U N I V E R S I T É P A R I S 8 V I N C E N N E S - S A I N T - D E N I S

Unité de formation et de recherche - Arts, philosophie, esthétique
Département de philosophie
École doctorale ED31 - Pratiques et théories du sens
Laboratoire d'études et de recherches EA 4008 - Logiques contemporaines de la philosophie

Thèse de doctorat en philosophie
Soutenance le 8 juin 2017

Citoyenneté diasporique

Problématiques et horizons au prisme de l'expérience uruguayenne

Fernanda MORA - CANZANI

DIRECTEUR DE THÈSE
Prof. Muhamedin KULLASHI

JURY
Prof. Gerardo CAETANO, Université de la République, Montevideo
Prof. Patrice VERMEREN, Université Paris 8 Vincennes - Saint - Denis
Prof. Susana VILLAVICENCIO, Université de Buenos Aires
Dr. Marcelo VIÑAR, professeur émérite, Université de la République, Montevideo

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements p.9
Avant-propos p.11
Abstract p.13
Abstract p.13
Résumé p.15
Synopsis p.18

INTRODUCTION P. 21

I.1. D'un impensé philosophique a une mise à l'épreuve de la citoyenneté p.21
I.2. Déterminations conceptuelles p.26
I.3. Approche théorique p.34
I.4. Démarche méthodologique p.41

PARTIE 1. GEOPOLITIQUE D'UNE ABSENCE P.45

1.1. L'Uruguay comme problème p.46
1.1.1. Repères liminaires p.46
1.1.2. Un petit pays cale et carrefour entre deux géants p.46
1.1.3. Un peuple transplanté et une société multiculturelle p.49
1.1.4. Un pays expulseur en contexte de mondialisation p.52
1.1.5. Une extraterritorialité inscrite en une chronologie politique p.56

1. 2. Présence/absence de l'extraterritorialité p.62
1.2.1. Articulations et circulations de politiques publiques avec la diaspora p.62
1.2.1.1. Politiques sociales et société civile p.62
1.2.1.2. Politique extérieure et insertion internationale p.70
1.2.1.3. Programmes et espaces universitaires publics p.75
1.2.1.4. Recherche sur les questions migratoires et politiques publiques p.77
1.2.1.5. Politique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger p.82
1.2.1.6. Politiques vers les professionnels qualifiés à l'étranger p.89
1.2.2. Pratiques sociales du politique p.93
1.2.2.1. Indicateurs et participation politique p.93

1.2.2.2. Attentes et disputes démocratiques p.96
1.2.2.3. Un mouvement social extraterritorial p.98
1.2.3. Perceptions des élites et de l'opinion publique p.101
1.2.3.1. Opinion publique et vote extraterritorial (2009) p.102
1.2.3.2. Élites uruguayennes et vote extraterritorial (2009/2014) p.103
1.2.3.3. Opinion des Uruguayens sur le vote « consulaire » (2015/2016) p.105
1.2.3.4. Perceptions des élites sur la citoyenneté extraterritoriale (2015/2016) p.106

1. 3. Institutions républicaines et citoyenneté extraterritoriale p.108
1.3.1. Évolution constitutionnelle des principes fondateurs p.109
1.3.1.1. Prémices (1825/1827) p.111
1.3.1.2. Une citoyenneté restreinte à l'aube de la nation (1830) p.112
1.3.1.3. Un pacte entre partis pour une réforme déterminante (1918) p.114
1.3.1.4. Droits et devoirs des citoyens au rang constitutionnel (1934,1936, 1942) p.117
1.3.1.5. Un modèle singulier dans le scénario latino-américain (1952) p.118
1.3.1.6. Réformisme récent (1967, 1989, 1994, 1997) p.120
1.3.1.7. Une longue construction qui pose question p.121
1.3.2. Modifications du système électoral p.124
1.3.3. Une citoyenneté extraterritoriale en creux p.129
1.3.3.1. Peuple, nation, corps électoral p.129
1.3.3.2. Nationalité et citoyenneté p.132
1.3.3.3. La citoyenneté mise à l'épreuve par l'expérience diasporique p.134

PARTIE 2. PARADOXES ET DEVENIR DU « *SER SIN ESTAR* »[1] P.145

2. 1. De ciels, îlots et réseaux p.146
2.1.1. Exil, migrations : expériences, problématisations, regards croisés p.146
2.1.1.1. Un état de discontinuité de l'être entre nostalgie et émancipation p.147
2.1.1.2. Penser la condition migrante p.152
2.1.2. De l'exil politique à la citoyenneté dans l'expérience uruguayenne p.160
2.1.2.1. Regards, récits, recherches, perceptions sur l'exil politique uruguayen p.161
2.1.2.2. Gens, circonstances, scénarios de l'exil uruguayen p.164
2.1.2.3. Réseaux transnationaux en défense des droits de l'homme p.167

[1] Etre tout en étant ailleurs.

2.1.2.4. Repartir ou rester : dilemme dans la transition démocratique p.170
2.1.3. Identités et appartenances mises à l'épreuve par l'exil et le post exil uruguayens p.175
2.1.3.1. Un territoire de liberté pour les femmes p.176
2.1.3.2. Affects, sentiment d'appartenance et citoyenneté p.178
2.1.3.3. De l'exil à la citoyenneté : ruptures et réparations p.182

2. 2. La diaspora uruguayenne contemporaine p.188
2.2.1. Nouvelles générations, nouvelles problématiques p.188
2.2.2. De l'émigration vers de nouvelles configurations extraterritoriales p.191
2.2.2.1. L'état de l'art de la question en Uruguay p.192
2.2.2.2. Profils et archétypes diasporiques uruguayens p.195
2.2.3. Une diaspora structurelle et connectée p.203
2.2.3.1. Une diaspora source de ressources pour le pays p.203
2.2.3.2. Des communautés diasporiques durablement liées p.205
2.2.4. Une e - diaspora uruguayenne p.206
2.2.4.1. Des migrants connectés p.206
2.2.4.2. Des réseaux migratoires interconnectés p.208
2.2.4.3. Une première cartographie de « l'e - diaspora » uruguayenne p.208

2. 3. Le vote extraterritorial : cristallisation d'une aporie uruguayenne p.214
2.3.1. Évolution du vote extraterritorial dans le monde p.215
2.3.1.1. Modalités du vote extraterritorial p.219
2.3.1.2. Problèmes structuraux du vote extraterritorial p.221
2.3.2. La singularité uruguayenne p.223
2.3.2.1. Droit et conditions de l'exercice du vote p.224
2.3.2.2. Fondements institutionnels du vote en Uruguay p.226
2.3.2.3. Empreinte de la normative internationale p.228
2.3.2.4. Mise en œuvre par réforme constitutionnelle ou par loi électorale ? p.232
2.3.2.5. Avatars, dynamiques : échecs, avancées p.235
2.3.2.6. Une aporie uruguayenne en contexte de mondialisation p.239

PARTIE 3. CARTOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE D'UNE CITOYENNETE DIASPORIQUE P.241

3. 1. Citoyennetés : racines, filiations, questionnements contemporains p.242
3.1.1. Philosophies de la citoyenneté p.243

3.1.1.1. De l'être citoyen antique au citoyen dans la Révolution française p.245
3.1.1.2. L'impossible citoyen et l'individu - citoyen p.249
3.1.1.3. Une co-citoyenneté à l'horizon d'une démocratisation de la démocratie p.253
3.1.2. Regards croisés sur des citoyennetés contemporaines p.256
3.1.2.1. Citoyenneté socio-économique, support d'un statut citoyen ? p.256
3.1.2.2. Citoyennetés transnationales, cosmopolitiques, post – nationales p.257
3.1.2.3. Citoyennetés contemporaines aux prismes culturels et anthropologiques p.265
3.1.3. Éclairages latino-américains p.267
3.1.3.1. Continuités et ruptures p.267
3.1.3.2. Citoyenneté multiple p.270
3.1.3.3. Citoyenneté nomade p.276
3.1.3.4. Citoyenneté hyper intégratrice mise à l'épreuve p.277
3.1.4. Une citoyenneté diasporique p.285
3.1.4.1. Citoyenneté transnationale, cosmopolitique, post nationale ? p.286
3.1.4.2. Citoyenneté et subjectivité p.291
3.1.4.3. Une philosophie du réseau pour penser la citoyenneté diasporique p.293
3.1.4.4. Subjectivation politique mise à l'épreuve par une impossible émancipation p.295

3. 2. Cheminements philosophiques uruguayens « fabriquant » citoyennetés p.300
3.2.1. L'héritage d'Artigas p.302
3.2.1.1. Des actes fondateurs et un projet fédéral p.302
3.2.1.2. Discours et principes p.306
3.2.1.3. L'émancipation à l'œuvre p.308
3.2.1.4. Des matériaux singuliers projetés dans la modernité p.309
3.2.2. Un pays d'immigrants pensé par la génération du 900 p.310
3.2.2.1. La matrice de l'Uruguay moderne p.311
3.2.2.2. Cosmopolitisme et hospitalité en démocratie p.313
3.2.2.3. Patrie et citoyenneté dans une pensée républicaine libérale p.315
3.2.3. De nouveaux horizons conçus par une génération critique p.318
3.2.3.1. Identités transnationales et nationalités internalisées p.319
3.2.3.2. Emancipation et étant diasporique p.323
3.2.3.3. Un imaginaire social nourri par des auteurs atypiques p.325
3.2.4. Problématisations philosophiques contemporaines p.330
3.2.4.1. Nouveau paradigme émancipatoire au travers de pratiques collectives p.331

3.2.4.2. Philosophies des nouveaux mouvements sociaux p.333
3.2.4.3. Une carte totémique pour dessiner les contours du dedans et du dehors p.338
3.2.4.4. Dialogues philosophiques transatlantiques p.341
3.2.5. Un impensé philosophique nourri d'une pensée vernaculaire singulière p.345

3. 3. Le processus de construction d'une citoyenneté diasporique p.349
3.3.1. La citoyenneté diasporique uruguayenne en actes p.351
3.3.1.1. Démonstrations, délibérations, incidence p.353
3.3.1.2. Artistes et scientifiques citoyens p.360
3.3.1.3. Fraternité, solidarité, e-actes citoyens p.363
3.3.2. Déploiement de la citoyenneté diasporique uruguayenne au travers les discours p.367
3.3.2.1. De l'ombre à la patrie pèlerine p.367
3.3.2.2. Une initiative pionnière pour penser la diaspora p.369
3.3.2.3. Progression de la question citoyenne sous le prisme diasporique p.372
3.3.3. Des représentations à l'œuvre dans la construction d'une citoyenneté diasporique p.377
3.3.3.1. Ulysse diasporique ? p.377
3.3.3.2. Le mythe de la *Malinche* revisité p.379
3.3.3.3. Un pays d'immigrés de culture et propension migratoires p.382
3.3.3.4. Légendes et utopies contemporaines p.384
3.3.4. Le vote extraterritorial, vecteur de circulations et d'articulations citoyennes p.387
3.3.4.1. Des réseaux diasporiques citoyens à l'œuvre p.388
3.3.4.2. Une longue lutte de la société civile vs un système politique aporétique p.396
3.3.4.3. Dilemmes et horizons p.400

CONCLUSIONS P.403

D'une citoyenneté éparse à une citoyenneté diasporique p.403
Une diaspora en creux et en reliefs aux interstices d'un État – nation p.405
La citoyenneté mise à l'épreuve par l'expérience contemporaine d'espaces étendus de vie p.409
Naides menos que naides,[2] un nouveau paradigme égalitaire p.412
Une citoyenneté diasporique : horizons d'émancipation et de subjectivation politique p.415

[2] Personne moins que personne.

ANNEXES **P.423**

A.I. Bibliographie thématique p.423
A.I.1. Ouvrages et cours p.423
A.I.2. Articles, colloques, rapports p.432
A.II. Dispositif, sources, outils méthodologiques p.442
A.II.1. Dispositif méthodologique p.442
A.II.2. Sources primaires et secondaires p.445
A.II.3. Outils méthodologiques p.448
A.III. Repères et données p.461
A.IV. Enquêtes en Uruguay portant sur le vote à l'étranger p.465
A.IV.1. Enquête permanente d'élites p.465
A.IV.2. Enquêtes d'opinion sur le vote à l'étranger – Uruguay p.468
A.V. Chronologie p.469
A.VI. Répertoire de la diaspora uruguayenne p.472
A.VII. Photothèque sélective et morceaux choisis p.492

REMERCIEMENTS

Mes vifs remerciements vont à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu partager leurs travaux, expériences, vécus, mémoire de l'exil et de l'émigration, et qui ont pris le temps de participer au recueil de matériel empirique.

Ma reconnaissance s'adresse plus particulièrement à Muhamedin Kullashi, directeur de thèse, et aux enseignants/chercheurs Andrea Benvenuto, Lincoln Bizzozzero, Gerardo Caetano, Dana Diminescu, Silvia Dutrenit Bielous, Javier Gallardo, Jean-René Garcia, Martín Koolhaas, Adela Pellegrino, Denis Rolland, Oscar Sarlo, Patrice Vermeren, Susana Villavicencio, Edgard Vidal, Marcelo Viñar, Ricardo Viscardi, m'ayant permis de corriger des erreurs et de nourrir la problématique avec leurs matériaux, leurs lectures critiques, leurs conseils et utiles guidances.

L'équipe de terrain composée de Silvana Belmúdes (Université Paris 7, France), Alejandro Poloni Porras (Faculté d'humanités et de sciences de l'éducation, Université de la République, Uruguay), et Camila Zeballos Lereté (Institut de science politique, Faculté des Sciences Sociales et Faculté d'humanités et de sciences de l' Éducation, Université de la République, Uruguay) est ici chaleureusement remerciée, ainsi que Marcos Casas (Université Paris IV Sorbonne) pour son assistance ponctuelle.

Des vœux fraternels vont aux innombrables compatriotes du *Departamento 20*, à qui je remercie aussi pour leurs contributions, témoignages et encouragements.

Mon amitié reconnaissante s'adresse plus particulièrement à Marcela Broquen-Bissio.

Ma profonde gratitude et mes pensées affectueuses vont enfin à mon mari Pájaro Canzani, à mes enfants et à ma famille, ici et ailleurs, ce travail n'aurait pas pu être accompli sans leur accompagnement, leur bienveillance et leur soutien inconditionnel.

A mes enfants Giulietta, Valentino
et Morena del Agua *(in memoriam)*

AVANT-PROPOS

Franco-uruguayenne, mon parcours doctoral atypique exprime tout d'abord l'aspiration à renouer avec une ancienne et intense rencontre avec la philosophie, interrompue par les circonstances postérieures au coup d'État de 1973 en Uruguay.

Ce dessein ne renie pas cependant la prise en compte d'inspirations émanant d'horizons divers et le choix du croisement de certains regards, uruguayens et transatlantiques, notamment français, mais aussi allemands et américains.

Mes premières études en France et mon expérience professionnelle initiale m'ont permis d'explorer les aspects psychologiques et psychopathologiques de la subjectivation, entendue dans ce cadre en tant que *« devenir sujet »* : construction de soi au travers du corps, de la psyché et de la relation aux autres ; j'ai abordé ensuite l'étude des institutions, des politiques publiques et des expériences transnationales, dans des espaces d'intégration européenne et latino-américaine.

Aussi, la conception, la conduite, l'évaluation, la systématisation de très nombreuses expérimentations sociales de la transnationalité dans des domaines variés, portées par une large diversité d'acteurs publics et privés, ont été l'occasion de composer au fil des ans un corpus théorique et empirique portant sur la transnationalité en Europe et en Amérique latine.

La problématisation de ces matériaux ne fait pas cependant l'objet spécifique de cette thèse, mais leurs traces la nourrissent sans doute, en termes théoriques et méthodologiques.

Mon engagement en défense des droits politiques et civiques des émigrés uruguayens m'a menée à interroger plus avant le processus contemporain de construction d'une citoyenneté extraterritoriale au travers des migrations internationales et de l'exil, sous le prisme de la singulière expérience uruguayenne.

Le désir d'apprendre s'est ainsi forgé au travers d'un vécu exilique, d'une expérience migratoire et d'une condition diasporique.

Par conséquent, il s'agit ici de conjuguer, autant que de mettre à l'épreuve, une relation personnelle et intime avec l'expérience de l'exil, de la migration et de la transnationalité, avec une problématisation philosophique.

Pour ce faire, des outils théoriques ont été puisés, autant dans un cheminement philosophique uruguayen, que dans le déploiement de l'état de l'art relatif à ces nouvelles configurations contemporaines.

Ce travail s'inscrit ainsi dans le sillage de tous ceux - exilés/émigrés -, qui explorent ces questions dans les plus diverses disciplines, tout en restant lucides quant aux défis posés par leur singulière situation de faire part de ce qui est problématisé.

Et qui, pour y faire face, construisent des dispositifs méthodologiques visant une prise de distance par rapport à leur objet d'étude.

Est posée dès lors l'exigence de l'identification et de la formulation des problèmes visés, leur articulation, le choix des chemins à parcourir pour les saisir, la recherche d'outils conceptuels à mobiliser, les connexions et les lignées de pensée que l'on cherche à mettre en lumière, afin d'élaborer des questionnements envisageables et des problématiques admissibles, dans un ensemble cohérent.

Sous condition toutefois d'être vigilant en ce qui concerne les éventuelles fonctionnalités politiques pouvant être à l'œuvre au sein de ces problématisations.

Cette thèse repose en conséquence sur le présupposé que cette posture du chercheur lui permet de cartographier, à l'aide des outils de « l'atelier » théorique et méthodologique dont il s'est doté, de nouvelles configurations citoyennes à partir d'expériences, de processus, de transformations déployées dans les interstices de l'État nation.

Il est question dès lors d'interroger « les ciels, les îlots et les réseaux » distinguant la diaspora uruguayenne dans le monde en tant que « communautés diasporiques », dans leur interrelation avec la communauté politique nationale, puis les spécificités d'une « e-diaspora », scénario inédit de participation sociale et politique de citoyens migrants interconnectés.

Dans le but de problématiser des questions citoyennes non explorées à ce jour, et de tenter de mettre en lumière les conditions de leur émergence, j'ai cherché en conséquence à recueillir, à organiser et à problématiser actes, discours, représentations, circulations et articulations, dans la construction d'une citoyenneté nommée désormais « diasporique ».

En inscrivant dès lors ces processus dans des contextes - national, régional, mondial – qui la façonnent, l'exploration de matériaux choisis autant que le questionnement construit sur ces bases, portent centralement sur ce que les Uruguayens en situation diasporique « font » ensemble : en quoi ce faire « fabrique » t-il de la citoyenneté ; en quoi produit-il du nouveau ?

Cette thèse est *in fine* le résultat d'une mise à l'épreuve et d'une prise de distance : comme la marche et la science, elle est construite en « déséquilibre » (Bréchignac, 2006), échafaudant des hypothèses, les mettant en discussion, avec le doute en boussole, un « hommage rendu à l'espoir »(Lautréamont,1869).[3]

[3] Isidore DUCASSE, dit Comte de Lautréamont, *Les chants de Maldoror et autres textes,* Le Livre de Poche, Paris, 2001.

ABSTRACT

Reposant sur l'expérience diasporique uruguayenne dans la période couvrant 1985 à 2015, prenant en compte un contexte de mondialisation, notre thèse vise à problématiser, au prisme d'une philosophie politique critique, une citoyenneté que nous nommons « diasporique », déployée aux interstices des États-nation, émergeant au travers de processus migratoires internationaux, de l'exil politique et de l'interconnexion de communautés diasporiques.

Mots clés :

Citoyenneté - diaspora - exil - migration - réseau - subjectivation politique - Uruguay

ABSTRACT

Based on the Uruguayan diasporic experience in the period between 1985 and 2015, and taking into account the context of globalization, our thesis aims at problematizing, at the prism of a critical political philosophy, a citizenship that we call "diasporic" deployed at interstices of Nation-States, emerging through international migratory processes, political exile, and the interconnections of the diaspora communities.

Keywords: Citizenship - Diaspora - Exile - Migration - Network - Politic Subjectivation -Uruguay

RÉSUMÉ

Reposant sur l'expérience diasporique uruguayenne -1985/2015 -, notre thèse vise à problématiser, au prisme d'une philosophie politique critique, une citoyenneté que nous nommons « diasporique ».

De notre point de vue, et dans un scénario mondialisé, celle-ci émerge au travers de processus migratoires internationaux, de l'exil politique et de l'interconnexion de communautés diasporiques éparses dans le monde se déployant désormais aux interstices de l'État - nation.

Malgré une singulière construction uruguayenne de citoyenneté largement documentée (Caetano, 2008), les interactions au travers desquelles se tisse la fragile maille d'une citoyenneté extraterritoriale contemporaine n'ont pas été répertoriées ni systématisées à ce jour dans le cas uruguayen.

L'interrogation du scénario uruguayen dans ses différentes composantes - pour autant qu'elles concernent la diaspora - nous permet ainsi de tisser une trame inédite de connexions visant l'identification d'outils nous permettant de mettre à l'épreuve la citoyenneté sous l'angle diasporique.

Notre dessein est par conséquent de repérer, en creux ou en relief, la place accordée - ou pas - aux émigrés et aux expatriés au sein d'un processus pensé ici en expérience problématique uruguayenne, dans une démocratie contemporaine « en » travail (Rosanvallon, 2013/2015).

Dans un premier temps, dans un parcours nommé « géopolitique d'une absence », le questionnement des cheminements intellectuels, juridiques, politiques, d'où a germé cette paradoxale « citoyenneté sans citoyens», interpelle les institutions uruguayennes républicaines, autant que les pratiques sociales et politiques que la sous-tendent.

Ces dernières font-elles place dès lors, dans la période qui nous occupe, à l'expression de la diversité, ou plus exactement, permettent-elles une nouvelle visibilité de l'expression du divers (Vermeren, 2013), en particulier en ce qui concerne les citoyens de double, voire triple appartenance ?

Dans un deuxième temps, nous rappelons que dans le passé la citoyenneté était plutôt circonscrite à un territoire délimité principalement par un espace/temps déterminé par le lieu de vie ou de résidence (cité, empire, nation, région) et/ou la filiation.

Nous explorons cependant les « déplacements » de la citoyenneté à l'œuvre dans l'exil, la migration et l'expérience diasporique uruguayenne au temps contemporain, dessinant les contours des paradoxes et le devenir du *ser sin estar* (être tout en étant ailleurs).

Pour ce faire, nous interpelons la situation exilique (Nouss, 2015), désirée ou contrainte, la condition migrante (Tassin, 2008) et le phénomène diasporique (Bordes-Benayoun / Schnapper, 2006).

Nous visons la mise en lumière d'une singulière citoyenneté nourrie par les vécus d'anciens exilés politiques, d'émigrants, d'expatriés, de leurs enfants et de leurs petits enfants, de professionnels, de travailleurs et d'étudiants à l'étranger, sans oublier ceux qui « vont et viennent ».

Leurs interconnexions font apparaître des configurations non conventionnelles, déployées par des « migrants connectés » en ce que nous nommons une « e-diaspora » (Diminescu, 2010), dont nous avons réalisé une première cartographie.

L'expérience citoyenne diasporique pose d'emblée, dans le cas uruguayen, le problème des droits civiques et politiques des nationaux établis à l'étranger, et interpelle les interactions de ces derniers dans les différentes facettes de la *Res publica.*[4]

Il s'agit en somme de leur « droit d'avoir des droits » (Arendt, 1951), et du développement de liens multiples entre enracinement et appartenance, au travers desquels se tissent de nouvelles configurations de l'identité.

Aussi, les collectifs uruguayens à l'étranger ont constitué au fil des trois dernières décennies ce que nous appelons un mouvement social extraterritorial en défense de leurs droits et en faveur de la mise en œuvre du vote à l'étranger, que nous explorons dans ses avatars, avancées et impasses.

Partant du constat d'une citoyenneté extraterritoriale pour l'heure cristallisée en un impensé philosophique uruguayen, autant que dans une aporie politique, nous postulons dans un troisième temps que le fil républicain, fraternel, démocratique, que nous inférons depuis l'indépendance, empruntant la formule de D. Vidart, « l'annonce, la prépare, l'attend ».

Dès lors, dans une perspective foucaldienne, qu'est-ce que les Uruguayens en situation diasporique « font » ensemble, en quoi ce faire « fabrique » citoyenneté ?

Quelle sève nourrit « rhizomes » et « plateaux » (Deleuze/Guattari, 1980) ?

Aussi, après le questionnement des racines, des filiations, des cheminements philosophiques contribuant à la « fabrication » d'une citoyenneté diasporique, nous interrogeons les actes, les discours, les représentations, les circulations et les articulations qui la charpentent (Neveu, 2013), configurant une singulière « cristallisation » (Arendt, 1954) uruguayenne.

En quoi s'agit-il - ou non - de processus transnationaux, cosmopolitiques, post nationaux, « rhizomiques » ?

[4] Au sens de Félix GAFFIOT : la "chose publique." Dictionnaire latin français. Hachette, 1934, p. 1352.

Les citoyens uruguayens en situation diasporique peuvent-ils être pensés en vecteurs de citoyenneté, en citoyens ordinaires, en citoyens activistes, ou en « impossibles » citoyens ?

Quels nouveaux horizons d'émancipation et de subjectivation politique, ouvre-t-elle une citoyenneté « diasporique » ?

Sous l'éclairage des « philosophies de la citoyenneté » (Quiroga, Villavicencio, Vermeren, 1999), nous cartographions une citoyenneté « diasporique » se déployant en scénarios transnationaux et processus interactifs, dans lesquels interviennent différentes catégories d'acteurs.

Ainsi, chacun - individuellement ou au sein de groupes d'appartenance —, par des actes, des discours, des représentations, *devient citoyen,* aspirant à trouver une place à part entière au sein d'une communauté politique, sans en devenir prisonnier.

Sans nous contenter d'examiner les situations de déterritorialisation évoquées - exil, migration, diaspora-, notre intention est plutôt d'interroger les conditions que s'y trouvent associées (Tassin, 2008) dans l'émergence et le déploiement d'une citoyenneté diasporique.

Nous conceptualisons sur ces bases quatre conditions majeures, que nous nommons : subjectivité sensorielle et émotionnelle (Viñar, 2013) ; enracinement rhizomique ; réseautique (*Networking*) en constellations versatiles ; subjectivation politique mise à l'épreuve par une « impossible » émancipation.

Les logiques auxquelles l'expérience citoyenne diasporique uruguayenne se rattache, nous conduisent à poser enfin que la citoyenneté n'est pas prisonnière des institutions : elle peut s'inventer elle-même au sein d'une communauté politique, qu'elle s'exprime en activisme citoyen ou en citoyenneté ordinaire.

Notre horizon est *in fine* celui de la construction de réponses plausibles aux questions : que veut-on dire par « citoyen diasporique » ? En quoi cette citoyenneté « diasporique » produit-elle du neuf ? Sous quelles conditions ?

SYNOPSYS

Diasporic Citizenship
Problematics and Boundaries from the Uruguayan Experience

Drawing from an experience as part of the Uruguayan diaspora from 1985 to 2015 - this thesis aims to formulate the problematic, across the prism of a philosophically political critique, the citizenship to which we give the name of “diaspora”.

From our point of view, and in terms of a world-wide scenario, this emerges across international migratory processes, political exile and from the interconnection between the diasporic communities dispersed in the world; in particular with those deployed in interstices of a Nation-State.

Despite that there is a singular construction of, for the majority, legally documented citizenship by Uruguayans (Caetano, 2008), the interactions through which the fragile mesh of contemporary citizenship is woven has neither been recorded or systematised to this day, at least in the case of the Uruguayan.

The examination of the Uruguayan scenario with all of its different components - for as much as they concern the diaspora - permits us to weave a new pattern of connections aimed at identifying tools, those that enable us to test citizenship from a diasporic angle.

Our purpose is therefore to identify, in perspective and with distance, the place accorded - or refused - to emigrants and expatriates within the thought process ‘here’ through the experience of the Uruguayan problematic, in a contemporary democracy “at work” (Rosanvallon, 2013/2015).

As a first step, on the journey known as “the absence of geopolitics” the interrogation of intellectual, legal and political paths from which this paradoxical "citizenship without citizens" originates, challenges republican Uruguayan institutions, just as much as their social and political practices implied.

These last then, are they then, in the present period, an expression of diversity; or more precisely, do they afford us a new view of the narrative of the diverse (Vermeren, 2013), in particular that which concerns the citizens of a double, even sometimes triple national heritage?

Secondly, we can recall that in the past citizenship was a status more or less circumscribed to a specific territory, limited by a space, time and determined by location; where their lives

took place, or their residence (city, empire, nation, region), and/or their affiliation.

We are, however, exploring the “displacement” of citizenship at work in exile, migration and the contemporaneous experience of the Diasporic Uruguayan, drawing the contours of paradoxes and becoming *ser sin estar* (being while elsewhere).

To this end, we address the situation of exile (Nouss, 2015), whether it be voluntary or forced element, as part of the migratory condition (Tassin, 2008) and the diasporic phenomenon (Bordes-Benayoun / Schnapper, 2006).

We aim to highlight a singular citizenry which is nourished by the experiences of former political exiles, emigrants, expatriates, their children and grandchildren, professionals, blue collar workers and students, without forgeting to mention the transients who just "come and go".

Their interrelationships reveal unconventional configurations set up by these "connected migrants" in what we call an "e-diaspora" (Diminescu, 2010), for which we have accomplished a first mapping.

In the Uruguayan case, diasporic citizenship raises the problem of civil and political rights of nationals established abroad, and demands scrutiny of these in the different facets of the *Res publica*.

This relates directly to their "right to have rights" (Arendt, 1951), and of the development of the multiple links between descendance and belonging, through which new patterns of identity are formed.

In addition, over the last three decades Uruguayan collectives abroad have formed what we call an extraterritorial social movement in defense of their rights and in favour of the implementation of the absentee vote, which we explore in all its principles, as advanced or defunct as they may be.

Starting from the principle of an extraterritorial citizenship, which as of the present has not yet been entertained as a concept in Uruguayan philosophical thought. As well as in a political aporia, we thirdly hypothesise that the common republican, fraternal and democratic threads which we conjecture since independence, borrow D. Vidart’s formula of “announce it, prepare, wait”.

From this, from a Foucauldian perspective, these Uruguayans in a diasporic situation, what do they “do” together and in what do they constitute or “fabricate” a citizenry?

What nourishes the “rhizomes” and “plateaus” (Deleuze/Guattari, 1980)?

In addition, after examination of the roots, filiations, and philosophical pathways contributing to the "fabrication" of a diasporic citizenship, we question the acts, discourses, representations, distribution and statements that form it (Neveu, 2013), which compose a singular Uruguayan "crystallization" (Arendt, 1954).

In what are these - or not as the case may be - transnational, cosmopolitan and post-national processes "rhizomic"?

Can Uruguayan citizens in a diasporic situation be thought of as segments of citizenship, ordinary citizens, activist citizens or "impossible" citizens?

What new horizons of freedom and political subjectivity does this open up to the citizenship of this diaspora?

In the light of "philosophies of citizenship" (Quiroga, Villavicencio, Vermeren, 1999), we can map out a diasporic citizenry deployed in transnational situations and other interactive processes, in which different categories of participants have a hand in intervening.

Thus, each - individually or within the groups to which they belong - through acts, speeches and representations becomes Citizen; aspiring to find a complete place in a political community without becoming captive to it.

Without being content to limit ourselves to examining the aforementioned situations of deterritorialization - exile, migration, diaspora - our intention is rather to identify the conditions associated with them (Tassin, 2008) in the emergence and deployment of diasporic citizenship.

We conceptualize on these bases four major conditions, which we call: sensorial and emotional subjectivity (Viñar, 2013); rhizomic integration; networking in versatile forms; political subjectivity put to the test by an "impossible" emancipation.

The logical reasonings to which the experience of the Uruguayan diasporic citizen are connected to lead us finally to assume that citizenship is not beholden to institutions. It can invent itself within the bosom of a political community; express itself as citizen activism or ordinary citizenship.

Our horizon is *in fine* that of constructing plausible answers to next questions.

What do we mean by “diasporic citizen”?

In what does this citizenry of a “diaspora” constitute something new?

Under what conditions?

INTRODUCTION

I.1. D'un impensé philosophique a une mise à l'épreuve de la citoyenneté

Les interactions au travers desquelles se tisse la fragile maille de la citoyenneté extraterritoriale contemporaine n'ont pas été encore répertoriées ni systématisées dans le cas uruguayen ; la question de l'extraterritorialité dans l'expérience uruguayenne n'a pas été problématisée à ce jour sous un regard philosophique.

Partant ainsi de la singularité diasporique uruguayenne, notre intention est d'interroger le déploiement contemporain d'une citoyenneté déployée aux interstices d'un État-nation, en mettant à l'épreuve ses contours et ses limites par l'expérience d'espaces étendus de vie.

La mise à l'épreuve de la situation exilique et de la condition migratoire nous permet de questionner le processus de construction d'une citoyenneté extraterritoriale, dans le cadre contemporain de la mondialisation.

Pour ce faire, nous explorons les racines et les déploiements contemporains de la citoyenneté que nous nommons « diasporique », afin de construire de réponses possibles notamment aux questions suivantes.

Quels nouveaux horizons sont ouverts par la citoyenneté extraterritoriale en termes d'identités, d'enracinements, de loyautés, d'appartenances, de subjectivité politique ?

Quelles dynamiques d'émancipation sont en jeu dans l'émergence du sujet/citoyen diasporique contemporain, mettant à l'épreuve le concept classique de territoire ?

Dans ces perspectives, « les ciels, îlots et réseaux » - paysages, terreaux et canaux – au travers desquels se déploient les « communautés diasporiques » uruguayennes, leur interaction avec la communauté politique nationale, et le déploiement d'une « e-diaspora », constituent ainsi un scénario inédit de réclamation d'une pleine participation sociale et politique de citoyens migrants interconnectés et nourrissent la transformation du paradoxe égalitaire uruguayen.

En effet, le mot d'ordre du héros national de l'Indépendance, José Gervasio Artigas (« *naides mas que naides* »[5]), synthèse ineffable du paradigme égalitaire de la jeune République du XVIIIe siècle, visant la fin non seulement de la monarchie, mais aussi de l'autorité illégitime des *caudillos*, n'est-il pas mis en épreuve par la diaspora contemporaine ?

En effet, nous postulons que cette dernière, à travers d'actes, de discours, de représentations et d'articulations, construit un paradigme égalitaire que l'on peut exprimer, dans le sillage

[5] Personne plus que personne.

d'Artigas, en « *naides menos que naides* », [6] dans lequel résonnent à la fois la défense des droits de l'homme et un horizon de subjectivation politique et d'émancipation ?

Cette expérience spécifique interroge ainsi les relations entre « le dedans et le dehors », dans les frontières, les marges et les nouveaux territoires des citoyennetés contemporaines.

Dans « le dedans », le regard national porté sur cette singulière condition citoyenne suscite autant la reconnaissance bienveillante du compatriote - même s'il est éloigné, il reste celui qui est « comme moi » - ; que l'exclusion de l'intrus, « l'autre que moi » : ni pleinement traître, ni tout à fait étranger, le citoyen diasporique entre proche et lointain, se trouve toujours « en déplacement » entre nous et les autres.

Le développement de liens multiples entre enracinement, appartenance, subjectivation politique et émancipation, au travers desquels se tissent de nouvelles configurations identitaires, souvent polymorphes, repose notamment sur l'expérience de la diversité et du multiculturalisme, et nourrit cette singulière citoyenneté extraterritoriale.

Le questionnement des circulations et des articulations qui sous-tendent l'expérience diasporique uruguayenne, autant que les intérêts et les pouvoirs qu'elles mettent en tension, permet de penser sous un angle inexploré à ce jour des scénarios conflictuels, dont « le bien commun », sève nourrissant les pratiques sociales et politiques du « vivre ensemble », n'est pas toujours pleinement partagé avec les nationaux non résidents dans le territoire.

Cependant, les logiques émancipatrices auxquelles l'expérience diasporique uruguayenne se rattache, nous conduit à poser enfin la thèse que la citoyenneté n'est pas prisonnière des institutions, et peut s'inventer elle même au sein d'une communauté politique, qu'elle s'exprime en activisme citoyen ou en citoyenneté « ordinaire ».

Afin d'explorer ces questions, notre thèse interroge en première partie ce que nous nommons « une géopolitique[7] de l'absence ».

Ce faisant, nous signifions la recherche d'une connexion entre l'espace national désormais mis à l'épreuve par l'extraterritorialité ; les continuités autant que les ruptures majeures de « l'étant » (Ardao, 1963) uruguayen ; le questionnement enfin des politiques publiques sous l'angle de la confrontation aux tensions et dynamiques déployées par la société civile, suscitant une présence/absence de la diaspora.

L'exploration du scénario uruguayen contemporain dans ses différentes composantes, pour autant qu'elles concernent la diaspora, nous permet ainsi de tenter de construire la trame de

[6] Personne « moins » que personne.

[7] Sans ignorer les origines allemandes et suédoises du début du XXème (Ratzel 1897, Kjellen, 1905) du concept de géopolitique, il ne nous semble pas illégitime d'en faire appel, à partir du sens élargi contemporain, d'inspiration foucaultienne, cherchant des connexions entre le spatial (le territoire) et le politique (le pouvoir).

connexions pas encore tracées à ce jour, pour repérer des résonances et des divergences, depuis des racines historiques, suivant les évolutions dans le temps des questions de citoyenneté dans le droit constitutionnel et dans le système institutionnel uruguayen, en ayant pour boussole la mise en lumière de la place accordée – ou pas - aux émigrés et aux expatriés dans les divers aspects de la société uruguayenne.

Aussi, nous cherchons à questionner les cheminements intellectuels, juridiques, politiques et les circonstances socio-économiques, où a germé de notre point de vue l'expérience singulière d'une paradoxale « citoyenneté sans citoyens. »

Autrement dit, nous visons à révéler autant les pleins que les creux issus de l'interrogation des différentes sphères de la vie de la République, chère aux Uruguayens,[8] sous l'angle précisément de la présence ou de l'absence de la diaspora.

Comment comprendre dès lors l'émergence d'une nouvelle citoyenneté « de l'extérieur »,[9] présente/absente, au travers des migrations, de l'exil, du va-et-vient diasporique ?

Sur quel socle de droits et de devoirs repose-t-elle, quel est son cadre légal ?

L'État uruguayen la garantit-il, la reconnaît-il, permet-il ou non son plein exercice ?

Dans le passé la citoyenneté était inscrite dans un territoire délimité dans un espace/temps principalement déterminé par le lieu de vie ou de résidence (la cité, l'empire, l'État , la nation, la région…) et/ou la filiation.

Nous interrogeons cependant en deuxième partie ce que nous appelons les *paradoxes et le devenir du ser sin estar* (= être tout en étant ailleurs) : autrement dit, les « déplacements » de la citoyenneté et les tensions à l'œuvre dans les situations exiliques, la condition migrante et l'expérience diasporique uruguayenne.

Déployée aux interstices de cet « autre » Uruguay, fait «de ciels, d'îlots et de réseaux », une citoyenneté singulière se déploie ainsi, nourrie par les vécus, les actes, les discours et les représentations d'anciens exilés politiques, d'émigrants, d'expatriés, leurs enfants et petits enfants, jeunes travailleurs et étudiants, dont les séjours à l'étranger s'étalent sur des durées plus ou moins prolongées.

Le récit des tensions, des obstacles, des dilemmes, des conflits, des avancées autant que des reculs, tout comme les récits et les vécus subjectifs (*vivencias)* du processus de construction de

[8] Gerardo CAETANO, cité par Uki GOÑI, " *'Nation' is not a word we often use*," *says the Uruguayan historian Gerardo Caetano.* "*We prefer Republic." Uruguay's Quiet Democratic Miracle*, New York Times, The Opinion Pages, 9 février 2016, Document digital. Version en ligne. URL : http://www.nytimes.com/2016/02/10/opinion/uruguays-quiet-democratic-miracle.html?smid=fb-share&_r=0. Consultation du 10 février 2016.

[9] *En el exterior o del exterior.*

cette citoyenneté extraterritoriale, permettent d'identifier ainsi une singulière « cristallisation » uruguayenne (Arendt, 1954).

Inscrite dans l'histoire de la démocratie contemporaine en Amérique latine, nous posons qu'il s'agit d'une riche « expérience problématique », dont le sillage de Pierre Rosanvallon, pour qui la démocratie est appréhendée en tant que processus de :

> Constitution d'une communauté politique, car c'est *in fine* sur ce plan que tout se noue […] La démocratie dessine l'horizon d'une organisation de la vie sociale en chantier, que nul ne peut prétendre avoir encore pleinement réalisé. Les dérives menaçantes de l'impolitique, de l'antipolitique, et de la dépolitisation ne pourront en effet être conjurées que si s'affirme la dimension proprement politique de la démocratie comme mode de détermination conflictuel des normes d'appartenance et de redistribution constitutives d'une citoyenneté partagée.[10]

Reposant ainsi sur une expérience problématique devenue de notre point de vue une aporie uruguayenne, ancrée dans un singulier « moment démocratique » latino-américain, et explorant les limites de l'État nation, notre thèse vise ainsi l'interrogation philosophique d'un phénomène transnational contemporain déployé au travers de dynamiques autant *bottom up* (du bas vers le haut) que *top down* (du haut vers le bas).

Afin de mieux saisir les caractéristiques contemporaines de la diaspora uruguayenne et les interrogations qu'elle suscite dans l'Uruguay du temps présent, la deuxième partie est dédiée ainsi à l'interrogation des processus d'exil, de migration, d'expatriation et des allers/retours devenus fréquents à l'ère de la mondialisation.

Sont identifiés les archétypes émergeants et sont évoqués les itinéraires individuels et collectifs en œuvre, ainsi que les identités, les appartenances et les subjectivités mises à l'épreuve, afin de poser les bases pour penser une diaspora désormais structurelle et connectée ; la question du vote extraterritorial est problématisée enfin en tant que cristallisation d'une aporie uruguayenne pour l'heure.

Nous questionnons enfin, dans la troisième partie de notre thèse, la mise en épreuve de la citoyenneté contemporaine uruguayenne par les migrations et l'exil, en problématisant le processus de construction d'une citoyenneté que nous nommons *«* diasporique *».*

Nous inscrivons celle-ci entre tradition et modernité dans le cadre latino-américain, partant des racines coloniales, passant par l'établissement des Républiques, aboutissant à la constitution des citoyennetés contemporaines inscrites dans les États - nation, en période de retour en démocratie.

[10] Pierre ROSANVALLON, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*. Editions du Seuil, Collection Point/Essais, Paris, 2010, p. 359.

Nous interrogeons enfin l'horizon d'émancipation et de subjectivation politique, ouvert par l'émergence d'une citoyenneté « diasporique ».

Ce processus a pris forme peu à peu au travers des configurations non conventionnelles, déployées notamment dans le Web en particulier à partir des années 2 000, au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication, au sein de sites internet, puis par migrations successives vers d'autres outils Web tels que Facebook par exemple.

Prenant en compte le développement récent d'études transnationales[11] et de nouvelles approches des processus de construction de la citoyenneté,[12] nous explorons plus particulièrement le déploiement d'une « e - diaspora », au sens de Dana Diminescu,[13] dont la cartographie et l'analyse des interconnexions qu'elle suscite, non systématisés à ce jour, font pleinement partie de notre exploration.

Ainsi, après le questionnement des racines, des filiation, des questionnements contemporains de la citoyenne uruguayenne, des cheminements philosophiques qui accompagnent l'évolution sociétale, nous problématisons la construction d'une citoyenneté diasporique au travers des actes, des discours, des représentations, des circulations et des articulations qui la charpentent.

Dès lors, en quoi les réseaux diasporiques uruguayens peuvent-ils être pensés en tant que vecteurs de construction de citoyenneté ?

Dans quels registres thématiques se développent les interconnexions qu'ils suscitent ?

Quelles sèves alimentent ces « rhizomes » et ces « plateaux », dans la terminologie de Jacques Deleuze et Félix Guattari[14] ?

Dans quels cheminements philosophiques s'inscrit-elle ?

En quoi cette configuration contemporaine de la citoyenneté peut-elle être pensée un processus transnational, cosmopolitique, post national, extraterritorial, « rhizomique »?

Les citoyens en situation exilique et/ou migratoire dans un contexte diasporique peuvent-ils être pensés en citoyens ordinaires, citoyens activistes, ou en « impossibles » citoyens ?

Quels nouveaux horizons d'émancipation et de subjectivation politique, notamment pour les migrants et les exilés, en tant que « sujets citoyens », ouvre-t-elle une citoyenneté « diasporique » ?

---

[11] Etudes déployées principalement en universités et centres de recherche en Allemagne (*Berlin Graduate School for Transnational Studies* (BTS), Canada (*Centre for Diaspora & Transnational Studies* - Toronto), Royaume-Uni (*The Centre for Transnational Studies - Southampton*) et États-Unis d'Amérique (*Transnational Studies Initiative At the Weather Center for International Affairs - Harvard*).

[12] Catherine NEVEU et Sophie WAHNICH (dir.), *Nouvelles approches des processus de citoyenneté*, Ecole thématique Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), recueil de textes, 2013, Amboise.

[13] Dana DIMINESCU, *e - diasporas, le concept,* document en ligne, URL : http://www.e-diasporas.fr/#top.

[14] Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Rhizome,* Editions de Minuit, Paris, 1976, repris dans *Mille Plateaux*, in *Capitalisme et schizophrénie 2*, Editions de Minuit, Paris, 1980.

L'institutionnalisation uruguayenne et les pratiques sociales qui la sous-tendent font-elles place au temps présent à l'expression de la diversité, ou plus exactement, permettent-elles une nouvelle visibilité de l'expression du divers (Vermeren, 2013) en particulier en ce qui concerne les citoyens de double, voire triple appartenance ?

Aussi, si la citoyenneté extraterritoriale s'est pour l'heure cristallisée en un «impensé » philosophique uruguayen autant que dans une aporie politique, nous postulons cependant que le fil républicain, fraternel, démocratique, que nous inférons depuis l'indépendance, dans le sillage de l'anthropologue uruguayen Daniel Vidart « l'annonce, la prépare, l'attend ».

I.2. Déterminations conceptuelles

Notre thèse interroge dès lors une expérience problématique, ancrée dans l'histoire de la démocratie en Amérique latine[15], questionnant les limites contemporaines de l'État - nation, au travers du développement d'un phénomène transnational déployé autant « par le haut » que « par le bas »,[16] dans un contexte de mondialisation ; expérience devenue de notre point de vue une aporie dans le scénario uruguayen, dans lequel une diaspora éparse dans le monde pose centralement le problème de la pleine reconnaissance de ses droits civiques et politiques.

Aussi, nous définissons ci-après ce que nous entendons par expérience démocratique problématique, nation, transnationalisme, cosmopolitisme, post nationalisme, aporie, mondialisation/globalisation, *Empowerment*, diaspora.

Expérience démocratique problématique

Inscrite d'emblée dans l'histoire politique de la démocratie en Amérique latine, notre thèse questionne une *«* expérience problématique » uruguayenne*,* dans une démocratie contemporaine « en » travail[17], au sens exprimé par Pierre Rosanvallon:

> Pour bien penser la démocratie, il faut donc abandonner l'idée de modèle au profit de celle d'expérience. Les conditions du vivre ensemble et de l'autogouvernement, en effet, ne sont pas définies *a priori*, fixées par une tradition, ou imposées par une autorité. Le projet démocratique constitue au contraire le politique en un champ largement ouvert du fait même des tensions et des incertitudes qui la sous-tendent… Parce qu'elle est fondatrice d'une expérience de liberté, l'histoire de la démocratie n'est pas seulement celle d'une expérience

[15] Voir développement au chapitre 2.
[16] Processus dit "*Bottom up"* en opposition à "*Top down,"* visant à qualifier des approches et des démarches ascendantes ou descendantes.
[17] Formule faisant référence au colloque international intitulé *"La démocratie en travail: Pierre Rosanvallon »,* Cerisy-La-Salle, 2014. Le terme fait référence explicitement au mode inchoatif, autrement dit, l'objet historique est pris dans sa progression.

> contrariée ou d'une utopie trahie : en elle, se sont enchevêtrées l'histoire d'un désenchantement et l'histoire d'une indétermination. [18]

De la nation moderne à la nation contemporaine

Notre thèse pose d'emblée un scénario contemporain de construction à la fois individuelle et collective d'une citoyenneté qui se développe aux frontières, aux interstices, au seuil de la nation, peuple et État .

La nation est prise en compte partant de l'héritage de tradition française, sans rentrer dans la discussion avec la tradition allemande ou anglo-saxonne.

Partant de la définition d'Ernest Renan, nous rappelons les fondements de la nationalité moderne en dehors de la race, la langue, la religion, les intérêts, les frontières naturelles, les nécessités militaires :

> La nation moderne est donc un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens… Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de contribuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu *indivis.*[19]

Mais cette définition moderne de la nation a été mise à l'épreuve depuis par de nombreux auteurs, notamment européens et latino-américains.

Ainsi, si la discussion des controverses portant sur la définition de la nation ne fait pas partie de notre thèse, nous évoquons au chapitre premier de la troisième partie certaines problématisations contemporaines autour notamment de l'œuvre des philosophes Etienne Balibar et Jürgen Habermas, puis sous le prisme latino-américain, notamment autour des travaux de Susana Villavivencio, et sous l'angle de l'expérience uruguayenne.

Transnationalisme, cosmopolitisme, post - nationalisme

Dans un contexte de mondialisation, en posant le rapport entre « le dedans » et « le dehors » de la nation, l'expérience uruguayenne d'exil et d'émigration permet de rendre visible un nouveau paradigme contemporain.

---

[18] Pierre ROSANVALLON, *L'universalisme démocratique : histoire et problèmes,* Paris, édition digitale de La vie des idées : http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080128_rosanvallon.pdf, texte paru le 17 décembre 2007, p.15, consultation du 28 mai 2015.

[19] Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?* Conférence prononcée à la Sorbonne, le 11 mars 1882, version électronique, page 19. Texte intégral de la conférence publié dans l'ouvrage *Qu'est-ce qu'une nation?,* sous la direction de Philippe Forest, Collection Littérature et identité Nationale de 1871 à 1914. Edition Pierre Bordas et fils, 1991, p.128.

Ce phénomène peut être compris en tant que « phénomène transnational » suivant la définition de Raymond Aron, qui, en les distinguant des phénomènes internationaux et supranationaux, affirme que les phénomènes transnationaux: « ne rentrent pas dans le système interétatique, mais [qui] influent sur lui et sont influencés par lui."[20]

Autrement dit, la transnationalité ne désigne pas uniquement des relations entre organisations internationales et/ou entre États, mais elle qualifie plutôt certains phénomènes spécifiques, par exemple les migrations, qui auraient une influence dans la société d'origine elle-même.[21]

Les anthropologues contemporaines Linda Basch, Nina Glick Schiller et Cristina Blanc Szanton définissent le transnationalisme en tant que ensemble de processus par lesquels les immigrants construisent des champs sociaux (*social fields*) reliant leur pays d'origine et leur pays d'installation.

Selon leur point de vue, des « transmigrants » développent et maintiennent avec l'endroit d'où ils viennent des relations de toute nature – familiale, religieuse, économique, politique -, posant ainsi les bases de nations non territoriales.

Si ces auteurs insistent sur le fait que ce type de nation n'est pas « diasporique », il est indéniable que la diffusion du concept de transnationalisme a influencé l'usage de « diaspora » qui en est venu pour beaucoup à synthétiser tout ce qui fonctionne *à travers* les États » (Dufoix, 36).

Cosmopolitisme est entendu ici en tant que « disposition d'esprit qui fait qu'on trouve une patrie aussi bien ailleurs que dans son patrie d'origine, […] opposée à l'esprit de patriotisme exclusif. »[22]

Par post nationalisme, nous comprenons un « processus ou tendance par laquelle les États et les identités nationales perdent leur importance par rapport à des entités supranationales ou mondiales. »[23]

Aporie

Cette expérience démocratique problématique est devenue de notre point de vue, au travers du prisme diasporique, une « aporie» uruguayenne, dont le triple sens a été précisé par Françoise Armengaud :

[20] Raymond ARON *Les dernières années du siècle*, Paris, Editions Julliard, p 19.
[21] Ibid.
[22] Littré digital. URL : http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/cosmopolitisme. Consultation du 25 mai 2015.
[23] David BENNETT, *Multicultural States: Rethinking Difference and Identity*, 2nd Ed. Psychology Press, Londres/New York, 1998.

> Terme appartenant à la philosophie grecque de l'Antiquité, transcription littérale de *aporia*, dont le sens propre est « impasse », « sans issue », « embarras ». En philosophie, on peut lui donner un sens faible, comme le fait Aristote en insistant sur l'aspect de difficulté à résoudre, notamment lorsqu'il s'agit de « la mise en présence de deux opinions contraires et également raisonnées en réponse à une même question » (ce qu'on appellera plus tard « antinomie ») ; et un sens fort, celui de Platon, pour qui il s'agit d'une difficulté qui exige un changement de registre dans la recherche ; les Modernes donnent à ce terme le sens encore plus fort de problème insoluble, d'obstacle insurmontable.[24]

Mondialisation/Globalisation[25]

L'Organisation de coopération et de développement Economiques (OCDE) définit la mondialisation en tant que phénomène avant tout économique : internationalisation croissante des marchés financiers et ceux des biens et des services. La mondialisation renvoie avant tout à un processus dynamique et pluridimensionnel d'intégration économique permettant aux ressources nationales de devenir de plus en plus mobiles à l'échelle internationale en même temps que s'accroît l'interdépendance des économies nationales.[26]

Le dictionnaire Larousse étend le concept prenant en compte sa dimension géographique et humaine : « élargissement du champ d'activité des agents économiques (entreprises, banques, bourses) du cadre national à la dimension mondiale et interaction généralisée entre les différentes parties de l'humanité ».[27]

L'historienne et politologue américaine Suzanne Berger[28] distingue une première et une deuxième mondialisation, situant la première à la fin du XIXe siècle [29] ; la deuxième à partir des années 1980, comme conséquence du « consensus de Washington ».

De son point de vue, le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ont été les principaux instruments de cette deuxième mondialisation, conduisant tous les pays à ouvrir leurs frontières aux capitaux et marchandises.

---

[24] Françoise ARMENGAUD, "*Aporie*", *Encyclopædia Universalis*. Document digital en ligne. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/aporie/). Consultation du 26 mai 2015.

[25] Nous revenons sur cette question au chapitre premier de la troisième partie de notre thèse, sous le prisme notamment des nouvelles configurations citoyennes.

[26] Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique*, Paris, 2005, édition digitale, http://www.oecd.org/fr/sti/ind/34965041.pdf, consultation 28 mai 2015, p.11.

[27] Dictionnaire Larousse en ligne. URL : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mondialisation/52183?q=mondialisation#52058. Consultation 30 mai 2015.

[28] Entretien avec Suzanne BERGER, propos recueillis par Jean-Claude RUANO-BORBALAN, Sciences Humaines, Collection Comprendre le Monde, n° spécial n° 2, 2011, p.1, édition digitale http://www.scienceshumaines.com/les-lecons-de-la-premiere-mondialisation-entretien-avec-suzanne-berger_fr_14294.html, consultation 16 février 2015.

[29] L'auteur souligne comme principales caractéristiques de cette période : la disparition des cloisonnements entre le marché international et le marché intérieur ; la mise en marché de la plus grande part de la production et le facteur technologique, essentiellement la baisse du coût des transports et l'impact de cette baisse sur la croissance les migrations : 55 millions d'Européens ont quitté l'Europe pour se rendre au Nouveau Monde (USA, Canada, Australie).

En suivant son argument, la deuxième mondialisation se caractérise par des différences d'échelles, de volumes, de rapidité des flux par l'électronique et Internet, et surtout par le rôle des investissements directs à l'étranger et la fragmentation des systèmes de production.

Le concept de globalisation fait allusion au dépassement du champ purement économique pris en compte dans le concept de mondialisation ; ainsi il fait référence à un système monde au-delà des relations internationales, au-delà de la mondialisation, un fait social total au sens propre du terme, un référent en soi.[30]

L'Uruguay est ainsi inscrit pleinement, dans la période qui nous occupe, dans un contexte de deuxième mondialisation/globalisation, qui a permis l'émergence de la revendication par certains groupes sociaux d'une citoyenneté des migrants,[31] citoyenneté souvent contestée et/ou limitée en ce qui concerne les conditions de reconnaissance et d'exercice des droits civiques et politiques, tant dans les pays d'origine, comme dans les pays d'accueil.

Empowerment

Notre intention est également d'interroger cette citoyenneté produite dans l'articulation de démarches ascendantes « par le bas », et descendantes « par le haut», dans un processus que l'on peut appeler d'*Empowerment* des protagonistes issus de la société civile, dans leurs interactions avec leur pays d'origine, notamment, dans le cas uruguayen, avec le système politique, l'opinion publique et l'État .

L'*Empowerment* recouvre premièrement le fait de disposer d'un pouvoir (*power*) en lui-même : le pouvoir de faire quelque chose, de dire quelque chose et d'être entendu par l'autre ou le pouvoir d'être « quelqu'un » ; il signifie par ailleurs l'expérience de cet accès au pouvoir et sa « facilitation » ; autrement dit, le processus d'acquisition de ce pouvoir avec tout ce que cela implique comme assentiment et comme soutien de la part de l'environnement, de l'entourage et tout ce que le pouvoir nécessite comme effort sur soi-même.[32]

[30] Daniel MERCURE et Guy ROCHER, *Une société monde ? : Les dynamiques sociales de la mondialisation*, *La mondialisation : un phénomène pluriel,* Québec, Presses de l'Université de Laval, 2001.
[31] Immigrés dans les pays d'accueil et émigrés dans leur pays d'origine, la terminaison en « ant » indique une action en train de se faire, comme souligné par Alexis NOUSS, *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines,* Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2015, p. 15.
[32] John WARD, *L' « Empowerment » ou la politique au cœur de l'accompagnement social,* in Espace Social, n°5, 2004, article digital paru dans : http://www.cnaemo.com/, p.1, consultation du 8 mars 2015.

Diaspora [33]

Nous éloignant des définitions classiques portant sur les diasporas religieuses ou ethniques, notre thèse repose notamment sur les travaux de synthèse réalisés par Stéphane Dufoix, qui souligne que ce concept est pratiquement absent du lexique des sciences sociales avant les années 1960.

L'auteur précise que jusqu'au milieu des années 1980 « diaspora » est utilisé pour nommer certaines populations, notamment les populations juive, palestinienne, chinoise ou africaine, vivant en dehors d'un territoire de référence et pour désigner des réseaux marchands africains ou *trading diaspora.*[34]

Suivant son argument, plusieurs typologies ont été tentées (John Armstrong, 1976 ; Gabriel Sheffer 1986 ; Robert Hettlage 1991), développées ultérieurement dans le cadre des études des *global diasporas (*Robin Cohen, 1997).

Pour Stéphane Dufoix les définitions de diaspora peuvent s'organiser en trois catégories : ouvertes, catégoriques, iconoclastes, oxymoriques.

Les définitions ouvertes (Armstrong 1976, Sheffer 1986) font référence au maintien du lien avec le pays origine, quelque soit le cas étudié ; en conséquence, leur étude comprend la prise en considération de différentes dimensions : l'origine de la migration (volontaire ou forcée) ; l'installation dans un ou plusieurs pays ; le maintien de l'identité et de la solidarité communautaires ; les relations entre les États et les diasporas.

Les définitions catégoriques (Lacoste 1989) déterminent en revanche une série de critères stricts devant être remplis pour accéder à la dénomination scientifique de « diaspora » , notamment en ce qui concerne le volume relatif de la population dispersée par rapport à un peuple ou à la population totale du pays. De ce point de vue, il n'y aurait que cinq diasporas : juives, libanaise, palestinienne, arménienne et irlandaise.

Inspiré de la diaspora juive, William Safran (1991) identifie six critères permettant de caractériser une diaspora : la dispersion ou celle des ancêtres à partir d'un centre vers au moins deux régions périphériques étrangères ; le maintien d'une mémoire collective concernant le lieu d'origine *(homeland*) ; la certitude d'une impossible pleine insertion dans la société d'accueil ; la croyance dans l'obligation collective de s'engager dans la pérennisation, la restauration, la sécurité du pays d'origine et le maintien des relations avec.

Suivant toujours la synthèse réalisée par Stéphan Dufoix, Robin Cohen représente le courant appelé « iconoclaste », qui précise dans *Global Diasporas* (1997) quatre nouveaux critères

[33] Source : Stéphane DUFOIX, *Les diasporas*, Ed. PUF, Collection Que sais je ? Paris, 2003, 127 pages. *La dispersion : une histoire des usages du mot diaspora*, 2011, Paris, Amsterdam.
[34] Cités par l'auteur : Ivor Wilks 1993, Abner Cohen 1971, Paul Lovejoy 1997, Philippe Curtis 1984.

discriminants relatifs aux diasporas : la migration volontaire pour le commerce, le travail, la colonisation ; une « conscience ethnique » entretenue dans le temps ; une empathie et solidarité avec des « co-ethnies » installées dans d'autres pays.

Ainsi, la typologie proposée par Cohen est composée de diasporas « victime » (juive, africaine, arménienne, palestinienne) ; laborieuse (indienne) ; commerciale (chinoise) ou impériale (européenne).

Les définitions oxymoriques reposent sur la pensée philosophique française post – moderne (Foucault, Lyotard, Deleuze, Guattari) et sur les *cultural studies* (Hall, Clifford, Gilroy) initiées dans les années 1980, étudiant les « sous-cultures » subalternes ou post coloniales.

Ces courants mettent l'accent sur les phénomènes contemporains de métissage, de fluidité des identités, de doute, de fin des certitudes, ainsi, ils font moins référence à un point de départ et au maintien d'une identité malgré la dispersion, privilégiant l'identité paradoxale, le non - centre et l'hybridité (Dufoix, 27).

Les études et les monographies diasporiques se sont multipliées depuis notamment en France[35], s'efforçant d'éclairer des évolutions produites par la post modernité, la globalisation et le transnationalisme. (Dufoix, 35).

Nous prenons en compte dans ce sens les contributions des sociologues Chantal Bordes-Benayoun & Dominique Schnapper, [36] pour qui la diaspora n'est pas donnée : elle s'élabore par l'histoire que vivent et écrivent les hommes, cette histoire ne se confondant pas avec l'analyse qui s'efforce d'être objective, ce qui inspire une posture critique et distancée du chercheur (ouvrage cité, p. 214).

Aussi, les auteures affirment que la diaspora ne devient un concept utile que s'il est utilisé exclusivement dans les cas où la dispersion de la population est vécue comme celle d'un même peuple ; où elle s'accompagne du maintien de liens objectifs ou symboliques, d'ordre culturel, politique ou caritatif, entre les groupes dispersés, généralement en situation de minorité, et pas seulement avec un lieu-dit « d'origine » ; où se maintient une forme de solidarité culturelle et sentimental ou politique, plus ou moins active, entre les différents établissements du peuple, devenant dès lors une « communauté imaginaire » en empruntant la formule de Benedict Anderson (Ib. p. 215/218).

Aussi, dans la littérature scientifique récente le terme « diaspora » est ainsi utilisé en tant que « forme d'organisation sociale (*social form*) particulière, en tant que « conscience » (*type of*

[35] Entre autres : Collection *Diaspora* chez Calmann-Lévy depuis 1971 ; *Les cahiers de diaspora* à partir de 1976 ; le laboratoire Diasporas de l'Université de Toulouse - Le Mirail) et sa revue Diasporas, histoires et sociétés, depuis 2012 ; le programme *E-Diasporas Atlas* incubé et développé dans le cadre de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, initié et coordonné depuis 2010 par Dana DIMINESCU, ayant introduit des méthodes numériques dans la recherche sur les diasporas.

[36] Chantal BORDES-BENAYOUN & Dominique SCHNAPPER, *Diasporas et nations*. Editions Odile Jacob, Paris, 2006.

consciousness) spécifique et en tant que « mode de production culturelle » (*modes of cultural production* ») (Ib. p. 219) : nous revenons sur cette approche au sous-chapitre 3.1.4., chapitre 1, troisième partie.

Dans ces évolutions, le regard contemporain latino-américain sur ces questions est exprimé par la politologue mexicaine Leticia Calderón Cheluis. [37]

> Par diaspora nous comprenons toutes les communautés dont une partie de la population est disséminée en différentes régions du monde et qui maintiennent des relations et des liens d'identité. [Le concept de] diaspora suppose un héritage culturel, mais il ne fait pas allusion nécessairement à une relation avec un territoire ou avec l'État nation. Cette expression a acquis un contenu sémantique bien au-delà du sens traditionnellement admis : elle est de plus en plus utilisée par des personnes déplacées qui sentent, maintiennent, inventent ou revivent une connexion avec leur terre d'origine. Ces discours des diasporas reflètent un sentiment d'appartenance à un réseau transnational ; incluant des personnes qui préservent un sentiment de leur singularité (*uniqueness*) et un intérêt par leur terre d'origine. En conséquence, une diaspora est une construction sociale fondée dans le sentiment, la conscience, la mémoire, la mythologie, l'histoire, les récits, l'identité des groupes, des aspirations, d'éléments virtuels et allégoriques.

Définition que nous mettons en dialogue avec les travaux de l'anthropologue argentin Alejandro Grimson, du philosophe français Etienne Tassin et de la sociologue d'origine roumaine Dana Diminescu.

Ainsi, nous faisant appel plus particulièrement au concept de « e-diaspora », élaboré par cette dernière, présenté dans le cadre de l'espace académique en ligne « e-diasporas atlas » :

> Ce que nous appelons « e-diaspora » est un collectif de migrants qui s'organise et est actif en premier lieu sur le Web : ses pratiques sont celles d'une communauté dont les interactions sont « améliorées » par échange numérique. Une « e-diaspora » est également un collectif dispersé, une entité hétérogène dont l'existence repose sur l'élaboration d'une direction commune, une direction non définie une fois pour toutes, mais qui est constamment renégociée selon l'évolution collective. Une « e-diaspora » est un collectif instable parce qu'il est redessiné par tous les niveaux arrivants. Elle est auto - définie car elle augmente ou diminue […] par un processus volontaire d'individus rejoignant ou quittant le collectif […] L'objet de l' « e-diasporas atlas » n'est pas le «migrant numérique», cependant, mais le migrant connecté. [38]

Sur ces bases, nous aspirons ainsi à problématiser la construction d'une citoyenneté extraterritoriale au prisme de la diaspora uruguayenne, prenant en compte ces différentes définitions, débats et évolutions conceptuelles.

[37] Leticia CALDERON CHELIUS, coord., *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas*, Instituto Mora, 2003, México, p.23, Traduction par nos soins.
[38] Source : URL : http://www."e-diasporas"s.fr/. Consultation du 15 mai 2016.

I.3. Approche théorique

Afin de mieux appréhender le phénomène multiforme de la citoyenneté extraterritoriale au prisme de l'expérience uruguayenne, nous avons choisi de faire appel à une diversité de perspectives, issues principalement d'une philosophie politique critique,[39] de l'anthropologie sociale, de la science politique, du droit constitutionnel, de l'histoire contemporaine du politique, de la psychanalyse.

Aussi, nous explicitons ci-après l'approche déployée dans notre thèse, partant d'une problématisation inspirée par une philosophie politique critique française ; une mise en discussion dans une perspective multidisciplinaire ; la prise en compte d'interrogations philosophiques sur l'expérience du politique ; l'appel à des regards croisés, notamment latino-américains, sur la question de la citoyenneté ; l'inscription dans l'évolution de la recherche en Uruguay.

Dans le sillage de Gilles Deleuze et de Félix Guattari,[40] nous comprenons notre travail philosophique comme une problématisation du concept de citoyenneté « diasporique », pensée en processus et en devenir, à partir de l'expérience uruguayenne de déploiement de réseaux diasporiques à configurations rhizomiques que nous tentons de mettre en lumière en troisième partie de notre thèse.

Pour ce faire, nous visons la « déconstruction » des actes, des discours, des représentations dans le processus d'émergence de la citoyenneté extraterritoriale, au sens de Jacques Derrida, sans ignorer les réticences de l'auteur lui-même à définir le concept. [41]

Partant ainsi de son mot d'ordre « plus d'une langue »[42] nous signifions la volonté de construire une problématique sous des regards et des perspectives croisées : il s'agit dès lors de faire la genèse de la production de ces actes, discours et représentations « fabriquant » une citoyenne extraterritoriale dans l'expérience uruguayenne, en cherchant les connexions, les circulations et les articulations des pratiques sociales et des politiques publiques dont ce processus s'alimente et qu'il nourrit en retour.

---

[39] Sans ignorer la tension entre les deux termes mise en lumière par Patrice VERMEREN en dialogue avec la tradition antique, Kant, Arendt, Abdenour, Badou, Tassin et Rancière : « tension qui existe entre la philosophie et la politique, autrement dit entre l'homme en tant qu'il philosophe et l'homme en tant qu'il est un être agissant », *Le postulat de l'égalité et la démocratie à venir*, Revue Diogène, Edition Presse Universitaire de France, 4/2007 (n° 220), Paris, p. 60-77. URL: http://www.cairn.info/revue-diogene-2007-4-page-60.htm. Consultation du 15 février 2017.

[40] « La philosophie est l'art de former, d'inventer, de fabriquer des concepts…La philosophie est la discipline qui consiste à « créer » des concepts… La philosophie n'est ni réflexion abstraite, ni contemplation, ni volonté de vérité, mais fabrication de vérité…». Gilles DELEUZE, Félix *Guattari, Qu'est-ce que la philosophie?* Editions de Minuit, Paris, 1991, page 15.

[41] "Toute phrase de type "la déconstruction est X ou la déconstruction n'est pas X" manque à priori de pertinente, disons qu'elle est plus ou moins fausse". Jacques DERRIDA, *Psyché. Inventions de l'autre*. Editions Galilée, Paris, 1987, p. 392.

[42] Jacques DERRIDA, *Mémoires pour Paul de Man,* Editions Galilée, Paris, 1988, p. 38.

Le développement de la citoyenneté diasporique dans un contexte de mondialisation, dans lequel les migrants ne bénéficient pas fréquemment de l'exercice de leurs droits civiques et politiques qu'ils réclament cependant, met en lumière leur « droit d'avoir des droits » défini par Hannah Arendt [43] : aussi, dans la première partie, sous l'angle du droit constitutionnel, nous interrogeons la place de la citoyenneté extraterritoriale dans les institutions républicaines, puis nous interrogeons la longue lutte pour le vote extraterritorial porté par la diaspora depuis trois décennies dans ses fondements autant que dans ses impasses, aux deuxième et troisième parties de notre thèse.

Nous problématisons la situation exilique et la condition migrante, à l'origine du processus diasporique uruguayen en deuxième partie ; pour ce faire, notre choix est de partir de l'interrogation portant sur l'expérience exilique du théoricien littéraire palestino américain Edward W. Saïd,[44] en dialogue avec les récents développements en matière d'études culturelles d'Alexis Nouss, titulaire de la chaire exils et migrations du Collège d'études mondiales [45] et d'Arjun Appadurai[46], anthropologue et sociologue né en Inde, pour faire appel enfin aux travaux d'Etienne Tassin[47] en ce qui concerne la condition migrante et la citoyenneté cosmopolitique.

Aussi, l'identification de ce que nous nommons une « e-diaspora » uruguayenne, nous a conduit à rechercher, dans le cadre d'une récente « sociologie des réseaux »,[48] une approche interdisciplinaire permettant la visualisation d'une première exploration.

Celle-ci a été réalisée en collaboration avec Quentin Lobbé, sous la direction de la sociologue Dana Diminescu, coordinatrice de l'espace académique « e-diasporas atlas »[49].

Reposant sur des « philosophies de la citoyenneté » (Quiroga, Vermeren, Villavicencio, 1998), nous déployons en troisième partie ce que nous appelons une « cartographie » philosophique uruguayenne.

---

[43] Hannah ARENDT, *Les origines du totalitarisme, L'Impérialisme*, trad. Martine Leiris, Paris, Fayard, 1982; trad. révisée Hélène Frappat, Paris, Gallimard, coll. "Quatro", 2002; éd. Poche, Paris, Le Seuil, 2006, coll. Points Essais, n° 356.

[44] Edward Wadie SAÏD, *Reflexiones sobre el exilio. Ensayos literarios y culturales.* Ediciones Referencias, col. Debate, Barcelona, 2005, 581 pages. Traduction vers l'espagnol de Ricardo García Pérez. Edition originale : *Reflections in Exile*, Harvard University Press, Cambridge, 2001.

[45] Alexis NOUSS, *La condition de l'exilé*. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2015.

[46] Arjun APPADURAI. *La Modernidad desbordada: dimensiones culturales de la globalización*. Ediciones Trilce, Montevideo y Fondo de cultura económica de Argentina, FLACSO, Buenos Aires, 2001.

[47] Etienne TASSIN, *Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde,* in Dissensus, revue de philosophie politique de l'Université de Liège, n° 1, Dossier mondialisation et cosmopolitisme, (coord. D. PIERET), 2008. Version digitale en ligne. URL : http://www.csprp.univ-paris-diderot.fr/IMG/pdf/dissensus_2008_1_etassin.pdf. Consultation du 15 mai 2016. *L'Europe cosmopolitique et la citoyenneté du monde,* in *Raisons publiques,* Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2007. *L'étranger et le citoyen : un enjeu politique, in* Relations, Québec, Canada, 720, 2007. *Un monde commun. Pour une cosmopolitique des conflits*, Seuil, 2003.

[48] Pierre MERCKLE, *La sociologie des réseaux sociaux.* Editions La Découverte, Paris, 2011.

[49] Source : URL : http://www."e-diasporas"s.fr/. Consultation du 15 mai 2016.

Celle-ci vise à mettre en lumière des connexions entre des « outils » théoriques développés depuis l'indépendance et les questionnements contemporains autour de la citoyenneté diasporique.

Partant des approches culturelles, anthropologiques et multidisciplinaires des processus de citoyenneté[50] et des récentes *Citizen Studies* (études citoyennes), nous explorons la construction citoyenne extraterritoriale dans l'expérience uruguayenne, par les actes, les discours, les représentations, les circulations et les articulations qui la « fabriquent ».

Aussi, dans une perspective foucaldienne, nous tentons de proposer des réponses possibles à la question : qu'est-ce que les Uruguayens en situation diasporique « font » ensemble et en quoi « ce faire » peut « fabriquer » citoyenneté ?

Le problème qui nous occupe se déploie dans une période marquée en Uruguay par le retour du pays « en démocratie » (1985/2015) où la discussion sur les enjeux, les pratiques, les tensions démocratiques sont riches et intenses dans le pays, ce qui nous conduit à interroger la construction de citoyenneté extraterritoriale dans sa connexion avec l'expérience du politique.

Ainsi, la question citoyenne se pose dans un scénario démocratique contemporain de nouvelles attentes, de nouveaux paradigmes, de nouveaux horizons que nous nous proposons d'interroger sous le prisme politique.

Notre intention est en conséquence de mobiliser, dans l'histoire contemporaine du politique, des théories contemporaines des démocraties occidentales, en mesure de nous permettre d'interroger le sens des pratiques citoyennes contemporaines dans le scénario uruguayen et l'impact de celles-ci en termes de participation et d'égalité, dans le cadre d'une démocratie toujours « inachevée ».

Dans cette orientation, il ne nous semble illégitime de faire appel aux travaux de Pierre Rosanvallon, notamment en ce qui concerne la distinction qu'il propose, dans la lignée de Claude Lefort[51] entre « le » politique en tant que construction du commun et « la » politique,[52] gestion des affaires publiques.

Aussi, nous nous inspirons du concept de pratiques sociales « en travail » en démocratie, prenant en compte notamment que :

> L'histoire de la démocratie n'est pas seulement [pour cela] celle d'une histoire contrariée ou d'une utopie trahie. Bien loin de correspondre à une simple incertitude pratique sur les voies de sa mise en œuvre, le sens flottant de la

[50] Source : *Nouvelles approches des processus de citoyenneté*, Ecole thématique CNRS, conduite par Catherine NEVEU et Sophie WAHNICH, avec la collaboration de Silyane LARCHER et Maxime VANHOENACKER, Amboise, 2013.
[51] Claude LEFORT, *Permanence du théologico-politique ?* in *Essais sur le politique. XIXème XXème siècle*, Paris, coll. Esprit, dir. Olivier MANGIN, Paris, Editions Seuil, 1986, p. 279/285.
[52] Pierre ROSANVALLON, *Leçon inaugurale Histoire moderne et contemporaine du politique,* Paris, Collège de France, 2002.

> démocratie, [on l'a dit], participe plus fondamentalement de son essence. Il évoque un type de régime qui n'a cessé de résister à une catégorisation indiscutable. C'est de là que procède d'ailleurs la particularité du malaise qui sous-tend son histoire. Le cortège des déceptions et le sentiment des trahisons qui l'ont toujours accompagné ont été d'autant plus vifs que n'a cessé d'être inaccomplie sa définition. Un tel flottement constitue le ressort d'une quête et d'une insatisfaction qui peinent du même coup à s'expliciter. Il faut partir de ce fait pour comprendre la démocratie : en elle s'enchevêtrent l'histoire d'un désenchantement et l'histoire d'une indétermination.[53]

Cette quête démocratique toujours inachevée inspire et nourrit ainsi les configurations contemporaines de la citoyenneté en contexte démocratique, en pratique sociale de « fabrication » du politique.

Dans un contexte de mondialisation, la citoyenneté émergeante au travers des migrations et de l'exil met à l'épreuve l'État nation, lequel est pensé ici à partir des travaux d'Ernest Renan que nous mettons en discussion mobilisant des développements réalisés notamment par Judith Butler. [54]

Ainsi, la construction d'une citoyenneté diasporique ne pourrait-elle pas être pensée en nouvelle pratique sociale du politique, partant de la définition du politique proposée par Jacques Rancière ? [55]

> *Le* politique est le lieu de rencontre, le point de confluence où se rejoignent deux processus hétérogènes : le processus que l'on pourrait nommer de gouvernemental : la police, et le processus d'émancipation : *la* politique. La police est l'organisation de la société comme un tout, comme un organisme où chacun se voit assigné une place. Le processus d'émancipation, quant à lui, consiste dans le jeu des pratiques guidées par la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui et par le souci de le vérifier. [56]

Nous développons cette question plus en avant aux sections 1.2.2.2., 1.2.2.3. et 3.1.4.3.

Aussi, un intense débat théorique relatif aux configurations contemporaines de la citoyenneté est déployé par ailleurs dans le cadre d'études récentes prenant en compte la mondialisation/globalisation et les phénomènes migratoires internationaux, que nous développons dans la troisième partie de notre thèse.

Partant notamment de la tradition académique anglo-saxonne, ces approches peuvent être universalistes, différencialistes, multiculturelles ; elles sont focalisées soit sur la transformation de

---

[53] Pierre ROSANVALLON, *L'universalisme démocratique : histoire et problèmes. De la démocratie comme modèle à la démocratie comme expérience,§ 4, page 15.* Texte paru dans La vie des idées, édition digitale, 17 décembre 2007, consultation du 30 mai 2015.

[54] Judith BUTLER, *L'État global*, avec Gayatri Chakravorty SpivakParis, Payot et Rivages, 2007.

[55] "Etymologie: du latin, *politicus,* le grec vient de ville, cité ; sanscrit, pur, s. f. *pura*, s. n. purî, s. f. ville, rapportés à la racine pri (i long), emplir, qui est dans *puru* et dans le grec, *beaucoup*. Du grec, ville, voudrait donc dire la foule, la multitude ». Dictionnaire Littré en ligne : http://www.littre.org/definition/politique, consultation du 30 mai 2015.

[56] Jacques RANCIERE, *Aux abords du politique,* Paris, Editions Folio, 2003.

l'État nation dans un contexte de mondialisation (approche post nationale) ; soit dans le développement d'espaces et de relations transnationales ou cosmopolitiques ; soit dans les sphères de la culture et de la diversité (approches multiculturelles).

Des nouvelles approches anthropologiques (Clifford :1986, Appadurai :1999, Gupta et Ferguson : 1992, 1997) se développent à partir des années 1980, portant davantage sur les trajectoires des populations migrantes que sur des populations territorialisées, s'intéressant aux phénomènes diasporiques dans un monde en mutation, dont lequel la mobilité est une caractéristique essentielle.

Les *Citizen Studies* (Neveu : 2014[57]) mettent l'accent sur l'intérêt de considérer la citoyenneté comme un processus, dans lequel les actes, les discours, les représentations, les circulations et les articulations produites par les interactions d'une diversité d'acteurs, sont à identifier, pour dépasser le cadre classique du seul statut.

Aussi, après un bref rappel de l'évolution du concept de citoyenneté au premier chapitre de la troisième partie de notre thèse, les philosophes contemporains Etienne Tassin et Jürgen Habermas, dans le sillage d'Hanna Arendt, sont également mobilisés afin d'interroger les configurations cosmopolitiques et post - nationales de la citoyenneté.

Dans un contexte latino-américain marqué dans la période qui nous concerne par l'interdépendance et ses implications dans les changements politiques dans la région (Dabène 1997), [58] nous faisons appel notamment aux contributions relatives à l'émergence de la nation argentine réunies par Susana Villavicencio et Maria Inés Pacecca.[59]

Nous mobilisons également les travaux de l'anthropologue argentin Alejandro Grimson[60] et les recherches sur le vote extraterritorial menées au Mexique, coordonnées par Leticia Calderón

[57] Catherine NEVEU, *Practising citizenship from the ordinary to the activist*, in E. Esin (ed.)*The Routledge Handbook of Global Citizenship, London*, 2014.

[58] Olivier DABENE, *La région Amérique latine : interdépendance et changement politique*, Paris, Edition Presses de Sciences Po, Collection Références Inédites, 1997. Olivier DABENE, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine,* Edition Armand Colin, 2006. Olivier DABENE, Vincent GEISSER, Gilles MASSARDIER, (Dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI siècle convergentes Nord-Sud,* Paris, édité par l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. Centre de science politique comparative. Olivier DABENE, Aurélie BOISSIERE, *Atlas de l'Amérique latine : violences, démocratie participative et promesse de développement,* Paris, Editions Autrement, 2006.

[59] Susana VILLAVICENCIO, María Inés PACECCA, *Perfilar la nación cívica en la Argentina. Figuraciones y marcas en los relatos inaugurales*, Buenos Aires, Instituto Gino Germani, Universidad de Buenos Aires, Ed.del Puerto, 2008.

[60] Alejandro GRIMSON, *Los límites de la cultura. Crítica de las teorías de la identidad,* Siglo XXI editores, Buenos Aires, 2011.

Cheluis[61], puis les travaux multidisciplinaires sur citoyenneté multiple coordonnés par l'anthropologue social mexicain Pablo Mateos. [62]

Ces approches sont développées dans la troisième partie, plus particulièrement au chapitre concernant les racines, filiations et interrogations contemporaines sur la citoyenneté.

Nous inscrivons enfin notre démarche dans l'évolution de la recherche en Uruguay ; pour ce faire, nous nous efforçons dans la première partie de notre thèse de relier science politique, droit constitutionnel, histoire politique et histoire institutionnelle, suivant l'approche pluridisciplinaire du constitutionnaliste uruguayen Héctor Gros Espiell, dans les traces du constitutionnaliste français Georges Burdeau pour qui le droit constitutionnel doit rechercher une permanente connexion avec l'histoire, la sociologie, la philosophie, et les leçons d'une expérience personnelle.[63]

C'est pourquoi notre thèse vise ainsi à discuter des travaux uruguayens issus du droit constitutionnel, en ce qui concerne l'objet qui nous occupe, en cherchant à les connecter avec ceux émanant de la science politique et de l'histoire institutionnelle et juridique, considérant, dans le sillage du constitutionnaliste uruguayen, que le droit n'est pas un ordre étranger à la réalité, mais plutôt une partie nécessaire de celle-ci, dès lors, il ne semble pas possible de penser une réalité sans connaître le droit qui la gouverne et qui s'applique à la vie des êtres humains qui en font partie.[64]

Pour ce faire, nous nous appuyons sur une tradition vernaculaire de philosophes, essayistes, historiens, juristes, hommes politiques dont la pensée et l'action politique sont susceptibles, de notre point de vue, d'illuminer les évolutions et les transformations à l'œuvre à partir du retour à la démocratie en 1985, jusqu'à nos jours.

Les questions de philosophie de droit font appel aux travaux du juriste uruguayen Oscar Sarlo[65] ; sont mobilisés également coté uruguayen l'imaginaire social uruguayen forgé par

---

[61] Leticia CALDERON CHELIUS (Coord.) *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas*, Instituto Mora, México, 2003.

[62] Source : Pablo MATEOS (ed.) *Ciudadanía múltiple y migración. Perspectivas latinoamericanas.* Centro de investigación y docencia económicas (CIDE) / Centro de investigaciones y estudios superiores en antropología social (CIESAS), México DF, 2015.

[63] « Le droit est un ordre et ce qu'il ordonne, c'est la vie. Sans sortir du droit constitutionnel, sans élargir arbitrairement son domaine, il est indispensable d'utiliser pour son étude les enseignements de l'histoire et de la sociologie, les donnés de la philosophie et jusqu'aux leçons d'une expérience personnelle vécue…Les mécanismes constitutionnels commandent, de près ou de loin, tout notre destin, mais en revanche, dans leur fonctionnement et leur utilisation, ils subissent l'emprise de tous nos actes et de toutes nos pensées.» Georges BURDEAU, *Droit Constitutionnel et Institutions politiques*, 13ème édition, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, LGDJ, 1968, pp 6/7. Cité par Héctor GROS ESPIELL, *El derecho constitucional y la historiográfica uruguaya*, Revista de derecho de la Universidad de Montevideo, document digital, URL : http://revistaderecho.um.edu.uy/wp-content/uploads/2012/12/Gros-Espiell-El-Derecho-Constitucional-y-la-hitoriografia-uruguaya.pdf, consultation du 12 août 2015.

[64] Héctor GROS ESPIELL, *Derecho, vida y realidad,* Clase inaugural, Facultad de Derecho de la Universidad Católica, editado por la Universidad, cité par l'auteur, ouvrage cité, p. 30.

[65] Oscar SARLO, *Particularités du Constitutionalisme uruguayen comme une explication de ses faiblesses institutionnelles*, in Jean-René GARCIA, Denis ROLLAND, Patrice VERMEREN (dir.) : *Les Amériques, des constitutions aux démocraties. Philosophie du Droit des Amériques,* Fondation Maison Sciences de l'Homme (FMSH), Paris, 2015, p. 323/333.

l'anthropologue Daniel Vidart ; les recherches sur la citoyenneté uruguayenne de l'historien et politologue Gerardo Caetano ; de républicanisme uruguayen du politologue Javier Gallardo[66] ; de « citoyenneté éparse » d'Adela Pellegrino et de la politologue Constanza Moreira.

Notre recherche prend en compte également les travaux menés à bien dans le cadre du programme portant sur citoyenneté, théorie politique et histoire des idées, de l'Institut de Science politique, Faculté des Sciences Sociales, Université de la République, dirigé par Laura Gioscia.

Ces travaux, dont nombreux sont publiés dans la revue digitale *Crítica Contemporánea. Revista de Teoría Política*[67], portent sur la tolérance et la diversité[68], la citoyenneté en tant que défi aux frontières de la politique[69], modèles et pratiques citoyennes dans l'Uruguay contemporain,[70] différence et citoyenneté démocratique dans l'Uruguay contemporain.[71]

Le travail analytique est complété par le traitement de matériaux émanant de la documentation en matière de migration, d'exil et de citoyenneté, dont les sources directes et indirectes sont précisées dans l'annexe relatif à la démarche méthodologique.

Car, aux antipodes des carences constatées dans d'autres contextes latino-américains, et malgré l'existence d'un riche héritage historique proprement uruguayen, déployé tout le long des XIXe et XXe siècle,[72] et d'une historiographie bien répertoriée[73], force est de constater que sur la citoyenneté extraterritoriale uruguayenne peut s'appliquer l'analyse de Denis Rolland, portant sur certains déficits de l'historiographie latino-américaine.[74]

---

[66] Gerardo CAETANO, *La República batllista*, Montevideo, Ediciones de la Banda Oriental, 2011.

[67] http://www.criticacontemporanea.org/, consultation 30 mai 2015.

[68] Laura GIOSCIA (responsable*), Ciudadanía y diversidad en el Uruguay contemporáneo. ¿Más allá de la tolerancia?* Proyecto de Investigación I+D financiado por la Comisión Sectorial de Investigación Científica (CSIC), 2011-2012, Montevideo, Instituto de Ciencia Política, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República.

[69] Laura GIOSCIA (resp.*), La Ciudadanía como Desafío a las Fronteras Tradicionales de la Política (2005-2013),* Montevideo, Instituto de Ciencia Política, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República.

[70] Gerardo CAETANO *(dir.) : Modelos y prácticas de ciudadanía en el Uruguay contemporáneo. De la matriz histórica a las innovaciones más actuales,* responsable; Montevideo, Instituto de Ciencia Política, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, Montevideo, Instituto de Ciencia Política, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República.

[71] Cecilia ROCHA, Fabricio CARNEIRO (resp.). *Diferencia y Ciudadanía Democrática en el Uruguay Contemporáneo (2010-2011),* Montevideo, Instituto de Ciencia Política, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República.

[72] Construit par des historiens tels que, entre autres : Francisco BAUZA, Juan E. PIVEL DEVOTO, Carlos REAL DE AZUA, Alberto METHOL FERRE, Alberto ZUM FELDE, et plus récemment, José Pedro BARRAN et Gerardo CAETANO.

[73] Tomas SANSÓN CORBO, *Proceso de configuración del campo historiográfico uruguayo*, Montevideo, Editorial Universidad de la República, 2010.

[74] « Pour le XXème siècle latino-américain, la simple mise en œuvre factuelle reste à écrire pour certains temps et espaces : elle fait défaut ou souligne le déficit d'outils méthodologiques adéquats, manifestant une grande perméabilité vis-à-vis de pans entiers de mémoire collective… Le XXème siècle demeure un parent mal doté de cette historiographie latino américaniste européenne. En outre, l'importance de la rupture apparente comme l'urgence politique poussent plutôt à écrire l'histoire de l'indépendance, celle de la construction des États nations, ou bien elle est incline à revisiter l'histoire coloniale… Cette topographie en creux ou du moins très horizontale est particulièrement sensible en Amérique latine dans les pays ou l'école historique est encore modestement développée ; là aussi elle possède peu de prises sur le discours commun de la société sur son passé ou sur les différentes manières de concevoir la nation et

Aussi, en résonance à cette analyse des « creux » historiques qui restent à explorer, il s'agit ici de tenter de démêler les fils qui tissent une forme particulière de citoyenneté contemporaine, à dimension extraterritoriale, prenant appui sur le cas uruguayen.

I.4. Démarche méthodologique

La posture épistémologique de Gilles Deleuze et Félix Guattari pour qui *«* écrire n'a rien à voir avec signifier, mais avec arpenter, cartographier, même des contrées à venir*» (*Deleuze, Guattari*,* 1980*),*[75] inspire tout d'abord notre démarche.

Nous nous inscrivons aussi dans le sillage de Jacques Rancière, [76] pour qui, « tout raisonnement doit partir des faits et céder devant eux… Il s'agit d'observer, de comparer, de combiner, de faire et de remarquer comment l'on a fait… afin d'avancer toujours en apportant la même intelligence à la conquête de territoires nouveaux. »[77]

Nous explorons dès lors des matériaux empiriques recueillis, compilés, organisés par nos soins, fréquemment non systématisés à ce jour, en y identifiant faits et acteurs dans la construction de la citoyenneté extraterritoriale uruguayenne, afin de les problématiser ensuite à l'aide d'outils philosophiques choisis à cet effet.

De ce fait, notre dispositif méthodologique est construit dans une perspective multidisciplinaire, prenant en compte une pluralité d'acteurs, pour en repérer les actes, les discours et les représentations qui « fabriquent » ou bien qui font obstacle, au déploiement d'une citoyenneté extraterritoriale dans le cas uruguayen.

Le traitement des faits historiques vise ainsi « une intention de vérité » (P. Ricœur [78]).

Aussi, plutôt que de « relater des faits », loin de toute certitude et de tout jugement, il s'agit ici de tenter de comprendre les actions des groupes sociaux qui s'y engagent, autant que les vécus subjectifs qu'ils suscitent, pour les problématiser sous le prisme philosophique.

Pour ce faire, nous procurons prendre la distance nécessaire par rapport aux témoignages émanant de la mémoire vive, qu'elle soit directe, exprimée par les protagonistes

---

l'identité nationale» Denis ROLLAND, *Mémoire, histoire et identité en Amérique latine, in Archéologie du sentiment en Amérique latine,* Paris, L'Harmattan, Recherches Amérique latine, 2005, p.12.

[75] Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Mille Plateaux,* in *Capitalisme et schizophrénie 2*, Editions de Minuit, Collection "Critique", 1980, p XI.

[76] Jacques RANCIERE, *Le maître ignorant*, Paris, Editions 10-18, pages 19/20/64, 1987.

[77] Ib.

[78] Paul RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Editions Seuil, 2000.

des faits étudiés, ou indirecte, provenant des archives qui renvoient aux témoignages du passé, ou encore aux sources indirectes mobilisées (essais, ouvrages).[79]

Nous recherchons dès lors une confrontation de témoignages ou de postures dans des sphères distinctes de la société et estimons le recours au témoignage pleinement justifié, dans la mesure où notre objet d'étude n'est pas le passé, n'est pas le temps, ce sont plutôt « les hommes dans le temps » (P. Ricœur).

Aussi, nous questionnons les faits que nous mettons en lumière en nous efforçons de poser un projet d'explication ou l'émergence d'une nouvelle interrogation.

Dans le souci de mener à bien une problématisation philosophique plausible et légitime, une attention particulière est accordée à la posture spécifique du « chercheur/activiste »,[80] traitée dans le cadre des *Citizen Studies,* et plus largement aux questions posées par le cas de figure du chercheur « embarqué » ou la posture du praticien chercheur, traitée par une assez abondante, quoique récente, bibliographie.[81]

En effet, des formes d'association ou d'implication entre chercheurs et activistes d'une part et des deux figures combinées dans celle du chercheur/activiste d'autre part se développent de plus en plus dans le domaine de la recherche contemporaine.

Ces phénomènes se perçoivent avec acuité dans des expériences de démocratie participative, dans lesquels se nouent de nouveaux rapports entre société civile et autorités de l'État autour de thèmes très variés, liés le plus souvent à la montée en puissance de nouveaux groupes sociaux et à leurs revendications, notamment en termes de droits civiques, politiques, culturels, environnementaux, ce qui est le cas précisément dans l'objet philosophique qui nous occupe. [82]

Dès lors nous nous efforçons d'expliciter les logiques de collaboration, les ressorts et les registres de légitimations et les rapports de pouvoir qui se déploient dans le cadre de ses expériences.

Plus précisément, notre objet de problématisation étant un processus d'emblée « glocal »,[83] susceptible d'avoir des effets sur un système politique national, sont mis en

[79] Nous considérons le témoignage dans ses composantes narrative et rhétorique, résultant des intentions de « relater » de façon cohérente le fait en question, mais aussi de « convaincre » l'interlocuteur, qu'il soit réel ou fictif.

[80] Dont il a été question dans le colloque : *Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : liaisons dangereuses et relations fructueuses*, qui s'est tenu à l'Université Paris 8 en janvier 2015.

[81] Voir bibliographie en annexe 1.

[82] Ib.

[83] Sur les défis méthodologiques de la globalisation : Michel WIEVIORKA, Laurent LEVI-STRAUSS, Gwanaëlle LIEPPE (dir.), *Penser global. Internationalisation et globalisation des sciences humaines et sociales, Paris*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, pp12/13. Ulrick BECK, *La condition cosmopolite*

lumière les réseaux qui interagissent et qui peuvent, sous certaines conditions, devenir, par leur action collective, agents de transformation des institutions existantes.

Aussi, le recueil et la systématisation de données et des matériaux empiriques variés permettent l'analyse du positionnement et du rôle que jouent autant les élites uruguayennes que des groupes sociaux impliqués, saisis dans leurs interactions.

En dehors des études de population pris en compte dans notre thèse, la relative absence de données empiriques de première main (témoignages, études, enquêtes) relatives à la consolidation diasporique uruguayenne dans la période 1985 à 2015 nous a conduit à mettre en place un dispositif méthodologique expérimental.

Celui-ci nous a permis de recueillir, de compiler et d'analyser des résultats d'entretiens qualitatifs et d'une exploration spécifique sur un nombre limité d'interlocuteurs.

Notre intention était ainsi d'interroger les circulations et les articulations entre les élites qui disposent d'un certain pouvoir de décision ou d'influence en Uruguay et les protagonistes du processus de construction de la citoyenneté « de l'extérieur », qu'elles s'expriment en termes d'impulsion, de résistance, de dénégation ou de refus.

Nous associons ainsi des approches ascendante - *bottom up* - et une approche descendante - *top down* – afin de tenter de mettre en lumière les réseaux de pouvoirs et de contre-pouvoirs agissant dans le problème qui nous occupe, autant du centre vers la périphérie, que du haut en bas et réciproquement.

C'est ainsi que dans la recherche de matériaux empiriques de première main, ont été identifiées plus particulièrement les élites politiques et académiques d'une part et les groupes sociaux ayant traversé ou étant installés durablement dans des situations de migration d'autre part, pour constituer sur ces bases les échantillons de recherche.

Sur ces bases, nous présentons en annexe, le dispositif et les outils méthodologiques élaborés, les échantillons de recherche et les sources primaires et secondaires mobilisées.

---

et le piège du nationalisme méthodologique, in M. Wieviorka (dir.) *Sciences sociales et mutation*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2007, p. 223/236.

Les cartes de l'âme n'ont pas de frontières, je suis patriote de plusieurs patries.

Eduardo Galeano[84]

1ERE PARTIE - GEOPOLITIQUE D'UNE ABSENCE

Cette première partie porte sur « les circonstances » uruguayennes dans lequel l'objet de notre recherche relative à la citoyenneté extraterritoriale au prisme de la diaspora uruguayenne se déploie, afin de dessiner les contours de ce que nous appelons une « géopolitique d'une absence », dans ses multiples composantes, au travers de « pleins » et de « creux » où la présence/absence de « *los de afuera* » - émigrés, expatriés, anciens exilés-, peut être problématisée.

Le premier chapitre inscrit l'Uruguay « comme problème, »[85] dans la formule devenue classique de Alberto Methol Ferré (1967), interrogeant à la lumière des migrations la situation géographique du pays, ses repères géopolitiques, ses configurations spécifiques - culturelles, ethniques –, tout comme le contexte socio-économique des trente dernières années, dans le cadre de successives stratégies de développement déployées par les gouvernements en place dans la période considérée, et la chronologie politique enfin dans laquelle s'inscrit le déploiement d'une expérience extraterritoriale.

Le deuxième chapitre vise l'identification de la présence/absence de l'extraterritorialité dans les politiques publiques comme suit: politiques sociales au travers des interactions de l'État avec la société civile ; politique extérieure, plus précisément les stratégies des gouvernements successifs relatives à l'insertion internationale, en ce qui concerne les émigrés ; les programmes et les espaces universitaires publics ; l'émergence de la question diasporique et les politiques migratoires ; la politique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger et les politiques vers les professionnels hautement qualifiés.

Ce chapitre porte également sur les pratiques sociales du politique en Uruguay, abordées sous l'angle de la participation politique, examinée sous l'angle des opinions, des attitudes, des comportements à l'égard du politique dans le pays ; des attentes et des disputes démocratiques portées par des groupes sociaux ; de l'émergence d'un mouvement social extraterritorial non reconnu comme tel à ce jour dans le pays et des perceptions des élites et de l'opinion publique à l'égard de certaines questions diasporiques.

[84] Eduardo GALEANO, *El primer ciudadano ilustre del MERCOSUR*. Página 12, Ultimas noticias. 13 avril 2015. Document digital. URL : http://www.pagina12.com.ar/diario/ultimas/20-270415-2015-04-13.html. Consultation du 13 mars 2016.

[85] Alberto METHOL FERRE, *El Uruguay como problema*, Ed. Diálogo, 1967, Montevideo.

Le troisième chapitre porte sur le déploiement des institutions républicaines mis à l'épreuve par l'extraterritorialité : partant de l'évolution constitutionnelle des principes fondateurs, nous abordons ensuite les modifications du système électoral, les spécificités uruguayennes des notions de peuple, nation, corps électoral, nationalité, citoyenneté, pour enfin dessiner les contours en creux d'une citoyenneté extraterritoriale.

1. Chapitre 1. L'Uruguay comme problème

1.1.1. Repères liminaires[86]

Malgré ses 172 220 km2, la République Orientale de l'Uruguay se pense depuis sa création en 1830 comme un petit pays entre deux colosses : l'Argentine et le Brésil.

Avec une population peu nombreuse et vieillissante d'environ 3,4 millions d'habitants dans la période qui nous intéresse, l'Uruguay a muté de pays d'immigration depuis la conquête jusqu'au milieu du XXe siècle, à pays d'émigration à partir des années 1960.

Ainsi, environ 600 000 nationaux, soit autour d'un cinquième de la population, résident à l'étranger pendant des durées à géométrie variable : femmes et hommes, leurs enfants et leurs petits enfants : anciens exilés politiques ayant quitté le pays dans les années 1970 et 1980 ; migrants économiques partis par vagues successives en conséquence notamment des crises économiques successives ; expatriés au service notamment de l'État ; étudiants, notamment des niveaux master, doctorat, post doctorat.

Malgré l'ampleur du phénomène, nous posons que ces citoyens uruguayens épars dans le monde de façon durable, ne sont pas à ce jour pleinement intégrés dans la communauté civique et politique du pays à ce jour, leur prise en compte apparaît désormais en « clair-obscur » dans les reliefs et les profondeurs de ce que nous nommons une « géopolitique de l'absence ».

1.1.2. Un petit pays cale et carrefour entre deux géants [87]

La République Orientale de l'Uruguay[88] doit son nom à son implantation géographique, à l'ouest du fleuve du même nom.

D'une surface de 176 220 km2, l'Uruguay se situe en Amérique du Sud, entre les parallèles 30° et 35° latitude sud et les méridiens 53° et 58° longitude ouest, en zone tempérée de l'hémisphère sud.

[86] Voir carte en annexe III.
[87] Source : *Portal Uruguay,* et Service géographique militaire (SGM) Uruguay, information territoriale, Web institutionnel. URL : http://www.sgm.gub.uy/index.php/informacion-territorial/situacion-geografica, consultation du 18 mai 2015. Traduction par nos soins.
[88] Nom officiel depuis 1918.

Ses frontières au nord et au nord est limitent avec la République fédérale du Brésil ; à l'ouest avec la République Argentine au travers du *Río Uruguay* ; au sud avec le *Río de la Plata* et à l'est avec l'océan Atlantique.

Le paysage ne présente ni hautes montagnes ni larges plaines. Le point national le plus haut se situe à 513,6 mètres d'hauteur (*Cerro Catedral*).

Avec un dense réseau fluvial, l'Uruguay est traversé par de nombreux fleuves du versant atlantique qui constituent quatre bassins principaux, autour du *Río de la Plata,* du *Río Uruguay*, du *Río Negro* et de la *Laguna Merín*.

Le pays est organisé en 19 départements[89]: le *Departamento 20* désigne depuis 2005 de façon extra officielle le territoire virtuel dans lequel se déploie la population émigrée.

Alberto Methol Ferre,[90] et Arturo Ardao,[91] ont marqué plusieurs générations d'Uruguayens en énonçant « l'Uruguay comme problème» : clé de la *Cuenca del Plata*[92] et de l'Atlantique Sud, situé dans l'hémisphère sud de la planète, dominé par les océans où trois centres terrestres insulaires sont dispersés en dehors des zones du planète présentant une forte densité de population. [93]

Selon ces perspectives géopolitiques, l'Amérique latine est divisée en deux grandes zones, *la Cuenca Amazónica* (bassin amazonien) et la *Cuenca del Plata* (bassin du fleuve homonyme), constituant le déploiement « le plus prodigieux » de l'Amérique latine, de par notamment des potentialités des communications maritimes qu'elle possède.

Dans cet ensemble d'une surface supérieure aux quatre millions de kilomètres carrés, avec une population de plus de soixante millions d'habitants, réunissant l'Argentine, la Bolivie, le Brésil et le Paraguay, et même le Chili du coté pacifique, l'Uruguay est, selon la célèbre expression « *tapón y salida* », tampon et sortie.

Sans être une zone de transit, l'Uruguay des années 1960 était une enclave éloignée des circuits principaux du commerce mondial.

Cette relative faiblesse a été cependant pensée en force de ce pays, avec son potentiel d'énergie hydroélectrique, de communications maritimes, de connexion interne avec les pays de la *Cuenca del Plata*, zone éloignée à l'époque des conflits armés liés à la guerre froide.

---

[89] *Artigas, Salto, Paysandú, Río Negro, Soriano, Colonia, San José, Montevideo, Canelones, Maldonado, Rocha, Treinta y Tres, Cerro Largo, Rivera, Tacuarembó, Durazno, Flores, Florida.*

[90] Alberto METHOL FERRÉ, *El Uruguay como problema,* capítulo 5, § 11/12, in *El nuevo Uruguay internacional*, 1967, edición digital : URL : http://www.metholferre.com/obras/libros/capitulos/detalle.php?id=25 Traduction par nos soins.

[91] Arturo ARDAO, *La independencia del Uruguay como problema*, Cuadernos de Marcha 38, 1967.

[92] Bassin du Fleuve de la Plata.

[93] L'Australie et la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud et le Cône Sud latino-américain.

Depuis l'époque coloniale le réseau fluvial du *Río de la Plata* était le chemin par excellence pour atteindre le cœur du continent (Gil Munilla 1949). [94]

L'Uruguay a été défini traditionnellement comme un État « *cuña*», à la fois cale et levier, dont les potentialités historiques ont été trois, suivant Alberdi :[95] *la Banda Oriental*, dite solution argentine, *la Provincia Cisplatina,* dite solution brésilienne, et l'Uruguay, dite solution anglaise.

> Paradoxalement, c'est sur cette dernière que nous avons formé notre propre autonomie communautaire[96] … L'Uruguay n'est pas le fils de la frontière mais de la mer, et la mer était anglaise. Celle-ci avait besoin d'une ville hanséatique[97] : Montevideo et son territoire[98].

De nombreux historiens et essayistes, notamment Carlos Real de Azúa,[99] plus récemment le sociologue Gerónimo de Sierra,[100] ont précisé depuis les défis du développement et les opportunités offertes aux « petits » pays dans le contexte latino-américain et en particulier à l'Uruguay.

L'Uruguay est pensé traditionnellement en petit pays singulier dans le Cône Sud de l'Amérique du Sud : ayant obtenu son indépendance de la Couronne espagnole en 1811, le pays est issu ensuite de longs affrontements entre l'empire luso brésilien et les provinces argentines, il a forgé les institutions de la République laborieusement entre luttes fratricides de ses *caudillos* tout le long du XVIII siècle, pour construire patiemment une société moderne dite *batlliste* au début du XIXe siècle.

Les bons résultats socio-économiques consécutifs aux deux guerres mondiales ont permis la consolidation d'une démocratie durable, mise à l'épreuve cependant à partir des années 1960 par les effets dévastateurs des successives crises économiques et la crise politique et institutionnelle ayant abouti au coup d'État du 27 juin 1973 qui a instauré une dictature militaire, dont le régime autoritaire a duré jusqu'en 1985.

---

[94] Cité par l'auteur : Octavio GIL MUNILLA, *El Río de la Plata en la Política Internacional,* Editorial Escuela de Estudios Hispanoamericanos, Sevilla, 1949, p. XIX.
[95] Juan Bautista ALBERDI, *La guerra del Paraguay*, Asunción, Edición Intercontinental, 2012.
[96] Alberto METHOL FERRÉ, Ouvrage cité, §12. Traduction par nos soins.
[97] Les villes hanséatiques, all. *Hansestädte*, étaient des villes d'Allemagne, autrefois unies entre elles par une alliance commerciale dont l'origine remonte à un traité que conclurent, en 1241, les villes de Hambourg et de Lubeck, dans un but de protection et de garantie réciproques de leur commerce contre les pirates des mers du Nord, et contre les princes voisins de leurs territoires. Cette confédération prit le nom de *Hansa* (*Hanse* en français), qui signifie, en vieil allemand, alliance conclue pour une assistance réciproque. Source : Imago Mundi, Encyclopédie gratuite en ligne, URL : http://www.cosmovisions.com/monuVillesHanseatiques.htm
[98] Alberto METHOL FERRÉ, *El Uruguay como problema en la cuenca del Plata entre Argentina y Brasil*. Montevideo, Editorial Diálogo, 1967. p.10 et 20/21. Traduction par nos soins.
[99] Carlos REAL DE AZUA : *Las pequeñas naciones y el estilo de desarrollo constrictivo, in* Revista de la CEPAL n°4, Santiago 1977.
[100] Gerónimo DE SIERRA : *La especificidad de los países pequeños. El caso latinoamericano,* Nueva sociedad, Nº.136, 1995, p. 41/48.

Dès lors s'ouvre une phase de transition démocratique, qui marque le début de la période historique sur laquelle nous nous concentrons (1985/2015).

Ainsi, le pays s'est forgé un imaginaire collectif de petit pays, « tampon » entre deux influents géants, l'Argentine et le Brésil, zone d'entrée et de sortie dans le continent sud-américain, nous reviendrons sur ces questions notamment à la section 3.2.3.3.

1.1.3. Un peuple transplanté et une société multiculturelle

Classiquement décrit comme un pays à population plutôt homogène d'origine davantage européenne, l'Uruguay a été longuement classifié parmi les « pays transplantés ».

Des études plus récentes ont cependant apporté de nouveaux éclairages, démontrant que l'Uruguay contemporain repose sur une société multiculturelle et pluriethnique, dans laquelle les migrations internationales sont une composante fondamentale pour comprendre la constitution de la nation.

Darcy Ribeiro[103] a établi en 1970 une classification des pays extra européens suivant leur configuration historique, culturelle et ethnique, identifiant trois catégories : les peuples témoins, neufs et transplantés.

Les « peuples témoin » sont, selon cette classification, originaires de hautes civilisations anciennes contre lesquelles les Européens se sont confrontés, sans aboutir à leur assimilation : il s'agit des peuples hindous, musulmans, chinois, indochinois, japonais ; en Amérique font partie de ce premier groupe les peuples du Mexique, du Pérou, de la Bolivie et du Guatemala.

Les « peuples neufs » sont ceux qui émanent du métissage et du croisement culturel de Blancs, de Noirs, d'Indigènes : les peuples brésilien, colombien, vénézuélien et cubain.

Les « peuples transplantés », parmi lesquels les États-Unis d'Amérique, le Canada, la Nouvelle Zélande et l'Australie, ont été constitués par l'expansion des nations européennes dans des territoires d'outre mer, où, sans se mêler avec la population locale, ils reconstituaient leurs paysages et reprenaient leurs formes originales de vie ; plus tard, ces peuples se sont développés culturellement, en tant que « peuples blancs de l'outre mer ».

L'Argentine et l'Uruguay rentrent également dans cette catégorie, toujours suivant Ribeiro, quoique ils présenteraient tous les deux une différence significative par rapport aux précédents pays cités, car ils se seraient « européanisés » après structuration en tant que peuples métis, ayant construit leurs pays et obtenu leurs indépendances.

[103] Darcy RIBEIRO, *Las Américas y la Civilización: proceso de formación y causas del desarrollo cultural desigual de los pueblos americanos*, ECB, Río de Janeiro, 1970. Ceal, Buenos Aires, 1969. Einaudi, Turin, 1973. Dutton, New York, 1971. Suhrkamp, Frankfort, 1983.

Quarante ans plus tard, le premier rapport thématique portant sur le profil démographique et socio-économique de la population uruguayenne selon son ascendance raciale, reposant sur les données recueillies lors de l'enquête nationale élargie de 2006, réalisé en 2010 pour le compte de la CEPAL, conforte l'approche de Ribeiro.[104]

Il est précisé dans ce rapport que la population uruguayenne se caractérise par une composition ethnique et raciale largement homogène, comme conséquence des apports migratoires européens dans le processus de peuplement et d'une précoce extermination des populations indigènes qui s'est produite lors de la colonisation espagnole.

Ces processus ont donné comme résultat une population uruguayenne contemporaine très largement blanche, d'origine européenne, malgré le substrat natif d'indigènes, de migrants d'origine *guarani* [105] et frontaliers, notamment d'origine argentine et brésilienne, devenus des esclaves à l'époque coloniale, sur lequel la immigration européenne s'est établie dans le territoire (Pellegrino 2003).[106]

Felipe Arocena et Sebastián Aguiar[107] ont cependant mis en discussion l'historiographie uruguayenne classique, qui, selon les auteurs, a trop mis en exergue, à tort, un pays européanisé, sans population native, dépourvu d'héritage des populations natives, présentant une faible population afro descendante et homogène culturellement.

Ainsi, prenant appui sur des recherches contemporaines réalisées dans la décennie de 1990 et des études ADN développées en 2005,[108] il est estimé[109] qu'il y a dans la population uruguayenne un apport génétique indigène de 10%, avec des différences marquées dans certains départements (par exemple, dans le département de Tacuarembó, dans le nord-est du pays, ce taux s'élève à 20%, tandis que à Montevideo il est de seulement 1%).

Dans ce cadre, l'apport génétique africain a été évalué pour le pays à 6% (il est de 15% à Tacuarembó et de 7% à Montevideo).

---

[104] Marisa BUCHELI & Wanda CABELLA, *El perfil demográfico y socioeconómico de la población uruguaya según su ascendencia racial, Encuesta nacional ampliada 2006*, Rapport thématique 2006, publié en *Notas de población* n° 91, CEPAL, 2010, p. 167. Traduction par nos soins.

[105] « Individu et peuple, divisé dans de nombreux groupes, s'étendait de l'Amazonie au Rio de la Plata ». Extrait et traduit du Diccionario de la Real Academia española, URL : http://lema.rae.es/drae/?val=guarani

[106] Adela PELLEGRINO, *Caracterización demográfica del Uruguay*, Montevideo, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República/Fondo de Población de las Naciones Unidas (UNFPA), 2003.

[107] Felipe AROCENA & Sebastián AGUIAR, éditeurs, *Multiculturalismo en Uruguay*, Montevideo, Département de sociologie, Faculté de sciences sociales, Université de la République de l'Uruguay, 2007, pages

[108] Analyses génétiques d'ADN et études sur la tâche mongole ont confirmé la proportion de descendants de natifs et d'afro descendants dans la population uruguayenne.

[109] Mónica SANS, *Raza, adscripción étnica y genética en Uruguay,* Ed. Runa, Vol. XXX, Nº 2, 2009, Universidad de Buenos Aires, p. 163/174.

> Nonobstant, la faiblesse démographique de ces groupes, et l'accent modernisateur du projet du *batllismo* [110] mis dans la construction d'une société intégrée et dans laquelle prédominent les classes moyennes, aux dépens de l'effacement des différences sociales, religieuses et ethniques, ont contribué à consolider une auto-image collective homogène et généralement européenne (Arocena & Aguiar, 2007).[111]

Ce n'est ainsi que vers la fin du XXe siècle que la ethno histoire, la archéologie et l'anthropologie biologique ont mis en lumière le rôle du métissage dans la conformation de la population uruguayenne, jusqu'à là peu pris en compte par les courants dominants de l'historiographie nationale (Cabrera & Curbelo 1988, Sans et Al. 1997).[112]

Marisa Bucheli et Wanda Cabella[113] affirment cependant que malgré la contribution de ces nouvelles interprétations des processus du peuplement du territoire et d'extermination des cultures natives, il est admis qu'une longue série de défaites biologiques et culturelles initiées du temps de la conquête, ont abouti à une précoce disparation de cultures indigènes.

Les « *conquistadores* » (conquérants) espagnols tout d'abord et, à partir du XVIII siècle, les « *gauchos*»[114] se sont battus avec succès avec les groupes aborigènes pour l'espace, les ressources et le potentiel reproductif du territoire.

Ainsi, la massacre de *Salsipuedes*, accomplie par les forces militaires du premier gouvernement indépendant, a couronné l'annihilation des cultures indigènes qui a duré trois siècles (Bracco 2004).[115]

En complément, suivant les données relatives à l'ascendance recueillies dans l'enquête nationale 2004, un total de plus de 550 000 Uruguayens d'origine hétérogène est estimé - sans compter les descendants d'espagnols et d'italiens -, se distribuant majoritairement, par ordre décroissant, en afro descendants (309 000) ; descendants de natifs (153 000) ; de libanais (50 000) ; de juifs (20 000) ; d'arméniens (16 000) ; de suisses et de russes (10 000) ; de péruviens (2 500), de palestiniens (500), sans qu'ils aient pu répertorier à l'époque les descendants de japonais, anglais et autres (Arocena & Aguiar, 2007).

Ainsi, d'après les recherches citées, l'Uruguay constitue une société largement multiculturelle, contrairement à l'image largement répandue de société homogène et largement

[110] Courant du Partido Colorado et doctrine émanant de la pensée et de l'action politique de José Batlle y Ordóñez (1856/1929).
[111] Ouvrage cité, p. 8.
[112] L. CABRERA & M.C. CURBELO, *Aspectos sociodemográficos de la influencia guaraní en el sur de la antigua Banda Oriental*, *Anales del VII Simposio Nacional de Estudos Missioneros*, Santa Rosa, Río Grande do Sul, 1988.
[113] Marisa BUCHELI & Wanda CABELLA, *El perfil demográfico y socioeconómico de la población uruguaya según su ascendencia racial, Encuesta nacional ampliada 2006*, Rapport thématique 2006, in *Notas de población* n° 91, CEPAL, 2010.
[114] *Gaucho* : terme désignant les gardiens des troupeaux en Uruguay notamment.
[115] D. BRACCO, *Charrúas, guenoas y guaraníes. Interacción y destrucción : indígenas en el Río de la Plata*, Linardi y Risso, Montevideo, 2004.

européanisée [116] : l'Uruguay ne peut-il pas être pensé dès lors en pays cosmopolite, imprégné de coutumes, langages, religions, traditions hétérogènes, issues de différentes collectivités ?

Javier Taks[117] affirme que l'idée force d'un Uruguay constituant une unité politique et culturelle, résultat unilatéral de la immigration européenne, s'est affaiblie lentement pour deux raisons.

L'auteur souligne d'une part les conclusions d'études des populations évoquées précédemment relèvent des traces de métissage plus élevées que ce qui est socialement imaginé, suscitant une réflexion nouvelle sur les origines amérindiennes et africaines, aux cotés des origines européennes, en ce qui concerne notamment l'organisation sociale et des aspects symboliques et culturels.

Taks signale d'autre part que les soldes migratoires négatifs constatés tout le long de la deuxième partie du XXe siècle, avec des fortes vagues d'expulsion d'Uruguayens pour des raisons économiques ou politiques, ont lentement transformé l'idée de pays d'immigrants en pays d'émigrants.

1.1.4. Un pays expulseur en contexte de mondialisation [118]

L'Uruguay est ainsi un petit pays dans le contexte latino-américain : sa population en 1985 était de 2 955 241 habitants, pour atteindre 3 286 314 millions d'habitants en 2011, dont 3 110 701 font partie de la population urbaine[119], suivant les données du dernier recensement dont les données sont disponibles.[120]

Suivant ainsi une tendance d'augmentation modérée, selon la Banque Mondiale, la population totale de l'Uruguay en 2014 atteignait 3 419 millions de personnes.[121]

Ainsi, dans la période qui nous occupe (1985/2015), la population dans le pays n'a pas varié fondamentalement.[122]

L'Institut national de statistique a réalisé des études permettant d'affiner l'évolution du volume de la population et la tendance en termes de croissance de celle-ci, mettant en évidence l'incidence des flux migratoires.[123]

---

[116] Ouvrage cité, p. 221.
[117] Javier TAKS, *Migraciones internacionales en Uruguay: de pueblo trasplantado a diáspora vinculada,* Revista Theomai, n°14, Edu-Ar, Buenos Aires, 2006, p. 139.
[118] Les tableaux et graphiques correspondants sont présentés en annexe III.
[119] *Instituto nacional de estadística, Censo 2011.* URL : http://www.ine.gub.uy/censos2011/resultadosfinales/totalpais.html. Consultation du 5 août 2015.
[120] *Instituto nacional de estadística, Censo 2011.* URL : http://www.ine.gub.uy/socio-demograficos/pobhogyviv2008.asp. Consultation du 5 août 2015.
[121] Banque Mondiale. URL : http://datos.bancomundial.org/pais/uruguay. Consultation du 5 août 2015.
[122] Selon les données systématisées issues des recensements dans la période, la population était de 3 241 003 habitants en 2004 et de 3 163 763 en 1996. Source : *Instituto nacional de estadística, Censo 2011.* Document digital. URL : http://www.ine.gub.uy/socio-demograficos/pobhogyviv2008.asp. Consultation du 5 août 2015.

Ainsi, prenant en compte les données citées, il a été établi que l'Uruguay a doublé sa population en trente ans au début du XXe siècle.[124]

Le taux de croissance de la population met en évidence les flux migratoires d'entrée et de sortie de personnes : dans les périodes d'après guerre mondiale, un accroissement important de la population est registré, comme conséquence de l'immigration de provenance européenne ; la baisse significative de la population constatée dans les années 1970 est due à l'impact de l'émigration.[125]

De même source, il est observé que l'expansion de la population a été accompagnée d'un vieillissement démographique progressif, en effet, la population du groupe de moins de 15 ans n'a cessé de diminuer.[126]

Le pays présente par ailleurs une population majoritairement urbaine, le département de Montevideo, la capitale, réunit, prenant en compte les chiffres du recensement de 2011, 1319108 habitants, soit 40% de la population, suivi du département limitrophe de Canelones dont la population lors du recensement cité était de 520 187 habitants.[127]

Ainsi, les données établies en 2000 permettent de situer l'Uruguay dans le monde à la même époque[128] : le taux annuel moyen de croissance de la population dans la période 1995/2000 est estimé pour l'Uruguay à 0,6%, soit la moitié du taux mondial (1,3%) ; le pourcentage de moins de 15 ans est de 25%, des plus de 65 ans est de 13% ; la population urbaine est estimée à 92% de la population totale dans la période en question.

Dès lors, l'Uruguay se présente comme un cas atypique dans la région, se rapprochant des résultats des pays dits développés.[129]

Selon les données de la Banque Mondiale pour l'année 2013,[130] le PIB est de 55,71 milliards de dollars américains pour une population de 3,407 millions d'habitants, sans inclure les nationaux expatriés, faute de données ; l'INB *per capita*[131] est de $ 16 360,[132] ce qui rapproche l'Uruguay des pays de l'OCDE[133] à revenu *per capita* élevé.

---

[123] *Población, Instituto nacional de estadística*, document digital, date non disponible. URL : http://www.ine.gub.uy/biblioteca/Variables%20siglo%20xx/parte1texto2.pdf. Consultation du 7 août 2015.
[124] En 1900 la population a été estimée à 925 884 personnes, en 1930 à 1 875 000. Source : ouvrage cité, p.1.
[125] En 1975, 12% de la population avait émigré. Source : ouvrage cité, p. 1
[126] A titre d'illustration: de 41% en 1908 il est passé à 25% en 1996. Source : ouvrage cité, p. 2.
[127] Source : ouvrage cité, p. 2.
[128] Source : ouvrage cité, p. 7.
[129] Voir le tableau récapitulatif en annexe III.
[130] Banque Mondiale, URL : http://datos.bancomundial.org/pais/uruguay. Consultation du 5 août 2015.
[131] Anciennement PIB (produit intérieur brut).
[132] Banque Mondiale. Document digital. URL : http://datos.bancomundial.org/indicador/NY.GNP.PCAP.CD/countries/UY--XR?display=graph. Consultation du 5 août 2015.
[133] Organisation de coopération et de développement.

Le ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national n'a pas cessé de diminuer depuis 2009 (où il atteignait 21%) pour s'établir à 11,5 en 2013.[134]

Le taux d'alphabétisation est très élevé (98%), l'espérance de vie est également très élevée (77 ans en 2013).[135]

L'Uruguay est par ailleurs un pays laïc depuis 1918.

La migration internationale a été ainsi une composante fondamentale de l'histoire de la population uruguayenne ; l'origine de la nation repose sur les courants migratoires, acteurs de la croissance du pays et de son enrichissement culturel, dont l'analyse ne fait pas l'objet spécifique de cette recherche.

Composée par des vagues successives de départs, la diaspora uruguayenne est composée de catégories très variées de groupes étaires et sociales.

Les travaux réalisés dans le cadre du programme de population de la Faculté des Sciences sociales, Université de la République de l'Uruguay, sous la direction d'Adela Pellegrino, décrivent et analysent depuis plusieurs années déjà les caractéristiques majeures des flux migratoires en Uruguay.

Le profil migratoire de l'Uruguay (Pellegrino, 2011), réalisé dans le cadre du programme *Población* de l'Université de la République pour le compte de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dessine les contours de l'impact du profond changement de la structure migratoire du pays qui se produit progressivement au cours des cinquante dernières années.[136]

Dans ce rapport, les processus et les profils migratoires uruguayens sont compris dans le cadre d'une évolution de pays récepteur d'immigrants d'origine majoritairement européenne, vers un pays éjecteur de migrants, confronté à un important défi démographique, lié à une population vieillissante.

Le rapport souligne néanmoins que jusqu'à la moitié du XXe siècle, l'Uruguay présentait des soldes migratoires positifs, ayant accueilli des contingents d'immigrants européens qui ont impacté profondément le pays du point de vue démographique, social et culturel ; ce processus s'est poursuivi jusqu'à 1930 et eût un dernier pic pendant les années 1950 et début des années 1960.

---

[134] Données Banque Mondiale relatives à l'Uruguay, document digital, consultation du 7 août 2015: URL : http://donnees.banquemondiale.org/pays/uruguay

[135] Banque Mondiale. Document digital. URL : http://datos.bancomundial.org/indicador/SP.DYN.LE00.IN/countries/UY--XR?display=graph. Consultation du 5 août 2015.

[136] Source principale : Adela PELLEGRINO (dir.), *Perfil migratorio de Uruguay*, 2011. Programa de Población, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, para la Organización Internacional de Migraciones (OMI).

Mais dans la deuxième moitié du XXe siècle le solde migratoire de l'Uruguay est devenu négatif, modifiant ainsi profondément le profil migratoire du pays.

En parallèle à l'approfondissement de la crise économique, sociale et politique qui aura comme corollaire le coup d'État de 1973, s'amplifie à partir des années 1960, le départ de forts contingents d'Uruguayens vers les pays de la région notamment, les États-Unis d'Amérique, l'Europe et l'Australie.

De nouvelles vagues de départs se sont produites en 1982 et 2002, de manière concomitante avec les pics de crise économique.

Suivant les données disponibles en 2011, le stock cumulé d'Uruguayens résidents à l'étranger qui n'étaient pas retournés au pays à l'époque était évalué à environ 15% du total de la population recensée en Uruguay en 1996 ; 117 000 émigrés supplémentaires ont été recensés dans la période 1997/2004 ; le stock cumulé d'émigrés aurait atteint ainsi 18% de la population.

Plus récemment, en parallèle à une importante croissance économique, accompagnée d'un faible taux de chômage, ont été observés des indicateurs d'une augmentation significative de retours, processus qui avait déjà été constaté dans la période 1985/1989, avec le retour à la démocratie.

Ces données sont cependant assez récentes, c'est pourquoi il n'est pas encore possible d'affirmer que ce processus se consolidera dans un avenir proche.

Dans un contexte de deuxième mondialisation (Berger, 2003)[137], déployée dans la période sur laquelle notre thèse se focalise (1985/2015), l'évolution de l'économie en Uruguay présente également des dissonances avec les pays de la région.[138]

Elle a eu des effets considérables sur les flux migratoires de la période, comme nous le verrons dans le développement de la chronologie marquant la construction d'une citoyenneté extraterritoriale, dans le sous-chapitre suivant.

L'Uruguay a diminué progressivement le gap qui le séparait des pays développés en termes de ressources : l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) reposant largement sur l'augmentation des exportations et le dynamisme de l'investissement, une forte amélioration de la productivité et l'accroissement de la demande interne.

Dès lors, le pays est engagé dans la voie du changement structurel au travers d'une structure productive plus diversifiée, un meilleur enchaînement entre les secteurs et les filières,

[137] Suzanne BERGER, *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*. Coédition Seuil/La République des Idées, Paris, 2003.

[138] Source principale : Danilo ASTORI, *La economía uruguaya: situación actual y perspectivas situación actual y perspectivas a mediano plazo,* Ministerio de economía y finanzas, 2013. Institut Interaméricain de Coopération en Agriculture, Montevideo, 22 août 2013.

un emploi plus productif, mieux rémunéré et de meilleur qualité, et davantage de connaissances appliquées à la production, dans le postulat qu'une croissance mieux équilibrée et l'insertion dans des marchés internationaux à croissance rapide et durable permettraient un meilleur bien être pour la population.

L'Uruguay a atteint en 2012 une croissance de 3,9%, nettement supérieur à celle enregistrée par ses voisins l'Argentine et le Brésil.

En termes d'indicateurs sociaux, il est constaté dans la dernière décennie une diminution d'un tiers de la pauvreté, dont le taux passe de 39.9% en 2004 à 13,1% en 2012, avec des résultats particulièrement significatifs en ce qui concerne l'indice de pauvreté de jeunes de moins de 14 ans et d'enfants de moins de 5 ans, dont les taux de pauvreté passent de plus de 60% à environ 25% ; le taux d'indigence présente également une baisse considérable, passant de 4,7% en 2004 à 0,6 en 2012.

Le taux d'emploi se maintient entre 2010 et 2013 à des niveaux élevés et le taux de chômage se maintient dans des minimums historiques.

La distribution des ressources est enfin, en fin de période considérée, la plus équitable des trente dernières années, où il est possible de constater que l'indice de Gini suit une tendance globalement descendante, pour se situer à son niveau le plus bas en 2012 (0,38).

1.1.5. Une extraterritorialité inscrite dans une chronologie politique[139]

La problématisation philosophique de l'extraterritorialité et de la construction d'une citoyenneté diasporique étant encore inédite à ce jour en Uruguay, nous nous proposons de la développer en partant d'une chronologie politique, dans le but de l'inscrire dans des cycles politiques au sein desquels elle s'est déployée.

Nous rappelons autant les stratégies de développement mises en œuvre par les gouvernements successifs que des faits marquants ; les caractéristiques des flux migratoires principaux dans chaque cycle ; les traités et les conventions internationaux signés et/ou mis en application relatifs aux migrants ; les politiques publiques mises en œuvre en ce qui concerne la diaspora ; les débats parlementaires relatifs notamment au vote extraterritorial et les initiatives de la société civile.

En effet, la chronologie politique de la période 1985/2015 de l'Uruguay a été traversée par « le dilemme de la double transition » comme bien d'autres pays latino-américains (Dabène, 1997).[140]

[139] Voir tableau de synthèse en annexe IV.

> Pendant la décennie 1980, l'Amérique latine a entrepris en même temps des réformes politiques et économiques d'envergure. La transition vers la démocratie s'est accompagnée d'un changement de modèle de développement économique, ce qui pose de très nombreux problèmes, notamment de temporalité. Dans le contexte de la crise économique déclenchée par le second choc pétrolier de 1979, tous les pays d'Amérique latine ont dû affronter le dilemme de la double transition : comment faire pour mener à bien des réformes économiques rendues indispensables par la crise de la dette, sans que leur impopularité due à leur coût social sape toute chance de consolidation démocratique ? Différents scénarios ont été adoptés pour faire face à ce dilemme. Le modèle général est finalement le même pour tous les pays, mais les séquences se sont enchaînées de façon différente, en fonction des conditions dans lesquelles se sont déroulés les transitions et/ou des choix faits par les gouvernements. Deux catégories de pays peuvent être distinguées. Certains, au moment de leur transition, ont eu à gérer un lourd passif, parce que les militaires avaient abandonné le pouvoir laissant derrière eux une situation économique très dégradée. D'autres, à l'inverse n'ont pas connu ce genre de difficultés.[141]

L'Uruguay ne fait pas partie de l'échantillon de pays latino-américains dont la transition a fait l'objet d'une étude de cas dans le cadre de la recherche citée.

Cependant, nous affirmons que le pays peut être situé dans la première catégorie identifiée par Olivier Dabène : l'Uruguay a en effet fait face à un lourd passé hérité de la décennie de dictature militaire (1973/1985).

Ainsi, dans la période qui nous occupé, nous distinguons un cycle « néolibéral » (1985/2005) et un cycle « progressiste » (2005/2015).

Les questions diasporiques et les politiques publiques de liaison avec les Uruguayens à l'étranger ont subi ainsi des inflexions et des transformations, fruits des tensions entre les partis politiques qui ont porté deux projets largement opposés d'une part et des circulations, articulations et conflits entre les acteurs impliqués (société civile, système politique).

Antécédents

Partant d'antécédents puisés dans l'après deuxième guerre mondiale, nous soulignons sur le champ international, l'importance de la ratification par l'Uruguay de nombreux traités dans le champ qui nous occupe.[142]

---

[140] Olivier DABENE, *La région Amérique latine. Interdépendance et changement politique.* Presses de Sciences Po, Paris, 1997.

[141] O. DABENE, Ouvrage cité, p. 317.

[142] Ratification en 1948 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Nations Unies) et de la Déclaration américaine des droits et des devoirs de l'homme, approuvée par la IXème Conférence internationale américaine de Bogotá. Ratification en 1970 du Pacte international des droits civiques et politiques (Nations Unies 1969). Loi d'application N° 13751.

L'Uruguay de la deuxième moitié du XXe siècle est marqué au plan intérieur par une progressive détérioration de la qualité de vie de « la Suisse des Amériques » des années 1950, culminant en fortes vagues de crise économique réveillant intenses luttes populaires, conflits et troubles dans le courant des années 1960.

Ainsi, l'Uruguay a plongé dans un régime dictatorial qui s'est étendu de 1973 à 1985, en conséquence, les années 1970 ont vu l'émergence d'une longue résistance populaire, le déploiement de l'exil et des activités politiques de nombreux collectifs uruguayens à l'étranger, notamment en appui à la résistance locale.

L'accroissement de l'émigration économique s'est accentué progressivement avec un maximum de départs en 1982, concomitant à un pic de crise économique et financière.

En ce qui concerne la société civile, nous nous attardons dans les pages qui suivent plus particulièrement sur l'arrivée des enfants de l'exil en 1983, en tant qu'acte majeur ayant permis la soudaine irruption de l'exil politique dans les rues de Montevideo, qui subissait encore la dictature.[143]

Retour en démocratie et transition post dictatoriale - 1985/1995

Le retour en démocratie de l'Uruguay s'est étendu en une longue transition post dictatoriale, le long des présidences du Dr. Julio Maria Sanguinetti, du *Partido Colorado* (1985/1990) et du Dr. Luis Alberto Lasalle Herrera, *Partido Nacional (1990/1995).*

La période est caractérisée à la fois par le retour de nombreux exilés, et l'installation en parallèle dans la durée d'anciens exilés dans leurs pays d'accueil, le démarrage de programmes de liaison avec la diaspora[144] et la ratification de la Convention Américaine des Droits de l'Homme au sein de l'Organisation des États américains (OEA), appelée « Pacte de San José ».

Divers programmes de liaison ont vu le jour (Aguiar et autres, 1990:28 ; Taks, 2006).

La Commission pour les retrouvailles des Uruguayens de 1983 constitue le premier antécédent systématisé par de sources convergentes, suivi du service œcuménique pour la réintégration créé en 1984 et du programme de retour des exilés de 1985 ; la commission nationale de retour, née la même année, a prolongé ses activités jusqu'en 1990.[145]

---

[143] Pour la période 1973/1985 : création et le développement de filières à l'étranger d'organisations politiques et d'associations solidaires ; la participation à des réseaux transnationaux de défense des droits de l'homme ; le déploiement de collectifs solidaires et des réseaux d'appui aux activités politiques et associatives au pays.

[144] Création de la commission nationale de retour en 1985 et mise en œuvre du programme national de retour d'exilés (20 000 bénéficiaires) de 1985 à 1994.

[145] Sources principales: Javier TAKS, «*Migraciones internacionales en Uruguay: de pueblo trasplantado a diáspora vinculada*», en Theomai, ‹http://revista-theomai.unq.edu.ar/NUMERO14/contenido_14.htm›., p.146, 2006. César AGUIAR, Augusto LONGHI, Estela MÉNDEZ: *Reinserción laboral de los migrantes de retorno al Uruguay, en: La migración de retorno.* Montevideo, CIEDUR/FCU, p. 28, 1990.

De nombreuses initiatives académiques relatives à la diaspora ont vu le jour pendant cette période [146] ; un premier projet de vote extraterritorial a été présenté par le député socialiste Eduardo Jaurena en 1988 ; un premier site Internet diasporique (laredota.com) a été répertorié (Pellegrino, 2003),[147] concomitant avec la montée en puissance des associations thématiques.

Continuité démocratique mise à l'épreuve - 1995/2005

La décennie se caractérise par une continuité démocratique mise à l'épreuve par les successives crises économiques ayant eu comme conséquence des vagues d'émigration de caractère économique.

La période concerne les présidences du Dr. Julio María Sanguinetti, du *Partido Colorado* (1995/2000) et du Dr. Jorge Batlle du *Partido Colorado* également (2000/2005), qui ont mis en place des gouvernements d'orientation conservatrice/ libérale.

Dans ce contexte, l'Uruguay a ratifié néanmoins en 1999 la Convention internationale pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles et a promulgué la loi n° 17107[148], entrée en vigueur le 1er juillet 2003.[149]

La période a été marquée par ailleurs par l'émergence des premiers programmes de liaison avec les nationaux à l'étranger, notamment avec les professionnels hautement qualifiés, initié en 2001 ; la création d'une commission de liaison et d'un comité de conseil.

Successives tentatives législatives pour la mise en œuvre du vote extraterritorial ont échoué dans la période (1997, 2000, 2003).[150]

En ce qui concerne les faits marquants dans la période impliquant la société civile, nous soulignons le projet « Penser la diaspora »,[151] qui a donné lieu à des journées dédiées, auxquelles nous consacrons un développement spécifique (section 3.3.2.2.).

---

[146] Création en 1985 du Centre uruguayen d'études interdisciplinaires, Faculté d'Humanités et Sciences de l'Education, Université de la République. A partir de 1990, le programme de développement des sciences de base de l'Université de la République, créé en 1986 (PEDECIBA) mobilise des fonds pour favoriser le retour d'universitaires. Création en 1991 d'un programme portant sur la population au sein de l'unité multidisciplinaire, Faculté des Sciences sociales, Université de la République. Création en 1993 du Centre d'études Interdisciplinaires portant sur les migrations (CEINMI), Faculté d'Humanités et Sciences de l'Education, Université de la République.

[147] Sans qu'il soit possible actuellement de vérifier son existence à l'époque.

[148] Archives nationales digitales. URL : http://uruguay.justia.com/nacionales/leyes/ley-17107-may-21-1999/gdoc/. Consultation du 18 octobre 2016.

[149] Source : archives en ligne. URL : biblio.juridicas.unam.mx/libros/8/3516/21.pdf. Consultation du 18 octobre 2016.

[150] 1997. Projet de loi. Droits et obligations des Uruguayens résidents à l'étranger. Juin 2000. Projet de loi présenté par un groupe de députés. Novembre 2000. Projet de loi présenté par un groupe de députés. Novembre 2000. Session de la Chambre de députés dédiée à l'émigration. 2001. Installation d'une commission spéciale pour l'étude de solutions législatives. Juin 2003. Projet de loi présenté par Walter Pesqueira.

[151] Archives personnelles de Sylvia Dutrenit Bielous, à qui nous remercions vivement la transmission de fichiers digitaux reçus par courrier électronique le 10 et le 20 mai 2016.

Par ailleurs, les années 2000 ont vu l'émergence de sites internet, bulletins d'information, médias consacrés aux Uruguayens à l'étranger. [152]

Problématisations démocratiques en expansion économique - 2005/2015

Le cycle dit « progressiste », que nous énonçons en tant que « démocratisation de la démocratie », s'est déployé en une décennie d'expansion économique, mise à l'épreuve par des attentes (satisfaites ou insatisfaites) de groupes sociaux spécifiques, notamment de la diaspora éparse durablement dans le monde.

Pour la première fois dans l'histoire uruguayenne les deux partis traditionnels ont été vaincus par trois fois successives en élections nationales, permettant ainsi trois présidences successives du *Frente Amplio*, celles du Dr. Tabaré Vázquez (2005/2010), de José Mujica (2010/2014), et enfin le retour de Tabaré Vázquez élu en novembre 2014 pour la période 2015/2020.

Les flux migratoires se caractérisent dans la période par une augmentation progressive des retours, en conséquence notamment de la crise financière et économique mondiale de 2008 dans les principaux pays récepteurs hors région, notamment l'Espagne et les États-Unis d'Amérique.

L'arrivée annuelle de forts contingents de touristes natifs fait de la diaspora la 3^{e} source de tourisme après l'Argentine et le Brésil.

L'Uruguay a ratifié de nombreuses conventions et accords bilatéraux et multilatéraux dans le cadre régional du MERCOSUR en différents domaines, plus particulièrement dans le champ qui nous occupe, en ce qui concerne la « citoyenneté régionale ».

La période progressiste a été riche en développement de politiques publiques, dont les principales évolutions et les transformations sont plus particulièrement développées dans le sous-chapitre suivant (1.2.1.).

Les initiatives législatives pour la mise en œuvre du vote extraterritorial n'ont pas été cependant couronnées de succès :

- 2005. Examen du projet de vote par correspondance dans la commission de constitution, codes, législation générale et administration.[153]
- 2009. Plébiscite défavorable au vote par correspondance.
- 2013. Constitution d'une commission bicamérale pour examiner la question du vote extraterritorial.

[152] Autres sources : voir annexe I.
[153] Consultations de constitutionnalistes éminents : Miguel Ángel SEMINO, Martín RISSO FERRAND, Alberto PEREZ PEREZ, Horacio CASINELLI MUÑOZ, entre autres.

- 2014. Introduction dans le système parlementaire d'un projet de vote consulaire par Ernesto Agazzi, sénateur du Front élargi, non présenté à l'Assemblée à ce jour.

Malgré ce contexte incertain dans le système politique en ce qui concerne le vote extraterritorial, la société civile à l'étranger n'a pas cessé d'accroître son interconnexion, de promouvoir dans le pays ses réclamations et de tenter de mieux faire connaître ses réalités, dans le cadre d'un processus d'institutionnalisation de ses organisations :

- 2005/2006. Emergence des premiers conseils consultatifs d'Uruguayens à l'étranger.
- 2006/2015. Création de 44 Conseils Consultatifs ; réalisation de six rencontres mondiales et de quatre rencontres régionales.
- 2008. Règlementation des Conseils Consultatifs, revue en 2011.[154]
- 2009. Participation active de nombreux collectifs à l'étranger à la campagne pour le vote par correspondance de 2009 et création d'une coordination pour le vote extraterritorial à Montevideo.
- 2012. Création de la coalition internationale *Ronda Cívica por el voto en el exterior*, de plateformes et de commissions pour la défense du vote extraterritorial.
- 2012, 2013, 2014. Réalisation de journées citoyennes de la diaspora et d'autres événements et interventions en Uruguay et dans le monde.
- 2013. Premier rapport thématique portant sur le vote extraterritorial, réalisé par l'Institution nationale des droits de l'homme.
- 2014. Intégration de rapports/recommandations pour la mise en œuvre du vote extraterritorial et d'une politique durable de liaison intégrés dans le système des Nations Unies (examen périodique universel des droits de l'homme et auprès du rapporteur spécial aux migrants) par l'Institution nationale des droits de l'homme et par la coalition *Ronda Cívica Uruguay.*

Ainsi, dans cette période, la société civile a mené à bien de nombreuses actes citoyens pour le vote extraterritorial, la promotion de la culture uruguayenne, la solidarité avec des œuvres sociales au pays, la coopération scientifique de collectifs de nationaux à l'étranger et au-delà, la diaspora uruguayenne fait preuve par ailleurs d'une citoyenneté « ordinaire » que nous interrogeons plus spécifiquement dans la troisième partie de notre thèse.

1. Chapitre 2. Présence/absence de l'extraterritorialité

Dans ce chapitre nous interrogeons les articulations et les circulations entre politiques publiques uruguayennes prenant en compte - ou non - la diaspora ; les pratiques sociales du

[154] Source : archives nationales digitales. URL : https://www.impo.com.uy/bases/decretos/559-2008. Consultation du 14 octobre 2016.

politique, puis nous interrogeons les institutions républicaines en ce qui concerne la prise en compte - ou non – de l'extraterritorialité.

1.2.1. Articulations et circulations de politiques publiques avec la diaspora

Quelles stratégies nourrissent des politiques publiques, quelles priorités de développement, quelles programmes universitaires publics se sont développés dans le pays prenant en compte - ou pas - le déploiement diasporique ?

Nous traitons ainsi dans ce sous-chapitre les questions relatives aux politiques sociales, à la politique extérieure, aux programmes et espaces universitaires publics alimentant les politiques migratoires et de liaison avec les nationaux à l'étranger, pour nous attarder plus particulièrement sur les questions soulevées relatives aux professionnels hautement qualifiés.

1.2.1.1. Politiques sociales et société civile [155]

Nous abordons cette question dans le sillage du philosophe allemand contemporain Jürgen Habermas, pour qui «la politique sociale au sens large s'étend à tout l'éventail de prestations fournies par les organisations et les services qui apportent des biens collectifs et contribuent à la mise en œuvre de conditions de vie d'ordre social, naturel et culturel ; il s'agit de ce point de vue de préserver du déclin l'urbanité et, d'une façon générale, l'espace public d'une société civilisée. » [156]

Cette perspective nous permet de considérer ainsi les politiques sociales en tant que « valeur d'usage monnayé » par le citoyen, expression tangible de ses droits sociaux, économiques et culturels qu'ils soient pleinement pris en compte ou pas par l'État .

Une lecture attentive des variations des politiques publiques et de la participation de la société civile dans les problèmes la concernant permet ainsi de notre point de vue de mieux cerner les tendances et les défis auxquels sont confrontés les nationaux à l'étranger dans la période qui nous occupe, et de tenter d'identifier leur présence/absence dans le pays.

Nous évoquons ici les grandes lignes des processus, autant des politiques publiques que des mouvements sociaux à l'œuvre, en focalisant précisément sur le rôle de la société civile dans ces processus.

Préoccupations, modèles, stratégies (1996/2014) [157]

[155] Une étendue recherche académique a été développée dans le pays sur ces questions, dont l'examen détaillé ne fait pas partie des objectifs spécifiques de notre recherche.
[156] Jürgen HABERMAS*, Après l'État nation. Une nouvelle constellation politique*. Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz, Ed. Fayard/Pluriel, Paris, 2013, p. 73.
[157] Roberto BISSIO, coordinateur du Secretariat International de *Social Watch* est chaleureusement remercié ici pour l'entretien qu'il nous a accordé en juillet 2015.

Les rapports réalisés par l'observatoire international *Social Watch* [158] offrent un panorama global de l'évolution des politiques sociales en Uruguay depuis 1996,[159] réunissant des contributions substantielles des organisations de la société civile et de l'académie.

Celles-ci se déploient schématiquement de notre point de vue en quatre temps : application des politiques de type libéral dans la décennie 1990 ; tentatives de réponse à la crise du début des années 2000 ; changement de cap survenu en 2005 avec l'accès au pouvoir du progressisme pour la première fois de l'histoire uruguayenne ; l'impact de la crise financière mondiale de 2008 et le déploiement d'une expansion économique dans les années 2010.

Les rapports de l'Observatoire illustrent ainsi les évolutions des politiques sociales avec en toile de fond les successives politiques économiques définissant les stratégies nationales de développement et de croissance, leurs résultats notamment en ce qui concerne la diminution de la pauvreté et des inégalités et les dynamiques (tensions, conflits, articulations, circulations) entre société civile et système politique qui les sous-tendent.

En effet, les politiques sociales et le rôle de la société civile dans la période sont les fils conducteurs principaux des rapports de 1996 à 2014.

Sur ces bases, le très bref tableau des préoccupations, des modèles et de stratégies sociales de l'Uruguay que nous traçons ci-après est complété par l'évocation des avatars du traitement de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, et des réformes sociales en matière de sécurité sociale, d'éducation, de santé, d'emploi, de droits de l'homme.

· *Pauvreté, précarité, emploi*

Le rapport 1996[160] souligne une diminution de la pauvreté mais une augmentation de l'insatisfaction dans la période ; il met l'accent dans les situations de précarité et de marginalité concentrées en femmes et enfants ; il examine les questions relatives à l'emploi, au marché et aux conditions de travail et les avancées en matière de législation sociale.

---

[158] *Social Watch* est un réseau international d'organisations citoyennes engagées principalement dans la lutte contre la pauvreté, la lutte contre toute discrimination, la défense des droits de l'homme, la recherche d'une distribution équitable des richesses, dont le siège du secrétariat international se trouve à Montevideo. Le réseau est constitué d'organisations nationales de la société civile de plus de 80 pays dans toutes les régions du monde. Le réseau bénéficie notamment du soutien de l'Organisation International du Travail (OIT), des autorités allemandes et espagnoles pour la coopération Nord/Sud. Les organisations uruguayennes membres de l'observatoire sont : CNS Mujeres por democracia, equidad y ciudadanía; Instituto del tercer mundo. Informations recueillies en ligne, site officiel, URL : consultation du 23 septembre 2015. Traduction par nos soins.

[159] Rapports Uruguay en ligne. 2010 – *Es necesario afinar las políticas sociales ; 2005 – Nuevo escenario para procurar la equidad ; 2003 – La reforma del sector social : estatismo, desigualdad y privatización « by default » ; 2002 – La fantasía de mantener la casa en orden ; 2001 – El ultimo que apague la luz ; 2000 – Sin voluntad política ; 1999 – Midiendo voluntad política ; 1998 – Menos pobres, mas marginados ; 1997 – Un desarrollo muy vulnerable ; 1996 – Decrece la pobreza pero crece la insatisfacción.* URL : http://www.socialwatch.org/es/node/544. Consultation du 23 septembre 2015.

[160] Pablo BENVENUTO, Anabel CRUZ, Alma ESPINO, *Decrece la pobreza pero crece la insatisfacción, Informe Uruguay Social Watch, 1996, Document digital. URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10026. C*onsultation du 23 septembre 2015.

· *Vulnérabilité des modèles de développement mis en œuvre*

Le rapport 1997[161] nuance les scores élevés obtenus par l'Uruguay en termes d'indicateurs de développement, le positionnant comme l'un des pays les plus développés de la région[162], mais souligne cependant la vulnérabilité du modèle de développement déployé par les gouvernements successifs depuis le retour de la démocratie en 1985.

Ce rapport décrit le contexte de crise structurelle qui s'est prolongée dans la décennie des années 1980, dans laquelle la pauvreté en Uruguay a augmenté à des niveaux jamais connus depuis le début du XXe siècle : un cinquième de la population en situation de pauvreté, diminution des emplois protégés, augmentation de l'économie informelle et du chômage qui a atteint des niveaux historiques, et une baisse générale des salaires.

Ainsi, le pays d'après la dictature présentait des indicateurs signalant une augmentation des inégalités, la perte de la qualité de vie d'une partie très importante de la population, due à la crise économique, une très haute inflation, une concentration accrue des revenus.

· *Paradoxes de la situation sociale et structuration de la société civile*

Le rapport 1998[163] souligne une situation sociale paradoxale dans l'Uruguay de l'époque : la tendance à la réduction de la pauvreté et un pourcentage très élevé dans la région consacré aux dépenses sociales (23, 6%) ne sont pas perçus par la population.

Les organisations de la société civile réclament une participation accrue dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques et affirment ne pas être prises en compte dans les décisions qui les concernent.

Parallèlement, une forte structuration de la société civile est soulignée, notamment en ce qui concerne le mouvement syndical, un vaste réseau de coopératives et un système mutuel de santé qui ont tous les trois donné de bons résultats au bénéfice de larges pans de la population.

· *Egalité et droits de l'homme*

Les rapports 1999[164] et 2000[165] sont largement consacrés à l'analyse des avancées et des obstacles pour une meilleure égalité entre les femmes et les hommes et les impasses des luttes

[161] Nea FILGUEIRA, *1997 – Un desarrollo muy vulnerable,* CIEDUR; Cotidiano Mujer; GRECMU; IPRU; ITeM; SERPAJ, *Informe Uruguay Social Watch, 1997.* Document digital. URL http://www.socialwatch.org/es/node/10062. Consultation du 24 septembre 2015.

[162] Rapport sur le développement humain, réalisé par le PNUD, reposant sur l'indice de développement humain.

[163] Alejandro GÓMEZ, *Menos pobres, más marginados*, CARITAS, CIEDUR, Cotidiano Mujer, GRECMU, ICD, ITeM, IPRU, SERPAJ, Informe Uruguay Social Watch, 1998. Document digital. URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10092. Consultation 23 septembre 2015.

[164] Auteurs non indiqués, *Midiendo voluntad política,* Comisión Nacional de Seguimiento de los Compromisos de Beijing; Servicio Paz y Justicia – Informe de Derechos Humanos 1998, Informe Social Watch, 1999. Document digital, URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10128, consultation du 23 septembre 2015.

des groupes sociaux concernés pour le respect des droits de l'homme relatifs aux crimes commis pendant la dictature militaire (1973/1985), mal connus et peu sanctionnés.

· *L'effondrement du modèle libéral et la crise migratoire*[166]

Le rapport 2001 est le seul en presque vingt ans évoquant la grave crise migratoire, provoquée notamment par l'absence d'opportunités d'insertion dans le marché de travail, dans un contexte socio-économique de crise aigüe dont les indicateurs décrivent un pays effondré : 51,54% d'enfants de 0 à 4 ans présentent au moins un besoin vital non satisfait ; le chômage atteint 14,2% des actifs ; 23% des foyers se trouvent en dessous du seuil de pauvreté ; 85% des chômeurs ne sont pas indemnisés ; 66% des travailleurs à domicile n'ont aucune couverture sociale ni droit à la retraite ; une femme meurt tous les neuf jours des suites de violence domestique.

Dans ce contexte de crise, selon les données fournies par la Direction nationale des migrations, au cours des six premiers mois de l'année 2000 ont été livrés presque 5 000 passeports, pour 7 561 émis tout le long de l'année 1999 : l'augmentation annuelle a été ainsi calculée à hauteur de 30%.

Entre le 1er janvier 1995 et le 25 juillet 2000, 260 975 Uruguayens sont partis et ne sont pas revenus ; pendant les premiers sept mois de 2000 ont été comptabilisés 43 300 départs supplémentaires.

Le rapport précise que, selon la même source officielle, entre 1963 et 1975 ont été registrés 218 000 départs ; auquel s'ajoute l'exil de presque 65 000 personnes pendant la dictature.

L'année 2001 est bien ainsi le point d'inflexion en ce qui concerne le problème des migrations internationales et son impact social et politique dans le pays.

Malgré le constat de cette brèche qui marque le départ à l'étranger de presque un cinquième de la population dans la période 1963/2001, les politiques publiques mises en place pour tenter d'y répondre n'ont pas fait l'objet d'évaluations systématiques à ce jour à notre connaissance.

· *Réformes et tensions* [167]

---

[165] Lilián CELIBERTI, *Sin voluntad política,* Comisión Nacional de Seguimiento de los Compromisos de Beijing, integrada por 56 organizaciones de mujeres. Document digital, URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10169. Consultation du 23 septembre 2015.

[166] Fernanda CORTINAS, *El último que apague la luz*, Comisión Nacional de Seguimiento de Beijing; Servicio Paz y Justicia – Uruguay (SERPAJ); Instituto del Tercer Mundo (ITeM), Informe Social Watch 2001. Document digital. URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10169. Consultation du 23 septembre 2015.

[167] Fernando FILGUEIRA, *La reforma del sector social : estatismo, desigualdad y privatización "by default",* Plataforma Social Watch Uruguay, 2003. Document digital. URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10321, consultation du 23 septembre 2015.

Après la crise du modèle néolibéral de 2002, le rapport 2003 passe en revue les différentes réformes et analyse les résultats dans le contexte uruguayen en matière notamment de sécurité sociale, d'éducation et de santé.

Le rapport met en avant trois modèles de réforme donnant lieu à trois résultats différents : la réforme de l'éducation a été faite dans le cadre d'un modèle étatiste et ré distributeur ; celle de la sécurité sociale a été ambiguë : défense du système public en 1989, mais application du modèle de privatisation en 1994 ; la réforme de la santé a abouti a une réforme dans le sens de la privatisation.

La tension entre les modèles étatiste et libéral n'a pas cessé de s'exprimer dans le scénario uruguayen de la période.

Dans un contexte d'effondrement économique, l'État - providence a été jugé coupable par les libéraux/conservateurs qui ont imposé notamment des politiques de privatisation (de l'eau par exemple).

Mais les réformes du secteur social n'ont pas abouti à une mise en question de toutes les avancées sociales obtenues dans le passé par les secteurs les plus modestes, ce qui a contribué à atténuer les effets de la crise.

· *Ruptures et nouvelles stratégies*[168]

Le rapport 2005 souligne les attentes et expectatives de changement générées par l'arrivée au pouvoir de la coalition progressiste *Frente Amplio*, pour la première fois dans l'histoire de l'Uruguay.

La première des priorités du nouveau gouvernement établie pour toute la durée de son mandat a été celle de la lutte contre la pauvreté, un nouveau programme (*Plan de atención nacional a la emergencia social - PANES*) a été mis en place afin d'articuler services et actions de l'État au bénéfice des personnes en situation d'exclusion économique et sociale.

Le rapport souligne par ailleurs que la société civile organisée tente dans la même période de visualiser les mécanismes de participation permettant de soumettre des propositions et initiatives contre l'exclusion et l'inégalité.

Sont évoquées néanmoins des craintes que ces propositions ne soient pas suffisamment prises en compte par les nouvelles autorités, les considérant faiblement représentées dans le programme de la coalition de gauche arrivée au pouvoir.

· *Persistance des inégalités* [169]

[168] Lilián ABRACINSKAS, *Nuevo escenario para procurar la equidad*, Comisión Nacional de Seguimiento (CNS) - Mujeres por Democracia, Equidad y Ciudadanía. Informe Social Watch 2005. Document digital. URL : http://www.socialwatch.org/es/node/10406. Consultation du 23 septembre 2015.

Le rapport 2010 souligne principalement les déficits de l'époque en termes d'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en ce qui concerne la situation des femmes chefs de famille monoparentale en situation de précarité et plus largement, la participation des femmes en politique et dans les sphères de décision socio-économique.

L'analyse de la longue période d'expansion et d'élargissement des droits, notamment des minorités, culminant en 2014, n'a pas encore fait l'objet d'un examen approfondi dans le cadre de l'observatoire.

Pourtant, l'analyse des rapports successifs de l'observatoire nous conduit à constater ainsi une absence quasi totale de la problématique des expatriés et d'émigrés dans le large éventail des mouvements sociaux reconnus en tant que tels en Uruguay.

En effet, le phénomène migratoire et l'exil politique sont relativement bien connus et ont fait l'objet, comme nous le démontrons dans la deuxième partie de notre recherche, de nombreuses études de qualité dans diverses disciplines (démographie, sociologie, histoire notamment).

Mais les besoins, les réclamations et les attentes des citoyens à l'étranger en tant que groupe social structurellement et durablement déployé le long des trente dernières années n'ont pas fait l'objet à ce jour d'études permettant leur identification, leur qualification et leur quantification.

Une société civile toujours plus active malgré une invisibilité relative qui perdure

Par ailleurs, le récent « mapping » de la société civile, espace digital en ligne et base de données d'organisations de la société civile uruguayenne créé en 2014, répertorie à ce jour 2 393 organisations regroupées en thématiques diverses : idées, culture et temps libre ; diversité et genre ; participation et droits ; inclusion économique et sociale ; éducation ; travail et production ; enfance et adolescence ; santé ; environnement et ressources naturelles.[170]

Malgré l'absence de thématiques migratoires et diasporiques, l'inscription de quelques organisations d'Uruguayens à l'étranger, comme par exemple, de *Ronda Cívica Uruguay,* témoigne de la volonté de participation de la diaspora dans toutes les instances ouvertes à la société civile.

---

[169] Alma ESPINO, *Es necesario afinar las políticas sociales,* Informe 2010, Centro Interdisciplinario de Estudios sobre el Desarrollo – Uruguay (CIEDUR), Social Watch Uruguay, document digital en ligne. URL : http://www.socialwatch.org/node/12117. Consultation du 23 septembre 2015.

[170] Source : site et base de données en ligne. URL : http://www.mapeosociedadcivil.uy/. Consultation du 4 mars 2017.

Plus récemment, le gouvernement uruguayen a lancé un nouveau dispositif de dialogue social, défini par les initiateurs[171] en tant qu'espace participatif d'échange entre autorités et société, visant à « penser l'Uruguay du futur », par l'élaboration de contributions dans le cadre d'une stratégie de développement du pays.

En lien avec les objectifs des Nations Unies[172] pour un développement durable, trois thématiques principales ont été proposées : développement et insertion international ; protection sociale et politiques transversales, ayant structuré dix instances de dialogue.

Le processus a été lancé et organisé par la Présidence de la République dès 2015, et s'est déployé tout le long de 2016, ayant eu comme résultats 210 propositions émanant de 665 enregistrées.

La société civile à l'étranger s'est fortement mobilisée, a soumis quatorze contributions et a sollicité la tenue d'une instance de dialogue spécifique aux problématiques du *Departamento 20.*[173]

Cet espace a permis ainsi la valorisation et la diffusion de contributions émanant, par ordre alphabétique de :

- Association d'Uruguayens au Chili et Conseil Consultatif de Santiago du Chili, portant sur la condition citoyenne des Uruguayens à l'étranger. [174]
- Conseil Consultatif Juana de Ibarbourou (*La Plata,* Argentine), portant sur la protection des droits des citoyens à l'étranger .[175]
- Conseil Consultatif de Los Angeles *Joaquín Torres García* (États-Unis d'Amérique), portant sur l'inclusion du *Departamento 20* dans le développement de l'Uruguay. [176]

[171] Source : URL : http://dialogosocial.gub.uy/. Consultation le 16 janvier 2017. Le rapport final est annoncé pour le premier trimestre 2017. Consultation du 15 janvier 2017.
[172] Source : URL : http://www.un.org/sustainabledevelopment/es/objetivos-de-desarrollo-sostenible/. Consultation du 15 janvier 2017.
[173] Ainsi, une réunion incluant des connections à distance s'est tenue le 16 décembre 2016. Document digital en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=388:mesa-d20-uruguayos-en-el-exterior&Itemid=122. Consultation du 15 janvier 2017.
[174] Document digital en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=114:asociacion-de-uruguayos-en-chile-consejo-consultivo-de-santiago-ciudadania-apuntes-en-desarrollo-resumen-ejecutivo. Consultation 15 janvier 2017.
[175] Document digital en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=230:consejo-consultivo-juana-de-ibarbouru-unidad-de-proteccion-de-derechos-del-compatriota-oficina-binacional-resumen-ejecutivo. Consultation le 16 janvier 2017.
[176] Document digital en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=138:consejo-consultivo-de-los-angeles-joaquin-torres-garcia-departamento-20-inclusion-del-d20-en-el-proyecto-uruguay-al-futuro-resumen-ejecutivo. Consultation du 15 janvier 2017.

- Conseil Consultatif du Nord de l'Italie *La cumparsita*, portant sur l'épargne dans le pays des émigrés en vue de faciliter leur accès à un logement lors du retour ; le transfert des fonds des émigrés aux familles dans le pays et l'éducation en milieu rural.[177]
- *Focus Europa* portant sur des outils permettant d'améliorer la communication des organisations uruguayennes à l'étranger. [178]
- *Ronda Cívica Uruguay*, portant sur le vote extraterritorial et la politique de liaison avec la diaspora. [179]
- *Uruguay integrado,* portant sur une plateforme de communication pour le *Departamento 20*, le tourisme social, les transferts de fonds aux familles et la diaspora en tant que contributions essentielles au développement durable de l'Uruguay. *[180]*
- 6e Rencontre des Conseils Consultatifs et 1er d'Associations d'Uruguayens à l'étranger, rappelant les contributions des participants ayant été approuvées à cette occasion. [181]

Ainsi, ce parcours des politiques sociales et de l'implication de la société civile uruguayenne dans les problèmes du pays nous a permis de démontrer la persistante invisibilité des réclamations et des réalités diasporiques, malgré une mobilisation croissante des organisations de la société civile réunissant des Uruguayens à l'étranger.

---

[177] Document digital en ligne. URL :
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=141:consejo-consultivo-del-norte-de-italia-yo-compro-a-distancia-prestamos-hipotecarios-resumen-ejecutivo ;
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=139:consejo-consultivo-del-norte-de-italia-envios-al-uruguay-desde-el-exterior-de-uruguayos-a-sus-familiares-resumen-ejecutivo ;
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=140:consejo-consultivo-del-norte-de-italia-sat-desarrollo-en-educacion-para-maestros-rurales-resumen-ejecutivo. Consultation le 15 janvier 2017.

[178] Document digital en ligne. URL :
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=270:focus-europa-focus-europa-para-el-dialogo-social. Consultations du 15 janvier 2017.

[179] Document digital en ligne. URL :
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=189:ronda-civica-uruguay-uruguayos-somos-todos-resumen-ejecutivo. Consultation du 15 janvier 2017

[180] Documents digitaux en ligne. URL :
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=208:uruguay-integrado-plataforma-de-comunicacion-e-informacion-para-la-integracion-del-departamento-20-al-desarrollo-del-uruguay-resumen-ejecutivo
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=256:uruguay-integrado-integracion-de-los-uruguayos-del-departamento-20-al-turismo-social-desarrollado-por-el-ministerio-de-turismo-y-depaortes-del-uruguay-resumen-ejecutivo
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=261:uruguay-integrado-incremento-y-eficiencia-en-el-envio-de-remesas-familares-desde-el-departamento-20-como-contribucion-al-desarrollo-de-la-economia-dle-uruguay
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=271:uruguay-integrado-determinacion-de-los-uruguayos-que-viven-en-el-departamento-20-como-contribucion-potencial-al-desarrollo-economico-social-cultural-y-politico-del-uruguay
Consultations du15 janvier 2017.

[181] Documents digitaux en ligne. URL :
http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=90:sexto-encuentro-mundial-de-consejos-consultivos-y-primero-de-asociaciones-uruguayas-establecidas-en-el-exterior-solicitud-surgida-del-sexto-encuentro-mundial-de-consejos-consultivos-y-primero-de-asociaciones-uruguayas-establecidas-en-el-exterior-r. Consultation du 15 janvier 2017.

1.2.1.2. Politique extérieure et insertion internationale[182]

L'Uruguay a lentement construit le chemin controversé de son insertion internationale, marquée tout le long de la deuxième partie du XXe siècle par la fin de la guerre froide et depuis, par la configuration de nouveaux régionalismes et le déploiement de la mondialisation dès la fin du XXe siècle.

Ainsi, l'insertion économique internationale de l'Uruguay est essentielle pour le développement du pays, étant donné qu'il possède une économie limitée avec un potentiel de croissance déterminé par les résultats de ses relations avec le reste du monde.[183]

Mais au-delà de la dimension économique qui n'est pas l'objet spécifique de cette recherche, nous prenons en compte la dimension politique de l'insertion internationale de l'Uruguay, dans le champ des relations extérieures, pour l'interroger sous l'angle de la prise en compte - ou non - de la diaspora.

L'insertion internationale d'un État implique un ensemble de décisions relatives à l'action extérieure et suppose une orientation spécifique en ce qui concerne les destinataires de cette action (Bizzozero, 2010) ; elle est définie par la politique extérieure d'un État - diplomatique, militaire stratégique, économique -, développée dans le domaine international et impliquant une pluralité d'acteurs, gouvernementaux et non gouvernementaux, tant au niveau bilatéral que multilatéral (Russell 1990 : 255).

Nous comprenons ainsi par politique extérieure l'activité à visée internationale qui se développe dans les systèmes politiques internes, articulant les dimensions économique, politique, sociale et culturelle.

L'Uruguay a développé une politique d'insertion internationale à visée régionale d'une part et à visée internationale d'autre part, dans le cadre de dynamiques mobilisant le système politique interne, dans l'intention de s'articuler pleinement le système institutionnel international.

La stratégie d'intégration régionale de l'Uruguay est marquée par la participation dans le Marché Commun du Sud (MERCOSUR) en tant que membre à part entière depuis sa création en 1991 ; l'entrée dans le MERCOSUR a impliqué des changements majeurs dans la politique

[182] Lincoln BIZZOZERO, Gerónimo DE SIERRA, Inés TERRA (coord.). *La inserción internacional del Uruguay en debate*, Montevideo, Art.2, CSIC, Universidad de la República, 2010. Lincoln BIZZOZERO REVELEZ, *A política exterior de Uruguai na segunda década do século XXI: unha nova definición de prioridades?* in Tempo exterior No 27, Vol. XIII (II), Pontevedra, 2013, p. 63/78. Lincoln BIZZOZERO, enseignant/chercheur, coordinateur de l'unité multidisciplinaire et du programme d'études internationales de la Faculté des Sciences sociales, Université de la République, est chaleureusement remercié ici pour l'entretien qu'il nous a accordé en juillet 2015.

[183] Álvaro ONS, *La inserción económica de Uruguay: situación y perspectivas*, in *La inserción internacional del Uruguay en debate*, Ouvrage cité, p.33.

extérieure uruguayenne, principalement en ce qui concerne les deux grands voisins, l'Argentine et le Brésil.[184]

Les régionalismes, dans lesquels s'inscrit pleinement l'Uruguay dès les années 1990, constituent une réponse stratégique des pays au nouvel ordre international et une croissante interdépendance économique à niveau global (Bizzozero 2000:6).

La politique extérieure de l'Uruguay est passée d'une approche « pendulaire », de rapprochement avec le voisin le plus sûr selon les circonstances, à une politique dite « de cercles concentriques », dans laquelle les relations avec ses voisins ne constituent que le premier cercle.

Les autres cercles sont, de ce point de vue, la sous-région, la région, le continent, l'espace ibéro américain et le monde (Abreu 2000:77).

Dans ce contexte, la stratégie d'insertion internationale concerne les relations avec les États Unis d'Amérique d'une part, l'Europe d'autre part, et la Chine plus récemment.

Ainsi, pour José Luis Cancela, Directeur Général du ministère des Affaires étrangères en 2010, l'insertion internationale est une condition de la viabilité de l'Uruguay en tant qu'État nation et la diplomatie uruguayenne du XXIe siècle doit opérer dans un système international en transformation, dans un contexte mondial d'instabilité et de changement.[185]

Trois « imaginaires historico-culturels » se combinent en Uruguay en ce qui concerne son insertion internationale : l'imaginaire latino américaniste, l'imaginaire « rioplatense » et l'imaginaire universaliste, [186] dont les cheminements sont évoqués au chapitre trois de la troisième partie.

Le premier repose sur des éléments partagés : histoire, religion, langue, configuration raciale, valeurs culturelles : ses antécédents remontent aux luttes d'indépendance et s'expriment dans l'Ariel de José Enrique Rodó, que nous évoquerons plus longuement au chapitre trois de la troisième partie de notre thèse.[187]

L'imaginaire « *rioplatense* » repose sur la vision d'une *Casa Grande* remonte au *Virreinato del Río de la Plata,* puis aux projets fédéralistes pour la *Cuenca del Plata* et sur l'idée « artiguiste » de *Patria Grande.*[188]

[184] Sergio ABREU, Ouvrage cité, p.141.
[185] L. BIZZOZZERO, Ouvrage cité, p. 131.
[186] Juan José ARTEAGA, directeur académique du IASE, *Instituto Artigas del Servicio Exterior,* Ouvrage cité, p.133.
[187] Dans cette sphère se sont créés des organismes de type ALALC et ALADI : Association latino-américaine de libre-échange (en espagnol, *Asociación Latinoamericana del Libre Comercio* abrégé en *ALALC*) et Association latino-américaine d'intégration (ALADI).
[188] Dans cette perspective sont réunis les historiens nationalistes dits « révisionnistes » pour lesquels le MERCOSUR constitue globalement l'actualisation de ce projet: Washington Reyes Abadie, Roberto Ares Pons, Vivian Trias y Alberto Methol Ferré.

L'imaginaire universaliste prend ses racines plus récemment, au début du XXe siècle, dans le projet « batlliste » d'une politique extérieure proactive, marquant une nette distance par rapport aux autres pays latino-américains, et visant plutôt l'approfondissement des liens avec l'Europe et les États-Unis d'Amérique : il s'agit notamment des politiques dites « panaméricaines » déployées par José Batlle y Ordoñez et par Baltasar Brum.

Dans ce cadre général, et pour la période qui nous intéresse, 1985/2015, disputes et controverses n'ont pas manqué de se produire dans le domaine de la politique extérieure de l'Uruguay, traditionnellement voué à obtenir un large consensus national, dépassant les stratégies politiques des partis, et notamment en ce qui concerne la prise en compte de la diaspora.

Ainsi, les partis traditionnels s'accordent dès 1999 lors de la campagne électorale, sur une politique extérieure au bénéfice d'une stratégie de développement économique du pays.

Celle-ci implique l'ouverture au commerce international sans aucune entrave, la critique des subventions octroyées par les pays développés à leurs propres producteurs, le MERCOSUR en tant que plateforme d'insertion internationale.

Dans ces négociations entre les deux partis traditionnels, la position des deux partis traditionnels met l'accent sur les aspects commerciaux, inscrivant l'idée d'un dialogue entre gouvernement, chefs d'entreprise et travailleurs, pour une consolidation institutionnelle des instances du MERCOSUR et la valorisation des ressources humaines en tant qu'instruments de la politique extérieur.

La position du *Frente Amplio* (coalition de gauche) à l'époque mettait l'accent sur le non-alignement aux puissances mondiales, le respect des engagements auprès des organismes internationaux de financement, la consolidation institutionnelle du MERCOSUR, proposant notamment la création d'un parlement régional, et l'évolution du ministère des affaires étrangères lui-même.

Pendant le gouvernement de Jorge Batlle (2000/2005), face à la crise économique et financière dans la région, l'accent est mis sur le développement des relations commerciales hors de la zone MERCOSUR (avec la Chine, la Russie et l'Iran) et la dure critique aux pays développées sur leur politique protectionniste et de subventionnement de leurs propres producteurs.

Mais le consensus interne sur la politique extérieure a été brisé autour de deux décisions majeures : la rupture des relations diplomatiques avec Cuba et la non condamnation de l'agression des États-Unis d'Amérique en Irak.

Les controverses n'ont pas cessé depuis, avec le premier et surtout le deuxième gouvernement de gauche autour de stratégies d'insertion régionale et internationale.

Daniel Buquet souligne, à partir des données relatives aux années 2001/2005, que la politique extérieure, était dans le passé une politique d'État consensuelle, mais il estime qu'elle est devenue un champ de confrontation et de divergences depuis notamment l'administration de Jorge Batlle (1995) [189]

L'auteur affirme la politique extérieure de l'Uruguay s'est transformée avec le temps en scène de disputes idéologiques entre partis politiques et diverses sensibilités en leur sein, dans une tendance globale de croissante différenciation partisane des stratégies et des propositions concrètes en la matière.

Aussi, cinq piliers guident actuellement la politique extérieure de l'Uruguay et la définition de ses priorités : la défense des principes républicains, la liaison avec les nationaux à l'étranger, l'insertion économique et commerciale, l'intégration régionale et la réforme de l'État (Bizzozzero, 2013: 61).

Nous consacrons un item spécifique à la politique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger (section 1.2.1.5.) et nous reviendrons sur les positions officielles portant sur la reconnaissance de la diaspora (section 3.3.2.1.).

En effet, dans la période qui nous occupe et en particulier depuis 2005, la liaison avec les Uruguayens à l'étranger a acquis lentement une place au sein des politiques publiques, que nous évoquons en termes de programmes et de politiques migratoires et de liaison ci-après.

Aussi, l'attention des citoyens à l'étranger s'est améliorée considérablement dans la période.

Depuis notamment les deux dernières décennies, les services consulaires et les ambassades ont généralement intégré pleinement dans leurs missions l'accueil des nationaux à l'étranger et le soutien de leurs activités.

De nombreuses directives, circulaires, développement de sites dédiés [190] et avancements en matière administrative en témoignent largement.

Enfin, le programme de la coalition progressiste au pouvoir intègre pleinement ces nouvelles dimensions de la politique extérieure pour la période 2015/2020.

Les orientations pour l'insertion internationale du pays prennent en compte désormais les différentes échelles de l'intégration (régionale, transfrontalière, mondiale) et le renforcement de la coopération internationale.

[189] Daniel BUQUET, *Evaluaciones de las elites uruguayas sobre política exterior*, in Seminario Inserción Internacional del Uruguay, Montevideo, CSIC, Universidad de la República, Colección Art.2, 2013, p. 132.
[190] Voir notamment l'espace dédié au sein du site officiel du ministère des affaires étrangères. URL : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVHome,O,es,0, consultation du 13 mars 2017.

La question des Uruguayens à l'étranger fait partie désormais d'une politique migratoire inscrite dans le cadre des droits de l'homme, dont les États doivent être les garants, dans une stratégie « inclusive et intégratrice ». [191]

Dans la continuité des précédentes gestions, l'intention programmatique focalise notamment les questions relatives au retour des émigrés, la liaison avec les Uruguayens à l'étranger, l'amélioration des services consulaires.

En ce qui concerne les aspects techniques, sont visés plus particulièrement la simplification administrative, la modernisation technologique, la réduction des coûts pour l'obtention des documents publics, l'approfondissement de la réforme des services dédiés à la politique extérieure les dotant des systèmes plus efficaces de gestion et d'évaluation de leurs résultats.

La reconnaissance des droits des nationaux à l'étranger, la protection de leurs intérêts et des solutions législatives au bénéfice des enfants de nationaux, nés hors du territoire (loi 18 858) et le vote extraterritorial sont promus.

Sur les aspects sociaux, est soulignée la volonté de mettre en place des dispositifs d'aide aux nationaux à l'étranger en situation de vulnérabilité socio-économique, de mineurs démunis et des victimes de violence de genre.

En ce qui concerne spécifiquement la politique de liaison, sont visés : l'amélioration de la communication avec la diaspora, le renforcement de l'institutionnalisation des organismes ayant compétence en matière de migration, l'articulation entre les différents acteurs gouvernementaux ayant trait au travail et à la sécurité sociale des nationaux à l'étranger, dans le cadre de stratégies interministérielles et interinstitutionnelles.

Sans présumer des résultats qui seront atteints, nous observons néanmoins que les aspects d'attention des nationaux à l'étranger et de reconnaissance de leurs droits sont bien pris en compte par ces orientations programmatiques.

Mais la stratégie d'inclusion de la diaspora dans le développement du pays, ne semble pas être encore un élément majeur du « projet pays » du gouvernement progressiste actuellement au pouvoir.

1.2.1.3. Programmes et espaces universitaires publics

[191] Programa nacional de gobierno FA 2015/2020. Document digital en ligne. URL : http://www.frenteamplio.org.uy//index.php?Q=articulo&ID=1013. Consultation du 17 mars 2017, p. 150/158.

Avec le retour en démocratie, plusieurs nouveaux programmes et espaces universitaires ont vu le jour et se sont déployés durablement depuis, concernant notamment les phénomènes migratoires et l'histoire récente.

Ces instances ont été sans doute le terreau nécessaire au développement de très nombreux travaux et à la constitution d'archives inestimables.

Parmi ces espaces, nous soulignons ceux qui ont plus particulièrement participé à l'évolution de la recherche, d'une pensée critique, et/ou d'une liaison spécifique avec la diaspora.

Ainsi, le Centre uruguayen d'études interdisciplinaires (CEIU) dédié à l'histoire sociale et politique récente a été créé au sein de la Faculté d'humanités et de sciences de l'éducation de l'Université de la République en 1985.[192]

Le Centre a mis en œuvre une politique institutionnelle visant le maintien et le développement d'une archive de documentation et de presse, incluant de supports photographiques, sonores et audiovisuels, dans le champ de l'histoire politique récente.

Ces travaux portent notamment sur les partis politiques, les organismes de droits de l'homme, les syndicats, l'exil, la solidarité internationale.

Le Centre s'est doté également d'un programme d'enseignement et de publications, notamment une revue électronique portant sur l'Uruguay contemporain.

En 1986 le programme de développement des sciences de base (PEDECIBA)[193] de l'Université de la République a permis de mobiliser des fonds pour favoriser le retour d'universitaires.

Ce programme repose sur une convention impliquant le pouvoir exécutif national (ministère d'éducation et culture) et l'Université de la République, avec le soutien du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le programme a été intégré au budget national et ainsi renforcé par la loi en 1995.

La convention initiale a été consolidée et élargie en 2008.

Parmi ces champs d'intervention, est à souligner la stratégie d'appui au retour de chercheurs en sciences de base et le renforcement avec les scientifiques uruguayens résidant à l'étranger et la promotion de la coopération régionale et internationale, notamment au sein du MERCOSUR.

---

[192] URL : http://www.fhuce.edu.uy/index.php/estudios-interdisciplinarios/centro-de-estudios-interdisciplinarios-uruguayos. Consultation du 19 janvier 2017.

[193] Source : URL: http://www.pedeciba.edu.uy/indice.php. Consultation du 19 janvier 2017.

En 1991 est créé un programme portant sur la population, au sein de l'unité multidisciplinaire de la Faculté des sciences sociales, de l'Université de la République. [194]

Il s'agit d'un espace académique visant la recherche et l'enseignement en matière de démographie et d'étude de la population, incluant les questions migratoires.

Des nombreux travaux développés en deux décennies ont permis ainsi de nourrir la connaissance des phénomènes migratoires en Uruguay, liés notamment aux défis démographiques du pays.

En 2008, avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population, ont été abordés dans une série d'ouvrages réunissant des contributions multidisciplinaires : l'état de la situation démographique du pays, les tendances en ce qui concerne le cycle de vie et les mouvements de population dans le territoire et vers l'étranger. [195]

Les auteurs s'accordent pour souligner que les mouvements migratoires ainsi répertoriés et analysés devraient constituer un axe majeur des politiques publiques : leur étude confirme que l'émigration constitue une tendance installée dans la société uruguayenne, même en périodes de croissance économique.

C'est ainsi au sein d'un ensemble de défis stratégiques visant le développement du pays que sont identifiées des initiatives et des stratégies de liaison avec la diaspora, inscrites dans un cadre analytique intégrant la globalisation, le développement du pluralisme culturel, de la multi culturalité et d'une migration « transnationale».[196]

Un centre d'études interdisciplinaires sur les migrations (CEINMI) a été bâti en 1993 au sein de la Faculté d'humanités et des sciences de l'éducation de l'Université de la République.[197]

Le centre s'est fixé l'objectif de penser les mouvements de population dans leur déroulement historique en Uruguay : l'immigration du XIXe, l'émigration à partir de la deuxième moitié du XXe siècle sous ses différentes formes : émigration transfrontalière, régionale, internationale, interne, saisonnière, économique, déplacements forcés.

---

[194] Autres sources : http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/secciones/programa-de-poblacion/. Consultation du 19 janvier 2017.

[195] Juan José CALVO, Pablo MIERES, ed., *Tomo I : Importante pero urgente ; Tomo II : Nacer, crecer y envejecer en el Uruguay ; Tome III : Sur, Migración y Después. Propuestas concretas de políticas de población en el Uruguay*. Fondo de Población de las Naciones Unidas, UNFPA, Ed. Rumbos, Montevideo, 2008.

[196] Adela PELLEGRINO, *Las políticas de migración y desarrollo* in *Sur, Migración y Después. Propuestas concretas de políticas de población en el Uruguay*. Fondo de Población de las Naciones Unidas, UNFPA, Ed. Rumbos, Montevideo, 2008, p. 13/33.

[197] Autres sources : http://www.fhuce.edu.uy/index.php/institucional/estructura-academica/centros-de-estudios/centro-de-estudios-interdisciplinarios-migratorios. Consultation du 19 janvier 2017.

Le centre soutient et réunit des travaux de recherche, promeut des projets de coopération nationale et internationale, au travers notamment de journées d'études, de colloques et de publications.

Un programme d'étude portant sur citoyenneté, théorie politique et histoire des idées est proposé enfin au sein de l'Institut de science politique, Faculté des sciences sociales, Université de la République.

Ce programme pluridisciplinaire est porté par le Groupe d'études sur citoyenneté, identifié par la Commission sectorielle de recherche scientifique de l'Université de la République, réunissant des chercheurs en science politique, histoire, sociologie, anthropologie et lettres.

Ce groupe est responsable de l'édition et de la publication de la revue de théorie politique *Critica contemporánea*[198] (critique contemporaine), dont certains articles nourrissent la troisième partie de notre recherche.

Aussi, malgré un large éventail de recherches académiques et d'espaces universitaires récents dédiés aux questions migratoires et à l'histoire récente de l'Uruguay, ce rapide panorama nous permet de constater l'absence à ce jour d'espaces universitaires dans le pays de pensée critique sur l'extraterritorialité et de problématisation philosophique sur le processus diasporique.

1.2.1.4. Recherche sur les questions migratoires et politiques publiques [199]

Au-delà des aspects statistiques que nous abordons dans la deuxième partie, chapitre 2, l'analyse des défis démographiques auxquels le pays est confronté - dans le cadre notamment des travaux du programme « *Población* » cité auparavant -, a sous-tendu un intérêt grandissant sur les thématiques migratoires.

En effet, l'Uruguay se caractérise par un « vide démographique » depuis ses origines : l'augmentation de sa population a toujours été son objectif principal, mais, à l'exception d'une courte période comprise entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe, marquée par une croissance naturelle et par l'apport de l'immigration, cet objectif n'a jamais été atteint (Pellegrino, Calvo, 2012/2013).

Contrairement à d'autres pays latino-américains, l'Uruguay n'a pas augmenté le taux de croissance de sa population au milieu du XXe siècle.

---

[198] Source : http://www.criticacontemporanea.org/

[199] Sources principales : Juan José CALVO, Adela PELLEGRINO, *Uruguay y sus retos demográficos,* in PROGRAMA POBLACION, *Detrás de los tres millones La población uruguaya luego del censo 2011,* Facultad de Ciencias sociales, Universidad de la Republica, Montevideo, 2012/2013. p. 13/19.

Avec un taux de fécondité peu élevé, le niveau d'augmentation de la population a atteint des niveaux si bas qu'il est qualifié de stagnant, dès lors, l'Uruguay présente une configuration de petit pays avec un faible taux de développement.

Dans cette configuration, les questions migratoires devraient susciter l'intérêt des chercheurs et du système politique afin de dessiner des politiques publiques favorisant notamment la croissance démographique et le développement du pays.

La recherche uruguayenne récente en matière de migration s'inscrit ainsi dans un contexte d'intense débat dans les pays dits « récepteurs » entre les stratégies d'assimilation, d'application de modèles multi culturels ou de rejet d'une intégration des immigrants pouvant affecter l'identité nationale ; autant que des stratégies d'acceptation progressive d'une diversité d'identités et de la reconnaissance pour les migrants de multiples loyautés, attachements et liaisons.

Cette multiplicité est dès lors considérée comme un facteur bénéfique au renforcement des liens avec les communautés d'origine, souvent transmis de génération en génération, fondement de la proposition théorique du « transnationalisme ».

Rappelons dans ce sens que « l'expression "migration transnationale" répond à un schéma migratoire caractérisé par des individus se déplaçant au travers des frontières, s'installant et nouant des liens sociaux dans les États où ils résident, tout en maintenant une relation intense avec leurs communautés d'origine» (Glick Schiller, 1999).

Au travers de pratiques néanmoins encore assez mal connues dans le cas uruguayen, de récentes études menées à bien notamment aux États Unis et en Amérique latine (Basch et al 1994,[200] Portes 2001,[201] Martinez Pizarro 2008[202]) mettent en évidence que les migrants maintiennent fréquemment des liens étroits avec leurs pays d'origine, en développant parallèlement de nouvelles attaches et loyautés au sein des pays d'accueil.

Ces études montrent également que ces nouveaux migrants recherchent à partager droits et devoirs dans un espace transnational de vie, scénario de leur expérience migratoire et développent fréquemment la volonté de retour.

---

[200] Nina GLICK SCHILLER, Linda BASCH, Cristina SZANTON BLANC, *From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration* in Anthropological Quarterly, Vol. 68, No. 1 (Jan., 1995), p. 48/63 Published by: The George Washington University Institute for Ethnographic Research Stable URL: http://www.jstor.org/stable/3317. Consultation du 12 mai 2016.

[201] A. PORTES, art. cité, 2001.

[202] Jorge MARTÍNEZ PIZARRO (Editor) *América Latina y el Caribe: migración internacional, derechos humanos y desarrollo*, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), 374 pages. Santiago du Chili, 2008. Version digitale en ligne. URL : http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/2535/S2008126_es.pdf;jsessionid=E63C767282C90708860764065580EBE5?sequence=1. Consultation du 12 mai 2016.

Prenant en compte ces nouvelles réalités dans la globalisation, s'est développée une tendance accrue dans les pays d'origine (en Afrique, en Asie, en Amérique latine) pour développer et maintenir des liens plus étroits avec leurs diasporas, en tentant notamment de canaliser les flux des transferts de fonds ou de la récupération de personnel qualifié.

Les réseaux de migrants constituent ainsi un terrain privilégié pour analyser le développement et/ou le maintien des flux migratoires, en tant que mécanismes utilisés pour optimiser les stratégies de survie en situation migratoire, d'en diminuer ses coûts et de préserver les liens avec les pays d'origine.

Cependant, dans le cas uruguayen, nous avons constaté que si certains rapports académiques intègrent pleinement ces débats et contributions de la recherche internationale, la question diasporique n'a pas été intégrée pour autant vigoureusement dans la stratégie de développement du pays.

Aussi, nous nous sommes interrogés sur la décroissance récente de ces préoccupations dans les travaux académiques, que nous mettons en relation avec l'évolution récente des flux migratoires en conséquence de la crise économique mondiale de 2008, notamment aux États Unis et en Espagne, pays réceptifs majeurs d'émigration uruguayenne.

Les études statistiques montrent en effet dans cette période un solde migratoire positif inédit dans le pays depuis quarante ans, dont le retour est considéré comme la composante principale, bien avant l'immigration.

La recherche s'est ainsi réorientée vers l'analyse du phénomène de ce « second » retour, afin de tenter de systématiser et d'analyser les tendances les plus récentes en termes de volume, d'intensité et de sélectivité, à partir de données recueillies dans certains pays d'accueil, notamment en Espagne.[203]

Les difficultés d'emploi dans les pays d'accueil en contexte de crise produisent selon ces études récentes une augmentation de la propension au retour, affectant davantage les hommes, et plutôt les personnes de bas de niveau de qualification, dont sont par ailleurs soulignées les difficultés d'insertion au retour.

Les études statistiques montrent cependant qu'il convient de nuancer les résultats des données quantitatives relatives aux profils de retour et d'émigration, car fréquemment les décisions sont prises au sein des familles et le profil de l'émigration uruguayenne récente est

[203] Martín KOOLHAAS GANDÓS, *Migración internacional de retorno en Uruguay: magnitud, selectividad y reinserción laboral en tiempos de crisis económica internacional*. Tesis Maestría Demografía y Estudios de Población, Documento No 5, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la Republica, Montevideo, 2015. Version digitale disponible en ligne. URL : http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/wp-content/uploads/sites/6/2015/10/Tesis-Maestr-%C2%A1a-N-%C2%A65.pdf Consultation du 12 mai 2016.

caractérisé par le départ de la totalité des membres des familles (Macadar/Pellegrino, 2007 ; Pellegrino/Koolhaas, 2008). [204]

A partir des données du recensement 2011, concernant ainsi des informations qui concernent les stocks, non les flux, il est estimé en quantité cumulée que 77 000 personnes sont nées à l'étranger.

Parmi celles-ci, 18 000 personnes, soit 23%, sont arrivées moins de six avant, et 7 500, soit 10%, sont arrivées en 2010/2011 ; les Uruguayens de retour sont environ 27 000, dont 9000, soit 33%, sont arrivés en 2010/2011.[205]

Ces données sont inscrites dans un contexte général de croissance économique et de stabilité politique et institutionnelle depuis le retour du pays en démocratie en 1985, quoique les études statistiques mettent en valeur une tendance émergente de baisse des retours à partir de 2013, notamment en provenance de l'Espagne.

Il n'est donc pas étonnant que les études académiques se soient portées depuis plutôt sur le retour, l'immigration, et sur les phénomènes d'émigration « circulaire » ou répétées, en réponse notamment à des difficultés d'insertion au retour au pays d'origine.

En effet, des migrants « nomades » enchaînent désormais des allers/retours marquant une tendance le long des dernières années (Pellegrino, 2013/2014).[206]

Cependant, ces études récentes, reposant fréquemment sur des approches transnationalistes de la migration internationale, sont à peine émergentes en Uruguay.

En définitive, prenant en compte les études citées, nous observons que l'Uruguay se caractérise par une transition démographique précoce en relation aux performances des pays de la région.

Le solde migratoire négatif a été inversé pour la première fois depuis quarante ans au milieu de la dernière décennie.

La période qui nous occupe (1985/2015) se distingue par une intensité singulière en ce qui concerne les flux migratoires mobilisant de fortes proportions de sa population.

Les recherches relatives à l'émigration et à la diaspora se tarissent néanmoins globalement après le pic de 2008, en réponse sans doute à la montée en puissance du retour et

[204] M. KOOLHAAS, ouvrage cité, p. 137.
[205] Martín KOOLHAAS, Matías NATHAN, *Inmigrantes internacionales y retormados en Uruguay, magnitud y características. Informe de resultados del Censo 2011*. Ponencia in III Reunión regional sobre evaluación y estimaciones demográficas con base de información censal, Instituto nacional de estadísticas, CEPAL, Santiago de Chile, 2013. Version digitale en ligne. URL : http://www.cepal.org/es/eventos/tercera-reunion-regional-sobre-evaluacion-y-estimaciones-demograficas-con-base-en. Consultation du 12 mai 2016.
[206] Adela PELLEGRINO, *Migraciones, una mirada desde los censos,* in Nuestro Tiempo 12, Comisión del Bicentenario, 2013/2014, Montevideo, p. 29/37.

une volonté politique affichée par les autorités de promouvoir plutôt l'immigration, avec en corollaire évolution des politiques publiques dans ce sens.

Ces évolutions migratoires ont soutenu toutefois des politiques migratoires dont la compilation et l'analyse ont fait l'objet également de quelques travaux académiques.[207]

De sources convergentes, il est admis que l'indépendance a instauré la liberté d'entrée, de sortie et d'établissement des personnes dans le territoire, formulé depuis dans l'article 37 de la Constitution de la République établissant : « L'entrée de tout individu dans le territoire de la République est libre, ainsi que sa permanence et sa sortie aves ses propriétés, dans le respect de la loi et à l'exception de préjudice à un tiers. » [208]

Depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la moitié du XXe siècle, les politiques migratoires de l'Uruguay se sont focalisées sur l'immigration d'origine européenne, avec des objectifs d'augmentation de la population, associée à « une amélioration raciale de filiation évolutionniste et euro centrée », faisant appel à une immigration sélective constituée notamment de professionnels hautement qualifiés, objectifs partiellement atteints, de par l'absence ou la faiblesse de l'intervention de l'État (Taks, 2006).

Comme conséquence de l'exil politique et de l'émigration économique massive initiée pendant la dictature (1973/1985), vers la fin de cette période, les premiers signes d'une politique dédiée au retour ont vu le jour, se concrétisant par la mise en place en 1985 d'une commission nationale de rapatriement, ayant bénéficié à 20 000 personnes jusqu'en 1989.

La décennie néolibérale des années 1990 n'a pas apporté des contributions majeures dans le champ des politiques migratoires ; la commission nationale de liaison avec les nationaux à l'étranger n'a été lancée qu'en 2001, ce qui a permis une entrée timide des questions migratoires dans le débat public.

Nous soulignons cependant l'approbation en 2008 de la Loi de Migration (loi n° 18250), qui constitue :

> Un ensemble normatif préservant les droits des migrants et leurs familles, établissant leurs obligations pendant leur séjour dans le territoire, respectant leur identité culturelle, stimulant le maintien du lien avec leurs pays d'origine, reconnaissant leur droit au travail et à un traitement sur un plan d'égalité avec les nationaux. Il s'agit probablement de l'avancement le plus significatif pour institutionnaliser une politique migratoire, bien que la loi n'établit pas

[207] Sources principales : Adela PELLEGRINO, *Perfil migratorio de Uruguay*, Programa de Población, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, para la Organización Internacional de Migraciones (OMI), Montevideo, 2011, p. 119/121. Luicy PEDROZA, Pau PALOP, Bert HOFFMANN, *Uruguay in Emigrant Policies in Latin America and the Caribbean*, FLASCO Chile, Santiago de Chile, 2016.

[208] Constitución de la República Oriental del Uruguay, édition actualisée Tradinco, Montevideo, 2007, p. 13.

> objectifs, finalités ni outils d'évaluation des résultats atteints. (Pellegrino, 2009).

Cette loi intègre dans la législation nationale notamment les normes du droit international et les engagements pris en matière migratoire tant au niveau régional qu'international, incluant notamment les droits des familles des migrants (Modolo, 2009).

La loi a institué la *Junta Nacional de Migración*, organe de conseil et de coordination des politiques migratoires et a été suivie d'un décret d'application en 2009.[209]

Dans la continuité de ses travaux, un document cadre sur la politique migratoire a été approuvé en 2016 par la *Junta* et homologué par le pouvoir exécutif.

Aussi, nous développons plus largement ci-après la politique de liaison déployée à partir de 2005 par le gouvernement progressiste, car elle a représenté un changement considérable identifié en Uruguay comme le « *giro a la izquierda* » (le tournant à gauche).

1.2.1.5. Politique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger

Ainsi, dans la période qui nous occupe, des politiques publiques tentant de relier migration et développement ont été élaborées et mises en œuvre dans différents pays dans le monde, reposant sur l'identification de processus dans lesquels les migrants, forgent et maintiennent des relations sociales, économiques et politiques qui relient les sociétés d'origine et d'accueil et créent ainsi des « espaces sociales transnationaux » au-delà des frontières nationales. [210]

Qu'en est-il de l'Uruguay dans ce sens ?

Si les questions reliant diaspora et développement n'ont pas été, de notre point de vue, suffisamment relevées par les politiques publiques, une nouvelle stratégie de liaison avec les Uruguayens à l'étranger a émergé cependant dans le contexte de la transition démocratique, à partir de 1985, notamment au travers des premiers programmes de rapatriement des exilés ayant facilité le retour d'environ 20 000 personnes.

Ces politiques publiques ont été soutenues par quelques programmes et initiatives ayant permis d'améliorer les connaissances sur les flux migratoires et sur quelques aspects de la diaspora uruguayenne.

Programmes et initiatives

[209] Décret Nº 394/009 du 24 août 2009.
[210] Alejandro PORTES, *Debates y significación del transnacionalismo de los inmigrantes*, in Estudios migratorios latinoamericanos, CEMLA, año 16, Nº 49 (traducido de Global Works, Vol. 1, Nº 3, Buenos Aires, 2001. Cité par A. Pellegrino, art. cité, p. 15.

Les principaux programmes et initiatives de liaison avec les nationaux à l'étranger mises en œuvre dans la période considérée (1985/2015) sont les suivants, par ordre chronologique :

1985. Création de la commission nationale de retour.

1985/1994. Mise en œuvre du programme national de retour d'exilés (20 000 bénéficiaires).

2000. Emergence des premiers programmes de liaison avec les nationaux à l'étranger.

2001. Lancement du programme de liaison avec des professionnels hautement qualifiés résidents à l'étranger.[211]

2001. Création par décret d'une commission nationale de liaison avec les Uruguayens résidents à l'étranger et d'un comité de conseil. [212]

2001/2004. Développement du programme de liaison au travers d'un portail Internet, d'une base de données reposant sur des inscriptions volontaires, d'un bulletin d'information et l'organisation d'ateliers et rencontres.

2005. Emergence du concept de « *Patria peregrina* » et lancement d'une nouvelle politique de liaison avec les Uruguayens résidents à l'étranger.[213]

2005. Création de la direction générale d'affaires consulaires et de liaison avec les Uruguayens à l'étranger, au sein du ministère des affaires étrangères.

2007. Loi 18 250. Statut légal des conseils consultatifs.

2008. Création d'un conseil national de la migration.

2008. Accord entre l'administration nationale de la poste et ses homologues au Chili et en Espagne pour faciliter les transferts des fonds.[214]

2008. Création d'un bureau dédié au retour et bienvenue des expatriés, au sein de la direction de liaison, direction générale d'affaires consulaires, ministère des affaires étrangères.

2009. Lancement d'un programme dédié aux Uruguayens à l'étranger dans une chaîne publique de télévision locale par câble: *Ir y Volver - TV Ciudad-Montevideo*. [215]

2012. Lancement d'un programme radiophonique dédié aux Uruguayens de l'étranger au sein de

---

[211] Promu par le ministère des affaires étrangères, l'Université de la République, l'Organisation internationale des migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et le Fonds Population des Nations Unies (UNFPA).

[212] Vanina MODOLO & Luciana VACCOTTI. *Emigración internacional y políticas de vinculación: un estudio comparativo entre Argentina y Uruguay*, in Revista Perspectivas de Políticas Públicas Año 1 Nº 2 (Enero-junio 2012), p. 97/121. Document digital, consultation le 13 octobre 2016.

[213] Dr. Tabaré VAZQUEZ, Discours lors la passation des pouvoirs, 1er. Mars 20015. Archives de la Présidence en ligne. Document digital. URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/_web/noticias/2005/03/2005030108.htm. Consultation du 13 octobre 2016.

[214] Source : archives digitales nationales. URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/_web/noticias/2008/07/2008071706.htm. Consultation du 14 octobre 2014.

[215] Source : URL : http://www.d20.uy/Nuevo-Ciclo-Ir-y-Volver-TV-Ciudad. Consultation du 14 octobre 2014.

la radio publique nationale (*Sodre*) : *Departamento 20*, toujours en vigueur. [216]

2009/2014. Nombreux avancements dans la politique de liaison avec les nationaux à l'étranger : simplification et baisse des coûts des démarches administratives ; mise en place de consulats mobiles et des opérations ponctuelles d'émission de documentation aux sans papiers uruguayens à l'étranger ; édition de passeports électroniques en quinze consulats ; coordination avec les autorités de l'enseignement secondaire pour l'habilitation d'examens depuis l'étranger ; ratification de la convention ibéro - américaine de sécurité sociale ; convention entre les autorités centrales et la Mairie de Montevideo pour l'émission d'actes de naissance et autres justificatifs administratifs depuis l'étranger et gratuitement ; appui à des projets culturels et artistiques ; mise en place d'un bureau d'assistance en personnes en situation d'urgence à l'étranger ; reconnaissance du droit des victimes de la dictature d'initier dans les consulats à l'étranger des démarches nécessaires pour bénéficier des lois de réparation intégrale et de droits à la retraite (lois n° 18596 et n° 18033) ; reconnaissance réciproque des permis de conduire en Espagne et en Italie ; ouverture de comptes bancaires d'épargne à distance dans les banques publiques. [217]

Un nouvel outil de liaison : les conseils consultatifs

Le gouvernement progressiste a appelé en 2005 les Uruguayens à l'étranger à créer des « conseils consultatifs », émanations de la société civile organisée, dans chaque circonscription consulaire au monde, autonomes cependant à l'égard de l'État .

Les conseils consultatifs ont été pensés en « instances citoyennes » du *Departamento 20*: espaces participatifs ouverts à tous les citoyens uruguayens à l'étranger, reconnus interlocuteurs légitimes de l'État , dans la mesure où ils garantissent un fonctionnement démocratique - élections périodiques d'autorités, transparence dans la gestion des activités et des comptes, autonomie de fonctionnement, adaptation aux contraintes administratives et légales locales - . [218]

Les modalités de fonctionnement des conseils consultatifs sont flexibles, chaque collectif étant autonome dans l'application d'un règlement créé en 2008,[219] modifié en 2011.[220]

---

[216] Source : URL : http://www.radiouruguay.com.uy/innovaportal/v/11760/22/mecweb/quienes-somos?leftmenuid=11760. Consultation du 14 octobre 2014.

[217] Source : rapports et présentations émanant de la direction de liaison, direction générale d'affaires consulaires, ministère des affaires étrangères, Uruguay.

[218] Sur le processus de création des conseils consultatifs : voir la chronologie 2005/2011 établie par Heidi Mac Lennan, publiée en août 2011. Archives digitales en ligne. URL : http://www.d20.uy/Cronologia-del-departamento-20-de. Consultation du 21 octobre 2016.

[219] Archives nationales digitales en ligne. URL : https://www.impo.com.uy/bases/decretos/559-2008. Consultation du 21 octobre 2016.

[220] Archives nationales digitales en ligne. URL : https://www.impo.com.uy/bases/decretos/369-2011. Consultation du 21 octobre 2016.

Reconnus par la loi 18. 250, article 74,[221] les conseils consultatifs ont été définis comme organisations représentatives des Uruguayens résidents à l'étranger ayant comme finalité commune le renforcement de la « *vinculación* » - liaison - de ceux-ci avec le pays, l'articulation avec les services consulaires, autant qu'espaces de culture et de loisirs pour les communautés uruguayennes éparses dans le monde.

Au-delà de la norme, les conseils consultatifs ont été dès l'origine perçus par ceux qui les ont constitués comme de véritables espaces de construction citoyenne.

Le témoignage ci-après, paru dans la presse locale à l'occasion de la première rencontre des conseils consultatifs qui a eu lieu à Montevideo en décembre 2006, résume cette perception :

> Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone du fait de résider ailleurs. Nous avons vécu l'invitation à participer aux conseils consultatifs et à exercer notre responsabilité citoyenne avec une joie immense. Ceci signifie pour nous une meilleure qualité de vie et aussi être liés formellement avec l'Uruguay. [222]

L'émergence des conseils consultatifs n'a pas été exempte de conflits néanmoins : en effet, de sources convergentes, les difficultés initiales ont été notamment liées aux tensions avec les associations existantes leur maintien dans la durée n'a pas cessé d'être mis à l'épreuve, leur légitimité parfois mise en question.

Dans un contexte d'émergence de quelques médias dédiés à la diaspora, [223] une des questions posées en Espagne par exemple a été celle de la représentativité de celles et de ceux qui prenaient la parole en public en représentation d'une association, générant quelquefois de conflits à l'intérieur des organisations (Moraes Mena, 2006), comme en témoigne la citation ci-après.

> Le leadership et la capacité d'influence en Uruguay et dans la diaspora de certains membres d'associations a fait émergé d'intéressants débats dans la communauté. Les luttes de pouvoir et la méfiance relative aux objectifs personnels des membres du mouvement associatif constituent quelques unes des raisons pour lesquelles la constitution d'une fédération n'a pas abouti lors de la deuxième rencontre d'associations d'Uruguayens en Espagne. Par ailleurs, la conformation des conseils consultatifs et leurs fonctions a produit un large débat au sein des associations, par méconnaissance du rôle des

[221] Archives nationales digitales en ligne. Ministère des affaires étrangères. Uruguay.
URL : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVQueson,O,es,0. Consultation du 21 octobre 2016.
[222] Source : archives personnelles. Témoignages de Jimena ECHARTEA et de Eduardo CARDOZA, délégués du conseil consultatif d'Uruguayens du Chili, in Genoveva MALCUORI, *Les Uruguayens dans le monde mettent en œuvre une révolution jamais imaginée*, La República, décembre 2006. Traduction par nos soins.
[223] Autres sources : voir la liste des medias dédiées identifiées par nos soins en juillet 2016 (annexe V).

> associations dans leur sein et par crainte que les conseils consultatifs constituent une institutionnalisation du haut vers le bas. [224]

Dix ans après, et malgré les annonces réitérées d'essoufflement, les doutes formulés en termes d'institutionnalisation hésitante, le manque de moyens et de reconnaissance réelle, une trentaine de conseils consultatifs continuent leurs activités, et participent activement dans des réseaux transnationaux en soutenant des causes diverses, que nous évoquons largement dans la troisième partie de notre thèse.

Recommandations de la société civile

Des recommandations à l'État émanant de la société civile uruguayenne à l'étranger se sont exprimées à de nombreuses reprises pour ce qui concerne la politique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger et la mise en place du vote extraterritorial, notamment dans le cadre de l'examen périodique universel de l'état des droits de l'homme au sein des Nations Unies, dans le sens d'un approfondissement et d'un élargissement.

Le rapport de la coalition *Ronda Cívica Uruguay* fait des propositions pour améliorer la liaison avec les Uruguayens à l'étranger, le retour et les aspects d'éducation et de communication relatifs à la diaspora. [225]

Elaboré de façon participative par une vingtaine d'organisations de la diaspora, membres de la coalition, ce rapport reconnaît positivement une nouvelle ingénierie institutionnelle mise en place depuis notamment en 2005, prenant appui sur les avancements réalisés depuis 1985.

Aussi, il souligne l'émergence d'une politique d'État de liaison avec les nationaux à l'étranger - dont nous avons rappelé les principales évolutions dans les pages précédentes -, mais fait valoir cependant que celle-ci serait encore largement insuffisante.

Il pose également que la mise en œuvre du vote extraterritorial est le socle pour une meilleure intégration de la diaspora dans la société uruguayenne, mais il est précisé qu'elle ne résume pas à elle seule les compromis de l'État avec la citoyenneté à l'étranger.

C'est la raison pour laquelle une politique publique durable de liaison et de promotion du retour, dotée des ressources nécessaires, est réclamée, afin d'obtenir une pleine intégration de la citoyenneté à l'étranger dans tous les domaines.

---

[224] MORAES MENA Natalia, *Ahora nos toca a nosotros venir a hacer "La España": migraciones de ida y vuelta y reconstrucción de la identidad nacional* in *Viejas y nuevas alianzas entre América Latina y España*, encuentro de latinoamericanistas españoles, CEEIB, p.138/148, Santander, décembre 2006.

[225] Source : rapport disponible en ligne. URL : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUYStakeholdersInfoS18.aspx. Consultation du 25 octobre 2016.

De bonnes pratiques récentes ont été mises en valeur, notamment les efforts de l'Agence nationale de l'innovation (ANNII) pour promouvoir des programmes et des projets de coopération scientifique et technologique intégrant une participation accrue de la diaspora.

Au plan institutionnel, ont été soulignés dans ce sens de nombreuses initiatives : l'approbation à l'unanimité de la loi de migration en 2008 ; la création du conseil consultatif en matière de migration et du conseil des migrations ; la reconnaissance des conseils consultatifs d'Uruguayens à l'étranger ; la création au sein de la direction d'affaire consulaires du ministère des affaires étrangères d'un bureau dédié au retour ; l'amélioration de l'attention des nationaux à l'étranger dans les ambassades et dans les consulats ; la ratification graduelle des accords de sécurité sociale avec de nombreux pays récepteurs de migrants uruguayens et l'approbation de la convention de la Haye ; la mise en œuvre de programmes universitaires pour une meilleure connaissance de l'émigration ; le lancement d'émissions radiophoniques et télévisuelles dédiées dans les médias publics.

Est salué aussi le déploiement d'organisations de la société civile dédiés à la défense des droits des migrants uruguayens dans le monde.

En termes de recommandations générales à l'égard de l'État, est souligné l'intérêt de l'intégration de la politique de liaison et de retour dans un scénario de modernisation, dans lequel est privilégiée la prise en compte de la diversité sociale, de la réduction des inégalités, de stratégies d'*empowerment* des citoyens à l'étranger, de la reconnaissance du rôle de la diaspora dans l'insertion internationale de l'Uruguay.

Pour avancer dans cette stratégie, le rapport recommande le renforcement de la politique de liaison et de retour, notamment par la dotation de ressources humaines, technologiques, matérielles et financières nécessaires et par la promotion d'une coordination efficace avec d'autres services de l'État concernés.

Est également mis en avant l'intérêt d'articuler cette politique nationale avec les stratégies de développement mises en œuvre par les gouvernements locaux d'une part et avec les orientations régionales sur les questions migratoires et sur citoyenneté, notamment au sein des instances du MERCOSUR.

Une attention particulière a été portée dans le rapport aux problématiques des émigrés et de ceux qui ont choisi le chemin du retour, se trouvant en situation de pauvreté et/ou sans papiers.

L'insertion socioprofessionnelle des retournés, la lutte contre la discrimination des + de 45 ans dans le marché du travail sont également soulevées, et le renforcement des programmes d'aide aux plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, sont préconisés, afin de

garantir à chacun et à chacune un logement et un emploi décents, des soins adaptés en cas de maladie, une éducation gratuite pour toutes et tous.

L'intégration d'un axe sur le *Departamento 20* dans les programmes éducatifs depuis l'école primaire à l'université et le renforcement de cette thématique dans les medias de service public sont également proposés.

Il est enfin formulé le vœu d'une meilleure participation des organisations de la société civile à l'étranger dans la définition des politiques de liaison et de retour, tout comme dans le suivi des recommandations issues de l'examen périodique universel des droits de l'homme au sein des Nations Unies, et dans toutes les instances délibératives et consultatives existantes, notamment au travers des conseils consultatifs.

Ces recommandations ont été rappelées en 2016, dans le cadre du dialogue social lancé par le gouvernement, évoqué dans les pages précédentes. [226]

Aussi, malgré le développement notamment dans la dernière décennie d'une politique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger et aux discours officiels de reconnaissance de la diaspora, celle-ci peine encore à trouver une place réelle dans la politique extérieure et dans l'insertion internationale du pays.

Comme nous l'avons déjà évoqué, malgré les orientations programmatiques, le potentiel de la diaspora n'est à ce jour, de notre point de vue, mis en exergue comme vecteur de développement du pays (Mora, 2013 : 55).

Selon nos recherches, cette approche n'apparaît pas explicitement dans la politique extérieure passée ou en vigueur, ni dans la prospective construite pour les décennies à venir par le bureau de planification de la présidence de la République, dans le cadre de la stratégie nationale de développement à horizon 2050.[227]

Cette dernière prend en compte notamment le changement démographique et ses conséquences, les ensembles productifs, les questions liées au genre, à la culture et au territoire.

Il n'y a pas, à notre connaissance, mention aucune au potentiel de la diaspora, les questions du territoire restant ancrées dans un scénario principalement régional et circonscrites dans les limites des frontières nationales par le système de villes.

[226] Rapport disponible en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=189:ronda-civica-uruguay-uruguayos-somos-todos-resumen-ejecutivo. Consultation du 15 janvier 2016.
[227] *Oficina de planeamiento y presupuesto.* URL : http://www.opp.gub.uy/estrategia-nacional-de-desarrollo-uy-2050

1.2.1.6. Politiques vers les professionnels qualifiés à l'étranger[228]

De sources convergentes, la préoccupation relative au retour et à la liaison avec les professionnels hautement qualifiés[229] résidant à l'étranger a été présente dans les travaux académiques depuis les années 1960, notamment dans le cadre de la commission nationale de recherche scientifique et technologique, CONICYT.

Ces préoccupations répondaient à la montée en puissance de la thématique de la fugue de cerveaux (*brain drain*) des pays dit sous-développés vers les pays développés à partir de la moitié du XXe siècle.

Les études dédiées à cette question visaient d'une part à mieux connaître les flux migratoires de cette catégorie particulière catégorie de population, leur impact pour le développement des pays d'origine et à construire des stratégies de retour et/ou de liaison avec ces professionnels.

À partir des années 1990 cette thématique est redevenue au premier plan dans un contexte de développement technologique, la demande de hautes spécialisations sur le marché du travail et une nouvelle vision des ressources humaines qualifiées comme richesse des nations.

Dès lors, consolider une main d'œuvre qualifiée est un impératif dans le monde contemporain.

Les réformes éducatives, l'investissement en science et technologie, le budget destiné à la recherche sont ainsi des indicateurs de la stratégie de développement des pays (Pellegrino, 2001, p. 128).

Depuis, la thématique de la fugue de cerveaux (*brain drain*) a été remplacée progressivement par la discussion autour des questions de la circulation (*brain circulation*) et des échanges (*brain exchange*), considérant les migrants dans leur qualité d'agents de liaison entre les réseaux locaux et les réseaux globaux de développement scientifique et technologique pour le transfert de connaissances et de technologie (Pellegrino, 2001, p. 129).

---

[228] Sources, par ordre chronologie de parution : APEZECHEA, H., FILGUEIRA, C. PRATES, S. *Estudio y Trabajo en el Exterior.* CIESU, Cuaderno Nº 10, Montevideo, 1976. PELLEGRINO Adela, *Éxodo, movilidad y circulación : nuevas modalidades de la migración calificada* in *La migración internacional y el desarrollo en las Américas,* CEPAL, Serie seminarios y conferencias n°15, San José, Costa Rica, septiembre 2000, p. 232/248.PELLEGRINO Adela et CALVO Juan José, *¿Drenaje o éxodo? Reflexiones sobre la migración calificada*, Programa Población, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, Montevideo, mars 2001. PELLEGRINO Adela, *Perfil migratorio de Uruguay*, Programa de Población, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, para la Organización Internacional de Migraciones (OMI), Montevideo, 2011, pages 128/129.

[229] Suivant Adela PELLEGRINO, une définition restrictive de cette catégorie réfère aux scientifiques et ingénieurs seulement ; une définition élargie permet d'y inclure également tous les professionnels, techniciens et ouvriers qualifiés.

Ces dynamiques ont été largement soutenues par l'Université de la République, notamment au travers notamment des programmes de la commission sectorielle de recherche scientifique (CSIC).

L'Agence nationale pour la recherche et l'innovation (ANII), a lancé en 2008 un programme de liaison avec les chercheurs nationaux établis à l'étranger, permettant leur intégration à la base de donnés du système national de recherche.

Plus récemment une plateforme en ligne de liaison a vu le jour[230] : il s'agit d'une stratégie relayée également par l'Institut Pasteur, implanté depuis 2006 à Montevideo. [231]

Aussi, la caractérisation exhaustive des migrations de professionnels hautement qualifiés en Uruguay, déjà largement réalisée dans le cadre de nombreux travaux cités en référence, ne fait pas l'objet de notre thèse.

Cependant, dans ce contexte, nous soulignons que les premières politiques publiques sur ce sujet ont émergé dans le cadre de la commission nationale de rapatriement mise en place en 1985 par le gouvernement de transition démocratique, avec le soutien du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et par le service universitaire mondial. [232]

Cette commission a organisé le retour d'exilés politiques, parmi lesquels un nombre important de professionnels.

En deux ans 14 000 personnes ont été rapatriées, parmi lesquelles 2 000 avaient poursuivi des études universitaires avant l'exil ; 1 800 avaient complété leur formation à l'étranger. Plus de 2 000 rapatriés possédaient un diplôme doctoral.

La commission nationale de rapatriement a signé en 1986 une convention avec la Commission de l'Union européenne relative au retour d'Uruguayens qualifiés.

Dans ce cadre, 113 chercheurs dans le domaine des sciences de base sont retournés au pays pour intégrer l'Université de la République.

Au cours des années 1990 des programmes et d'instances universitaires ont été lancés : le programme de développement des sciences de bases (PEDECIBA) ; le conseil national d'innovation, science et technologie (CONICYT) et l'institut national de recherche agronomique

[230] Source : document digital en ligne. URL : https://peregrina.anii.org.uy. Consultation du 30 octobre 2016.
[231] Source : document digital en ligne. URL : https://www.pasteur.fr/fr. Consultation du 30 octobre 2016.
[232] LEMA Fernando, *Migraciones de personal calificado de Uruguay. Experiencias de vinculación profesional* in MEYER Jean-Baptiste (coord.), *Diáspora. Hacia la nueva frontera.* Proyecto CIDESAL (Creación de incubadoras de diásporas del conocimiento para América Latina) Comisión europea/Institut de recherche pour le développement, Universidad de la República, capitulo 4, 2015, p. 113/126. Traduction par nos soins.

(INIA)[233] : le retour de scientifiques a permis de constituer le premier noyau de diplômés en sciences de base.

Le programme PEDECIBA a obtenu une importante participation de la diaspora dans les activités scientifiques depuis l'étranger, dans l'identification et l'obtention de financements et dans l'organisation d'événement au niveau local. Le retour de professionnels qualifiés en Uruguay a potentialisé le développement de projets académiques, agissant en facteur de rétention, contribuant à la formation de groupes de compétences de haut niveau et à la consolidation des institutions universitaires et scientifiques du pays.

Un programme de récupération de la diaspora intellectuelle et scientifique mis en place la commission nationale pour l'UNESCO au sein du ministère de l'Éducation et de la Culture, a été également lancé, pour mener à bien notamment une campagne médiatique de sensibilisation et un cycle de séminaires portant sur l'intérêt de développer des liens avec les Uruguayens hautement qualifiés résidant à l'étranger. [234]

Dans la continuité, le premier programme national de circulation des professionnels hautement qualifiés résidents à l'étranger, (CUAC) a été lancé en 2001. [235]

Promu par le ministère des Affaires étrangères, l'Université de la République, l'Organisation internationale des migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et le Fonds population des Nations Unies (UNFPA),[236] ce dispositif était destiné aux universitaires, entrepreneurs et artistes, dans la perspective d'un élargissement futur aux sportifs de haut niveau et aux leaders communautaires.

Ces initiatives reposaient sur une stratégie d'action publique formulée par le gouvernement progressiste dans le cadre d'une analyse des enjeux que le développement du pays génère en matière notamment de besoins de ressources humaines qualifiées.

Le pays était déficitaire en ressources humaines, notamment dans les secteurs de l'énergie, du pétrole, du secteur minier, de la construction, du transport et dans les chaînes de valeur ajoutée technologique (biotechnologies, communications, agro-industries (Lema, 2015).

---

[233] Source : TAKS Javier, *Migraciones internacionales en Uruguay: de pueblo trasplantado a diáspora vinculada* in Revista Theomai, n°14, Buenos Aires, 2006, p. 150.
[234] Source : ibid.
[235] Source (archives personnelles) : VIDAL Javier, Secretario Ejecutivo del Programa de Vinculación. Ministerio de Relaciones Exteriores del Uruguay *La política migratoria del Estado Uruguayo y su relación con los recursos calificados*. Contribución en el marco de la reunión Regional: "La emigración de recursos humanos calificados desde países de América Latina y el Caribe". SP/RR-ERHCPALC/Di n°18/09 Caracas, Venezuela. 17 y 18 de Junio de 2009, p. 5.
[236] Autres sources : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVCUAC,O,es,0, consultation du 30 octobre 2016.

Affrontant de nombreux écueils, l'Uruguay a tenté ainsi de résoudre la complexe équation migration, connaissance, développement, ce qui a permis enfin d'intégrer la dimension de connexion de la diaspora scientifique et technologique avec le projet de développement du pays :

> Le développement durable des sociétés dépend de leur capacité à transformer les ressources naturelles, sociales et productives au travers de la connaissance et des technologies. Si tous les pays partagent ce modèle, ils se distinguent par la valeur ajoutée de connaissance [versée] dans les différentes étapes des chaînes productives. C'est la raison pour laquelle les ressources matérielles et humaines disponibles pour transformer la matrice culturelle, sociale et productive d'une nation…Aussi, le degré de développement et l'importance stratégique attribuée au système national d'innovation sont déterminantes pour retenir ou expulser les professionnels qualifiés. [237]

Sous cet angle, la récente création d'espaces de rencontre entre l'offre et la demande de professionnels qualifiés - pépinières de projets, « e-plateformes », retours transitoires et/ou circulaires -, peut constituer une perspective novatrice pour le développement de nouvelles stratégies de liaison et de circulation avec la diaspora scientifique et technologique.

Il s'agit par exemple de la *Plataforma Peregrina*[238] mise en place par l'Agence nationale pour la recherche et l'innovation (ANII) et du programme CIDESAL – programme MICAL[239], et de la *Red Uruguay Encuentro* au sein de la Fondation Polo MERCOSUR.[240]

Cependant, le faible pourcentage attribué au développement des sciences et de la technologie dans le pays - atteignant seulement 0,33 % du budget de la nation en 2014 selon les données fournies par la Banque mondiale [241] - et un système national de sciences et technologie[242] encore fragile et controversé,[243] n'ont pas permis à ce jour, de notre point de vue, la pleine intégration de la diaspora dans le projet de développement du pays.

1.2.2. Pratiques sociales du politique

Ce chapitre est consacré à l'analyse de ce que nous appelons les pratiques sociales du politique, partant d'indicateurs sur la perception des Uruguayens sur la démocratie et sur leur

[237] LEMA Fernando, article cité. Traduction par nos soins.
[238] Source : URL : https://peregrina.anii.org.uy/. Consultation du 24 janvier 2017.
[239] Source : URL : https://cidesal.limsi.fr/doku.php?id=mical#mical. Consultation du 24 janvier 2017.
[240] Source : URL : https://issuu.com/reduruguayencuentro. Consultation du 24 janvier 2017.
[241] Banque Mondiale. URL : http://datos.bancomundial.org/indicador/GB.XPD.RSDV.GD.ZS?locations=UY. Consultation du 24 janvier 2017.
[242] Source : URL : http://www.mec.cubist.gub.uy/sistema-nacional-de-ciencia-y-tecnolog%C3%ADa/. Consultation du 24 janvier 2017.
[243] Source : URL : https://ladiaria.com.uy/articulo/2015/9/bajo-el-microscopio/. Consultation du 24 janvier 2017.

participation politique, pour aborder ensuite les attentes et les disputes démocratiques dans la période qui nous interpelle, les mouvements sociaux en œuvre et les perceptions des élites et de l'opinion publique sur l'extraterritorialité enfin.

1.2.2.1. Indicateurs et participation politique

Quelles sont les attitudes, quels les valeurs et les comportements uruguayens portant notamment sur les questions de démocratie, sur lesquelles reposent les pratiques sociales du politique dans le pays ?

Ces pratiques sociales du politique intègrent-elles - ou pas - la diaspora ?

Pour tenter de construire des réponses possibles à ces questions, nous faisons appel en premier lieu ce que nous appelons « des indicateurs démocratiques », relatifs aux opinions, attitudes et comportements des Uruguayens en ce qui concerne la démocratie et la politique, partant de la définition d'indicateur comme suit :

> Un indicateur peut se définir comme la mesure d'un objectif à atteindre, d'une ressource mobilisée, d'un effet obtenu, d'un élément de qualité ou d'une variable de contexte. Un indicateur produit une information quantifiée en vue d'aider les acteurs de l'intervention publique à communiquer, à négocier ou à décider… Un indicateur peut mesurer un fait ou une opinion, la mesure donnée étant le plus souvent approximative.[244]

L'étude d'opinion publique annuelle réalisée depuis 1995 dans le cadre du *Latino-Barómetro,*[245] réalisé par la *Corporación Latino Barómetro,*[246] reposant sur 20 000 entretiens en dix huit pays d'Amérique latine, représentant plus de 600 millions d'habitants, dont la base de données est *on line* offre des données susceptibles d'éclairer, de notre point de vue, ces interrogations.

Les données relatives à l'Uruguay soulignent le haut attachement des Uruguayens au système démocratique et l'opinion qu'ils se font de leur propre système : les séries temporelles

[244] Commission européenne. *Evaluer les programmes socio-économiques, choix et utilisation des indicateurs pour le suivi et l'évaluation,* Collection *Means,* vol. 2, p.17, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1999, Luxembourg.

[245] Source : site officiel, URL : http://www.latinobarometro.org/latOnline.jsp. Consultation du 25 janvier 2017.

[246] La *Corporación Latino Barómetro,* opérateur responsable de la base de données, est une organisation non gouvernementale installée au Chili consacrée à l'étude du développement de la démocratie, de l'économie et de la société dans son ensemble, utilisant des indicateurs d'opinion publique mesurant attitudes, valeurs et comportements. Une fiche méthodologique par pays et par année explicite les données méthodologiques, physiques et matérielles de réalisation des enquêtes : taille des échantillons, pourcentage d'erreur appliqué, couverture territoriale, représentativité, distribution urbaine/rurale, type d'échantillon, type de stratification, nombre d'étapes réalisées en milieu urbain et rural, type de tirage au sort utilisé en milieu urbain et rural, pondération ; des précisions relatives au travail sur le terrain réalisé : date, nombre d'enquêteurs, nombre de superviseurs, durée moyenne des entretiens, pourcentage de supervision qualité ; des informations relatives aux contrôles réalisés : contrôle de codification et de digitation. Source : ib. Consultation du 25 janvier 2017.

du baromètre démontrent le haut pourcentage (75% - 86%) d'Uruguayens préférant la démocratie à n'importe quel autre système, de façon relativement stable.

Mesuré en 2004 et 2013, l'indicateur relatif à la qualité de la démocratie dans le pays montre qu'un Uruguayen sur deux estime que le système démocratique uruguayen présente de « petits problèmes », un Uruguayen sur cinq estime que la démocratie est pleine dans le pays.

L'Uruguay, l'Equateur et le Nicaragua sont les seuls pays à considérer majoritairement leurs systèmes démocratiques avec de « petits problèmes », tous les autres pays latino-américains présentent une majorité d'opinions considérant que leurs démocraties présentent de « grands problèmes ».[247]

En ce qui concerne les comportements, attitudes et activités citoyennes et politiques significatives des dernières années, dans la vague de 2013 - les séries temporelles ne sont pas disponibles *on line* - les résultats les plus significatifs sont les suivants :

- 98,4% de personnes consultées se définissent comme citoyens ;
- 86,1% ont voté lors de la dernière élection présidentielle ;
- par rapport aux caractéristiques principales de la démocratie : 36,2% de personnes consultées indiquent la liberté d'expression politique, 34,2% apprécient surtout des élections propres et justes des gouvernants,
- en termes « d'identité nationale », suivant les standards de l'enquête : presque un tiers (26,9%) des personnes consultées se déclarent très satisfaites avec la vie, plus de la moitié (54,4%) se déclarant plutôt satisfaites ;
- parmi les « actes citoyens » que les personnes consultées pourraient avoir réalisé et dont les déclinaisons étaient définies par l'enquête : 64,2% ne se sont pas réunis une seule fois avec d'autres personnes pour traiter d'une question ou signer une pétition ; 75,2% n'ont pas une seule fois participé à une manifestation, marche ou protestation ; 92,1% n'ont jamais refusé de payer leurs impôts ; 95,5% n'ont pas eu recours à la violence pour défendre une cause politique ;
- en ce qui concerne la participation politique (déclinaisons proposées par l'enquête) : 73,8% ne discutent jamais ou presque jamais politique avec ses amis ; 89,1% n'ont jamais ou presque jamais essayé de convaincre autrui de ses opinions politiques ; 91,3% n'ont jamais ou presque jamais travaillé pour un parti ;

[247] Document digital, URL : http://www.latinobarometro.org/latOnline.jsp, consultation du 28 août 2015.

- pour résoudre des problèmes dans le quartier, parmi d'autres items : 86,2 % n'ont jamais ou presque jamais contacté une organisation non gouvernementale, une association à but non lucratif, syndicat, groupe religieux ;
- dans la disposition à marcher et protester pour défendre les droits démocratiques les résultats sont contrastés : 24,2% ne sont pas du tout disposés à le faire, mais 31,2% le sont tout à fait.

De quoi peuvent-ils être des signes, ces indicateurs ?

Rappelons qu'à partir des années 1950, l'Uruguay fait en effet preuve d'un très haut niveau de participation politique, classiquement mesurée à partir de la participation de la population aux suffrages, comme le démontrent les données présentées en annexe III, relatives aux suffrages nationaux compris entre 1958 et 2014, atteignant de l'ordre de 70% en 1958 à environ 90% en 2014.

La longue labeur du pays « sur lui-même » depuis son indépendance semble bien avoir atteint le résultat rêvé par les pères fondateurs de la République : le pays est enfin apaisé, les Uruguayens se perçoivent massivement comme citoyens à part entière, démontrant un haut niveau de participation politique, quoique celle-ci est très largement réduite à l'acte électoral.

Si les partis politiques ont eu un rôle historique majeur dans l'évolution institutionnelle du pays, il est significatif qu'en 2013, 9 Uruguayens sur 10 n'aient jamais participé à une seule activité d'un parti pendant les trois années précédentes.

La prégnance des partis politiques dans la société uruguayenne serait-elle en train de s'estomper au bénéfice, sinon de l'irruption, du moins d'une lente progression de nouvelles formes de participation politique ?

Est-ce le pays « heureux », dans lequel le modèle d'intégration sociale du début du XIXe a réussi à se matérialiser dans le temps contemporain ?

Les citoyens sont-ils devenus des parfaits citoyens « passifs », légitimant le pouvoir en place dans un système républicain de démocratie représentative, sans autre alternative que celle d'introduire leur enveloppe dans l'urne tous les cinq ans ?

Qu'en est-il cependant des Uruguayens de la diaspora qui n'ont pas été interrogé(e)s, mais qui constituent tout de même un cinquième de la population ?

Ces indicateurs nous permettent ainsi de poser l'hypothèse d'un « terreau » démocratique largement légitimé par les pratiques sociales du politique des nationaux dans le territoire, fait d'un largement consensus majoritaire autour de la valorisation et du respect des principes démocratiques et d'une haute participation aux suffrages.

Les réclamations de la diaspora d'une pleine participation aux affaires publiques et pour la mise en œuvre du vote extraterritorial se déploient ainsi dans une trame de fond tissée par une culture démocratique singulièrement ancrée dans l'expérience uruguayenne.

Dans le même temps, les nombreux actes citoyens des Uruguayens à l'étranger évoqués au sous-chapitre 3.3.1. de la troisième partie de notre thèse s'inscrivent en relief par rapport aux pratiques sociales du politique dans le territoire, pour autant que l'on puisse suivre ces indicateurs généraux, contredits cependant par un large éventail de mouvements sociaux et d'initiatives de nombreux collectifs de la société civile qui mènent dans la période de nombreux combats dans le cadre de ce que nous appelons des « attentes et des disputes démocratiques » que nous évoquons ci-après.

1.2.2.2. Attentes et disputes démocratiques

Dans le contexte de la période qui nous concerne (1985/2015) l'Uruguay est ainsi une démocratie contemporaine « à l'œuvre », dans la formule de Pierre Rosanvallon,[248] démocratie qui, de notre point de vue, « travaille sur elle-même », dans le cadre d'un agenda politique dans lequel des expectatives des groupes sociaux s'expriment et les disputes démocratiques se déploient, au gré des mouvements sociaux qui portent leurs réclamations, leurs attentes, leurs aspirations dans la scène publique.

Quels groupes sociaux sont présents dans la scène publique et ont fait l'objet de recherches contemporaines permettant leur problématisation ?

Les émigrés et les expatriés uruguayens ont-ils acquis une place à part entière parmi les mouvements sociaux qui agissent dans l'espace public ?

Leurs réclamations, leurs expectatives, leurs apports au pays sont-ils visibles de la société uruguayenne ?

De nombreuses études uruguayennes contemporaines ont été dédiées à certaines des disputes démocratiques, entendues en tant que constructions sociales déployées dans un contexte de globalisation, marqué par l'augmentation des sujets, des groupes sociaux et d'acteurs qui se disputent les espaces de représentation (Celiberti/Johnson, 2010) .[249]

Ces recherches, dont la compilation et l'analyse ne font pas partie de notre thèse, couvrent largement des mouvements sociaux ruraux, ouvriers, étudiants, en défense des droits des femmes, des minorités, de l'environnement… à titre d'exemple, des études portant sur

[248] Collectif, Sarah AL-MATARY et Florent GUENARD (Coord.), *La Démocratie à l'œuvre, Autour de Pierre Rosanvallon,* Editions du Seuil, Sciences Humaines, Paris, 2015.

[249] Lilian CELIBERTI, Niki JOHNSON, *Cuestiones de agenda. Disputas democráticas : las mujeres en los espacios de representación política*. Instituto de Ciencia Política, Fundación Friedrich Ebert Stiftung, Montevideo, 2010, traduction par nos soins.

politique et genre ont été menées notamment dans le cadre de trois instances d'horizon divers : le département portant sur politique et genre[250] de l'Institut de science politique, Faculté des sciences sociales, Université de la République ; le parlement uruguayen[251] et le comité national de suivi « Femmes pour la démocratie, l'équité et la citoyenneté »,[252] réunissant plusieurs catégories d'acteurs : société civile, académie, décideurs.[253]

Ces études permettent de mettre en lumière des processus d'exclusion et de fragmentation sociale, contre lesquels s'organisent par exemple les femmes ; ils analysent dès lors ces mouvements sociaux dans le présupposé qu'ils défient les démocraties dans leur capacité à se transformer, par la reformulation des relations entre l'État , le marché et la société.

En conséquence, la réduction des inégalités et une participation accrue aux affaires publiques des groupes sociaux qui en étaient jusqu'alors exclus nécessite l'émergence de nouveaux espaces d'action collective, tels que ceux développés par les Uruguayens dans le monde, que nous interrogeons dans la deuxième partie de notre recherche.

Suivant l'argument de L. Celiberti et N. Johnson, la démocratie peut se mesurer précisément par sa capacité à faire émerger les conflits pour les rendre publics, créant ainsi la possibilité de construire et d'affirmer de nouvelles identités collectives.

L'idée de démocratie se trouve ainsi associée aux conditions dans lesquelles un dialogue entre les différents individus et groupes peut se réaliser par la construction d'interprétations et de sens du social.

L'espace public en tant que scène où est mise en question la définition de l'agenda politique n'est pas un espace ouvert à tous les acteurs et à tous les sujets sur un plan d'égalité. Il y a ceux qui peuvent intervenir dans les débats publics et ceux qui, pour des raisons de classe, de race ou de genre en ont un accès limité.

> Les mouvements sociaux peuvent être conceptualisés en tant que « champs discursifs de l'action », partant de la définition de Sonia Alvarez (2009).[254] Ces champs discursifs sont beaucoup plus qu'un ensemble d'organisations : ils visent à inclure une diversité d'acteurs et d'espaces, et peuvent s'étendre à la

[250] Site internet: http://cienciassociales.edu.uy/institutodecienciapolitica/acerca-de/investigacion/politica-y-genero/, consultation du 13 septembre 2015.
[251] *Mujeres en el parlamento,* base de données en ligne. URL : http://www.parlamento.gub.uy/parlamenta/enlace_uruguay.html, consultation du 13 septembre 2015.
[252] *Comisión nacional de seguimiento mujeres por democracia, equidad y ciudadanía*, site Internet, URL: http://www.cnsmujeres.org.uy/, http://www.cnsmujeres.org.uy/, consultation du 13 septembre 2015.
[253] Pour une vue plus générale de la question des femmes en Uruguay, voir notamment les travaux menés par le *Plenario de mujeres del Uruguay* : http://www.plemuu.org.uy/, consultation du 13 septembre 2015.
[254] Sonia ALVAREZ, *Repensando la dimensión política y cultural desde los movimientos sociales : algunas aproximaciones teóricas*, p. 27/37, in Raphael HOETMER (coord..), *Repensar la política desde América latina: cultura, Estado y movimientos sociale*s, Universidad Nacional Mayor de San Marcos, Fondo editorial de la Facultad de Ciencias Sociales, Programa democracia y transformación global, Lima, 2009, traduction par nos soins.

> société politique, à l'État et autres publics, dominants ou alternatifs ou subordonnés, nationaux ou internationaux. Ils constituent des formations politiques dans lesquels se construit et s'exerce la citoyenneté, où les droits sont imaginés, où se forgent les identités et les besoins ; où le pouvoir et les principes sont contestés et négociés (Alvarez, 2009:31).[255]

Sur ces bases, nous postulons que la longue lutte des émigrés uruguayens pour la reconnaissance de leurs droits civiques et politiques, que nous interrogeons plus longuement au sous-chapitre 3.3.4., peut être pensé en pratique sociale du politique dans une nouvelle dimension désormais extraterritoriale, non problématisée à ce jour dans le cas uruguayen.

Ainsi, les expectatives et l'action citoyenne des migrants et des expatriés uruguayens, peuvent contribuer, aux cotés d'autres mouvements sociaux, à la problématisation du concept de démocratie en Uruguay.

1.2.2.3. Un mouvement social extraterritorial

Une vaste production latino-américaine est dédiée, depuis notamment la sociologie, l'histoire et la science politique à l'analyse des mouvements sociaux dans l'évolution à la fois du système politique démocratique et de la société démocratique, dans la période qui nous occupe (1985/2015), ainsi que à l'étude des interactions entre le développement de politiques sociales et la construction de citoyenneté.[256]

En Uruguay, de nombreuses études spécifiques ont été consacrées à l'analyse du mouvement syndical,[257] des mouvements d'étudiants[258], des mouvements ouvriers urbains,[259] de travailleurs ruraux,[260] plus généralement du monde du travail,[261]partant d'un socle de recherches portant sur l'histoire sociale de l'Uruguay.[262]

---

[255] L. CELIBERTI, N. JOHNSON, 2010, Ouvrage cité, p. 8.

[256] Entre autres : Daniel ARROYO (prologo), Manuel BARRIENTOS y Cecilia DUARTE (comp.), *Políticas sociales de desarrollo y ciudadanía : reflexiones desde el sur latinoamericano,* Ministerio de desarrollo social, 120 p. Argentina, 2007. Christian Adel MIRZA, *Movimientos sociales y sistemas políticos en América latina : la construcción de nuevas democracias,* CLASCO, Buenos Aires, 2006. Alain Touraine, *Actores sociales y sistemas políticos en América Latina,* Santiago de Chile: PREALC/OIT, 1987.

[257] Entre autres : Alfredo (h) ERRANDONEA, Daniel COSTABILE, *Sindicato y sociedad en el Uruguay*, Montevideo, Fundación de Cultura Universitaria, 1969. Jorge LANZARO, *Sindicatos y sistema político. Relaciones corporativas en el Uruguay 1940-1985*, Montevideo, Fundación de Cultura Universitaria, 1986. Luis SENATORE, *Transición política, democratización y recomposición sindical*, Informe de Investigación, Instituto de Ciencia Política, Facultad de Ciencias Sociales, Montevideo, 1993. Marcos SUPERVIELLE, Gabriel GARI, *El sindicalismo uruguayo. Estructura y acción,* Montevideo, Fundación de Cultura Universitaria, 1995. Carlos ZUBILLAGA, Jorge BALBIS, *Historia del movimiento sindical uruguayo,* 4 tomos, Montevideo, Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 1985, 1986, 1988, 1992.

[258] Entre autres : Vania MARKARIAN, *El 68 uruguayo: El movimiento estudiantil entre molotovs y música beat*, Bernal, Universidad Nacional de Quilmes, 2012, 186 p. Gonzalo VARELA PETITO, *El movimiento estudiantil de 1968: el IAVA, una recapitulación personal, Ediciones Trilce, Montevideo, 2002, 161 p.*

[259] Entre autres : Germán D'ELÍA, Armando MIRALDI, *Historia del movimiento obrero en el Uruguay. Desde sus orígenes hasta 1930,* Montevideo, EBO, 1985. Raúl ZIBECHI, *De multitud a clase. Formación y crisis de una comunidad obrera (Juan Lacaze, 1905-2005)*, Ideas, Montevideo, 2006.

[260] De nombreux ouvrages sont compilés dans le cadre des ateliers organisés par l'Institut national de colonisation

Les interactions entre mouvements sociaux, système politique et démocratie ont été ainsi décryptées de longue date ; dans une large diversité d'approches, ces études s'efforcent toutes d'identifier les tendances, les défis, les tensions entre autonomie et domination que mettent en lumière les différents mouvements sociaux en Uruguay.

Dans un courant sociologique reposant notamment sur les travaux de Manuel Castells, de Robert Castel,[263] d'Alain Touraine,[264] et de Michel Wieviorka,[265] de nombreuses recherches explorent des mouvements sociaux locaux en Amérique latine dans le contexte contemporain de globalisation.

Denis Merklen et Geoffrey Pleyers [266]affirment que la territorialisation des mobilisations caractéristiques des classes populaires depuis les années 1980 ne peut être comprise sans tenir compte notamment l'évolution de l'État défini à différentes échelles.

Ils soulignent que partout sur le continent latino-américain, des citoyens et des mouvements indigènes placent leurs espoirs dans la transformation du niveau local afin d'améliorer la qualité de vie (Merklen, 2005 et 2009 ; Mestries, Pleyers, Zermeño, 2009). [267]

Ainsi, ils sont emmenés à déployer de nouvelles formes de mobilisation et d'engagement social et politique à partir de leur lieu de vie. [268]

Un mouvement social transfrontalier entre l'Argentine et l'Uruguay, conséquence de l'implantation d'une usine de papier par une société finlandaise à Fray Bentos, en Uruguay a été particulièrement exploré dans ce sens.

Il s'agit d'une persistante opposition d'un groupe d'habitants de la ville de Gualeguaychú, dans la rive argentine du Fleuve Uruguay, fleuve limitrophe entre les deux pays,

---

(Instituto nacional de colonización), *Concentración de la tierra y sustentabilidad,* document en ligne, URL *:* http://www.colonizacion.com.uy/.

[261] Entre autres : Rodolfo PORRINI, (compilador), *Historia y memoria del mundo del trabajo*, Montevideo, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación, 2004.

[262] María M. CAMOU, Rodolfo PORRINI, *Trabajo e historia en Uruguay. Investigaciones recientes*, Montevideo, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación, Facultad de Ciencias Sociales de la Universidad de la República, 2006. Carlos M. RAMA, Historia social del pueblo uruguayo, Montevideo, Comunidad del Sur, 1972.

[263] Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 494 pages, 1995.

[264] Alain TOURAINE, *Actores sociales y sistemas políticos en América Latina,* Santiago de Chile, PREALC/OIT, 1987. A.TOURAINE (dir.), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes,* Paris, Éd. Ouvrières, 1982.

[265] Michel WIEVIORKA, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Laffont, 2009.

[266] Denis MERKLEN et Geoffrey PLEYERS, *La localisation des mouvements sociaux, Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 66 | 2011, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 14 septembre 2015. URL : http://cal.revues.org/385 ; DOI : 10.4000/cal.385.

[267] Denis MERKLEN, *Pobres ciudadanos. Las clases populares en la era democrática (Argentina, 1983-2003),* éd. Gorla, Buenos Aires, 2005 (2ème édition en 2010). Denis MERKLEN, *Quartiers populaires, quartiers politiques,* Ed. La Dispute, Paris, 2009. Francis MESTRIES, Geoffrey PLEYERS, Sergio ZERMEÑO, *Movimientos sociales. De lo local a lo global,* éd. Anthropos et UAM, Barcelone et Mexico, 2009.

[268] Michèle LECLERC-OLIVE, *Un pouvoir local peut-il être public ?* in Michèle LECLERC-OLIVE, *Affaires locales. De l'espace social communautaire à l'espace public politique*, Ed. Karthala-Gemdev, Paris, 2006, p. 213/241.

scénario d'un long conflit transfrontalier de 2005 à 2010 soldé par un affrontement des deux pays dans le cadre de la Cour internationale de justice de la Haye.

Le conflit s'est conclu par un accord signé en 2010 par l'Argentine et l'Uruguay pour la conformation d'un comité scientifique de suivi au sein de la commission gestionnaire du Fleuve *Uruguay* constituée des représentants des deux pays.

Suivant ainsi l'argument de Merklen et Pleyers, les mouvements sociaux contemporains construisent leur action à partir d'une appartenance revendiquée à un espace public : la revendication d'une identité locale se fait alors au nom de principes qui concernent l'ensemble des citoyens qui partagent cet espace local.

De leur point de vue, l'ancrage local d'acteurs et de mobilisations n'est en rien incompatible ni avec le lien politique national ni avec une projection de la citoyenneté au-delà des frontières de l'État nation ; leur mobilisation locale n'a d'ailleurs pas nécessairement pour cible un adversaire local, mais peut s'adresser plutôt à des acteurs de différents niveaux.

Les mouvements locaux « disent-ils» ainsi que les principes de citoyenneté qu'ils évoquent pour défendre leurs droits ne sont pas exclusifs d'un État – nation ?

La citoyenneté politique serait-elle devenue un dénominateur commun de tous les peuples et de tous les individus [Beck, 1999 et Held, 2010] [269] ?

Ou bien sont-ils plutôt connectés à des dynamiques limitées au territoire local, même s'il est «élargi » dans le cas transfrontalier par exemple ?

Ces nouveaux mouvements sociaux latino-américains, mettant en lumière des dynamiques « de dedans » vers « le dehors », aux frontières et aux limites des États nation ne posent-ils pas le principe d'une citoyenneté politique contemporaine d'un nouveau genre ?

Qu'en est-il des luttes des exilés politiques et des émigrés uruguayens, notamment en défense de leurs droits civiques et politiques ?

Une vaste étude coordonnée par Alvaro Rico[270] portant sur l'exil politique et les recherches coordonnées par Silvia Dutrenit également sur l'exil politique,[271] sur lesquelles nous revenons dans la deuxième partie de notre recherche font état du déploiement d'activités et des réclamations des Uruguayens à l'étranger, sans nécessairement les penser en termes de mouvement social ou en signal politique « d'une société en mouvement ».

---

[269] David HELD, *Cosmopolitism: Ideals and Realities.* Polity Press, Cambridge, 2010. BECK Ulrich, *What is globalization?* Cambridge, Polity Press, 1999. D. MERKLEN, G. PLEYERS, 2013, p. 5 et 6.

[270] Silvia DUTRENIT BIELOUS (coord.), *El Uruguay del exilio, gente, circunstancias, escenarios,* Ed. Trilce, Montevideo, 2006.

[271] Álvaro RICO (comp.) *Uruguay: cuentas pendientes. Dictadura, memorias y desmemorias.* Ed. Trilce, Montevideo,1995.

Les travaux menés sous la coordination d'Adela Pellegrino,[272] dans le cadre du programme consacré aux études sur la population, au sein de la Faculté de sciences sociales, Université de la République, soutenus par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), inclue pleinement les attentes et les expectatives des émigrés en ce qui concerne le vote extraterritorial au sein de l'étude des migrations dans l'histoire uruguayenne.

Dès lors, la longue lutte de la diaspora uruguayenne pour la reconnaissance de ses droits civiques et politiques, exprimée notamment dans la revendication de l'exercice du vote extraterritorial, peut-elle être considérée en mouvement social extraterritorial ?

Alain Touraine définit les mouvements sociaux en tant que «…conduites socialement conflictuelles et culturellement orientées, plutôt que des contradictions objectives d'un système de domination ». [273]

Prenant appui sur cette approche,[274] nous postulons qu'un mouvement social non conventionnel et extraterritorial a été porté par la société civile uruguayenne depuis 1985 en défense des droits civiques et politiques de la diaspora, non reconnu à ce jour en tant que tel.

La troisième partie de notre thèse est l'occasion d'interroger ce mouvement social, déployé au sein de réseaux transnationaux à géométrie variable, cherchant à influencer le système politique national, afin d'introduire des changements dans les procédures électorales permettant ainsi la mise en œuvre du vote extraterritorial notamment.

Ainsi, ce mouvement social *sui generis* vise, de notre point de vue, à intégrer les réalités et les attentes de la diaspora dans un « projet pays » reconnaissant sa pleine inscription dans toutes les dimensions de la société uruguayenne, et notamment dans une insertion internationale optimisée de l'Uruguay.

Il s'agit de notre point de vue, de nouvelles pratiques sociales du politique, visant le plein exercice d'une citoyenneté extraterritoriale, que nous nous proposons d'interroger en troisième partie, par des actes, des discours, des représentations et des circulations.

1.2.3. Perceptions des élites et de l'opinion publique

Partant du principe que le phénomène diasporique ne peut être pensé sous le seul prisme des citoyens en situation diasporique, mais nécessite la confrontation avec les représentations

[272] Adela PELLEGRINO, *Perfil migratorio de Uruguay*, Programa de Población, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, para la Organización Internacional de Migraciones (OMI), Montevideo, 2011.
[273] Alain TOURAINE, *Los movimientos sociales*, in Revista colombiana de sociología Nº 27, traduit par Alfonso Torres C. et Luz Quesada, 2006, p. 255/278.
[274] Autres sources : sur les différentes définitions de mouvement social : Karl-Dieter OPP, *Theories of Political Protest and Social Movements. A multidisciplinary introduction, critique, and synthesis*. Routledge, Taylor & Francis Group, London & New York, 2009.

qu'il suscite dans le pays, nous évoquons dans cette section des résultats des enquêtes que nous avons pu identifier en ce qui concerne notamment le vote extraterritorial, afin de dessiner les contours des perceptions des élites et de l'opinion publique uruguayennes sur cet aspect marquant de la question diasporique.

Nous proposons par ailleurs les principaux enseignements tirés de l'expérimentation menée dans le cadre de notre thèse en ce qui concerne la perception des élites uruguayennes sur la citoyenneté extraterritoriale, dont les outils, le déroulé et les résultats complets sont présentés en annexe II.

1.2.3.1. Opinion publique et vote extraterritorial (2009)

Les résultats des enquêtes récentes relatives au vote extraterritorial dont nous avons pu systématiser les résultats ont été majoritairement favorables au vote extraterritorial, mais dans des pourcentages n'atteignant pas toujours le niveau nécessaire à l'approbation de la modalité proposée en 2009. [275]

Réalisées peu avant le plébiscite de 2009, des enquêtes d'opinion publique indiquaient des pronostics plutôt favorables à l'approbation du vote par correspondance, avec cependant une augmentation persistante des intentions défavorables à l'approche de l'échéance électorale et un nombre croissant des indécis.

Parmi les principales enquêtes réalisées, nous retenons celles de l'agence CIFRA, du groupe Radar, du cabinet Interconsult.

L'agence CIFRA [276] pronostiquait des résultats serrés en fin de période (48% pour ; 46 % contre le vote par correspondance, seul soumis au plébiscite), avec une nette dégradation des intentions favorables les derniers mois de campagne, le pourcentage étant relativement stable en juillet (50 %), août (52 %) et septembre (51%).

Dans le même temps, l'agence alertait sur les difficultés liées aux modalités particulières de ce plébiscite, organisé simultanément aux élections nationales et à un autre plébiscite portant sur l'abrogation de la loi dite « de caducité ». [277]

En effet, les citoyens souhaitant voter en faveur du vote extraterritorial par correspondance, autant qu'en faveur de l'abrogation de la loi 15 848, devaient s'assurer au

[275] Voir tableau récapitulatif Annexe III.
[276] Archive en ligne, adresse URL : http://web.archive.org/web/20131023020305/http://www.cifra.com.uy/novedades.php?idNoticia=101. Consultation du 13 juin 2016. Traduction par nos soins.
[277] Loi 15 848, appelée par ses opposants "loi d'impunité," approuvée en 1988, établissant la caducité de l'exercice de la prétention punitive de l'État en ce qui concerne les délits commis jusqu'au 1er mars 1985 par militaires et policiers pendant la dictature.

préalable de disposer des bulletins correspondants et de bien les insérer dans l'enveloppe correspondante, ce qui représente une difficulté importante à surmonter par les défenseurs des deux causes en lice.

L'enquête réalisée en octobre 2009 par le groupe Radar [278] révèle que 14% des personnes consultées ne sont pas au courant de l'existence du plébiscite relatif au vote par correspondance.

Parmi les 86% le connaissant : 43% sont pour, 35% contre, 8 % d'indécis ou sans réponse, pronostiquant néanmoins une issue favorable au plébiscite.

Les résultats de l'enquête réalisée en mars 2009 par le cabinet Interconsult [279] aboutissent cependant à une large majorité d'intentions favorables au vote présentiel dans les consulats (60 %) contre seulement 39 % contre ; mais les intentions sont nettement moins favorables au vote par correspondance, aboutissant à des résultats équivalents dans les deux camps (49 % contre, 45% pour, 6 % sans opinion ou préférant ne pas répondre).

Pour ce qui concerne la sensibilité politique des personnes ayant répondu à cette enquête, les sympathisants de la coalition de gauche sont nettement plus favorables au vote par correspondance (73 %), tandis qu'une large majorité de votants des partis traditionnels (74 % de votants « *blancos* » et 78 % de votants « *colorados* ») s'y opposent ; le vote « consulaire » recueille cependant 87 % d'intentions favorables de sympathisants de la coalition de gauche et 39 % de sympathisants des partis traditionnels.

Par ailleurs, l'enquête met en lumière une intention de vote majoritairement favorable à Montevideo (54%).

Lors du plébiscite du 25 octobre 2009, seulement 850 691 de votants (36,93 %) ont voté en faveur de la mise en œuvre du vote extraterritorial par correspondance, plus de 50 % étant nécessaire à son approbation, le plébiscite n'a donc pas abouti à l'adoption de cette modalité de vote extraterritorial.[280]

1.2.3.2. Elites uruguayennes et vote extraterritorial (2009/2014)

Sous la direction de Daniel Buquet, l'Observatoire politique de l'Institut de science politique, Faculté de sciences sociales, Université de la République, mène depuis 2005 une

[278] Archive en ligne, adresse URL : http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?94827. Consultation du 13 juin 2016. Traduction par nos soins.
[279] Archive en ligne, adresse URL : http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?94649. Consultation du 13 juin 2016. Traduction par nos soins.
[280] Source : *Corte electoral*. Adresse URL : http://elecciones.corteelectoral.gub.uy/20091025/SSPMain.asp. Consultation du 13 juin 2016. Traduction par nos soins.

enquête auprès des élites uruguayennes précédemment citée, incluant un item sur le vote extraterritorial. [281]

En effet, la question sur le vote extraterritorial a été posée à deux reprises, la première dans la période 2005/2009, la deuxième dans la période 2010/2014.

L'échantillon comportait deux catégories : élites gouvernantes et élites non gouvernantes.

Les résultats généraux font preuve d'une large majorité favorable dans les deux périodes consécutives, 60,3 % dans la première période, 71,8 % dans la deuxième, cumulant les deux options (vote dans les consulats et vote par correspondance), le pourcentage de ceux qui ne savent pas ou ne répondent pas est relativement bas (5,2 et 3,5% respectivement).

En ce qui concerne l'opinion des législateurs, une nette diminution des opposants apparaît entre la première période considérée (44,2 %) et la deuxième (33,3 %), ce qui suggère qu'une solution législative aurait pu être bâtie pendant le deuxième gouvernement de la coalition de gauche.

En effet, il est admis généralement qu'une loi électorale pour ce faire requiert deux tiers de votes, comme nous le verrons plus précisément dans le sous-chapitre relatif aux débats parlementaires.

La question des différentes options considérées en ce qui concerne les modalités de vote à l'étranger - votre par correspondance ou vote présentiel aux consulats - a été sans doute un facteur de dilution des intentions de vote en faveur du vote extraterritorial, en tout cas en ce qui concerne les résultats de toutes les enquêtes analysées, car toutes se réfèrent distinctement à l'une ou à l'autre option, sans poser la question plus générale du droit de vote en soi.

Par ailleurs, les résultats négatifs du plébiscite portant sur le vote par correspondance de 2009 ont été un élément affaiblissant durablement les perspectives d'approbation d'une législation favorable au vote extraterritorial.

Les questions relatives aux procédures appropriées pour ce faire ont occupé une large part des débats parlementaires de 2005 à 2015, que nous abordons dans la troisième partie, portant sur les circulations et les articulations.

Une récente enquête d'opinion publique a été réalisée en décembre 2015 dans le cadre d'une étude relative aux orientations des natifs uruguayens par rapport aux Uruguayens retournés et aux immigrés étrangers.

[281] Ainsi, en réponse à notre sollicitation, les résultats de cette enquête des élites uruguayennes concernant le vote extraterritorial nous ont été aimablement transmis par courrier électronique le 22 mai 2016, par les services de l'institut cité en source, en accord avec son directeur, Daniel Buquet, à qui vont nos sincères remerciements pour la mise à disposition de ces documents inédits à ce jour. Source : Observatoire politique. Institut de science politique. Faculté de sciences sociales. Université de la République. Directeur : Daniel Buquet. La note complète avec les résultats détaillés se trouve en annexe III. Traduction par nos soins.

L'enquête a été conçue et a été conduite dans le cadre du programme « *Población* » (population), de la Faculté des sciences sociales, Université de la République, sous la direction de la démographe Adela Pellegrino.

Sous forme d'entretiens téléphoniques, l'enquête a permis le recueil d'informations sur ces questions, auprès de personnes de 18 ans et plus, résidents en Uruguay, dans tout le territoire, possédant un téléphone portable. [282]

Suite à notre sollicitation dans le cadre de cette recherche, le formulaire complet et les résultats relatifs au vote extraterritorial nous ont été communiqués par courrier électronique, ce qui nous permet ainsi d'accéder à une première approximation sur l'évolution la plus récente du nombre des opinions favorables et défavorables au vote extraterritorial. [283]

Les résultats de cette enquête présentent ainsi un pourcentage d'opinions favorables de 59,3%, pour 38,2% d'opinions défavorables et de faibles pourcentages d'indécis (2,3%) et de non réponse (0,2%), indiquant dès lors un contexte plus favorable au vote extraterritorial en 2015 qu'en 2009, dont la plus haute valeur d'opinions favorables a été atteinte en août 2009 (56%).[284]

1.2.3.3. Opinion des Uruguayens sur le vote « consulaire » (2015/2016)

L'enquête d'attitudes de la population native auprès des étrangers et des « retournés »[285] conçue par le groupe d'études de migration et d'intégration en Uruguay, financée par la Commission sectorielle de recherche scientifique de l'Université de la République (CSIC-UdelaR). [286] a inclus un item portant sur l'opinion des Uruguayens sur le vote « consulaire ».

L'enquête a été mise en œuvre entre décembre 2015 et janvier 2016, par téléphone, par l'entreprise *Equipos Mori,* auprès d'un échantillon de 1064 personnes.

La population cible était constituée par des personnes de nationalité uruguayenne, âgées d'au moins 18 ans, résidant en Uruguay.

---

[282] L'item formulé était le suivant : « Les Uruguayens qui vivent à l'étranger devraient pouvoir voter dans les élections nationales, dans le consulat le plus proche, au pays où ils résident, sans avoir besoin de se déplacer en Uruguay. »

[283] Dates de réception : 19 avril 2016 et 21 juin 2016. Nous remercions plus particulièrement Martin Koolhaas, démographe, pour son aide efficace.

[284] Enquête FACTUM, août 2009 : favorable : 56%; défavorable : 38%; indécis : 6%.

[285] Source : Martín KOOLHAAS, Groupe d'études de migration et d'intégration Faculté de sciences sociales, Université de la République, Montevideo, (https://gedemi.wordpress.com/). Il s'agit d'une enquête cherchant à mesurer les attitudes déclarées ou manifestes de la population uruguayenne auprès des immigrés étrangers et des Uruguayens qui retournent au pays après avoir vécu à l'étranger. Voir note complète en annexe IX, reçue par courriel le 2 décembre 2016, traduction par nos soins.

[286] Blog du groupe : https://gedemi.wordpress.com/.

Le questionnaire incluait 61 questions organisées en trois modules thématiques. Le premier module incluait des questions relatives à l'opinion sur les Uruguayens émigrés et sur les Uruguayens ayant décidé de retourner au pays après avoir vécu à l'étranger ; le deuxième module réunissait les questions relatives à l'immigration étrangère dans le pays ; le troisième et dernier module intégrait des questions à caractère général portant sur le profil sociodémographique de la personne répondant au questionnaire.

Une des questions incluse dans le premier module du questionnaire cherchait à connaître l'opinion de la population uruguayenne résidant dans le pays sur la possibilité que les Uruguayens émigrés puissent exercer le vote « consulaire ».[287]

Les résultats à la question d'opinion sur le vote consulaire se présentent dans le tableau en annexe II.[288]

Ils renseignent, selon différents attributs[289] le niveau d'accord avec la phrase « Les Uruguayens vivant à l'étranger devraient pouvoir aux élections nationales, dans le consulat le plus proche, au pays où ils résident, sans avoir besoin de se déplacer en Uruguay. »

Les résultats obtenus font état de 59,3% de personnes favorables pour 38,2% en désaccord ; le pourcentage de ceux qui ne sont ni d'accord ni en désaccord est très faible (2,5%), ce qui indique une continuité des positions favorables au vote consulaire le long de la décennie.

1.2.3.4. Perceptions des élites sur la citoyenneté extraterritoriale (2015/2016)[290]

Dans l'absence de matériaux empiriques portant spécifiquement sur les questions relatives à la citoyenneté extraterritoriale, nous avons souhaité expérimenter dans le cadre du travail de terrain de notre recherche, une démarche d'interrogation d'un échantillon modeste

[287] L'enquêteur lisait la consigne suivante et formulait la question suivante : « Maintenant je vais vous adresser quelques questions relatives à l'opinion portant sur les Uruguayens vivant à l'étranger et sur ceux qui, après avoir vécu à l'étranger un temps, ont décidé de retourner à l'Uruguay. Je vais vous lire une série d'affirmations et je vais vous demander de m'indiquer si vous êtes très d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, en désaccord ou très en désaccord. (…) Les Uruguayens vivant à l'étranger devraient pouvoir voter lors d'élections Nationales, au consulat le plus proche au pays où ils résident, sans avoir besoin de se déplacer en Uruguay. » (Traduction par nos soins).

[288] Les résultats complets de l'enquête seront présentés dans le cadre d'un rapport dont la publication est prévue au premier semestre 2017.

[289] Notes des rédacteurs du rapport : (1) Les catégories de niveau éducatif ne prennent pas en compte si les personnes ont complété ou pas le niveau. (2) La question proposée pour relever l'orientation idéologique était la suivante : « En politique en parle couramment de droite, de centre, de gauche. Dans une échelle de 1 à 5, où 1 est la gauche, 3 le centre et 5 la droite, avec quel positionnement idéologique vous identifiez-vous ? (3) Les chiffres présentés résultent d'estimations émanant de la pondération des données obtenues, utilisant des techniques de calibration.

[290] Les résultats complets de cette démarche sont présentés en annexe II.

d'une soixantaine de personnes représentatives des élites uruguayennes sur leur perception à ce sujet.

Le processus a commencé le 14 septembre 2015 par l'envoi d'un courrier électronique aux personnes identifiées dans différents champs et institutions : universitaires, politiques, représentants de la société civile organisée locale et extraterritoriale, hauts fonctionnaires, journalistes ; le courrier incluait un questionnaire à vocation d'autogestion élaboré par nos soins.

Les items proposés portaient sur les aspects suivants.

Sur les représentations relatives à la citoyenneté dite dans le langage courant « de l'extérieur », nous avons cherché à identifier les perceptions positives (solidarité avec le pays, maintien des liens, bénéfices pour le pays) ou négatives (traîtres) ; les représentations inclusives (discrimination par absence de vote extraterritorial), ou de rejet (ne savent pas ce qui se passe dans le pays, ne devraient pas voter car ils ne subissent pas les conséquences du suffrage).

Nous avons cherché à identifier des changements entre « avant » et « maintenant » en ce qui concerne les difficultés de la citoyenneté extraterritoriale en rapport au pays : économiques, politiques, sociales, affectives, emploi, logement, non reconnaissance du droit de vote, équivalence de diplômes et titres.

Nous avons visé également à hiérarchiser la perception des participants des apports de la citoyenneté « de l'extérieur » au pays : transfert de fonds aux familles, tourisme, contributions aux œuvres sociales, inversions, coopération scientifique, technologique, universitaire, approfondissement de l'expérience démocratique par l'élargissement du corps électoral aux électeurs résidents à l'étranger, supports de l'insertion internationale du pays, prestige (arts, sports, sciences).

Nous avons exploré ensuite la connaissance des actions citoyennes menées par les Uruguayens de l'étranger : activités de coopération, de protestation, d'expression politique, de solidarité avec des œuvres sociales, de participation dans des organisations de la société civile, de se déplacer pour voter au pays les jours du suffrage.

Nous avons également exploré la reconnaissance (ou pas) du droit de vote extraterritorial ; le rôle de l'État dans cette reconnaissance ; les modalités de vote extraterritorial pertinentes dans le cas uruguayen ; les moyens les mieux adaptés pour parvenir à sa mise en œuvre ; l'amplitude souhaitée pour l'application du droit de voter et sur l'action de l'État auprès des citoyens à l'étranger.

Nous avons visé enfin une hiérarchisation des projections futures en ce qui concerne les politiques prioritaires à mettre en œuvre pour prendre en compte les réalités diasporiques : stimulation et accompagnement du retour, de liaison et d'élargissement de la participation citoyennes, de mise en œuvre du vote extraterritorial, de promotion de l'épargne, de l'inversion, du commerce international, de coopération scientifique, technologique, universitaire, éducative

De nombreuses variables sont susceptibles d'impacter les résultats obtenus, dans le cadre d'une méthodologie limitée par l'insuffisance de moyens financiers et humains disponibles : la transmission du questionnaire par courrier électronique ; les conditions d'auto gestion ; une démarche limitée aux élites uruguayennes, ne comportant pas, de fait, de jeunes de moins de trente ans et présentant une surreprésentation des personnes de plus de 50 ans et de certaines catégories socio économiques.

Dans ce contexte, le nombre de réponses (30 sur 60 envois initiaux), soit 50 % du total représente un score relativement encourageant, malgré une diffusion ultérieure qui n'a pas permis d'augmenter de manière significative le taux de réponses.

Ce premier modeste aperçu, dont les résultats complets sont présentés en annexe, portant sur les perceptions des élites des représentations, des connaissances sur les réalités vécues par les Uruguayens à l'étranger et sur les options préférées pour leur pleine reconnaissance et pour leur intégration, est sans doute à approfondir et à développer dans des élaborations ultérieures.

Sur ces bases, nous avons souhaité approfondir les résultats obtenus au moyen d'entretiens, dont l'organisation générale et la trame d'entretien sont présentés en annexe II; les principaux résultats ont été intégrés dans le corps du texte.

Cette expérimentation nous conduit à en déduire qu'il s'agit d'une thématique complexe, dont les élites uruguayennes sont peu familières ; elle nous a conforté dans notre hypothèse d'un « impensé » diasporique uruguayen cristallisé dans l'impasse relative au vote extraterritorial.

1. Chapitre 3. Institutions républicaines et citoyenneté extraterritoriale

Nous interrogeons dans ce chapitre, sous l'angle diasporique en creux ou en relief : l'évolution constitutionnelle des principes fondateurs de la citoyenneté en Uruguay, les déterminations conceptuelles à l'œuvre, les modifications du système électoral, afin de mieux

cerner le cadre institutionnel dans lequel émerge et se déploie une citoyenneté extraterritoriale.

Nous rappelons brièvement que les pouvoirs publics se composent d'un pouvoir exécutif (un Président élu pour cinq ans, lors d'un scrutin majoritaire à deux tours, qui nomme les membres du Gouvernement) ; un pouvoir législatif constitué de deux chambres : députés (en nombre de 99) et sénateurs (en nombre de 30) ; un système judiciaire dont la Cour Suprême de Justice est la clé de voûte, et dont les cinq membres sont élus par l'Assemblée Générale (autrement dit, par les deux chambres réunies).

Les partis politiques jouent un rôle clé dans l'évolution institutionnelle du pays, l'Uruguay compte trois grands partis dans la période qui nous concerne (1985/2015) : les deux grands partis traditionnels sont le *Partido Colorado (PC)*[291] et le *Partido Blanco (PB)*, [292]fondés tous les deux en 1836, par les généraux *Fructuoso Rivera* et Manuel Oribe respectivement ; deux autres partis sont plus récents : une coalition de gauche fondée en 1971, le *Frente Amplio (FA),*[293] et le *Partido Independiente* (PI),[294] de sensibilité de centre gauche, fondé en 2002.

1.3.1. Évolution constitutionnelle des principes fondateurs [295]

La politique intérieure de l'Uruguay repose sur la constitution de la République, dont la première version date de 1830, modifiée à plusieurs reprises ; dans la période qui nous concerne (1985/2015), la constitution en vigueur date de 1967, modifiée successivement en 1989, 1994, 1997 et 2004.

---

[291] *Partido Colorado (PC),*[291] de souche social-démocrate, dont le rôle réformateur a été clé dans l'histoire du pays, notamment autour de la figure de José Batlle y Ordoñez, au début du XXème : dans la période qui nous occupe le parti est devenu la troisième force politique du pays, conduite lors des dernières élections nationales par Pedro Bordaberry, dirigeant du secteur *Vamos Uruguay ;* les secteurs conduits par les anciens présidents *Julio María Sanguinetti* (1985/1990 et 1995/2000) *et Jorge Batlle* (2000/2005) sont plutôt de moindre influence dans la période qui nous occupe. Site officiel : http://partidocolorado.uy/. Consultation du 6 mars 2017.

[292] *Partido Nacional (PN),*[292] d'orientation libérale, composé de deux courants majoritaires lors des dernières élections nationales de 2014 : « *Herrerismo* », secteur majoritaire conduit par *Luis Lacalle Pou* et *Alianza nacional*, secteur minoritaire conduit par *Jorge Larrañaga.* Site officiel : http://partidonacional.org.uy/portal/. Consultation du 6 mars 2017.

[293] La coalition regroupe vingt et un partis, appelés *sectores,* réunissant des sensibilités de centre gauche, socialiste, communiste, démo - chrétienne et extrême gauche. La coalition a gagné les trois dernières élections : 2005, 2009 et 2014 : *Tabaré Vazquez* et *José Mujica* ont été les présidents du pays dans la période. Site officiel, URL : http://www.frenteamplio.org.uy/. Consultation du 6 mars 2017.

[294] Le Parti indépendant a obtenu depuis une représentation parlementaire en continu ; il est dirigé par le sénateur Pablo Mieres qui a recueilli 73 379 votes lors du suffrage du 26 octobre 2014,[294] soit 3% des votes émis. Site officiel, URL : http://www.partidoindependiente.org.uy/cms/ Consultation du 6 mars 2017.

[295] Source principale : Justino JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA, *La Constitución nacional, Tomo I, Fuentes y evolución, interpretación de la Nación y su soberanía, derechos, nacionalidad y ciudadanía,* Ed. Cámara de Senadores, Montevideo, 1991.

Justino Jiménez de Aréchaga[296] affirme que toute constitution est «un tout organique», soulignant que le succès de tout système constitutionnel est conditionné à certaines circonstances étrangères à la constitution elle-même ; un système d'institutions possède un âme, un esprit, et aucun ne fonctionne bien si les hommes appelés à exercer le pouvoir ne comprennent pas avec exactitude l'esprit ou l'âme de ce système (Jiménez de Aréchaga, 1991 : 47).

Imprégné des valeurs uruguayennes de l'époque, de recherche d'une paix durable et d'un système institutionnel solide et durable, il soutient que les présupposés sur lesquels repose la constitution démocratique uruguayenne sont la loyauté politique et la volonté unanime de défendre l'intégrité du système institutionnel.

Les principes généraux de la constitution uruguayenne sont relatifs à l'homme et à l'autorité : rien n'est interdit à l'individu, tant qu'un texte légal formel n'en établit la prohibition ; aucune restriction à la liberté de l'individu n'est possible sans texte émanant de l'Assemblée ; tous les hommes sont égaux, seules sont admises les différences des talents et des vertus. (Jiménez de Aréchaga, 1991 : 15/18).

Les règles les plus générales en ce qui concerne l'autorité sont les suivantes : seule la nation est souveraine ; les organismes publics exercent leurs pouvoirs par délégation ; les organismes publics ne possèdent aucune compétence sans texte l'établissant ; une autorité créée par la constitution ne peut pas déléguer l'exercice de ses facultés en faveur d'une autre [297] ; le régime uruguayen est démocratique et républicain : aucune autorité n'est intemporelle, toute autorité doit être éligible, tout autorité doit rendre des comptes de son mandat ; le système institutionnel uruguayen est fondé sur la séparation des pouvoirs.

Dans son sillage, quelques cinquante ans après, Héctor Gros Espiell,[298] affirme que les constitutions ont été des instruments normatifs nés d'une réalité historique qu'ils ont « impacté » à leur tour et qu'ils ont contribué à modeler, sans nier pour autant l'incidence d'autres facteurs – économiques, sociaux, culturels - ; leur respect tout autant que leur

[296] Professeur émérite de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de l'Université de la République, Justino JIMENEZ DE ARECHAGA, le troisième de la lignée d'homonymes, a participé activement à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948 élaborée dans le cadre des Nations Unies à Paris. Homme politique, il était positionné dans l'aile batlliste (social-démocrate) du parti Colorado. Le volume cité correspond à l'hommage qui lui a été fait *post mortem* par l'Assemblée Générale par résolution de 1988. Le volume I reprend notamment son cours de droit constitutionnel de 1946. L'origine de l'ouvrage, malgré la correction de l'auteur et de l'édition réalisée par Gonzalo Aguirre Ramirez présente notamment quelques incertitudes, notamment dans les notes de bas de page ultérieures.

[297] Par application du principe "*delegata potestas non potest delegari*," *Jiménez de Aréchaga*, ouvrage cité, p. 14.

[298] Professeur émérite de la Faculté de l'Université de la République et professeur de droit constitutionnel.

violation sont de son point de vue éléments indispensables pour comprendre le processus historique uruguayen et la réalité nationale.[299]

1.3.1.1. Prémices (1825/1827)

Si la première constitution date de 1830, des travaux ont été menés notamment entre 1825/1827 : ils en constituent les antécédents.[300]

Ainsi, après la déclaration d'indépendance de *José Gervasio Artigas* en 1811, le territoire de la *Banda Oriental* (Bande Orientale) est organisé dans le cadre d'un pouvoir unipersonnel à caractère militaire, autorité qui cesse devant les peuples réunis, dans un contexte d'innombrables avatars qui ont suivi la dispersion des provinces réunies dans le passé dans le *Virreinato del Río de la Plata* (révolution, domination luso - brésilienne, réincorporation de la Bande Orientale à la Nation argentine en 1825…) avec votes successifs par le *Cabildo*[301] de la constitution portugaise d'abord, de la constitution brésilienne ensuite et de la participation ultérieure de délégués « *orientales* » au Congrès constituant de Buenos Aires.

Ainsi, plusieurs textes à caractère constitutionnel inspirés notamment de la constitution de Massachusetts, ont été exhumés par l'historiographie classique, dont il est retenu que ces textes fondateurs mettaient en valeur d'une part la question des droits et garanties des individus, notamment en termes de liberté physique, morale, économique, d'expression et la séparation des pouvoirs d'autre part.

Le suffrage est accordé à l'époque à tous les hommes, mais certaines notes sont venues préciser par la suite le régime électoral, par l'adjonction de conditions de naissance, d'*avecindamiento*[302] (s'établir dans une commune et en devenir « voisin »), conditions économiques, de liberté et d'adhésion à la Révolution.

Ainsi, les esclaves ont été expressément exclus du suffrage et la loi du 17 juin 1825 a établi que seuls les hommes âgés de plus de 20 ans pouvaient participer au suffrage.

---

[299] Héctor GROS ESPIELL, *El derecho constitucional y la historiografía uruguaya,* Revista de derecho de la Universidad de la Republica, date et Nº non disponibles, URL : evistaderecho.um.edu.uy/wp-content/uploads/2012/12/Gros-Espiell-El-Derecho-Constitucional-y-la-hitoriografia-uruguaya.pdf, consultation 14 août 2015, p. 48.

[300] Source : Jiménez DE ARÉCHAGA, ouvrage cité, p. 54/67, Traduction par nos soins.

[301] Autorité locale.

[302] Jiménez DE ARÉCHAGA le définit comme une réincorporation au territoire, ouvrage cité, p. 412, Traduction par nos soins.

Le Manifeste aux peuples, (*Manifiesto a los pueblos),*[303] document introductif à la constitution, souligne les difficultés d'élaboration de cette première constitution dans un territoire très peu peuplé, anarchique, dont la population subissait d'innombrables pénuries.[304]

Le projet initial a été proposé à l'Assemblée générale par une commission mandatée au préalable à cet effet.[305]

Les questions relatives à l'*avecindamiento*[306] et au corps électoral sont développées dans les pages qui suivent, car toutes deux sont au cœur du questionnement contemporain, notamment en ce qui concerne la discussion relative au vote extraterritorial.

1.3.1.2. Une citoyenneté restreinte à l'aube de la nation (1830)[307]

De sources convergentes, l'intention majeure de la première constitution approuvée en 1830 était de tenter de « civiliser » l'exercice du pouvoir politique.

Héctor Gros Espiell[308] souligne le caractère conservateur, urbain, bourgeois de la constitution de 1830 : le régime censitaire qu'elle a établi était, selon lui, la traduction de la pensée politique prédominante à l'époque, résultat d'une mentalité qui se méfiait du peuple :

> Sincèrement républicaine, mais douteusement démocratique. Le prétendu décalage avec la réalité, le supposé lyrisme des constituants n'ont pas été des erreurs ou des omissions, mais plutôt la conséquence, recherchée et voulue, de la volonté d'imposer un système normatif représentant le schéma juridique d'une idéologie politique…la constitution n'était pas en mesure de créer du droit en vigueur, mais seulement un plan de droit pour le futur …[dès lors] le droit en vigueur n'était produit que dans la mesure que les normes sortent de l'existence dans le papier pour être confirmées dans la vie humaine…La constitution de 1830 n'a pas pu, naturellement, réguler la

---

[303] Manifeste aux peuples : ce document peut être consulté en : Manuel DE LA BANDERA, *La Constitución de 1967. Repertorio sistemático alfabético y texto anotado*, p. 770/780, Publicación del Senado de la República, 1969, note de bas de page de l'ouvrage cité n° 5, p. 68.

[304] Suivant les chiffres cités par *Jiménez de Aréchaga*, issus de l'étude réalisée par Andrés LAMAS, *Estudio sobre la Población de la República*, celle-ci comptait 60 000 hommes en 1829 et 100 000 en 1835, ils n'étaient pas tous « orientales » ; ils n'avaient pas tous la qualité de citoyen. Ouvrage cité, p. 75, Traduction par nos soins.

[305] Cette commission a travaillé dans des conditions matérielles très difficiles, fût présidée par Jaime ZUDAÑEZ, et composée notamment de José ELLAURI, Cristobal ECHEVARRIARZA, Luis B. CAVIA, et Solano GARCIA. La tendance politique dominante chez les constituants était républicaine : l'influence de l'expérience institutionnelle nord-américaine étant dominante chez Santiago VAZQUEZ, comme l'affirmait déjà l'historien Francisco BAUZA, cité par l'auteur ; l'influence était plutôt révolutionnaire française chez José ELLAURI ; d'autres encore étaient influencés par les constitutions chilienne et espagnole (celle de Cádiz, de 1812, en particulier).

[306] *Avecinamiento* dans l'expression courante actuellement.

[307] Source principale : Jiménez DE ARÉCHAGA, Ouvrage cité, p. 67/90, Traduction par nos soins. Autres sources citées notamment par l'auteur : Juan E. PIVEL DEVOTO, *Historia de la República Oriental del Uruguay*, Montevideo, 1945, p. 31; Carlos María RAMÍREZ, *Conferencias de Derecho Constitucional*, 4a Conferencia, Montevideo, p. 62, Juan Carlos GÓMEZ HAEDO, *El proceso de la Reforma Constitucional.* Revista Nacional, 1942, año V, n°52, p. 19, Alberto ZUM FELDE, *Proceso histórico del Uruguay*, Montevideo, 1919 y ediciones posteriores.

[308] Héctor GROS ESPIELL, *Evolución constitucional del Uruguay,* Fundación de Cultura Universitaria, 3ª. Edición, 1997, Montevideo, p. 44, Traduction par nos soins.

> totalité d'une vie politique reposant sur une réalité en décalage par rapport au schéma normatif prévu. Mais elle a créé un ordre juridique, reposant sur quelques principes qui sont toujours à la base de notre système…Une constitution signifiant un symbole, aimé et respecté, que lentement pourrait habituer le pays à vivre soumis à une organisation constitutionnelle, accompagnant et affrontant un processus de maturité politique et de progrès économique et social. [309]

Ainsi, du point de vue de l'auteur, la constitution du 1830 a principalement contribué à une prise de conscience et à l'apprentissage du difficile processus permettant à la société de comprendre la nécessité de vivre dans le respect de la loi. [310]

Cette première constitution de la République a fixé néanmoins les principes de la citoyenneté dans le pays, principes qui ont fait l'objet de nombreuses débats et réformes depuis.

Juan Bautista Alberdi[311] affirme que la République Orientale de l'Uruguay a instauré une citoyenneté trop limitée, soulignant « une réticence » de l'époque à créer des citoyens.

> Ce qui étaient habilités pour l'exercice de la citoyenneté étaient : les hommes nés libres dans le territoire de l'État , sachant lire et écrire à partir d'une certaine date, aptes physiquement et moralement pour agir librement et rationnellement, âgés de plus de 20 ans s'ils étaient célibataires, ou de 18 ans s'ils étaient mariés. Les étrangers pouvaient accéder à la citoyenneté s'ils réunissaient certaines conditions précisées dans l'article 8 de la Constitution. Etaient exclus de la citoyenneté les ouvriers à la solde, les employés domestiques, les mineurs, les femmes, les personnes handicapées, les Noirs, les Métis, même s'ils avaient été libérés de l'esclavage, et les esclaves.

La constitution de 1830 impose le principe du *jus soli*[312] (droit du sol) pour l'attribution de la citoyenneté, ce qui fera l'objet d'ultérieurs aménagements, notamment lors de la réforme de 1918.

Ainsi, la constitution initiale a instauré un système censitaire dans lequel très peu d'habitants étaient citoyens et donc peu d'entre eux étaient habilités à voter.

C'est la raison pour laquelle de nombreuses initiatives ont tenté depuis d'élargir le champ de la citoyenneté, par exemple, en facilitant l'accès des étrangers à la citoyenneté et l'élimination de certaines causes de suspension de la citoyenneté (lois de 1853 et de 1874).

---

[309] Héctor GROS ESPIELL, *El derecho constitucional y la historiográfica uruguaya,* p.p. 48/49. Traduction par nos soins.

[310] Centraliste, la Constitution de 1830 a été critiquée par le pouvoir excessif attribué au président de la République entre autres ; Jiménez DE ARECHAGA développe cependant une thèse contraire à la doctrine de l'époque, mettant en valeur l'intention du texte dédiée, à ses yeux, plutôt à la défense de l'Assemblée générale.

[311] Juan Bautista ALBERDI, *Bases y puntos de partida para la organización política de la Republica Argent*ina, 1984, Ed. Plus Ultra, Brasil, note de bas de page n°6 bis, Justino JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA, Ouvrage cité, p. 77. Traduction par nos soins.

[312] Entendu comme règle du droit attribuant dans ce cas la citoyenneté à une personne physique en raison de sa naissance dans le territoire.

De nombreux projets se sont succédés à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, tous inspirés par le désir d'élargir le champ de la citoyenneté (Jiménez de Aréchaga, 1991 : 81).

Cet élan d'élargissement du concept initial de citoyenneté s'est poursuivi depuis, ayant comme conséquence un lent accroissement du corps électoral tout le long du XIXe et XXe siècle, qui permettrait, de notre point de vue, d'inscrire la réclamation de la diaspora de plein exercice du droit de vote dans le temps plus long de la reconnaissance des droits politiques des groupes sociaux qui en étaient exclus à l'origine, car la préoccupation majeure de l'époque était la garantie de la liberté des citoyens lors du suffrage :

> En ce qui concerne le suffrage, dont le régime n'avait pas été établi par disposition constitutionnelle, l'objectif visé était de garantir la liberté du citoyen lors de l'acte d'émission du vote, prenant ainsi sa défense face au pouvoir politique, et en particulier de la pression, souvent masquée, d'un exécutif qui utilise la police comme moyen de conviction. [313]

La singulière voie prise par l'Uruguay pour atteindre ces objectifs repose sur l'éducation, l'élargissement de l'électorat et la consolidation des garanties du suffrage, comme indiqué ci-après.

> Comment remédier à ces maux ? La technique profonde ne relève pas du législateur, mais de des éducateurs, et du temps, qui est aussi un éducateur. Mais le législateur peut également faire quelque chose pour pallier à ces inconvénients. Les formules proposées parmi nous ont été, en synthèse, les suivantes : élargir l'électorat, imposant entre autres, l'inscription obligatoire au registre civique ; garantir l'acte même du suffrage par le vote secret ; assurer le contrôle des élections par organismes désignés par voie électorale par le peuple ; se passer de fonctionnaires de police et de militaires dans les travaux pré-électoraux ; permettre l'accès des minorités au Parlement - d'abord par des formules empiriques, ensuite par la formule plus rationnelle de la représentation proportionnelle intégrale - ; réclamer enfin que ces garanties fondamentales du suffrage soient transcrites des lois ordinaires au texte même de la constitution, afin qu'elles soient situées hors de portée des législateurs. [314]

1.3.1.3. Un pacte entre partis pour une réforme déterminante (1918) [315]

Après de multiples et infructueuses tentatives de réforme constitutionnelle, une convention nationale constituante avait été élue le 30 juillet 1916, dans un processus électoral respectant le vote secret et la représentation proportionnelle.

[313] Jiménez DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 81, traduction par nos soins.
[314] Ib., p. 82, traduction par nos soins.
[315] Ib., p. 90/104, traduction par nos soins.

Cette convention a été dominée par des luttes politiques entre le parti *Colorado* qui gouvernait et le parti *Blanco* dans l'opposition ; les petits partis étaient à l'époque l'*Unión Cívica*[316] et le *Partido Socialista.*[317]

La question centrale discutée à l'époque était celle de la réforme du pouvoir exécutif : une majorité du Parti *Colorado* au pouvoir, inspiré des positions du président Batlle,[318] souhaitait transformer la présidence unipersonnelle de la République en gouvernement collégial, concept qui divisait ainsi le parti, pourtant au pouvoir, en deux fractions internes.

Sans rentrer dans le détail des débats et discussions dans le processus de réforme, nous notons que la position majoritaire au sein du Parti *Colorado* était favorable au gouvernement collégial, comme indiqué précédemment ; la position majoritaire au sein du Parti Blanco était parlementariste (« atténuée », dans l'expression de Jiménez de Aréchaga, en relation au modèle britannique).

La principale préoccupation du Parti *Blanco* à l'époque était d'obtenir l'inscription dans la constitution des garanties du suffrage obtenues par lois électorales en 1910 et 1915 et de provoquer une déconcentration des compétences administratives jusqu'alors entre les mains du Président de la République.[319]

Un « pacte des partis » a permis la sortie de l'impasse entre les différentes composantes du système politique de l'époque, rédigé par une commission de huit représentants des partis (quatre pour chacun des deux grands partis) ; il a été possible grâce au renoncement partiel réciproque de certaines aspirations et il a abouti à un accord sur le schéma principal de la réforme de la constitution.

Un accord a été obtenu en ce qui concerne : la séparation de l'Eglise et de l'État ; l'attribution de la citoyenneté naturelle aux enfants de père ou de mère *oriental(e),* sans condition de naissance dans le territoire, sous réserve qu'ils s'établissent dans le territoire (*avecinamiento*) et qu'ils s'inscrivent dans le registre civique ; l'interdiction aux militaires et policiers d'intervenir dans les actes pré-électoraux ; l'attribution du droit de vote aux femmes par loi électorale nécessitant 2/3 de votes à l'Assemblée ; une nouvelle organisation du pouvoir exécutif.

L'Assemblée constituante, après de multiples sessions, a voté la réforme sur la base des principes établis par le Pacte, parmi lesquels principalement l'aménagement du principe

[316] Parti démocrate chrétien conservateur fondé en 1910.
[317] Parti de gauche fondé également en 1910.
[318] José Batlle y Ordóñez, dirigeant du Parti Colorado, président de la République de 1903 à 1907 et de 1911 à 1915, ayant marqué son époque dans ce que l'on appelle l'ère Batlle, symbole généralement en Uruguay de prospérité, de modernité, de justice sociale et de paix.
[319] Jiménez DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 94/95.

du *jus soli* de 1830, combiné dès lors avec le principe de *jus sanguinis, attribuant dès lors la qualité « d'Orientaux naturels »,* non seulement aux individus nés dans le territoire de la République, mais encore aux enfants des « Orientaux », sans condition de lieu de naissance.[320]

La réforme a surtout permis l'élargissement du corps électoral aux femmes, dont la constitution précise que le mécanisme devra être établi par voie d'approbation d'une loi électorale.

Il faudra cependant attendre 1932 pour l'approbation de la loi de réglementation des droits de vote des femmes, qui ont pu voter pour la première fois dans le pays lors de l'élection nationale du 27 mars 1938, après la participation au plébiscite de *Cerro Chato*[321] qui s'est tenu le 3 juillet 1927.

Par ailleurs, des recherches récentes mettent en lumière plus précisément le processus ayant abouti à l'élargissement du corps électoral, ce qui résonne dans le débat contemporain, en particulier en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre du vote extraterritorial (section 2.3.2.4.).

Ainsi, dans le sillage de Ernesto Castellanos (1996),[322] Camila Zeballos Lereté met en évidence que la loi électorale de 1915 a permis l'ampliation du corps électoral en instaurant le vote universel masculin secret, la représentation proportionnelle et les garanties correspondantes, précédant ainsi la réforme, plébiscitée en 1917, promulguée en 1918 et entrée en vigueur en 1919.

Héctor Gros Espiell[323] affirme enfin que la constitution de 1918 a marqué durablement l'histoire politique et institutionnelle de l'Uruguay : de son point de vue, elle a imposé une nouvelle organisation du pouvoir exécutif, mais surtout elle a produit des avancées décisives dans le domaine des droits de l'homme - abolition de la peine de mort, référence aux habitants, non seulement aux citoyens en relation à la totalité de ces droits, liberté de réunion et d'association – ; le caractère laïque de l'État ; la pleine liberté de culte, les garanties constitutionnelles du suffrage, en particulier le vote secret ; furent des apports décisifs pour l'avenir du système politique.

Selon cette perspective, ces profondes réformes ont permis l'élimination de la fraude, la diminution de l'influences des gouvernants et le contrôle stricte des actes électoraux.

---

[320] Règle de droit attribuant aux enfants la nationalité ou la citoyenneté du père et/ou de la mère.
[321] Un plébiscite portant sur une question locale (l'appartenance de Cerro Chato à un des trois départements en dispute) a eu la particularité cependant de marquer la première fois en Amérique latine que les femmes ont exercé leur droit de vote.
[322] Ernesto CASTELLANO, *Uruguay: un caso de bienestar de partidos,* Revista Uruguaya de Ciencia Política 9 : 107-126, Montevideo, 1996.
[323] Héctor GROS ESPIELL, ouvrage cité, p. 48/49, traduction par nos soins.

1.3.1.4. Droits et devoirs des citoyens au rang constitutionnel (1934, 1936, 1942)

La période 1918/1930 a été particulièrement bénéfique, le pays ayant atteint un développement considérable, stimulé notamment par le déploiement de services publics instauré par le Président Batlle et, notamment depuis 1925 et jusqu'en 1933, d'un système électoral pourvu de garanties si efficaces et articulé avec un système politique si respectueux de la volonté citoyenne, comme peut être nul autre pays en Amérique en avait fait l'expérience (Jiménez de Aréchaga, 1991 : 104).

Mais la grave crise économique subie en 1932/1933 a eu un effet dévastateur dans le pays : le conflit latent entre certaines forces conservatrices capitalistes et un État prétendant réaliser une politique d'élargissement de son activité dans le champ économique a eu par ailleurs des effets en matière constitutionnelle, dans un contexte de désunion des partis traditionnels, minés par le fractionnement interne (Ib : 106).

Un mouvement réformiste s'est déployé dès 1931, conduit par le Président de la République de l'époque, Gabriel Terra,[324] issu du *riverismo*, l'aile conservatrice/libérale du parti *Colorado,* soutenu par une fraction du Parti *Blanco* (*herrerismo*), réunis dans le constat partagé, dans un contexte de crise économique, des déficiences de l'État pour y faire face et proposant une alternative d'hyper – présidentialisme autoritaire dans un cadre économique libéral.

Dans un contexte politique convulsionné par le coup d'État de mars 1933, les tendances politiques de l'époque étaient dès lors polarisées entre un axe défendant le projet de réforme porté par le président Terra, préconisant une sortie de crise par un pouvoir accru de l'exécutif ; et un axe défendant plutôt le « collégialisme » comme mode instrumental du pouvoir exécutif (axe soutenu par la fraction majoritaire « batlliste » du Parti *Colorado* et une partie du Parti *Nacional*).

Un pacte des partis a été pourtant obtenu, donnant lieu à un régime *sui generis* dont il est mis en exergue à la fois son caractère parlementariste (la permanence des ministres est fonction du soutien parlementaire qu'ils obtiennent) ; les particularités collégiales (rôle du conseil de ministres) combinées avec la fonction d'un président conducteur de la politique, tel un premier ministre en Angleterre (Ib : 126).

[324] Président élu de 1931 à 1933 pour le Parti *Colorado*, ayant conduit le coup d'état du 31 mars 1933 a instauré un régime autoritaire, connu dans le pays comme la *dictadura Terra*, il est devenu Président intérimaire de 1934 à 1938 ; il a cédé la Présidence en 1938, après élections nationales, à Alfredo Baldomir, son beau-frère, avec qui il avait fait campagne.

Les modifications constitutionnelles qui sont issues de la réforme de la constitution de 1934 et les modifications de 1936 et 1942[325] dans le domaine qui nous concerne, sont les suivantes :

- l'enrichissement du chapitre relatif aux droits et garanties des citoyens, par une déclaration portant sur leurs devoirs et les relations entre l'individu et la communauté,
- la Cour électorale (*Corte electoral*) acquiert rang constitutionnel,
- apparition des majorités spéciales pour approbation de certaines dispositions constitutionnelles (réforme de 1936),
- les articles portant sur la reconnaissance des droits des individus ou qui attribuent des facultés ou des devoirs aux autorités publiques pourront être appliqués, même si ces dispositions constitutionnelles n'ont pas été réglementées par une loi ordinaire (Ib : 123).

Héctor Gros Espiell[326] souligne l'apparition du vote obligatoire (art. 68.3, puis art. 77.2) ; et souligne l'abstention des courants de l'opposition - le « batllisme » et le parti national indépendant -, lors de l'élection de l'Assemblée nationale constituante de 1933 et lors des élections de 1938, comme conséquence de leur mise en question de la légitimité de la réforme dans un contexte de régime de facto.

La réforme de 1942 a affirmé le caractère normatif et l'application immédiate de la constitution, même à défaut de réglementation législative (art. 282 de l'époque, devenu par la suite l'art. 332) : cet article a permis la fin de l'abstention de certains groupes politiques, ce qui constitue, selon lui, un changement historique dans la réalité politique du pays.

1.3.1.5. Un modèle singulier dans le scénario latino-américain (1952)

De sources convergences, est admis que la principale disposition de cette nouvelle version est celle du retour à la collégialité, avec la disparition de la fonction du Président de la République, substituée par un conseil national de gouvernement de neuf membres, chacun présidant à tour de rôle le conseil.

Eduardo Jean Couture, cité par Héctor Gros Espiell, confirme cette appréciation générale et place les avancées uruguayennes dans le contexte latino-américain conflictuel des années 1950 :

> Cette réforme n'a pas touché à la structure sociale, économique ni juridique de la nation. Cette dernière conserve ses vertus, qui sont nombreuses, et ses problèmes, qui le sont aussi. Seul son ordre politique a été affecté… Quels que soient les défauts du nouveau statut, et les erreurs

[325] Jiménez DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 104/127, traduction par nos soins.
[326] Héctor GROS ESPIELL, ouvrage cité, p. 50, traduction par nos soins.

> politiques qui ont pu l'entourer, on doit reconnaître que la nouvelle constitution a la valeur d'une expérience neuve, bonne ou mauvaise, mais réalisée de manière pacifique, évolutive, avec un vif désir de progrès, chez ses promoteurs, dans un continent turbulent et enclin aux excès du pouvoir.[327]

Héctor Gros Espiell[328] souligne l'intérêt du Parti *Nacional* pour la réforme, dès lors qu'elle répondait au souhait de limiter le pouvoir du Président de la République, de revenir à un système de coparticipation politique,[329] de construire des formules institutionnelles facilitant l'union, la reconstruction du parti par un accord électoral, face aux divisions internes installées depuis 1933.

Le Parti *Colorado* dans son versant *batllista,* vainqueur des élections de 1950, avait naturellement intérêt à imposer son modèle collégial, soutenu depuis 1913.

Un accord a été laborieusement obtenu, permettant l'adoption d'un texte qui établissait notamment que le pouvoir exécutif serait dorénavant exercé par un *Consejo Nacional de Gobierno* (Conseil national de gouvernement), organisme collégial de neuf membres, parmi lesquels six répondaient au parti majoritaire et trois au parti minoritaire (articles 150 et 151).

La réforme de 1952 a modifié le régime semi parlementariste de 1934 ; elle a accentué le contrôle juridique sur l'action des organes des différents pouvoirs ; elle a restructuré le gouvernement et l'administration des départements ; elle a modifié partiellement le système budgétaire.

La constitution de 1952 a consacré plusieurs articles[330] aux partis politiques, sans pour autant réglementer leur organisation et leur fonctionnement, mais en leur accordant le cumul de votes de leurs différentes fractions se reconnaissant en un même origine historique (art. 79), essentiel pour l'avenir politique de la République.

En cela, les partis politiques ont été légitimés en tant que socles de l'organisation politique de la République, qui repose dès lors sur la coexistence de deux partis traditionnels, même si la constitution est construite sur le principe de la pluralité des partis.

---

[327] Eduardo J. COUTURE, *La Constitution uruguayenne de 1952,* Cahiers de Législation et de Bibliographie Juridique d'Amérique latine, n° 1 et 12, Paris, 1952.

[328] Héctor GROS ESPIELL, *Evolución constitucional del Uruguay*, Fundación de Cultura Universitaria, Montevideo, 2003, p. 101/118.

[329] L'auteur entend par coparticipation politique l'intégration nécessaire du Conseil par les représentants des deux partis politiques historiques, sans obligatoirement mise en œuvre d'une collaboration du parti minoritaire dans la gestion du gouvernement dont le parti majoritaire est responsable, Héctor GROS ESPIELL, ouvrage cité, p. 105, Traduction par nos soins.

[330] Héctor GROS ESPIELL, ouvrage cité, p. 111, Traduction par nos soins.

En conséquence, le régime constitutionnel uruguayen ne peut pas être compris sans prendre en compte l'existence de deux partis historiques qui recueillaient à l'époque plus de 80% de votes de l'électorat actif.

Le système collégial a permis la rotation des partis politiques au pouvoir, ébauchée dans le régime issu de la constitution de 1918, mais instauré par la constitution de 1952.[331]

Cette alternance s'est maintenue plus de cinquante ans, jusqu'en 2005, lors de l'arrivée au pouvoir du *Frente Amplio*, coalition de gauche qui s'est lentement imposée comme troisième parti, puis comme parti dominant.[332]

1.3.1.6. Réformisme récent (1967, 1989, 1994, 1997) [333]

La constitution de 1952 n'a cessé de lever objections et critiques, notamment en ce qui concerne l'organisation du pouvoir exécutif ; aussi, quatre projets de réforme - présentés par le Parti *Colorado*, le Parti *Nacional,* la coalition de gauche et un groupement inter partis - ont été soumis aux électeurs appelés à s'exprimer lors du plébiscite du 27 novembre 1966.

Le projet issu du groupement de partis a recueilli la majorité des votants et la nouvelle constitution a été promulguée le 1er février 1967.

De sources convergentes, la modification la plus importante de la réforme est le retour au régime présidentiel et le calendrier électoral : la mise en œuvre d'élections primaires au sein des formations politiques en lice, le ballotage et la séparation dans le temps des élections nationales et des élections municipales.

L'esprit de la réforme, suivant Héctor Gros Espiell, a été de renforcer et d'augmenter les compétences du pouvoir exécutif, afin de lui permettre de mener à bien une politique dynamique et efficace, apte à stimuler une gestion économique et sociale visant le développement du pays.

De nombreuses modifications ont été introduites au texte de 1952, dont le rappel et l'analyse excèdent les limites de notre recherche, mais parmi celles-ci, la suppression de la suspension de citoyenneté des soldats, dont le principe par lequel les membres des forces armées ont été depuis habilités à voter a été appliqué pour la première fois lors des élections de 1971.

---

[331] En effet, le Parti *Nacional* n'a pas accédé au pouvoir entre 1865 et 1958, après les présidences de Berro (1860/1864) et Aguirre (1864/1865).

[332] Jorge LANZARO, *El Frente Amplio se recibió de partido dominante,* entretien Voces, publié le 22 novembre 2014, document digital en ligne, URL : http://www.voces.com.uy/entrevistas-1/jorgelanzaroelfrenteamplioserecibiodepartidopredominante, consultation du 14 août 2015.

[333] Source principale : H. GROS ESPIELL, ouvrage cité, p. 118/149.

L'application du texte constitutionnel a connu trois moments politiques distincts : de 1967 à 1973 dans une relative normalité juridique rythmée par les élections de 1966 et 1971 ; de 1973 à 1985, correspondant à la période de dictature civique - militaire, dans la réalité d'un pouvoir autoritaire dont la structure institutionnelle se superposait au texte constitutionnel non respecté ; de 1985 à nos jours, avec le retour dans la démocratie, le texte est redevenu pleinement en vigueur.

Des modifications sont intervenues en 1989 et 1994, sans conséquence direct sur les aspects qui concernent notre recherche ; une réforme constitutionnelle est intervenue en 1997 (loi du 15 octobre 1996, approuvée lors du plébiscite du 7 janvier 1997, promulguée en conséquence par le Président de l'Assemblée générale le 14 janvier de la même année).

1.3.1.7. Une longue construction qui pose question [334]

Oscar Sarlo[335] affirme, à l'occasion des célébrations du Bicentenaire de l'Indépendance de l'Uruguay en 2010, que la constitution uruguayenne est le résultat d'une longue construction qui révèlerait une inefficacité intrinsèque ayant eu comme conséquence une certaine faiblesse institutionnelle.

Quatre traits caractérisent de son point de vue l'expérience constitutionnelle uruguayenne : la genèse du texte fondateur, le traitement des partis politiques, la relation entre les facultés parlementaires, le contrôle de la constitutionnalité des lois et les modalités requises pour réformer la constitution.

En ce qui concerne la genèse de la constitution, l'auteur souligne, partant du contexte historique de 1830, que contrairement à d'autres pays en Amérique latine, le but de la révolution, dans l'intention de José Gervasio Artigas, dirigeant suprême et héros national, n'était pas l'indépendance d'une nation, mais plutôt l'autonomie de la province *orientale* au sein d'une fédération de provinces unies du *Río de la Plata*.

Dès lors, en 1825, l'intention était plutôt de libérer la *Banda Oriental* de la domination de l'Empire du Brésil pour son incorporation aux Provinces Unies du *Río de la Plata*, qui deviendront par la suite l'Argentine.

---

[334] Source principale : Oscar SARLO, *Particularités du constitutionnalisme uruguayen, une explication de ses faiblesses institutionnelles,* intervention lors du colloque *Derecho y filosofía de las constituciones desde la Independencia hasta nuestros días*, organisé par la Fondation Polo MERCOSUR le 27 avril 2010. La traduction initiale en français a été réalisée par le Dr. Eduardo Carzolio. Document transmis par l'auteur, par courrier électronique le 18 juin 2015, qu'il en soit ici remercié.

[335] Oscar SARLO, professeur des universités en philosophie et théorie du droit, à la Faculté de Droit, Université de la République, Uruguay.

Dans le sillage de Gros Espiell (1966 : 45/46), il rappelle que la constitution de 1830 a été premièrement approuvée par une convention préliminaire de paix réunissant l'embryonnaire Argentine et l'Empire brésilien.

C'est la raison pour laquelle il qualifie le texte constitutionnel fondateur d'acte supranational, voire international, les États voisins se portant garants de son stabilité pour les cinq années à venir.

Ne pourrait-il pas être qualifié plutôt de « transnational », dans le sens établi précédemment (section I.2), issu de la définition de Raymond Aron (1962) ?

Si nous admettons ainsi que ce texte est le résultat d'une négociation transnationale, la naissance de la nation serait dès lors marquée par un accord transnational qui l'a précédée et qui en est le garant.

Sarlo coïncide dès lors avec Jiménez de Aréchaga, en estimant que l'esprit qui animait la constitution de 1830 était de formuler «un programme politique», résultat d'un pacte politique entre les courants révolutionnaires d'une part et les courants proches des occupants brésiliens d'autre part.

La constitution de 1830 exprimerait ainsi un compromis fragile entre des factions rivales, autant au plan intérieur qu'à l'extérieur du pays naissant : elle aura été ainsi l'œuvre «des élites éclairées liées au capitalisme anglais, reflétant davantage les souhaits de la *Pax Britannica*, que les aspirations et la réalité des *caudillos* insoumis.» (Sarlo, 2010 : 2).

Cette circonstance a favorisé le déploiement d'une particularité uruguayenne : le rôle joué par les factions politiques et leurs *caudillos* dans le développement institutionnel du pays, évoluant au-dessus de la légalité, s'exprimant au moyen de pactes politiques (Sarlo, 2013).

En Uruguay le système des partis opérerait comme norme essentielle, en tant que fondement de la validité constitutionnelle.

L'histoire institutionnelle uruguayenne serait ainsi, dans le sillage de Juan Ernesto Pivel Devoto (1984), l'histoire des pactes entre partis politiques.

Ces derniers sont reconnus explicitement dans la constitution de 1918.

Dès lors, l'Uruguay est devenu ainsi le premier pays latino-américain à constitutionnaliser l'existence des partis politiques (Ruiz Massieu, 1974:34).

> Nous sommes modelés par l'idée de pacte, d'arrangement, vertus nationales. Cela nous est transmis depuis l'école primaire au travers des leçons d'histoire, porteuse de ce message. Notre histoire commence avec un pacte de « compères », suivi d'un pacte international pour éviter la guerre, et les pactes continuent

> encore et encore. L'imagination nationale a pour but d'institutionnaliser l'idée de pacte comme valeur suprême. Toutes les réformes constitutionnelles en découlent, ainsi que les formules originales comme le pouvoir exécutif collégial, […] le régime du «3/2 » dans l'administration des entreprises de l'État ,[339] l'inamovibilité des fonctionnaires. Quand règne l'esprit de pacte et d'arrangement, l'idée d'une constitution qui nous oblige indépendamment des hommes, a peu de sens. [340]

Dès lors, Sarlo postule que l'expérience uruguayenne n'aurait pas favorisé la reconnaissance de la constitution en tant qu' « idéal souverain, car elle ne provient pas de notre volonté de nous auto – gouverner», mais d'un pacte entre partis politiques, en tant que stratégies politiques mises au service des intérêts de chaque camp adversaire.

Sous ce prisme, les décisions constitutionnelles reflètent davantage leur position respective de domination, par l'intermédiaire de projets constitutionnels majoritaires ou minoritaires, au lieu d'exprimer un consensus politique portant sur les principes et les valeurs qui constituent le fondement de la coexistence au sein de la République de différentes classes sociales défendant leurs propres intérêts.

N'étant pas le fruit de l'achèvement de la guerre d'indépendance et reposant sur un accord entre intérêts internationaux, la constitution uruguayenne serait née ainsi « d'une frustration ».

De cette perspective, la formulation des normes et la construction des institutions tout le long de l'histoire constitutionnelle du pays a été marquée par des accords entre partis politiques, par l'insuffisance parlementaire dans le contrôle de la constitutionnalité et par un déficit de respect des droits individuels d'autre part.

Ainsi, les instances constitutionnelles reposeraient, tout autant que le système parlementaire, en majorités et en minorités ; dès lors, il devient très difficile de susciter dans le pays la conscience d'une constitution dépositaire du pouvoir suprême, ce qui n'est pas sans conséquence sur les avatars de la prise en compte de la citoyenneté extraterritoriale et la reconnaissance des droits civiques et politiques de la diaspora dans le contexte uruguayen.

[339] Le régime de "3 et 2" signifiait que la direction de toutes les entreprises et agences du gouvernement doivent être intégrées dans une proportion de trois représentants du parti majoritaire et deux par la minorité suivante.
[340] O.SARLO. article cité, p. 5.

1.3.2. Modifications du système électoral [342]

Le système électoral est défini, dans le cadre de la doctrine traditionnelle uruguayenne, d'ensemble de thèmes relatifs à l'intégration des organes de gouvernement par des procédures électives (Carlos Alberto Urruty, 2010) : ensemble systémique de normes qui régulent la citoyenneté, les partis politiques, les bases et l'émission du suffrage, les organes électoraux, le recours contre ses décisions et le « système électoral » au sens restreint.

Ainsi, selon les approches convergentes du droit constitutionnel et du droit électoral, le système électoral comprend, au sens restreint, les normes qui, dans un régime électoral donné, établissent les modalités d'attribution et de distribution des mandats électifs, parmi les différents secteurs et groupes qui participent à l'élection.

L'histoire des modifications du système électoral éclaire de notre point de vue les ressorts du système, ses supposés, ses intentions et les leviers de sa transformation, affectant des groupes ou catégories sociales qui ont été ou qui sont encore exclus (les femmes, les travailleurs ruraux, les soldats, les émigrés dans leur lieu de résidence …).

L'analyse du système électoral uruguayen et des bases du suffrage dans le sillon des successives réformes constitutionnelles, ont été très prégnantes en Uruguay tout le long du XXe siècle (Bottinelli, 1993).[343]

En effet, la vie institutionnelle de la République a été jalonnée par une lente élaboration législative,[344] en ce qui concerne notamment l'organisation du suffrage.[345]

La constitution de 1830 avait établit un régime présidentialiste avec séparation des pouvoirs de l'État, dont seuls les titulaires des pouvoirs exécutif et législatif national étaient élus lors d'élections respectives (Cardarello, DT 20).[346]

---

[342] Sources principales: Héctor GROS ESPIELL, Ouvrage cité, § 35, p 49 ; Carlos Alberto URRUTY, *El sistema electoral uruguayo,* Revista Justicia Electoral, editada por el Tribunal electoral del poder judicial de la Federación, México, 1998, n°10, p. 5/14 ; *El régimen electoral uruguayo,* Revista de Derecho Electoral, Tribunal Supremo de Elecciones, n° 4, Costa Rica, 2007, p. 1/13. Document digital, URL : https://www.tse.go.cr/revista/art/4/urruty_anexo.pdf, consultation le 16 août 2015.

[343] Oscar A. BOTTINELLI, in BOTTINELLI-BUQUET, *Escenarios parlamentarios resultantes de cuatro reformas al sistema electoral*, in Revista Uruguaya de Ciencia Política n°6, Instituto de Ciencia Política, Fundación de Cultura Universitaria, Montevideo, 1993, p. 99.

[344] Sources citées par Héctor GROS ESPIELL : *Leyes de Registro Cívico de 9 de julio de 1860, 25 de julio de 1870 y 20 de julio de 1874*. Juan Andrés RAMÍREZ, *Sinopsis de la evolución constitucional,* Montevideo, 1949 ; Aníbal Luis BARBAGELATA, *La representación de mayorías y minorías en el sistema electoral uruguayo*, Revista de la Facultad de Derecho y Ciencias Sociales, año X, nos. 1-2, 1959, pág. 659 ; Rodolfo GONZÁLEZ, *Legislación Electoral del Uruguay*, Tomo I, 1730-1903, Celadu, Montevideo, 1991, Juan E. PIVEL DEVOTO, *Historia de los partidos políticos en el Uruguay* ; Héctor GROS ESPIELL, *El Partido Nacional y la evolución constitucional del Uruguay*, in Crónica, Montevideo, 21 de abril de 1949.

[345] Parmi d'autres aspects, comme le régime municipal et la décentralisation administrative.

[346] Salvador Antonio CARDARELLO, *Sistema electoral y régimen de gobierno en la evolución constitucional,* document de travail n° 20, émanant du Département de Science Politique, Faculté de Sciences sociales, Université de la République, Uruguay.

Posant les bases théoriques du suffrage et accordant aux citoyens le vote actif et passif sous des modalités réglementaires,[347] la constitution de 1830 n'explicitait pas cependant des normes complémentaires relatives à l'organisation et aux garanties qui étaient pourtant indispensables pour bannir la fraude, l'influence électorale et l'usage de la force.

Dès lors, l'histoire politique de la République Orientale de l'Uruguay le long du XIXe siècle a été rythmée par d'innombrables disputes et irrégularités, c'est la raison pour laquelle la législation de l'époque s'est préoccupée de créer un système normatif qui permette surtout de garantir l'effectivité du régime représentatif proclamé dans l'article 13 : « L'État Oriental de l'Uruguay adopte pour son gouvernement la forme représentative républicaine. »[348]

Par ailleurs, l'organisation du registre civique - registre de tous les citoyens aptes à voter -, assaini et contrôlé était le support indispensable pour un exercice correcte du droit au suffrage : ce registre a été créé par la loi du 14 juillet 1858 : une longue série de rien moins que 38 lois vont améliorer son organisation depuis.

La conquête du vote secret - qui fut précédé par le vote public -, dont le principe fut inscrit dans la constitution de 1918, a permis d'atteindre « la liberté électorale effective. »

Ainsi, en Uruguay les garanties du suffrage et de la liberté électorale ont fait l'objet d'innombrables mentions dans les programmes des partis et dans leurs manifestes ; en leur nom des révolutions ont eu lieu ; ils ont fait partie des bases des conventions de paix correspondantes.

Les bases du suffrage sont devenues matière constitutionnelle avec la réforme constitutionnelle de 1918 qui a consacré le suffrage universel comme garantie de la souveraineté du peuple, et comme un élément pacificateur qui conduirait au transfert vers les urnes des disputes partisanes qui se dirimaient jusqu'alors par les armes (Barrán et Nahum).[349]

De sources convergentes, cette réforme constitutionnelle a instauré les bases du système électoral uruguayen en vigueur pendant presque un siècle : le double vote simultané,[350] la représentation proportionnelle, la majorité simple pour déterminer les

[347] « Tout citoyen est membre de la souveraineté de la nation ; en tant que tel, il a vote actif et passif dans les cas et sous les formes explicitées par la suite. » *Artículo 9º. Todo ciudadano es miembro de la soberanía de la Nación; y como tal, tiene voto activo y pasivo en los casos y formas que más adelante se designarán*, *Constitución del Uruguay,* Montevideo, 1830, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const830.htm, consultation du 18 août 2015.

[348] *Artículo 13. El Estado Oriental del Uruguay adopta para su gobierno la forma representativa republicana, Constitución del Uruguay,* Montevideo, 1830, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const830.htm, consultation du 18 août 2015.

[349] José Pedro BARRAN, Benjamín NAHUM, *Batlle, los estancieros y el Imperio Británico,* Tomos 4 et 5, Ed. Banda Oriental, Montevideo, 1986.

[350] Le double vote simultané permet, lors des élections présidentielles, le vote pour un parti et à l'intérieur du parti pour plus d'un candidat, ou lors des élections législatives, le vote pour un *lema* (devise), un sous *lema*

élections présidentielles, l'exigence de 2/3 de votes de l'Assemblée Générale pour les modifications de la législation électorale.

La constitution de 1934, dans un climat politique de forte confrontation entre les partisans et les opposants du régime unipersonnel vs le régime collégial, a été approuvée et plébiscitée après le coup d'état de Gabriel Terra, ce qui n'a pas favorisé la création d'un climat de normalité politique (Gross Espiell et Arteaga)[351], comme évoqué précédemment.

Cette réforme a introduit des éléments de parlementarisme : contrôle de l'action des ministres par exemple ; elle a eu comme effet la réorganisation du sénat (composé depuis de 30 membres, élus en forme directe et dans une seule circonscription électorale, 15 sièges correspondant à la liste la plus votée de la devise la plus votée ; les 15 restants correspondaient à la liste mieux votée de la devise qui suivait en nombre de votes, consacrant ainsi le bipartidisme dans le pays ; la chambre des représentants est depuis constituée de 99 membres, dont au moins deux par département.

Par la suite et par voie législative, le système des devises (*lemas*[352]), le double vote simultané et le statut de personne juridique des partis politiques ont été adoptés.

La constitution de 1942, dans le but de réintégrer à l'activité électorale les partis abstentionnistes de la période 1934/1942, et d'éliminer la présence du courant appelé « herrerisme » du sénat et du conseil des ministres, a établit notamment que les sénateurs seraient élus dorénavant par le système de la représentation proportionnelle, et que le sénat serait présidé par le vice-président de la République ; sur le plan électoral, il a été décidé de passer à un système de vote simultané pour le niveau national (président, vice-président, sénateurs et députés) et infranational (maires, et conseils municipaux), sans obligation de voter au sein de la même devise.

Un secteur du *Partido Nacional,* « l'herrerisme », opposé au régime présidentiel, est à l'origine de la suivante réforme, donnant lieu à la Constitution de 1952.

Ce secteur souhaitait revenir à un régime de coparticipation politique, limiter le pouvoir présidentiel et favoriser l'union du parti scindé en deux fractions depuis 1933.

(devise) dans le quel l'électeur choisit une liste de candidats. Oscar A. BOTTINELLI*, Ley de Lemas y Doble Voto Simultáneo,* Oscar A. Bottinelli, diálogo con Emiliano Cotelo, publié par Radio *El Espectador*, programme *En Perspective*, Espace L'opinion publique, du 25 novembre 1996, document digital, http://www2.factum.edu.uy/estpol/refpol/rep96003.html, consultation du 15 août 2015. Voir aussi : Daniel BUQUET, *El doble voto simultáneo,* document digital, URL : http://www.saap.org.ar/esp/docs-revista/revista/pdf/1-2/Buquet.pdf

[351] Héctor GROS ESPIELL, Juan J. ARTEAGA : *Esquema de la evolución constitucional del Uruguay*, 2ª edición, Fundación de Cultura Universitaria, Montevideo, 1991, cité par S.A. Cardarello.

[352] Système électoral uruguayen par lequel il y a plus d'une liste par parti et l'électeur peut choisir plus d'une liste. Oscar A. BOTTINELLI*,* émission radiophonique citée, note de bas de page 281.

Ainsi, la réforme a imposé le système collégial intégral avec représentation des deux partis majeurs dans l'intégration du Conseil ; la votation s'exerçait alors avec une unique feuille pour toutes les fonctions, nationales et départementales dans un « parfait vote conjoint» : les partis politiques sont renforcés par l'accumulation des votes pour les groupes politiques ayant un même origine historique.

Par la suite, la constitution de 1967 a défini, sur le plan électoral, le concept de « devise permanente » (art. 79), qui permet l'accumulation de votes par devise, sous condition d'avoir participé dans l'élection précédente ; et la séparation en deux feuilles distinctes pour les listes nationales et départementales.

La réforme de 1997, en vigueur depuis, émerge dans un contexte de blocages fréquents du système politique et d'une insatisfaction majoritaire en ce qui concerne le système électoral.

Les finalités énoncées dès lors étaient une meilleure transparence et crédibilité de l'ensemble du système, une liberté accrue de l'électeur, un respect plus rigoureux de sa volonté, par suppression de certaines dispositions du double vote simultané, et de l'accumulation de devises.

Sur le plan électoral, la réforme de 1997 établit plusieurs changements significatifs: introduction des primaires dans les partis politiques pour l'élection des candidats présidentiels, élimination du double vote simultané en élection présidentielle ; introduction du ballotage si aucun candidat ne dépasse 50% des votes valides ; élimination de la distinction entre devises permanentes et accidentelles ; élimination de l'accumulation de votes par sous devises pour l'élection des députés et séparation des élections nationales et départementales.

En Uruguay, les bases du suffrage sont ainsi définies dans la constitution nationale :

- l'inscription obligatoire dans un registre civique national (loi n° 7690 du 9 janvier 1924 qui a par ailleurs constitué la Cour électorale qui a acquis rang constitutionnel en 1934) ;
- le droit au suffrage des étrangers avec famille installés dans le territoire depuis un certain nombre d'années, sans obligation d'être citoyen uruguayen a été instauré par la réforme de 1934 ;
- le vote est secret depuis la réforme de la constitution de 1918 ;
- le vote est obligatoire (ce dernier a été appliqué seulement à partir de l'approbation de la loi n° 13 882 du 15 septembre 1970) ;
- représentation proportionnelle intégrale.

Sur ces fondements, les lois électorales[353] définissent depuis les modalités concrètes et matérielles du suffrage.[354]

La République Orientale de l'Uruguay fait partie des pays qui n'ont pas automatisé les procédures électorales ; ainsi, registre national, suffrage et scrutin sont réalisés manuellement.

La constitution uruguayenne établit[355] que la *Corte electoral* est l'autorité publique en matière électorale : elle est notamment chargée des actes et procédures électorales ; de superviser les organes électoraux ; de décider en dernier appel sur toutes les éventuelles réclamations et d'être juge de toutes les élections à tous les fonctions électives, plébiscites et référendums.

La *Corte electoral* est ainsi responsable de l'actualisation des listes d'électeurs (*padrón electoral*) : elle a en charge l'actualisation, le maintien et l'épuration du registre civique national (*registro cívico nacional*) ; elle distribue des copies du registre civique national aux bureaux de vote (*juntas receptoras de votos*) dans tout le territoire national les jours de suffrage.

Le vote se réalise manuellement, aucune expérience de vote électronique n'a été réalisée à ce jour ; le scrutin commence dans les bureaux de vote (*Juntas receptoras de votos*) et se poursuit par l'intervention des instances municipales *(Junta municipal electoral),* puis départementales *(Junta receptora departamental),* pour aboutir enfin à l'instance nationale *(Corte electoral).*

Ainsi, les principes constitutionnels établis lentement par les successives réformes, une vaste législation et une réglementation longuement élaborée constituent le socle et les outils d'un système électoral uruguayen désormais mis à l'épreuve par la réclamation de la diaspora de vote extraterritorial, dont nous abordons les vicissitudes notamment au sous-chapitre 2.3., deuxième partie de notre thèse.

---

[353] Source : *Leyes electorales en Uruguay*, document digital, URL : http://pdba.georgetown.edu/Electoral/Uruguay/uruguay.html
Ley 18.476/09 - Ley de cuotas de representación de género o sexo. . Ley 17.690/03 - Se introducen modificaciones en las normas relativas a la organización y el funcionamiento del Registro cívico nacional. . Ley 17.080/99 - Modifica la Ley 17.063 referente a funciones electorales. Ley 17.063/98 - Normas relativas a las elecciones internas de los partidos políticos. Ley 17045/98 - Normas referidas a publicidad electoral. Ley 17.157/99 - Establece la contribución del Estado. Otras leyes electorales : Ley 7 812 del 16 de enero de 1925 ; Ley 17 113 del 9 de junio de 1999.

[354] Source principale : *Reporte : Automatización del proceso electoral – Uruguay,* Observatorio del Voto – E en Latinoamérica, Perú, 2011. Document digital, URL : consultation du 20 septembre 2015.

[355] La *Corte electoral* a acquis rang constitutionnel lors de la réforme de 1934.

1.3.3. Une citoyenneté extraterritoriale en creux

Interroger les conceptions uruguayennes de peuple, nation, corps électoral, nationalité et citoyenneté est capitale, de notre point de vue, pour problématiser la question contemporaine des droits civiques et politiques des émigrés uruguayens et du vote extraterritorial et au-delà, de dessiner les contours d'une citoyenneté extraterritoriale, pour autant qu'elle puisse rencontrer un cadre institutionnel.

1.3.3.1. Peuple, nation, corps électoral

Justino Jiménez de Aréchaga[356] a mis en lumière à la fois les présupposés et les effets de l'article 4 de la constitution de 1830, qui d'ailleurs est resté identique jusqu'à la constitution en vigueur depuis 1997, établissant :[357]

> La souveraineté dans toute sa plénitude existe radicalement dans la Nation, qui possède le droit exclusif d'établir ses lois, sous les modalités qui seront explicitées plus loin. [358]

Du point de vue de l'auteur, cet article constitue la clé permettant de comprendre la doctrine politique qui sous-tend l'ordre juridique uruguayen et de saisir la situation juridique de l'individu à l'égard de l'État , fondements de toutes les dispositions ultérieures en matière de gouvernement.

Son argumentation repose notamment sur l'analyse des discussions préalables à l'adoption de cet article lors de sa rédaction initiale en 1829 : « la Commission […] comprenait ainsi que l'universalité des citoyens constituait la nation, la souveraineté n'étant pas autre chose que la suprématie de la volonté générale. »

Reconnaissant la référence implicite à Jean-Jacques Rousseau, l'auteur décèle aussi dans la formulation uruguayenne initiale une différence d'importance : si pour Rousseau la

---

[356] Justino JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA, *La Constitución nacional, Tomo I, Fuentes y evolución, interpretación de la Nación y su soberanía, derechos, nacionalidad y ciudadanía,* Edición Cámara de Senadores, Montevideo, 1991, p. 177/187, Traduction par nos soins.

[357] *Constitución de la República Oriental del Uruguay*, Sección I, De la Nación y Soberanía, capítulo II, artículo 4° "La soberanía en toda su plenitud existe radicalmente en la Nación, a la que compete el derecho exclusivo de establecer sus leyes, del modo que más adelante se expresará". Document digital, URL : http://www.rau.edu.uy/uruguay/const97-1.6.htm#1, consultation du 19 août 2015, Traduction par nos soins.

[358] JJA identifie des antécédents de cet article dans les Constitutions de Cadiz, du Chili, de la France (1791, 1793, III) et dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, article 3 : " Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément." Document digital, URL : http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.5076.html, consultation du 19 août 2015.

souveraineté pouvait être divisée en autant de parts que d'individus intégrant le corps social, pour les constituants uruguayens de 1828, la souveraineté réside dans la nation pensée dès lors comme une « universalité de citoyens », autrement dit, comme « une instance unitaire, distincte des éléments qui la composent. »

Souveraineté pensée d'ailleurs dans son versant « intérieur », autrement dit, prise en compte en tant que pouvoir d'auto - organisation, l'article 2 a par ailleurs établit les conditions de la souveraineté extérieure en tant qu'indépendance.

L'auteur précise par ailleurs que pendant les séances préparatoires, des propositions de substitution du mot « nation » par le mot « peuple » ont été soumises, sans succès.

Il souligne enfin la volonté des constituants non seulement de préciser qui était « titulaire de la souveraineté » mais encore de « disposer du mode le plus rigoureux que possible des modalités d'exercice de cette souveraineté qui, devraient être en tout état de cause, conditionnées au respect de la loi », autrement dit, ce pouvoir ne pouvait pas s'exercer en dehors des normes constitutionnelles, identifiant ainsi une filiation doctrinaire dans la lignée de la « souveraineté nationale » plutôt que dans celle de la « souveraineté populaire » dans l'esprit du texte constitutionnel.

> La souveraineté se définit, en droit, comme la détention de l'autorité suprême, c'est-à-dire d'un pouvoir absolu (dont tous dépendent) et inconditionné (qui ne dépend de qui que ce soit). Dans les régimes despotiques, la souveraineté est le plus souvent détenue par un seul homme ; dans les démocraties, elle est détenue par le peuple, constitué en un corps politique, la nation : il s'agit dès lors de la souveraineté nationale, qui s'oppose à la notion de souveraineté populaire, qui implique des mécanismes de démocratie directe, comme les assemblées de citoyens, le mandat impératif ou les référendums. La notion de souveraineté nationale légitime la représentation du peuple par un corps législatif élu par lui, tout en étant doté d'une véritable autonomie dans la prise de décision.[359]

Les citoyens uruguayens semblent dotés, de ce point de vue, exclusivement d'une fonction électorale : les électeurs ne font pas les lois, ne gèrent pas le gouvernement, n'interviennent pas dans le processus d'élaboration du texte constitutionnel, ne peuvent pas faire démissionner leurs représentants : le pouvoir souverain n'est pas localisé dans l'individu ; il ne peut être exercé que par délégation.

A plusieurs reprises cependant, et notamment en 1933, il fût question dans le pays de soutenir le principe que le peuple est le dépositaire de la souveraineté, et que dès lors, les dispositions constitutionnelles ne s'imposent pas à lui, c'est pourquoi, dans cette logique, le

[359] Définitions de la Vie Publique, chapitre Institutions. Document digital, URL : http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/souverainete-nationale.htmlconsultation du 19 août 2015.

peuple pourrait, par exemple décréter la réforme de la constitution par plébiscite national ; mais cette transformation doctrinaire ne sait pas produite, l'article 4 n'a jamais été modifié depuis.

Jiménez de Aréchaga met en valeur cependant une autre modification du texte constitutionnel qui aura des conséquences capitales pour le système institutionnel uruguayen : l'article 72 de la Constitution de 1934 qualifie la forme de gouvernement de « démocratie républicaine », (le texte de 1918 faisait référence à une « démocratie représentative ») : cela présuppose, selon son point de vue, que les constituants aient considéré qu'une part du pouvoir revenait donc au peuple, fondement ultime de tout pouvoir.

La nation ne « délègue » plus l'exercice de sa souveraineté aux trois hauts pouvoirs, mais plutôt « sa souveraineté sera exercée directement par le corps électoral et indirectement par les pouvoirs représentatifs. »

Cependant, de son point de vue, il ne faut pas confondre « peuple » et « corps électoral » dans la constitution uruguayenne : la souveraineté réside dans la nation et non dans le peuple ; aussi, si la constitution reconnaît au corps électoral la faculté d'exercer des pouvoirs de souveraineté, elle ne confond pas corps électoral et peuple.

En conséquence, dans le système institutionnel uruguayen, suivant toujours l'argument de Jiménez de Aréchaga, le peuple est constitué par tous les individus atteints par l'ordonnancement juridique ; le corps électoral serait ainsi composé exclusivement des individus auxquels la constitution confère le pouvoir d'intervenir dans la sélection des gouvernants et dans d'autres opérations d'intégration du système gouvernemental. [360]

Ainsi, l'élargissement progressif du corps électoral, par l'intégration successive de tous ceux qui en étaient exclus depuis la constitution de 1830, comme nous l'avons indiqué précédemment, a eu des effets bénéfiques en termes de participation politique en Uruguay. [361]

Ayant toujours à l'horizon la question du vote extraterritorial, en tant qu'élargissement du corps électoral, il semble nécessaire dès lors, interroger l'évolution ses facultés, ses attributions et ses fonctions dans les successives constitutions uruguayennes. [362]

---

[360] Dès lors, il soutient que le corps électoral est un organe de l'État , au même titre que l'assemblée générale des deux chambres ou comme tous les autres pouvoirs. Gonzalo AGUIRRE RAMIREZ, éditeur de l'œuvre de JIMENEZ DE ARECHAGA, signale cependant qu'une thèse opposée a été posée par Enrique CADENAS BOIX, (*El concepto de Nación contenido en el Art. 4 de la Constitución nacional*, Servicio de Documentación Jurídica de la Fundación de Cultura Universitaria, Montevideo, 1971. selon laquelle le corps électoral est un organe de la nation, comprise en tant que personne juridique distincte de l'État , suivant la doctrine issue de la Révolution française et des constitutions successives, suivant l'interprétation d'Adhémar ESMEIN. *Eléments de droit constitutionnel français et comparé,* Editions Panthéon Assas, Collection Les introuvables, Paris, Ed. 2001, p.1/2.

[361] Carlos Alberto URRUTY NAVATTA, *Principales tendencias de la participación política: Uruguay,* ponencia en el primer seminario sobre tendencias de la participación democrática, organizado por la Agencia de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID), Montevideo, abril 2010.

> L'objet de la fonction électorale est la sélection des personnes qui devront occuper les différents organes du gouvernement. Elle est mise en œuvre dans le cadre de dispositifs régulés de façon rigoureuse et soumis à un contrôle destiné à vérifier leur régularité juridique. [363]

Dès lors, les attributions du corps électoral sont fonction de son activité principale reconnue.

> L'activité principale reconnue à l'organe « corps électoral » est la fonction électorale, dont l'exercice exclusif lui a été attribué… Sa mise en œuvre s'appuie sur des dispositifs minutieusement régulés, soumis à un strict contrôle destiné à vérifier sa régularité juridique. L'exercice de cette fonction électoral provoque en conséquence l'apparition d'un nouveau type d'acte juridique : l'acte électoral. Le constituant uruguayen a reconnu expressément l'existence de cette catégorie particulière d'acte juridique et a attribué la faculté de les connaître et de les juger à un organe de justice indépendant et spécialisé : la cour électorale. [364]

Les procédures établies pour l'accomplissement de l'acte électoral sont multiples avant, pendant, après l'acte lui-même ; elles répondent toutes à la finalité de permettre au corps électoral d'exprimer sa volonté, quand il exerce la fonction électorale ; dès lors elles se distinguent des procédures des actes administratifs, législatifs et autres.

L'évolution des concepts de souveraineté et de corps électoral illumine ainsi, de notre point de vue, avec tout le poids de l'histoire constitutionnelle de l'Uruguay, la lenteur et la parcimonie manifesté par le système politique pour élargir le corps électoral depuis 1830 au temps contemporain.

1.3.3.2. Nationalité et citoyenneté [365]

Quelle relation établit le droit uruguayen entre nationalité et citoyenneté ?

La réponse de Justino Jiménez de Aréchaga résume la singulière construction uruguayenne :

> La nationalité nous semble un lien naturel, issu de la naissance, du sang ou d'un acte volontaire, que met en relation un individu avec une communauté d'État , que produit certaines conséquences en termes de droit, plus particulièrement dans l'ordre international, et que normalement contribue à attribuer à celui qui la possède la vocation à être citoyen.

---

[362] Source : URRUTY NAVATTA, article cité, 2010.
[363] Carlos URRUTY, article cité, p. 28, Traduction par nos soins.
[364] « L'élection diffère de la désignation non par la matérialité de l'acte, mais par l'organe de gouvernement auquel est réservé l'exercice de la fonction culminant avec l'acte. Si la compétence pour dicter l'acte – condition permettant l'investiture d'une fonction publique a été attribuée au corps électoral, nous pouvons la désigner en tant qu'élection et d'exercice de la fonction électorale. Si en revanche la faculté de dicter l'investiture est attribuée à n'importe qu'autre organe public, nous la définissons de désignation, dans l'exercice d'une fonction administrative ». URRUTY, ib.
[365] Source principale : Justino JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA, *La Constitución nacional,* Tomo I, Cámara de Senadores, Montevideo, 1991, p. 397/439.

> La citoyenneté en revanche est une qualité simplement juridique, définie par le droit interne, permettant à l'individu de participer dans la vie politique du groupe, lui attribuant certains droits spécifiques ou lui imposant, au même temps, certains devoirs. Nous pourrions dire –mais il ne s'agit que d'une opposition de degré – que chaque État « *sent* » qui sont ses nationaux, et chaque État *décide* [366] qui sont ses citoyens, et ainsi le dispose dans son droit. Je veux ainsi indiquer que la nationalité correspond à une certaine réalité de type sociologique ou psychologique […] la reconnaissance de la nationalité est imposée à l'État , l'attribution de la citoyenneté est cependant disposée de façon discrétionnaire par chaque État . [367]

Sur ces bases, Carlos Alberto Urruty,[368] membre de la cour électorale uruguayenne, souligne la singularité du régime électoral uruguayen dans le contexte latino-américain : la solution uruguayenne à l'équation nationalité, citoyenneté et droit au suffrage est issue de la formulation de la catégorie de citoyens « naturels» car le droit uruguayen admet que l'on puisse être citoyen uruguayen sans être un national et reconnaît même le droit au suffrage aux étrangers, sous certaines conditions, sans obligation d'acquisition de la citoyenneté.

La nationalité constitue ainsi un lien naturel, reconnu mais non créé par le droit, d'un individu avec une communauté étatique, produisant des conséquences juridiques, notamment au niveau international.

En ce qui concerne la nationalité, l'auteur souligne que généralement les pays d'immigration privilégient le lieu de naissance (*jus soli*) ; les pays d'émigration en revanche seraient plus enclins à reconnaître le lien naturel dérivé du sang (*jus sanguini*).

La plupart des pays latino-américains reconnaissent par ailleurs l'institution de la naturalisation, permettant à un individu d'acquérir une autre nationalité que la sienne, par renoncement ou pas à celle d'origine.

La régulation des questions liées à la nationalité renvoie, selon l'auteur, non seulement au droit de chaque État , mais encore au droit international prenant en compte les principes, les traités et les coutumes internationales admis en matière de nationalité, dont la référence est la Convention de la Haye d'avril 1930.

Ainsi, en matière de nationalité, l'État doit respecter et se plier aux principes supranationaux en vigueur.

---

[366] Gras dans le texte original.
[367] Jiménez DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 397.
[368] Carlos Alberto URRUTY NAVATTA, *Principales tendencias de la participación política : Uruguay*, in *Primer seminario sobre tendencias de la participación democrática*, Montevideo 2010, 50 pages, document digital, URL : consultation du 19 août 2015, traduction par nos soins.

Chaque État établit dans sa législation les droits et les devoirs émanant de la nationalité, notamment en ce qui concerne la protection des nationaux, les devoirs étant selon l'auteur ceux de loyauté (illustrée par exemple par l'obligation de faire son service militaire).

1.3.3.3. La citoyenneté uruguayenne mise à l'épreuve par l'expérience diasporique [369]

De sources convergentes, la structure institutionnelle de l'État uruguayen est contenue dans les articles 1er, 4e et 82e de la constitution.

> Art.1. La République Orientale de l'Uruguay est l'association politique de tous les habitants compris dans son territoire.
>
> Art. 8. La souveraineté existe pleinement dans la nation, à laquelle revient le droit exclusif d'établir ses lois de la façon qui sera précisée plus loin.
>
> Art. 82. La nation adopte la forme démocratique et républicaine de gouvernement. Sa souveraineté sera exercée directement par le corps électoral dans les cas d'élection, d'initiative et de référendum, et indirectement par les pouvoirs représentatifs établis dans la constitution, le tout conforme aux règles exprimées dans elle-même.

L'article premier de la constitution a fait l'objet de nombreuses études, analyses et mentions notamment dans le cadre des débats portant sur le vote extraterritorial : il détermine le nom de la République, sa définition comme association politique et sa base territoriale.

Dans sa première version, celle de la constitution de 1830,[370] il est fait mention aux « citoyens » à la place des « habitants » compris dans les neuf départements de l'époque et à l'État , plutôt qu'à la République, apparue dans la formulation de 1918, toujours en vigueur à ce jour.[371]

Jiménez de Aréchaga soutient que la rédaction initiale de l'article premier de la constitution uruguayenne démontre une filiation « contractualiste » inspirée de Jean-Jacques

---

[369] Sources principales : *Constitution de la République Orientale de l'Uruguay de 1967, modifiée en 1997*, document digital, URL : http://www.rau.edu.uy/uruguay/const97-1.6.htm#1, consultation du 17 août 2015, traduction par nos soins. Justino JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA, *La Constitución nacional,* Tomo I, Segunda parte, Curso de derecho constitucional, Comentario de la Constitución, Sección I – De la Nación y su soberanía, Cámara de Senadores, 1988, Montevideo, p. 155/205.

[370] *Constitution de la République Orientale de l'Uruguay de 1830,* promulguée le 30 juin 1830, section I, De la nation, sa souveraineté et culte, chapitre I, article 1er: L'État Oriental de l'Uruguay est l'association politique de tous les citoyens compris dans les neuf départements actuels de son territoire. (*El Estado Oriental del Uruguay es la asociación política de todos los ciudadanos comprendidos en los nueve departamentos actuales de su territorio)*, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const830.htm, consultation du 17 août 2015, Traduction par nos soins.

[371] *Constitution de la République Orientale de l'Uruguay de1918,* plébiscitée le 25 novembre de 1997, Section I, De la nation et sa souveraineté, chapitre I, article 1er *: La République Orientale de l'Uruguay est l'association politique de tous les habitants compris dans son territoire, (version originale : La República Oriental del Uruguay es la asociación política de todos los habitantes comprendidos dentro de su territorio), Traduction par nos soins, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const918.htm, consultation du 17 août 2015.*

Rousseau, en particulier sur la conception de l'État comme le produit d'un pacte ou d'un contrat conclu entre hommes.

L'auteur rappelle dans ce sens que lors de la présentation du projet de réforme à l'Assemblée lors des débats aboutissant à la constitution de 1830, le constituant José Ellauri précisait qu'il était nécessaire de conclure un pacte et que l'Assemblée ne pouvait pas se désintéresser de sa mission première et plus sacrée : celle de constituer l'État. [372]

Jiménez de Aréchaga met en question la définition de l'État comme association politique et le fait que l'État soit déterminé par un pacte ou un contrat entre les individus, quand il s'agit, du point e vue de l'auteur, plutôt d'un fait sociologique.

Toutefois, la question est la suivante : si l'État est une association politique, qui l'intègre ?

La doctrine répandue à l'époque désignait les citoyens en tant que membres actifs du contrat social à la base de l'association politique,[373] option modifiée en 1918 après de nombreux avatars, désignant depuis les « habitants » à la place des « citoyens » en tant que membres de l'association politique constituant la République.

Cette solution uruguayenne, hétérodoxe par rapport à la doctrine répandue à l'époque et encore à ce jour, intègre ainsi pleinement les étrangers établis dans le territoire en tant que membres actifs de l'association politique constituant la République uruguayenne.

Jiménez de Aréchaga précise que l'idée sous-jacente à la constitution de 1918 était que même les non citoyens établis dans le territoire participent dans la vie commune, mais que la formulation approuvée « a compromis la pureté théorique » de la formule de 1830 :

> Si l'intention était de définir l'État par son élément actif, la formule de 1830 aurait due être retenue (l'association politique est composée uniquement par les citoyens) ; si en revanche l'intention était plutôt de le définir par son élément passif, la formule prenant en compte les habitants en tant que membres de l'association politique n'était pas bonne, car l'ordre juridique établi par la République régule non seulement les habitants, mais aussi des individus qui se trouvent hors du territoire national… qui était [lui-même]par ailleurs défini par la constitution dans le sens naturaliste et non purement juridique.[374]

En ceci, l'auteur ouvre de notre point de vue la voie à une prise en compte « en creux » d'une citoyenneté par delà les frontières nationales, tout en poursuivant sa critique de la formulation de l'article 1er :

---

[372] JIMENEZ DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 159, traduction par nos soins.
[373] Doctrine de l'époque ayant fourni les antécédents évoqués par JJA, ouvrage cité p. 160 : "The Agreement of the People" Putney (1647); Locke (1689), Montesquieu (1748), Condorcet (1793), La Constitution de Massachussetts (1780), Thomas Paine (1795).
[374] JIMENEZ DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 162, traduction par nos soins.

> Etablir dans la constitution de 1934 que la République Orientale de l'Uruguay est l'association politique des habitants compris dans son territoire est donner une formule vide de sens. Les habitants ne sont pas les seuls éléments passifs face au droit créé par la République ; les citoyens ne sont pas non plus les seuls éléments actifs pour la création de l'ordre juridique. [375]

Selon ce point de vue, la formulation du texte constitutionnel de 1830 signifiait donc les « citoyens » comme les seuls éléments actifs constituant l'association politique.

Mais la nouvelle énonciation de 1918, maintenue depuis, est insuffisante, selon le constitutionnaliste, pour désigner autant les éléments actifs que les éléments passifs de l'État.

Par rapport à la définition du territoire, Jiménez de Aréchaga précise le processus historique aboutissant à l'établissement des frontières uruguayennes, que nous avons évoqué précédemment, notamment les dispositions de la Convention préliminaire de paix signée en 1828 entre les Provinces Unies du *Río de la Plata* (Argentine depuis) et l'Empire du Brésil, et signale par ailleurs que le Traité définitif de paix n'a été conclu que bien plus tard, en 1856.

Dans ce contexte instable, il s'agissait pour les constituants, de son point de vue, de chercher des procédures pratiques pour délimiter le territoire de l'État naissant, d'où la référence originale aux neuf départements, division administrative de l'époque.

Depuis, les limites de la République ont été fixées par une série d'actes internationaux postérieurs à 1830 : les traités de paix Brésil - Uruguay de 1851 et 1852 ; le traité de droit pénal de Montevideo de 1889 ; le traité Brésil - Uruguay de 1909 ; la convention Brésil - Uruguay de 1913 et le traité Argentine/Uruguay de 1916, à la veille du début du processus de réforme aboutissant à la constitution de 1918.

Ainsi, Jiménez de Aréchaga affirme que le sens de cette définition initiale du territoire, qu'il qualifie de « naturaliste », était d'interdire les annexions territoriales par des puissances étrangères ou les éventuelles velléités d'incorporation de nouveaux territoires par la République naissante de l'époque.

Le texte de 1830 ne définit-il pas ainsi le domaine spatial de validité de l'ordre juridique de la constitution, ni des normes complémentaires créés par la suite par les pouvoirs constitués, précisant que ce domaine spatial de validité n'est pas régi par les normes d'un texte juridique national, mais plutôt par les normes de droit international.

Ainsi, le territoire national est celui établi par les traités internationaux, en ce qui concerne sa superficie.

---

[375] Ib., p. 163.

Dès lors, les dispositions relatives au territoire contenues dans l'article premier « manquent de sens pratique : elles ne le définissent pas, elles ne déterminent pas la nature des droits et des pouvoirs que l'État exerce sur le territoire. En conséquence, cette question doit être référencée par rapport à la doctrine.»[376]

En effet, les constitutions modernes ne définissent généralement pas le territoire de l'État ; elles font référence aux traités qui le délimitent, ou bien à d'autres normes du droit international ou encore livrent une définition flexible du territoire, c'est ainsi sur cette voie que le constitutionnaliste oriente les futurs aménagements.

Dans le pays naissant à l'aube du XIXe siècle, était largement partagé en Uruguay l'espoir que l'entrée en vigueur de la constitution de 1830 permettrait à la fois la résolution de tous les problèmes du pays et la soumission de la République au gouvernement des lois, à la place du pouvoir des hommes. [377]

La réalité fut pourtant toute autre, démontrant que les facteurs sociaux et politiques avaient un poids décisif dans la vie institutionnelle de la nation : un pays naissant, très peu peuplé, avec une histoire jalonnée de mouvements armés et de guerres permanentes, ne pouvait pas atteindre un fonctionnement normal des institutions avec le seul levier de la constitution.

Dans le système institutionnel uruguayen, l'ensemble de droits et de devoirs qui composent le statut du citoyen vise à garantir à la personne à qui ce statut a été attribué, une participation active dans le fonctionnement de l'association politique de la quelle il est membre, en conformité à l'article 77 de la constitution: « Tout citoyen est membre de la souveraineté nationale ; en tant que tel, il est électeur et éligible dans les cas et sous les modalités qui seront prescrites. »[378]

La condition de citoyen attribue ainsi au national uruguayen et sous certaines conditions à l'étranger établi dans le territoire, le droit d'élire (*jus suffragii*) et le droit d'être élu (*jus honorum*).

Dès lors, les positions sur la question de la nationalité dans le droit uruguayen diffèrent.

Suivant l'auteur, un premier groupe de constitutionnalistes soutient que la constitution de la République a ignoré la question de la nationalité, raison pour laquelle le législateur a eu

[376] Jiménez DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 166, traduction par nos soins.
[377] Source principale : Héctor GROS ESPIELL, *Evolución constitucional del Uruguay,* Fundación de Cultura Universitaria, 3ª. Edición, 1997, Montevideo, capitulo II, 2, *La evolución institucional del Uruguay en el siglo XIX*, p. 45/58, traduction par nos soins.
[378] Alberto PÉREZ PÉREZ - *Constitución Uruguaya de 1967 - Actualizada 1997*, edición de bolsillo, con repertorio temático, 5a. edición, 2003, actualización 2004, Fundación de Cultura Universitaria, Montevideo, p. 16, traduction par nos soins.

toute liberté de la définir et de la caractériser ; cette interprétation était prédominante au pouvoir législatif, selon lui, dans le contexte du débat préalable aboutissant à l'approbation de la loi n° 16021 d'avril 1989.[379]

Un deuxième groupe considère que les constituants ont confondu nationalité et citoyenneté naturelle.

Les constituants successifs avaient ainsi en commun le présupposé qu'est national ou naturel du pays la personne née dans le territoire de l'État , c'est dans cette perspective qu'ils précisent les concepts uruguayens de « citoyen naturel » et de « citoyen légal ».

Dès lors, le concept de citoyen naturel défini dans le cadre institutionnel uruguayen vise à mettre en valeur le lien unissant certains individus avec une communauté donnée, mais précise que l'intention est de doter ces personnes du droit de participer à la vie politique.

Ces développements sont de grande utilité pour la discussion relative au vote extraterritorial et à la construction de la citoyenneté transnationale.

En effet, jusqu'en 1996 les attributions du corps électoral étaient limitées par les constitutions successives à l'élection des titulaires des organes de gouvernement ; par la réforme de 1997 le corps électoral a eu de plus l'attribution d'élection d'autorités partisanes, autrement dit, des candidats uniques de chaque parti politique à la présidence et à la vice-présidence de la République et aux gouvernements départementaux ; apparaît dès lors pour la première fois la distinction de corps électoral national (incluant citoyens et étrangers) et départemental (par circonscription électorale départemental). [380]

De plus, la constitution attribue au corps électoral différents mécanismes de démocratie directe : l'initiative populaire (en matière constitutionnelle ou législative ; dans les domaines national, départemental ou local) ; le plébiscite (uniquement dédié à la décision relative aux réformes constitutionnelles seulement) ; le référendum (en tant que recours pour la dérogation de lois).

La constitution uruguayenne attribue ainsi une compétence pluri - fonctionnelle au corps électoral, qui varie, dans l'institutionnalisation uruguayenne, en fonction de l'élection à laquelle il est appelé à participer (Urruty, 2010) : ces deux principes nous permettent de mieux comprendre le débat sur les différents projets de vote extraterritorial que nous interrogeons dans le chapitre correspondant.

Quel a été le processus d'élargissement du corps électoral ?

---

[379] *Ley 16021, Nacionalidad uruguaya*, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/leyes/AccesoTextoLey.asp?Ley=16021&Anchor=, consultation du 21 août 2015.
[380] C. URRUTY, ouvrage cité, p. 32/50, Traduction par nos soins.

La constitution de 1830[381] détermine initialement un corps électoral restreint à double titre.

> Le droit de participer dans l'activité politique de l'État dépend de la condition de citoyen, que le texte décline en citoyen « naturel » : « tous les hommes libres nés dans n'importe quel lieu du territoire de l'État » (article 7)[382] et citoyen « légal » : « les étrangers, pères de citoyens naturels établis dans le pays, les enfants de père ou mère naturels, nés à l'étranger, du moment qu'ils s'établissent dans le pays, les étrangers ayant combattu pour le pays ou mariés avec une épouse née au pays, et pouvant justifier d'une profession, un métier, science, art, industrie, résidant dans l'État ; et même les étrangers qui ne réunissant pas ces conditions puissent justifier d'une résidence au pays, qui obtiennent néanmoins une autorisation spéciale de l'Assemblée, considérant des mérites ou des services exceptionnels - article 8[383], développé par la suite par une loi réglementaire promulguée le 20 juillet 1874 – Ib.

Dès lors, la nationalité, selon la doctrine classique,[384] ou plus exactement la condition de « natif » du pays, suivant la terminologie des constituants, reposait sur la naissance de l'individu dans le territoire.

La distinction entre les concepts de « national » ou « natif » du pays et « citoyen naturel » est significative dans le contexte uruguayen : cela correspond à différentes catégories de personnes ; étaient ainsi « natifs » du pays toutes les personnes, hommes et femmes, nés dans le territoire de l'État ; mais étaient cependant « citoyens naturels » seulement les hommes libres nés dans le territoire.

Il était ainsi possible d'être « national » sans être citoyen : c'était le cas des femmes nées dans le pays ; il était possible également d'être citoyen sans être « national » : c'était le cas des étrangers ayant acquis la citoyenneté légale.

C'est la raison pour laquelle, dans ce cadre constitutionnel initial : « La condition de national ou de natif du pays n'est pas pertinente en ce qui concerne l'exercice des droits politiques, ceux-ci dépendent exclusivement de la condition de citoyen. » (Ib.)

---

381 *Constitución de la República Oriental del Uruguay*, promulguée le 26 juin 1830, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const830.htm, Section II, De la citoyenneté, ses droits, modalités de suspension et de perte, chapitres III et IV, consultation du 26 août 2015, Traduction par nos soins.

382 *Artículo 7° : Ciudadanos naturales son todos los hombres libres, nacidos en cualquier parte del territorio del Estado.*

383 *Artículo 8º. Ciudadanos legales son: los extranjeros, padres de ciudadanos naturales, avecindados en el país antes del establecimiento de la presente Constitución; los hijos de padre ó madre natural del país, nacidos fuera del Estado, desde el acto de avecindarse en él; los extranjeros que, en calidad de oficiales, han combatido y combatieren en los ejércitos de mar o tierra de la Nación; los extranjeros, aunque sin hijos, ó con hijos extranjeros, pero casados con hijos del país, que, profesando alguna ciencia, arte ó industria, ó poseyendo algún capital en giro, ó propiedad raíz, se hallen residiendo en el Estado al tiempo de jurarse esta Constitución; los extranjeros, casados con extranjeras, que tengan alguna de las calidades que se acaban de mencionar, y tres años de residencia en el Estado; los extranjeros no casados, que también tengan alguna de las dichas calidades, y cuatro años de residencia; los que obtengan gracia especial de la Asamblea, por servicios notables, ó méritos relevantes.*

384 C. URRUTY, ouvrage cité, p. 17.

Les conditions et les situations de suspension de citoyenneté sont précisées (section II, chapitre IV, article 11) : inaptitude physique ou morale empêchant d'agir librement et de façon raisonnée, être en condition de serviteur salarié, de travailleur rural journalier, de vagabond, d'habitude d'ivresse, d'avoir moins de 20 ans pour les célibataires ou moins de 18 ans pour les hommes mariés, ne pas savoir lire et écrire, débiteur frauduleux, débiteur au Trésor public.

Les conditions de perte de la citoyenneté sont déclinées également (section II, chapitre IV, article 12), quoique dans tous les cas il est possible de solliciter et d'obtenir une réhabilitation : inculpation dans une cause criminelle, condamnation de justice, condamnation par faillite frauduleuse, naturalisation dans un autre pays, acceptation d'emplois, distinctions ou titres d'un autre gouvernement, sans obtention d'un permis spécial de l'Assemblée pour mérite ou distinction particulière.

Ainsi, les citoyens aptes à voter n'étaient pas bien nombreux :[385] en 1830 la population du territoire de la République Orientale de l'Uruguay était estimée à 74 000 habitants ; en 1843/1844 la population de Montevideo était estimée à 31 000 habitants, dont seulement 11 000 étaient « orientales », 20 000 étaient étrangers, dont 15 488 se distribuaient, selon les données statistiques de l'époque, entre Argentins, Français, Italiens et Espagnols ; en 1848 les défenseurs de Montevideo étaient 2810 hommes, dont 630 « orientales », 1000 Français, 400 Italiens, 560 Noirs et 220 étrangers d'autres Nationalités.

Les citoyens aptes à voter étaient estimés à environ 20 000.

Les citoyens en situation de suspension ou de perte de citoyenneté, étaient explicitement exclus du suffrage, mais encore, « n'étaient pas considérés "hommes libres" les mineurs, les femmes, les personnes handicapées, les Noirs, les Métis, les affranchis bruns, les esclaves, personnes sous tutelle ou métayage ».[386]

Ainsi, l'Uruguay a construit un corps électoral reposant sur une citoyenneté *parca* (= exiguë), selon l'expression de Justino Jiménez de Aréchaga, autrement dit, une citoyenneté qui rétrécissait fortement le volume du corps électoral, et a conformé, suivant des sources convergentes et selon la tradition académique, un des obstacles à l'expansion du projet démocratique, avec la fraude, une faible confiance civique tout le long du XIXe siècle et la

[385] Chiffres citées par Martín C. MARTINEZ, *Ante la nueva constitución,* Biblioteca Artigas, Colección Clásicos uruguayos n° 48, p. 54, 1964, Montevideo et Héctor GROS ESPIELL, *Juan Bautista Alberdi y el derecho constitucional uruguayo,* Revista de la Facultad de Derecho, document digital, URL : http://www.revistafacultadderecho.edu.uy/ojs-2.4.2/index.php/rfd/article/viewFile/231/252, note n°15, p. 64, consultation du 27 août 2015. Traduction par nos soins. Source citée : E. PIVEL DEVOTO et Alicia RANIERI DE PIVEL DEVOTO. *Historia de la República Oriental del Uruguay 1830- 1930*, Montevideo 1956, p.124.

[386] J. JIMENEZ DE ARECHAGA, ouvrage cité, p. 77, traduction par nos soins.

résistance d'une majorité d'étrangers à devenir citoyens légaux par crainte de perdre les bénéfices de leur nationalité d'origine.

La constitution de 1918[387] marque l'expansion du suffrage en Uruguay par l'élargissement du corps électoral au travers de la reconnaissance constitutionnelle du suffrage universel masculin et la reconnaissance du droit au vote des femmes.

Ainsi, la réforme maintient la distinction entre citoyens « naturels » et « légaux » introduite dans le texte de 1830 [388] (section II, relative à la citoyenneté, ses droits et les modalités de suspension et de perte) et réaffirme les conditions requises pour bénéficier de l'une et ou de l'autre condition (articles 6, 7, 8).

Les articles 9, 10 et 11 établissent le suffrage universel masculin et le principe du droit des femmes au vote.

L'article 9 stipule que tout citoyen est membre de la souveraineté de la nation, dès lors il est électeur et éligible dans les cas et sous les formes qui seront fixées dorénavant par la loi sur les bases suivantes : inscription obligatoire dans le registre civique national ; abstention d'activité électorale pour les fonctionnaires de police et militaires en exercice, à l'exception du suffrage ; vote secret ; représentation proportionnelle intégrale.

---

[387] Document digital. URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const918.htm, consultation du 27 août 2015.

[388] *Sección II - De la ciudadanía y sus derechos, modos de suspenderse y perderse. Capitulo I. Artículo 6º.- Los ciudadanos de la República Oriental del Uruguay son naturales o legales. Artículo 7º.- Ciudadanos naturales son todos los hombres nacidos en cualquier punto del territorio de la República. Son también ciudadanos naturales, los hijos de padre o madre orientales, cualquiera que haya sido el lugar de su nacimiento, por el hecho de avecindarse en el país e inscribirse en el Registro Cívico. Artículo 8º.- Tienen derecho a la ciudadanía legal: los extranjeros casados que, profesando alguna ciencia, arte o industria, o poseyendo algún capital en giro o propiedad en el país, tengan tres años de residencia en la República; los extranjeros no casados que tengan algunas de dichas calidades y cuatro años de residencia en el país; los que obtengan gracia especial de la Asamblea por servicios notables o méritos relevantes. CAPITULO II. Artículo 9º.- Todo ciudadanos es miembro de la soberanía de la Nación; como tal es elector y elegible en los casos y formas que se designarán. El sufragio se ejercerá en la forma que determine la ley, pero sobre las bases siguientes: 1 - Inscripción obligatoria en el Registro cívico. 2- Los funcionarios policiales y los militares en actividad deberán abstenerse, bajo pena de destitución, de formar parte de comisiones o clubs políticos, de suscribir manifiestos de partidos y, en general, de ejecutar otro acto publico de carácter político, salvo el voto. 3 - Voto secreto. 4 - Representación proporcional integral. Todas las corporaciones de carácter electivo que se designen para intervenir en las cuestiones del sufragio, deberán ser elegidas con las garantías consignadas en este artículo. Artículo 10º.- El reconocimiento del derecho de la mujer al voto activo y pasivo, en materia nacional o municipal, o en ambas a la vez, sólo podrá ser hecho por mayoría de dos tercios sobre el total de los miembros de cada una de las Cámaras. Artículo 11º.- Todo ciudadano puede ser llamado a los empleos públicos. CAPITULO III. Artículo 12.- La ciudadanía se suspende: 1º Por ineptitud física o mental, que impida obrar libre y reflexivamente; 2º Por la condición de simple soldado de línea; 3º Por la condición de legalmente procesado en causa criminal, de que pueda resultar pena corporal; 4º Por no haber cumplido 18 años de edad; 5º Por sentencia que imponga pena de destierro, prisión, penitenciaría o inhabilitación para el ejercicio de derechos políticos durante el tiempo de la condena. CAPITULO IV. Artículo 13.- La ciudadanía se pierde: por naturalizarse en otro país, bastando para recobrarla, domiciliarse en la República e inscribirse en el Registro Cívico.*

L'article 10 précise que le droit de vote des femmes, autant pour les élections nationales que locales, sera appliqué après approbation d'une loi électorale nécessitant une majorité d'au moins deux tiers de la totalité des membres de chacune des chambres.

Cette réforme constitutionnelle a été possible dans un contexte uruguayen de début du XXe siècle marqué en Uruguay notamment par l'avènement du projet réformiste modernisateur « *batllista* » et la montée en puissance des partis politiques.

Le modèle de développement et de bien être « *batllista* » repose sur le rôle central de l'État dans le déploiement économique et l'intégration sociale et l'institutionnalisation d'un système stable et démocratique, caractérisé par une large expansion de la citoyenneté politique et sociale (Castellano Christy),[389] dès lors, il est admis que la particularité dans le cas uruguayen est le déploiement d'une citoyenneté intégrale, résultat de la consécration des droits sociaux conjointement à la consolidation des droits politiques :

> La constitution d'identités citoyennes en Uruguay n'a pas suivi les étapes prévues par l'évolution libérale du modèle européen, dans lequel un ordre politique libéral mûr a progressivement absorbé les attentes démocratiques populaires. […] L'identité citoyenne s'est construite d'abord dans les domaines économique et sociale, avant de se manifester pleinement en tant que citoyenneté politique. [390]

L'élargissement du corps électoral par l'incorporation des femmes a suivi par ailleurs un long processus, également porté par les partis politiques.

Reconnu par la réforme constitutionnelle de 1918, défendu par les secteurs politiques libéraux et par les socialistes, le vote des femmes a été approuvé cependant sous condition de réglementation ultérieure par voie législative, son application n'a vu le jour que presque dix après.

Les femmes ont voté cependant, à titre exceptionnel, pour la première fois en Uruguay et en Amérique latine, à l'occasion du plébiscite local de *Cerro Chato* le 3 juillet 1927.

A cette occasion, par disposition de la cour électorale, les habitants de cette localité ont voté « sans distinction de nationalité ni de sexe » ; la question posée concernait le choix de la commune d'appartenance administrative aux trois départements qui la réclamaient (*Treinta y Tres, Durazno, Florida*).

---

[389] *Ernesto CASTELLANO CHRISTY, Uruguay, un caso de "bienestar de partidos",* Revista de Ciencia Política, vol. 9, Montevideo, 1996, p. 107/126.

[390] Francisco PANIZZA, *Uruguay: batllismo y después*, Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 1990, p. 35, cité par CASTELLANO CHRISTY.

Mais le droit de vote des femmes n'a été formalisé que bien plus tard, par la loi 8 927 du 16 décembre 1932, dont le projet avait été proposé par le Parti *Colorado*, pour qui il s'agissait d'une vieille aspiration.

Il a été confirmé par la réforme constitutionnelle de 1934,[391] pourtant les femmes n'ont pas participé au plébiscite du 19 avril de la même année, pour la ratification populaire de la nouvelle constitution.

Les femmes ont voté pour la première fois lors des élections du 27 mars 1938 ; la loi 10 783 du 11 septembre 1946 a établi l'égalité entre les femmes et les hommes[392] ; la loi 18 476 du 3 avril 2009[393] a établi la parité dans les listes électorales et dans la composition des instances de direction des partis politiques.

Le corps électoral uruguayen a été par ailleurs élargi aux étrangers non citoyens légaux par la réforme constitutionnelle de 1934 (article 67),[394] la Cour électoral proposant bien plus tard des aménagements à la législation permettant l'application de ce principe constitutionnel.[395]

Ces antécédents de long et difficile élargissement du corps électoral en Uruguay sont rappelés ici pour mieux contextualiser la réclamation de la diaspora pour la mise en œuvre de modalités réglementaires permettant le vote extraterritorial qui marquera la période historique 1985 à nos jours.

---

[391] Constitución de la República Oriental del Uruguay, 1934, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const934.htm, consultation du 28 août 2015. *Artículo 65.- Ciudadanos naturales son todos los hombres y mujeres nacidos en cualquier punto del territorio de la República. Son también ciudadanos naturales los hijos de padre o madre orientales, cualquiera haya sido el lugar de su nacimiento, por el hecho de avecindarse en el país e inscribirse en el Registro Cívico.*

[392] Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/htmlstat/externos/derechosmujer/ley10783.PDF, consultation du 28 août 2015.

[393] Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/leyes/AccesoTextoLey.asp?Ley=18476&Anchor=. document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/htmlstat/pl/pdfs/repartidos/senado/S2009042085-00.pdf, consultation du 28 août 2015.

[394] *Artículo 67.- Tienen derecho al sufragio, sin necesidad de obtener previamente ciudadanía legal, los hombres y mujeres extranjeros, casados, de buena conducta, que, poseyendo algún capital en giro o propiedad en el país, o profesando alguna ciencia, arte o industria, tengan residencia habitual de quince años, por lo menos, en la República. La prueba de la residencia se fundará indispensablemente en instrumento público o privado de fecha comprobada, y si la justificación fuera satisfactoria para la autoridad encargada de juzgarla, el extranjero quedará habilitado para el ejercicio del voto desde que se inscriba en el Registro Cívico, autorizado por la certificación que a los efectos le extenderá aquella misma autoridad.*

[395] *Modificación de la legislación electoral vigente, normas, mensaje de la corte electoral a la cámara de senadores, Carpeta NQ 877 de 1997 Repartido NQ 506 15 de Octubre de 1997, documento digital : http://www.parlamento.gub.uy/htmlstat/pl/pdfs/repartidos/senado/S1997100506-00.pdf. "Son electores todas las personas inscriptas en el registro cívico nacional que por resolución ejecutoriada de la corte electoral estén comprendidos en el momento de la elección en la sección habilitados para votar." El texto propuesto sustituye el vocablo "ciudadanos" que utilizaba la ley de 1925 por el de "personas" en razón de que a partir de la reforma constitucional de 1934, también integran el registro cívico nacional y son, por tanto electores, los extranjeros no ciudadanos que han obtenido certificado de residencia al amparo del artículo 78° de la Constitución.*

Si la citoyenneté extraterritoriale n'apparaît pas en tant que telle dans l'institutionnalisation contemporaine uruguayenne, la non résidence n'est pas condition de suppression de la citoyenneté.

En conséquence, malgré qu'aucune mention spécifique est faite dans la constitution uruguayenne à cette situation particulière, de nombreux Uruguayens à l'étranger affirment leur citoyenneté et réclament l'accès à un plein exercice des droits civiques et politiques dont ils se perçoivent légitimement porteurs, notamment au travers de l'exigence de mise en œuvre de mécanismes permettant notamment le vote extraterritorial.

Ainsi, par leurs actes, leurs discours, leurs représentations, les Uruguayens à l'étranger ne fabriquent-ils pas pour l'heure une « citoyenneté sans citoyens », par delà des institutions qu'ils mettent à l'épreuve dans leur désir d'une pleine participation à une communauté politique qui les résiste ou semble ignorer leurs attentes ?

Les citoyens diasporiques seraient-ils des « impossibles » citoyens ?

Je suis le multiple, Mahmoud Darwich [396]

2 ÈME PARTIE - PARADOXES ET DEVENIR DU « *SER SIN ESTAR* »[397]

Cette deuxième partie de notre thèse comprend la problématisation de l'exil et de l'émigration, notamment dans l'expérience uruguayenne, à l'origine de l'émergence d'une citoyenneté diasporique.

Nous évoquons au chapitre premier des regards croisés permettent l'interrogation philosophique de l'exil et de l'expérience migratoire.

Nous développons ensuite le processus uruguayen de l'exil vers la citoyenneté diasporique en évoquant les regards, les récits, les recherches, autant que les gens, les circonstances et les scénarios à l'œuvre.

Nous nous attardons sur l'impact de l'expérience des réseaux transnationaux des droits de l'homme dans la transformation des pratiques, des discours et des représentations dans l'exil politique uruguayen, laissant des traces d'un fructueux apprentissage versé au processus de construction de citoyenneté diasporique.

Nous abordons ensuite les questions relatives à la condition migratoire et à la situation exilique, sous les regards à la fois psychosociologique et psychanalytique en particulier en ce qui concerne l'identité, l'appartenance, la subjectivité.

Le deuxième chapitre est l'occasion d'explorer la conformation d'une diaspora uruguayenne contemporaine structurelle et connectée, au travers du post exil et de l'émigration.

Nous faisons état des résultats de notre recherche sur les réseaux sociaux urugay développée dans le but de construire une première cartographie d'une diaspora dorénavant connectée, pour dessiner enfin les contours de ce que nous appelons une « e-diaspora » uruguayenne.

Le chapitre trois est consacré à la problématisation de l'absence de vote extraterritorial en tant qu'aporie uruguayenne, illustrant à la fois les avatars de la reconnaissance de la diaspora dans toutes ses dimensions et le traitement de cette question en contexte démocratique.

[396] Mahmoud DARWICH, *Exil 4*, *Contrepoint,* in *Comme des fleurs d'amandier ou plus loin,* Paris, Actes Sud, 2007.
[397] Etre tout en étant ailleurs.

2. Chapitre 1. De ciels, îlots et réseaux [398]

2.1.1. Exil, migrations : expériences, problématisations, regards croisés

De nombreuses bases de données sur l'exil et termes proches (migration, errance, voyage)[399] réunissent désormais des centaines d'ouvrages, des dizaines de documents multimédias et électroniques, œuvres d'art, films, vidéos, partitions, dont la compilation exhaustive et l'analyse comparative ne font pas l'objet spécifique de notre recherche.

Des colloques se multiplient aussi, particulièrement sur les littératures de l'exil. [400]

D'ambitieux programmes multidisciplinaires transatlantiques sont mis en place, tels « Les non-lieux de l'exil » en France, portant sur « l'expérience exilique ». [401]

Des écrivains exilés, très nombreux dans tous les continents, sont scrutés dans leurs déplacements, leurs errances, leurs tentatives d'adaptation, leurs entre-deux, autant que dans l'évolution de leurs postures, de leurs récits, de leurs réflexions.

Ainsi, la variété d'approches, la densité des travaux scientifiques dans différentes disciplines contribuent à faire émerger différentes acceptions de la notion d'exil, selon les dynamiques valorisées - déterritorialisation ou vécu individuel notamment -.

Dans ce panorama général dont l'abondance est davantage un piège qu'un atout pour le chercheur, notre choix a été de partir des réflexions sur l'expérience exilique d'Edward W. Saïd,[402] puis d'Alexis Nouss, [403] en dialogue avec Arjun Appadurai[404], pour faire appel

[398] Formule empruntée à Silvia DUTRENIT BEILOUS et Fernanda MORA, *De islotes y redes : el otro Uruguay,* in *La Aventura uruguaya*, Rodrigo AROCENA, Gerardo CAETANO (Coord.), Tomo II, Random House Mondadori, Montevideo, 2011.

[399] A titre d'exemple : la base de données sur l'exil de la Bibliothèque nationale de France, disponible en ligne. URL : http://data.bnf.fr/13319077/exil/ Consultation du 4 mai 2016.

[400] A titre d'exemple : le colloque *Viajes, exilios y migraciones en la literatura latinoamericana del siglo XXI: 15 años de escritura migrante, 2000-2015* organisé par le centre d'études Ameriber, à l'Université Bordeaux - Montaigne en juillet 2016, portant sur voyages, exils et migrations dans la littérature latino-américaine du 21e siècle, organisé par le centre d'études Ameriber, à l'Université Bordeaux 3. Les axes de travail comprennent notamment les migrations, les exils et les déplacements intérieurs au continent américain, la littérature transatlantique, de voyage, migrante, le bilinguisme, l'inter culturalité. URL : http://ameriber.u-bordeaux3.fr/evenements/colloques-et-congres/330-congres-international-d-etudes-litteraires-latino-americaines-universite-bordeaux-montaigne-travaux-preparatoires-2. Consultation du 15 mars 2017.

[401] Accueilli en 2011 par le CNRS, puis par la Fondation Maison des sciences de l'homme jusqu'en 2015, le programme est inscrit depuis dans le cadre de la section "Transpositions" du Centre interdisciplinaire d'études des littératures d'Aix-Marseille (CIELAM)et du groupe de recherche Poexil de l'Université de Montréal. URL : http://nle.hypotheses.org/. Consultation du 15 mars 2017.

[402] Edward Wadie SAÏD, *Reflexiones sobre el exilio. Ensayos literarios y culturales*. Ediciones Referencias, col. Debate, Barcelona, 2005, 581 pages. Traduction vers l'espagnol de Ricardo García Pérez. Edition originale : *Reflections in Exile*, Harvard University Press, Cambridge, 2001.

[403] Alexis NOUSS, *La condition de l'exilé*. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2015.

[404] Arjun APPADURAI. *La Modernidad desbordada: dimensiones culturales de la globalización*. Ediciones Trilce, Montevideo y Fondo de cultura económica de Argentina, FLACSO, Buenos Aires, 2001. 1ere version en anglais 1997.

ensuite aux travaux d'Etienne Tassin[405] portant sur la condition migrante et la citoyenneté cosmopolitique.

Dans le champ latino-américain, nous évoquons les travaux d'Alejandro Grimson,[406] anthropologue argentin interrogeant les concepts de diaspora, d'identité et de culture dans une perspective latino américaniste.

Nous abordons ensuite ses travaux récents relatifs aux communautés diasporiques pour, sur ses bases, problématiser enfin les expériences exilique et migratoire dans le processus uruguayen au chapitre suivant.

2.1.1.1. Un état de discontinuité de l'être entre nostalgie et émancipation

Nourries notamment d'une lecture critique d'Emmanuel Kant, de Friedrich Nietzsche, de Théodore Adorno et de Simone Weil, « Les réflexions sur l'exil » d'Edward W. Saïd commencent avec un lourd avertissement, évocateur sans doute de son vécu personnel:

> Penser l'exil est curieusement captivant, mais terrible à expérimenter. C'est une fissure impossible à cicatriser, imposée entre un être humain et son lieu natal, entre le «moi » et son vrai foyer : son essentielle tristesse ne peut jamais être surmontée. Les épisodes héroïques, romantiques, glorieux et même triomphants de la vie de l'exilé, contenues dans la littérature et l'histoire, ne sont que des efforts visant à vaincre l'écrasant chagrin de l'éloignement. [407]

Ce faisant, l'auteur inscrit l'exil dans le monde occidental du XXe siècle dans le cadre d'une modernité « nietzschéenne, ère spirituellement orpheline et aliénée, ère de l'anxiété et de l'éloignement », se déployant dans des champs transnationaux ou cosmopolitiques.

De son point de vue, la grande différence entre l'exil au XXe siècle et ceux du passé réside de fait dans leur échelle : des dizaines de milliers de réfugiés, de personnes déplacées, d'intenses flux migratoires sont produits par l'action de certains êtres humains sur d'autres, dans l'immense et impersonnel scénario mondial.

L'auteur s'attache à interroger plutôt le vécu intérieur émergeant des expériences exiliques, dont le premier trait serait celui de ne pas se sentir à sa place ; de se trouver dans un « ailleurs », dans un « dehors », hors de son « lieu » *(fuera de lugar*).

---

[405] Etienne TASSIN, *Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde,* in Dissensus, revue de philosophie politique de l'Université de Liège, n° 1, Dossier mondialisation et cosmopolitisme, (coord. D. PIERET), 2008. Version digitale en ligne. URL : http://www.csprp.univ-paris-diderot.fr/IMG/pdf/dissensus_2008_1_etassin.pdf. Consultation du 15 mai 2016. *L'Europe cosmopolitique et la citoyenneté du monde,* in Raisons publiques, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2007. *L'étranger et le citoyen : un enjeu politique, in* Relations, Québec, Canada, 2007. *Un monde commun. Pour une cosmopolitique des conflits*, Seuil, 2003.

[406] Alejandro GRIMSON, *Los límites de la cultura. Crítica de las teorías de la identidad,* Siglo XXI editores, Buenos Aires, 2011, 272 p.

[407] E. W. SAÏD, ouvrage cité, p. 179. Traduction par nos soins.

Ceci dans le but d'illuminer les vies et les trajectoires de milliers d'anonymes subissant la dure l'épreuve matérielle, physique, psychologique et spirituelle de l'exil, sous les conditions légales, juridiques, économiques et sociales dans lesquelles ces expériences sont vécues.

E.W. Saïd propose dans ce sens une distinction entre les figures de l'exilé, du réfugié, de l'expatrié et de l'émigré.

De son point de vue, l'exil contemporain émerge sur les traces de la pratique ancienne du bannissement : il est par conséquent pensé en « châtiment politique », une fois banni, l'exilé vit une vie anormale, stigmatisée par sa condition d'étranger.

La figure du réfugié est une invention du XXe siècle, reposant sur un ordre juridique et légal international accordant un statut spécifique à de nombreuses personnes en « situation exilique ».

Les expatriés sont ceux qui ont décidé volontairement de vivre ailleurs que dans leur pays d'origine pour des raisons personnelles, sociales, professionnelles.

Les émigrés sont tous ceux qui partent de leur pays d'origine vers un pays dit « récepteur », et certains exilés, avec le temps, s'ils ne rentrent pas au pays d'origine, perdent fréquemment leur condition et parfois leur statut de réfugiés pour devenir des émigrés.

Dans ces perspectives, en quoi peut-on considérer le nationalisme comme substrat des exils contemporains ?

> Le nationalisme est une affirmation d'appartenance en et à un lieu, un peuple et un héritage : le foyer ainsi créé est soutenu par une communauté de langue, de culture et de mœurs, ce faisant, il évite l'exil et lutte pour empêcher ses dégâts. L'interaction entre nationalisme et exil serait comme la dialectique du maître et de l'esclave chez Hegel, selon laquelle les contraires s'informent et se constituent mutuellement.[408]

Aussi, tous les nationalismes trouvent leur origine dans des conditions d'éloignement, et se justifient par le déploiement d'une histoire enlacée dans un récit mobilisant pères et textes fondateurs, rhétoriques d'appartenance, frontières géographiques, ennemis, alliés et héros officiels.

> Cet *ethos* collectif constitue ce que Pierre Bourdieu […] nomme *l'habitus*[409], une amalgame cohérente de pratiques reliant l'habitude avec l'habitabilité. Avec le temps, les nationalismes triomphants déposent la

[408] E.W. SAÏD, ouvrage cité, p. 182. Traduction par nos soins.

[409] "L'*habitus* est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, etc.) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existence. » Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, p. 28, Editions Librairie Droz, Collection Travaux de Sciences sociales, Genève, 1972.

> vérité exclusivement en eux-mêmes et relèguent ce qui est faux et inférieur au « dehors »… C'est précisément à la frontière entre « nous » et « ceux de dehors » que se trouve le dangereux territoire de la non appartenance. [410]

Ainsi, entre le collectif et l'individu, l'exil serait une expérience solitaire en dehors du groupe.

L'exilé n'est pas où sont les siens, dans leur lieu de vie commune, d'où l'émergence de comportements quelquefois désespérés pour se maintenir « connecté » aux sentiments, passions, fiertés du groupe d'origine.

> L'exil, à différence du nationalisme, est un état discontinu de l'être. Les exilés sont éloignés de leurs racines, de leur terre, de leur passé […] Ils ressentent fréquemment l'impérieux besoin de rétablir leurs vies brisées, d'où leur choix généralement de se voir eux-mêmes en tant que part d'une idéologie triomphante ou d'un peuple reconstitué. [411]

Ainsi, l'exilé expérimenterait un *pathos* spécifique, émanant de la perte de contact avec la fermeté et la satisfaction de la terre : rentrer chez soi lui est interdit.[412]

Dès lors, les destins exiliques sont marqués par « le désastre suprême de la solitude et de la désespérance » et où, au mieux, la peur névrotique due au sentiment de perte devient un principe esthétique.[413]

E.W. Saïd renoue ainsi le fil d'une pensée de l'exil dans le sillage d'Emmanuel Kant,[414] des philosophes du XXe siècle, notamment Théodore Adorno[415] et Simone Weil[416] qu'il mobilise, et dont les outils théoriques reposent sur la notion de nostalgie ancrée dans la pensée des Grecs anciens.

Simone Weil a formulé la question de l'exil en partant du besoin d'avoir des racines comme étant « le besoin le plus important et le moins reconnu de l'âme humaine » et pose son regard critique sur les « remèdes » aux guerres mondiales, déportations et exterminations

---

[410] E.W. SAÏD, ouvrage cité, p. 183. Traduction par nos soins.
[411] E.W. SAÏD, ouvrage cité, p. 184. Traduction par nos soins.
[412] L'auteur multiplie les exemples de trajectoires et itinéraires personnels d'exilés « obsédés par leur propre destin et s'efforçant désespérément de nouer des contacts satisfaisants avec le nouvel environnement » E.W. SAÏD, ouvrage cité, p. 186. Traduction par nos soins.
[413] Evoquant en ceci la théorie du roman de György Lukács en tant que forme issue « du manque de foyer transcendantal."
[414] Notamment en ce qui concerne ses réflexions sur la nostalgie de l'exil, l'espoir du retour et l'absence de patrie chez l'homme moderne : « être exilé est dès lors avoir perdu la patrie, comme lieu auquel on appartient par nature, c'est éprouver une rupture avec la nature ». Source : Jacques TAMINIAUX, *Maillons herméneutiques. Etudes de poétique, de phénoménologie et de politique,* Presses Universitaires de France, Collection Fondements de la Philosophie, Paris, 2015.
[415] Théodor W. ADORNO, *Minima moralia. Reflexiones desde la vida dañada,* traduction de Joaquin Chamorro Mielke, Ed. Taurus, Madrid, 1987, 130 pages, note chez E.W. SAÏD, Ibid. p. 193.
[416] Simone WEIL, *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain,* Éditions Gallimard, Collection idées. Paris, 1949. Version digitale en ligne. Consultation du 5 mai 2016. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/weil_simone/enracinement/enracinement.html.

massives qui traversent les formes contemporaines de l'exil : le culte à l'État , la pression exercée sur l'exilé pour qu'il intègre des partis politiques ou des mouvements nationalistes.

Dans ce sillage, E.W. Saïd décèle « un nationalisme défensif » chez l'exilé, constitué d'un ensemble de nouvelles affiliations et de nouvelles loyautés, qui comportent néanmoins, selon lui, le risque de perte de perspective critique, de prudence intellectuelle, de courage moral.

L'exil peut être alors, au-delà d'une expérience inscrite dans des rapports de domination politique et sociale …« une alternative aux institutions de masse que président la vie moderne. L'exil n'est pas, après tout, une question d'élection : on naît avec lui, cela advient à soi. »

En dialogue avec Théodore Adorno, se définissant lui-même comme « intellectuel exilé », il souligne que le seul foyer atteignable, malgré sa fragilité et sa vulnérabilité, est l'écriture. [417]

De son point de vue, ceci implique de se maintenir loin de chez soi, afin de se contempler avec le détachement de l'exilé, et ainsi contourner les dogmes et les orthodoxies issues de suppositions elles-mêmes subjacentes dans la langue et dans le foyer d'origine, prises cependant généralement comme naturelles.

Cette posture ne serait-elle pas l'engagement dans un processus d'émancipation ?

En effet, dans les traces de l'auteur et partant de l'expérience de l'exilé, il semble possible de convenir avec lui que tout foyer est toujours provisoire et que les frontières et barrières nous enfermant dans la sécurité du territoire familiale peuvent devenir des prisons.

Dès lors, suivre la voie des exilés qui « croisent des frontières et rompent des barrières de la pensée et de l'expérience » ne pourrait devenir ainsi un chemin d'émancipation pour l'homme contemporain ?

Citant un moine du siècle XIIe, l'auteur souligne :

> L'homme auquel la terre natale lui semble encore douce est encore un tendre débutant ; l'homme pour lequel toute terre est sa terre natale est déjà mûr ; mais l'homme parfait est celui pour qui le monde entier est une terre étrange. [418]

Perspective qu'il ne nous semble pas illégitime de mettre en dialogue avec celle de Ciro Alegría dans son ouvrage « Le monde est large et étrange »,[419] devenu un leitmotiv

[417] T.W. ADORNO, ouvrage cité, p. *36,* note chez E.W. SAÏD, Ibid. p. 193.
[418] Hugo de St Victor, cité par E.W. Saïd, ouvrage cité, p. 193.
[419] Ciro ALEGRIA, *El mundo es ancho y ajeno*, Ed. Ercilla, Santiago de Chile, 1941.

contemporain latino-américain, partant de la résistance des indigènes péruviens poussés vers l'exode par les grands propriétaires terriens.

Nous développons plus en avant la question des affects dans la situation exilique (section 2.1.3.2), en partant de ce sentiment d'étrangeté du monde, inhérent à la condition d'exilé.

Permet-il d'atteindre l'indépendance et le détachement, sous condition de travailler précisément avec les affects, sans les rejeter ?

Suivant toujours l'argument d'E. W. Saïd, l'exil reposerait ainsi sur l'existence de, l'amour vers et les liens avec sa terre natale.

La vérité de l'exil ne résiderait pas tant dans la perte du foyer ou de l'amour du foyer, mais plutôt dans ce que la perte est inhérente à l'existence de l'un et de l'autre : voir le monde tout entier comme une terre étrange permet d'adopter un regard original.

En effet, la plupart des gens sont reliés à une culture, un scénario, une maison, mais les exilés sont pourtant conscients d'au moins deux : cette pluralité de regards ne permettrait-elle pas d'appréhender l'existence de dimensions simultanées ?

L'exil est de son point de vue la vie en dehors de son ordre habituel, aussi, il y aurait une singulière sensation d'accomplissement du fait d'agir comme si l'on était chez soi n'importe où on se trouve… vie nomade, décentrée, « en contrepoint » : dès que l'on s'y habitue, sa force déstabilisatrice émerge à nouveau ». [420]

En dialogue avec l'auteur, Laetitia Zecchini souligne que cette pluralité de regards et cette condition toujours instable, ce doute enfin serait le meilleur antidote contre la tentation de croire dans des vérités absolues et d'imposer une pensée unique.

Ainsi, suivant son argument, l'exil, condition historique et métaphorique, devient socle de l'émancipation contemporaine dans un entre-deux mondes « fabriquant » une pensée de l'interrelation et du décloisonnement. [421]

De son point de vue, l'exilé a l'audace de celui qui refuse les places assignées et les conditionnements de la pensée, de l'identité et du langage ; celui qui s'affranchit des enracinements exclusifs qu'il s'agisse de l'appartenance à une nation, une communauté, un lieu, une mémoire, un récit ou un champ de savoir : c'est bien dans cet entre-deux de l'exilé, à la fois proche et lointain, autre mais en relation, qui est à cultiver pour Saïd. [422]

[420] E.W. SAÏD, ouvrage cité, p. 194/195.
[421] Laetitia ZECCHINI*, Je suis le multiple*, *Exil historique et métaphorique dans la pensée d'Edward Saïd,* in Tumulte n° 25, Cairn, Liège, 18 pages, 2010.
[422] Ibid.

L'exilé, au seuil de plusieurs appartenances, ne participerait pas exclusivement d'aucune d'entre-elles et cultiverait une « subjectivité scrupuleuse », sous forme d'une méfiance à l'égard des autoritarismes, mais aussi d'un questionnement autocritique, d'un retour permanent sur ses propres discours et pratiques.

L'auteure affirme ainsi qu'aucune catégorie étanche, aucun territoire, aucune identité ne détient, retient, nomme ou possède entièrement l'exilé, car il n'y a ni solution ni réconciliation à trouver entre ces diverses appartenances, mais un espace partagé à ouvrir et à maintenir, dans lequel ces éléments constitutifs composent ensemble, dans l'enchevêtrement, la complexité et même la discordance.

Par conséquent, l'identité ne serait plus de son point de vue le retour à soi d'un « je » plein et clos, analogue, mais un processus, un devenir, un contrepoint et une relation : elle se se forge dès lors par le détour de l'altérité.

L'auteur met en lumière enfin que l'exil apprend que la perte, le manque et la distance sont au fondement même de toute appartenance et que le « chez-soi » est provisionnel : l'exilé est toujours déplacé, sa demeure est « un non-lieu » : il est *out of place* (pas à sa place).

Nous explorons sur ces bases, au sous-chapitre 2.1.2., ci-après, les principaux traits de l'exil et du post exil politique uruguayen au XXe siècle, cherchant plus particulièrement à mettre en lumière ses résonnances ultérieures en termes de construction d'une citoyenneté extraterritoriale.

2.1.1.2. Penser la condition migrante

Ce sous-chapitre vise la problématisation de la condition migrante au prisme de l'acosmisme, du cosmopolitisme, du nomadisme, des communautés diasporiques.

Alexis Nouss propose récemment de penser les migrations contemporaines et l'exil[423] à partir d'une interrogation sur la condition exilique.[424]

Prenant en compte la distinction entre les perspectives des sociologues Emile Durkheim[425] et Georg Simmel[426], qui portaient notamment sur le phénomène des migrations

[423] Le programme de recherche du Collège d'études mondiales déjà cité : *Non-lieux de l'exil,* Fondation Maison des sciences de l'homme, permet d'aller plus loin sur ces questions. URL : www.nle.hypotheses.org. Consultation du 6 mai 2016.

[424] Alexis NOUSS, *La condition de l'exilé,* Editions de la Maison des sciences de l'homme, Collection Interventions, Paris, 2015.

Emile DURKHEIM, *Cours de philosophie dispensé au Lycée de Sens 1884*, 6ème section. Morphologie sociale I, Les migrations humaines, version digitale 2002.
URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/durkheim.html. Consultation du 6 mai 2016.

[426] Georg SIMMEL, *Pont et porte, La tragédie de la culture et autres essais,* traduit de l'allemand par S. Cornille et P. Ivernel, Ed. Rivages, Collection Petite bibliothèque, 1993, p.161/168.

du début du XXe siècle des campagnes vers les villes, l'auteur rappelle que la migration a été pensée comme phénomène social chez le premier ; plutôt en expérience humaine chez le second.

De cette perspective, la catégorie des migrants constituerait seulement une réalité socio-économique ; le migrant une figure abstraite, utilisée plutôt par les organismes internationaux et les politiques publiques, en opposition à la figure « vivante » de l'exilé. [427]

Par ailleurs, le suffixe « ant » indiquant une réalité en train de se faire, le concept exclurait de son point de vue d'emblée les migrants « installés ».

Au-delà d'une terminologie trop imprécise et controversée,[428] et dans le sillage d'Alexis Nouss, nous tentons de mettre en lumière autant la condition migration qu'exilique en mobilisant leur « droit à avoir des droits » selon la formule d'Hannah Arendt. [429]

Cette approche permet de considérer ainsi les sujets « en » migration dans leur globalité humaine, possesseurs et acteurs d'une condition, ici nommée exilique ou migratoire, afin qu'ils ne soient plus découpés entre « le calcul de l'économiste, le compte du démographe ou la directive du fonctionnaire » (Nouss, 2014).

En effet, la philosophe de *The Human Condition* théorisa l'indispensable lien entre droits de l'homme et droits du citoyen - ou entre droits civiques et droits nationaux - à propos des apatrides et des minorités au sein des États nationaux. [430]

C'est précisément sur ces bases que nous développons aussi, dans la troisième partie de notre thèse, la problématisation d'une condition citoyenne spécifique que nous appelons «diasporique », pont entre au moins deux mondes, incarnation d'une multiplicité d'identités et d'appartenances, reposant sur « le droit d'avoir des droits » des émigrés et d'anciens exilés, partant du principe formulé par Hanna Arendt.

---

[427] Faisant allusion aux travaux relatifs aux mobilités culturelles (*) A. Nouss note qu'il importe … « de distinguer les critères de mobilité quant à la perception du migrant et de l'exilé car, de ce point de vue, les phénomènes ne sont pas identiques et appellent des directions d'analyse différentes. Le migrant migre d'un territoire à un autre en fonction d'une identité spatialisée selon une ontologie cartographique. L'exilé passe d'un ciel à un autre, d'une langue à une autre, et retient la mémoire des uns et des autres en les faisant dialoguer. Il ne traverse pas les frontières, il est « l'être frontière » qui n'a pas de frontière, selon l'expression de Georg Simmel pour définir l'humain (1993 :168). »

[428] A. Nouss propose dans ce sens une panoplie non exhaustive comprenant, en français : exilés, étrangers, émigrés, immigrés, migrants, issus de l'immigration, expatriés, clandestins, sans-papiers, apatrides, bannis, proscrits, parias, errants, exclus, disparus, refoulés, déportés, internés, relégués, déracinés, réprouvés, fugitifs… (Ouvrage cité, p. 21). (*) Zila BERND et Norah DEI-CAS GIRALDI (dir.), *Glossaire des mobilités culturelles,* Editions Peter Lang, Berne, 2014.

[429] Hannah ARENDT, *L'impérialisme,* traduit de l'anglais par M. Leiris et H. Frappat (1951), Seuil, Coll. Points Essais, Paris, 2011, p. 281.

[430] Apatrides qui constituèrent en Europe une population nombreuse apparue entre les deux guerres et pour laquelle la non appartenance à une communauté politique signifiait la disparition de tout droit. A. NOUSS, ouvrage cité, p. 17.

Issue du devenir de l'exil et des migrations internationales, se déployant du bas vers le haut, au travers d'actes, de discours, de représentations de citoyens en situation exilique, post exilique ou migrante, cette citoyenneté « diasporique» permet, de notre point de vue, d'ouvrir de nouveaux horizons d'émancipation individuelle et collective pour tous ceux qui se trouvent en « situation exilique ou migrante ».

Aussi, Alexis Nouss avance l'exil comme condition commune à toutes les expériences de migration, quelles qu'en soient les circonstances historiques ou géographiques, s'interrogeant sur l'existence d'une « communauté exilique » dont les contours lui semblent cependant difficiles à cerner. [431]

Il pose ainsi la thèse d'un noyau existentiel commun à tous les sujets en migration, nommé « exiliance »[432], à la fois condition et conscience, « dont l'oscillation accueille l'expérience exilique. »

Dès lors, « le sujet migrant » pourrait être considéré exilé, dans l'intention de l'ancrer dans une double subjectivité entrecroisée : celle « d'avant/d'ailleurs » et celle « d'après/d'ici », support de multiples identités et appartenances, ce qui peut permettre de mieux saisir les tensions avec des logiques citoyennes nationales qui ont tant de mal à les prendre en compte.

L'auteur problématise enfin ce qu'il appelle la « condition exilique » en mettant en lumière précisément ses tensions inhérentes :

> Si l'on s'accorde sur le fait que l'exil trouve son habitat dans des non-lieux puisque l'expérience exilique se dessine précisément au long d'une tension entre deux ou trois territoires dont aucun n'apporte à l'exilé le sentiment d'une appartenance pleine…Si on s'accorde sur le non-lieu comme demeure de l'exilé, faut-il en conclure que son être est un non-être ?

Une des réponses possibles à cette question serait ainsi l'adoption de la logique des discours identitaires forts, ceux du territoire avant tout ; alors que l'expérience exilique appelle « un être autrement ou un autrement qu'être ».

Dès lors, la question philosophique de cet « être autre » est introduite par Alexis Nouss mobilisant Emmanuel Lévinas.

---

[431] Au mieux, dit-il, elle émergera comme "communauté qui vient", selon l'expression de Giorgio Agamben désignant des "singularités quelconques qui ne peuvent pas former une *sociétas* parce qu'elles ne disposent d'aucune identité qu'elles pourraient faire valoir, d'aucun lien d'appartenance qu'elles pourraient faire reconnaître (Giorgio AGAMBEN, *La communauté qui vient, théorie de la singularité quelconque*, traduit de l'italien part M. Raiola, Paris, Seuil, 1990, p. 88.

[432] Dans les traces d' Emmanuel Lévinas (*essance*) et Jacques Derrida (*différance*).

L'impératif éthique « Personne n'est chez soi »,[433] dessinerait un horizon de la condition exilique, et partant, humaine, construite sur une mise en question permanente de soi, « ne pas être sûr de sa place au soleil » qui rapprocherait l'homme de son prochain », [434] dans la recherche d'un vivre ensemble pacifié. [435]

La condition exilique porterait elle seulement les marques d'un vécu, alors que la condition migrante ne serait elle qu'un statut ?

Ne tombe-t-on dans le piège des représentations extérieures pour désigner sur le mode habituel d'un coté une donnée socio-économique et d'autre une expérience ?

Afin de construire des réponses possibles à ces questions, A. Nouss explore la réalité « fluide » des sociétés contemporaines où les sujets exilés brouillent les cadres d'appartenance, dans des processus de transformations de la réalité sociale par des acteurs la modifiant, dont les nouveaux pauvres et les migrants.

Ainsi, l'exil est pensé en processus, par opposition à un état immuable et signifie une double distance avec la réalité autant du lieu d'origine que du lieu d'accueil, ainsi, il expérimente aussi les difficultés d'en faire «un matériau culturellement transmissible (*Erfahrung*) puisque, comme en traduction, la culture d'origine ne peut dire celle d'arrivée et vice-versa. »(Ib. : 53/54).

Avançant ainsi l'exil come expérience, l'auteur aboutit à le théoriser dans une « tension aporétique » : au-delà de la question de sa communicabilité, elle pose l'appartenance comme volatile à l'instar de la subjectivité, et in fine la nécessité d'un « métissage des systèmes communicatifs : "l'exiliance" introduirait ainsi l'hétérogène dans la construction de l'expérience.» (Ib.: 55).

Cette attention portée à l'exil en tant que condition et expérience permet dès lors de problématiser autrement la question identitaire, car elle met l'accent sur le mouvement incessant des affects sans les immobiliser dans des marqueurs figés et univoques.

---

[433] Cité par l'auteur : Emmanuel LEVINAS, *Humanisme de l'autre homme.* Le Livre de Poche. Collection Biblio essais. Paris, 1987, p. 108.

[434] « Cette étrangeté à tout lieu […] n'est pas construction du philosophe mais l'irréelle réalité d'hommes persécutés dans l'histoire quotidienne du monde, dont la métaphysique n'a jamais retenu la dignité et le sens sur laquelle les philosophes se voilent la face.» Cité par l'auteur. Ibid., p. 110.

[435] « L'excédance » est associée à la quête de bonheur qui, chez Emmanuel Lévinas, ne saurait apparaître comme satisfaction narcissique mais comme la recherche d'un vivre ensemble pacifié, celui pour lequel l'exiliance, loin d'être une menace, doit se poser comme une inspiration. (Lévinas, 1998). Besoin d'évasion. L'être humain, en effet, est à l'étroit dans son être, dans son être humain, dans son être d'humain. » Dès lors, un mode de réponse au besoin d'évasion serait, suivant Lévinas, « un être –autrement » s'exprimant dans « l'être – pour - l'autre ». Ibid., p. 47/49.

Ainsi, l'identité singulière de l'exilé reflète la vérité d'un être collectif : « la multiplicité interne d'un individu mêlée à celle du groupe humain auquel il appartient - et à ce titre, exprimer ses variations et son devenir » (Nouss, 2015 : 83).

L'exil est enfin pour l'auteur à la fois imprécision, imprévisibilité, la mort à la fois socle et horizon :

> De fait, l'exil est une mort : la disparition d'un certain être - au - monde (une langue, une culture, un ethos) et l'adoption d'un nouveau. L'exil est une expérience unique dans les registre du vivant qui consiste à pouvoir intégrer dans une existence cet avant/après qui, dans l'épreuve de la mort de l'autre, est expérience impossible car la césure est soit souffrance absolue, en deçà de l'expérience, soit dépassement amnésique, au-delà de l'expérience, invivable dans les deux cas. Lorsqu'il se fait, le travail de deuil retrace précisément le trajet entre la plaie béante et l'apaisement. (Nouss, 2015 : 99).

Nous reviendrons sur la question du deuil en exil dans le cadre des problématisations psychanalytiques de l'exil uruguayen (sous-chapitre 2.1.3.), mais nous posons déjà ici un regard critique sur l'idée de ruptures trop définitives provoquées par l'exil.

En effet, dans la post modernité, les outils technologiques, le déploiement des réseaux sociaux et virtuels facilitent désormais, de notre point de vue, le maintien du lointain dans le proche et vice-versa.

Dès lors, il y n'aurait pas des processus binaires du type mort/naissance du nouveau, mais plutôt une interpénétration de l'un dans l'autre, « fabriquant » de la diversité et la multiplicité d'appartenances, de loyautés, si ce n'est de filiations.

Nous nous inscrivons néanmoins dans l'horizon proposé en ce qui concerne le territoire et l'identité.

> L'appartenance territoriale n'épuise pas toutes les possibilités identitaires, qu'elle n'est ni le modèle, ni le critère. Non seulement je puis être pleinement moi-même en dehors de mon territoire mais je puis pleinement lui appartenir tout en résidant ailleurs. (Nouss, 2015 : 102).

La communauté des exilés constitue pour l'auteur une diaspora sans antériorité centralisatrice esquissant un monde où la seule globalité sera celle de la mobilité de tous et le croisement de leurs trajectoires.

Ainsi, l'exilé est à la fois, et non pas successivement, émigrant et immigrant : il ne cesse d'être ni l'un ni l'autre, impliquant en conséquence au moins deux territorialités.

Par conséquent, le droit à une appartenance double ou multiple, de plus en plus réclamé, éclaire singulièrement des liens et des logiques nouvelles.

C'est la raison pour laquelle l'expérience uruguayenne, individuelle et collective, de construction d'une citoyenneté extraterritoriale et de réclamation durable de la reconnaissance des droits civiques et politiques qui lui sont inhérents, objet des prochains sous chapitres, peut être pleinement inscrite dans cette lignée de pensée.

Aussi, pour explorer davantage ces nouveaux horizons de la modernité marquée par la globalisation, nous faisant appel ci-après aux travaux du sociologue et anthropologue indien Arjun Appadurai,[436] notamment en ce qui concerne le phénomène contemporain de « déterritorialisation » de l'espace, des finances, des idées et des personnes et de l'identification de ce qu'il appelle des « communautés diasporiques » qui en seraient la conséquence.

L'auteur étudie notamment les transformations culturelles (la manière de produire et de reproduire la culture) élaborées au sein des communautés diasporiques simultanément connectées/déconnectées dans des lieux géographiques distincts, dont les pratiques peuvent nourrir à la fois des sentiments de détachement autant que d'attachement, non seulement relatifs aux pays d'origine mais aussi aux pays d'accueil.

Ces processus interactifs sont nommés « homogénéisation » (*Homogenization*), pour nommer l'assimilation par des personnes déplacées des codes du pays d'accueil et « hétérogénéisation » (*Heterogenization*) quand les personnes sont en capacité de mobiliser les codes des deux pays. [437]

Ainsi, ces processus culturels réfèrent à de « multiples mondes constitués par les imaginaires historiquement situés, de personnes et de groupes épars dans la planète ». [438]

Pour penser la déterritorialisation dans la modernité globale l'auteur propose ainsi quatre «paysages imaginaires » (*Imaginary landscapes*).

Le paysage ethnique (*Ethnoscapes*) désigne les groupes de personnes en mouvement : touristes, immigrés, réfugiés, exilés ; le paysage médiatique (*Mediascopes*) réfère aux moyens électroniques permettant de stocker, traiter, créer information et connaissance ; le paysage technologique (*Technoscapes)* permet de raccourcir les distances, facilite les communications, l'échange d'idées ; le paysage financier (*Finanscapes*) fondé sur le déplacement rapide des

[436] Arjun APPADURAI. *La Modernidad desbordada: dimensiones culturales de la globalización*. Ediciones Trilce, Montevideo y Fondo de cultura económica de Argentina, FLACSO, Buenos Aires, 2001. 1ere version en anglais (1997).
[437] Arjun APPADURAI. *Disjunction and Difference in the Global Cultural Economy*, in Theory Culture Society 1990; 7; 295, Sage Publications, Nottingham. Version en ligne disponible. URL : http://tcs.sagepub.com. Consultation du 9 mai 2016.
[438] Arjun APPADURAI, 2001, p.47.

capitaux et des biens rend le système financier volatile ; le paysage des idées (*Ideoscapes*) est constitué d'images, idées et valeurs.

Dès lors, de son point de vue, ces éléments se conjuguent dans des configurations identitaires définies comme « post nationales », non encadrées par aucun territoire spécifique.

S'articulent-elles dès lors autour d'identités politiques où valeurs, idées, combats sont partagés par delà des frontières nationales ?

S'organisent-elles davantage sur la réclamation de l'exercice de droits politiques dans les États démocratiques ?

Quel impact ont-elles sur les populations, autant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil ?

Avant de tenter de construire des réponses possibles à ces questions dans la troisième partie de notre thèse, en ce qui concerne l'expérience diasporique uruguayenne, nous nous attarderons sur la théorisation élaborée par Etienne Tassin[439] autour de la condition migrante et la situation exilique.

De son point de vue, celles-ci permettent une interrogation critique sur ce qu'il appelle « l'acosmisme » inhérents à la globalisation, entendu comme la perte du monde comme demeure, par une analyse des manières d'être au monde propres à la citoyenneté cosmopolitique.

L'auteur pose ainsi les fondements théoriques d'une philosophie de la condition « migrante » et d'une citoyenneté cosmopolitique - que nous discutons plus longuement dans la troisième partie de notre thèse -, sous l'angle de l'expérience diasporique contemporaine, singulière notamment par l'interconnexion dans la distance entre les personnes et par le développement de réseaux sociaux.

Aussi, de récentes recherches latino-américaines en sciences sociales sont consacrées par ailleurs aux « communautés diasporiques ». [440]

Malgré le champ singulier de ces recherches, [441] nous prenons en compte ces travaux sociologiques portant sur des phénomènes diasporiques reposant sur des données empiriques :

---

[439] Etienne TASSIN, *Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde,* in Dissensus, revue de philosophie politique de l'Université de Liège, n° 1, Dossier mondialisation et cosmopolitisme, (Coord. D. Pieret), 2008.

[440] Fortunato MALLIMACI, Verónica GIMENEZ BELIVEAU, (Dir.) : *Identidades, conexiones transnacionales e integración social transfronteriza : comunidades diaspóricas y construcción social del espacio en la triple frontera y otros contextos metropolitanos,* CONICET, Buenos Aires, 2011. Verónica GIMENEZ BELIVEAU, *Religion, politique et constructions identitaires dans la région de la « Triple Frontière » entre l'Argentine, le Paraguay et le Brésil*, conférence Institut des Amériques, Pôle Ouest, Paris, 2009.

[441] « La région frontalière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay devenue depuis les années 1950 une zone d'échanges intenses. Réunissant une population d'environ 500.000 personnes distribuées entre les villes Foz do Iguaçu (Brésil), Ciudad del Este (Paraguay) et Puerto Iguazú (Argentine), la région est un pôle d'attraction de

ils nous semblent susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur les communautés diasporiques uruguayennes, traversées par la construction d'une citoyenneté extraterritoriale.

Ces recherches abordent les conséquences de la globalisation dans la construction sociale de l'espace dans des zones transfrontalières en Amérique latine, espace compris autant dans sa dimension géographique, que comme condensation d'interconnexions de groupes politiques, ethniques ou religieux.

Ceux-ci, selon les conclusions de ces recherches, interagissent dans la construction de sphères publiques diasporiques transnationales au-delà des limites des États - nation.

Sont mises ainsi en évidence des dynamiques inédites, tissant loyautés et liens au-delà de la production et de la reproduction d'identités nationales, prenant en compte également conflits, illégitimités, affrontements générés par la présence dans ces sociétés de communautés migrantes.

Ces recherches sont fondées sur le présupposé que les processus de globalisation, dans leur dimension culturelle, ont des conséquences directes dans la composition contemporaine de loyautés religieuses, politiques et ethniques, celles-ci à leur tour transformant les logiques de construction de l'espace.

Le concept de « communauté diasporique » peut-il éclairer l'expérience uruguayenne?

Peut-on penser en « communautés diasporiques » les « îlots » d'Uruguayens épars dans le monde, gardant des liens forts avec le pays d'origine et développant parallèlement des interconnexions intenses avec des collectifs similaires, établis ailleurs, constituant dès lors un nouveau espace virtuel qui d'ailleurs porte un nom en Uruguay, le *Departamento 20* ?

Nous reviendrons sur ces questions à la section 2.2.3.2., après avoir décliné les différentes facettes de l'exil et de l'émigration uruguayennes, composantes constitutives de notre point de vue, à la fois des « communautés diasporiques » installées durablement dans le monde depuis une trentaine d'années, ayant permis l'émergence d'une citoyenneté extraterritoriale qui se déploie, nous le verrons, à la fois dedans et en dehors du cadre institutionnel uruguayen.

Nous avons ainsi interrogé l'exil, problème philosophique et catégorie politique, soulignant qu'il s'agit d'une expérience, d'une situation qui fait appel à la subjectivité du vécu individuel.

---

courants migratoires et de capitaux transnationaux. Les constructions des identités des habitants des trois villes voisines de la « Triple Frontière », fortement marquées par le poids des représentations nationales, évoluent en étant confrontées d'une part, à l'afflux des groupes migratoires, et d'autre part aux tendances à l'intégration régionale issue du projet du MERCOSUR ». Source : V. GIMENEZ BELIVEAU, conférence citée.

Nous avons par la suite exploré les espaces de chevauchement, autant que de distinction entre exil et migration.

Nous avons mis en évidence que les migrations sont aussi un phénomène collectif relatif aux populations, inscrit dans un contexte économique et social, déployé dans une période historique particulière.

Nous avons cependant cherché à situer ces processus exiliques et migratoires, dans leur dimension individuelle et collective et dans la globalisation contemporaine, pour en saisir les modalités inédites de construction de nouveaux espaces de déploiement des interconnexions à l'ère cybernétique et des transformations culturelles qu'elle suscite.

Nous reviendrons dans la troisième partie sur l'émergence d'une citoyenneté extraterritoriale, afin de problématiser cette particulière expérience, qui met en lumière de notre point de vue, la reconnaissance du sujet politique dans l'exilé/migrant au travers des pratiques émancipatoires.

2.1.2. De l'exil politique à la citoyenneté dans l'expérience uruguayenne

Dans ce sous-chapitre nous interrogeons le processus uruguayen d'exil politique des années 1970/1980, en ce qui concerne son impact dans la genèse ultérieure d'une citoyenneté extraterritoriale.

Partant d'un rappel de la bibliographie existante, nous dessinons les contours du phénomène dans le sillage de quelques auteurs majeurs ayant interrogé les différentes phases, acteurs, circonstances et scénarios.[442]

Nous évoquons également les particularités uruguayennes de gestion de la sortie de la dictature militaire et l'imbrication des solutions élaborées par la société pour construire la transition démocratique avec notamment le traitement du processus du retour des exilés[443], ses paradoxes et son devenir.

---

[442] Sur l'exil politique uruguayen, nous avons identifié de nombreuses archives en ligne, réunis par le Centre d'études interdisciplinaires, Faculté d'humanités et sciences de l'éducation, Université de la République, Montevideo. URL : http://www.fhuce.edu.uy/index.php/estudios-interdisciplinarios/centro-de-estudios-interdisciplinarios-uruguayos/archivo. Sont disponibles, entre autres : documentation du Service Paix et Justice – Uruguay (SERPAJ) 1985, 1989, 1995 ; bulletins de la commission de retrouvailles des Uruguayens 1985/1986 ; divers documents sur l'exil, « l'insile », le retour (1987/1989) ; les archives du Comité de défense des prisonniers politiques en Uruguay. Nous remercions la contribution d'Alejandro Poloni Porras, juin 2015. Les travaux coordonnés par Silvia DUTRENIT BIELOUS, publiés dans l'ouvrage *Uruguay del exilio, gente, circunstancias, escenarios*, Trilce, Montevideo, 2006, 542 p, nous ont été d'une aide précieuse. Sur le terrorisme d'État une vaste recherche historique a été coordonnée par Álvaro RICO (Coord.) *Investigación histórica sobre la dictadura y el terrorismo de estado en el Uruguay (1973-1985),* trois tomes, Centre d'études interdisciplinaires uruguayennes, Faculté d'humanités et sciences de l'éducation, Université de la République, Montevideo, 2008.

[443] En Uruguay, une loi d'amnistie (la loi 15 737), promulguée en 1985, a autorisé le retour à tous les Uruguayens qui le désiraient.

2.1.2.1. Regards, récits, recherches, perceptions sur l'exil politique uruguayen

Quelles lectures ont été faites, quels regards, quels travaux entrepris, quelles interrogations ont été formulées à ce jour sur l'exil politique et le post exil en Uruguay ?

Enrique Coryza de los Santos, historien hispano/uruguayen installé au Mexique, a réalisé en 2001 une vaste bibliographie analytique portant sur l'exil politique en Uruguay. [444]

Il a identifié 45 ouvrages, dont 62% ont été publiés au pays, 38% à l'étranger, ceux derniers étant souvent reliés à des recherches conduites par des chercheurs de la diaspora, portant quelquefois sur des rapports ou des évaluations de programmes de retour, avec le soutien fréquemment d'institutions installées dans les pays d'accueil des réfugiés politiques notamment.

Aussi, sur une centaine de contributions, 74 émanent de l'étranger, seules 32 ont été réalisées en Uruguay.

Le retour d'exil mobilise la moitié des ouvrages publiés, en parallèle sans doute au déploiement de mesures et de programmes élaborés par le système politique pour l'accompagner - restitution des postes occupés avant l'exil, aide à la réinstallation -.

Le phénomène du retour des exilés aurait eu ainsi un impact politique, social et académique dans le pays.

Le cas particulier des scientistes sociaux établis en France est souligné : il s'agit selon l'auteur d'initiatives émergeant notamment dans le contexte de programmes de soutien aux exilés et qui, de retour au pays, tentent de générer un courant favorable à la récupération de la mémoire des conséquences de la dictature.

Suivant son argument, ces projets ont eu un accueil assez mitigé dans le pays, pour preuve l'insuffisante continuité d'initiatives lancées dans ce sens - à titre d'illustration : les réunions réalisées dans l'Institut Brecht à Montevideo en 1998 et l'atelier portant sur genre et mémoire, réunissant des anciennes prisonnières politiques, initié en 2009 -.[445]

Sur ces bases, l'historien souligne l'absence de l'exil en tant que thème installé dans la société uruguayenne, et promeut dès lors une approche multidisciplinaire afin de contribuer à la récupération de la mémoire de l'exil, partie intégrante de l'histoire uruguayenne récente.

---

[444] Enrique CORAZA DE LOS SANTOS, *El Uruguay del exilio : la memoria, el recuerdo y el olvido a través de la bibliografía,* in Scripta nova, Barcelona, 2001. Version digitale en ligne. URL : http://www.ub.edu/geocrit/sn-94-46.htm, recherche réalisée dans le cadre du projet *« Accueil et conséquences de l'exil argentin et uruguayen dans l'Espagne de la transition* », Institut interuniversitaire hispano-américain et portugais, Université de Salamanque.

[445] Sur les questions relatives au terrorisme d'État en revanche, quelques initiatives ont vu le jour, à titre d'exemple : ouvrage collectif, *Femmes uruguayennes sous la dictature 1973-1985. Enlèvements, viols et tortures,* Ed. Khartala, Paris, 2015.

Ce « silence académique sur l'exil » - relatif néanmoins de notre point de vue -, est pensé par l'historien en conséquence d'une plus grande visibilité sociétale des prisonniers politiques et des détenus disparus.

La citoyenneté extraterritoriale n'est pas citée toutefois par l'auteur parmi les nombreux thèmes repérés - le retour, le vécu des familles, des enfants, des jeunes, des femmes, des hommes, les récits des exilés célèbres, l'identité, la mémoire -.[446]

Ainsi, le choix uruguayen d'une transition démocratique ayant imposé l'option du système démocratique et la voie du *Frente Amplio*[447] pour accéder au pouvoir, aurait eu des effets directs sur les organisations politiques de gauche ayant fait le choix de la lutte armée, pour qui leur passé « *guerrillero* » devenait dès lors problématique (Porta et Semple, 2008).

Dans ce contexte, de réelle quoique peut être encore limitée, dynamique de recherche sur ces sujets, nous regrettons l'absence d'une cartographie raisonnée de l'exil uruguayen et une systématisation fragmentaire.

En effet, les informations statistiques sont insuffisantes, le nombre d'exilés politiques uruguayens entre 1973 et 1985 reste incertain[448] : les sources consultées ne permettent pas de quantifier avec certitude leur nombre.

De plus, nous restons attentifs au risque d'ambigüité ou de confusion entre exil et migration économique jusqu'à la fin de dictature.[449]

Dans sa thèse d'histoire défendue à *La Plata* (Argentine) en 2014, portant sur une étude comparée du retour d'exil en Argentine et en Uruguay, Maria Soledad Lastra [450] rappelle que les chiffres de l'exil uruguayen laissent de marges considérables d'incertitude, dues entre autres aux conditions spécifiques de sortie du pays et aux différents statuts obtenus par les exilés.

---

[446] En ce qui concerne les migrations, le nombre d'ouvrages à caractère statistique est considérable : nous abordons cet aspect dans le sous-chapitre suivant.

[447] Coalition de gauche fondée le 5 février 1971 sous l'impulsion du général Liber Seregni.

[448] Autres sources : *Archivo de prensa y documentación sobre historia reciente, radicado en el Centro de Estudios Interdisciplinarios Uruguayos*. Archives de presse et de documentation relatifs à l'histoire récente, disponibles au Centre d'études interdisciplinaires uruguayennes, Faculté d'humanités et sciences sociales. Consultation du 23 avril 2016.
URL : http://www.encuru.fhuce.edu.uy/index.php?option=com_content&view=article&id=9&Itemid=17.

[449] Un volume global de 250 000 à 300 000 exilés uruguayens partis entre 1968 et 1985 est estimé par exemple par Dutrenit (2008) et par Lastra (2014).

[450] María Soledad LASTRA,
Los retornos del exilio en Argentina y Uruguay. Una historia comparada de las políticas y tensiones en la recepción y asistencia en las post-dictaduras (1983-1989), thèse doctorat histoire, Université de La Plata, 2014, p. 42.

Nonobstant, de sources convergentes, les exilés présentaient des profils professionnels majoritairement qualifiés, plutôt jeunes (entre 20 et 39 ans), principalement travailleurs et d'employés en âge actif, de classe moyenne/haute, d'origine davantage urbaine (Lastra 2014, Coraza 2010, Moraes Mena, 2008) ; syndicalistes, intellectuels, universitaires, législateurs, étudiants, personnalités, dirigeants et militants de partis politiques de l'opposition (Dutrenit, 2008).

Aussi, au-delà des recherches historiographiques évoquées ci avant, les travaux d'Ana Maria Araujo, Denis Merklen, Maren et Marcelo Viñar, Edmundo Gómez Mango, anciens exilés en France, témoignent d'une labeur soutenue et de qualité dans la visée de mieux comprendre les différentes facettes et conséquences de l'exil politique en Uruguay.

Dans le domaine littéraire par ailleurs, de nombreux auteurs - entre autres : Mario Benedetti, Carlos Liz Cano, Cristina Péri Rossi…-, ont abordé la thématique du terrorisme d'État en Uruguay, de l'exil et du retour dans leurs ouvrages.

Plus récemment quelques expositions et films témoignent d'une prégnance durable, quoique limitée, de la thématique de mémoire et résistance dans le pays et dans la région.[451]

A titre d'illustration, nous évoquons ci-après l'œuvre du photographe Juan Angel Urruzola,[452] au parcours diasporique d'ancien militant politique, exilé douze ans en Espagne et en France, formé aux beaux arts et au cinéma à Montevideo et à Paris.

De retour en Uruguay, il a longuement travaillé sur les «disparus » et a exposé dans divers pays en Europe et en Amérique latine.

L'œuvre du photographe, au travers de photomontages, de gigantographies et de « contre monuments visuels », s'inscrit dans une « communauté post mémorielle nationale », née au milieu des années 1990.

Composée de divers acteurs sociaux, celle-ci elle est soutenue par l'État à des degrés divers suivant les périodes, bâtissons ainsi, dans la durée, une culture de la mémoire (Levey 2010/2012, Lessa 2011, Fried 2011). [453]

---

[451] A titre d'exemple : le film « *Tus padres volverán* », du réalisateur uruguayen Pablo MARTINEZ PESSI, 2015 ; l'enquête, livre et l'exposition sur la mémoire de l'exil politique uruguayen en France, *Faire avec l'exil,* de Mathilde ROUSSIGNE et Diego HERNANDEZ, présentation en ligne, URL : http://faireaveclexil.fr/wp-content/uploads/2015/01/Flyer-Français.pdf. Consultation du 20 avril 2016. L'exposition *Ausencias,* du photographe argentin installé à Barcelona Gustavo GERMANO est un exemple d'un projet artistique de grande qualité, portant sur les disparus dans le cône Sud (Argentine et Brésil), dans le cadre de l'application du Plan Cóndor, 2013. URL : http://www.gustavogermano.com/. Consultation du 20 avril 2016.

[452] Juan Angel URRUZOLA : *Lilián, una mujer sola frente al cóndor, Miradas ausentes, De ida y vuelta, Uruguay, memoria para armar, De eso no se habla,* œuvres exposées notamment au MARGS - Museu de Arte do Rio Grande do Sul, Porto Alegre, Brésil.

[453] David ROJINSKY, *Urban photography as counter-monument in Urruzola's Miradas ausentes (en la calle)*in *Journal of Romance Studies*, vol. 13,3, Oxford-New York, 2013: 32-43. Ouvrages cités par l'auteur : Gabrie, la

Dans le prolongement, le photographe dédie plus récemment une exposition[454] à l'expérience personnelle de « l'entre - deux », illustrée par deux photographies d'un jour de pluie à Paris et à Montevideo, « parce que les villes pleurent ». [455]

Il y introduit les seconde et troisième générations de l'exil/la diaspora/la migration, inscrivant son parcours personnel dans l'histoire de ses ancêtres européens.

Sa contribution, non dépourvue de souffrance et d'une certaine mélancolie, porte notamment sur l'appartenance et l'identité dans un monde globalisé, qu'il transmet à son tour à ses enfants et à ses petits enfants, questions sur lesquelles nous reviendrons plus longuement dans le sous-chapitre dédié aux nouvelles générations.

2.1.2.2. Gens, circonstances, scénarios de l'exil uruguayen[456]

En 2006 fut publié à Montevideo le livre « L'Uruguay de l'exil, gens, circonstances, scénarios »,[457] initié et coordonné par Silvia Dutrenit Bielous, duquel nous empruntons l'intitulé de cette section.

L'ouvrage réunit seize contributions émanant de vingt et un auteurs, reposant sur le traitement de matériaux historiques inédits, des témoignages individuels et collectifs, des archives publiques et privées jusqu'alors inexplorées et propose également une vaste bibliographie pour aller plus loin.

Y sont systématisées des expériences de l'exil politique uruguayen de 1973 à 1985 en treize pays d'accueil répartis entre l'Amérique latine - Argentine, Chili, Mexique, Venezuela , l'Europe - Espagne, France, Suède, Suisse -, le bloc de l'Europe de l'Est - Bulgarie, Hongrie, République Tchèque, République Démocratique d'Allemagne (RDA) -, et l'Union Soviétique.

Des contributions transversales abordent l'imbrication de l'exil politique avec les réseaux transnationaux en défense des droits de l'homme ; la culture uruguayenne en exil, en

---

FRIED AMILIVIA, *Private transmission of traumatic memories of the disappeared in the context of the transitional politics of oblivion in Uruguay (1973–-2001), 2011.* P*edagogies of Horror among Uruguayan families,* in *The Memory of State Terrorism in the Southern Cone: Argentina, Chile and Uruguay,* Eds. Francesca LESSA and Vincent DRULIOLLE, Palgrave Macmillan, New York 157/178. Francesca LESSA, *No hay que tener ojos en la nuca: The memory of violence in Uruguay, 1973/2010, 2011*. F. LESSA, V.DRULIOLLE, *The Memory of State Terrorism in the Southern Cone: Argentina, Chile and Uruguay*. Palgrave Macmillan, New York, 179-208. Cara LEVEY, *The Memorial de los Detenidos Desaparecidos*: *Fragile memory and contested meaning in post-dictatorship Uruguay».* Journal of Latin American Cultural Studies 203-219, 2012.

[454] Juan Angel URRUZOLA*, Ida y vuelta,* brochure exposition au salon national, Montevideo, 2012 : http://urruzola.net/obra/de-ida-y-vuelta-paris-montevideo/, Traduction par nos soins.

[455] Texte et photos se trouvent en annexe VII.

[456] Formule empruntée à Silvia DUTRENIT BIELOUS.

[457] Silvia DUTRENIT BIELOUS (coord.), *El Uruguay del exilio, gente, circunstancias, escenarios*, Ed. Trilce, Montevideo, 2006.

particulier ses manifestations artistiques ; les transformations dans le territoire familial ; la seconde génération (les enfants de l'exil).

Cette publication s'inscrit dans le cadre « d'une révision historique et d'un combat contre un excès d'oubli qui a largement dominé l'Uruguay post dictatorial », dans la finalité de construire un récit historique, en partant d'un croisement de regards d'horizons disciplinaires très divers.

> Partie intégrante du drame vécu pendant des années de la peur, régis par le terrorisme d'État et la résistance, l'exil engendre son propre silence et paralyse ainsi sa socialisation, faisant obstacle à l'inscription de « l'Uruguay de l'exil » à la place individuelle et collective [qui lui revient]. [458]

Cette émigration d'origine et sens politiques (exil, organisation, résistance) marqua dès la fin des années 1960 une tendance qui deviendra une composante majeure de l'Uruguay dictatorial : dès lors, cette tendance migratoire est pensée par l'auteure en tant « qu'expérience sociale massive engendrée par la persécution politique ».

Nous ne développons pas ici les avatars de ce processus complexe et multiforme, très largement traités dans l'ouvrage et dans d'autres publications. [459]

En effet, si en 2006 Silvia Dutrenit Bielous écrivait que « l'exil fait partie d'un passé absent de l'espace public »,[460] une dizaine d'années après, l'historiographie uruguayenne a largement contribué au lever des voiles, même si de nombreuses zones d'ombre subsistent, notamment en termes quantitatifs, comme nous l'avons précisé précédemment.

Qui était donc considéré exilé dans l'expérience uruguayenne ?

Cette question a suscité des interrogations récurrentes relatives au statut de telle ou telle personne.

> Des préjugés et des jugements de valeurs ont alimenté les débats de l'exil : un tel est exilé ou pas ? Pour quoi est-il parti ? Les militaires sont-ils venus le chercher ? A-t-il été requis par la police? Et bien d'autres qui toutes visaient la « légitimité » d'être exilé. Dans ce contexte, nous avons opté par une définition large : est exilée toute personne, poursuivie avec ordre de capture ou pas, recherchée, dans l'impossibilité de travailler en conséquence de la non signature de « la foi démocratique », ou pour avoir été classifié comme dangereux par la police ou en risque d'être privé de liberté en raison

[458] Ibid., p. 6/7.
[459] Notamment, circonstances précises, itinéraires, routes parcourues, élections des pays d'accueil, protocoles mobilisés, réseaux internationaux activés, conditions de vie dans l'exil, impact dans les familles, impératifs de l'adaptation aux pays d'accueil, résistance dans l'exil, rôle des partis politiques à l'étranger.
[460] Empruntant l'idée « d'un espace public informel où se déploient des processus de compréhension intersubjective », Nora RABOTNIKOF, *Espacio público y democracia moderna*, IFE, México, 1997, p.52. Citation de l'auteur.

> de relations de parenté ou d'amitié : tous ceux, en somme, qui sont partis à l'étranger en conséquence de la violence politique.[461]

Dans l'expérience uruguayenne, l'exil est bien ainsi une émigration forcée.

Dès lors, son caractère politique s'exprime aussi dans le pays d'accueil, par une participation active dans les affaires publiques et un niveau d'organisation supérieur à ceux des émigrés économiques.

Le niveau d'activité politique dans les pays récepteurs reste toutefois plutôt faible, eu égard à l'orientation centrale vers le pays quitté (Allier Montano et Merklen, 2008).[462]

Quoique il y a un long chemin entre arriver et s'adapter, prenant l'exemple des exilés uruguayens au Mexique.

> Les exilés [au Mexique] se sont installés petit à petit, au travers d'échafaudages souvent indéchiffrables et énigmatiques ; l'adaptation n'a pas été aisée […] Il fallait recommencer sa vie au sein de l'étrangeté, de l'altérité, de l'incertitude, de la sensation de pertes multiples.[463]

L'imprégnation des codes du langage et de la vie sociale, la réinsertion dans l'emploi ou dans les études, l'installation dans un logement, et toutes les facettes de la vie quotidienne dans un tout nouveau entourage, incluant la réinsertion scolaire des enfants et des adolescents, concourent à la construction de nouveaux liens reposant sur des appartenances et des résonances multiples.

> De nombreux *Urumex*[464] ont grandi et se sont formés dans des écoles fondées par des républicains espagnols, collèges Madrid et Luis Vives notamment. Ils ont rétro alimenté ainsi des valeurs transmises dans les foyers de l'exil des institutions de tradition républicaine, nourris par la revendication d'une « *patria peregrina* » (une patrie « itinérante »). [465]

De nombreux articles décrivent le rôle prégnant des partis politiques et l'impact des réseaux culturels et de solidarité pendant les années d'exil, ayant donné lieu à une historiographie spécifique, mais dont l'étude ne fait l'objet de notre recherche.

---

[461] S. DUTRENIT BIELOUS, ouvrage cité, p. 19.
[462] Eugenia ALLIER MONTANO, Denis MERKLEN, Milonga de andar lejos, los que fueron a Francia, in S. DUTRENIT BIELOUS, 2008, ouvrage cité, p. 340/373.
[463] Silvia DUTRENIT BIELOUS, *México de tres culturas,* p.131/184, in S. DUTRENIT BIELOUS, ouvrage cité, 2008.
[464] Néologisme pour désigner les binationaux uruguayens et mexicains.
[465] Ibid., p. 157.

2.1.2.3. Les réseaux transnationaux en défense des droits de l'homme [466]

L'historienne Vania Markarian a mis en relief un aspect de l'exil peu exploré jusqu'alors : l'active participation d'exilés uruguayens maintenus actifs dans la résistance aux réseaux transnationaux en défense des droits de l'homme.

Ils ont appris ainsi à maîtriser les codes, le langage et les procédures permettant l'accès aux diverses instances internationales pour faire connaître leurs dénonciations et leurs réclamations.

L'activisme international en défense des droits de l'homme des exilés uruguayens a comme antécédent les premiers efforts réalisés dans ce sens notamment par Zelmar Michelini, sénateur fondateur d'un courant social-démocrate au sein du Parti *Colorado*, séquestré et assassiné à Buenos Aires en 1976 dans le cadre du *Plan Condor.* [467]

> Michelini s'était éloigné des disputes internes et s'était concentré sur l'objectif de faire connaître le cas uruguayen dans les réseaux en défense des droits de l'homme. [468]

Ce processus s'est développé principalement à la fin des années 1970 auprès notamment des Nations Unies (NU) et de l'Organisation d'États Américains (OEA), dans le but, pour les exilés uruguayens, d'obtenir que leurs autorités respectives puissent faire valoir la législation internationale de droits de l'homme dans le pays.

Les exilés ont eu notamment un rôle clé dans le développement de ces activités aux États Unis et en Suisse, et dans l'articulation de stratégies et de campagnes internationales avec le système politique uruguayen et la résistance intérieure.

A titre d'exemple, une campagne a été menée avec succès en 1977 par Wilson Ferreira Aldunate, dirigeant nationaliste exilé à Washington et son fils Juan Raúl, en faveur de la suspension de l'aide militaire au régime civique/militaire ayant pris le pouvoir en Uruguay et un rapport a été introduit dans la Cour Internationale des Droits de l'Homme en 1978.

Ces stratégies ont éveillé discussions et débats, notamment au sein des organisations politiques de gauche pour qui ces démarches constituaient de facto une révision historique de leurs visions traditionnelles des organisations internationales.

---

[466] Source : Vania MARKARIAN, *Militancia política y activismo de derechos humanos 1976/1980*, in S. DUTRENIT BIELOUS, ouvrage cité, p. 405/437.

[467] "Pacte militaire établi en novembre 1975 entre les services spéciaux de cinq dictatures militaires sud-américaines (la Bolivie, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Chili) et l'Argentine » *Les dossiers de l'histoire.* Version en ligne. URL : http://www.histoire.presse.fr/dossiers/chili/operation-condor-01-09-2013-59384. Consultation du 25 avril 2016.

[468] V. MARKARIAN, ouvrage cité, p. 433, traduction par nos soins.

> Une rapide lecture de centaines de dénonciations introduites pendant les années 1970 démontre que la majorité des partis et des groupes de gauche ne s'opposaient pas à ces mécanismes, les organisations réunissant les familles des détenus et des disparus non plus. Des membres du parti communiste (PC) du parti pour la victoire du peuple (PVP), du groupe d'action unitaire (GAU), et du mouvement pour la libération Nationale (MLN), groupes fortement affectés par la répression, ont célébré les décisions de l'OEA. Ceci impliquait une révision historique de leurs idées sur l'organisation internationale, perçue jusqu'alors comme un outil des États Unis pour violer la souveraineté des États latino-américains.[469]

De même, à Genève, les exilés uruguayens ont joué un rôle clé aussi dans la coordination d'activités et de représentation des plaignants auprès de la commission des droits de l'homme des Nations Unies au milieu des années 1970.

Par ailleurs, des interventions de type lobbying ont été conduites, par exemple celles menées par les dirigeants du parti communiste uruguayen afin d'obtenir le vote de l'Union soviétique contre la dictature uruguayenne à l'Assemblée des Nations Unies.

Une série d'efforts convergents ont abouti, au travers de mille avatars dont le récit dépasse les limites de notre thèse, à la prise en compte au plus haut niveau des Nations Unies des voix des exilés.

La croissante capacité des exilés organisés pour coopérer avec les groupes transnationaux en défense des droits de l'homme, à utiliser leur langage et à en maitriser leur méthodologie (Markarian, 2008), nous semble particulièrement significatif en prémisse de l'activisme citoyen diasporique ultérieur.

> Leur travail et leur organisation ont augmenté durant cette période, produisant un élargissement des contacts et alliances partout dans le monde dans un exemple mûr d'activisme transnational. Dans ce champ, les exilés ont su dépasser leurs différences et agir ensemble. Ils ont même mis au profit leurs divergences politiques pour atteindre leurs objectifs : les dirigeants communistes tentaient de convaincre les délégués soviétiques de voter contre l'Uruguay aux Nations Unies et Juan Raúl Ferreira tentait de persuader les parlementaires du Congrès des États Unis de faire pression sur la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Mais leur échec à créer une véritable alliance d'opposition indique que la convergence en termes de droits de l'homme n'était pas suffisante pour soutenir une action politique commune. [470]

V. Markarian observe par ailleurs qu'à l'époque les organisations internationales des droits de l'homme étaient focalisées sur les droits dits "de première génération" (droits politiques et civiques de souche libérale). Elle note que les droits dits "de deuxième

[469] Ib. p. 420, traduction par nos soins.
[470] Ib., p. 425. Traduction par nos soins.

génération (droits économiques, sociaux, culturels, de minorités…) étaient déjà inscrits dans la législation internationale, mais n'étaient pas encore portés par des activités transnationales.

Le langage des droits de l'homme semblait une bonne base pour obtenir un consensus autour d'une plateforme commune et d'éviter des frictions autour des objectifs politiques à plus long terme.

Mais les activistes uruguayens inscrits dans l'expérience des réseaux transnationaux des droits de l'homme n'avaient d'autre dénominateur commun que l'intérêt partagé d'obtenir la fin des violations des droits de l'homme et le respect d'un ensemble de normes démocratiques garantissant la participation politique de tous (Markarian, 2008).

Au-delà de cette capacité, nous nous intéressons à la mise en tension politique que V. Markarian met en relief dans les débats et les discussions générés par ces questions au sein des collectifs d'exilés uruguayens de l'époque.

Elles constituent de notre point de vue un antécédent de ceux déployés trente ans après, notamment dans les années 2 000, autour de la diaspora « installée » structurellement et durablement.

Ainsi, au travers du débat relatif à l'amnistie et aux projets à plus long terme, les questions relatives à l'activisme en défense des droits de l'homme questionnaient les militants de gauche.

Une majorité considérait favorablement la stratégie de dénonciation internationale de leur violation dans le pays ; tous s'accordaient ainsi pour apprécier toute activité visant le soutien aux prisonniers politiques, pour rechercher la vérité sur les détenus disparus et venir en aide aux familles.

Mais cette stratégie était-elle suffisante ?

Comment s'articulait-elle avec d'autres positions politiques ?

Les différentes élaborations de ces questions construites au sein des partis tels que le parti communiste et le parti pour la victoire du peuple, documentées par l'auteur, ont selon son point de vue un dénominateur commun.

Elles s'éloignaient des formes traditionnelles de la gauche de comprendre l'internationalisme, fondées sur des affinités idéologiques et visant les communautés en tant que réceptrices de solidarité.

L'interrogation portant sur les relations entre activisme en défense des droits de l'homme et militantisme politique proposée par l'auteur se présente avec acuité autour de la discussion sur « l'angle d'attaque » des réclamations auprès des instances internationales.

D'un coté, dans le cadre des droits de l'homme, les convictions des victimes n'avaient pas d'importance : seule comptait la violation des droits internationalement protégés.

Pourtant, les militants politiques mettaient en valeur plutôt les conflits sociaux à l'origine du militantisme des victimes, qu'ils célébraient en héros de la lutte de classes et en victimes de la répression.

> Les liens de solidarité entre partis de gauche et comités de solidarité locaux étaient fréquemment utiles pour les efforts déployés dans le champ des droits de l'homme ; mais les exilés distinguaient bien les deux champs et savaient comment mobiliser l'un ou l'autre selon les besoins et les circonstances du moment. [471]

Le militantisme en exil a suscité ainsi une révision des positions passées, des nouvelles considérations sur l'activisme en défense des droits de l'homme et la solidarité internationale, et de nouvelles articulations de ces dimensions avec les activités au sein des partis politiques à l'étranger.

Les exilés distinguaient leur engagement dans le domaine des droits de l'homme visant la dénonciation internationale et le militantisme partisan.

Leur habilité à articuler les deux registres explique pour partie le succès obtenu dans les stratégies internationales.

Ce succès n'a pas assuré cependant l'unité politique des différents groupes d'opposition et de résistance (Markarian, 2008)

2.1.2.4. Repartir ou rester : dilemme dans la transition démocratique

En 1985 l'Uruguay a connu le retour de nombreux exilés, la libération des prisonniers politiques,[472] et la restitution de leurs postes à de très nombreux « *destituidos* » (fonctionnaires dépourvus de leurs postes et de leurs fonctions pendant la dictature).

Le retour des exilés a marqué ainsi les premières années de la transition démocratique en Uruguay[473] : aussi, Enrique Coraza de los Santos affirme que le retour est le principal protagoniste de la bibliographie de l'exil. [474]

---

[471] Ibid., p. 433. Traduction par nos soins.

[472] 3 700 selon SERPAJ, 1989 ; plus de 5900 selon l'étude de l'UDELAR 2008, tome II.

[473] Britt Schuman a réalisé la première estimation quantitative connue du nombre de retours qui s'élevait, selon lui, à 2 400 personnes en 1985, nombre très limité si l'on considère l'ampleur de l'exil pendant la décennie précédente, comme nous l'avons évoqué ci avant.

[474] Nous proposons ci-après une bibliographie sur exil et retour dans le cas uruguayen, élaborée à partir de celle d'Enrique CORAZA DE LOS SANTOS (2001), classifiée et complétée par nos soins (2016). **Travaux émanant d'organisations internationales :** CIMADE, *De l´exil au retour: un projet d´espérance, Paris, 1984*. SOCIALA MISSIONEN, *La problemática del retorno de los refugiados latinoamericanos: Argentina, Chile, Uruguay: proposiciones para una política*, Stockholm, 1987. *Retorno: reencuentro y desencuentro: investigación de retornados de Suecia a Chile y Uruguay*, Stockholm, 1990. CENTER FOR IMMIGRATION

L'auteur précise que des décrets successifs datant de 1965, 1969 et 1972 encadraient la politique migratoire en trois directions : immigration sélective, recherche d'attractivité pour l'inversion de capitaux et retour des Uruguayens émigrés.[475]

Sans rompre avec ses orientations, la loi 15 737, une des premières du premier gouvernement de transition vers la démocratie, est édictée par le pouvoir exécutif le 11 mars 1985, après son approbation aux instances législatives.

Cette loi crée notamment la commission nationale de rapatriement, au sein du ministère d'éducation et de culture, dans la continuité de la commission pour les retrouvailles initiée pendant la période finale de la dictature au cours de laquelle les forces armées et quelques interlocuteurs politiques préparaient déjà la transition démocratique (fin 1983, début 1984). [476]

De façon concomitante et par initiative de professionnels de diverses disciplines, ont été mis sur pied des services œcuméniques de réinsertion et de réhabilitation sociale (SERSOC), afin d'assister des anciens prisonniers politiques et des retournés de l'exil.

Un centre interdisciplinaire d'études pour le développement de l'Uruguay (CIEDUR) chargé de l'élaboration notamment d'un programme de retour a été créé, ainsi qu'une commission nationale programmatique de concertation, réunissant partis politiques,

---

POLICY AND REFUGEE ASSISTANCE, Lelio MARMORA/Jorge GURRIERI, *Return to Rio de la Plata: response to the return of exiles to Argentina and Uruguay,* Washington D.C., 1988.GEORGETOWN UNIVERSITY &CENTER FOR IMMIGRATION POLICY AND REFUGEE ASSISTANCE, Anne-Marie GAILLARD, *Entre passé et avenir, un nouveau départ: le retour d'exil en Amérique Latine*, Washington D.C., 1992. **Rapports et ouvrages édités à Montevideo, Uruguay**, dont certains ont été présentés à l'occasion d'un séminaire portant sur migration, retour et réinsertion dans l'emploi a eu lieu à Montevideo en 1987 : Britt SCHUMANN, *Uruguay: exiliados, bienvenidos a casa, 1985*. Roberto VIAL ARANGUA*, Unidad técnica para la reinserción laboral de desexiliados y liberados en Uruguay*, 1985. Augusto LONGHI, *Sobre la migración de retorno al Uruguay*, 1986. Hugo ALFARO & Michel BARTON *Returnees and refugees in Argentina and Uruguay*, 1986. NOTARO, CANZANI, LONGHI & MÉNDEZ, *Retorno de emigrantes y las respuestas de la sociedad uruguaya,* 1987. **Ouvrages ultérieurs, par ordre chronologique de parution :** Graciela *INFESTA DOMINGUEZ*, *Visualización del exilio y del retorno en la sociedad argentina*, 1987. Washington ESTELLANO, *Estudios sobre la población afectada por la dictadura uruguaya*, 1988. César *AGUIAR La migración de retorno,* 1990. Maren & Marcelo VIÑAR, *Fracturas de memoria. Crónicas para una memoria por venir,* 1993**.** Álvaro RICO: *Uruguay: cuentas pendientes. Dictadura, memorias y desmemorias,* 1995. Aldo MARCHESI, Vania MARKARIAN, Álvaro RICO, Jaime YAFFE (comp.) *El presente de la dictadura. Estudios y reflexiones a 30 años del golpe de Estado en Uruguay*, Ed. Trilce, Montevideo, 2003. María Soledad LASTRA, *Los retornos del exilio en Argentina y Uruguay. Una historia comparada de las políticas y tensiones en la recepción y asistencia en las posdictaduras* (1983-1989), thèse doctorat histoire, Université de La Plata, 2014. Martin KOOLHAAS, *Migración internacional de retorno en Uruguay: magnitud, selectividad y reinserción laboral en tiempos de crisis económica internacional.* Serie Tesis Maestría en Demografía y Estudios de Población, Documento Nº5, agosto 2015. Version digitale en ligne. Consultation du 12 mai 2016.

[475] Données recueillies par l'auteur dans les documents issus du séminaire intergouvernemental pour les migrations européennes, réalisé au Costa Rica en 1976 (intervention du représentant de l'Uruguay).

[476] *Comisión por el reencuentro de los Uruguayos.*

organisations sociales et entrepreneuriales afin d'élaborer les mesures à mettre en place à partir du 1er mars 1985 (Coraza, 2001).[477]

Avec le retour du pays en démocratie, les exilés ont été confrontés au dilemme du retour, de l'installation dans le pays d'accueil ou de la recherche de nouveaux horizons d'émigration vers d'autres pays récepteurs.

Dans le cadre de travaux portant sur l'expérience des exilés en France, Eugenia Allier Montaño et Denis Merklen[478] soulignent que l'éventuel retour en Uruguay fût mis en tension par les divergences entre motifs personnels et arguments collectifs.

> La résolution de ce conflit a inévitablement déstabilisé les vies des familles, des groupes et des personnes, actualisant la contradiction permanente de l'exilé entre vie privée et vie publique. Certains décideront de retourner en Uruguay, d'autres choisiront d'abandonner le militantisme de l'exil et s'intégreront dans la société française. D'autres encore, assez nombreux, se sont maintenus dans un flottement provoqué par « un pays auquel je ne peux pas ou je n'ose pas retourner » et une société dont je ne désire pas ou je ne peux pas accepter l'offre d'intégration. Rester en France : est-ce une élection personnelle ? Retourner : est-ce une décision politique ? La force du désir personnel s'est imposée quelquefois contre le vent de l'opinion collective ; la marée de la pression sociale a emporté personnes et foyers vers des pièges desquels nombreux sont ceux qui tarderaient à en échapper. [479]

Ainsi, après tant d'années à l'étranger, pour de nombreuses familles il s'avérait difficile de retourner au pays : ses membres avaient construit une nouvelle vie ailleurs.

Retourner était sans doute considéré un acte politique, tandis que rester était perçu comme une décision personnelle, au sens péjoratif aux yeux militants.

De nombreux témoignages recueillis par les auteurs soulignent que pendant les années d'exil nombreux étaient ceux qui avaient pris racine, fondé des familles, trouvé un emploi et une insertion sociale ; les enfants avaient intégré l'école, puis avaient fait des études, et avait initié leur insertion professionnelle, dessinant en somme leur futur sur place désormais.

Les personnes interviewées soulevaient également d'importantes difficultés économiques pour se réinstaller en Uruguay.

La peur de ne pas trouver un emploi stable avec une rémunération décente était réelle pour ceux qui n'avaient pas atteint un niveau élevé d'études.

---

[477] *Comisión nacional programática.*
[478] E. ALLIER MONTANO et Denis MERKLEN, *Milonga de andar lejos. Los que fueron a Francia,* in Silvia DUTRENIT BIELOUS, *El Uruguay del exilio. Gente, circunstancias, escenarios,* Ed. Trilce, Montevideo, 2006, p. 340/373, traduction par nos soins.
[479] Ibid., p. 349, traduction par nos soins.

La crainte d'un déclassement ou d'un niveau inférieur d'insertion professionnelle primait chez ceux présentant un niveau plus élevé de qualification.

Le retour s'est installé par conséquent dans la durée et s'est déployé fréquemment en va et vient et en recompositions des familles et des trajectoires personnelles.

Ces processus ont donné lieu à des confrontations des représentations sur l'exil, le retour et le fonctionnement interne des groupes d'anciens exilés retournés au pays, dans le cadre « de trois factures : ceux qui ont vécu la dictature en exil, ceux qui ont connu la prison et ceux qui ont subi l'exil interne » (Ib, p. 351).

L'absence de reconnaissance de l'exil et les difficultés de réinsertion professionnelle étaient des facteurs favorisant des nouveaux départs.

Pour beaucoup une certaine désillusion s'installait, car « chacun soigne les blessures de l'exil comme il peut : personne ne pourra les soigner totalement en réalité » (Ib.).

Dès lors, comment ces processus ont-ils nourri la construction d'une citoyenneté diasporique ?

Quels dynamiques les ont sous-tendu ?

Quels acteurs étaient impliqués ?

Quels actes, discours, représentations ont contribué à la « fabriquer » ?

La récente thèse de Maria Soledad Lastra[480]fournit des premières pistes de réponse à ces questions.

Fondées sur des matériaux empiriques de qualité, elles portent notamment sur les représentations relatives à l'exil, au retour, au rôle de la société civile dans l'accueil des anciens exilés lors de leur retour au pays.

Reposant ainsi sur l'analyse du matériel empirique qu'elle déploie, l'auteur affirme que ces perceptions sont singulières, et peuvent être utilement reliées aux réponses que la société uruguayenne a construites par rapport au passé récent et aux problèmes spécifiques de la transition démocratique.

De son point de vue, les représentations sociales et politiques construites dans la conjoncture de la sortie démocratique ont eu un impact dans les pratiques et dans les conflits liés à l'accueil des exilés de retour au pays.

En Uruguay, la perception des exilés plutôt dans leur dimension de ressources humaines qualifiées, aurait ainsi favorisé une perception du retour largement partagée dans la

[480] María Soledad LASTRA,
Los retornos del exilio en Argentina y Uruguay. Una historia comparada de las políticas y tensiones e n la recepción y asistencia en las posdictaduras (1983-1989), thèse doctorat histoire, Université de *La Plata,* 2014.

société uruguayenne, en tant que récupération de savoirs pouvant être mobilisés pour coopérer dans le développement du pays.

Ainsi, la perception du caractère « subversif » et menaçant des exilés aurait diminué avec le temps, même si elle restait présente dans certains discours et pratiques.

Les retours d'exil ont été plutôt façonnés par le dessein majeur de « retrouvailles », volonté d'une rencontre pacifiée entre tous les Uruguayens, fil conducteur et clé de compréhension de l'approche uruguayenne d'une transition démocratique négociée.

De sources convergentes, il est généralement admis que les partis politiques avaient en effet conclut un pacte avec l'armée au pouvoir pour éviter ou réduire les procédures judiciaires et l'identification des responsabilités relatives aux pratiques courantes lors des années de déploiement du terrorisme d'État (assassinats d'opposants, tortures, disparition de prisonniers).

Dès lors, l'idée des « retrouvailles » en vue de la pacification sociale était le socle sur lequel ont été construites les politiques de réparation et d'assistance aux anciens exilés, prisonniers politiques et destitués de leurs postes de travail dans la fonction publique, dans le cadre d'un accord dont la finalité ultime était aussi de tourner la page.

La forte composante partisane des exilés uruguayens, le maintien de structures liées directe ou indirectement aux partis politiques à l'étranger pendant l'exil, ont contribué à ce que la migration politique de retour soit considérée plutôt positivement par la société, en tant que partie prenante de la reconstitution du système politique.

L'analyse de la presse, des documents émanant des partis politiques et du mouvement de défense des droits de l'homme, conduit l'auteur à conclure que les questions relatives au retour de l'exil occupaient à la sortie de la dictature une place spécifique et même centrale dans l'agenda de la transition démocratique.

Aussi, ces questions étaient perçues dans le cadre d'une demande sociale plus large, comprenant la libération des prisonniers politiques d'une part et « la vérité » sur le destin des personnes disparues d'autre part.

En effet, à la fin de la dictature, la priorité des partis politiques était la stabilité institutionnelle.

Dans ce contexte, l'amnistie générale, largement soutenue par le système politique, les syndicats les collectifs de défense des droits de l'homme, les organisations d'étudiants et les organismes internationaux, a consolidé la place centrale du retour de l'exil dans la transition démocratique.

La société civile uruguayenne a été très active dans l'accueil des exilés qui retournaient, ce qui a facilité l'intégration du retour dans le cadre de l'agenda des droits de l'homme, lui valant une certaine légitimité et une reconnaissance sociale.

Mais l'accueil ne s'est pas organisé sans tensions et conflits entre les acteurs : les représentations sociales portant sur l'exil ont pesé lors de la mise en œuvre des programmes d'assistance et d'accompagnement.

M.S. Lastra a identifié dans ce sens « le problème du privilège » : l'intention était d'offrir une assistance à tous, sans générer des différences entre anciens exilés et anciens prisonniers politiques et sans produire des privilèges par rapport à la société elle-même qui affrontait une rude crise économique.

Ainsi, la distribution des ressources entre ces deux groupes de bénéficiaires potentiels ne s'est pas faite sans heurts, qui n'ont pas fait l'objet néanmoins de débats publics, mais ont été traités plutôt au sein des partis et des organisations sociales ou dans l'espace privé des protagonistes.

Ces programmes volontaristes, dont l'évaluation ne fait pas pourtant l'objet spécifique de notre thèse, témoignent ainsi de la mise en place des politiques globales et flexibles pour favoriser « les retrouvailles », comme un des outils de la transition démocratique.

Ainsi, le principe des « retrouvailles » a prévalu en Uruguay, malgré des mouvements sociaux en défense des droits de l'homme qui luttent depuis quarante ans pour « vérité et justice ».

Le phénomène du retour s'est déployé dans les décennies ultérieures au gré des crises économiques mondiales.

Il s'inscrit désormais plutôt dans des dynamiques d'allers/retours successifs, de « va et vient » jamais définitifs, constituant de nouveaux paradigmes structurels appelant le renouvellement de la recherche.

2.1.3. Identités et appartenances mises à l'épreuve par l'exil et le post exil uruguayens

L'exil uruguayen a été pensé par ailleurs sous le prisme de la psycho-sociologie, notamment par Ana Maria Araújo,[481] et de la psychanalyse, singulièrement par Maren et Marcelo Viñar[482] et Edmundo Gómez Mango.[483]

[481] Ana María ARAUJO, Ana VÁSQUEZ, *La malédiction d'Ulysse: exils latino-américains,* Editions L'Harmattan, Paris, 1992.
[482] MarenVIÑAR, Marcelo VIÑAR, *Fracturas de memoria. Crónicas para una memoria por venir*, Montevideo, Ed. Trilce, 1993. Version digitale en ligne. URL : http://www.trilce.com.uy/pdf/fracturas_de_memoria.pdf. Consultation du 29 avril 2016.

Prenant en compte leurs ouvrages, nous avons souhaité en complément, recueillir leurs témoignages[484] au temps présent, dans l'intention de mettre en perspective leurs travaux avec la construction d'une citoyenneté diasporique.

2.1.3.1. Un territoire de liberté pour les femmes

Ana María Araújo et Ana Vásquez ont mis en lumière en 1988 un aspect de l'exil latino-américain du milieu du XXe siècle, jusqu'alors peu exploré : l'expérience des femmes bannies.

Elle déploient leur analyse dans un contexte d'un intérêt croissant en France par les études dites « de genre », de l'essor des mouvements féministes des années 1970 et de l'inscription de la France dans les nouveaux protocoles internationaux relatifs notamment à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés (1951). [485]

À partir de matériaux empiriques réunissant témoignages, récits et échanges, elles affirment que « l'exil représente aussi un territoire de liberté pour les femmes. »

Aussi, la prise en compte des périples des femmes exilées conduit les auteures à émettre des réserves sur la pertinence de considérer Ulysse en tant que personnage conceptuel et mythe porteur de tous les exilés.

Les femmes exilées ne pouvaient pas, de leur point de vue, s'identifier au mythe les relèguant au rôle archaïque de Pénélope, celle qui attend au foyer.

Elles pouvaient s'identifier plutôt à Ulysse lui-même, quoique ce faisant, elles signifiaient une rupture avec des rôles traditionnels que le groupe d'exilés et les milieux sociaux du pays les incitaient fréquemment à conserver.

Les femmes exilées avaient instauré des pratiques nouvelles et une gestion du quotidien assez subversive par rapport aux normes selon lesquelles elles avaient été élevées.

Nombreuses exilées ont remis ainsi en question des valeurs culturelles ayant guidé leur comportement et façonné leurs idées auparavant.

Les auteures ont mis en exergue par ailleurs les particularités de l'exil prolongé, bascule de l'exil politique en migration, puis en diaspora structurelle, dans un contexte marqué par la mondialisation.

---

[483] Edmundo GOMEZ MANGO, *Les temps de l'exil,* in Information psychiatrique 2007/9, volume 83. Version en ligne. URL : www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2007-9-page-745.htm. *Un muet dans la langue*, Ed. Gallimard, Paris, 2009.

[484] Ana María ARAÚJO, Edmundo GÓMEZ MANGO et Marcelo VIÑAR sont chaleureusement remerciés ici pour leur aimable disponibilité, l'attention portée à nos travaux et leurs inestimables contributions ; Silvana BELMUDES également, pour l'active participation à la réalisation des entretiens.

[485] Claudie LESSELIER, *Femmes, exils et politique en France depuis 1970,* article en version digitale en ligne, 19 pages, date et lieu de publication non disponibles. URL : http://rajfire.free.fr/IMG/pdf/texte_exilees_LESSELIER.pdf. Consultation du 26 avril 2016.

> L'exil prolongé, quelle que soit l'âge de l'exilé, signifie une déchirure avec le passé collectif et avec le passé individuel; il force à recommencer, à renaître ailleurs, entraîne un processus de transculturation où chacun est amené à découvrir des espaces et des pratiques jusqu'alors inconnues. Cette expérience et aussi, simultanément, le poids du temps où elle s'est déroulée, ont contribué à ce que chaque exilé *in fine* vit et construit son propre exil. Qu'il l'accepte consciemment ou pas, il établit des distances avec son groupe ; qu'il le veuille... ou non, il devra forcément assumer sa destinée individuelle. C'est à ce moment que l'exilé peut s'interroger, avec ses propres mots et pour lui seul, à l'aide de questions essentielles, sur le sens de sa vie. Cette réflexion existentielle est inéluctable. Quand l'exil s'achève et que le retour devient un choix personnel, l'exilé ne se perçoit plus comme le héros légendaire qui rentre récupérer son pouvoir d'antan : il n'est plus Ulysse. Il peut redevenir lui-même et assumer ses choix et ses diverses tentatives dans la relativité des contextes où ils se déroulent. »[486]

Ainsi, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, partant des circonstances de sa vie et de ses engagements politiques et académiques, Ana Maria Araújo[487] affirme que le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté ne passe par nécessairement par un partage de valeurs, de récits, ni même par une enfance marquante, source d'enracinement.

De son point de vue, la citoyenneté constitue dorénavant le socle des valeurs et de la subjectivité ; chacun a la responsabilité et le droit de la choisir, quelque soit son lieu de vie.

Son parcours personnel et son expérience individuelle l'ont menée à considérer ainsi une citoyenneté dite « transnationale », forgée au travers de son exil en France et de longs séjours à Buenos Aires, New York et Santiago de Chili.

Elle perçoit ainsi l'historie de sa vie comme une construction sillonnant des espaces, le fil conducteur étant soi-même, au travers de chemins identitaires forgés en divers lieux, la dimension du genre traversant les différents aspects de sa vie.

Dans l'expérience collective de l'exil uruguayen, elle souligne l'impact premier de la dictature militaire ayant provoqué le départ des milliers de personnes, pour des raisons politiques ou économiques.

Mais cela a suscité *in fine*, de son point de vue, un élargissement de l'horizon de chacun et a enrichi le pays au travers du retour de nombreux anciens exilés, rapportant dans leurs bagages des dimensions élargies, des horizons plus riches et le sentiment d'être «des citoyens du monde ».

---

[486] Ana VASQUEZ-BRONFMAN, *La malédiction d'Ulysse,* Editions CNRS, Paris, 1992.
Version digitale en ligne. URL :
http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15396/HERMES_1992_10_213.pdf;jsessionid=694C57C7F8AE1C276034A91C639EA622?sequence=1. Consultation du 26 avril 2016.

[487] Nous remercions vivement Ana Maria Araujo pour l'entretien réalisé via skype en février 2016 par Silvana Belmúdes; le décryptage et la transcription ont été réalisés par Marcos Casas, la traduction par nos soins.

L'auteure souligne que deux étapes sont importantes dans le passé récent pour la construction de la citoyenneté diasporique dans le cas uruguayen : l'exil politique des années 1970/1980 et la migration économique du début des années 2000.

Elle remarque par ailleurs que la sortie de la dictature s'est faite par une ouverture semi-démocratique suscitant questions, doutes, peurs : « une démocratie ne s'instaure pas seulement par la mise en place d'une infrastructure de pouvoirs, mais au travers de l'imaginaire social et "l'inconscient culturel d'un peuple", en empruntant la formule de Georges Devereux ». [488]

2.1.3.2. Affects, sentiment d'appartenance et citoyenneté [489]

En 1993 fut publié le livre « Fractures de mémoire, chroniques pour une mémoire à venir » de Maren et Marcelo Viñar, devenu une référence incontournable sur les questions de mémoire, d'exil, de retour, dans le cadre de l'expérience uruguayenne.

Après dix ans d'exil en France et d'une une labeur clinique de plus de trente ans, les auteurs interrogent l'expérience exilique avec un regard psychanalitique.

Partant d'un questionnement sur ce que racine veut dire, les auteurs relèvent que les racines de chacun désignent ce que relie tout être vivant à son origine, aux éléments de base se transformant pour constituer sa propre matière.

Image ou métaphore de ce qui a été coupé, déchiré par l'exil, plaçant la souffrance au centre de l'expérience exilique, souffrance d'être séparé de ses origines, éloigné des représentations familiales.

Nous soulignons ici notamment la perspective que chaque homme se construit à partir de ses illusions et de ses projets, on les transformant sans cesse, au gré des interactions entre l'être et son environnement.

L'exil détruit ce mouvement, "pour le réinitialiser dans l'étrangeté de ce qui n'est pas familier", d'où sa dimension traumatique.

> [L'exil] se présente comme un temps d'inertie et de contemplation émergeant après la tempête, le naufrage et la catastrophe ; il pose le défi de

[488] Georges Devereux (1908/1985) est ethnopsychiatre, psychanalyste et anthropologue d'origine hongroise, devenu roumain, américain puis français et Mohave de cœur.

[489] Sources : MarenVIÑAR, Marcelo VIÑAR, *Fracturas de memoria. Crónicas para una memoria por venir*, Montevideo, Ed. Trilce, 1993. Version digitale en ligne.
URL : http://www.trilce.com.uy/pdf/fracturas_de_memoria.pdf. Consultation du 29 avril 2016.
Marcelo VIÑAR, *De cómo adoptar una teoría (psicoanalítica) sin volverse un adepto.* Version en ligne. URL : https://psicanalisedownload.files.wordpress.com/2014/04/sobre_como_adotar.pdf, 2005, Consultation du 2 mai 2016. *Notas sobre la juventud hoy*, in Intercambios, nº 1, 2012. Version en ligne. URL : http://intercambios.cse.edu.uy. Consultation du 2 mai 2016.

> ce qui est possible de construire à partir de la perte, de la désilusion, du découragement, de l'échec. [490]

Les auteurs dressent alors ce qu'ils appellent une sémiologie de l'exil, à partir des *vivencias* (vécus intérieurs), dont la première est la nostalgie :

> Résonance de l'absence dans le corps, le paysage, les couleurs, les odeurs habitant la évocation agréable et douloureuse à la fois, dans l'immédiateté de la géographie du corps sensible et érotique. Noeud sensible et pathétique organisant un imaginaire de la terre perdue : ce qui est perdu est ce qu'il y a de mieux ; c'est là-bas, loin… Cette dimension pathétique est un lieu de passage nécessaire, presque obligé. C'est finalement un lieu attrayant, où on peut tomber pour fuir à nouveau, comme un étranger. Vécu intérieur dont la façade de souffrance cache bien le plaisir qu'il produit : l'extase, avec l'immovilité en corollaire. Tout psychanalyste sait que cette douleur, ce pathos est un appel au savoir ; le pôle de la raison s'offre ainsi comme un réfuge à l'angoisse. [491]

Suivant leur argument, ceux qui ont survécu à la terreur témoignent fréquemment de ce désir de savoir, si ce n'est de comprendre, pouvant constituer en conséquence un point central de l'élaboration de l'expérience de l'exil, dans la mesure où ceux qui la traversent soient engagés dans le questionnement des doctrines et des dogmes.

En éloignant la personne de son lieu, de son entourage, l'exil constitue ainsi un moment privilégié de la vie dans lequel les fragiles équilibres et harmonies entre les personnes et leurs personnages sont rompus.

Dès lors, les auteurs affirment que l'exil met en relief et amplifie les qualités et les défauts de la condition humaine.

Le vécu nostalgique du *pathos* de l'avant et de l'après étant au centre de l'expérience exilique, le retour peut prendre dans l'imaginaire de l'exilé une infinie variété de formes.

Pour justifier le retour, suivant toujours l'argument des auteurs, l'exilé développe fréquemment un discours lucide et rationnel, cachant l'indicible, dans lequel il est impossible d'éviter la non-retrouvaille, les trajectoires différentes ont fait des frères étrangers l'un à l'égard de l'autre.

> Je retourne au pays car en revenant je crois revenir à celui que j'étais, bien que ce moi que j'étais me soit désormais étranger, il est perdu à jamais. Retourner est aussi se confronter à la différence et à l'altérité, impliquant risque, horreur, violence. Admettre et assumer la diversité et la pluralité d'expériences et des inscriptions dans la réalité implique renoncer à l'extase des retrouvailles fusionnelles, piège opérant dans l'imaginaire de chacun. [492]

[490] Ib., p. 85. Traduction par nos soins.
[491] Ib., p. 85/86. Traduction par nos soins.
[492] Ib., p. 87. Traduction par nos soins.

De leur point de vue, ce conflit de différences, en apportant l'hétérogène, fait de l'exil une richesse davantage qu'une misère.

La diversité contradictoire qu'elle fournit permet à ceux qui la traversent, la possibilité de sortir de la prison de l'homogène, de l'aliénation que représente l'illusion de la complitude.

Dans le prolongement, c'est par le mouvement entre l'être et le monde que le lieu d'appartenance et de familiarité - histoire, culture, paysage physique et humain, climat, traditions, excès, absurdités - est intériorisé.

Il fait part de l'individu, sous condition de dépasser la traditionnelle dichotomie intérieur/extérieur à laquelle chacun est habitué, énonçant ainsi le caractère ilusoire de l'accès à l'identité, dont l'ilusoire, espace source de créativité et de sublimation (Winicott), jouant un rôle central.

> Etre Uruguayen est une illusion que j'ai préservée et que j'ai cultivée pendant les dix années de mon absence. Que le fait d'être Uruguayen soit la meilleure des choses, peut persister comme une affirmation incontestable sous condition que cela soit traité avec l'humour que mérite un tel excès et un tel absurde, et qu'elle soit comprise dans sa dimension ludique, jouant le rôle d'une illusion : une finalité toujours en construction, une route ou un chemin à parcourir, un voyage, un projet toujours à accomplir, jamais un port d'amarre. [493]

Vingt ans après, nous avons souhaité approfondir ces questions avec Marcelo Viñar en explorant plus en avant le post exil et la citoyenneté extraterritoriale.[494]

Marcelo Viñar souligne alors que le sentiment d'être chez soi, d'être d'un certain lieu, d'un certain payage, d'une certaine langue, d'une certaine atmosphère, émerge précocément.

Les figures paternelle et maternelle, celles de l'entourage sont décisives et singulières.

Au-delà de cette trinité identificatoire - mère, père, frères, grand'mères – il y a quelquechose de l'ordre d'*habiter* un paysage, une atmosphère : on peut identifier par exemple " l'homme de la pampa ou de la montagne."

Bien qu'elles soient submergées dans l'amnésie de l'enfance, dans l'oubli et dans la suppresion, les expériences les plus précoces, les plus archaîques, engendrées même avant le maniement du langage, font que chacun établisse sa relation avec son terroir, son lieu d'origine, son paysage.

Tout se récupère surtout quand on le perd par l'expérience de la transplantation ; exil veut dire ainsi littéralement *estar fuera de lugar* (ne pas être à sa place).

---

[493] Ibid., p. 89. Traduction par nos soins. Extrait d' « *Exil et torture* » Denoël 1989, Paris, traduit vers l'espagnol par María Urruzola, version corrigée et développé par l'auteur.

[494] Nous remercions vivement Marcelo Viñar pour l'entretien réalisé à Montevideo en juillet 2015 par Silvana Belmúdes; le décryptage et la transcription ont été réalisés par Marcos Casas, la traduction par nos soins.

> J'en ai fait l'expérience à Paris. Par exemple, environ cinq ans après mon arrivée, un dimanche matin je me promenais à vélo aux bords de la Seine avec un ami, une matinée d'un jour clair, puis j'ai levé la tête et me rendis compte pour la première fois que j'étais dans une belle ville. J'étais pleinement habité par la nostalgie, par la perte de mon paysage familier et de ce qu'était "uruguayen", de tout ce qui est fait son paysage, son environ physique, son atmosphère, mon enfance aux bords du fleuve Uruguay. Je suis né à Paysandu et je pêchais beaucoup. Les couchers du soleil, la chose bucolique et sereine du fleuve, différent de l'expérience océanique. L'odeur de la mer me manquait à Paris : la nostalgie pèse.[495]

De son point de vue, la question de la langue éclaire singulièrement l'expérience exilique: la dépossession de sa langue maternelle résonne tout particulièment chez l'exilé dans son vécu subjectif de se sentir (ou pas) chez lui, transplanté.

M. Viñar y fait ainsi allusion à la distinction proposée par Walter Benjamin, relative aux types de narrateurs: les paysans et les marins, qui produiraient ainsi des narrations depuis la sédentarité ou l'errance.[496]

Dès lors, il n'est pas possible, de son point de vue, de savoir comment les identifications de l'enfance péseront pour qu'on choississe de rester quelquepart pour toujours, ressentir que ce lieu est définitivement son chez soi, son ressui (*querencia*) ou bien de choisir l'exil et de valoriser le pays d'accueil autant ou encore plus que le pays quitté.

> Quand on me demandait pourquoi je quittais Paris après tant d'années, spontanément je répondais : "parce que je ne suis jamais arrivé… je me suis toujours senti de passage". Mon exil était forcé, je n'ai pas choisi de partir. Les départs peuvent être désirés, par passion de voir autre chose, autrement Marco Polo et Cristóbal Colón n'auraient pas existé : c'est ce qu'on appelle "*patiperrear*" (vagabonder).

Suivant son argument, il ne semble pas illégitime ainsi de reconnaître dans les identifications précoces des fondements citoyens et des racines citoyennes dans les bases affectives des moments premiers de la vie.

La rationnalité serait ainsi différée à un deuxième temps, sans doute aussi important : la *saturation affective et musicale* n'étant pas suffisante pour faire le choix, l'argumentation rationale se met en place.

Les forces qui poussent à partir ou à rester et le fait que les transplantations soient syntoniques ou pas, sont différents selon les conditions des départs, forcé ou par élection et

[495] En contrepoint, un témoignage de situation exilique anonyme recueilli lors d'un entretien à Paris en mai 2016, fait état de l'importance précoce du ciel comme point de repère premier à l'arrivée au pays d'accueil.
[496] Référence par nos soins : Walter BENJAMIN, *Le Narrateur. Réflexions à propos de l'œuvre de Nicolas Leskov,* in *Ecrits français*, Gallimard, Paris, 1991, Paris, Folio/Essais, 2003, p. 264-298. Le narrateur est celui qui maîtrise l'art de raconter, défini en tant qu'échange d'expérience.

désir d'explorer de meilleurs horizonts ; définition professionnelle plus viable ailleurs que dans le pays, certains décident ainsi de partir pour privilégier une vocation.

La nostalgie serait cependant la force qui dominerait l'impulsion du retour, qui est en soi une élection :

> Mon retour a quelquechose à avoir avec mon sentiment d'appartenance citoyenne. Je me sens héritier d'une histoire, part d'un projet, ici je peux développer quelque chose d'important collectivement, bien que je ne sois qu'un atome… Mon projet personnel se noue davantage avec les projets collectifs uruguayens.

Nous reviendrons sur ces questions à l'occasion du développement sur ce que nous nommons "une citoyenneté diasporique" (section 3.1.4.2.).

2.1.3.3. De l'exil à la citoyenneté : ruptures et réparations

En 2007, avec une expérience d'une trentaine d'années dans une structure de soins consacrée à l'accueil des migrants et de réfugiés politiques, Edmundo Gómez Mango,[497] a repéré trois temps dans l'expérience de l'exil : celui de la nostalgie et de la révolte ; celui du « transexil » comme lieu de culture ; celui de la désolation.

Les premiers temps de l'exil sont marqués de son point de vue par « le double et la mélancolie », par la nostalgie, dont il rappelle « la belle étymologie de ce mot, *algie*, douleur, *nostos*, retour : désir douloureux du retour ».

> Dans *Le migrant et ses signes*[498] […] la structure double du titre faisait déjà allusion à la double vie de l'exilé : le migrant d'une part, son énigme, sa vie perdue derrière lui, de laquelle ceux qui l'entourent dans le pays d'accueil ne connaissent rien ; et d'autre part, « ses signes », ceux qu'il adresse volontairement, consciemment à l'autre, mais aussi, ceux qu'il émet sans se rendre compte, sans pouvoir contrôler ou modifier. [499]

Par idéalisation de ce qui a été perdu, ce qui est absent acquiert une valeur intensifiée.

> Une grande partie de la vie de sentiments mais aussi de la vie de la fantaisie reste accrochée à une réalité lointaine ; l'exilé ne semble pas habiter dans l'ici et le maintenant de sa vie quotidienne, mais dans l'ailleurs du natal. (Ib.)

Suivant son argument, cette rupture originaire de l'expérience de l'immigration introduit une tension essentielle dans l'expérience vécue du migrant.

---

[497] Edmundo GOMEZ MANGO, *Les temps de l'exil*, In *L'information psychiatrique* 9/2007, vol. 83, p. 745/750. URL: www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2007-9-page-745.htm. Consultation du 26 avril 2016.
[498] Edmundo GOMEZ MANGO, *Le migrant et ses signes*. In : Cultures et psychothérapie. Annales de Psychothérapie. ESF. Paris. 1982.
[499] Edmundo GOMEZ MANGO, article cité, 2007, p. 746.

> Il habite - ou il est habité - par deux mondes, deux espaces, deux temps, deux langues : celui de l'ailleurs natif et lointain, celui de son enfance et du passé, et celui du *hic et nunc*, de l'ici et maintenant, de son quotidien présent et actuel. La tension entre ces deux pôles est à l'origine du sentiment de nostalgie (Ib.).

Cette « double vie » de l'immigré peut devenir paradoxale : le lointain, l'ailleurs, devient le plus proche ; le passé, le jadis, le plus actuel.

Ce qui demeure du monde abandonné devient plus prégnant, absorbe plus d'énergie psychique, d'intérêt affectif, que le monde d'ici auquel l'exilé semble s'abandonner mécaniquement.

Edmundo Gomez Mango a perçu cette articulation, ce passage entre la vie de l'exilé et la vie de l'émigré/immigrant dans le registre d'une expérience de mise à l'épreuve de l'identité, l'appartenance et de la subjectivité.

> L'exilé ne semblait pas habiter dans l'ici et maintenant de sa vie quotidienne, mais dans l'ailleurs du natal. Cette rupture originaire de l'expérience de l'immigration, introduit une tension essentielle dans l'expérience vécue du migrant. Il habite — ou il est habité — par deux mondes, deux espaces, deux temps, deux langues : celui de l'ailleurs natif et lointain. La tension entre ces deux pôles est à l'origine du sentiment de nostalgie (Ib.).

De son point de vue, cette « double vie » de l'immigré peut devenir paradoxale : le lointain, l'ailleurs, devient le plus proche ; le passé, le jadis, le plus actuel ; ce qui reste, ce qui demeure du monde abandonné devient plus prégnant, absorbe plus d'énergie psychique, d'intérêt affectif, que le monde d'ici auquel l'exilé semble s'abandonner mécaniquement.

> Le nostalgique est ici et là-bas, ou nulle part : dans la rêverie qu'il fait ici, en se promenant dans les rues de la ville pour lui encore étrangère, il est là-bas, il se promène dans sa ville natale et rencontre ses anciens amis ; quand il pense ou il se souvient de là-bas, il se rend compte douloureusement qu'il est ici, qu'il doit parler une langue avec accent, qu'il ne se reconnaît plus quand il se regarde dans le visage d'un autre qui l'ignore, qui ne sait rien de lui, qui ne peut pas le reconnaître (Ib.).

Avec le temps cependant, dans l'exil prolongé, de nouveaux horizons s'ouvrent à l'exilé, marquant l'émergence de nouvelles configurations identitaires et existentielles par la découverte de l'autre, de l'étranger, des différences.

> Un temps de reconstruction intérieure s'ouvre alors devant lui : d'une part l'élaboration de la souffrance nostalgique, d'autre part le remaniement nécessaire de son identité. Il doit accepter qu'il soit devenu un sujet divisé, double, quelqu'un de là-bas et quelqu'un d'ici. Le conflit peut dans les

> situations favorables parvenir à une réconciliation intime, fait de renoncement de l'ancien, d'acceptation et d'élaboration du nouveau. L'expérience douloureuse de l'exil peut ainsi devenir une expérience de renouvellement. La rencontre de l'autre, non pas seulement de celui qui a connu une histoire différente à la sienne, mais de l'autre de lui-même, qu'il découvre comme un étranger intime, est parfois ressentie comme un défi, comme une incitation aux aspects les plus créatifs de sa personne.

Aussi, l'expérience de l'exil dessine un horizon où émerge l'hétérogénéité.

> Dans le déplacement, dans la demeure étrangère et lointaine, l'exilé peut découvrir une intimité neuve avec la différence, avec l'étrange ; elle est une familiarité renouvelée avec ce qui, de l'autre, réside toujours dans le sujet nomade, et avec ce qui, dans le moi qui demeure, devient un autre errant. La soif de la source ne s'altère que dans les différences ; la source elle-même était depuis toujours altérée ; dans l'origine et dans le propre il y avait déjà l'autre. On découvrait alors, dans ce temps d'espoir, que le lieu des exils c'est la culture.[500]

C'est bien, suivant l'auteur, depuis l'exil en tant que lieu de culture que de multiples oeuvres latinoaméricaines majeures ont été forgées, démontrant avec quelle force l'exil peut être catalyseur des capacités créatives de l'exilé, tout en le confrontant à de nouvelles langues.

Ainsi, la langue est ressentie et décrite comme une forme vivante de perception et d'appréhension du monde, car chaque langue perçoit, enregistre et nomme le sensible de manière spécifique.[501]

> Devant un objet qu'il fallait nommer, une phrase qu'il devait construire, c'était un mot en espagnol qui se présentait en premier ; il devait le chasser laborieusement de ses lèvres, pour que l'autre, le français, puisse être prononcé. L'enfant était devenu un exilé, il ressentait cet exil linguistique comme plus radical que celui de son père : "Je demeurais, pour moi-même, un étranger par cette dualité des idiomes dont je percevais les antagonismes et qui me refusait, en toute contrée durable, espagnole ou française, un authentique enracinement." [502]

Par ailleurs, l'auteur constate dans sa consultation la souffrance psychique des "parias de la modernité" (clandestins, sans papiers, demandeurs d'asile… sans distinction de nationalité) dans ce qui, dans le sillage d'Hannah Arendt, il identifie en expérience de "la désolation," affectant autant les personnes que les populations confrontées aux situations extrême de guerre et de famine et qui dès lors sont expulsées de fait de leurs territoires.

[500] Edmundo GOMEZ MANGO, article cité, 2007, p. 747.
[501] Edmundo GOMEZ MANGO, *L'infants polyglotte,* in *Un muet dans la langue*, Editions Gallimard, Paris, 2009, p. 255.
[502] Cité par l'auteur : C. ESTEBAN, *Le partage des mots,* Gallimard, Collection "L'un et l'autre." Paris, 1990.

Notre lecture de son œuvre nous conduit à poser que ces trois temps ne devraient pas être compris cependant dans une continuité linéaire, même si certaines trajectoires personnelles peuvent traverser ces trois temps successivement.

Ainsi, le cas de nombreux « *indocumentados* » uruguayens, surtout dans les pays limitrophes et aux États Unis ont été repérés par les autorités nationales, notamment dans le cadre des pics des crises économiques régionales de 2001/2002 en Amérique latine, et autour de 2008 en Europe, sans qu'il soit possible de déterminer avec précision leurs parcours et trajectoires.

Le personnage central de la fiction de l'écrivain uruguayen Carlos Liscano, [503] un Uruguayen dans l'errance « de Barcelone à Stockholm », met en scène précisément ces itinéraires du déracinement, de la déchéance, de « la désolation » *in fine*.

Aussi, ce « troisième temps » contemporain de l'exil/l'émigration, peut être éclairé, suivant l'auteur, par les outils théoriques mis en lumière par Hanna Arendt : « la désolation » et « l'isolement ».

> *Loneliness* (désolation) ne doit pas être pris au sens psychologique, mais il est très difficile, dans les situations extrêmes, de différencier clairement le politique et le psychologique ; une situation politique, la désolation, en tant que « *solitude de l'homme que le système totalitaire déracine et prive de sol*»[504] est inséparable de l'expérience psychique qu'elle détermine (Ib.)

Dans l'imbrication des deux dimensions - sociale et psychique – de la désolation, Arendt saisit d'un seul trait l'expérience vécue radicale de l'exclusion totalitaire de l'humain.

Ce que nous appelons, dit Arendt, « isolement dans la sphère politique se nomme désolation dans la sphère des relations humaines ». [505]

Dans ces perspectives, nous soulignons que cette non reconnaissance et cette mise à l'écart de l'exilé/l'émigré/l'immigrant, peuvent être plus ou moins radicales et violentes ; elles peuvent être subies dans le pays d'origine ou dans le pays d'accueil, et le sont le plus souvent dans les deux territoires, que ce soit de façon concomittante ou discontinue.

Elles revèlent plutôt de notre point de vue une même ignorance ou peut être bien un même déni de la condition de sujet/citoyen des personnes exilées/migrantes, « ici et ailleurs.»

---

[503] Carlos LISCANO, La route d'Ithaque, Belfond, Paris, 2005.
[504] Hanna ARENDT. *Les origines du totalitarisme*. Gallimard, Paris, 2002.
[505] " On doit ici entendre « désolation» dans le sens le plus propre : dévastation, destruction de la vie privée et intime, de la vie de la pensée parasitée et contrainte par la logique totalitaire. Arendt distingue isolement et désolation. « *Je peux être isolé*, note-t-elle, *c'est-à-dire dans une situation où je ne peux agir parce qu'il n'est personne pour agir avec moi — sans être « désolé » ; et je peux être désolé, c'est à dire dans une situation où, en tant que personne, je me sens à l'écart de toute compagnie humaine — sans être isolé.* » Edmundo GOMEZ MANGO, article cité, 2007, p. 749.

Ainsi, nous reprenons ces questions lors de l'interrogation sur les processus de construction d'une citoyenneté extraterritoriale dans l'expérience uruguayenne.

Afin d'entreprendre ce questionnement, nous avons souhaité interviewer Edmundo Gomez Mango qui nous accordé un entretien[506] dont les principaux passages, questionnements et échanges sont systématisés ci-après.

Dans le processus uruguayen, l'auteur évoque l'irruption « d'une chose brutale» ayant provoqué ruptures, départs, fuites, exils et ayant suscité chez ceux qui sont restés, une résistance à être confrontés avec la brutalité de la terreur politique en Uruguay, d'où les réminiscences et les déboires en oeuvre encore au temps présent.

Certains stéréotypes encore puissants sont de son point de vue ainsi des vestiges du terrorisme d'État ayant marqué la société uruguayenne, expression du sentiment fréquemment partagé par beaucoup : « ils ont dû bien faire quelque chose pour être obligés de partir.»

Une frontière invisible se serait peu à peu installée au fil des ans : il y a désormais un «nous» (ceux qui sont restés) et un «ils» (ceux qui sont partis), terreau nourricier d'une certaine méfiance réciproque.

Dès lors, un horizon de récupération symbolique est invoqué afin de restaurer la blessure symbolique subie par ces citoyens uruguayens poussés à l'exil ou à l'émigration, exprimées par un acte de réparation.

La mise en oeuvre du vote extraterritorial s'inscrit ainsi pour l'auteur dans un processus de réparation d'une citoyenneté blessée, mutilée, douloureuse, car le droit symbolique doit être égal pour tous les citoyens, et il doit s'exprimer par la loi dans le territoire symbolique et aussi dans la réalité de l'acte politique qui doit pouvoir être accompli.

Autrement dit, la citoyenneté des Uruguayens à l'étranger serait écornée, tronquée, par l'absence de modalités de vote extraterritorial, ce qui constituerait un obstacle majeur pour la consolidation du sentiment de citoyenneté dans l'extraterritorialité.

C'est par des actes politiques que les citoyens à l'étranger devraient pouvoir réaliser, qu'ils pourraient nourrir leur sentiment de citoyenneté dans ce qu'il appele un « mouvement circulaire de liberté.»

La loi s'intériorise dans une dimension symbolique ; son application par le système doit garantir ainsi le libre exercice d'actes politiques et le citoyen doit être protégé pour réaliser tout acte politique réel.

[506] Nous remercions vivement Edmundo Gómez Mango pour l'entretien qu'il nous a accordé, avec la participation de Silvana Belmudes, à Paris, en juillet 2015, transcription et traduction par nos soins.

De son point de vue, le sentiment de liberté en tant que « *vivencia*» (vécu intériorisé) doit être concordant avec le droit : il y a ainsi - ou pas -, concordance entre liberté et citoyenneté.

Dès lors, l'exil symbolique subsiste : les Uruguayens à l'étranger ne sont pas des citoyens comme les autres, ils subissent une double peine : ils sont partis et ils sont bannis de la communauté politique ; leur citoyenneté est incomplète, réduite, torturée : « ils ne te laissent pas te sentir citoyen », affirme-t-il.

Dans l'expérience de ce qu'il appelle « le transexil», l'auteur souligne l'existence de nouveaux territoires lingüistiques au travers de l'imbrication de deux ou plusieurs langues qui se déploient dans au moins deux pays.

En effet, de son point de vue, deux langues « habitent» l'exilé, dont la pensée est confrontée au problème récurrent de l'incessante traduction qu'il produit régulièrement : «l'exilé pense en deux langues», affirme-t-il ainsi, dans un va et vient permanent entre au moins deux langues.

Une distiction doit être faite selon son argument, entre territoire et carte" : « tu t'en vas avec le territoire dedans ; par/dans la langue. »

Ce territoire intérieur est mobilisé par l'amour autant que par la haine ; par la jalousie autant que par l'amitié : toute trame affective se construit dans le conflit, et c'est au travers le conflit qu'émerge la pensée.

Le travail de la conscience se déploie avec un cumul d'affects, de désirs, de fantaisie, profondémment enracinées dans l'expérience de la personne, *a fortiori* dans l'expérience des migrants.

Ce fond de *vivencias*, vécus individuels et collectifs, « habite» l'histoire, d'où la perception des profondes blessures de la trame sociale non réparées à ce jour.

Ainsi, de son point de vue, les clés pour comprendre le singulier processus uruguayen des trente dernières années ne seraient autres que « la rupture» et « la réparation. »

2. Chapitre 2. La diaspora uruguayenne contemporaine

De nombreuses études récentes font appel au concept de diaspora désignant ainsi des modèles contemporains de lien social, notamment à partir des années 1990, pour décrire notamment un monde globalisé dans une perspective socio-historique.

Dès lors, le lien entre migration et développement a été mis en lumière et les agences de coopération internationale s'y intéressent davantage (Meyer et autres, 2016). [507]

Partant ainsi du rappel de travaux historiographiques récents relatifs aux enfants et aux petits enfants d'exilés uruguayens, ce chapitre est consacré à la question de l'émigration uruguayenne contemporaine.

Celle-ci a donné lieu à la constitution d'une diaspora structurelle, dont nous tentons dans ce chapitre d'explorer les contours, plus particulièrement dans la dimension de diaspora connectée, cristallisée dans ce que nous appelons, dans le sillage de Dana Diminescu, une « e-diaspora ».

2.2.1. Nouvelles générations, nouvelles problématiques[508]

Les historiennes uruguayennes Silvia Dutrenit Bielous[509] et Cristina Porta[510] ont récemment enrichi avec leurs travaux respectifs la recherche historiographique relative aux deuxième et troisième générations d'exilés latino-américains.

Afin de nourrir la mémoire collective de l'Uruguay de leurs témoignages, la recherche portée par Cristina Porta en 2003, portant sur les « enfants de l'exil » visait à les reconnaître

[507] J.-B. MEYER, DE. BERNAL, J. CHARME, J. GAILLARD, J. GRANES, J. LEON, A. MONTENEGRO, A. MORALES, C. MURCIA, N. NARVAEZ BERTHELEMONT, L. PARRADO, B. SCHLEMMER, *Turning Brain Drain into Brain Gain : The Colombian Experience of the Diaspora Option,* Science, Technology and Society (International Electronic Journal devoted to the developing world), 1997. 2 (2): 285/315.

[508] Nos sincères remerciements vont à Silvia DUTRENIT BIELOUS, pour ses bons conseils et la bibliographie qu'elle a bien voulu nous suggérer : Silvia DUTRENIT BIELOUS, *The imprint of exile through the plot of the narratives*, Antíteses, Universidade Estadual de Londrina, Paraná, Brasil, vol. 3, n° 5, 2010. Version digitale en ligne. URL : http://www.uel.br/revistas/uel/index.php/antitese. *Retracing One's Footsteps Spain-Uruguay, 1983-1985*, Enrique CORAZA DE LOS SANTOS & Silvia DUTRENIT BIELOUS, in *Diasporas, Histoire et société*, Université de Toulouse - Le Mirail, Francia, T. 17, 2011. p. 122/144 ; *Dictadura y exilio en la narrativas de los hijos* en Historia, voces y memoria. Revista del programa de historia oral, volumen 5, Facultad de Filosofía y Letras-UBA, Buenos Aires, 2013. p. 75-99 ; *La marca del exilio y la represión en la segunda generación*, en Historia y Grafía, Departamento de Historia, Universidad Iberoamericana, México, DF, núm. 41, 2013. p. 205/241.Version digitale en ligne. URL : http://www.redalyc.org/pdf/589/58930553008.pdf Consultation du 2 mai 2016.

[509] Silvia DUTRENIT BIELOUS, *Aquellos niños del exilio. Cotidianidades entre el Cono Sur y México. Testimonios*. CONACYT, Instituto Mora, México, 2015.

[510] Cristina PORTA, *La cuestión de la identidad en los hijos de los exilados – des exiliados,* in Aldo MARCHESI, Vania MARKARIAN, Álvaro RICO, Jaime YAFFE (comp.) *El presente de la dictadura. Estudios y reflexiones a 30 años del golpe de Estado en Uruguay*, Ed. Trilce, Montevideo, 2003, p. 127/140.

en tant que sujets historiquement déterminés, protagonistes d'une histoire qui leur est propre, incluant le processus d'exil et de retour de leurs parents.

Son intention était à la fois de tenter d'identifier le coût social de la dictature et de faire émerger le regard de ces enfants de l'exil par rapport à leurs péripéties et à l'histoire de leurs parents.

Sans rentrer dans la discussion méthodologique relative à la démarche, ni rappeler les nombreux témoignages mobilisés, nous retenons de cette recherche la mise en lumière de l'héritage d'une certaine précarité, de la peur, d'une intense perception des situations transitionnelles, et d'une nostalgie transférée de parents à enfants.

Au travers de ce que l'auteur nomme « des marques de l'exil »,[511] sont décelées deux tendances principales, souvent enlacées, en réponse aux situations exiliques vécues par eux-mêmes et par leur famille : vivre le temps présent en prenant de la distance avec le passé, portant un regard quelquefois critique sur les choix passés de leurs parents ; tout en restant attachés à un imaginaire bâti autour de symboles, de codes, de valeurs du pays d'origine de leurs parents. [512]

Au retour, ces « enfants de l'exil » sont confrontés à l'altérité (Viñar, 90), incluant celle de la prise de distance d'avec les projets et les rêves de leurs parents.

> L'enfant, représentant le neuf - l'exil -, réclame son droit à désirer, à aspirer au nouveau, sans pour autant abandonner l'ancien, l'intergénérationnel.[513]

Edward W. Said[514] propose dans ce sens le concept d' « évocation intergénérationnelle » forgé par la psychanalyste américaine Jacqueline Rose, [515] produite quand un traumatisme historique se transmet et se répète au travers le temps et prend des formes inédites, résonnant à l'unisson ou en dissonance aux récits du passé.

Partant du constat d'une dette académique à ce sujet, Silvia Dutrenit Bielous[516]soulève que les vécus de l'exil ont constitué un avant et un après dans les histoires politiques de nombreux pays du Cône Sud et dans les vies de dizaines de milliers de personnes.

---

[511] Par exemple, appréhender les déménagements, conserver précieusement tous documents relatifs à l'exil, peur de perdre de vue les enfants en bas âge…
[512] Nous retrouvons ces tendances également dans le recueil de témoignages, realisé en 2015 par Pablo Martinez Pessi dans le cadre de la réalisation du film cité, *Tus padres volverán*.
[513] M.&M. VINAR, ib., p. 53, traduction par nos soins.
[514] E. W. SAID, ouvrage cité, p. 453.
[515] Jacqueline ROSE, *States of Fantasy*, Clarendon Press, Oxford, 1994.
[516] Silvia DUTRENIT BIELOUS, *La marca del exilio y la represión en la "segunda generación"* Historia y Grafía, núm. 41, julio-diciembre, p. 205-241, Departamento de Historia Distrito Federal, México, 2013.

L'exil est pensé de cette perspective en trois dimensions : conséquence de la terreur, voie de protection individuelle et familiale, chemin de reconstruction des structures organisationnelles permettant la continuation du combat contre les dictatures.

> On arrive à l'exil à partir de et avec différentes expériences vitales ; en conséquence, les subjectivités se sont exprimées sous les formes les plus variées et même opposées au quotidien. Ces expériences, groupées, deviennent en quelque sorte une pelote dont les fils sont des histoires personnelles. Celles-ci transmettent des angoisses sans occulter des joies, des mésententes avec les proches et des rapprochements avec les lointains, en montrant tout à la fois des stratégies pour incorporer des altérités, surmonter des souffrances et construire codes identitaires souples. Il s'agit d'expériences affectant fréquemment plusieurs générations. Ainsi, une deuxième génération a accompagné étroitement la route de l'exil, par naissance dans le pays d'origine ou au pays d'accueil. [517]

Les circonstances de l'exil, situation dans laquelle « on est quelque part, avec le cœur ailleurs », obligent ainsi les enfants des exilés à une adaptation à de nouvelles formes juridiques, sociales, culturelles, tout en tentant de toujours garder une intense liaison avec le pays d'origine et de préserver les codes constitutifs de l'identité (Botinelli, 1993). [518]

Dès lors, les enfants de l'exil construisent une identité s'attachant quelquefois aux choses les plus immédiates, au travers d'exercices demandant des efforts démesurés pour se maintenir attaché à deux univers différents, ce qui quelquefois a pu produire des discordances entre les codes familiaux et ceux de la société d'accueil (Picatto). [519]

Dans de nombreux cas d'enfants ou de petits enfants d'exilés, l'expérience exilique a été marquée par le doute de vouloir connaître (ou pas) les circonstances exactes du passé familiale, le désir d'en comprendre les raisons, de s'adapter (ou pas) à l'altérité d'un nouveau milieu dans lequel on tente de passer inaperçu (Dutrenit Bielous, 2013).

---

[517] Autre sources : ouvrages cités par l'auteure, informations complétées par nos soins. INSTITUTO INTERAMERICANO DE DERECHOS HUMANOS*, El proceso de duelo por violaciones a los derechos humanos en Latinoamérica*, in Acción Integral a víctimas de tortura en procesos de litigio: aportes psicosociales, p.252. 2, Costa Rica, 2008. Version digitale en ligne. URL : https://www.iidh.ed.cr/IIDH/media/1758/aportes-psicosociales-2008.pdf. Consultation du 3 mai 2016. Enrique CORAZA DE LOS SANTOS, *Los exilios uruguayos en España: silencios, problemas y realidades*, p. 197/216*,* in Eduardo REY TRISTAN, *Memorias de la violencia en Uruguay y Argentina. Golpes, dictaduras, exilios. Santiago de Compostela, 2007.*
Version digitale en ligne. URL :
https://www.academia.edu/12552969/Los_exilios_uruguayos_en_Espa%C3%B1a_silencios_problemas_y_realidades. Consultation du 3 mai 2016. Luis RONIGER, *Destierro y exilio en América Latina: un campo de estudio transnacional e histórico en expansión*, in Pacarina del Sur, núm.11, abril-junio 2012. Version digitale en ligne. URL : http://www.pacarinadelsur.com/home/abordajes-y-contiendas/318-destierro-y-exilio-en-america-latina-un-campo-de-estudio-transnacional-e-historico-en-expansion. Consultation du 3 mai 2016.

[518] María Cristina BOTTINELLI CARDOSO, *Entre la guerra y la democracia. Consecuencias psicosociales de la migración forzada: el caso centroamericano,* in Ignacio MALDONADO MARTÍNEZ (coord.), *Familias: una historia siempre nueva*, México, Miguel Ángel Porrúa, 1993, p. 89/106.

[519] Antonio PICATTO, *Exilios de segunda generación o desencuentros de primera generación,* in Silvia DUTRENIT BIELOUS & Fernando SERRANO MIGALLÓN (coord.), *El exilio uruguayo en México,* México, Cátedra México: País de Asilo/Facultad de Derecho/Editorial Porrúa, 2008, p. 149/154.

Dès lors, il est risqué de tenter de dresser typologies, tendances, catégories, définitions générales, là où il y a surtout des vécus personnels enlacés dans des histoires familiales et individuelles singulières : certains collectifs ont commencé à se faire entendre et à s'exprimer dans ce sens. [520]

S'agirait-il ainsi de l'intégration de ses deuxième et troisième générations de l'exil dans des « communautés diasporiques » (Grimson, 2011) ?

S. Dutrenit Bielous observe déjà l'attachement de beaucoup de ceux ayant décidé de rester dans les pays d'accueil à des « maisons » ou à des « centres » communautaires dans lesquels se réunit régulièrement la communauté exilée élargie, et dans lesquels la deuxième génération trouve souvent également sa place, soit dans la continuité des activités de leurs parents dans l'exil organisé, soit dans la recherche de nouvelles voies.

De son point de vue, interroger ses processus de transmission générationnelle est possible sous condition de porter une attention particulière aux subjectivités.

En partant des récits personnels, il serait dès lors possible d'observer les différentes formes d'implication avec un passé marqué par la répression et l'exil autant que les modalités individuelles d'adéquation à ces réalités en tant que sujets.

Les récits des protagonistes reposent sur des souvenirs compris en tant que « canevas complexe de faits et de réélaborations sélectives étalées dans le temps. »[521]

Ils apportent ainsi des contributions inestimables en matière de croyances et d'affects, substrats de mémoire collective, complétant et/ou s'opposant aux constructions familiales ou partisanes.

2.2.2. De l'émigration vers de nouvelles configurations extraterritoriales

Ce sous-chapitre est consacré au deuxième versant d'où émerge le processus de construction d'une citoyenneté extraterritoriale de notre point de vue : l'émigration uruguayenne du milieu du XXe siècle au temps présent ; la question de l'émergence de la question diasporique dans le cadre des politiques publiques relatives aux migrations, a été développée en première partie (section 1.2.1.4., sous-chapitre 1.2.1.).

---

[520] Cités par Silvia DUTRENIT BIELOUS, développés par nos soins en troisième partie. Dans le cas argentin : *Carta abierta: hijos del exilio*. Version digitale en ligne. URL: http://www.hijos-capital.org.ar/index.php?option=com_content&view=article&id=103:carta-abierta-hijs-del-exilio&catid=22:opini&Itemid=398, consultation du 3 mai 2016. Dans le cas chilien, le blog *Memoria Contingente,* version digitale en ligne. URL : http://www.hijos-capital.org.ar/index.php?option=com_content&view=article&id=103:carta-abierta-hijs-del-exilio&catid=22:opini&Itemid=398, consultation du 3 mai 2016.

[521] Alicia ALTEOVIRGIL & Juan A. SÁNCHEZ BELÉN, *Los testimonios orales,* in *Métodos y técnicas de investigación en historia moderna e historia contemporánea,* España, Editorial Centro de Estudios Ramón Areces, 2006, traduction par nos soins.

2.2.2.1. L'état de l'art de la question en Uruguay

Une littérature scientifique étendue[522] témoigne de l'intérêt croissant pour mieux comprendre les courants migratoires uruguayens faisant appel à de diverses disciplines - statistique, sociologie, démographie notamment -.

Les travaux récents relatifs à l'émigration sont plutôt d'ordre statistique, émanant des services publics chargés de ces questions[523] : ils ont mis l'accent sur le caractère économique de l'émigration des années 1970 et 1980 (Coraza, 2001) ; les travaux relatifs à cette émigration dite « économique » se sont multipliés aux années 1990 [524] ; ceux relatifs aux aspects quantitatifs de l'exil et du retour d'exilés ont été plus limités.[525]

Avec le soutien d'organismes internationaux[526] et l'impulsion des gouvernements successifs, l'académie a produit notamment des études démographiques menées à bien dans le cadre du programme « *Población* », initié en 1991, au sein de la Faculté des sciences sociales, Université de la République, sous la direction de la démographe Adela Pellegrino, qui se poursuit à ce jour.[527]

---

[522] Par ordre chronologique descendant: Adela PELLEGRINO, *Migraciones, una mirada desde los censos,* in Nuestro Tiempo 12, Comisión del Bicentenario, 2013/2014, 68 pages, Montevideo. VARIOS (Investigadores Programa Población de la Facultad de Ciencias Sociales, *Detrás de los tres millones. La población uruguaya luego del Censo 2011*, Brecha/Universidad de la República, 2012. Mariana CABRERA, *Propensión migratoria de los adolescentes y los jóvenes*, in Encuesta Nacional de Adolescencia y Juventud (ENAJ) Segundo Informe, cap. 6, p. 291/325, Programa In familia, Ministerio de desarrollo social, Montevideo, 2010. Adela PELLEGRINO, Martín KOOLHAAS, *Migración internacional: los hogares de los emigrantes* in Carmen VARELA PETITO (coord.) *Demografía de una sociedad en transición. La población uruguaya a inicios del siglo XXI.* UNFPA Programa de Población-Ediciones Trilce, 2008. Adela PELLEGRINO, Andrea VIGORITO : *La emigración uruguaya durante la crisis de 2002.* Serie Documentos de Trabajo. Instituto de Economía, Facultad de Ciencias Económicas y de Administración, Universidad de la República, Montevideo, 2005. Adela PELLEGRINO, Jorge MARTINEZ PIZARRO. *Una aproximación al diseño de políticas sobre la migración internacional calificada en América Latina.* Serie Población y Desarrollo, n° 23.CELADE-CEPAL, Santiago de Chile, 2001. Marcos SUPERVIELLE, *Recuento histórico de las políticas migratorias en el país y propuestas de nuevas políticas*, in Cuadernos de la Facultad de Derecho y Ciencias Sociales, volumen II, número 11, p. 115/136. Montevideo, 1989. César AGUIAR, *Uruguay país de emigración*. Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 1982.

[523] Dirección General de Estadística y Censos. *Encuesta de Migración Internacional.* 1981/1982.

[524] Les publications issues du Programme Population de la Faculté des sciences sociales sont disponibles en ligne. URL : http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/publicaciones/. Consultation du 12 mai 2016. Thèses portant sur ces questions URL http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/tesis-del-programa-de-poblacion/. Consultation du 12 mai 2016.

[525] Bibliographie compilée par Enrique CORAZA DE LOS SANTOS (2001) : *Estudios Migratorios Latinoamericanos,* Año 3, Nº 10, Buenos Aires, 1988, p. 476/496. Lelio MARMORA *Migración forzada: políticas y programas de retorno,* Instituto Católico Chileno de Migración. Santiago, 1989, presenté à l'occasion du séminaire national portant sur la migration forcée et le retour : les défis de la transition, qui s'est tenu du 20 au 22 septembre 1989 à Santiago. Juan Carlos FORTUNA & Nelly NIEDWOROK, *Emigración y retorno en el Uruguay,* in Informes *CIESU* nº 32. Montevideo.

[526] Notamment : Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Organisation internationale pour les migrations (OIM).

[527] Espace académique en ligne. URL :http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/secciones/programa-de-poblacion/. Consultation du 11 mai 2016.

L'intérêt pour la émigration n'est donc pas récent (Aguiar, 1982 ; Supervielle, 1989), mais s'affirme à partir des années 2000, autour des projections démographiques, inspirant notamment des propositions de politiques publiques de liaison avec la diaspora (Tasks, 2006), évoquées dans la première partie de notre thèse (section 1.2.1.4.). [528]

Tendances, volumes, défis démographiques

De sources convergentes, il est affirmé que l'Uruguay, pays de faible taux de croissance démographique, présentait dans le passé un taux élevé d'immigration.

Mais à partir du milieu du XXe siècle, il est souligné classiquement que le pays a cessé d'être un pays « récepteur» d'immigration pour devenir un pays « expulseur », sans que pour autant la société ait intégré pleinement cette lente transformation structurelle.

Ainsi, la dernière grande vague d'immigration est située généralement vers la fin des années cinquante et le début des années 1960; la première vague d'émigration internationale importante a commencé en 1963, en conséquence de la fin de la longue période de croissance et de stabilité économique après la deuxième guerre mondiale.

L'émigration a atteint son niveau le plus élevé en 1974, dans le cadre d'une profonde crise économique et sociale, aggravée par le coup d'État de 1973 ayant installé au pouvoir une dictature civique et militaire, qui s'est étendue, comme nous l'avons indiqué précédemment, jusqu'en 1985.

À partir de sources secondaires, Cabella et Pellegrino (2005) admettent que 480 000 personnes ont quitté le pays entre 1963 et 1996[529], dont 53% d'hommes et 60% entre 30 et 60 ans ; des réseaux d'Uruguayens dans le monde facilitant la décision d'émigrer sont identifiés à partir des années 1970 (Pellegrino & Vigorito, 2003).

Il est admis également que 106 000 personnes sont parties entre 1996 et 2004, soit un total de 480 000 émigrés en quarante ans, sans compter leur descendance.

[528] Javier TASKS, *Migraciones internacionales en Uruguay: de pueblo trasplantado a diáspora vinculada,* in Revista Theomai, n° 14 p. 139/156, Buenos Aires, 2006. Version digitale en ligne : http://www.revista-theomai.unq.edu.ar/numero14/ArtTaks.pdf. Consultation du 11 mai 2016.

[529] Adela PELLEGRINO (2013, p. 30) souligne à ce propos l'existence de différentes estimations concernant le volume d'émigrés entre 1963 et 1985, tout en remarquant que les différences ne sont pas particulièrement significatives en ce qui concerne l'évaluation du volume du phénomène en particulier dans les années 1970. L'auteur rappelle dans ce sens les estimations de N. Niedworok (*) montrant que 390 000 personnes sont parties entre 1964 et 1981, avec un retour estimé à 73.000 personnes, ce qui indique un solde migratoire négatif de 317.000 personnes dans la période. (*) N. NIEDWOROK y J. C. FORTUNA, *La migración internacional de uruguayos en la última década. Proyecto de migración hemisférica,* Université de Georgetown et Comité Intergouvernemental pour les migrations (CIM), Washington, 1985.

Les principaux pays récepteurs étaient par ordre décroissant l'Argentine (117 000 personnes), les États-Unis d'Amérique (70 000), l'Espagne (40 000), suivis du Brésil, l'Australie et Israël (Tasks, 2006).

Plusieurs vagues d'émigration se sont ainsi produites depuis la moitié du XXe siècle, dont une importante composante est l'exil politique conséquence de la dictature militaire qui s'est étendue de 1973 à 1985.

Les estimations de volume de l'émigration correspondent à environ 13% du total de résidents dans le pays en 1985 et de 15% en 1996.[530]

Depuis le retour en démocratie du pays, la principale vague d'émigration a fait suite à la crise économique du début des années 2000. [531]

Adela Pellegrino (2013) souligne dans ce sens que cette émigration récente, représente une stratégie de réponse de la population aux difficultés nées de la crise économique, notamment en termes de marché de l'emploi : les réseaux d'émigrés installés à l'étranger ont été déterminants de son point de vue dans la recherche de lieux d'insertion pour les aspirants à l'émigration, et dans l'appui aux déplacements, recherche de logement et d'emploi pour les nouveaux arrivants.

Une carte interactive de l'émigration uruguayenne

En 2016, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à partir de données de la Banque mondiale, a élaboré une carte globale des migrations internationales disponible en ligne,[532] établissant le nombre d'émigrés uruguayens dans le monde à 346 880 personnes, soit 9,18% de la population, pour 71 799 immigrés, soit 2,09 % de la population.

Les principaux pays récepteurs sont toujours l'Argentine, l'Australie, le Brésil, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique.

Ces récentes statistiques comportent certes la difficulté majeure de ne pas comptabiliser nécessairement les Uruguayens binationaux de première, seconde et troisième générations, qui ne sont plus identifiés en tant que migrants dans les pays réceptifs.

---

[530] W. CABELLA, & A. PELLEGRINO, *Estimación de la Migración Internacional,* Programa de Población, Unidad Multidisciplinaria, Facultad de Ciencias Sociales, Serie Documentos de Trabajo No 70, Montevideo, 2005.

[531] L'économie uruguayenne est entrée en récession en 1999, initiée dans le contexte régional. En 2002 un collapse financier s'est produit et s'est étendu à tout le système économique, entraînant une forte chute des revenus des foyers et une augmentation considérable du chômage qui a atteint 17% des actifs en 20002. Les indicateurs de pauvreté et d'inégalités des revenus rendent compte d'une forte chute du bien être des foyers, l'indice de pauvreté par exemple est passé de 20,2 en 1994 à 40,9 en 2004. Source : A. PELLEGRINO, A. VIGORITO, *Emigration and Economic Crisis: Recent Evidence from Uruguay*, in Migraciones Internacionales No. 8, El Colegio de la Frontera Norte, México, 2005, p. 56/81. Traduction par nos soins.

[532] Carte interactive en ligne, actualisée en février 2016. URL : http://www.iom.int/fr/countries/uruguay. Consultation du 11 mai 2016.

Il est possible de constater néanmoins que, si l'immigration a augmenté dans la dernière décennie, la réversion de la tendance migratoire n'est pas confirmée par les évaluations disponibles.

Le retour[533] n'a pas changé à ce jour fondamentalement la structure de la diaspora uruguayenne qui, nous l'affirmons, s'est stabilisée en tant que diaspora structurelle.

En absence de recensement fiable d'Uruguayens à l'étranger, nous avons consulté le démographe uruguayen Martin Koolhaas,[534] sur la question de la fiabilité des données quantitatives relatives à l'exil et à l'émigration disponibles.

Le chercheur souligne qu'il s'agit d'un problème toujours complexe : il est nécessaire de rechercher l'information dans chaque pays de destination, car les émigrés peuvent difficilement être recensés dans le pays et les informations livrées par les consulats ne sont pas fiables, car elles ne reposent pas sur des critères techniques crédibles.

Dans ces conditions, il préconise de prendre en compte les estimations de stock de population migrante au niveau international par pays de destination et d'origine publiées par les Nations Unies, la plus récente étant celle de 2015.[535]

2.2.2.2. Profils et archétypes diasporiques uruguayens

Ce sous-chapitre est dédié à l'exploration des profils et des archétypes diasporiques uruguayens.

Profils[536]

A l'initiative de l'Organisation internationale pour les migrations, le profil migratoire uruguayen a été publié en 2011, dans le cadre du programme *Población* cité.[537]

---

[533] Autres sources : Martín KOOLHASS GANDOS, *Migración internacional de retorno en Uruguay: magnitud, selectividad y reinserción laboral en tiempos de crisis económica internacional*, Universidad de la República Facultad de Ciencias Sociales Unidad Multidisciplinaria - Programa de Población, Serie tesis de maestría en demografía y estudios de población, Documento n°5 Agosto 2015, Montevideo.

[534] Martín KOOLHAAS, *Fuentes de datos sobre migración: alcances y limitaciones*, in *Perfil migratorio de Uruguay*, Organización Internacional para las Migraciones, Programa de Población Montevideo, 2011. Consultation effectuée par courrier électronique et entretien téléphonique du 12 mai 2016.

[535] Base de données en ligne. URL : http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml Consultation du 12 mai 2016.

[536] Source : VARIOS, *Perfil migratorio de Uruguay*, Organización Internacional para las migraciones, programa Población, Unidad multidisciplinaria, Facultad de Ciencias sociales, Universidad de la Republica, Montevideo, 2011, p. 6/7.
Version digitale en ligne. URL : http://publications.iom.int/system/files/pdf/perfilmigratorioweb_uruguay.pdf. Consultation du 14 mai 2016.

[537] VARIOS, *Perfil migratorio de Uruguay*, Organización Internacional para las migraciones, programa Población, Unidad multidisciplinaria, Facultad de Ciencias sociales, Universidad de la Republica, Montevideo, 2011.Version digitale en ligne. URL : http://publications.iom.int/system/files/pdf/perfilmigratorioweb_uruguay.pdf. Consultation du 14 mai 2016.

Suivant les informations disponibles entre 1980 et 2000, le rapport établi que le profil démographique des émigrés indique une émigration plutôt jeune, à prédominance masculine, tendances confirmées par l'enquête nationale des foyers réalisée en 2006, dans laquelle il est indiqué que 55% d'émigrés entre 2000 et 2006, avaient entre 20 et 30 ans au départ du pays, avec toujours un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes et d'un niveau éducatif généralement plus élevé que la moyenne locale[538] ; les émigrés qualifiés dans la période représentent 10% de la population totale du pays.

La dynamique migratoire est soutenue par les réseaux de migrants, comme nous l'avons précisé au chapitre précédent ; l'émigration la plus récente concerne des familles plutôt que des individus.

Suivant ainsi la littérature scientifique disponible, nous soulignons que dans un contexte démographique de population native à dominante de personnes âgées, l'émigration récente uruguayenne est plutôt jeune, davantage masculine, présentant un pourcentage élevé de professionnels actifs.

Une culture « émigrante » s'est tissée au travers des réseaux familiaux, de l'accès à des informations de première main à propos d'options, de contacts professionnels, des possibilités d'obtenir une documentation dans un pays d'accueil et des garanties civiles. (Porta, Sempol, 2008).[539]

Archétypes [540]

La littérature scientifique consultée, le traitement des informations émanant de nos archives personnelles et le matériel recueilli dans le cadre de cette recherche, nous conduisent à identifier des « archétypes » de migrants uruguayens qui se sont cristallisés au fil du temps en configurations distinctes, quoique le plus souvent imbriquées, au travers de l'expérience exilique et des itinéraires migratoires : exilé politique, émigré économique, migrant sans papiers, migrant connecté, vecteur nomade et citoyen diasporique.

[538] Avec des différences entre les pays d'accueil, selon qu'il s'agisse par exemple des États unis dont les immigrants uruguayens ont un niveau éducatif plus élevé que ceux accueillis en Espagne.
[539] Cristina PORTA et Diego SEMPOL, En Argentina : algunas escenas posibles, in S. DUTRENIT BIELOUS, 2008, ouvrage cité, p. 102.
[540] Défini par l'Encyclopédia Universalis comme « un modèle idéal, un type suprême ou un prototype […] au sens large, l'archétype est l'image primordiales, l'image mère, celle qui alimente les images « personnelles » et qui les nourrit à partir d'un même fonds « archaïque », qu'exploitent mythologies et religions ». Dictionnaire encyclopédique en ligne. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/archetype/. Consultation du 16 mai 2016. Le mot est utilisé ici dans le sens de modèle/prototype d'ensembles de sujets réunis par le partage de caractéristiques communes dans leurs situations migratoires individuelles, stimulant l'imaginaire collectif uruguayen dans la caractérisation des Uruguayens de l'étranger.

Ces archétypes se déploient au fil du temps et s'imbriquent au travers des processus complexes entre situation exilique, condition migratoire et retour.

Un premier groupe d'archétypes peut être constitué à partir des raisons du départ et des caractéristiques des migrations : l'exilé politique, l'émigré économique, ceux qui veulent partir, ceux qui sont rentrés au pays et le migrant transnational.

- *L'exilé politique*

Comme souligné au chapitre précédent, nous rappelons que l'exilé politique et l'émigré économique diffèrent moins par leur condition ou leur vécu intime que par les raisons de leur départ.

Si dans les deux cas le départ est une réponse stratégique de survie, dans le premier il s'agit plutôt d'un départ forcé ; dans le deuxième il s'agit généralement d'un départ volontaire, si ce n'est choisi.[541]

Ainsi, l'archétype de l'exilé politique, dont nous avons développé les principaux traits au chapitre précédent, a inspiré la représentation d'un « pays errant », formulée par l'écrivain Mario Benedetti : [542] en effet, de nombreux témoignages d'exilés font état d'une condition précaire, illustrée par l'image de la valise prête pour le retour, d'où une intégration au pays d'accueil toujours provisoire.

Mais avec le temps, la mise en relation avec le milieu d'accueil, l'acceptation et/ou la tolérance à l'égard de l'hétérogène ont facilité une perméabilité culturelle vers le local, construite autour d'une convergence de codes, de références, d'us et coutumes qui constituent un « hybride » qui s'est reproduit socialement et qui perdure après des décennies (Dutrenit, 2008).

C'est le cas des « *Urumex* », [543] anciens exilés au Mexique qui, retournés ou pas au pays après la fin de la dictature, maintiennent et nourrissent traditions, liens et réseaux construits au travers de leurs interactions avec leur ancien milieu d'accueil pendant l'exil.

Aussi, après le retour en démocratie du pays, certains anciens exilés non retournés au pays se sont installés dans leurs pays d'accueil y devenant ainsi des "immigrés," devenus quelquefois binationaux au fil du temps.

---

[541] Les travaux coordonnés par Silvia DUTRENIT BIELOUS en 2006 déjà évoqués montrent combien l'appellation d'exilé politique était codée ; de longues discussions parmi les protagonistes de l'exil uruguayen en témoignent. Il s'agissait de déterminer si l'appellation était ou non légitime au cas par cas.

[542] "Au début de l'exil c'était / Seulement l'os de vivre ailleurs / Maintenant c'est aussi celui de mourir loin…/ Dans le pays errant." Mario BENEDETTI, *Andamios,* Alfaguara, Madrid, 198/1997.

[543] Dans la formule proposée par Silvia DUTRENIT BIELOUS, *Aquellos niños del exilio. Cotidianidades entre el Cono Sur y México. Testimonios*. CONACYT, Instituto Mora, México, 2015, pages 297/398.

Ce processus a été plus particulièrement mis en lumière par Denis Merklen, particulièrement au travers de l'exil uruguayen en France[544] : l'auteur montre notamment que l'exilé/immigrant se perçoit fréquemment « différent » dans son pays d'accueil, malgré les durées d'établissement quelquefois très longues.

Considéré étranger le plus souvent, même en cas d'intégration satisfaisante, mais sans rupture des liens avec son pays d'origine, il n'est plus errant, développant fréquemment une double appartenance.

· *L'émigré économique*

L'archétype de l'émigré économique, dont nous avons évoqué également les principaux traits dans le chapitre précédent, se caractérise ainsi par un départ volontaire, si ce n'est choisi, concomitant aux crises économiques : il est constitué plutôt de jeunes actifs, mais aussi plus récemment des familles entières.

Nous avons cité brièvement de nombreuses études portant sur leurs profils socio démographiques, leur niveau éducationnel, leurs caractéristiques étaires, leurs pays d'accueil, dont les principaux sont limitrophes - Argentine, Brésil - , puis les États-Unis d'Amérique, l'Espagne, l'Australie.

Nous avons souligné que le volume considérable de départs successifs a eu un impact majeur pour la société uruguayenne, c'est pourquoi il est couramment admis dans le pays que toute famille a, ou a eu, au moins un parent, un ami, une connaissance à l'étranger depuis la moitié du XXe siècle.

· *Celui qui veut partir*

Les études de population ont identifié dans le cas uruguayen une propension migratoire surtout des jeunes générations.

Aussi, Alvaro Pérez García, écrivain et journaliste, évoque sous une lumière littéraire et journalistique l'impulsion contemporaine de beaucoup de jeunes (mais pas seulement) de connaître le monde, de « vivre une autre vie, leur vie », de ne pas rester ancré à vie dans le « village », de s'émanciper d'un destin tout tracé, pour assouvir « le désir de sortir de ce trou, aussi légitime que celui d'y retourner ».

Entre pessimisme et espérance, l'auteur évoque « la malle rouge du désir » remplie de tout ce que l'on veut connaître, l'impératif de partir pour ne pas se sentir condamné à vivre, émergeant quand on sent dans l'air une « paralysie presque génétique, une réédition de tares

[544] Denis MERKLEN, *Sufrir lejos, quedarse juntos. El exilio de los uruguayos en Francia*, in Anuario de Estudios Americanos, vol. 64, n°1, Sevilla, 2007.

et de thèmes, un devenir qui n'advient pas ». [545]

· *Le retourné*

Il s'agit de natifs ayant pris le chemin du retour, dont le nombre est en augmentation depuis une décennie, notamment à partir de la crise financière mondiale de 2008 affectant particulièrement de nombreux aux pays réceptifs, en particulier l'Espagne et les États-Unis d'Amérique.

Ainsi, selon les chiffres officielles émanant du ministère des Affaires étrangères uruguayen (bureau du retour et bienvenue) [546] 12 144 Uruguayens ont demandé aide et/ou soutien pour rentrer au pays entre mars 2011 et janvier 2016, pour moitié émigrés récents, partis entre 2 000 et 2 010.

Le rapport souligne que 69% de personnes de retour au pays déclaraient avoir plutôt de bonnes conditions de résidence à l'étranger ; pourtant, au premier trimestre 2016, 42% a indiqué des motifs économiques pour le retour au pays, 24% raisons familiales, 21% questions identitaires ou nostalgie du pays natal.

En vertu de la loi 18 250 qui l'autorise sous certaines conditions, seulement 84 véhicules ont été importés et 102 demandes d'introduction d'équipements ont été réalisées, indice de notre point de vue d'un retour pour « tester le terrain », davantage que décision d'une pleine installation dans le pays.

De plus, 5 % seulement de personnes ayant demandé l'aide au retour ont déclaré de mauvaises (2%) ou très mauvaises (3%) conditions d'immigration dans les pays réceptifs ; 69% ont indiqué en revanche bénéficier de très bonnes conditions : 15 % ont déclaré des conditions médiocres.

Les personnes ayant demandé l'aide au retour venaient principalement d'Espagne (26 %), États-Unis d'Amérique (17%), Argentine (15%) et Brésil (10%), une majorité de sont d'âge moyen et ont des enfants.

· *Le migrant transnational*

À partir du cas roumain, Sanie Potot identifie des « migrants transnationaux » en tant que nouvelle figure sociale,[547] illustrant ainsi des migrations temporaires, dites « pendulaires » répondant notamment à des besoins ponctuels de main d'œuvre des pays riches, en tant que stratégie individuelle d'adaptation aux crises économiques.

[545] Álvaro PEREZ GARCIA (Apegé), *Con una maleta roja,* La Diaria, Montevideo, 17 septembre 2015.
[546] Source : Rapport sur le retour. Ministère des Affaires étrangères. Uruguay. Document en ligne. Publication du 16 mai 2016Adresse URL : https://www.presidencia.gub.uy/comunicacion/comunicacionnoticias/oficina-retorno-uruguayos-exterior#seccion-compartir. Consultation du 14 juin 2016.
[547] Swanie POTOT. *Les migrants transnationaux : une nouvelle figure sociale en Roumanie*, in Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest, vol 33, n° 1, CNRS, 2002, p.10/120.

Ce type de migration concerne de son point de vue de jeunes citadins diplômés, ayant développé « un capital social transnational.»

En Amérique latine, l'Uruguay inclus, la migration transfrontalière[548] et les flux « pendulaires », notamment liés aux crises économiques, sous-tendent ces expériences de type transnational, qui ne font pas cependant l'objet spécifique de notre recherche.

Ainsi, le déploiement à la fois dans le temps et dans le espace de l'expérience migratoire uruguayenne a suscité l'émergence récente de nouveaux archétypes, que nous organisons en un deuxième groupe, considérant la diversité de statuts et de groupes sociaux constituant la diaspora uruguayenne contemporaine : les sans papiers, les vecteurs nomades, les citoyens actifs et connectés.

- *Le sans papiers*

Parmi ces nouveaux archétypes, apparaissent des « sans papiers » uruguayens à l'étranger, dont il n'existe pas à ce jour selon nos recherches, d'estimation globale de volume, mais dans l'émergence a été constaté notamment aux pays limitrophes - Argentine, Brésil -, mais aussi aux États Unis et en Espagne.

Ainsi, malgré une connaissance plutôt approximative du volume d'Uruguayens sans qualification, dans la pauvreté, la précarité, l'exclusion à l'étranger, les gouvernements successifs, surtout les dix dernières années, ont développé des politiques publiques spécifiques : dispositifs d'assistance de proximité incluant notamment l'obtention de documentation nationale.[549]

Dans le champ littéraire, Carlos Liscano a brossé en 1994 le portrait fictif et a tracé l'itinéraire chaotique de l'un parmi tant « d'Ulysses échoués sur la plage d'une impossible Ithaque»[550] métèques[551] errant au gré des opportunités ou vaincus par les circonstances, toujours plus défavorables dans les cheminements de la précarité et de l'exclusion.

---

[548] Alfredo E. LATTES & Mario BOLEDA (coord.), *Migraciones transfronterizas en la cuenca del río Bermejo*, 148 pages, Buenos Aires, 1999. Version digitale en ligne. URL : http://www.corebe.org.ar/web2015/wp content/uploads/2015/PEA/Migraciones_Transfronterizas.pdf. Consultation du 16 mai 2016. Abelardo MORALES GAMBOA & Carlos CASTRO VALVERDE*, Migración, empleo y pobreza*, FLACSO Costa Rica, San José, 2006, 276 pages. Version digitale en ligne. URL : Consultation du 16 mai 2016.

[549] Le dispositif, nommé "*Operativo celeste"* (Opération céleste) a été lancé par le gouvernement en 2005. Source : ministère uruguayen des affaires étrangères. Le dispositif a perduré dans le temps.

[550] Carlos LISCANO, *El camino a Ítaca*, Ed. Cal y Canto, Montevideo, 1994, 254 pages.

[551] "Le terme "métèque" *(metoikos*) désigne, à Athènes, à l'époque classique, une catégorie particulière d'étrangers qui, moyennant un certain nombre d'obligations, obtiennent le droit de résider sur le territoire de la cité, de s'y livrer à leurs activités professionnelles, et sont assurés d'une protection juridique qui les garantit contre toute atteinte ». Source : *Encyclopaedia Universalis* en ligne. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/meteques/. Consultation du 15 mai 2016.

- *Le vecteur nomade*

Les études statistiques et les recherches historiographiques uruguayennes évoquées précédemment montrent par ailleurs l'installation dans la durée d'une migration particulière, quelquefois qualifiée de circulaire, faite d'allers et de retours, dans laquelle émerge un autre archétype, que nous nommons vecteur nomade.

Il s'agit de « passeurs » qui vont et viennent, transportant idées, perceptions, vécus ; ils communiquent « ici et ailleurs » ; ils partagent connaissances, cultures et sensibilités ; ils tendent des ponts, signifiants, codes et émotions ; ils peuvent aussi être expatriés, en mission à l'étranger pour des raisons professionnelles ou familiales.

Cette absence/présence rythmée souvent par des alternances qui peuvent s'étalent pendant des années, du moins pour les vacances que les Uruguayens à l'étranger aiment passer dans le pays,[552] concerne un nombre toujours plus élevé de touristes natifs [553] qui pèsent favorablement dans l'économie nationale.[554]

Parmi ces vecteurs nomades les personnes impliquées dans la coopération académique, scientifique et technologique : étudiants, professionnels, professeurs universitaires, chercheurs experts, techniciens, méritent une mention particulière.[555]

A titre d'exemple et sans ambition d'exhaustivité, les données systématisées par la direction de la coopération internationale de l'Université de la République montrent, entre 2006 et 2015, un flux dynamique et soutenu d'étudiants, de professeurs, de chercheurs partis/reçus dans le cadre de conventions signées principalement avec des institutions des pays suivants, par ordre alphabétique : l'Argentine, le Brésil, l'Espagne, la France et programmes régionaux.[556]

---

[552] Selon des déclarations de ministre du Tourisme, reprises par la presse, au premier semestre 2015, le pays a enregistré une progression de 17,6% d'arrivées de touristes "natifs": 206 000 arrivées ont été constatées, à la place de 175 000 l'année précédente. Il est estimé que, pour cette période, les dépenses de cette catégorie de touristes ont atteint 586 millions de dollars.

[553] Selon les données fournies par le ministère du Tourisme par courrier électronique le 17 mai 2016, depuis 2006, au moins 260 000 touristes arrivant de l'étranger étaient "natifs." En 2015 par exemple, sur presque 3 millions de touristes, 2 773 000 plus précisément si l'on prend en compte ceux qui restent plus d'une nuit dans le pays, 388 577 sont des touristes nés en Uruguay: soit 14% du total. Le récapitulatif 2006/2015 complet se trouve en annexe 7.

[554] Au total, les ressources émanant du tourisme s'élèvent à 1 766 millions de dollars en 2015, soit 7,7% du produit intérieur brut. Pour la même année, les dépenses des touristes « natifs » s'élèvent à 155 862 008 millions de dollars. Source : ministère du tourisme. Données disponibles en ligne. URL : http://mintur.gub.uy/index.php/es/2015

[555] Nous abordons plus particulièrement les politiques publiques de liaison avec les professionnels hautement qualifiés au chapitre suivant.

[556] Données statistiques de la coopération scientifique 2006/2015 disponible en ligne. URL : http://cooperacion.udelar.edu.uy/es/wp-content/uploads/2012/09/Gr%C3%A1ficos-de-Datos-estad%C3%ADsticos-para-p%C3%A1gina-web2.pdf, 9 pages. Consultation du 15 mai 2016.

De nombreuses conventions internationales témoignent du dynamisme de la coopération universitaire, de la haute mobilité de personnes qu'elles impliquent notamment dans la dernière décennie et de la mobilisation des fonds correspondants en contrepartie. [557]

Le système national de bourses a accordé en 2014 une centaine d'aides, soit un tiers du total offert - 329 -, par notamment l'Organisation des États Américains (OEA), l'Espagne, Singapour, Japon et Israël, principalement destinées aux fonctionnaires publics (70%). [558]

- *Le citoyen diasporique connecté*

Nous postulons que l'expérience uruguayenne permet de mettre en lumière une configuration singulière d'archétype migratoire que nous appelons « citoyen diasporique. »

Ainsi, au sein de communautés diasporiques interconnectées, notamment à partir de 2005, comme nous le verrons dans les pages suivantes, où nous en déployons une première cartographie, « les citoyens diasporiques » se sont peu à peu reconnus en tant que tels, au travers d'actes, de discours et de représentations, objet du troisième chapitre de la troisième partie de notre thèse.

D'origine sociale hétérogène, de sensibilités et horizons divers, les « citoyens diasporiques » peuvent être activistes bénévoles dans des « conseils consultatifs »,[559] dans des associations à but non lucratif, des organisations communautaires, militants au sein de comités de soutien de partis politiques, « influenceurs »[560] dans les réseaux sociaux, ou bien sont tout simplement des « citoyens ordinaires » (Carrel, Neveu, 2014).[561]

Les activités communes à ces « citoyens diasporiques », encore peu et mal connues, peuvent être de nature diverse - culturelle, sociale, sportive, solidaire, caritative, partisane, en défense des droits civiques et politiques des émigrés, de coopération, d'entraide

[557] Liste de conventions internationales. Document digital en ligne. URL : http://cooperacion.udelar.edu.uy/es/wp-content/uploads/2012/09/Listado-convenios-internacionales-actualizado-mayo-2016_para-webios-internacionales-actualizado-mayo-2016_para-web. La plupart de ces conventions sont digitalisées et disponibles en ligne. URL : http://cooperacion.udelar.edu.uy/es/?page_id=4047. Le programme relatif aux contreparties des conventions internationales es également disponible en ligne. URL : http://cooperacion.udelar.edu.uy/es/?page_id=286. Consultations du 15 mai 2016.

[558] Source : Agence uruguayenne de coopération internationale (AUCI). Rapport d'activités 2015 disponible en ligne. Données extraites du système de gestion des bourses de l'AUCI, 2015. URL : http://www.auci.gub.uy/images/pdf/Estado%20de%20situacin%202015_web.pdf. Consultation du 16 mai 2016.

[559] Les conseils consultatifs sont "organisations représentatives des Uruguayens de l'étranger, dont la finalité principale est la liaison avec le pays sous toutes ses formes". Source : Loi 18250 du 6 janvier 2008, article 74, traduction par mes soins. Archive parlementaire en ligne.
URL : https://legislativo.parlamento.gub.uy/temporales/leytemp3736579.htm.

[560] « Personne disposant d'un compte sur un média social (Blog, Twitter, groupe ou page Facebook) et diffusant régulièrement un nombre important de contenus à une communauté large et fidèle. Cette personne dispose d'un capital social élevé qui fait d'elle un prescripteur auprès de sa communauté ». Source : glossaire digital du e-commerce en ligne. URL : http://www.ecommercemag.fr/Definitions-Glossaire/Influenceur-239460.htm. Consultation du 19 septembre 2016.

[561] Marion CARREL, Catherine NEVEU, *Citoyennetés ordinaires*, Editions Karthala, Paris, 2014.

communautaire…-, comme en témoigne le répertoire de collectifs uruguayens à l'étranger présenté en annexe VI.

Un matériel empirique abondant, émanant notamment de nos archives personnelles ou recueilli dans divers sites Internet et pages Facebook, révèle la vitalité de ces communautés diasporiques et l'étendue des activités de ces « citoyens diasporiques », particulièrement au travers d'interconnexions numériques.

Sur ces bases, nous interrogeons la singularité de ces dernières, notamment au travers des réseaux sociaux, en augmentation depuis une vingtaine d'années, dont nous présentons une première cartographie ci-après (section 2.2.4.3.).

2.2.3. Une diaspora structurelle et connectée

Ce sous-chapitre vise l'interrogation de la diaspora uruguayenne, autant dans sa liaison avec le pays que dans les interconnexions entre communautés éparses dans le monde et réseaux migratoires, autrement dit, au travers des acteurs et des circulations et des articulations qui la façonnent.

2.2.3.1. Une diaspora source de ressources pour le pays

En 2013, un rapport élaboré par la coalition *Ronda Cívica Uruguay* auprès des Nations Unies, dans le cadre de l'examen périodique universel portant sur la situation des droits de l'homme en Uruguay, souligne quelques éléments marquants caractérisant la diaspora uruguayenne, évoqués ci-après.[562]

Source de ressources au bénéfice du pays, au travers du tourisme, des transferts de fonds aux familles, de l'achat en ligne de paniers pour des proches, des transferts de pensions de retraite, d'investissements, de la coopération, de la solidarité, la diaspora uruguayenne peut être posée en vecteur potentiel de développement durable de l'Uruguay de notre point de vue.

La diaspora contribue également à la promotion du pays à l'international, en particulier dans la culture, l'art, le sport.

Elle se distingue par son attachement au pays, à sa culture, à ses liens familiaux.

Le rapport souligne le désir de participation de la diaspora dans toutes les sphères de la société, et en particulier aux instances démocratiques, qu'elles soient de nature élective,

[562] Source: *Contribución conjunta para EPU – Uruguay, presentada por la Coalición de la sociedad civil uruguaya "Ronda Cívica por el Voto en el Exterior," 18ª sesión del Examen Periódico Universal, Naciones Unidas Junio 2013.* Document digital.
URL : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUYStakeholdersInfoS18.aspx. Consultation du 19 septembre 2016.

représentative, délibérative, manifesté par de nombreux collectifs à l'étranger depuis plus de trois décennies.

Les migrants uruguayens ont cultivé et renforcé depuis longue date le sentiment d'appartenance au travers d'espaces associatifs et institutionnels avec les plus diverses finalités - culturelles, politiques, académiques, d'aide communautaire, de solidarité avec des œuvres sociales dans le pays -, tout comme par l'identification d'opportunités d'innovation technologique, affaires et investissements.

Sur ces bases, nous avons recherché courant 2016 des informations actualisées relatives au tourisme natif et les transferts de fonds des émigrés uruguayens.

Les chiffres communiqués par le ministère du Tourisme en réponse à notre sollicitation,[563] relatifs à la période 2006/2015, permettent d'établir une moyenne annuelle de 327 810 tourismes natifs –visiteurs registrés à l'heure arrivée en Uruguay, de nationalité uruguayenne -.

Les touristes natifs représentent ainsi un maximum de 28% du tourisme total en 2006 et un minimum de 13,1% en 2015 (388 577 précisément), année dans laquelle il a été toutefois registré le plus haut résultat d'arrivées de touristes de la décennie - presque 3 millions de visiteurs (2 964 841 précisément), selon les chiffres officielles-.[564]

En 2015, le montant total des ressources générées par l'activité touristique en Uruguay est évalué à 1 776 milliard de dollars ; dès lors, les ressources générées par les touristes natifs peuvent être évaluées à 231 346 millions de dollars.[565]

Les transferts de fonds des émigrés à leurs familles et proches ont acquis une importance croissante en Amérique latine dans les trente dernières années.

Elles sont considérées, de sources convergentes, une ressource importante pour le financement du budget national dans de nombreux pays latino-américains.

Suivant les données de la Banque Interaméricaine de Développement, les transferts des fonds reçus dans la région pour l'année 2014 s'élevaient à 65 millions de dollars, constituant cette année-là un maximum historique jamais atteint auparavant.[566]

Selon la même source et pour l'année 2014 également, les transferts de fonds en Uruguay ont été évalués à 134 millions de dollars, montant certes bien modeste par rapport à

[563] Source : *Enquête de tourisme réceptif.* ministère du Tourisme et du Sport et direction nationale des migrations (hors informations relatives aux touristes visiteurs dans le cadre de croisière). Résultats reçus par courrier électronique le 17 mai 2016, en réponse à notre sollicitation.

[564] 2006 : 280 874 - 2007: 260 028 - 2008: 273 781 - 2009: 296 875 - 2010: 352 978 - 2011: 372 223 - 2012: 277 824 - 2013: 345 640 - 2014: 429 304 - 2015: 388 577.

[565] Conférence de presse de Liliam Kichichian, ministre du tourisme, Montevideo, 15 janvier 2016.

[566] Source : CEPAL, document communiqué par courrier électronique en réponse à notre sollicitation, par Fernando ANTIA, vice-président de la Banque Hypothécaire de l'Uruguay, le 16 juin 2016.

d'autres pays latino-américains, mais qui représente par exemple l'équivalent (93%) de trois prêts de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds financier pour le développement du bassin du fleuve *de La Plata* (FONDPLATA), pour un total de 140 millions de dollars, destinés à financer la réhabilitation du réseau routier principal du pays.[567]

Les transferts de fonds ont été pris en compte dans la balance nationale de paiements par la Banque Centrale de l'Uruguay depuis 2002.[568]

Malgré l'incertitude émanant de l'absence de recensement spécifique et à partir de l'ensemble de données quantitatives avérées, nous concluons que la diaspora uruguayenne est désormais structurelle, significative en termes de population et représente des ressources tangibles pour le pays.[569]

2.2.3.2. Des communautés diasporiques durablement liées

Ainsi, les communautés uruguayennes éparses dans le monde, « entre îlots et réseaux » (Dutrenit/Mora, 2011),[570] durablement liées entre elles et avec le pays, articulent aussi avec les sociétés d'accueil, développant des interactions en scénarios transnationaux, dans desquels émergent expériences et récits illustrant appartenances multiples et identités pluriculturelles.

Dès lors, il ne nous semble pas illégitime d'affirmer que dans la singulière expérience uruguayenne, une diaspora structurelle et connectée est le socle du processus de construction d'une configuration contemporaine de la citoyenneté que nous désignons comme « diasporique ».

Inscrite dans ce processus, la longue lutte des trente dernières années pour le plein exercice des droits civiques et politiques des émigrés uruguayens, focalisée dans la réclamation du vote à l'étranger ne pourrait-elle pas être pensée en tant que mouvement social non conventionnel extraterritorial ?

---

[567] Source: conférence de presse de Victor ROSSI, Ministre de transport et des travaux publics. Archive digital de presse "El Economista" disponible en ligne. URL : http://www.eleconomistaamerica.com/mercados-eAm/noticias/7359030/02/16/Uruguay-concreta-creditos-del-BID-y-el-Fonplata-por-140-millones-dolares.html. Consultation du 20 août 2016.

[568] Source: tableau communiqué par courrier électronique le 7 juin 2016 par Mariana Taboada, Banque Centrale de l'Uruguay, document digital disponible en ligne, consultation du 21 août 2016. URL : http://www.bcu.gub.uy/Estadisticas-e-Indicadores/Balanza%20de%20Pagos/pmpfbopformfmi.xls, p. 461/463.

[569] D'ailleurs, la quantification précise d'autres apports, réels mais faiblement systématisés, telles que les contributions solidaires à des œuvres sociales, situations d'émergence et politiques publiques de développement social, les recettes émanant de pensions et de retraites acquises à l'étranger, les investissements, le développement de connaissances, savoirs et savoir-faire au travers de la coopération scientifique, technologique et universitaire, reste autant de domaines peu connus appelant une recherche plus approfondie restant à accomplir.

[570] Silvia DUTRENIT-BIELOUS & Fernanda MORA, *De islotes y redes: el otro Uruguay*, in *La aventura uruguaya*, Rodrigo AROCENA & Gerardo CAETANO, Coord., Tomo II, Random House Mondadori, Montevideo, 2011.

Quel fil conducteur relie les stratégies forgées par la société civile dans/avec des réseaux transnationaux de lutte pour les droits de l'homme à partir des années 1970 évoquées précédemment[571] à celles déployées par les organisations œuvrant à la défense du vote extraterritorial au cours des trois dernières décennies ?

Nous interrogeons dans ce sens dans la troisième partie de notre thèse les actes et les discours développés par les collectifs uruguayens de l'étranger, sous l'angle de leurs stratégies auprès du système politique et de l'opinion publique en termes d'influence, de pression, d'incidence, de délibération, de sensibilisation, de communication et d'*empowerment* de la société civile.

2.2.4. Une e - diaspora uruguayenne

Le contexte contemporain de globalisation se caractérise comme nul autre dans le passé par la généralisation de l'accès aux nouvelles technologies, facilitant l'émergence de « migrants connectés » dont Dana Diminescu, sociologue d'origine roumaine installée en France, a mis en évidence les principales composantes en 2010, [572] résonnant tout autant dans le cas uruguayen.

2.2.4.1. Des migrants connectés

Dans un scénario migrant à facettes multiples installé ainsi depuis des dizaines d'années, la diaspora uruguayenne devenue structurelle a produit des transformations majeures de la condition migrante, sous-tendues notamment par un accès généralisé aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Celles-ci ont permis le développement d'innombrables opportunités de connexion nourrissant des liens affectifs, sociaux, professionnels, entrepreneuriales, solidaires.

Les nouvelles technologies et la baisse des coûts des communications forgent de nouveaux rites, de connexions régulières et fréquentes via Skype par exemple, les grands parents apprennent à utiliser le courrier électronique : une inédite proximité virtuelle s'instaure et s'installe dans les différentes sphères de la vie personnelle et professionnelle de nombreux individus en situation migrante ou restés au pays. (Dutrenit/Mora, 2011).

Les recherches sur les parcours contemporains des migrants font apparaître qu'au-delà de leurs parcours géographiques, les migrants investissent les territoires numériques.

---

[571] Voir l'item « Les réseaux transnationaux en défense des droits de l'homme », section 2.1.2.3.

[572] Dana DIMINESCU, *Les migrants connectés. T.I.C. mobilités et migrations,* in Revue Réseaux n° 159, Ed. La Découverte, Paris, 2010.

Ces études mettent en évidence la multiplication des communautés nationales éparses dans le monde organisées selon de nouvelles formes de « regroupements, d'action, d'occupation et de contrôle dans les territoires numériques. »

> Jusqu'à récemment, la définition du migrant faisait référence à une série de ruptures et d'oppositions inhérentes à son destin comme un principe organisateur de toute une réflexion théorique sur les populations en mouvement : mobile/immobile, ni là-bas/ni ici, absent/présent, etc. Ces concepts tiennent difficilement dans un monde marqué par une mobilité généralisée et par une amplification sans précédent de la communication. Le déraciné, en tant que figure paradigmatique du monde migrant s'éloigne et fait place à une autre figure, encore mal définie : celle d'un migrant qui se déplace et fait appel à des alliances à l'extérieur de son groupe d'appartenance, sans pour autant se détacher de son réseau social d'origine. Équipé en téléphone mobile, Internet, etc., ce migrant connecté s'inscrit dans une «modernité liquide » et pourrait étendre ses racines partout.[573]

Les migrants contemporains sont les acteurs d'une culture du lien, qu'ils ont eux-mêmes fondée et qu'ils entretiennent dans la mobilité, au travers notamment d'une utilisation massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Diminescu, 2010).

C'est pourquoi, de son point de vue, les migrations ne peuvent plus être pensées en tant que mouvement entre deux communautés distinctes, appartenant à des lieux éloignés et marquées par des relations sociales indépendantes l'une de l'autre.

Il est de plus en plus fréquent que les migrants maintiennent à distance et activent quotidiennement des relations s'apparentant à des rapports de proximité, même virtuelle.

> Le lien "virtuel" – par téléphone ou par mail – permet aujourd'hui plus et mieux qu'avant d'être présent à la famille, aux autres, à ce qui est en train de leur arriver, là bas, au pays ou ailleurs. Conjuguant l'ensemble de ces réalités, la définition du migrant qui s'appuie sur différentes formes de rupture considérée fondatrice et radicale est mis en difficulté. En revanche un autre principe organisateur émerge : mobilité et connectivité forment désormais un ensemble de base dans la définition du migrant du XXI siècle. Ensemble ils agissent comme un vecteur qui assure et conduit les lignes de continuité dans la vie de migrants et dans les rapports que ceux-ci entretient avec leur environnement d'origine, d'accueil ou parcouru. Hier : immigrer et couper les racines ; aujourd'hui : circuler et garder le contact. Cette évolution semble marquer un nouvel âge dans l'histoire des migrations.[574]

La diaspora uruguayenne est traversée également par ces évolutions.

[573] Dana DIMINESCU, *Présentation,* in *Réseaux* 1/2010 (n° 159), p. 9/13. Version digitale en ligne. URL : www.cairn.info/revue-reseaux-2010-1-page-9.htm. Consultation du 16 mai 2016.
[574] Dana DIMINESCU, article cité.

En effet, le répertoire réalisé par nos soins, présenté en section 2.2.4.3. et *in extenso* à l'annexe VI, démontre le dynamisme des réseaux sociaux d'Uruguayens à l'étranger, sur lesquels nous nous attardons dans les pages suivantes.

2.2.4.2. Des réseaux migratoires interconnectés

Ainsi, des « citoyens diasporiques » uruguayens sont interconnectés en « réseaux migratoires », au sens de Douglas Massey.

> Ensemble des liens interpersonnels reliant migrants, futurs migrants, et non migrants dans des espaces d'origine et de destination, au travers de liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée. [575]

En absence de matériaux empiriques fiables concernant la diaspora uruguayenne, nous avons développé dans le courant du premier semestre 2016 un répertoire de collectifs uruguayens à l'étranger, présenté *in extenso* en annexe VI.

Ce faisant, nous avons tenté de mettre en lumière les liaisons et les interconnexions des communautés diasporiques et des collectifs uruguayens à l'étranger au sein de réseaux migratoires, plus particulièrement dans le processus de construction d'une citoyenneté « diasporique ».

Ces groupements s'organisent selon les résultats de notre recherche au sein de réseaux transnationaux dans lesquels interagissent notamment : 136 associations[576] ; 31 conseils consultatifs ; 33 sites Internet, parmi lesquels une dizaine de médias dédiés - radios, programmes télévisuels, bulletins électroniques d'information - ; 207 entités Facebook, avec une audience global de 336 296 utilisateurs non dédoublonnés.[577]

2.2.4.3. Une première cartographie de « l'e-diaspora » uruguayenne

À partir de ces éléments empiriques, notre intention était de réaliser une première cartographie de ce que nous avons appelé « l'e-diaspora » uruguayenne ; pour ce faire, nous nous sommes rapprochés du laboratoire pluridisciplinaire dédié à l'étude des « e-diasporas » dans le monde.

---

[575] Douglas S. MASSEY, Joaquin ARANGO, Hugo GRAEME, Ali KOUAOUCI, Adela PELLEGRINO, et Taylor J. EDWARD. *Les théories de la migration internationale: examen et évaluation,* in *Population and Development Review* 19.3, 1993, 431/466. Emmanuel MA MUNG, Mohamed Kamel DORAÏ, Marie-Antoinette HILY, Frantz LOYER. *La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse,* in Migrations études n° 84, Agence pour le développement des relations interculturelles, (ADRI), Paris, 1998.

[576] Le corpus des conseils consultatifs et d'associations comprend, après vérification, les données communiquées par courrier électronique par la direction de la liaison, ministère des Affaires étrangères de l'Uruguay, en juin 2016 que nous remercions ici chaleureusement.

[577] Nous remercions également Jorge EIRIS pour la liste initiale d'une trentaine d'entités Facebook communiquées par courrier électronique reçu en juillet 2015.

Nous avons fait appel ainsi aux travaux multidisciplinaires dirigés par la sociologue Dana Diminescu, ayant introduit une nouvelle perspective en 2010 dans la recherche portant sur le phénomène diasporique contemporain, par l'intégration de méthodes numériques pour l'identification et l'analyse des diasporas.

Sa démarche a été depuis développée dans le cadre du programme « e-diasporas ». [578]

En effet, au travers de recherches pluridisciplinaires, le programme a élaboré un atlas évolutif des diasporas "connectées", à partir de corpus spécifiques, dont le traitement numérique et l'analyse qualitative au cas par cas, permettent des visualisations innovantes, sous la forme de constellations à géométries variables.[579]

Le concept d' « e-diaspora », que nous mobilisons en tant qu'outil théorique pour l'identification et l'analyse de l'expérience diasporique uruguayenne, réfère à un collectif de migrants qui s'organise et est actif sur Internet : ses pratiques sont celles de communautés dont les interactions sont, dans la terminologie de Diminescu, « améliorées » par/au travers de l'échange numérique.

Sur ces bases, nous avons exploré les collectifs diasporiques uruguayens connectés, naviguant entre les entités Facebook dédiées ; les graphiques suivants présentent les résultats obtenus en juillet 2016. [580]

En termes de localisation territoriale, nous observons que les entités Facebook identifiées sont présentes dans les cinq continents, quoiqu'en Afrique et en Asie leur implantation reste symbolique ; les entités transnationales sont largement présentes, comme le montre les tableaux suivants, concernant les implantations par pays et par continent.

[578] Initié et coordonné par Dana DIMINESCU, le programme a été développé dans le cadre de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme à Paris. Il est actuellement hébergé par la Fondation Telecom – Paris Tech. Lien permanent : http://www.e-diasporas.fr/, consultation du 20 août 2016.

[579] Source : http://www.e-diasporas.fr/#workingpapers. Consultation du 20 août 2016.

[580] Les représentations graphiques et l'analyse qualitative ont été réalisées en juillet 2016 grâce à l'aimable coopération de Quentin LOBBE, sociologue et ingénieur informatique doctorant Paris Tech, membre du laboratoire "e-diasporas", sous la direction de Dana DIMINESCU. Qu'ils soient tous deux ici vivement remerciés pour leur soutien, bon conseil et opportune guidance.

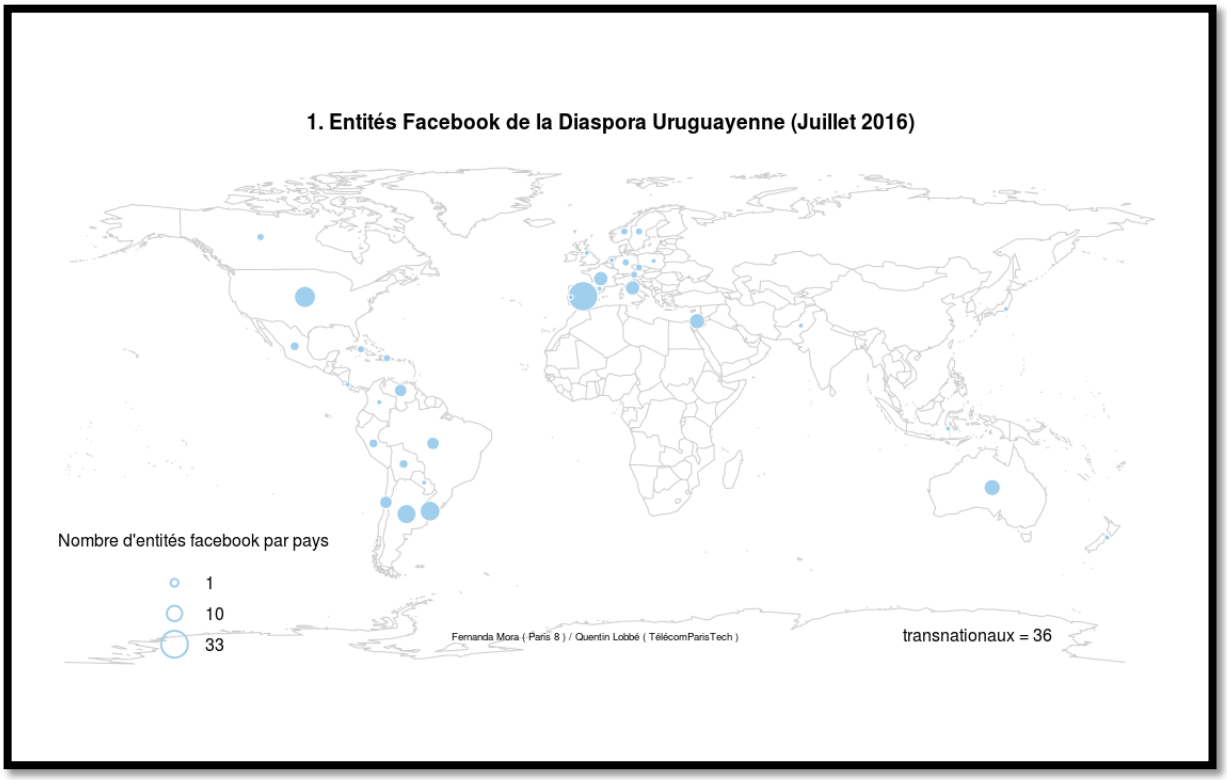
1. Entités Facebook de la Diaspora Uruguayenne (Juillet 2016)
Nombre d'entités facebook par pays
1
10
33
Fernanda Mora (Paris 8) / Quentin Lobbé (TélécomParisTech)
transnationaux = 36

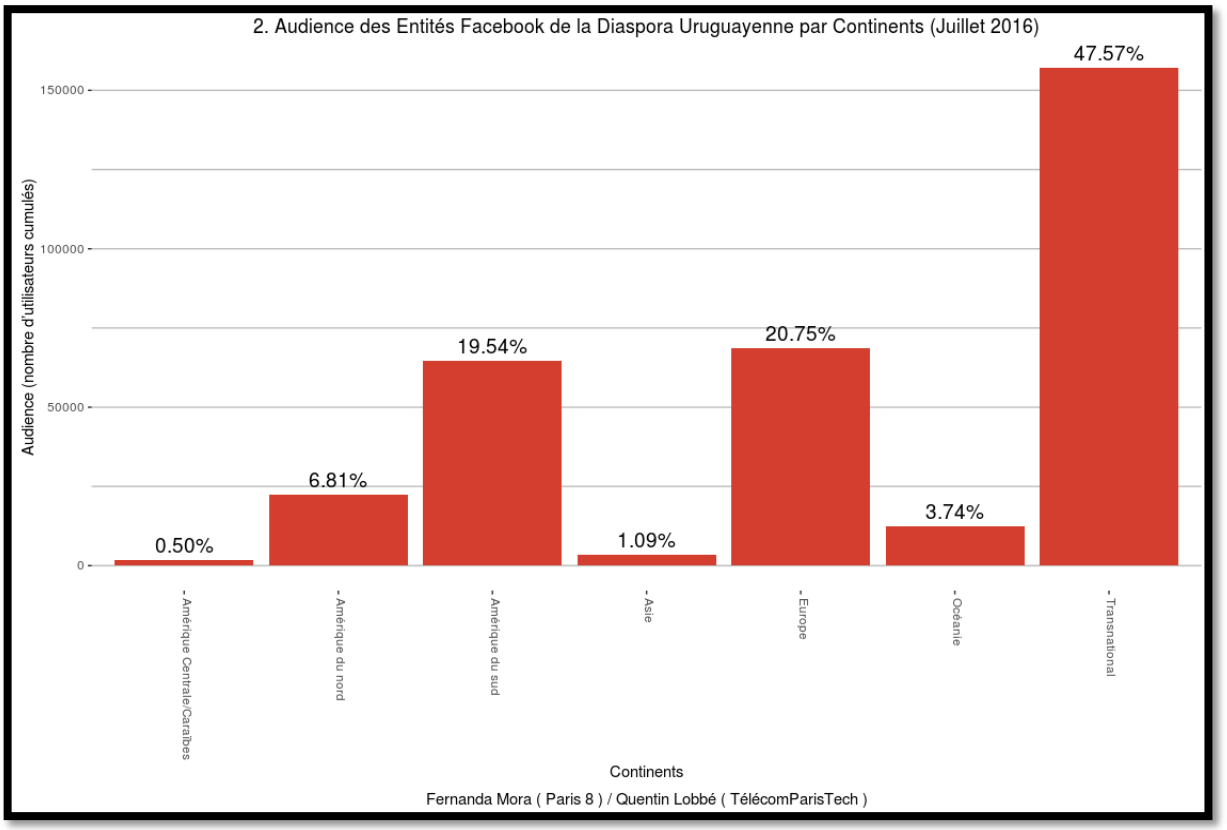
2. Audience des Entités Facebook de la Diaspora Uruguayenne par Continents (Juillet 2016)
Audience (nombre d'utilisateurs cumulés)
150000
100000
50000
0
0.50%
6.81%
19.54%
1.09%
20.75%
3.74%
47.57%
- Amérique Centrale/Caraïbes
- Amérique du nord
- Amérique du sud
- Asie
- Europe
- Océanie
- Transnational
Continents
Fernanda Mora (Paris 8) / Quentin Lobbé (TélécomParisTech)

Parmi les entités Facebook territorialisées, une large majorité se localise dans les Amériques et en Europe ; presque la moitié d'entités Facebook peuvent être qualifiées de transnationales, dans le sens où elles ne sont pas rattachées à un territoire spécifique.

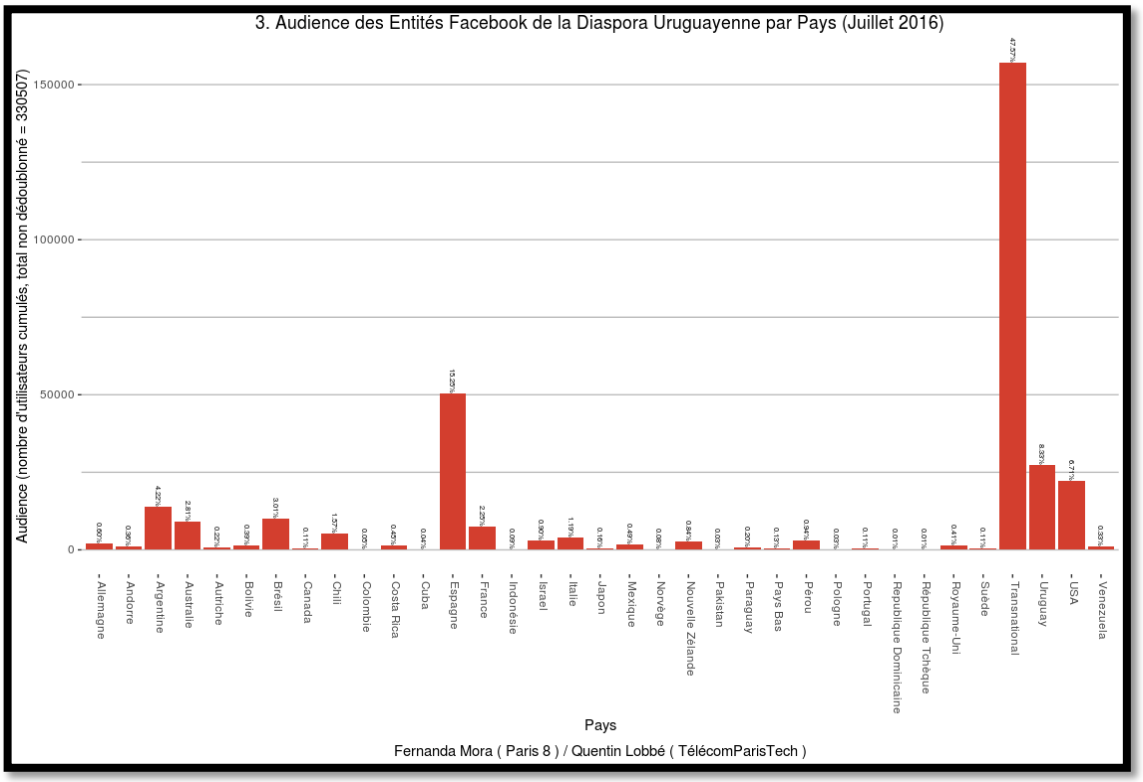

Les entités « communautaires » réfèrent par exemple à des groupes localisés géographiquement, développant des liens d'entraide, de diffusion d'informations utiles, d'organisation de fêtes et de célébrations nationales.

Les entités « généralistes » comportent des dimensions communautaires, informatives et de défense des droits civiques et politiques des migrants uruguayens.

Nous avons identifié des sous thématiques comme suit : droits/diaspora ; sport ; culture ; retour ; solidarité ; officiels ; medias ; coopération scientifique/universitaire et entreprises.

Nous observons qu'un tiers de l'audience thématique correspond à des thématiques communautaires, drainée principalement par les entités nationales.

Un deuxième tiers concerne les thématiques généralistes, comportant une grande variété de thèmes, en cohérence avec l'amplitude des entités transnationales qui les drainent principalement.

Le dernier tiers est composé de thèmes spécifiques, comme indiqué précédemment, parmi les quels nous observons 10% d'entités dédiées particulièrement à la dimension des

droits civiques et politiques et aux questions relatives à la diaspora, exprimée principalement en termes de revendication du vote extraterritorial et de politiques publiques durables de liaison avec la diaspora.

Nous observons ainsi que ces entités drainent environ 33 000 utilisateurs (non dédoublonnés), spécifiquement reliés autour de ces problématiques exprimant le déploiement d'une citoyenneté active.

A partir du matériel empirique recueilli, nous avons défini trois catégories principales de thématiques connectant des utilisateurs Facebook : communautaires, généralistes et spécifiques, que nous visualisons dans le graphique qui suit, organisé en sous thématiques.

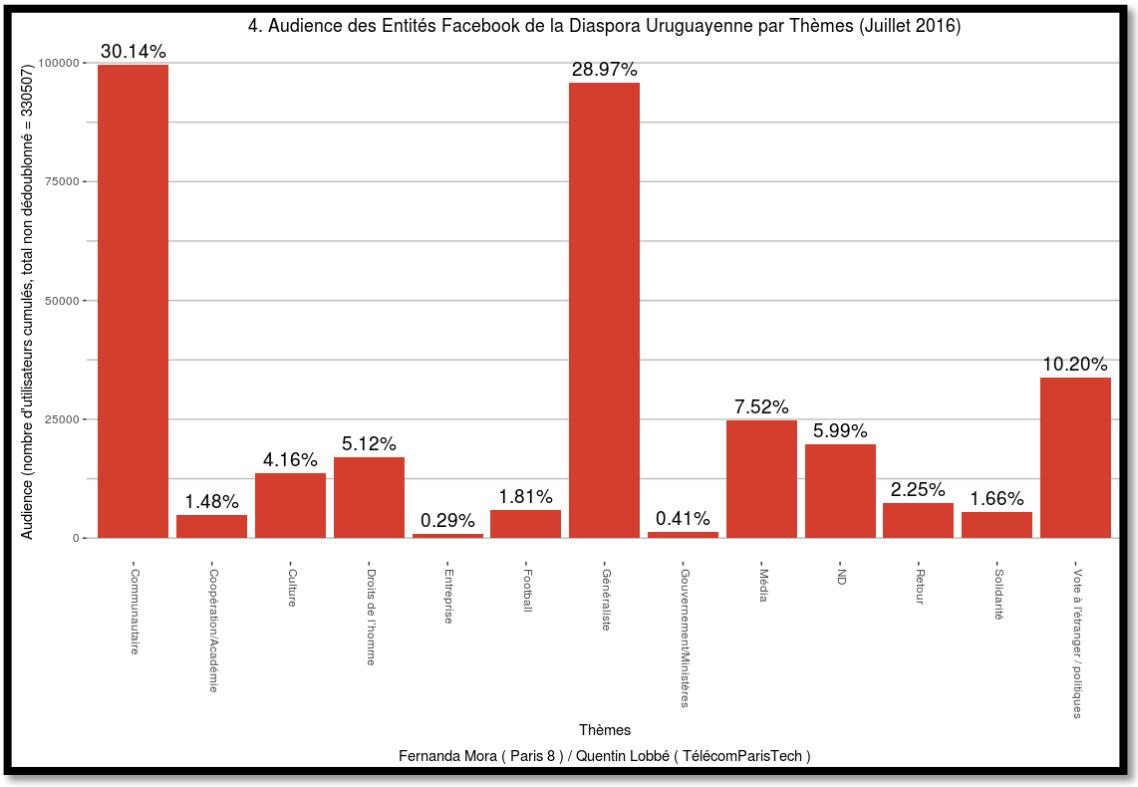

En ce qui concerne l'audience des entités Facebook identifiées, autrement dit, la quantité d'utilisateurs cumulés, nous observons une audience non dédoublonnée ou maximale de 336 296 utilisateurs, répartis par pays ; les entités transnationales atteignant presque 50%.

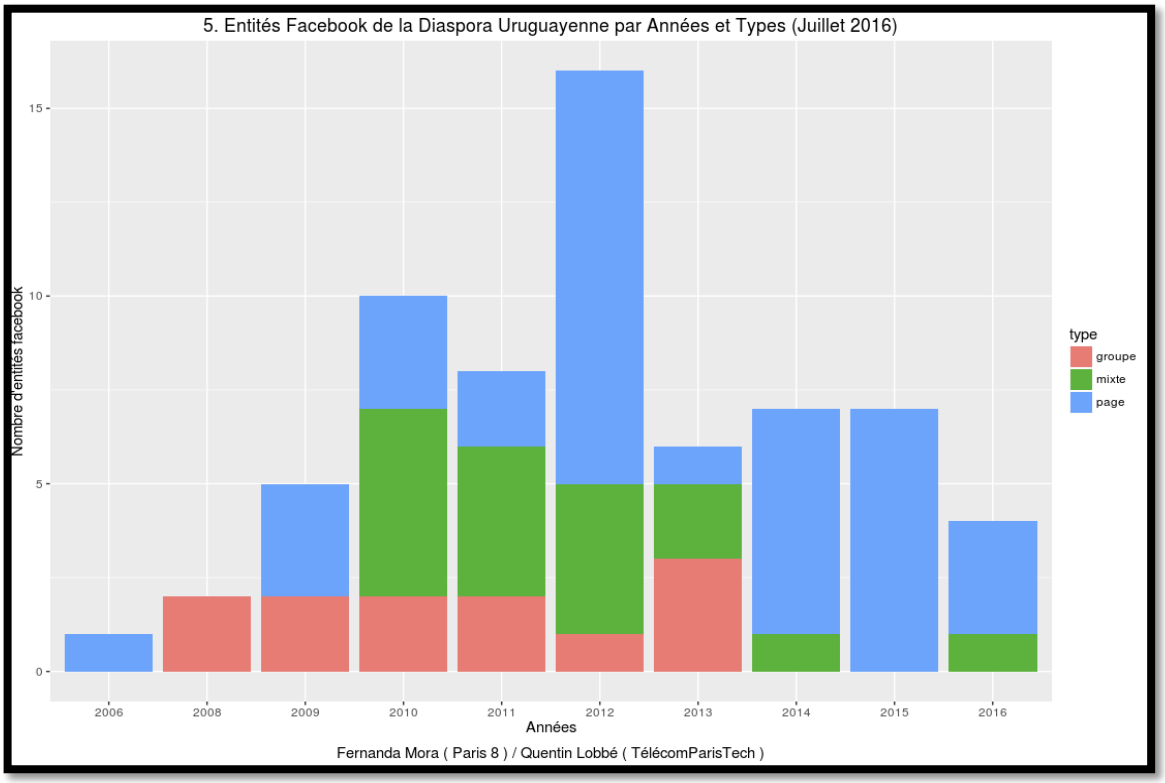

Ainsi, notre exploration des contours et des contenus des interconnexions d'une diaspora uruguayenne contemporaine nous a permis d'établir une première cartographie qui reste sans doute à approfondir, tant les communautés uruguayennes éparses dans le monde restent obstinément mal et peu connues, malgré le maintien de dynamiques de liaison et d'un sentiment d'appartenance qui se perpétuent au-delà des deuxièmes et troisièmes générations d'émigrés et d'expatriés.

Nous nous sommes attachés toutefois à interroger cette diaspora dans son déploiement extraterritorial à partir de l'exil et de l'émigration, où émergent profils, archétypes, communautés diasporiques et réseaux interconnectés.

Nous avons exploré les modalités contemporaines de la diaspora uruguayenne, déployée notamment dans les réseaux sociaux, et nous avons ainsi démontré à la fois l'ampleur du phénomène d'interconnexion des collectifs uruguayens à l'étranger et la très forte audience qu'ils drainent dans le scénario virtuel d'Internet.

Le chapitre suivant est l'occasion de problématiser la longue lutte pour les droits civiques et politiques de cette diaspora uruguayenne qui se voit toujours privé de l'exercice du vote extraterritorial, clé de voûte, de notre point de vue, de la construction d'une citoyenneté « diasporique » dont l'interrogation fait l'objet de la troisième partie de notre thèse.

2. Chapitre 3. Le vote extraterritorial, cristallisation d'une aporie uruguayenne

L'interrogation portant sur le vote extraterritorial[581] s'inscrit dans un débat théorique récent concernant des configurations contemporaines de la citoyenneté, déployé notamment dans le cadre d'études relatives à la mondialisation, aux phénomènes migratoires internationaux, et à la transnationalité, que nous développons plus particulièrement dans la troisième partie de notre thèse.

Les expériences citoyennes extraterritoriales peuvent être éclairées d'un angle inédit, sous le prisme d'une philosophie politique critique, ainsi, leur problématisation peut contribuer à poser autrement les interrogations qu'elles soulèvent.

Dans cette perspective, la lutte persistante pour la mise en œuvre du vote extraterritorial illustre, de notre point de vue, les tensions et les obstacles à l'oeuvre dans le processus de construction d'une citoyenneté déployée aux interstices, frontières, limites de l'État-nation, dans le contexte contemporain de deuxième mondialisation.

Les Uruguayens émigrés ou expatriés réclament la mise en œuvre du vote extraterritorial depuis le retour du pays en démocratie en 1985.

Il s'agit du point de vue des collectifs impliqués, d'un droit politique et civique indissociable de leur condition citoyenne, qui ne connaît par ailleurs aucune limitation formelle dans le cadre légal national, comme nous l'avons évoqué dans la première partie de notre thèse (chapitre 3).

L'absence de mise en œuvre du vote extraterritorial dans le cas uruguayen cristallise ainsi, de notre point de vue, les tensions philosophiques entre « le dedans » et « le dehors » de la nation imaginaire dans laquelle la communauté politique nationale se reconnaît.

Les pouvoirs et les interrogations que cette aporie uruguayenne met en lumière par son expérience singulière, autant que les logiques émancipatrices qu'elle suscite, en tant que démocratie « en travail sur elle-même »[582], nous conduisent à poser que la citoyenneté n'est pas prisonnière des institutions qui la façonnent.

Cette citoyenneté particulière peut ainsi de notre point de vue, par les actes, les discours et les représentations qu'elle suscite et qui la façonnent à leur tour, s'inventer elle-même au sein des communautés politiques, qu'elle s'exprime en termes d'activisme citoyen ou de citoyenneté « ordinaire ».

[581] Dans la terminologie courante en Uruguay, il est question fréquemment de la dénomination *voto en el exterior* (= vote à l'étranger).
[582] *Trabajando sobre si.*

2.3.1. Évolution du vote extraterritorial dans le monde [583]

Le vote extraterritorial a suscité aussi l'intérêt de nombreux chercheurs d'origine et d'horizons divers, ayant donné lieu à quelques ouvrages analytiques auxquels nous faisons appel pour le développement de notre argument.

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA INT), organisme intergouvernemental basé à Stockholm, en partenariat avec l'Institut Fédéral Electoral mexicain ont réalisé en 2007 un manuel sur le vote à l'étranger, traduit en espagnol en 2008[584] ; les deux institutions ont depuis développé une base de données en ligne, dont la dernière actualisation a eu lieu en 2012.[585]

La base de données d'IDEA, dans sa dernière actualisation datée de 2012, fait état d'études relatives au vote extraterritorial en 371 pays, sur 394 identifiés.

Ajoutant le Chili, qui figure dans la base sans vote extraterritorial, mais qui l'a mis en œuvre depuis, les pays l'ayant implanté sous diverses formes s'élève, selon cette source, à 310, soit 80% du total.

Etudes de cas, graphiques, glossaires, analyses de coûts, bibliographies ont été réunis afin d'offrir des éléments tangibles au débat public que le vote à l'étranger suscite le long des dernières décennies.

Ce manuel et la base de données en ligne sont devenus ainsi la référence principale généralement admise par les chercheurs sur ces questions, que nous complétons avec les travaux de Fitzgerald (2000),[586] et de Collyer (2013).[587]

Ce dernier a développé une enquête sur le vote extraterritorial en 144 pays dont les résultats permettent de réaliser une analyse comparative avec ceux obtenus par IDEA INT.

Dans la même période, en France, un ouvrage sous la direction de Stéphane Dufoix, Carinne Guerassimoff et Anne De Tinguy réunit une série d'essais portant sur les politiques des États et leurs diasporas dans un contexte de globalisation dans les plus diverses régions

[583] C. NAVARRO, I. MORALES, M. GRATSCHEW, ouvrage cité, p. 11/45 et L. CALDERON CHELIUS, ouvrage cité, p. 33/40. Autres sources : Víctor Alejandro ESPINOZA VALLE, *Democracia y participación política a distancia : El voto de los mexicanos en el extranjero*, in Cuadernos de Divulgación de la Justicia Electoral n°16, Tribunal electoral del poder judicial de la Federación, México, 2013. Miguel MOCTEZUMA L., *Justificación empírica y conceptual del voto extraterritorial de los mexicanos con base en la experiencia de Zacatecas,* in Sociológica, año 19, número 56, septiembre/diciembre, México, 2004, p. 53/85.

[584] Andrew ELLIS, Carlos NAVARRO, Isabel MORALES, María GRATSCHEW, Nadja BRAUN, *Voto en el extranjero, El manual de IDEA International,* Ed. IDEA International IDEA, et Instituto Federal Electoral, México, 2008. Traduction par nos soins.

[585] URL : http://www.idea.int/ ; http://www.idea.int/es, consultation du 18 septembre 2015.

[586] David Scott FITZGERALD, *Negotiating Extra-Territorial Citizenship Mexican Migration and the Transnational Politics of Community*, Center for Comparative Immigration Studies, University of California at San Diego, 2000.

[587] Michael COLLYER, *A geography of extra-territorial citizenship: Explanations of external voting*, Migrations Studies, Oxford University Press, Sussex, UK, 2014.

du monde (Europe, Asie, Amériques, Afrique, Moyen Orient) et dans des pays aussi divers que la Chine, l'Inde, la Russie, le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, l'Egypte, le Mali, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Croatie, la Grèce, le Méxique, les USA.[588]

L'ouvrage coordonné au Mexique par Leticia Calderon Chelius (2003),[589] relatif au « vote dans la distance », nous a permis de mobiliser en complément approches, expériences et processus dans le contexte latino-américain.

En ce qui concerne l'Uruguay, nous nous appuyons notamment sur des rapports réalisés auprès des Nations Unies en 2013 par l'Institution nationale pour les droits de l'homme,[590] et par la coalition de la société civile *Ronda Civica por el Voto en el Exterior* »,[591] parmi d'autres articles et contributions récentes, notamment de la politologue Anne Margueritis,[592] de l'anthropologue Nathalia Moraes Mena,[593] et de l'historienne Silvia Dutrenit Bielous.[594]

Sur ces bases, l'identification de la première expérience de vote extraterritorial a suscité doutes et controverses.

Andrew Ellis[595] souligne que la première application aurait été réalisée par Auguste (63 av./14 apr. J.-C.), premier empereur romain (27 av. J.-C.).

Il rappelle que sous son règne a été inventé un système de suffrage des membres du sénat local représentant vingt huit colonies établies hors Rome qui avaient la faculté d'élire

---

[588] Stéphane DUFOIX, Corinne GUERASSIMOFF, Anne DE TINGUY, *Loin des deux, près du cœur*. *Les États et leurs expatriés.* Sciences Po Presses, Paris, 2012.

[589] Leticia CALDERON CHELIUS (Coord.) *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas*, Instituto Mora, 2003, México.

[590] Institución Nacional de Derechos Humanos, *Informe temático sobre el derecho al voto de los ciudadanos uruguayos residentes en el exterior*. abril 2013, Montevideo. Document digital, URL : http://inddhh.gub.uy/informe-de-la-inddhh-sobre-el-derecho-al-voto-de-los-ciudadanos-uruguayos-residentes-en-el-exterior/

[591] Fernanda MORA-CANZANI (coord.), *Contribución conjunta de la Coalición Ronda Cívica por el Voto en el Exterior para el Examen Periódico Anual - Uruguay Derechos cívicos y políticos de los migrantes El voto en el exterior*, 2013, Genève, Suisse. Document digital en ligne. URL : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUYStakeholdersInfoS18.aspx, consultation 17 février 2015.

[592] Ana MARGHERITIS, *Access to Electoral Rights - Uruguay*, University of Sussex, Robert Schuman Centre for Advanced Studies. June 2015.

[593] Nathalia MORAES, *Transnacionalismo migrante y políticas de vinculación estatal: el caso de la migración uruguaya en España*, in F. J. GARCÍA CASTAÑO, (ed). *Diversidad cultural y migraciones*, Ed. Comares Granada, 2013. *Transnacionalismo político y ciudadanía transnacional en construcción: una reflexión en tiempos de crisis, in* D. BARBOLLA (ed.), *Migraciones latinoamericanas en la Nueva Civilización. Conformando identidad*. Ed. Biblioteca Nueva, Madrid, 2011. *Migración y participación política. Estados, organizaciones y migrantes en perspectiva local-transnacional*, en colaboración con Ángeles ESCRIVÁ, Anastasia BERMÚDEZ (ed.) Consejo superior de investigación científica (CSIC), Madrid, 2011.

[594] DUTRÉNIT-BIELOUS Silvia, MORA-CANZANI Fernanda, *De islotes y redes : el otro Uruguay,* in *La Aventura uruguaya*, AROCENA Rodrigo, CAETANO Gerardo, (coord.), tomo II.

[595] Andrew ELLIS, *Historia y política del voto en el extranjero*, in *Voto en el extranjero, el manual de IDEA Internacional*, Stockholm et Mexique, 2008, p. 50/61.

des candidats à des fonctions publiques ; pour ce faire, ils transmettraient leurs votes sous scellé à la ville de Rome.

Dans les temps modernes, l'auteur cite l'expérience menée au Wisconsin, premier État de l'Union américaine qui a approuvé des modalités de « vote absent », pour permettre aux soldats mobilisés pendant la guerre civile de participer aux suffrages.

En dehors d'un contexte militaire, l'auteur évoque enfin l'initiative de la Nouvelle Zélande ayant introduit en 1890 le vote extraterritorial pour les marins et l'Australie mis en place en 1902, malgré les difficultés de mise en œuvre.

Depuis la première guerre mondiale, le vote extraterritorial s'est répandu peu à peu, pour prendre en compte la situation d'éloignement des soldats : le Royaume-Uni a mis en place le vote par procuration en 1918 ; le Canada a établit en 1915 le vote postal pour les soldats mobilisés ; la France a introduit le vote extraterritorial en 1924 pour permettre de voter aux Français résidents dans les zones occupées du Rhin.

La France a été un pays pionner dans ce domaine : depuis 1874 les Français de l'étranger avaient la possibilité théorique de voter aux élections municipales à condition de se rendre aux urnes le jour de l'élection (Garriaud-Maylam, 2012). [596]

Le vote par correspondance a été accordé en 1924 pour certaines catégories de citoyens et l'Union des Français de l'Etranger porte la revendication du vote extraterritorial depuis sa création en 1927.

Diverses sources convergentes soulignent le renforcement de la tendance mondiale à offrir aux personnes déplacées, aux expatriés, aux migrants, l'opportunité de voter dans un contexte de globalisation et d'expansion démocratique dans le monde au cours des trente dernières années, contexte dans lequel de très nombreux citoyens résident hors du territoire national.

De nombreuses organisations internationales ont joué un rôle important dans le développement des politiques publiques relatives aux migrations. [597]

En tant que droit politique en vigueur, le vote extraterritorial se pratique depuis une soixantaine d'années : parmi les démocraties occidentales, l'Angleterre a été la première à le mettre en place en 1951 ; il s'est généralisé depuis, à partir des années 1980.

---

[596] Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, *Un pays pionner,* in S. DUFOIX, C. GUERASSIMOFF, A. DE TINGUY, *Loin des deux, près du cœur*. *Les États et leurs expatriés*. Sciences Po Presses, Paris, 2012.

[597] Entre autres : Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE, le Conseil de l'Europe, les Nations Unies (Division d'assistance électorale UNEAD), Parlement européen et Organisation internationale pour les migrations (OIM), citées par Pasquale LUPOLI, directeur du département d'appui opérationnel de l'Organisation internationale des migrations (OIM), in *Brindar a desplazados y expatriados la oportunidad de votar y el papel de la comunidad internacional*, in Andrew ELLIS, ouvrage cité, 2008, p III.

Ce processus s'est déployé dans un contexte d'élargissement de la transition démocratique dans plusieurs pays latino-américains.

Ainsi, selon des sources convergentes, le processus de démocratisation est la toile de fond et l'axe principal autour duquel se développe l'exigence de l'extension des droits politiques des diasporas en Amérique latine.

Ce processus est devenu dès lors un indicateur pour mesurer soit les avancées des démocraties émergeantes, soit le retour en démocratie pour les pays ayant subi des périodes plus ou moins longues de régimes autoritaires.

Indicateur ou mise à l'épreuve ?

La façon dont est résolue la question du vote extraterritorial par les États interroge ses capacités et sa volonté non seulement de mettre en œuvre un modèle démocratique de société et de gouvernement, mais surtout d'intégrer de nouvelles modalités de prise en compte du développement des technologies, des organisations supranationales et de l'expérience politique transnationale.

Dans ce contexte, le vote extraterritorial soulève de nombreuses questions (Calderón, 2003). [598]

Sans faire de toutes les questions ouvertes par le vote extraterritorial l'objet de notre thèse, partant de l'expérience mexicaine et après confrontation comparative avec d'autres modèles dans le monde, nous pouvons admettre que le débat et les réformes produites autour du vote extraterritorial expriment le besoin de réformes institutionnelles dans des sociétés complexes.

Par conséquent, il ne s'agit pas seulement de comprendre pourquoi les migrants aspirent à préserver le lien politique avec leurs pays d'origine, mais surtout d'admettre que cette aspiration existe bel et bien, se perpétue dans le temps et constitue une expérience tangible fréquemment formulée en situation diasporique (Calderón, 2003).

Les États ayant l'obligation de garantir les droits de tous ses citoyens, ils doivent adapter leurs procédures électorales aux évolutions du contexte international, au-delà de tout calcul électoraliste et de toute préférence partisane.

[598] "Le vote extraterritorial menace-t-il la souveraineté des États nation ? Les migrants sont-ils susceptibles de définir une élection ? Les migrants doivent-ils démontrer un intérêt accru, un enthousiasme particulier pour « mériter » l'accès à l'exercice au processus politique de leur pays d'origine ? La migration est-elle principalement politique ? Les difficultés pour organiser des élections à l'étranger sont-elles fonction de la taille des communautés établies à l'étranger ? Faut-il reconnaître les droits politiques des migrants parce qu'ils transfèrent des fonds (*remesas*) à leurs familles ? Le vote extraterritorial présente de niveaux très élevés d'abstention : sa mise en place serait-elle dès lors inutile ? En quoi le vote extraterritorial questionne-t-il la représentation politique et suppose-t-il de nouvelles formes de territorialisation politique ? », Calderón 2003, ouvrage cité.

Aussi, le vote extraterritorial a suscité un intérêt croissant et de multiples interrogations, notamment depuis les trois dernières décennies.

Son application se déploie en modalités et configurations spécifiques à chaque pays, dont l'analyse exhaustive et comparative ne constitue pas cependant l'objet de notre thèse.

2.3.1.1. Modalités de vote extraterritorial

Nous distinguons en préambule le vote à l'étranger ou « vote extraterritorial », du vote des étrangers dans leurs pays d'accueil.

C'est le cas par exemple, de la participation aux élections municipales des étrangers ou d'autres options de vote pratiquées dans certains pays de l'Union européenne - Belgique, Danemark, Finlande, Luxembourg, Lituanie, Pays Bas, Slovénie, Suède -, avec ou sans condition de réciprocité.

Cinq modalités de vote extraterritorial sont ainsi à distinguer :

- le vote personnel dans les sièges diplomatiques, bases militaires ou tout lieu habilité (dans le cas uruguayen, il est appelé « *voto consular* » vote aux consulats),
- le vote par correspondance,
- le vote électronique,
- le vote par fax,
- le vote par délégation du pouvoir est contesté par des sources convergentes comme option de vote extraterritorial, car il s'agit d'une modalité de vote dont l'acte matériel est fréquemment réalisé dans le territoire national.

Les options de vote extraterritorial peuvent être dès lors organisées autour de deux groupes, suivant les contraintes imposées par chaque système électoral.

Ainsi, sont à distinguer le vote qui nécessite la présence physique de l'électeur dans le lieu habilité pour la réalisation du suffrage et le vote à distance qui peut être organisé par correspondance, par voie électronique, par fax.

Le vote par délégation de pouvoir peut être classé parmi l'un ou l'autre des deux groupes, en fonction des modalités de présence ou pas de la personne qui vote par délégation du pouvoir.

Comment se distribuent les pays en ce qui concerne les modalités de vote adopté ?

Partant de cent onze cas systématisés par IDEA (2008) :[599]

- 52 pays ont choisi le vote présentiel,

[599] Carlos NAVARRO, *Historia y política del voto en el extranjero*, in *Voto en el extranjero, el manual de IDEA Internacional*, Estocolmo y México, 2008, Cuadro 1.6, *Distribución por modalidad de votación,* p. 25. Traduction par nos soins.

- 25 le vote par correspondance,
- 5 par délégation de pouvoir,
- 28 sous des formules combinées.

Dans le contexte uruguayen, de 1985 à nos jours, la discussion sur les modalités d'un éventuel vote extraterritorial se concentre davantage sur deux modalités potentielles : le vote par correspondance (*voto epistolar*), le vote dans les consulats (*voto consular*) ; le vote électronique n'est pas fréquemment évoqué comme une alternative de vote extraterritorial dans la période qui nous concerne.

Les modalités d'assignation des votes extraterritoriaux aux districts électoraux dépendent d'un large éventail de solutions adaptées aux contextes institutionnels de chaque État .

Elles sont importantes politiquement car elles transforment les votes émis à l'étranger en sièges parlementaires, dès lors, elles établissent dans quelle mesure et comment les votes émis à l'étranger auront un impact plus ou moins important dans la politique locale.

Deux options sont classiquement identifiées : l'assignation aux districts électoraux extraterritoriaux spécifiquement dédiés aux électeurs à l'étranger et l'assignation aux districts existants dans le territoire national, dans lesquels les électeurs étaient inscrits avant leur départ.

Chaque alternative a sa propre logique : la première met l'accent sur le caractère extraterritorial des votes émis à l'étranger ; la deuxième souligne la relation des citoyens résidant à l'étranger et la prééminence du pré requis de résidence légale dans le territoire national.

Les effets de chaque alternative sur les politiques domestiques dépendent de leur positionnement institutionnel dans la législation nationale, par exemple, si une loi électorale détermine d'emblée un nombre fixe de sièges parlementaires assigné aux votes émis à l'étranger, comme c'est le cas en France. [600]

Dans une majorité de cas cependant les votes à l'étranger sont assignés aux districts électoraux domestiques : dès lors, c'est le volume global d'émigrés qui affecte les résultats finaux selon le pourcentage plus ou moins élevé qu'il représente dans chaque territoire (en France par exemple, selon les chiffres officielles 2016, les Français à l'étranger représentent 2% du corps électoral : 1.3 million d'électeurs sont ainsi inscrits sur les listes consulaires).

[600] En Amérique latine c'est le cas de la Colombie et l'Equateur par exemple.

En Uruguay par exemple, dans la configuration contemporaine, l'élection des législateurs est fonction du nombre de votants.

Ainsi, l'élection d'un député nécessite dans l'actualité l'émission d'environ 20 000 votes favorables ; l'élection d'un sénateur appelle 50 000 votants.

D'où sans doute les réticences du système politique à introduire des modifications du corps électoral impliquant un volume potentiel de nouveaux votants de l'ordre de 15 % de la population globale, probablement moins, si l'on considère les citoyens aptes à voter, suivant les dispositifs plus ou moins restrictifs qui seraient établis.

Ces restrictions sont dès lors envisagées en tant que leviers permettant un certain contrôle des variations potentielles de l'introduction du vote extraterritorial.

2.3.1.2. Problèmes structuraux du vote extraterritorial [601]

Le vote extraterritorial pose de nombreux problèmes juridiques, pratiques, logistiques, financiers : les États qui l'ont mis en place ont déployé des solutions aussi diverses que l'histoire institutionnelle de chacun.

La réalisation pratique du vote extraterritorial pose de multiples questions concernant des variables quantitatives - le nombre d'électeurs potentiellement concernés notamment - ; leurs lieux d'implantation ; les distances avec le pays d'origine ; la complexité des normes électorales.

Les modalités d'exercice du vote extraterritorial dépendent également des contraintes juridiques, législatives et institutionnelles de chaque pays.

Elles doivent notamment respecter les principes et les garanties des processus électoraux en termes de sécurité, de fiabilité, de transparence, de respect du secret, mais encore, selon le cas, des restrictions administratives, financières et logistiques.

C'est la raison pour laquelle les États mettent en œuvre généralement le vote extraterritorial dans les mêmes conditions que dans le territoire national, ce qui les conduit fréquemment à mettre en œuvre des ajustements dans le système électoral général.

Les différences entre les pays qui appliquent le vote extraterritorial sont souvent fonction de la couverture géographique de l'électoral potentiel et des facilités mises en œuvre pour l'émission du vote.

Les dispositions légales spécifiques relatives au registre électoral, les procédures de vote et les modalités de distribution de votes dans les districts électoraux offrent de multiples combinaisons, que chaque État choisit et met en place en adéquation avec le cadre

[601] A. ELLIS, article cité, p. 24/31 et 120/145.

institutionnel national. [602]

Trois problèmes se présentent aux États dans la mise en œuvre du vote extraterritorial : la représentation politique des citoyens qui ne résident pas ou ne se trouvent pas dans le pays le jour du suffrage ; la résolution des problèmes organisationnels assurant le respect de toutes les garanties nécessaires ; la méthode choisie pour la résolution des controverses.

En effet, le vote extraterritorial repose sur le principe de l'universalité du suffrage : tout citoyen a le droit de participer à chaque élection, dès lors que l'égalité formelle de tous les citoyens est garantie par la loi ou la constitution.

Le suffrage universel est ainsi pris en compte dans sa dimension de droit politique individuel, inscrit dans les droits humains universels, garantis même dans des circonstances qualifiées de « spéciales » par la doctrine juridique, et prenant en compte les éventuelles difficultés que peut rencontrer le citoyen pour émettre son vote (comme la maladie ou le handicap par exemple).

Dès lors, la résidence à l'étranger, qu'elle soit temporaire, involontaire ou déterminée par une fonction particulière (militaires, diplomates, fonctionnaires en mission professionnelle…) est considérée comme une situation particulière qui doit être prise en compte par chaque État, garant des droits de tous les citoyens.

Aussi, des études comparatives récentes (Calderón, 2003, IDEA, 2012), suggèrent que la problématique du vote extraterritorial est loin d'être une question seulement électorale dépendant uniquement de la capacité technique et financière des États pour la réalisation des élections ailleurs que dans leur territoire national. [603]

Dès lors, la façon dont chaque société répond aux questions portant sur qui a ou n'a pas le droit de voter ; qui doit en être exclu ; qui peut maintenir sa condition de membre d'une communauté politique (*membresía política*), même dans la distance « fait système » avec la façon dont chaque société a construit son idée de la nation et les représentations qui la sous-tendent : ouverte vers l'extérieur ou bien méfiante et à la défensive.

Ainsi, les attentes et les réclamations des communautés d'émigrés de reconnaissance de leurs droits politiques « transnationaux » pourraient être considérées comme étant pleinement inscrites dans la longue lutte sociale pour l'élargissement des droits citoyens,

[602] Dieter NOHLEN y Florián GROTZ, *Marco legal y panorama de la legislación electoral*, in A. ELLIS, ouvrage cité, 2008, p. 81/92.
[603] Leticia CALDERON CHELIUS (Coord.) *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas*, Instituto Mora, 2003, México. IDEA, ouvrage cité.

qui, dans un contexte de croissance exponentielle des flux migratoires internationaux devraient donc s'étendre au-delà des frontières nationales.

C'est la raison pour laquelle la façon dont les nations répondent aux défis du vote dans la distance en temps de mondialisation est un bon indicateur de leur capacité à produire des changements politiques et sociaux adaptés aux nouvelles circonstances que la migration internationale provoque dans les sociétés contemporaines.

Partant de l'analyse de dix-sept études de cas dans différents pays, [604] Calderón soutient que la relation politique des migrants avec leurs pays d'origine, cristallisée dans le droit de voter à l'étranger, est une des perspectives récentes des plus riches de l'expérience migratoire internationale.

Leur participation politique, quand elle acquise, ou leur réclamation d'inclusion à part entière dans la communauté politique d'origine, conduit les sociétés dont ils sont issus à repenser le socle de leur futur collectif, ou pour le dire autrement, de leur manière d'être ensemble.

Ainsi, les discussions et la mise en œuvre du vote extraterritorial en Amérique latine sont fréquemment inscrites par les chercheurs qui s'y intéressent dans le cadre de processus plus larges de « reconstitution de la citoyenneté », à la sortie de nombreux régimes autoritaires remplacés par des gouvernements démocratiques dans les années 1980.

> Pendant de nombreuses années des émigrés ont réclamé leur droit au vote extraterritorial, approuvé seulement en 2005 par une loi électorale approuvée par le Congrès mexicain, qui a permis l'exercice du droit de vote à l'occasion des élections présidentielles de 2006. L'extension du droit au suffrage fait partie d'un processus de « reconstitution de citoyenneté ». Ce processus est une préoccupation spécifiquement latino-américaine, car c'est dans notre région que le processus de transition ha acquis une centralité extraordinaire depuis le milieu des années 1980. [605]

2.3.2. La singularité uruguayenne[606]

À partir de ce panorama général du développement du vote extraterritorial dans le monde contemporain, nous interrogeons dans ce sous-chapitre la singularité uruguayenne.

Nous abordons tout d'abord les bases légales et les conditions générales de l'exercice du vote, ses fondements institutionnels, l'empreinte de la normative internationale, la

[604] Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Cuba, Chili, El Salvador, Espagne, États Unis, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay, Pérou, Portugal, République Dominicaine, Uruguay.

[605] Alberto J. OLVERA, *La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas,* Instituto Mora, México, 2003, p. 33, in *Ciudadanía y democracia,* IFE, Cuadernos de Divulgación de la Cultura Democrática, núm. 27, México, 2008, p. 13.

[606] Source principale : Adela PELLEGRINO, *Uruguay y la ciudadanía dispersa,* p. 387/398, in Leticia CALDERÓN CHELIUS (coord..), *Votar en la distancia : la extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas,* Instituto Mora, México, 2003.

discussion sur les voies pour une mise en œuvre, les avatars des initiatives législatives depuis 1895 à nous jours.

Nous inscrivons enfin l'expérience uruguayenne dans le cadre du débat théorique contemporain relatif aux migrations dans la mondialisation.

2.3.2.1. Droit et conditions de l'exercice du vote

La législation électorale en vigueur admet que les citoyens résidant à l'étranger votent, sous condition de retour ou de présence au pays le jour du suffrage et d'être habilités par inscription préalable au registre civique.

Ce dernier communique les listes d'électeurs à l'organisme public (*Corte electoral*) chargé des procédures électorales, pour leur transmission au bureau de vote correspondant au domicile déclaré dans le pays (condition d'*avecinamiento*).

Le vote étant obligatoire, les non votants pendant deux suffrages consécutifs sont éliminés des listes électorales ; leur réinsertion est possible, sous réserve de réalisation d'une démarche spécifique auprès de l'administration correspondante, dans les délais impartis.

Par ailleurs, le droit de vote des étrangers établis dans le territoire, sous certaines conditions, a été reconnu par la constitution de la République depuis 1918, sous réserve d'obtention de la « citoyenneté légale. »

Mais la constitution en vigueur amplifie cette disposition, reconnaissant le droit de vote des étrangers établis dans le territoire, sans nécessairement avoir obtenu au préalable la citoyenneté légale, sous certaines conditions : bonne conduite, durée variable de résidence dans le pays en fonction de la situation familiale, possession d'un capital, maîtrise d'un métier, art, science.[607]

La discussion à propos des droits de citoyenneté répondait ainsi à l'origine (lors de l'élaboration de la première constitution approuvée en 1830) au projet politique et social de pleine intégration des immigrés dans la vie de la nation émergeante dans le cadre d'une stratégie inclusive.[608]

C'est la raison pour laquelle l'Uruguay a maintenu une tradition généreuse d'octroi de la citoyenneté dite « légale » aux étrangers.

---

[607] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, 1918, Capitulo II, Artículo 8°.- Tienen derecho a la ciudadanía legal: los extranjeros casados que, profesando alguna ciencia, arte o industria, o poseyendo algún capital en giro o propiedad en el país, tengan tres años de residencia en la República; los extranjeros no casados que tengan algunas de dichas calidades y cuatro años de residencia en el país; los que obtengan gracia especial de la Asamblea por servicios notables o méritos relevantes.*

[608] María Inés DE TORRES, *Decir adiós no es irse. La nación en tiempos de diáspora*, Brecha, Montevideo, août 1997.

En effet, comme évoqué au chapitre trois de la première partie, la constitution uruguayenne distingue les citoyens « naturels » - toute personne née dans le territoire ou de père ou mère « orientales », sous condition d' « *avecinamiento* »[609]-, des citoyens « légaux » - toute personne étrangère peut le devenir, sous certaines conditions -.

Ainsi, les étrangers résidant dans le territoire peuvent voter sous certaines conditions depuis 1934, sans obligation d'obtenir au préalable le statut de citoyen « légal».[610]

Par ailleurs, la citoyenneté « naturelle » ne se perd en aucune circonstance, à l'exception des conditions de suppression, précisées dans les successives versions de la constitution et plus précisément dans l'article 80 de la constitution en vigueur - inaptitude, inculpation judiciaire, âge inférieure à 18 ans, moralité déshonorante-.[611]

Nous déduisons en conséquence que le droit de vote des émigrés citoyens « naturels » est un principe garanti par la constitution.

De plus, la naturalisation dans un autre pays (article 81)[612] n'est pas motif de perte du statut de citoyen « naturel ».

Ainsi, il ne nous semble pas illégitime d'affirmer que la constitution ne s'oppose pas à la possibilité de double, voire de triple citoyenneté.

Par conséquent, les émigrés citoyens « naturels » peuvent se présenter le jour de suffrage dans le circuit électoral qui leur correspond et peuvent voter, sous condition de respect des contraintes administratives précisées par la législation.

Ces dispositions ont fait émerger notamment ce que l'on appelle dans le pays le « *Voto Buque Bus* » [613] : déplacement d'un nombre considérable d'émigrés établis à Buenos Aires les jours de suffrage.

---

[609] Ce qui constitue une combinaison singulière des principes de *jus soli* et de *jus sanguinis*.

[610] Voir: article 67 de la Constitution de la République Orientale de l'Uruguay, 1934.

[611] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, capítulo IV, artículo 80. La ciudadanía se suspende: 1°) Por ineptitud física o mental que impida obrar libre y reflexivamente. 2°)Por la condición de legalmente procesado en causa criminal de que pueda resultar pena de penitenciaría. 3°) Por no haber cumplido dieciocho años de edad. 4°)Por sentencia que imponga pena de destierro, prisión, penitenciaría o inhabilitación para el ejercicio de derechos políticos durante el tiempo de la condena. 5°) Por el ejercicio habitual de actividades moralmente deshonrosas, que determinará la ley sancionada de acuerdo con el numeral 7° del artículo 77. 6°) Por formar parte de organizaciones sociales o políticas que, por medio de la violencia, o de propaganda que incitase a la violencia, tiendan a destruir las bases fundamentales de la nacionalidad. Se consideran tales, a los efectos de esta disposición, las contenidas en las Secciones I y II de la presente Constitución. 7°) Por la falta superveniente de buena conducta exigida en el artículo 75. Estas dos últimas causales solo* regirán respecto de los ciudadanos legales. Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[612] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, Artículo 81. La nacionalidad no se pierde ni aun por naturalizarse en otro país, bastando simplemente, para recuperar el ejercicio de los derechos de ciudadanía, avecinarse en la República e inscribirse en el Registro Cívico. La ciudadanía legal se pierde por cualquier otra forma de naturalización ulterior.* Document digital en ligne.
URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

Cependant, les émigrés uruguayens ne peuvent pas voter « dans la distance » par absence de réglementation du vote extraterritorial.

En effet, l'exercice du droit de vote dépend du lieu où le citoyen ou l'étranger remplissant les conditions requises, se trouve lors du suffrage : il ne peut pas être exercé à ce jour que dans le territoire national.

2.3.2.2. Fondements institutionnels du vote en Uruguay

La constitution en vigueur[614] consacre la première section (quatre chapitres, six premiers articles) aux questions relatives à la nation et à la souveraineté de la République.

L'article premier [615] établit que la République Orientale de l'Uruguay est l'association politique de tous les habitants compris dans son territoire.

Cet article constitue un premier nœud de discussion et controverses entre ceux pour qui cet article fonde une tradition, sinon une doctrine du droit de vote limité au territoire national ; et ceux qui optent pour une interprétation extensive plaidant que résider à l'étranger n'est pas une cause de cessation ou de suspension de la citoyenneté.

Pourtant, rien ne s'oppose au droit inaliénable de participer aux suffrages des citoyens à l'étranger, dans la mesure où ils remplissent le pré requis d'être inscrits dans le registre civique et se présentent au bureau de vote correspondant dans le territoire le jour du suffrage, comme indiqué auparavant. [616]

La deuxième section de la constitution en vigueur, constituée de trois chapitres, décomposés dans les articles 7 à 72, est destinée à la formulation des droits, des devoirs et des garanties constitutionnelles.

Les droits dont bénéficient explicitement les habitants de la République sont précisés premièrement dans l'article 7 [617] : la vie, l'honneur, la liberté, la sécurité, le travail,

---

[613] Silvina MERENSON, *Tras el "Voto Buque Bus", políticas, prácticas e interdependencias en la producción de la ciudadanía transnacional*, in Desarrollo económico, Revista de Ciencias Sociales, Vol. 52, n° 207/208, , Buenos Aires, octubre 2012/marzo 2013, 21 p.

[614] Texte 1967, modifié en 1989,1997, 2004, document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[615] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, Sección I, De la Nación y la Soberanía, capítulo 1. Artículo 1º.- La República Oriental del Uruguay es la asociación política de todos los habitantes comprendidos dentro de su territorio.*

[616] Institución Nacional de Derechos Humanos y Defensoría del Pueblo, *Informe sobre el derecho al voto de los ciudadanos uruguayos residentes en el exterior,* document digital, URL : http://inddhh.gub.uy/informe-de-la-inddhh-sobre-el-derecho-al-voto-de-los-ciudadanos-uruguayos-residentes-en-el-exterior/, Montevideo, 16 octubre 2013, consultation du 9 septembre 2015.

[617] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, sección II, Derechos, deberes, garantías, capitulo 1, Artículo 7º.- Los habitantes de la República tienen derecho a ser protegidos en el goce de su vida, honor, libertad, seguridad, trabajo y propiedad. Nadie puede ser privado de estos derechos sino conforme a las leyes que se establecen por razones de interés general.* Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

la propriété ; l'article 45[618] consacre de plus le droit au logement ; l'article 53[619] formule enfin le droit au travail.

L'analyse des articles cités nous conduit ainsi à reconnaître certes que les habitants de l'Uruguay bénéficient d'un ensemble de droits garantis par l'État dans les frontières de son territoire.

Mais le droit de vote n'étant pas cité explicitement parmi cette catégorie de droits, devoirs et garanties, dès lors que tous les habitants ne sont pas habilités pour voter.

Ainsi, poursuivant cet argument, le principe du droit de vote extraterritorial ne serait que renforcé, car il devrait être pris en compte dans le cadre des droits des citoyens, non des habitants du territoire.

Aussi, l'article 8 établit que toutes les personnes sont égales devant la loi : seules sont reconnues les distinctions relatives aux talents et vertus,[621] ce qui constitue un argument supplémentaire pour les défenseurs du vote extraterritorial, dans la mesure où l'État est le garant d'un égal traitement de tous les citoyens.

La troisième section de la constitution uruguayenne, constituée de cinq chapitres déclinés dans les articles 73 à 81, est consacrée plus précisément à la citoyenneté et au suffrage.

Elle répond en premier lieu à la question : qui est citoyen ?

Les articles 73, 74 et 75 établissent la distinction entre citoyens « naturels » et « légaux », évoquée précédemment.[622]

---

[618] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, sección II, Derechos, deberes, garantías, capitulo II, Artículo 45.- Todo habitante de la República tiene derecho a gozar de vivienda decorosa. La ley propenderá a asegurar la vivienda higiénica y económica, facilitando su adquisición y estimulando la inversión de capitales privados para ese fin*. Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[619] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, sección II, Derechos, deberes, garantías, capitulo II, Artículo 53.- El trabajo está bajo la protección especial de la ley. Todo habitante de la República, sin perjuicio de su libertad, tiene el deber de aplicar sus energías intelectuales o corporales en forma que redunde en beneficio de la colectividad, la que procurará ofrecer, con preferencia a los ciudadanos, la posibilidad de ganar su sustento mediante el desarrollo de una actividad económica.*
Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015

[621] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, Artículo 8: Todas las personas son iguales ante la ley, no reconociéndose otra distinción entre ellas sino la de los talentos o las virtudes.* Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[622] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, sección III, De la ciudadanía y del sufragio, capitulo I Artículo 73.- Los ciudadanos de la República Oriental del Uruguay son naturales o legales. Artículo 74.- Ciudadanos naturales son todos los hombres y mujeres nacidos en cualquier punto del territorio de la República. Son también ciudadanos naturales los hijos de padre o madre orientales, cualquiera haya sido el lugar de su nacimiento, por el hecho de avecinarse en el país e inscribirse en el Registro Cívico. Artículo 75.- Tienen derecho a la ciudadanía legal: A) Los hombres y les mujeres extranjeros de buena conducta, con familia constituida en la Republica, que poseyendo algún capital en giro o propiedad en el pais, o profesando alguna ciencia, arte o industria, tengan tres anos de residencia habitual en la Republica. B) Los hombres y les mujeres*

L'article 77 précise que tout citoyen est membre de la souveraineté de la nation, et qu'il est donc, en tant que tel, électeur dans les cas et sous les formes qui seront établies par la loi et établit le vote obligatoire (77.2).[623]

L'article 78 dispose que les étrangers ont droit au vote, sans nécessairement avoir obtenu la citoyenneté « légale », sous certaines conditions d'éligibilité.[624]

L'article 80, décline les causes de suspension de la citoyenneté : la résidence à l'étranger n'en fait pas partie.[625]

L'article 81 précise que la nationalité (à distinguer de la citoyenneté) ne se perd pas en cas de nationalisation dans un autre pays, considérant que l'inscription dans le registre civique suffit à l'*avecinamiento.*[626]

Il n'y a pas dès lors, de notre point de vue, d'opposition constitutionnelle au vote extraterritorial ; l'État doit donc garantir à tous les citoyens les mêmes conditions devant la loi.

2.3.2.3. Empreinte de la normative internationale

L'État uruguayen a souscrit le 23 mai 1969 la convention de Vienne portant sur le droit des traités de 1969[627], établissant l'ordre hiérarchique juridique entre le droit interne des États et le droit international.

---

*extranjeros de buena conducta, sin familia constituida en la Republica, que tengan alguna de las cualidades del inciso anterior y cinco anos de residencia habitual en el pais. C) Los hombres y les mujeres extranjeros que obtengan gracia especial de la Asamblea General por servicios notables o méritos relevantes**.** La prueba de la residencia deberá fundarse indispensablemente en instrumento público o privado de fecha comprobada. Los derechos inherentes a la ciudadanía legal no podrán ser ejercidos por los extranjeros comprendidos en los incisos A) y B) hasta tres años después del otorgamiento de la respectiva carta. La existencia de cualesquiera de las causales de suspensión a que se refiere el artículo 80, obstará al otorgamiento de la carta de ciudadanía.* Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[623] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, capitulo II, Artículo 77.- Todo ciudadano es miembro de la soberanía de la Nación; como tal es elector y elegible en los casos y formas que se designarán. El sufragio se ejercerá en la forma que determine la Ley, pero sobre las bases siguientes: 1° Inscripción obligatoria en el Registro Cívico. 2° Voto secreto y obligatorio. La Ley, por mayoría absoluta del total de componentes de cada Cámara reglamentara el cumplimiento de esta obligación.* Document digital.
URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[624] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, capitulo II, Artículo 78.- Tienen derecho al sufragio, sin necesidad de obtener previamente ciudadanía legal, los hombres y las mujeres extranjeros, de buena conducta, con familia constituida en la República, que poseyendo algún capital en giro o propiedad en el país, o profesando alguna ciencia, arte o industria, tengan residencia habitual de quince años, por lo menos, en la República*. Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[625] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, sección III, capítulo IV, Artículo 80. (voir p.218).*

[626] *Constitución de la República Oriental del Uruguay, sección III, capitulo V, Artículo 81. La nacionalidad no se pierde ni aun por naturalizarse en otro país, bastando simplemente, para recuperar el ejercicio de los derechos de ciudadanía, avecinarse en la República e inscribirse en el Registro Cívico. La ciudadanía legal se pierde por cualquier otra forma de naturalización ulterior.* Document digital, URL : http://www.parlamento.gub.uy/constituciones/const004.htm, consultation du 9 septembre 2015.

[627] Source : Doc. ONU A/Conf. 39/27 (1969) 1155 U.N.T.S. 331.

Le traité est entré en vigueur dans le pays le 27 janvier 1980 et a été ratifié le 5 mars 1982, sans aucune déclaration interprétative ou réserve.[628]

L'article 26 du traité rappelle le principe *pacta sunt servanda* - les conventions doivent être respectées -, suivant lequel tout traité en vigueur oblige les parts et doit être respecté par elles en toute bonne foi.

L'article 27 précise qu'aucune part signataire d'un traité ne peut évoquer les dispositions de son droit intérieur comme justification pour le non-respect d'un traité et engage les États signataires à adapter si nécessaire leur législation interne aux dispositions contenues dans les traités.

Dans ce contexte de droit international, l'Uruguay est signataire des principaux traités internationaux relatifs aux migrations et aux droits de l'homme, dans le cadre des Nations Unies (NU), de l'Organisation des États Américains (OEA), de l'Organisation internationale du travail (OIT), du MERCOSUR.

Chronologiquement, l'Uruguay est signataire en premier lieu de la Déclaration universelle des droits de l'homme [629] (Nations Unies, 1948), approuvée par 43 États sur les 58 États membres que comptaient les Nations Unies à l'époque.[630]

L'Uruguay, représenté par le constitutionnaliste Justino Jiménez de Aréchaga, fait partie des États ayant approuvé la Déclaration lors de l'Assemblée générale du 10 décembre 1948 au Palais Chaillot de Paris, dont l'article 21[631] établit les droits civiques et politiques de toute personne :

> Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel et égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

[628] Source : base de données portant sur les conventions internationales en ligne, parlement uruguayen. URL : http://www.parlamento.gub.uy/htmlstat/pl/convenciones/conv16173.htm, consultation 9 septembre 2015.
[629] Source : Nations Unies, document digital. URL : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/217(III) , consultation du 11 septembre 2015.
[630] "Cette déclaration fait l'objet de longues négociations à partir de la Conférence de San Francisco tenue en 1945. Quarante-trois pays votent pour la Déclaration. » Source: *Perspective Monde,* Université de Sherbrooke, document digital. URL : http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=490. Consultation du 11 septembre 2015.
[631] Nations Unies, document digital. URL : http://www.un.org/fr/documents/udhr/#a21, consultation du 11 septembre 2015.

L'Uruguay est également signataire du Pacte international des droits civiques et politiques de l'Organisation des Nations Unies.

Ce pacte a été adopté et ouvert à la signature, à la ratification et à l'adhésion par l'Assemblée générale des Nations unies, dans sa résolution 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, entrée en vigueur le 23 mars 1976, conformément aux dispositions de l'article 49.[632]

L'article 25 du Pacte précise :

> Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables : a) de prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ; b) de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs; c) d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

L'Uruguay a signé la Convention américaine des droits de l'homme, dite Pacte de San José de Costa Rica,[633] dans le cadre de l'Organisation des États Américains, le 22 novembre 1969, lors de la conférence spécialisée interaméricaine portant sur les droits de l'homme, [634] entrée en vigueur le 18 juillet de 1978.

L'Uruguay a ratifié la convention le 26 mars 1985 : elle est ainsi entrée en vigueur dans le pays le 19 avril 1985.[635]

L'article 23[636] précise les droits politiques des citoyens des États signataires :

> Tous les citoyens doivent jouir des suivants droits et opportunités : de participer à la direction des affaires publiques, directement ou par l'intermédiaire de représentants librement élus ; d'élire et d'être élus en élections périodiques authentiques, réalisées au suffrage universel et égal, et par scrutin secret garantissant la libre expression de la volonté des électeurs ; et d'accéder, à égalité de conditions générales, aux fonctions publiques du pays. La loi peut réglementer l'exercice des droits et facultés mentionnés au paragraphe précédent, et ce exclusivement pour des motifs

[632] Nations Unies, document digital. URL : http://www.assemblee-Nationale.fr/histoire/peinedemort/pacte-international-droits-civils-et-politiques.asp, consultation du 11 septembre 2015.

[633] Organisation des États américains, Washington D.C., Document digital, URL : http://www.oas.org/dil/esp/tratados_B-32_Convencion_Americana_sobre_Derechos_Humanos_firmas.htm, consultation du 12 septembre 2015, Traduction par nos soins.

[634] La seule réserve à la Convention émise par l'Uruguay est relative a la suppression de la citoyenneté par mise en accusation pour une infraction pénale pouvant entraîner une peine d'emprisonnement (article 80.2 de la constitution), réserve considérée compatible avec la Convention.

[635] Ib.

[636] Ib. *1. Todos los ciudadanos deben gozar de los siguientes derechos y oportunidades: a) de participar en la dirección de los asuntos públicos, directamente o por medio de representantes libremente elegidos; b) de votar y ser elegidos en elecciones periódicas auténticas, realizadas por sufragio universal e igual y por voto secreto que garantice la libre expresión de la voluntad de los electores, c) de tener acceso, en condiciones generales de igualdad, a las funciones públicas de su país. 2. La ley puede reglamentar el ejercicio de los derechos y oportunidades a que se refiere el inciso anterior, exclusivamente por razones de edad, nacionalidad, residencia, idioma, instrucción, capacidad civil o mental, o condena, por juez competente, en proceso penal.*

> d'âge, de nationalité, de résidence, de langue, de capacité de lire et d'écrire, de capacité civile ou mentale, ou dans le cas d'une condamnation au criminel prononcée par un juge compétent.

L'article 24[637] établit l'égalité de toutes les personnes devant la loi ; en conséquence, il est précisé que toute personne, sans discrimination aucune, a droit à une égale protection de la loi.

Lors de la ratification, l'Uruguay a reconnu explicitement la compétence de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en ce qui concerne l'interprétation et l'application de la convention, sous condition de réciprocité.[638]

La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles des Nations Unies a été adoptée à New York le 18 décembre 1990 (résolution 45/158).[639]

Uruguay a adhéré le 15 février 2001 ; la convention est entrée en vigueur le 1er juillet 2003, conformément au paragraphe 1 de l'article 87. [640]

En ce qui concerne les droits politiques des travailleurs migrants et des membres de leurs familles dans leurs pays d'origine, l'article 41 de cette convention institue :

> Les travailleurs migrants et les membres de leurs familles ont le droit de prendre part aux affaires publiques de leur État d'origine, de voter et d'être élus au cours d'élections organisées par cet État, conformément à sa législation. Les États intéressés doivent, en tant que de besoin, et conformément à leur législation, faciliter l'exercice de ces droits.

La déclaration soumise par l'Uruguay le 13 avril 2012, annexée à la convention, revêt une importance particulière dans le champ qui nous occupe, car elle confirme la compétence du Comité pour la protection des droits des migrants dans ce domaine :

> Déclaration en vertu de l'article 77. Au nom de la République orientale de l'Uruguay, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le gouvernement de mon pays a décidé de reconnaître, comme prévu à l'article 77 de la Convention, la compétence du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de

[637] Ib. *Artículo 24. Igualdad ante la Ley. Todas las personas son iguales ante la ley. En consecuencia, tienen derecho, sin discriminación, a igual protección de la ley.*

[638] Ib. *Reconocimiento de Competencia: En el instrumento de ratificación de fecha 26 de marzo de 1985, depositado el 19 de abril de 1985 en la Secretaría General de la OEA, el gobierno de la República Oriental del Uruguay declara que reconoce la competencia de la Comisión Interamericana de Derechos Humanos por tiempo indefinido y de la Corte Interamericana de Derechos Humanos sobre todos los casos relativos a la interpretación o aplicación de esta Convención, bajo condición de reciprocidad, de acuerdo a lo establecido en sus artículos cuarenta y cinco párrafo tres, y sesenta y dos, párrafo dos.*

[639] Nations Unies. Document digital. URL : http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx

[640] Nations Unies. Document digital. URL : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-13&chapter=4&lang=fr

> leur famille pour recevoir et examiner des communications présentées par ou pour le compte de particuliers relevant de sa juridiction qui prétendent que leurs droits établis par l'instrument international précité ont été violés par l'État uruguayen.

Le Comité de protection des droits des travailleurs migratoires et de leurs familles émanant de la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs et de leurs familles des Nations Unies, signale, dans le cadre des observations finales sur le rapport initial présenté par l'Uruguay, dans un document daté du 2 mai 2014.

> Le Comité note avec intérêt les initiatives pour rendre effectif le vote des travailleurs uruguayens à l'étranger, prévu dans l'article 41 de la Convention et dans la Constitution nationale. Le Comité reste préoccupé par l'absence de règlement dans ce sens et par l'impossibilité d'exercice du vote des travailleurs uruguayens à l'étranger et leurs familles. Le Comité recommande à l'État uruguayen : l'adoption des mesures nécessaires, incluant celles à caractère législatif pour garantir l'exercice du droit de vote aux travailleurs uruguayens à l'étranger et pour encourager la participation citoyenne et la liaison avec les nationaux à l'étranger. [641]

L'Uruguay a signé par ailleurs de nombreuses déclarations internationales, notamment dans le cadre des accords d'assistance des Nations Unies pour le développement, pour la période 2011/2015, notamment la déclaration finale du Sommet de CELAC – Union européenne, signée à Santiago du Chili en janvier 2013.

Ainsi, nous soulignons que le pays adhère aux normes de droit international qui déterminent ses obligations en matière de droits de l'homme, de tout citoyen et des émigrés et leurs familles.

Dès lors, dans le cadre de ses engagements internationaux, l'Uruguay est engagé à respecter et à garantir les droits civiques et politiques de ses citoyens sans distinction aucune.

2.3.2.4. Mise en œuvre par réforme constitutionnelle ou par loi électorale ? [642]

Au-delà des différentes options de suffrage du vote extraterritorial,[643] suivant les sources consultées, diverses modalités pour sa mise en œuvre sont possibles dans le cadre légal uruguayen, appelant des majorités distinctes selon qu'il s'agisse :

---

[641] Source : *Contributions au vote des Uruguayens à l'étranger,* rapport transmis par Jorge Muiño, directeur des affaires consulaires et liaison, ministère des affaires étrangères, reçu par courrier électronique le 17 janvier 2017.

[642] Autres sources : Jorge EIRIS *¿Reforma constitucional o legislación? Sobre el voto en el exterior*, Agencia UY Press, 16 septembre 2026, Montevideo. URL : http://www.uypress.net/auc.aspx?71514. Consultation du 20 janvier 2016.

[643] "Les options de vote à l'étranger s'organisent selon les pays en géométries variables entre deux pôles extrêmes, autrement dit, entre pays n'admettant aucune forme de vote à l'étranger, parmi lesquels s'inscrit l'Uruguay et les pays permettant le vote à l'étranger à l'occasion de tous types de suffrage. Entré ces deux pôles

- d'une loi de règlementation de l'obligation du vote, thèse proposée en 2014 par le constitutionnaliste Alberto Pérez Pérez, nécessitant une approbation par majorité absolue à l'assemblée générale du parlement national ; [644]
- d'une loi électorale pour la mise en œuvre du vote consulaire, nécessitant l'approbation par deux tiers de l'assemblée générale, soit 66 députés et 21 sénateurs ; [645]
- d'une réforme constitutionnelle par différentes voies, impliquant différentes procédures selon les cas ;
- d'une loi interprétative approuvée par majorité absolue de l'Assemblée, suivie d'une réglementation élaborée par la suite par la *Corte electoral*, désignée à de tels effets par la loi.

L'option de loi de réglementation de l'obligation du vote repose sur l'interprétation de l'article 77.2 de la constitution portant sur les modalités d'application du vote obligatoire.

> La loi, par majorité absolue du total des membres de chaque chambre, réglementera le respect de cette obligation. [646]

L'option de loi de vote consulaire repose sur l'interprétation de l'article 77.7 de la constitution établissant les modalités de modification des dispositions électorales en vigueur.

> Toute nouvelle loi de registre civique ou d'élections, ainsi que toute modification ou interprétation des lois en vigueur requiert deux tiers de votes du total des membres de chaque chambre. Cette majorité spéciale est nécessaire uniquement pour les garanties du suffrage et de l'élection, la composition, les fonctions et les procédures de la *Corte electoral* et les corporations électorales. Pour légiférer en matière de dépenses, de budget ou d'ordre interne, une majorité simple suffira. [647]

L'option de mise en œuvre par réforme constitutionnelle présente différentes options de procédures, avec des contraintes spécifiques selon le cas :

- la réforme par initiative populaire requiert 10% d'électeurs ou projets substitutifs : dans les deux cas, la réforme doit être soumise à plébiscite populaire, son approbation nécessite la majorité absolue des votants ;

---

la grande majorité de pays adoptent des solutions mixtes, présentant des combinaisons différentes selon les contextes et les périodes historiques considérés. Source : Adolfo GARCE, *Tendencias y razones del voto desde el extranjero*, in *Sur, migración y después. Propuestas concretas de políticas de población en el Uruguay*. Editores: Juan José CALVO y Pablo MIERES, UNPFA, Rumbos, Montevideo, 2008, p. 33/55. Traduction par nos soins.

[644] Autres sources : http://www.uruguayos.fr/Informe-y-propuestas-por-el-voto-en-el-exterior.

[645] C'est le cas du projet de loi rédigé par Roberto CONDE, vice ministre des affaires étrangères à l'époque, puis sénateur (FA)Washington SALVO et Walter PESQUEIRA, membres de la Corte Electoral, projet introduit en 2014 dans le système parlementaire par Ernesto AGAZZI, sénateur du Front élargi.

[646] Traduction par nos soins.

[647] Traduction par nos soins.

- la réforme par initiative législative nécessite l'approbation par le vote des 2/5 des législateurs de l'Assemblée générale et la ratification ensuite par plébiscite ;
- la réforme par convention nationale constituante doit obtenir la majorité absolue du total d'élus réunis en Assemblée générale et la ratification ultérieure par plébiscite ;
- la réforme par loi constitutionnelle nécessite l'approbation de 2/3 du total d'élus composant les deux chambres et la ratification ultérieure par plébiscite.

Sur ces bases, et en parallèle aux débats et polémiques entre défenseurs et opposants au vote extraterritorial *per se*, la question des modalités requises pour la mise en œuvre du vote extraterritorial dans le cadre légal est récurrente en Uruguay depuis trois décennies.

Ainsi, à titre d'exemple, le constitutionnaliste José Korseniak déclarait à la presse en 2003 :

> La possibilité du vote à l'étranger constitue sans aucun doute un thème de rang légal, dès lors, sa mise en œuvre ne nécessite pas de réforme de la constitution.[648]

D'émérites constitutionnalistes ont été consultés dans le cadre de commissions parlementaires *ad hoc,*[649] la société civile s'est prononcée à plusieurs reprises sur cette question, notamment après l'échec du plébiscite de 2009 relatif au vote par correspondance.[650]

Une récente déclaration de la *Corte electoral* en réponse à une sollicitation de l'Institution nationale des droits de l'homme (INDDHH) éclaire de notre point de vue cette controverse.

En effet, l'Institution a réalisé en 2016 une consultation officielle en ce qui concerne la mise en œuvre du vote extraterritorial, déclinée dans les termes suivants :

> L'opinion de la *Corte electoral* est sollicitée en ce qui concerne l'inscription [dans le registre civique] des citoyens à l'étranger, l'expédition, l'utilisation de la carte d'électeur (*credencial cívica*), l'instrumentation du suffrage, et en particulier le vote obligatoire et son éventuelle application aux résidents à l'étranger, dans le cadre des attributions conférées par l'article 322 de la constitution de la République. Aussi, il est souhaité connaître [la position de la *Corte*] concernant les modifications qui devraient être introduites dans la législation électorale en vigueur pour appliquer le système (lois n°

[648] Dr. José KORSENIAK. La República, Montevideo, 11 juillet 2003. Traduction par nos soins.
[649] Notamment les consultations de constitutionnalistes éminents en 2005 : Miguel Ángel SEMINO, Martín RISSO FERRAND, Alberto PEREZ PEREZ, Horacio CASINELLI MUÑOZ, entre autres, dans le cadre de l'examen du projet de vote par correspondance dans la Commission de constitution, codes, législation générale et administration du parlement. Voir aussi les rapports en majorité/minorité soumis au parlement National en 2007 : http://www.uruguayos.fr/Informes-en-Mayoria-y-en-Minoria. Consultation du 20 avril 2017.
[650] Sources : rapports sur le vote extraterritorial de la Institution Nationale des droits de l'homme et communiqués de *Ronda Cívica Uruguay*.

> 7812, et déclinaisons dans les lois n° 16017 et 17113, loi n° 13882 et dispositions modificatrices et concordantes. [651]

En réponse, la *Corte electoral*, datée du 7 juillet 2016, précise :

> Cette commission considère que le jugement et l'évaluation sur le vote à l'étranger, incluant l'éventuelle inscription civique hors du pays, suppose l'analyse d'un projet contenant du moins les normes basiques matérielles, compatibles avec les principes et les normes de premier rang, et formelles. [652]

Ainsi, cette déclaration de la *Corte electoral* peut se lire, de notre point de vue, comme la reconnaissance de la validité de la procédure législative pour la mise en œuvre du vote extraterritorial, sans nécessairement recourir à une réforme constitutionnelle.

2.3.2.5. Avatars, dynamiques : échecs, avancées

Les archives parlementaires[653] font état d'abondants débats exprimant les positions des partis et de discussions sur les nombreuses contributions de constitutionnalistes.

Ainsi, les arguments en défense ou en opposition au vote extraterritorial et aux procédures éventuelles pour sa mise en œuvre, dont la narration ne fait l'objet d'un traitement exhaustif de notre thèse, ont été formulés à l'occasion de la présentation de projets législatifs successifs.

En effet, plusieurs projets de loi ont été présentés au Parlement entre 1985 et 2014 pour permettre aux Uruguayens à l'étranger de voter sans avoir besoin de se déplacer au pays les jours de suffrage, mais aucun n'a obtenu à ce jour les majorités requises pour leur approbation.

D'après les archives consultées, nous avons identifié, par ordre chronologique :

- 1988 : projet de vote à l'étranger présenté par le député socialiste Eduardo Jaurena.[654]
- 1997 : projet de loi portant sur les droits et obligations des Uruguayens résidents à l'étranger porté par un groupe de députés. [655]

---

[651] Source : archives personnelles. Traduction par nos soins.
[652] Source : archives personnelles. Traduction par nos soins.
[653] Source : archives parlementaires 2005. Débats en commission et contributions des constitutionalistes : Alberto PEREZ PEREZ, Miguel Ángel SEMINO, Martín RISSO FERRAND, Rubén CORREA FREITAS, Horacio CASSINELLI MUNOZ, Héctor GROS ESPIELL, José Ignacio KORZENIAK, Reinaldo GARGANO, ministre des affaires étrangères à l'époque, Álvaro PORTILLO, directeur général pour les affaires consulaires et la liaison avec les Uruguayens à l'étranger et Octavio BRUGNINI, directeur de relations institutionnelles, ministère des affaires étrangères.
[654] Source : archives parlementaires en ligne. URL: https://parlamento.gub.uy/documentosyleyes/ficha-asunto/80884. Consultation du 10 octobre 2016.
[655] Gabriel BARANDIARAN, Gabriel COURTOISIE, Ricardo FALERO, Felipe MICHELINI, Iván POSADA. *Proyecto de ley Uruguayos residentes en el exterior. Se establecen sus derechos y obligaciones*. Comisión de Constitución, Códigos, Legislación general y Administración. Carpeta Nº 1841 de 1997. Repartido N° 778. Junio de 1997. XLIV Legislatura.

- 2000 : projet de loi présenté par un groupe de députés.[656]
- 2000 : projet de loi de vote consulaire présenté par un groupe de députés. [657]
- 2000 : session de la chambre de députés dédiée à l'émigration. [658]
- 2001 : installation d'une commission spéciale pour l'étude de solutions législatives.
- 2003 : projet de loi présenté par Walter Pesqueira.
- 2005 : examen du projet de vote par correspondance dans la commission de constitution, codes, législation générale et administration. [659]
- 2009 : plébiscite défavorable au vote par correspondance.
- 2013 : constitution d'une commission bicamérale pour examiner la question du vote extraterritorial.
- 2014 : introduction dans le système parlementaire d'un projet de vote consulaire par Ernesto Agazzi, sénateur du Front élargi.[660]

Ces projets ont bénéficié du soutien de la force politique dont ils émanaient, le *Frente Amplio*, coalition progressiste au gouvernement depuis 2005, mais aucun n'a atteint les majorités nécessaires à leur approbation.

Une consultation populaire sous forme de plébiscite a été organisée en 2009, à l'initiative du groupe parlementaire du *Frente Amplio,* avec une proposition de vote par correspondance pour les nationaux à l'étranger.

Mais les votes obtenus à cette occasion n'ont pas suffi pour l'approbation de ce projet, d'où la raison pour laquelle le vote extraterritorial ne s'applique pas à ce jour : seuls peuvent voter les citoyens résidant à l'étranger, ayant rempli les conditions administratives requises et présents dans leur circonscription électorale du territoire national le jour du suffrage.

---

[656] Pablo MIERES, Felipe MICHELINI, Iván POSADA, Ricardo FALERO. Dossier N° 435, Chambre de députés. Archive digital.
URL : http://web.archive.org/web/20050428082808/www.geocities.com/fabaires/LEYEPFA.HTM. Consultation du 31 janvier 2017.

[657] Enrique PEREZ MORAD, Daisy TOURNE , Enrique PINTADO, Lucía TOPOLANSKY, Margarita PERCOVICH, Nora CASTRO, Víctor ROSSI, Raúl SENDIC, Ramón FONTICIELLA, Carlos PITA, Gustavo GUARINO, Edgar BELLOMO, Esteban PEREZ. Dossier N° 211 de la Chambre de députés. Archive digital.
URL : http://web.archive.org/web/20050428082
808/www.geocities.com/fabaires/LEYEPFA.HTM. Consultation du 10/10 2016.

[658] Archives parlementaires*: Actas de las sesiones de la Cámara de Representantes de Montevideo-Uruguay. Orden del día: "Emigración en el Uruguay*". Sesión extraordinaria del 16/11/2000, nº 2906.

[659] Consultations de constitutionnalistes éminents : Miguel Ángel SEMINO, Martín RISSO FERRAND, Alberto PEREZ PEREZ, Horacio CASINELLI MUÑOZ, entre autres.

[660] Le projet de vote consulaire a été rédigé par le sénateur Roberto CONDE (FA), Washington SALVO et Walter PESQUEIRA, membres de la *Corte electoral.*

Contrairement à d'autres thématiques pour lesquelles les partis politiques ont historiquement abouti à des accords (section 1.3.1.3.), des instances délibératives mises en place, notamment les commissions parlementaires, n'ont pas abouti à ce jour à un accord, nécessaire pourtant pour atteindre les majorités requises pour l'approbation d'une loi électorale.

Par ailleurs, l'option d'adoption d'une loi interprétative par majorité absolue n'a pas encore été expérimentée.

Ainsi, le vote extraterritorial est devenu avec le temps un sujet épineux pour le système politique qui n'a pas pour l'heure trouvé la voie de dépassement de cette aporie uruguayenne.

Plusieurs facteurs sont à considérer sans doute dans une équation qui reste non résolue à ce jour : incertitude liée à tout élargissement corps électoral ; défis à relever pour garantir l'égalité des conditions de tous les citoyens lors des suffrages ; fléchissement futur des campagnes électorales dans l'éventualité d'une participation populaire hors des frontières nationales ; intégration structurelle d'une dimension extraterritoriale dans le système politique appelant un déploiement des partis à l'international ; élaboration de nouvelles modalités de pronostic électoral ; calculs électoraux difficilement vérifiables à l'avance.

Certes, le volume potentiel d'électeurs étant très élevé dans le cas uruguayen, l'avènement d'une participation politique extraterritoriale pourrait impacter durablement le système politique actuel, sous condition de taux de participation élevés, ce qui n'est pas acquis d'avance.

Ces perspectives appellent sans doute de profondes transformations des pratiques pré électorales, pour des résultats par définition incertains.

Néanmoins, le vote extraterritorial fait partie du programme du *Frente Amplio* et ses principaux dirigeants se déclarent fréquemment favorables.

Les résultats des enquêtes évoquées (sous-chapitre 1.2.3.), plutôt favorables au vote extraterritorial, notamment dans l'option de vote consulaire, permettent d'éclairer les paradoxes de cette question dans des dynamiques sociétales, loin d'être figées.

Aussi, si les partis politiques conservateurs ont eu dans le passé des positions officielles hostiles, quelques personnalités politiques se déclarent cependant disposées à rouvrir le débat et à réfléchir à des solutions possibles, en posant notamment des hypothèses restrictives.

Par exemple, le Parti *Nacional* a évoqué dans de nombreuses opportunités, notamment par le porte-parole sur ces questions, le député Jaime Trobo, la possibilité d'adoption d'un vote extraterritorial restreint aux élections de représentants des nationaux à l'étranger seulement, projet qui présente néanmoins la difficulté majeure d'appeler une réforme constitutionnelle suivie d'un plébiscite de ratification. [661]

Aussi, les récentes déclarations du président Tabaré Vázquez confirme l'engagement du pouvoir exécutif à soutenir la mise en œuvre du vote extraterritorial, suite au conseil de ministres du 20 août 2016, et après homologation du « Document cadre portant sur la politique migratoire en Uruguay », approuvé par la Junte nationale de migration le 24 août 2016 (résolution présidentielle n° 576). [662]

En effet, le document affirme, dans une stratégie de développement de la politique de liaison avec les nationaux à l'étranger.

> L'exercice des droits politiques et citoyens et l'élargissement de la participation politique est une autre dimension fondamentale pour l'intégration de la diaspora et le renforcement des liens d'appartenance au pays et ainsi de la liaison au pays. Est central dans ce sens que les citoyens uruguayens résidant à l'étranger puissent exercer le droit au suffrage en actes électifs nationaux depuis leur pays de résidence.

Aussi, pour certains défenseurs du vote extraterritorial, écartée l'éventualité du vote par correspondance après le refus populaire de 2009, autant que la nécessité d'une réforme constitutionnelle pour les raisons exposées précédemment, l'option la plus aisée pour obtenir les votes nécessaires à la mise en place du vote extraterritorial serait celle proposée par le constitutionnaliste et juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, Alberto Pérez Pérez, relative à la règlementation du vote obligatoire.

Cette option n'a pas cependant à ce jour été considérée sérieusement par le système politique, malgré une argumentation consistante développée depuis 2005.

Sans doute l'adoption par cette voie du vote extraterritorial, avec les seuls votes de la majorité progressiste, briserait la tradition uruguayenne de résolution des controverses historiques au travers de pactes entre partis politiques.

Par ailleurs, l'hypothèse d'une réforme constitutionnelle, non seulement semble non nécessaire, mais semble compromise dans un pays où celles-ci n'ont pas été fréquentes et

[661] Oscar A. BOTTINELLI. *La reforma constitucional y el voto en el exterior*. Publicado en radio El Espectador. Programa En Perspectiva. Espacio Análisis Político, Montevideo, 31 de agosto de 2007.
[662] Archives présidentielles en ligne. URL : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVAmpliacionVinculacion,O,es,0,PAG;CONC;2030;15;D;homologacion-del-documento-marco-sobre-politica-migratoria-en-uruguay-aprobado-por-la-junta-nacional-de-migracion-con-fecha-24-de-agosto-de-2016-res-no-576;15;PAG; Consultation du 30 mars 2017, traduction par nos soins ;

n'ont pas toutes abouti dans le passé, surtout si elles ne sont pas inscrites dans « un projet pays » fort, reposant sur un large consensus, comme évoqué précédemment (sous-chapitre 1.3.1.).

Une loi électorale pour la mise en œuvre du vote consulaire[663] serait une option réaliste et pragmatique, dans le respect de la normative nationale et de toutes les garanties établies par le système électoral uruguayen, quoique elle nécessite, comme indiqué auparavant, l'approbation de deux tiers des législateurs.

L'hypothèse enfin d'une loi interprétative suivie d'une réglementation confiée par les législateurs à la *Corte electoral* commence à être étudiée.

Aussi, à un siècle de l'adoption du suffrage universel dans le pays, incluant le vote des femmes, il ne semble pas impossible que puisse se propager parmi les législateurs, sans distinction de sensibilité politique, la conviction que garantir l'exercice des droits politiques à tous/toutes les citoyens, sans distinctions, est la vocation essentielle de l'État en démocratie, indépendamment de tout calcul électoraliste.

2.3.2.6. Une aporie uruguayenne en contexte de globalisation

La réclamation de l'exercice du vote par les citoyens uruguayens émigrés ou expatriés s'inscrit pleinement, de notre point de vue, dans le contexte de globalisation marqué par de nouveaux défis posés par les migrations internationales aux États-nation, en relation avec leurs citoyens épars dans le monde, mais gardant des liens puissants avec leurs pays d'origine.

Le processus uruguayen ne peut pas être pensé dès lors en tant que cas isolé, mais plutôt dans le cadre de l'augmentation des flux migratoires internationaux, produite notamment à partir des années 1980, ayant eu comme effet, entre autres, une participation politique accrue des migrants dans leurs communautés d'origine.

Le vote extraterritorial repose sur une dynamique de déploiement mondial et sur une normative internationale récente favorable, arrière-plan indispensable pour comprendre la tendance mondiale à son épanouissement.

Dans le « dedans », les pays d'immigration ne sont pas nombreux à développer des politiques publiques de pleine intégration des étrangers dans la vie politique locale : l'Uruguay s'inscrit ainsi de façon bien singulière sur cette question comme évoquée précédemment, puisque les étrangers peuvent devenir des citoyens légaux, ce qui leur

[663] Un projet de loi de vote consulaire a été introduit à la commission de constitution, codes et législation générale le 10 octobre 2014 (Dossier 2973/2014 - 94/2015 - *Derecho al sufragio para ciudadanos uruguayos residentes en el exterior en forma permanente o transitoria*).

permet de voter, mais encore, depuis les modifications de la constitution de 1997, ils peuvent également voter sous certaines conditions, notamment de résidence et de possession d'un capital ou d'un métier, sans être nécessairement citoyens légaux.

En effet, en Uruguay, pays fortement marqué par la migration internationale jusqu'au milieu du XXe siècle, le débat sur la citoyenneté, l'accès à celle-ci et les droits qu'elle accorde aux personnes qui en bénéficient, a été prégnant, dans la mesure où il s'agissait, notamment lors de l'indépendance et du siècle qui a suivi, de légiférer dans un pays d'immigration dont une très grande partie de la population était étrangère.

Ces processus conduisent à questionner le concept de transnationalité, propre aux processus migratoires contemporains, présentant des antécédents historiques particulièrement marqués dans le cas uruguayen.

Ainsi, le débat théorique aux nombreuses facettes concernant le transnationalisme, au cosmopolitisme, au post nationalisme peut éclairer ce que nous appelons cette « expérience tangible » relative au vote extraterritorial, que nous développons ci-après, dans la troisième partie de notre thèse.

3E PARTIE - CARTOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE D'UNE CITOYENNETÉ DIASPORIQUE

Nous visons dans cette troisième partie à « arpenter, cartographier »[665] les cheminements philosophiques « fabriquant » citoyenneté.

Pour ce faire, nous mobilisons dans une perspective foucaldienne/deleuzienne des « outils philosophiques » [666] nous permettant de problématiser la configuration citoyenne diasporique contemporaine sous le prisme de l'expérience uruguayenne.

Au premier chapitre de cette troisième partie nous évoquons les racines, les filiations et les questionnements contemporains de la citoyenneté sous un angle pluridisciplinaire, susceptibles de notre point de vue de résonner dans l'expérience uruguayenne.

Après évocation des origines grecques, le déploiement romain, les transformations des Lumières et de la Révolution française, nous abordons la citoyenneté en démocratie et les dialogues philosophiques contemporains, notamment transatlantiques, autour de concept de citoyenneté.

Sur ces bases, nous interrogeons l'évolution de la citoyenneté en Uruguay, mise à l'épreuve par des tensions et des attentes contemporaines.

Le deuxième chapitre est consacré aux cheminements philosophiques uruguayens portés sur ces questions, pouvant illuminer plus particulièrement notre problématisation de la citoyenneté diasporique dans l'expérience uruguayenne contemporaine et dessiner les contours de ce que nous appelons « une cartographie philosophique » de la citoyenneté uruguayenne mise à l'épreuve par l'expérience diasporique.

Ainsi, après l'héritage de José Gervasio Artigas (1754/1850),[667] et le socle de l'Uruguay moderne, il s'agit d'interroger les concepts d'hospitalité en démocratie et de cosmopolitisme forgés par José Enrique Rodó (1871/1917) [668] et de patrie dans le sillage du philosophe Carlos Vaz Ferreira (1872/1958).[669]

---

[664] Personne moins que personne.

[665] Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie.* Editions de Minuit, Collection Critique, Paris, 1980, p. 11.

[666] « Il n'y a plus de représentation, il n'y a que de l'action, de l'action de théorie, de l'action de pratique dans des rapports de relais ou de réseaux…Une théorie, c'est exactement comme une boîte à outils…» Michel FOUCAULT, Gilles DELEUZE*, Les intellectuels et le pouvoir,* entretien, 4 mars 1972, Dits Ecrits Tome II Texte n°106, Paris, pp 3/10.

[667] Héros national de l'Indépendance.

[668] José Enrique RODO était écrivain, essayiste, homme politique uruguayen.

[669] Carlos VAZ FERREIRA était philosophe, avocat, essayiste, journaliste, écrivain uruguayen ; il a été recteur de l'Université de la République et doyen de la Faculté d'humanités. Ses cours de morale, dictés en 1908 à

L'Uruguay et les Uruguayens sous le regard de Carlos Maggi[670] et de Daniel Vidart[671] mettent en lumière les préoccupations de « la génération du 45 » [672] et les approches anthropologiques locales au XXe siècle, nourrissant l'imaginaire social uruguayen autour de la citoyenneté.

Les travaux du philosophe Mario Sambarino[673] sont pris en compte autour des questions d'identité transnationale et nationalités internalisées ; ceux de José Luis Rebellato en ce qu'il dessinent un horizon d'émancipation au travers des pratiques collectives.

Les préoccupations philosophiques contemporaines post dictature, entre l' « ici » et l' « ailleurs » sont abordées sous les regards croisés d'Héctor Méndez, Ricardo Viscardi, Andrea Benvenuto, Mateo Dieste.

Nous développons enfin au chapitre trois, la problématisation de ce que nous appelons la citoyenneté « diasporique » uruguayenne en actes, discours, représentations, circulations et les articulations autour notamment de la cause citoyenne pour le vote extraterritorial.

3. Chapitre 1. Citoyennetés : racines, filiations, questionnements contemporains

De très nombreux ouvrages, études, interprétations, commentaires et traductions, réunis dans diverses archives, dont certaines sont digitalisées et disponibles en ligne, témoignent de l'intérêt soutenu porté depuis longue date sur la question de l'évolution du concept de citoyenneté.

Notre intention n'est pas d'en faire ici une étude comparative exhaustive, mais plutôt de poser quelques points de repère ayant eu une influence, de notre point de vue, sur l'émergence et le développement du concept de citoyenneté dans le cas uruguayen.

Notre point de départ est une lecture critique de textes fondateurs et la recherche de perspectives ouvertes par des sources divergentes/convergentes, afin d'identifier enfin les conditions d'émergence d'une citoyenneté diasporique.

Ainsi, partant des « philosophies de la citoyenneté », notre intention ici, loin de l'exhaustivité, est celle d'interroger les racines, filiations et questionnements contemporains du concept de citoyenneté, pouvant illuminer de notre point de vue l'expérience uruguayenne.

---

l'Université de la République et édités à plusieurs reprises à partir de 1909, ont marqué des générations d'Uruguayens.

[670] Carlos MAGGI (1922/2015), écrivain, journaliste, essayiste, dramaturge uruguayen.

[671] Daniel VIDART (1920), anthropologue uruguayen, écrivain, chercheur, essayiste, professeur universitaire.

[672] La génération du 45 est constituée de nombreux intellectuels, écrivains, poètes, peintres et musiciens ayant un fort impact culturel dans l'Uruguay de l'après guerre, entre autres : Mario BENEDETTI, Manuel FLORES MORA, Carlos MAGGI, Angel RAMA, Carlos REAL DE AZUA, Emir RODRIGUEZ MONEGAL, Idea VILARIÑO, Ida VITALE.

[673] Mario SAMBARINO (1918/1984), philosophe, professeur, écrivain uruguayen.

Nous faisons appel tout d'abord quelques textes classiques choisis,[674] de l'être citoyen grec au citoyen des Lumières ; puis du citoyen dans l'expérience et les discours de la Révolution française ; pour suivre ensuite l'évolution du concept dans la modernité démocratique.

Nous nous attardons enfin sur les questions relatives au statut citoyen sous l'angle d'une citoyenneté pensée au XXe siècle sous le prisme socio-économique, pour l'interroger enfin en contexte de globalisation, notamment en Amérique latine et en Uruguay.

3.1.1. Philosophies de la citoyenneté [675]

A l'occasion d'une rencontre philosophique tenue curieusement à Montevideo en novembre 1998, Patrice Vermeren a posé les bases d'une interrogation collective mobilisant ultérieurement des regards croisés transatlantiques, dont le déploiement sera matérialisé un an après en une publication intitulée « philosophies de la citoyenneté », éditée à Rosario, Argentine, [676] à laquelle nous empruntons l'intitulé de ce sous-chapitre.

Dans le sillage du « personnage conceptuel » formulé par Gilles Deleuze,[677] dont « le rôle est de manifester des territoires, déterritorialisations et reterritorialisations de la pensée »,[678] P. Vermeren trace dans cette contribution l'histoire philosophique du citoyen sous l'angle de personnage philosophique, en dessine les contours, explore « l'invention du nouveau », interrogeant *in fine* les conditions d'émergence de questions nouvelles dans le champ de la pensée.

La prégnance conceptuelle contemporaine de la citoyenneté constitue pour le philosophe un symptôme de la crise de la démocratie républicaine.

La citoyenneté moderne est pensée sous ce prisme, dans sa différence avec la citoyenneté antique - dont nous rappelons les traits majeurs dans les pages suivantes - : statut

[674] Sur citoyenneté dans la Grèce antique : PLATON, *La República ; libro 2,* Editorial Universo, Lima, 1969, p. 47/49. ARISTOTE, *Citoyenneté et droits politiques, Politique*. Sur la citoyenneté dans la Rome antique : *L'édit de Caracalla*. Sur la citoyenneté des Lumières : Jean-Jacques, ROUSSEAU*, Le contrat social.* Sur citoyenneté révolutionnaire : *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de1789.*

[675] Source principale : Patrice VERMEREN, *Le citoyen comme personnage philosophique*, article reprenant l'argument d'une conférence inédite faite à Montevideo en novembre 1998, in Revue française de philosophie et de langue française. Vol 12, n°1, Pittsburgh, 2000, p.78/96. Document digital en ligne. URL : http://jffp.pitt.edu/ojs/index.php/jffp/article/viewFile/ p.165/462. Consultation du 15 février 2017.

[676] Hugo QUIROGA, Susana VILLAVICENCIO, Patrice VERMEREN (comp.). *Filosofías de la ciudadanía. Sujeto político y democracia.* Homo Sapiens Ediciones, Rosario (Argentina), 1999.

[677] Note de l'auteur : Gilles DELEUZE, *Qu'est-ce que la philosophie?* Editions de Minuit, Paris, 1991, p. 60 sq.

[678] Note de l'auteur : ib., p. 67.

unitaire par lequel tous les citoyens[679] sont égaux en droit [680] et ont accès à la décision politique.[681]

De son point de vue, les révolutions américaine et française ont forgé dans le XVIIIe siècle le personnage du citoyen moderne, ont élaboré le concept et l'ont exprimé dans le droit, quoiqu'il s'agissait d'un « citoyen clivé », soulevant les questions de la représentation de la souveraineté générale et de sa légitimation : « les droits civils sont désormais distincts des droits d'accès à la décision politique. »

La citoyenneté moderne est philosophiquement fondée sur le contrat social.

> Individu masculin et isolé, fondant la société sur un acte de volonté, le sujet citoyen est le sujet cartésien, séparé de la nature des choses, [682] [quoique, selon le code civil] l'individu citoyen n'est plus un individu abstrait et désincarné, mais un père, un époux, un fils et un propriétaire. Le cogito cartésien était fondé sur la reconnaissance de la liberté et de l'égalité de la raison, le code civil soumet les sujets de droit aux obligations d'une nature pensée comme profondément inégalitaire, quant à la relation hommes/femmes, parents/enfants, et dans la référence à la propriété. [683]

Les droits de l'homme tels qu'ils ont été posés en 1789 ont partie liée, suivant son argument, avec les questions contemporaines de la citoyenneté : droits civils vs droits naturels reconnus à tous, garantie de ces droits, ambiguïté entre les droits garantissant les citoyens contre l'État - liberté de pensée, d'expression, de culte, de réunion, de travail, de commerce-, et les droits créanciers autorisant les individus à réclamer à l'État une intervention en leur faveur - droit au travail, à l'instruction, au repos -. [684]

La crise de la représentation contemporaine de la citoyenneté est connectée dans ce sens à la transformation de la citoyenneté qui « n'est donc pas fondée uniquement sur le jugement en conscience du suffrage universel, mais aussi sur la compétence de la gestion administrative, ce que Blandine Kriegel nomme une « citoyenneté capacitaire ». [685]

Cependant, les évolutions récentes dans les pays démocratiques à partir de la crise mondiale de 2008 notamment, au nom de la critique du système et de la prééminence des

---

[679] « Les citoyens, pas les hommes, l'homme étant comme l'a démontré Hanna Arendt, sans droit dans le droit romain », VERMEREN, ib., p.77.
[680] Note de l'auteur : Claude NICOLET*, Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Gallimard, Paris, 1976.
[681] Note de l'auteur : "… à la participation à l'exercice des pouvoirs de juge et de magistrat", ARISTOTE, La politique, III,6, cité par B. KRIEGEL, ouvrage cité.
[682] VERMEREN, ouvrage cité, p. 80.
[683] Ib., p. 81.
[684] Ib.
[685] Ib., p. 78.

élites, de la croissance de l'impact des opinions publiques, et de la mise en tension des liens entre gouvernés et gouvernants, mettent à l'épreuve ces évolutions citoyennes.

Le concept de citoyenneté est problématisé dès lors en relation à la pluralité de ses sources - droit de l'État , droit civil, droits de l'homme, droit des peuples -, ce qui conduit le philosophe à admettre la difficulté d'en produire une définition univoque.

> Cette interrogation se tient dans un présupposé non élucidé : le citoyen est un sujet possesseur de droits, et toute la question est de savoir si ces droits s'exercent ou non. C'est à partir de là que tous les discours de la philosophie politique se tiennent dans la mesure ou l'inadéquation du droit au fait, dans le diagnostic du déficit de citoyenneté. [686]

Aussi, sans aborder la question spécifique de la citoyenneté extraterritoriale que nous occupe, Patrice Vermeren interroge cependant l'application du principe de la citoyenneté fondée sur l'idée d'humanité rencontrant l'obstacle de l'extension de la cité.

Sur ces bases, il ne nous semble pas illégitime de penser l'expérience d'émergence et de déploiement d'une citoyenneté diasporique à partir du diagnostic d'un « déficit de citoyenneté », par absence d'exercice du vote extraterritorial notamment.

Nous tenterons de plus de mettre en lumière ci-après le processus de subjectivation politique des protagonistes dans l'expérience uruguayenne qui, en réponse à ce déficit, aspirent à conquérir des espaces de participation politique, comme nous le verrons plus en avant au chapitre trois.

Nous postulons par conséquent que le citoyen diasporique uruguayen construit ses réclamations en tant que sujet politique, dont nous problématisons les conditions d'émergence (section 3.1.4.4.)

Aussi, c'est en tant que membres d'une communauté politique que les collectifs uruguayens de l'étranger construisent des stratégies visant la transformation de leur condition citoyenne extraterritoriale, paradoxale et pour l'heure impossible « citoyenneté sans citoyens », afin de la rendre tangible par le plein exercice de leurs droits civiques et politiques.

3.1.1.1. De l'être citoyen antique au citoyen dans la Révolution française

Le concept de citoyenneté est associé à la naissance de la démocratie dans la Grèce antique, au Vème siècle av. J-C, partant de l'organisation des « dèmes » - entité démographique et géographique comparable à une paroisse ou à une commune - , à l'origine

[686] Ib., ouvrage cité, p. 73.

des cités, regroupant une communauté de familles vivant sur un même territoire, unité administrative de base de la citoyenneté.[687]

De sources convergentes, Hérodote (Enquêtes historiques 3) utilise déjà le concept de citoyen (*Polites)*, dérivé de Polis, désignant la Cité – État ; la citoyenneté est le pivot du projet philosophique de Socrates et de Platon de déploiement d'une pensée critique, dans le cadre des premières formes de démocratie.

Dans le deuxième livre de la République, Platon interroge la nature de la justice incarnée dans la société autant que dans l'individu et la naissance de l'État , à partir du besoin des autres de tout un chacun. [688]

Plaçant ainsi la notion de justice en principe citoyen autant dans la cité que dans l'individu, Platon pose les bases du concept de citoyenneté et de citoyen (*politès)* dans la « polis », dans la circulation entre individu et société, fait politique autant que psychologique.

En effet, le citoyen, habitant originaire d'Athènes et ses descendants, est défini par ses droits et obligations, autant que par sa pratique civique ; la citoyenneté devenant ainsi le principe organisateur de la cité, socle des lois et du régime politique à l'oeuvre ; le citoyen étant voué à contribuer à définir et à améliorer la vie en société.

La citoyenneté ne renvoie-t-elle ainsi initialement à la communauté, au vivre ensemble, au bien commun, quoiqu'il s'agissait d'une communauté restrictive : d'autres habitants de la polis ne bénéficiaient pas du statut citoyen : les métèques (*métoikos*), étrangers dans la cité, résidents temporaires ou permanents, les femmes, les enfants, les esclaves.

Pour Aristote, la question de la citoyenneté repose sur les concepts de communauté d'égaux constituée en vue d'un bien commun, constituant dès lors un régime politique. [689]

La participation pleine à la communauté politique appartient aux seuls citoyens (en sont exclus ou participent imparfaitement les « métèques », les enfants, les vieillards, les femmes (III, 1, 5). [690]

---

[687] Sources, entre autres, les éditions en français suivantes : G. GLOTZ, *La cité grecque,* La renaissance du livre, Paris, 1928 ; Edouard WILL, *Le monde grec et l'Orient,* 2 tomes, PUF, Paris1972 ; Victor EHRENBERG *L'État grec,* Maspero, Paris, 1976 ; archives digitales Musagora, (CNDP, CNRP).

[688] « Si donc vous le voulez, [c'est] d'abord dans les cités [que] nous chercherons ce qu'elle est ; ensuite, nous conduirons notre examen de la même manière aussi sur chacun pris individuellement, examinant la ressemblance avec la plus grande [que l'on peut observer] dans l'apparence de la plus petite. » PLATON, République, II, 368c7-36a 3.

[689] "Puisque nous voyons que toute cité est une sorte de communauté…et que toute communauté est constituée en vue d'un certain bien [...] il est évident que toutes visent un certain bien et que précisément le bien souverain entre tous est la fin de la communauté qui est souveraine entre toutes et inclut toutes les autres : c'est elle qu'on nomme la cité ou communauté politique" (I,1,1). ARISTOTE, *Politique,* traduction Barthélemy St. Hilaire, 3ème édition Librairie philosophique de Ladrange, Paris, 1874, Livre III, Chapitre premier, I,1,1. Edition digitale en ligne. URL : http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/tablepolitique.htm. Consultation du 6 février 2017.

Ainsi, le citoyen est défini par le pouvoir qui lui est accordé dans la communauté politique des égaux, et par sa pratique civique dans son sein, Aristote admettant que le concept de citoyen est aussi fonction du régime politique dans lequel il est intégré.

Le citoyen n'est donc pas l'habitant de la cité, mais celui qui participe ou peut participer à l'un des pouvoirs de la cité dans et par la communauté politique dont il est membre, en visant le bien de tous.

L'homme serait-il ainsi un « animal citoyen », selon certains traducteurs [691] : il est fait pour être citoyen, autrement dit, pour vivre en société dans une *polis.* [692]

Aussi, de sources convergentes, le citoyen d'Aristote est un homme libre qui participe activement aux affaires publiques ; il gouverne autant qu'il est gouverné ; il délibère avec ses pairs à l'agora, avec qui il partage des valeurs communes ; il fait partie en somme d'un ensemble politique.

Dans la Rome antique, le citoyen est un homme libre : l'édit de Caracalla élargit le droit de cité romaine à tous les habitants libres de l'Empire.

Dès lors, le droit romain a déployé un ensemble de droits et de devoirs du citoyen[693] ayant exercé une grande influence depuis dans le monde ; néanmoins, la participation active aux affaires publiques des citoyens s'affaiblit dans le cadre du régime aristocratique, en particulier sous l'Empire.

Le concept de citoyen s'est effacé au Moyen Âge au profit de celui du sujet en monarchie, mais, avec la montée en puissance de la bourgeoisie marchande des villes commencent des mouvements de réclamation d'une participation politique active dans les affaires publiques.

Après Machiavel, Bodin et Hobbes,[694] Rousseau revient dans le « Contrat social » sur la question citoyenne et marque un jalon désormais classiquement reconnu comme essentiel à

---

[690] "Le citoyen au sens strict, rien ne le définit mieux que la participation à l'exercice des pouvoirs de juge (*krisis*) et de magistrat (*arkhê*)" (III,1,6). "Quiconque a la possibilité de participer au pouvoir délibératif ou judiciaire, nous disons dès lors qu'il est citoyen de cette cité" (III, 1, 12).

[691] *Politique,* I, 1253ª3.

[692] «La raison pour laquelle l'homme est un animal citoyen/social/politique [692] plus que toutes les abeilles et tous les autres animaux grégaires est claire ; ... l'homme, seul de tous les animaux possède un logos. » *Politique,* I, 1253a 8-11.

[693] Xavier LAPRAY*, Edit de Caracalla*, Encyclopaedia Universalis (en ligne). URL : http://www.univresalis.fr/encyclopedie/edit-de-caracalla/.

[694] Nicolas MACHIAVEL (1515), *Le Prince et autres textes,* Union générale d'Éditions, Collection 10-18, Paris, 1962 ; Jean BODIN, (1583) *Les six livres de la République*, abrégé de l'édition originale de Paris, édition et présentation de Gérard Mairet, Québec, 1993. Thomas HOBBES *(1615) Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile. Première partie : De l'homme. Chapitres I à XVI.* Traduction originale de Philippe Folliot, Dieppe, 2002.

l'évolution du concept dans les temps modernes : il affirme que tous les hommes sont libres et ont vocation à devenir citoyens.

Dans le chapitre VI du livre premier du Contrat social, Jean-Jacques Rousseau définit l'essence du pacte social, longuement discutée depuis sous divers prismes philosophiques et académiques.

Ainsi, le contrat social, acte par lequel « un peuple est un peuple », se présente sous deux formulations successives s'éclairant l'une l'autre.

La première définit le contenu de sa clause unique : « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. »

La seconde introduit le concept de volonté générale, l'inscrivant dans une séquence procédant de la formation du pacte, donnant au corps politique « son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté ».[695]

L'acte d'association dans le même temps forme cette entité nouvelle qui est le corps politique, ou peuple et confère à chacun de ses membres de nouvelles propriétés (Bernardi, 2012, note 47, p. 193).

Jean-Jacques Rousseau précise dans une note le sens de la Cité des Anciens reposant sur son concept de citoyenneté.

> Le vrai sens de ce mot s'est presque entièrement effacé chez les modernes ; la plupart prennent une ville pour une Cité et un bourgeois pour un citoyen. Ils ne savent pas que les maisons font la ville mais que les citoyens font la Cité.[696]

A la Révolution française, la condition citoyenne devient la qualité universelle de tous les hommes : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 en constitue le socle [697] ; la Constitution de l'an I définit le citoyen dans son quatrième article.

> Tout homme né et domicilié en France, âgé de 21 accomplis ; tout étranger, âgé de 21 accomplis, qui, domicilié en France depuis une année ; y vit de son travail ; ou acquiert une propriété ; ou épouse une Française ; ou adopte un enfant ; ou nourrit un vieillard ; tout étranger, enfin, qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen français.

Cet élargissement de la citoyenneté à tous les hommes marque le passage à un universalisme du concept, autant que ses frontières et ses limites territoriales.

---

[695] Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social,* Flammarion, Paris, 2001, p. 53, présentation, notes, bibliographie et chronologie par Bruno BERNARDI. « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout ».

[696] Ib.

[697] Archives nationales en ligne. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789. Consultation du 7 février 2017.

3.1.1.2. L'impossible citoyen et l'individu - citoyen

L'étranger dans le discours de la Révolution française, dont les principes révolutionnaires avaient été consacrés en 1793, a été problématisé récemment en « impossible citoyen » par Sophie Wahnich [698] : « nomade, traître, sauvage, trois figures politiques de l'étranger. » [699]

L'auteure met en lumière la tension entre l'universalité de l'humanité et la nécessité de l'ancrage communautaire citoyen, interrogation particulièrement inspirante en ce qui concerne la citoyenneté contemporaine mise à l'épreuve par l'exil et la migration.

Citant Saint-Just, l'auteure perçoit dans l'impératif révolutionnaire les limites et les frontières de la citoyenneté et des principes de liberté, d'égalité, de fraternité et d'hospitalité qui lui sont associés : les valeurs normatives du lien social et politique apaisé restreintes aux frontières de la cité révolutionnée. [700]

Dès lors, poursuivant son argument, la figure de l'étranger permet de mettre en lumière la tension première dans l'expérience révolutionnaire : la tension entre l'universalité de l'humanité et la nécessité de l'ancrage citoyen, autrement dit, la tension entre une conception du politique visant l'universalité du droit et une reconnaissance communautaire du citoyen.[701]

Ce faisant, trois paradigmes sont identifiés : l'absolutisme retraduit sous l'imaginaire du corps politique fusionnel, la transparence du corps du roi à la nation est devenue une transparence de la nation à la représentation nationale, la représentation de la nation est celle d'un corps.

L'étranger est ainsi définitivement placé à l'extérieur de ce corps imaginaire.

---

[698] Sophie WAHNICH, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*. Albin Michel, Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, Paris, 1997, 2010.

[699] Ib., p.353.

[700] « Or, loin d'être rassurante, la recherche creuse d'abord l'inquiétude. Le magnifique impératif de St –Just : « Il faut que vous fassiez une cité, c'est à dire des citoyens qui soient amis, qui soient hospitaliers et frères,[700] » nous conduit très vite de la cité aux étrangers puisque ce mot d'ordre d'amitié, d'hospitalité et de fraternité côtoie celui de l'exclusion des nobles et des étrangers […] en fait exclus de la cité politique […] Ainsi St Just énoncerait-il du même mouvement les valeurs normatives du lien social et politique apaisé, et la frontière pratique, effective, de la cité révolutionnée. Le noble et l'étranger ne peuvent être l'ami, l'hôte, le frère ». Ib., p.10.

[701] « Il convient de raviver sur la question de l'étranger l'expérience fondamentale de la Révolution et pourrait-on dire son fondement, la tension entre l'universalité de l'humanité et la nécessité de l'ancrage citoyen, la tension entre une conception du politique qui vise à l'universalité du droit et une reconnaissance communautaire du citoyen. Cette expérience-là permet au moins l'étonnement face à la logique humanitaire qui affirme une nécessité toute contemporaine, dissocier la qualité d'homme et celle de citoyen. » Ib., p. 10.

La patrie est dès lors ce qui permet de nommer ce rapport de la nation à l'imaginaire d'un sujet collectif.[702]

Le second paradigme s'inscrit dans des pratiques et des discours de la communauté d'habitants où le lien politique est indissociablement noué au lien social au quotidien, paradigme de l'ordre local urbain ou rural, celui de la rumeur et de la peur.

Le troisième paradigme est celui de l'opinion publique retraduite par le législateur en langue du droit : la patrie est alors celle de la loi, le droit des gens.

Sous ces trois « pôles de culture politique » la figure de l'étranger devient pour l'auteure un problème révolutionnaire analysée dès lors dans les circulations et les conditions d'émission et de réception des discours.

Ce faisant, l'auteure mobilise les principes d'hospitalité, d'amitié, et de fraternité confrontés à la trahison et à l'exclusion.

Partant de l'analyse du décret d'exclusion des étrangers de la Convention[703], l'auteure propose une mise à l'épreuve du concept de citoyenneté dans les frontières et les limites de la nation.[704]

Aussi, en opérant un changement d'échelle, de lieu et de temps, nous interrogerons la citoyenneté diasporique dans ce sillage, car penser aujourd'hui le citoyen diasporique ne semble possible que par l'exploration des interstices des nations, en tant que communauté spécifique, à la fois cité politique et espace de vie désormais élargi et déterritorialisé.

Ainsi, le concept d'individu – citoyen se construit tout le long des XIXe et XXe siècles, en un lent processus mis en lumière par Pierre Rosanvallon, aboutissant à une détermination de la citoyenneté contemporaine en pratique sociale de « fabrication » du politique en démocratie, à partir du citoyen propriétaire, le citoyen soldat, le citoyen individu autonome, le citoyen sans la démocratie et le citoyen en démocratie.[705]

Au travers d'une « histoire intellectuelle du suffrage universel en France », l'auteur met en lumière le processus d'émergence et de déploiement de l'individu – citoyen en Angleterre et en France, à la fois en concept et en institution, exprimés dans la formule contemporaine devenue le fondement des régimes démocratiques « un homme, une voix ».

---

[702] Ib., p.15.

[703] Note de l'auteur : "Tous individus nés en pays étrangers sont exclus du droit de représenter le peuple français", Thuriot, décret du 6 nivôse de l'an II, AP, t.83, p.338.

[704] « A travers la question d'un écran étranger entre les représentants et le peuple souverain, il énonce la nécessité de penser la clôture d'une communauté spécifique, la nation, mais aussi la clôture de la cité politique, la frontière entre l'étranger et le national, le seuil entre révolution et contre-révolution…ainsi, la thématisation de l'étranger dans le discours révolutionnaire met en évidence des seuils politiques et historiques. » Ib. p.18/19.

[705] Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1992, Folio Histoire, 2001.

Le projet révolutionnaire était-il de construire une société des égaux, en rupture avec l'idée de communauté ?

S'est-il déployé à la fois comme utopie de l'égalité ou de la fraternité ?

Portait-il plutôt dans son sein la tension entre les deux principes ?

Par l'étude des délibérations et de la littérature politique, Pierre Rosanvallon montre la genèse de cette utopie, qui est, de son point de vue, au fondement de l'ordre politique démocratique contemporain, l'égalité et la souveraineté de l'individu – citoyen, mettant en lumière les tensions au cœur de la moderneité politique : « rationalité et subjectivité, égalité et capacité, appartenance et souveraineté, libéralisme et démocratie » (Schnapper, 1994 : 34).

De ce point de vue, l'égalité politique de tous se serait lentement imposée dans les temps modernes en rupture avec la conception chrétienne de la dignité de tous aux yeux de Dieu : la société moderne n'est plus un corps, n'est pas issue d'un dessein divin : « c'est un système qui se produit et se construit lui-même par le travail des hommes sur eux-mêmes » (Ib.).

En ceci, le principe de citoyenneté formulé par la Révolution française selon l'auteur se heurte à la culture des Lumières, qui faisait de la société politique le lieu d'exercice des « capacités ».

Dans un ouvrage ultérieur, P. Rosanvallon développe le concept de « communauté des citoyens », expression d'une société des égaux : [706]

> L'égalité s'exprime […] sur le mode d'une inclusion, d'une participation. Le citoyen est considéré sous les deux espèces d'un sujet, porteur de droits propres et d'un membre d'une communauté. Il est individu *et* peuple. Cette figure de l'égalité est à la fois de l'ordre d'une *mesure* et d'une *relation.* Ce qui fait la spécificité et la centralité du suffrage universel : il est reconnaissance de *l'individu – égalité* (un homme, une voix) et en même temps manifestation de *l'individu - communauté* (participant au corps politique) […] Le citoyen est.. la figure de la généralité qu'il y a en chaque individu. Il est rapporté à une sorte de « point zéro de la socialité comme l'a justement souligné Claude Lefort. Dans l'exercice du suffrage, chaque individu se trouve dépouillé de ses déterminations et de ses appartenances. L'abstraction est alors la qualité qui le constitue socialement et sert de ressort au développement de l'idée de l'égalité politique. C'est ce qui rend cette forme d'égalité entre les individus aussi radicale et aussi exemplaire. [707]

Aussi, nous identifions, au travers de l'expérience diasporique uruguayenne, la transformation du paradigme égalitaire uruguayen issu de l'Indépendance, mis en lumière sous la formule de José Gervasio Artigas, « *naides mas que naides* », (personne plus que

[706] Pierre ROSANVALLON, *La société des égaux*, Point Essais, Editions du Seuil, Paris, 2013.
[707] Id. p. 55/57.

personne), visant la limitation du pouvoir des chefs de guerre (*caudillos*) par le peuple souverain.

Paraphrasant ce mot d'ordre en « « *naides menos que naides* », nous postulons que l'irruption diasporique dans le débat politique uruguayen peut être pensée en vecteur d'un nouveau paradigme, à l'horizon d'une égalité radicale, de participation et d'inclusion de tout citoyen dans la communauté des égaux, « dépouillés de leurs déterminations et de leurs appartenances ».

Nous développons ainsi les réclamations de la diaspora dans les chapitres suivants, à l'horizon d'une égalité radicale, à l'opposé d'un quelconque « droit à la différence ».

Pierre Rosanvallon théorise aussi le droit de vote, au-delà de sa dimension d'attribut personnel, dans une composant « indissociable de l'existence d'une collectivité : celle que forme le regroupement des citoyens. Les deux éléments – possession d'un droit personnel et constitution d'une communauté – se sont superposés avec évidence au moment des révolutions américaine et française. » [708]

Ces perspectives permettent ainsi de penser la participation aux suffrages, notamment en ce qui concerne le vote extraterritorial dans l'expérience uruguayenne, en tant qu'exercice de citoyenneté exprimant la défense à la fois d'un droit personnel et l'appartenance à une communauté politique par la participation au suffrage signifiant ainsi « une forme spécifique de socialisation », toujours à l'horizon des communautés et des citoyens diasporiques qui s'en trouvent pour l'heure encore exclus.

> Le droit de vote, sous les espèces de cette participation, pouvait pour cela être assimilé à une sorte de sacrement de l'égalité : il en constituait le symbole efficace et vivant. La citoyenneté ouvrait sur ce mode un nouveau champ à l'imagination des hommes : celui d'un rapport inouï entre eux. Comme citoyen, chacun se sentait un moment dépouillé des pesanteurs et des déterminants (qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles) qui le constituaient. […] Etre citoyen, c'est ainsi se voir reconnaître un statut personnel valorisant dans une collectivité […] Etre électeur explique J. Shklar,[709] c'était avant tout jouir d'un statut social plutôt que d'une possibilité d'agir. »[710]

Nous avons relevé dans de nombreux actes, documents et témoignages issus des communautés diasporiques uruguayennes (chapitre 3, troisième partie) cette même idée, de

[708] Ib., p. 58.
[709] Note de l'auteur : Judith SHKLAR, *La citoyenneté américaine*, trad. Olivier Camy, Calman-Lévy, Paris, 1991, p. 37. Le témoignage d'un juge fédéral repris dans l'ouvrage illustre bien cette dimension du vote : « Je sais combien il est illusoire de croire que mon vote détermine quelque chose, mais quand je dépose mon bulletin dans l'urne, j'éprouve au moins la satisfaction de savoir que nous sommes tous engagés dans une aventure commune. »
[710] Ib., p. 62.

désir de participer au suffrage en tant « un rite démocratique », largement valorisé dans le pays (section 1.2.2.1.), rendu possible sous condition d'une transformation de l'institutionnalisation uruguayenne permettant l'exercice du vote extraterritorial, accordant ainsi un statut social aux émigrés.

Aussi, le troisième et dernier chapitre de cette troisième partie est l'occasion de problématiser le vote extraterritorial en tant qu'exercice citoyen manqué dans l'expérience uruguayenne.

Il s'agit de mettre en lumière l'impossibilité à ce jour dans laquelle se trouvent les émigrés non seulement de participer à une transformation quelconque de leur pays d'appartenance première, mais encore de jouir pleinement d'un statut personnel au sein de la communauté politique d'origine, à laquelle cependant les citoyens diasporiques, nous le verrons, se montrent très attachés.

3.1.1.3. Une co-citoyenneté à l'horizon d'une démocratisation de la démocratie

Dans une approche contemporaine post structuraliste et post marxiste, le philosophe Etienne Balibar a problématisé les contradictions internes à la nation, et les concepts de peuple et de citoyenneté, [711] offrant ainsi un horizon renouvelé aux questions qui nous occupent.

Aussi, l'interrogation de l'histoire et de l'idéologie de la forme « nation »[712] le conduit en effet à retracer l'évolution de l'État « pré-national » à l'État-nation, la formation nationale émergeant après une longue « pré –histoire », différant essentiellement du mythe nationaliste d'un destin linéaire.

Il s'agit pour l'auteur, d'un enchaînement de rapports conjoncturels et non pas d'une ligne d'évolution nécessaire qui les a inscrits après coup dans la préhistoire de la forme nation (E. Balibar, 2014, p.119).

Dès lors, l'auteur affirme que les unités nationales se constituent à partir de la structure globale de l'économie - monde, en fonction du rôle qu'elles y jouent dans une période donnée, en commençant par le centre… ainsi, toute nation moderne, selon son point de vue, est un produit de la colonisation - colonisatrice ou colonisée, parfois l'un et l'autre -. (Ib., p. 121).

[711] Étienne BALIBAR, *Citoyen sujet et autres essais d'anthropologie philosophique*, Paris, PUF, 2012 ; avec Immanuel WALLERSTEIN, *Race, Nation, classe. Les identités ambigues* Paris, La Découverte, 2007, édition Poche 2014 Pierre SAUVETRE et Cécile LAVERGNE, *Pour une phénoménologie de la cruauté. Entretien avec Étienne Balibar,* Tracés. Revue de sciences humaines en ligne, 19 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 10 février 2017. URL : http://traces.revues.org/4926 ; DOI : 10.4000/traces.4926

[712] E.B., 2014, p. 117/143.

Une formation sociale ne se reproduit de son point de vue comme nation que dans la mesure où l'individu est institué comme *homo nationalis*, de sa naissance à sa mort, par un réseau d'appareils et de pratiques quotidiennes, en même temps que comme *homo oeconomicus, politicus, religiosus*… dès lors, la question essentielle qu'il pose est celle de la nation-communauté.

Discutant les notions de communauté réelle et communauté imaginaire, Etienne Balibar affirme que « toute communauté sociale, reproduite par le fonctionnement des institutions, est imaginaire, c'est-à-dire qu'elle repose sur la projection de l'existence individuelle dans la trame d'un récit collectif, sur la reconnaissance d'un nom commun et sur les traditions vécues comme trace d'un passé immémorial (même lorsqu'elles ont été fabriquées et inculquées dans des circonstances récentes). Mais cela revient à poser que seules des communautés imaginaires sont réelles, sous certaines conditions. Dans le cas des formations nationales, l'imaginaire qui s'inscrit ainsi dans le réel et celui du « peuple». (Ib., p. 127).

Sur ces bases, Etienne Balibar se demande comment le peuple se produit-il, ou plus exactement, partant de l'interrogation posée par Jean Jacques Rousseau, il se demande qu'est-ce qui fait qu'un peuple est un peuple.

Sa réponse tient en compte à la fois des contraintes extérieures dans la production historique du peuple par le phénomène de l'immigration - comme dans l'expérience initiale uruguayenne par exemple -, et par les contingences internes par lesquelles les individus sont conduits à se reconnaître mutuellement à l'intérieur d'une frontière historique qui les contient tous : ainsi, de son point de vue, le peuple est constitué à partir de diverses populations soumises à une loi commune. (E.B., 2014, p. 128).

L'unification des populations en peuple, à la fois phénomène de masse et d'individuation, réalise ainsi une « interpellation des individus en sujets » (Althusser), à la fois par le partage de valeurs politiques inculqués dans chacun et chacune et par la fixation des affects d'amour et de haine et de représentation de soi, condition a priori de la communication entre les individus (les « citoyens ») et entre les groupes sociaux, non pas en supprimant toutes les différences, mais en les relativisant et en les subordonnant, en sorte que ce soit la différence symbolique entre « nous » et « les étrangers » (E.B., 2014, p. 128).

Les frontières extérieures de l'État sont imaginées en conséquence comme la projection et la protection d'une personnalité collective intérieure, que chacun porte en soi et qui lui permet d'habiter le temps et l'espace de l'État comme un lieu où l'on a toujours été où l'on sera toujours « chez soi » (E.B., 2014, p. 129), aspect que nous avons discuté en

mobilisant les travaux sur territoire et langue d'Edmundo Gomez Mango et de Marcelo Viñar, au chapitre deux de la deuxième partie de notre thèse.

L'expérience citoyenne diasporique uruguayenne ne met-elle à l'épreuve autant les frontières extérieures que les frontières intérieures de l'État-nation dans le temps contemporain ?

Ne se trouve-t-il pas là l'origine des résistances et des obstacles rencontrés par ceux qui la « fabriquent », procédant par déplacement de la territorialisation dans la globalisation, dont chaque émigré uruguayen est l'acteur, portant en soi le territoire par la langue et la culture ?

Etienne Balibar questionne précisément les contradictions internes des politiques d'émancipation de la modernité autour des questions des droits fondamentaux, interrogeant les questions relatives à la citoyenneté post moderne partant de l'affirmation du « fondement insurrectionnel de la citoyenneté», cristallisé dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. [713]

Il affirme ainsi que « les droits ne sont jamais octroyés de manière procédurale par les élites politiques mais sont toujours le résultat d'une lutte collective insurrectionnelle ou d'une désobéissance civique » (E.B., 2010, p. 7).

L'horizon de la citoyenneté serait-il celui d'un projet collectif de « démocratisation de la démocratie » ? (Sauvetre/Lavergne, 2010/6).

Sous ce prisme, la première modernité identifierait universellement l'homme et le citoyen ; la seconde modernité serait caractérisée par l'antagonisme de classe en tension avec l'universalité posée par la Déclaration des droits de l'homme et installant « la centralité de la question de la citoyenneté sociale dans l'espace de l'État -nation. » (Ib.)

Ainsi, la formation de « l'État national social » provoquerait la relégation de plusieurs différences anthropologiques à l'extérieur de la citoyenneté qui motivent les politiques des minorités, au sein desquelles nous posons que les stratégies citoyennes des émigrés peuvent s'inscrire désormais.

Etienne Balibar propose enfin le concept de co-citoyenneté, appliquant à la circulation des migrants les principes d'une démocratie sans exclusion, perspective nourrissant l'interrogation sur les conditions à l'œuvre dans la citoyenneté diasporique, développées en section 3.1.4.3.

[713] Etienne BALIBAR, *La proposition de l'égaliberté, Essais politiques 1989-2009*, PUF, Paris, 2010.

> Dialectique entre d'un côté le sujet compris dans sa double dimension, anthropologique (sujet conscient, sujet affecté) et politique (sujet soumis au pouvoir, sujet de droits) et de l'autre le citoyen, ou mieux : le co-citoyen, de telle sorte qu'on ne saurait concevoir un devenir citoyen du sujet (le sujet comme être en commun), sans penser du même coup un devenir sujet du citoyen (le citoyen émancipé dans un processus de subjectivation).[714]

3.1.2. Regards croisés sur des citoyennetés contemporaines

Nous discutons dans ce sous-chapitre dans un premier temps l'approche de Thomas H. Marshall ; les travaux interrogeant les nouvelles citoyennetés émergeant en contexte de mondialisation ensuite ; pour aborder enfin, des approches récentes sous les prismes culturel et anthropologique.

3.1.2.1. Citoyenneté socio-économique, support d'un statut citoyen ?

Les travaux de Thomas H. Marshall[715] portant sur la citoyenneté ont eu une prégnance étendue tout le long de l'après guerre et ont longuement dominé notamment le débat contemporain latino-américain sur ces questions.

Le schéma évolutionniste de la citoyenneté selon T.H. Marshall (1987), pour qui se succèdent la citoyenneté civile, la citoyenneté politique et la citoyenneté sociale se trouve aux antipodes de « la dialectique déconstructrice » de la citoyenneté proposée par E. Balibar (Sauvêtre/ Lavergne, 2014, note 13).

En effet, le sociologue britannique conçoit l'histoire de la citoyenneté en trois étapes successives à partir du XVe siècle : la première, dont les révolutions française et américaine constitueraient l'épicentre, aurait permis l'affirmation progressive des droits civils, notamment l'égalité devant la loi, la liberté d'expression, de pensée, de religion, les droits de propriété, etc.

La deuxième phase, déployée au XIXe siècle, aurait été marquée par l'extension progressive du suffrage universel, et correspondrait ainsi à la conquête de droits politiques - droit d'élire, d'être élu, de participer à la vie politique, d'occuper de fonctions au sein d'un gouvernement -.

La troisième phase, illustrée par la montée en puissance de l'État providence, se déploierait à partir du XXe siècle et porterait sur la reconnaissance des droits sociaux.

---

[714] Nicolas DUVOUX & Pascal SEVERAC, *Citoyen Balibar, Entretien avec Etienne Balibar*, Paris, La Vie des Idées, 28 septembre 2012, ISSN: 2105-3030. URL: http://www.laviedesidees.fr/Citoyen-Balibar.html, consultation du 31 mai 2015.

[715] Thomas Humphrey MARSHALL, *Citizenship and Social Class, in Class, citizenship and social development,* Chicago University Press, 365 pages, 1949, 1963, 1973.

Cette citoyenneté socio-économique établirait, de son point de vue, un ensemble de droits et de devoirs à l'égard de l'État et des autres membres de la société : la citoyenneté sociale serait « un statut légué aux membres d'une communauté. Tous ceux qui possèdent ce statut sont égaux devant les droits et les devoirs qui sous-tendent le statut » (Marshall, 1950).[716]

Cette conception a par conséquent ouvert la voie à la déclinaison d'une citoyenneté à des niveaux distincts, partant d'une citoyenneté universelle qui porterait les droits fondamentaux (droit à l'éducation, à la santé,…), dont chaque personne devrait bénéficier, sans condition de résidence dans un territoire ou de sang.

La citoyenneté pourrait ainsi de ce point de vue être définie en « statut donnant le droit de participer et d'être représenté en politique », [717] c'est sous cet angle que de nombreuses voix s'élèvent en Uruguay en faveur du vote extraterritorial, plaidant pour une pleine reconnaissance du statut citoyen des émigrés, plaçant dès lors leurs réclamations dans l'agenda des droits de l'homme.

3.1.2.2. Citoyennetés transnationales, cosmopolitiques, post - nationales

De nombreuses études émanant de disciplines diverses - philosophie, anthropologie, sciences politiques, sociologie -, déployées notamment à partir des années 1990, visent la compréhension de nouvelles formes de citoyenneté contemporaine dans le contexte de la mondialisation.

Ces approches peuvent être universalistes, différencialistes, multiculturelles ; elles sont focalisées dans le développement d'espaces et de relations transnationales ou cosmopolitiques ; sur la transformation de l'État-nation dans un contexte de mondialisation (approche post nationale).

Scénarios transnationaux, terreaux de citoyennetés nouvelles

La définition de transnationalité formulée par Raymond Aron,[718] évoquée en introduction de notre thèse, déployée ensuite par Samuel Phillips Huntington[719] pose les bases

[716] « La citoyenneté est premièrement un statut dont jouissent les membres à part entière d'une société donnée. Deuxièmement, tous ceux qui jouissent de ce statut sont entièrement égaux en ce qui concerne les droits et les devoirs associés à ce statut…Le sociologue britannique identifie alors trois éléments de la citoyenneté : les droits civiques, les droits politiques et les droits sociaux…éléments définis en termes d'ensembles de droits et des institutions sociales à travers desquelles ils sont exercés ». Marco MARTINIELLO, *La citoyenneté à l'aube du XXIème siècle. Questions et enjeux majeurs.* Liège, Les Editions de l'Université de Liège, 2000, p.11.
[717] John BAYLIS, Steve SMITH, Patricia OWENS, *The Globalisation of World Politics. An introduction to international relations.* Oxford University Press, updated edition, 2014.
[718] Raymond ARON, *Paix et guerre entre les Nations*, Paris, Ed. Calmann Lévy, 1962, p.19.

du débat théorique contemporain sur la question, sous les prismes de la science politique, les relations internationales et la sociologie.

Raymond Aron distingue les phénomènes transnationaux des phénomènes internationaux et supranationaux : de son point de vue les premiers ne rentrent pas dans le système interétatique, mais ont de l'influence sur lui et sont à leur tour influencés par lui

Aussi, la théorie ultérieure du transnationalisme l'entend en tant que construction de champs sociaux dans laquelle les migrants créent un lien – imaginaire ou réel – entre leur pays d'origine et leur société d'accueil.

Dans se sens, cette approche réfère à un processus social par lequel des « transmigrants », loin d'être «déracinés », établissent des relations qui franchissent les frontières géographiques, politiques et culturelles et relient leur pays d'origine avec leur pays d'installation (Glick-Schiller, et_al :1992).[720]

La transnationalité répondrait, suivant cette perspective, à un modèle migratoire caractérisé par le déplacement d'individus au travers des frontières, leur installation dans un pays d'accueil où ils développent des liens sociaux, tout en maintenant des relations intenses avec leurs communautés d'origine.[721]

Aussi, dans un scénario d'emblée transnational, notre problématisation de la citoyenneté « diasporique » s'inscrit également dans l'interrogation de l'extraterritorialité telle qu'elle est classiquement admise dans le champ de relations internationales et du droit international au cours des dernières décennies.

L'extraterritorialité s'entend alors comme « une situation dans laquelle les compétences d'un État (législatives, exécutives ou juridictionnelles) régissent des rapports de droit situés en dehors du territoire du dit État ».[722]

Certes, l'extraterritorialité pose de nombreux problèmes à la fois juridiques et pratiques. L'un des plus complexes consiste à déterminer à partir de quel moment une situation est

---

[719] Samuel Philips HUNTINGTON, *Transnational organisation in World Politics*, Cambridge, World Politics, vol 25, 1973.

[720] « *Contemporary immigrants can not be characterized as the « uprooted ». Many are transmigrants, becoming firmly rooted in their new country but maintaining multiple linkages to their homeland…Migration proves to be an important transnational process that reflects and contributes to the current political configurations of the emerging global economy".* Nina GLICK-SCHILLER, Linda BASCH, Cristina SZANTON BLANC, *From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration,* Anthropological Quarterly, Vol. 68, N° I, The George Washington Institute for Ethnographic Research, Washington DC, 1995, p. 48/63.

[721] Alessandro MONSUTTI, *Guerres et migrations, Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan,* Editions de l'Institut d'ethnologie, Neuchâtel, Suisse, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004.

[722] Jean SALMON (dir.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruylant / Agence Universitaire de la Francophonie, Bruxelles, 2001, p. 491.

localisée sur un territoire donné, alors que les techniques modernes de communications, la structure transnationale de certaines entreprises, la mondialisation économique et financière gomment les frontières,[723] mais le concept ne pourrait-il être mobilisé pour éclairer l'émergence d'une citoyenneté diasporique au travers de scénarios transnationaux ?

En effet, le concept s'est affirmé dans le cadre de la recherche anglo-saxonne à partir des années 1990, dans le cadre des études portant sur la transnationalité et la déterritorialisation des États nation dans des contextes post coloniaux notamment,[724] et dans des études latino-américaines sur ce domaine, en particulier au Mexique.[725]

En dépit de leur diversité d'approches, ces travaux reposent tous sur l'analyse de nombreux études d'expériences mobilisant plusieurs États au bénéfice à la fois des migrants, des pays d'origine et des pays d'accueil, qu'elles concernent.

Cependant, leur champ de recherche se situant davantage sur la question de la territorialité des États dans un monde globalisé que sur la question de la citoyenneté, dont ces processus se nourrissent, nous nous proposons d'aller plus loin dans leur problématisation philosophique autour de la « fabrication » de nouvelles configurations citoyennes.

Citoyenneté cosmopolitique

Les études et les contributions sur le cosmopolitisme, dont l'analyse comparative exhaustive ne fait pas l'objet de notre thèse, se sont multipliées depuis deux décennies.[726]

En effet, le contexte d'une mondialisation/globalisation sans précédent semble avoir produit l'avènement d'une « espérance cosmopolitique » c'est à dire, un horizon d'une politique mondiale qui résoudrait les différences, potentiellement conflictuelles, qui séparent les hommes et les groupes humains, misant sur le temps pour ce faire (Colliot-Thélène, 2015, p. 349).

---

[723] Hervé ASCENSIO, *Etude : l'extraterritorialité comme instrument*, contribution lors d'un séminaire d'expert, Boston, Nations Unies, 14 septembre 2010 et note sur le « *Report on Extraterritorial Jurisdiction* », Nations Unies, 10 décembre 2010, document digital. URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/1_2PESP_2_Etude_lextraterritorialite_comme_instrumentx_cle84485e.pdf, consultation du 17 septembre 2015.

[724] Linda BASCH, Nina GLICK SCHILLER, and Cristina BLANC-SZANTON, *Nations Unbound: Transnational Projects, Post-colonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, 1994. SOYSAL 1994.

[725] Víctor Alejandro ESPINOZA VALLE, SUFRAGIO EXTRATERRITORIAL Y DEMOCRACIA, Instituto Federal Electoral, Cuaderno de Educación Cívica n°29, México, 2012.

[726] Ulrich BECK, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Aubier, Paris, 2004 ; *Pouvoir et contre pouvoir. À l'heure de la mondialisation*, Flammarion, Paris, 2002. Catherine COLLIOT-THELENE *L'unité du monde de l'espérance cosmopolitique à la réalité de la globalisation* in ESCUDIER Alexandre et al., *Histoires universelles et philosophies de l'histoire*, Presses de Sciences Po (P.N.S.F.), Paris, 2015, p. 339/362. David HELD, *Democracy and the global order*, Polity Press, Cambridge, 1995 ; *Un nouveau contrat mondial*, Presses de Sciences Po, 2005, Paris. Etienne TASSIN, *Un monde commun. Pour une cosmo - politique des conflits*. Ed. Seuil/La couleur des idées, Paris, 2003 ; *Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde,* in Dissensus, revue de philosophie politique de l'Université de Liège, n° 1, Dossier mondialisation et cosmopolitisme, (Coord. D. Pieret), Liège, 2008.

Au-delà d'une espérance, le cosmopolitisme est devenu pour certains auteurs, une réalité contemporaine, qui pourrait signifier une coïncidence de l'espace de la politique et de celui du globe. (Ib., p. 353). [727]

Suivant toujours l'argument de Catherine Colliot-Thélène, cette perspective prend en compte l'héritage cynique (Diogène de Synope), stoïcien (Zinon de Cition et successeurs) et du scepticisme moderne (Montaigne, Diderot) ; puis le socle posé par Emmanuel Kant, et les travaux d'Hanna Arendt plus récemment, s'inscrivant dans le débat théorique contemporain nourrissant notamment les politiques relatives aux droits de l'homme.

Aussi, l'approche cosmopolitique de la citoyenneté repose sur le concept de « citoyen du monde » formulé par le philosophe cynique, et prend en compte les développements d'Emmanuel Kant qui constituent, de sources convergentes, les bases de la pensée cosmopolitique contemporaine.[728]

Il s'agit notamment du droit attaché au statut du citoyen du monde, dont tous les êtres humains sont porteurs, indépendamment des nationalités, mais qui serait cependant réduit à l'hospitalité, autrement dit au droit pour quiconque arrive sur un territoire en étranger de ne pas être traité de manière hostile. (Ib., p. 355).

Le débat philosophique s'est engagé depuis autour notamment de la conception kantienne de l'union cosmopolitique en fédération d'États (Habermas) ; du concept de communauté universelle et du caractère politique de l'humanité, entendue comme collectif constitué par l'ensemble des êtres humains, vs la conception kantienne « d'un sentiment de sympathie universel et la faculté de communiquer universellement avec autrui » (Ib., p. 355).

Dans ce débat, nous avons évoqué en présentation de notre thèse l'affirmation d'Hanna Arendt, sur laquelle repose largement l'approche cosmopolitique contemporaine.

En effet, Arendt, à propos des apatrides, affirme que la citoyenneté est la condition d'effectivité des droits de l'homme, entendus en tant que :

> Droit à avoir des droits, ou le droit de tout individu à appartenir à l'humanité, devrait être garanti par l'humanité elle-même. Il n'est nullement certain que cela soit possible. [729]

[727] « Si l'on se tient à cette définition, alors le temps de la cosmopolitique est advenu, non pas à titre d'espérance ou de *telos*, mais comme réalité …[cependant], une chose est en effet de constater les conditions et les effets de l'action politique, y compris des politiques nationales, sont aujourd'hui largement déterminées par des contraintes supra - et transnationales, autre chose de concevoir une organisation politique de l'humanité, entendue comme la communauté des hommes, qui assurerait à tous les mêmes droits que ceux que l'État - national, en sa figure démocratique, a plus ou moins bien réussi à garantir à ses ressortissants (Ib., p. 353). »

[728] Sont classiquement cités notamment les ouvrages suivants : *Idées pour une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (1784) et *Traité de paix perpétuelle* (1795).

[729] Hanna ARENDT, *The origins of Totalitarianism,* HBJ Books, London/New York, 1979, p. 298.

A partir des années 1990, les travaux du politologue David Held (1995, 2005) s'inscrivent dans une lignée de pensée et d'action social – démocrate dont l'analyse de la mondialisation s'inscrit dans une visée d'émergence d'une démocratie régulée dont la clé de voûte serait une citoyenneté cosmopolitique, dont l'appartenance exclusive à une communauté territoriale s'estomperait au bénéfice de la prise en compte de droits environnementaux et sociaux commun à tous.

Le philosophe Etienne Tassin enfin, dans le sillage d'Hanna Arendt, questionne plus récemment la condition migrante reliant « une interrogation critique sur l'acosmisme inhérent à la globalisation (la perte du monde comme demeure) et une analyse des manières d'être au monde propres à la citoyenneté cosmopolitique » (Tassin, 2008, p. 2).

De son point de vue,

> Acosmisme et cosmopolitisme se rencontrent dans les situations de migrations, d'exil ou de diaspora communautaire, plus souvent subies que voulues, témoignent en effet à la fois d'une perte en conjoignant l'expérience douloureuse d'une perte du chez soi et l'épreuve constituante d'un mode d'être au monde… Perte du chez-soi natal, de l'abri, de la demeure où s'ancre l'existence et s'affirme une identité personnelle et sociale ; épreuve d'altérité des lieux, des temps, des personnes, des communautés liées à la mobilité voire à l'errance, qui est aussi mise à l'épreuve de soi. Les deux aspects sont indissociables : la perte de demeure fait du migrant un « sans domicile fixe » (SDF) et la reconfiguration indéterminée de son identité fait de lui ce qu'on pourrait appeler un « sans identité fixe » (SIF). Déracinement et « exposition au péril » (Jan Patocka) peuvent être aussi bien compris comme ce qui menace l'identité subjective des êtres et la stabilité politique des groupes comme l'expérience de leur ré-invention continue. Il y a ainsi une manière de penser philosophiquement la positivité de l'expérience de déracinement et d'altération à condition de la réinscrire dans une perspective cosmopolitique. » (Ib., p. 3).

Ainsi, le philosophe interroge les conditions lui permettant de penser philosophiquement les trois situations – exil, migration, diaspora - : déracinement, assomption de soi, extranéité, afin de répondre à la question : « Que veut-on dire quand on affirme être « citoyen du monde » ?

Pour ce faire, l'auteur mobilise trois figures du citoyen du monde - le rebelle, l'officier, l'essayeur -, issues de courants philosophiques antiques - cynisme, stoïcisme, scepticisme -, pour comprendre la mondialisation, sous le prisme d'une « certaine manière d'être soi et d'être au monde qui ressortit à l'étrangeté », à l'horizon d'un monde commun, parce que divisé.

Sont ainsi dessinés les contours « d'une appartenance à une communauté mondiale, moins une allégeance à une autorité supranationale, qu'une certaine manière d'être au monde

et donc d'être soi qui tente de s'affranchir des régimes d'appartenance et d'allégeance au travers desquels se constituent les sujets comme sujets de droits. » (Ib., p. 9).

L'auteur repère en outre dans les conditions migrantes, exiliques, diasporiques « un certain travail de dés-identification et d'assomption de soi, et conjointement de singularisation et d'extranéation… rapport entre la manière d'être soi et la manière d'être au monde en jeu dans l'allégation d'une cosmo citoyenneté. » (Ib. p. 9).

Nous avons discuté ces questions dans la deuxième partie de notre thèse, sous la lumière de l'approche psychanalytique d'Edmundo Gomez Mango et de Marcelo Viñar.

Nous avons proposé par ailleurs des archétypes issus de l'exil et de la migration à l'œuvre dans la construction d'une citoyenneté diasporique dans l'expérience uruguayenne.

Dès lors, dans le sillage et en dialogue avec Etienne Tassin, nous problématiserons cette dernière dans le dernier sous-chapitre de cette section, autour des trois conditions qui de notre point de vue sous-tendent l'émergence et le déploiement d'une citoyenneté diasporique : un enracinement rhizomique ; une réseautique (*Networking*) en constellations versatiles ; une subjectivation politique mise à l'épreuve par une « impossible » émancipation.

Citoyennetés post - nationales

Nous interrogeons plus particulièrement dans ce sous-chapitre dans un premier temps les approches appelées post-nationales de la citoyenneté reposant sur des études sociologiques dites post-coloniales, relatives aux populations, aux migrations ; puis la problématisation contemporaine de la post - nationalité du philosophe Jürgen Habermas.

Dans les années 1990, les limites et les nouvelles voies de la citoyenneté ouvertes par les migrations internationales notamment en Europe, (Allemagne, France, Pays Bas, Suède, Suisse et Royaume-Uni), ont conduit à une interrogation sous l'angle d'une perspective sociologique post - nationaliste déployée notamment par Nuhoglu Soysal dont l'ouvrage est devenu, de sources convergentes, la référence en ce qui concerne l'approche post - nationale de la citoyenneté contemporaine.[730]

Sur ces bases, le sociologue américain Rogers Brubacker (1992), questionne les fondements des États nationaux modernes et les relations entre citoyenneté et nationalité (*Nationhood*), ayant comme de départ une analyse comparative entre la France et l'Allemagne.

[730] Yasemin Nuhoglu SOYSAL, *Limits of Citizenship. Migrants and Post National membership in Europe*, Chicago University Press, Chicago, 1994.

Il explore les évolutions récentes affectant la notion contemporaine de citoyenneté, portant notamment sur les inégalités, le retour de la biologie et du sacré, le langage, la religion, les politiques de la différence, les diasporas, les phénomènes migratoires et les transformations de l'État-nation (2015).[731]

De son point de vue, l'exigence contemporaine d'extension des droits autant aux émigrés dans leur pays d'origine, qu'aux étrangers dans leur pays d'accueil, peuvent être pensées en relation à l'expansion mondiale, à la montée en puissance de la prise en compte des droits de l'homme et à l'émergence d'un modèle post-national de citoyenneté reposant sur une définition universelle de l'être humain (*personhood*),[732] davantage que sur une appartenance nationale.

Par ailleurs, le philosophe allemand Jürgen Habermas, sous l'angle de la formulation de « l'après l'État-nation en nouvelle constellation politique », s'engage dans l'interrogation de « l'aventure d'une démocratie post-nationale. »[733]

Son point de départ est « la question philosophique du droit rationnel, celle de savoir comment réaliser par les moyens du droit positif une association de tous les citoyens libres et égaux engendrant une attente d'émancipation, laquelle attire l'attention sur les résistances qu'offre une réalité apparemment irrationnelle. » (Habermas, 2013, p. 43).

Partant de la supposition « que les citoyens d'une communauté démocratique créent ensemble leur environnement social et font preuve de la capacité d'action nécessaire pour cela » l'auteur admet que « l'idée qu'une société puisse agir démocratiquement sur elle-même n'a connu jusqu'ici de mise en œuvre crédible que dans un cadre national » ; ce qui l'intéresse dès lors est « comprendre en quoi pourrait consister une réponse politique aux défis de la constellation post-nationale » (Ib., p. 46/48).

C'est pourquoi, suivant son argument, le concept même de démocratie est interpellé par ces processus :

> Dans l'idée de démocratie, c'est la pratique citoyenne et les principes justifiant cette pratique qui créent le lien entre les membres de la communauté politique plutôt que le fait de faire partie d'une même entité culturelle.[734]

---

[731] Rogers BRUBACKER, *Grounds for Difference,* to appear with Harvard University Press, Harvard, 2015.

[732] *Personhood: state or fact of being an individual or having human characteristics and feelings.* Définition extraite du dictionnaire anglais en ligne, URL : http://dictionary.reference.com/browse/personhood?s=Traduction par nos soins.: statut ou fait d'être un individu ou de posséder des caractéristiques et sentiments humains.

[733] Jürgen HABERMAS, *Après l'État – nation. Une nouvelle constellation politique*. Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz, Ed. Fayard/Pluriel, Paris, 2013.

[734] Sophie HEINE, *Jürgen Habermas et le patriotisme constitutionnel*, in *Le grand marché transatlantique,* Paris, Politique, revue de débats, n° 71, septembre 2011.

Il propose dès lors une interrogation des fondements de l'État-nation dans le contexte contemporain de la mondialisation, dans lequel le mot clé est *réseau*, mettant en lumière notamment les concepts de « patriotisme constitutionnel »[735] et les conditions d'émergence d'une « citoyenneté multiculturelle ».[736]

Sans se référer spécifiquement au phénomène diasporique qu'il éclaire néanmoins, il s'attarde cependant, sur la base de divers travaux anthropologiques et en dialogue avec Gerd Baumann,[737] à considérer avec lui plus particulièrement la multiplicité de réponses novatrices suscitées dans des contextes locaux par les stimulations mondialistes.

Il souligne la pression uniformisante d'une culture mondiale à caractère matériel où émergent des constellations nouvelles qui, loin de niveler les différences culturelles existantes, créent au contraire une diversité inédite de formes hybrides.

Dans le cadre de la discussion sur le multiculturalisme engagée avec Gerd Baumann, il met en avant l'image dynamique d'appartenances en perpétuelle construction, de subcultures et de styles de vie nouveaux.

Ces processus se nourrissent ainsi, de son point de vue, des contacts interculturels et des liens multiethniques, renforçant la tendance des sociétés post - industrielles à favoriser l'individuation et le développement d'identités cosmopolites.

> La stratégie cosmopolitique ne consiste pas à nier le rôle de la culture dans la constitution de la vie commune, mais à interroger, en premier lieu la thèse selon laquelle le monde social se divise bien nettement en cultures particulières distinctes, une par communauté et en second lieu, la thèse selon laquelle chacun a besoin, pour donner forme et signification à sa vie, d'une de ces entités, autrement dit d'une culture unique et cohérente. [738]

Aussi, Jürgen Habermas affirme que la force de l'État démocratique réside dans sa capacité à « combler les lacunes de l'intégration sociale par le moyen de la participation politique de ses citoyens » (Ib., p. 72).

Dès lors,

> Seul un processus démocratique qui munit les citoyens de droits à la fois appropriés et équitablement répartis pourra être considéré comme légitime et engendrer la solidarité…pour rester source de solidarité, le statut de citoyen

[735] "Qui établit un rapport réflexif avec le passé : l'appartenance post nationale implique une relation critique à l'histoire, qui évalue cette dernière à l'aune des critères universalistes de démocratie et de droits humains" Sophie HEINE, *Jürgen Habermas et le patriotisme constitutionnel*, Université libre de Bruxelles, 2010.
[736] En dialogue notamment avec Will Kymlicka, dont il est question dans le prochain item de ce chapitre.
[737] Cité par l'auteur : Gerd BAUMANN, *Contesting culture. Discourses of Identity in Multiethnic London,* Cambridge University Press, Cambridge/New York, 1996.
[738] Cité par l'auteur : Jere WALDRON*, Minority Cultures and the Cosmopolitan Alternative*, in Will KYMLICKA (éd.) *The Rights of Minority Cultures*, Oxford University Press, Oxford, 1995, p. 105.

> doit conserver une valeur d'usage et se monnayer en droits sociaux, économiques et culturels. En ce sens, la politique de l'État social assume aujourd'hui une fonction de légitimation qui n'est pas négligeable (Ib., p. 73).

Cette posture philosophique peut éclairer de notre point de vue l'expérience diasporique sous l'angle de l'imbrication de cultures et de développement d'identités plurielles, en articulations singulières, comme nous le verrons au chapitre trois.

Si nous admettons dans son sillage que dans l'idée de démocratie, c'est la pratique citoyenne et les principes justifiant cette pratique qui créent le lien entre les membres de la communauté politique plutôt que le fait de faire partie d'une même entité culturelle (Heine, 2010), alors, la lutte des émigrés uruguayens privés de participation aux suffrages dans les lieux où ils résident s'éclaire de façon nouvelle.

3.1.2.3. Citoyennetés contemporaines aux prismes culturels et anthropologiques

Des approches multiculturelles apparues dans les années 1960 notamment aux États-Unis et au Canada ont exploré dans une perspective libérale des facettes peu connues jusqu'alors des démocraties récentes (Taylor 1994,[739] Kymlicka[740]), en particulier en ce qui concerne l'égalité, éclairant ainsi les questions relatives aux citoyennetés contemporaines.

Ainsi, s'éloignant de l'approche marxiste prédominante jusqu'au milieu des années 1970, pour qui les principales injustices sont d'ordre économique, le philosophe canadien Charles Taylor souligne que les injustices sont avant tout d'ordre symbolique et culturel, d'où une nouvelle interprétation de l'égalité qui le conduit à dessiner les contours d'un modèle de société « hospitalière » favorisant la diversité culturelle et linguistique.

Dans un registre proche, prenant en compte à la fois le contexte de mondialisation et de crise de l'État-nation comme un tout homogène, le philosophe canadien Will Kymlicka vise à rendre visible la question des droits et de la reconnaissance des minorités - qu'elles soient culturelles, ethniques ou issues de la migration internationale -, dans leur spécificité à l'égard d'une culture dominante.

Des nouvelles approches anthropologiques (Clifford/1986, Appadurai/1999, Gupta et Ferguson 1992/1997) se développent à partir des années 1980, portant davantage sur les trajectoires des populations migrantes que sur des populations territorialisées, s'intéressant aux phénomènes diasporiques dans un monde en mutation, dont lequel la mobilité est une caractéristique essentielle.

---

[739] Charles TAYLOR, *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Aubier, Paris, 1993.
[740] Will KYMLICKA**,** *La citoyenneté multiculturelle**.** Une théorie libérale du droit des minorités,* traduction de Patrick Savidan, Editions La Découverte, Collection Repères, Paris, 2001.

L'anthropologue américaine Aiwa Ong,[741]dont l'objet d'étude privilégié est la diaspora chinoise, ouvre de nouvelles perspectives au sein des *Cultural Studies*, en s'intéressant aux processus de transfert culturel, relevant des pratiques et de l'imaginaire des sujets, dans un contexte d'échanges économiques mondialisés.

L'auteure construit ainsi une « anthropologie de la transnationalité » qui vise à saisir les sujets en acteurs mobilisant les ressources de leur univers culturel pour atteindre leurs objectifs plutôt que subissant les effets des mutations économiques.

Dans ce cadre, une « citoyenneté flexible » est l'expression, de son point de vue, de stratégies de mobilité spatiale et sociale et d'accumulation de capital, dont lesquelles le rôle des femmes est plus particulièrement mis en avant.

Ces études soulignent l'importance d'analyser non seulement la réalité des flux migratoires, mais aussi les imaginaires et les représentations qu'ils engendrent, approche que nous empruntons pour la problématisation de l'expérience diasporique uruguayenne déployée en chapitre trois.

La transnationalité répond, suivant cette perspective, à un modèle migratoire caractérisé par le déplacement d'individus au travers des frontières, leur installation dans un pays d'accueil où ils développent des liens sociaux, tout en maintenant des relations intenses avec leurs communautés d'origine.[742]

Portées plus particulièrement sur les configurations contemporaines de la citoyenneté, les *Citizen Studies* (Neveu : 2014[743]) mettent l'accent sur l'intérêt de considérer celle-ci en tant que processus pour dépasser le cadre classique du seul statut.

Dès lors, les actes, les discours, les représentations, les circulations et les articulations produites par les interactions d'une diversité d'acteurs sont à identifier et à interroger.

Ainsi, sous l'angle d'une anthropologie politique, Catherine Neveu souligne le « caractère essentiellement fluide et contextuel » de la citoyenneté, qui ne serait pas réduite, selon l'auteur, aux seules dimensions électorales.

---

[741] Aihwa ONG, *Flexible Citizenship: the cultural logics of transnationality*, Duke University Press, Durham, 1999.

[742] Alessandro MONSUTTI, *Guerres et migrations, Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan,* Editions de l'Institut d'ethnologie, Neuchâtel, Suisse, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004.

[743] Catherine NEVEU, *Practising citizenship from the ordinary to the activist*, in E. ESIN (ed.) *The Routledge Handbook of Global Citizenship, London*, 2014.

> Saisir ces citoyennetés en actes implique alors d'effectuer un « pas de côté » logique et d'inclure dans l'analyse toute la complexité des entremêlements du politique et du social. [744]

Particulièrement fécondes dans le cadre de notre recherche, les *Citizen Studies* introduisent ainsi un nouveau vocabulaire que nous nous proposons de mobiliser afin d'étudier les acteurs, les actes - entendus ici en tant que pratiques sociales-, les échelles et les lieux des citoyennetés contemporaines (Isis, 2009).[745]

Nous empruntons aussi la distinction entre trois figures: le citoyen activiste, le citoyen actif et le citoyen ordinaire. (Neveu, 2013)[746]

Dans cette lignée, l'interrogation du processus de construction de la citoyenneté extraterritoriale uruguayenne repose sur l'identification des pratiques qui le jalonnent -« vote, volontariat, proteste, résistance, organisation, blogging » Isis, 2009 -, des échelles et des lieux dans lesquels ils se déploient et des acteurs qu'y sont partie prenante.

3.1.3. Eclairages latino-américains

Les questions citoyennes ont suscité en Amérique latine de nombreuses recherches, débats et contributions dont l'analyse comparative exhaustive ne fait pas l'objet spécifique de notre thèse.

Nous discutons ci-après cependant des travaux collectifs conduits en Argentine et au Mexique, pour nous attarder ensuite sur les questions de culture, de diaspora et de citoyenneté sous le prisme d'Alejandro Grimson.

3.1.3.1. Continuités et ruptures

Les travaux de la philosophe et politologue argentine Susana Villavicencio,[747] menés dans le cadre d'un groupe de recherche latino-américain coordonné avec l'anthropologue argentine Maria Inés Pacecca, portent sur les traditions, les concepts et les pratiques de

---

[744] Catherine NEVEU, *E pur si muove !* », *ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté*, Paris, Revue Politix, n° 103, CAIRN Info, 2013, p. 205/222.
[745] Engin ISIN, *Acts of citizenship: Citizen in flux : the figure of the activist citizen,* Subjectivity, n°29, 2009, p. 367/388.
[746] Catherine NEVEU, *Just being an 'active citizen' Categorisation processes and meanings of citizenship in France*, in Newman, J. And Tonkiens, E. (eds.), Amsterdam, 2011, p. 147/160.
[747] Proyecto UBACYT AU11-AU16*, Ciudadanos para una nación : tradiciones, conceptos y practicas en la Argentina del Centenario*. Instituto de Investigaciones Gino Germania, Universidad de Buenos Aires, 1999/2001. Susana VILLAVICENCIO (editora). *Los contornos de la ciudadanía. Nacionales y extranjeros en la Argentina del Centenario.* Editorial Universitaria de Buenos Aires, 206 p. EUDEBA, 2003, Buenos Aires. Susana VILLAVICENCIO, María Inés PACECCA, *Perfilar la nación cívica en la Argentina. Figuraciones y marcas en los relatos inaugurales*, Buenos Aires, Instituto Gino Germania, Universidad de Buenos Aires, Editores del Puerto, 2008.

citoyenneté, inscrites dans l'histoire de l'émergence, de la consolidation et de la mise en question de l'État-nation, notamment dans le cas argentin. [748]

Dans une approche interdisciplinaire, ces travaux analysent les mutations sémantiques du concept de nation et les tensions générées par l'idéal républicain du citoyen, à l'œuvre dans la confrontation d'une conception universaliste et abstraite du sujet politique avec les obstacles rencontrés pour sa réalisation.

> De cette confrontation dépend l'histoire de l'appropriation de ce concept en Amérique du Sud. Comme tout concept politique, celui de citoyenneté implique une tension dans la détermination de ses contours. Si la question : *qu'est-ce un citoyen* ? nous conduit à établir les déterminations spécifiques de ce concept et les principes sur lesquels il se construit ; la question : *qui est un citoyen ?* nous introduit dans la complexité d'un champ politique dans lequel seront délimités, chaque fois, le dedans et le dehors de ce concept (Villavicencio, 2003, p. 15).[749]

Partant de la définition de Renan, Susana Villavicencio souligne la complexité du concept de nation tant il englobe des dimensions aussi vastes que « peuple, territoire, souveraineté, État . »

En conséquence, interroger le concept de nation ne peut se faire pour l'auteure que par la prise en compte des expériences politiques, sociales et culturelles qui le sous-tendent, ainsi, « dans le bassin du *Río de la Plata,* citoyenneté et nation sont deux innovations majeures de la modernité : « la nation en tant que souveraineté collective remplaçant le roi ; le citoyen en tant que composante fondamentale du nouveau souverain (Guerra, 1999 :33) », (Ib.p.2).[750]

Aussi, l'exploration de l'évolution et des ruptures opérées dans le déploiement des concepts de nation et de citoyenneté dessine un pays dans lequel la nation initialement conçue comme une communauté de partage d'un lieu de naissance, est devenue une forme politique décrite en langage contractuel, puis pensée dans les tensions inhérentes à l'opposition entre l'influence des Lumières et du romantisme.

Juan Bautista Alberdi et Domingo Faustino Sarmiento, représentants de la dite « génération du 37 » sont mobilisés par Susana Villavicencio pour comprendre, au travers de leur dialogue, la cristallisation argentine de la nation, la citoyenneté et la nationalité autour de la Constitution de 1853 ; puis la critique ultérieure de Ricardo Rojas (1912).

---

[748] Autres sources sur citoyenneté en Argentine : Rocío ANNUNZIATA, *Ciudadanía disminuida: la idea de la "construcción de ciudadanía" en los dispositivos participativos contemporáneos*, Revista Temas y Debates. Año 19, número 30, julio-diciembre 2015, p. 39/57.

[749] Traduction par nos soins.

[750] François Xavier GUERRA, *El soberano y su reino. Reflexiones sobre la génesis del ciudadano en América latina,* in H. SABATO (coord.), *Ciudadanía política y formación de las naciones. Perspectivas históricas de América latina*. Fondo de cultura económica, México, 1999.

Autrement dit, la nation « civilisée et civique, communauté des citoyens » pensée par Sarmiento, socle sur lequel repose la démocratie argentine, se voit ainsi confrontée aux tensions d'un modèle politique où la souveraineté populaire tant défendue ne trouvait pas son sujet dans le peuple réel (Ib. 2008, p. 9).

La république était ainsi le rempart contre d'autres formes d'organisation politique vues comme continuités de l'ordre colonial ou en tant que limites que la « nature américaine » opposait au processus de civilisation, à une époque de combats interminables et de confrontations violentes incessantes.

La fabrication de citoyenneté en Argentine est ainsi d'emblée inscrite dans les dynamiques et dans les paradigmes ayant forgé la nation argentine : civilisation vs barbarie ; république possible vs république réelle ; exclure pour intégrer ; domination du territoire vs question indigène ; républicanisme sous tutelle vs citoyenneté pleine ; configuration identitaire toujours en tension entre « nous » et « les autres ».

La thèse défendue par Susana Villavicencio, dans le sillage d'Halperin Dongui, est celle de l'introduction par les élites intellectuelles du concept de citoyenneté, dans une visée de réalisation de la nation à partir d'un projet conçu par une classe lettrée, légitimant ainsi son intervention politique par la clarté et la rationalité de ses propositions (Ib., p. 14).

Pour ce faire, l'auteure explore les tensions existantes entre l'idéal républicain du citoyen, reposant sur une conception universaliste et abstraite du sujet politique et les obstacles qui s'opposent à sa réalisation, permettant de dessiner les contours des problématiques de la citoyenneté contemporaine, entendue en tant que « tension sociale cristallisée à un moment donné en concept politique » (Ib.,p.18).

Aussi, dans le sillage de Jacques Rancière, l'auteure souligne que ce qui est mis en avant par la demande d'un groupe pour ses droits citoyens ne sont pas les traces d'une identité et d'une culture propre, mais plutôt une relation entre multiples identités.

Selon ce point de vue, l'action de réclamer la citoyenneté en réponse à ce que Patrice Vermeren appelle « un déficit de citoyenneté », met en scène une relation spécifique entre exclusion et inclusion, et intègre dans cette manifestation la part des sans - part définissant l'existence politique en général (Ib., p. 19).

L'expérience uruguayenne de fabrication de citoyenneté, nous le verrons, présente des convergences autant que des divergences avec le processus argentin.

Sur la base de l'examen du statut légal du citoyen uruguayen posé en première partie de notre thèse (chapitre trois) et de l'interrogation portant sur le processus fondationnel de citoyenneté dans la section relative à l'émergence d'une citoyenneté « hyper intégratrice »

(section 3.1.3.4.), nous constatons une forte impulsion initiale des élites intellectuelles et politiques dans l'émergence d'une citoyenneté moderne aux deux rives du *Río de la Plata.*

Le traitement de la tension « nous/les autres », [751] et les ressources mobilisées de part et d'autre pour contenir et/ou réduire la brèche entre le citoyen -sujet souverain du pacte politique-, et « l'impossible » citoyen -l'autre, qui rejette ou se tient à distance des politiques modernisatrices-[752] n'ont pas été de même nature de par et d'autre du *Río de la Plata.*

Nous rappelons ainsi, dans le sillage de Maria Inés De Torres (1997) et de Gerardo Caetano (2001) entre autres, que l'Uruguay moderne a construit un modèle plutôt inclusif, dans le cadre d'un modèle de pays d'immigration, dont certaines dispositions sont encore en vigueur au temps présent, par exemple, le vote des étrangers établis dans le territoire, sous certaines conditions.

De Torres affirme dans ce sens :

> Les définitions de nation et de citoyenneté ayant obtenu consolidation de leur hégémonie, elles ont abouti à la construction d'un concept prenant en compte une réalité hétérogène : il était possible d'être à la fois Galicien, Grec, Allemand et Uruguayen. La dimension des limites spatiales de la nation intégrait cette zone de friction, d'hybridité, de fracture. [753]

Sur ces bases, nous développons plus en avant l'évolution du concept de citoyenneté en Uruguay dans une prochaine section (3.1.3.4.).

3.1.3.2. Citoyenneté multiple [754]

Les travaux récents d'un groupe de chercheurs de divers horizons disciplinaires et territoriaux coordonnés par l'anthropologue social mexicain Pablo Mateos ont mis en lumière des citoyennetés multiples émergeant notamment à partir des années 1990, dans ce qui est nommé une nouvelle « ère de la citoyenneté. »[755]

Ces travaux questionnent l'évolution contemporaine des trois composantes de l'État -nation -un territoire, une population, un système de droits (Joppke, 2010 ; Sassen, 2006)-.

---

[751] Autres sources sur la question de l'étranger en Argentine : Ana Paula PENCHASZADEH, *Ciudadanos, nacionales, habitantes y extranjeros*, in VILLAVICENCIO/PACECCA, 2008, p. 239/253. *La cuestión del extranjero. Una mirada desde la teoría de Simmel*, in Revista colombiana de sociología, n° 31, Bogotá, 2008.

[752] Notamment l'étranger, mais aussi l'indigène, notamment dans la pensée *artiguiste* développée au sous-chapitre 3.2.1.

[753] Cité par MOREIRA/PELLEGRINO, 2001, p. 135. Traduction par nos soins.

[754] Pablo MATEOS (ed.) *Ciudadanía múltiple y migración. Perspectivas latinoamericanas.* Centro de investigación y docencia económicas (CIDE) / Centro de investigaciones y estudios superiores en antropología social (CIESAS), México DF, 2015.

[755] Note de l'auteur : formule proposée par Fernando Cardoso, ancien président du Brésil.

En effet, au cours des trois dernières décennies, ces composantes tendent à se chevaucher, si ce n'est à s'estomper, au travers des processus migratoires, de la globalisation et d'un système international de droits émergeant.

Aussi, selon leur perspective, la double nationalité ou citoyenneté multiple [756] - notamment en Amérique latine, Europe et États-Unis d'Amérique -, jadis souvent interdite dans de nombreux pays et considérée en conséquence négative des mouvements migratoires que les gouvernements cherchaient à restreindre, est devenue non seulement tolérée, mais encore régulée et même promue (Spiro 1997, Faist, Gerdes et Rieple, 2004). [757]

La citoyenneté multiple se trouverait ainsi au croisement de trois mouvements opérant dans les transformations politiques contemporaines : l'expansion, l'extension et l'érosion.[758]

L'expansion des droits des migrants et l'extension des appartenances constituent l'expression d'une tendance intégratrice ; à contrario, l'érosion de la solidarité exprime une tendance « dés-intégratrice ».

Ces recherches lèvent aussi un premier voile sur les pratiques légales et migratoires que les citoyens multiples latino-américains échafaudent pour accéder à ce statut, dans des stratégies prenant en compte les principes nationaux en vigueur.

Schématiquement, il s'agit de l'acquisition de la citoyenneté par des liens de sang (*jus sanguinis*) ou par résidence dans le territoire (*jus soli*).

Leur thèse est que la citoyenneté se chevauchant, elle devient plus flexible, moins territorialisée, davantage individuelle, marchande et cosmopolitique, transformant les relations entre les États et les individus.

Dans ce cadre, deux approches se confrontent.

L'une met en valeur l'affaiblissement de l'État-nation au travers de ces processus, en liaison avec les effets de la mondialisation sur la souveraineté des États et favorisant ainsi l'émergence des États post-nationaux ; l'autre pose à contrario le renforcement des États-nation par une efficacité accrue dans la liaison avec les nationaux hors des frontières du territoire.

[756] Les auteurs précisent qu'ils utilisent indistinctement les mots "citoyenneté" et "nationalité", ce qui ne correspond pas à l'expérience uruguayenne, comme nous l'avons précisé au troisième chapitre de la première partie de notre thèse.
[757] Yossi HARPAZ, *La doble nacionalidad como herramienta geopolítica, régimen de movilidad y forma de capital,* in Pablo MATEOS, ouvrage cité, p. 267/286.
[758] Thomas FAIST, *Migración y teorías de la ciudadanía* in P. MATEOS, ouvrage cité, p. 25/56.

De ce point de vue, est à souligner que l'offre de droits aux émigrés reflète de nouvelles capacités de l'État, mais appelle un contrat social débarrassé de l'usage coercitif de l'autorité, impossible à appliquer en dehors des frontières nationales.

Dès lors, Pablo Mateos pose l'hypothèse d'une citoyenneté migrante « à la carte », volontaire, sélective et plurielle, se développant dans le cadre des relations entre citoyens et États plus flexibles, moins territorialisées et davantage marchandes.

Une double interrogation est posée sur ces bases portant sur les politiques d'État et sur l'expérience des individus de citoyenneté multiple par ailleurs.

L'acceptation de la double nationalité par des États récepteurs d'immigration est pensée en conséquence en tant qu'outil d'une politique migratoire à la fois inclusive -relative à ceux dont la double nationalité est acceptée-, et exclusive - relative aux immigrants non désirés qui n'accèdent donc pas à la double nationalité-.

Ces travaux mettent en lumière aussi les nouvelles pratiques de mobilité et de liaison déployées par les individus, n'impliquant pas nécessairement l'établissement définitif dans l'un ou l'autre des espaces de vie.

En effet, selon ce point de vue, l'utilisation de plusieurs passeports facilite une migration plus fluide, favorise le tourisme et les affaires, autant que l'éducation et l'accès aux services publics de santé.

Dans le sillage de R. Bauböck, [759] l'acquisition de la citoyenneté signifie de ce point de vue « le droit permanent au retour », bien plus performant que l'autorisation de résidence, même durable : il est héréditaire et ne peut pas se perdre, à l'exception de certaines dispositions spécifiques.

Ainsi, Z. Bauman affirme que l'accès à la mobilité globale est devenu un des principaux droits convoités.

> Dans le monde contemporain, la mobilité est un puissant facteur de stratification sociale (1998 : 9).[760] Les élites globales avec un certain « capital/réseau » (Elliott & Urry 2010)[761] possèdent l'habilité de croiser les frontières, mais on attend des pauvres qu'ils restent chez soi, l'opportunité de progresser leur est refusée au travers des mécanismes d'exclusion migratoire cachant nouvelles formes de « racisme transnational (Castles, 2005).[762]

[759] R. BAUBOCK, *Compound Citizenship: Empirical and Normative Perspectives* on *Migration in Symposium-Migrations, Interdisciplinary Perspectives*. Université de Vienne, 2010.
[760] Z. BAUMAN, *Globalization: The Human Consequences*, New York, Columbia, 1998.
[761] A. ELLIOT & J. URRY, *Mobile lives.* Routledge. Abingdon, 2010.
[762] S. CASTLES, *Nation and Empire: Hierarchies of Citizenship in the New Global Order*, International Politics, 42(2), pp 2013/224, Palgrave Macmillan, Oxford, 2005.

Ces travaux interrogent ainsi des pratiques de citoyennetés plurinationales, flexibles et pragmatiques, dans l'ambition de dépasser les cadres nationaux de par la variété d'approches et d'études empiriques mobilisées.[763]

Ils visent à mettre en lumière *in fine* comment les individus et les familles s'approprient dans leurs pratiques cette citoyenneté multiple (Bloemraad, Korteweg, Yurdakul, 2008), [764] construisant des trajectoires de mobilité et de citoyenneté dans le cadre de stratégies d'adaptation et de survie.

Ce faisant, et malgré l'insuffisance de matériaux empiriques, que les auteurs invitent à combler, ils posent la thèse du déploiement d'un collectif croissant de personnes adoptant de nouveaux modèles de mobilité et d'identité intergénérationnelle.

Ce faisant ces personnes seraient vecteurs de transformation de la conception de l'appartenance à un État-nation, entendu en tant que « communauté ancestrale avec un destin commun » (Zolberg, 1999). [765]

Certes, le processus diasporique uruguayen n'est pas constitué seulement d'expériences de double nationalité, mais il les intègre pleinement cependant, malgré l'absence de données empiriques systématiques permettant d'établir l'ampleur du phénomène.

Nous avons remarqué dans ce sens, en première partie de notre thèse (section 1.3.3.2.), que la double nationalité est intégrée dans le cadre institutionnel et juridique uruguayen.

Mais les pratiques et les stratégies de vie ou de survie des « binationaux » n'ont pas été à ce jour systématisées à notre connaissance.

Les études démographiques ont soulevé par ailleurs l'intérêt d'étudier plus largement les phénomènes des migrations circulaires et le nomadisme comme alternative réelle, notamment pour les jeunes générations.

Les témoignages de nombreux « diasporiques » et « retournés » mettent en lumière cependant l'hostilité et la défiance de nombreux compatriotes à l'égard des Uruguayens de l'étranger.

Deux aspects principaux sont distingués dans ce sens : la perception du « gain » apporté par la migration, notamment en termes de capital/réseau, de compétences

[763] Ont été réunis des chercheurs de divers pays américains (Argentine, Colombie, Cuba, Equateur, États-Unis d'Amérique, Venezuela, Pérou, République Dominicaine), d'Europe (Allemagne, Espagne, Hongrie, Italie, Royaume-Uni, Serbie), de diverses disciplines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, histoire et géographie).

[764] I. BLOEMRAAD, A. KORTEWEG, G. YURDAKEL, *Citizen and Immigration : Multiculturalism, Assimilation, and Challenges to the Nation-State,* Annuaire Revue Sociologique, 34, p. 153/179.

[765] A. ZOLBERG, 1999, *Matters of State: Theorizing Immigration Policy*, in A.J.DEWIN, C. HIRSCHMAN, P. KASINITIZ (eds.) *The Handbook of International Migration*, Russell Sage Foundation, New York, 1999, p. 71/93.

professionnelles, de niveau de vie, combinée avec un sentiment de rancune à l'égard de ceux qui, partis, n'ont pas subi les avatars de la vie locale.

Nous développons ces éléments dans la section relative aux représentations « fabriquant » ou « résistant » le déploiement de la citoyenneté diasporique (sous-chapitre 3.3.3.).

3.1.3.3. Citoyenneté nomade

Inscrit d'emblée dans l'interrogation des processus à l'œuvre dans le contexte de la globalisation, Alejandro Grimson,[766] anthropologue argentin formé à Brasilia, a théorisé les questions de diaspora et de culture.

Il inscrit celles-ci dans l'étude de phénomènes migratoires contemporains, des particularités des zones transfrontalières, des mouvements sociaux contemporains, des cultures politiques, des identités façonnées par l'inter culturalité à l'ère de la globalisation.

La définition de diaspora proposée par la politologue mexicaine Leticia Calderon-Cheluis (2003) [767] évoquée en introduction de notre thèse, peut être mise ainsi en discussion sous l'angle des concepts de citoyenneté « nomade » et de « culture voyageuse »[768], proposés par Alejandro Grimson, afin de « déconstruire » le lien entre culture et territoire.

En effet, partant de l'interrogation sur les « cultures en diaspora » de James Clifford[769], Alejandro Grimson pense un monde contemporain « nomade ».

L'auteur souligne toutefois que la grande majorité d'habitants de la planète ne se déplace pas et que la plupart des groupes nomades le sont par résignation, et non pas par désir ou par impulsion.

Il observe par ailleurs que de nombreux migrants de même pays et souvent de même groupe social ne maintiennent pas nécessairement de liens ni de sentiment d'une appartenance commune/

Il s'agit dans ces cas de migrations sans identification, à distinguer de son point de vue, des migrations « diasporiques » qui constituent une singularité fondée sur des sentiments partagés d'appartenance et d'identification.

Les migrations existent de tout temps : en quoi dès lors les transformations contemporaines seraient-elles singulières ?

---

[766] A. GRIMSON, *Culture and Identity: two different notions,* in: *Social Identities*, vol. 16, no 1, Universidad Nacional de San Martín y CONICET, Buenos Aires, 2010, p. 63-79.
[767] Voir introduction, Déterminations conceptuelles (I.2.)
[768] A. GRIMSON,Ib.
[769]James Clifford, *Routes, Travel and Translation in the Late Twentieth Century*, Harvard University Press, 1997 ; *Itinerarios transculturales*, Gedisa, Barcelona, 2009.

Suivant l'argument d'A. Grimson, il ne s'agit pas principalement de l'angle quantitatif, elles se distingueraient plutôt par des changements politiques et culturels.

> Les destins des migrants ont été transformés, tout comme leurs pratiques et leur sens de territorialités. Dès lors, le sens de la migration s'est transformé dans le monde contemporain.[770]

L'auteur souligne que les interconnexions entre pays d'origine et pays de destination sont inscrites par certains auteurs dans le « transnationalisme », évoqué précédemment, défini dès lors par une « une interconnexion physique incluant communications par l'air et par terre, ainsi qu'un significatif marché « ethnique" ou culturel de denrées alimentaires, de vêtements, de produits artisanaux. »

Suivant son argument, ces phénomènes se caractérisent en conséquence par :

> D'interconnexions virtuelles incluant communications téléphoniques, transmissions de vidéos et télématique. La fluidité des communications et des échanges constitue un scénario dans lequel les distinctions entre distances physiques, culturelles et identitaires sont élaborées quotidiennement. Le problème théorique est quand un phénomène est en effet « diasporique », qui le construit et pourquoi. [771]

Aussi, afin d'éviter les confusions fréquemment rencontrées dans les travaux académiques, entre migration, culture et identité, l'auteur pose l'intérêt de partir des indices puisés dans des matériaux empiriques.[772]

Il convient de cette perspective de questionner les sujets en tant qu'agents de processus dans le cadre d'une identification de type « diasporique », tout en discutant, avec Yelvington (2003), la considération de la diaspora africaine par exemple à partir d'une « négritude » souvent mise en avant.

En conséquence, affirme-t-il,

> Nous devons localiser [*locate*] une diaspora dans le temps et dans l'espace, mais la délocaliser [*dislocate*] des corps et des lieux « racialisés » d'où il est présupposé qu'elle irradie. [773]

Ce questionnement - portant sur quand, où, qui -, est clé en relation à la diaspora, car il permet la dénaturalisation de la notion fréquemment admise que la couleur de la peau ou une origine territoriale « font » une culture et une identité partagée.

---

[770] A. GRIMSON, Ib., p. 6. Traduction par nos soins.
[771] A. GRIMSON, Ib.Traduction par nos soins.
[772] Edmund GORDON : *Disparate Diasporas,* University Press, Austin, Texas 1998. Edmund GORDON & Mark ANDERSON : *The African Diaspora: Towards an Ethnography of Diasporic Identification*, in Journal of American Folklore, vol. 112, num. 445, 1999, p. 282/96.
[773] Kevin YELVINGTON : *Dislocando la diáspora*, in Estudios migratorios latinoamericanos, año 17, nº 52, 2003: 555/578. Traduction par nos soins.

A. Grimson dénoue chacun de ces aspects et sépare dès lors les catégories des acteurs des catégories analytiques.

> Dans la mesure où la culture était pensée en termes d'appartenance à une communauté territoriale, la diversité culturelle était imaginée comme distribuée dans l'espace. Percevoir les hétérogénéités de chaque société, penser les appartenances juridiques dissociées des appartenances culturelles, les droits citoyens des sentiments d'identification permet de comprendre comment la diversité se présente en chaque espace.[774]

Dès lors, l'auteur souligne que les théories anthropologiques de l'identité ont eu comme référence et source d'inspiration un processus central fondé sur l'ethnicité et les relations interethniques.

Il s'agit de son point de vue d'une construction théorique ou métaphorique inspirant l'analyse de toute identité autre qu'ethnique.

C'est pourquoi il plaide pour une nécessaire distinction entre culture et identité qui seule peut permettre de libérer cette dernière du piège de son « essentialisation ».

Les identités seraient en conséquence construites, inventées, manipulables.

Elles seraient le résultat d'intérêts et de processus politiques, quelquefois imbriqués avec des processus économiques.

Aussi, dans le passé, de son point de vue, les concepts de culture et de nation présupposaient l'homogénéité.

> De cette perspective, dans une culture et dans une nation, les personnes croyaient en un dieu, parlaient une langue, cuisaient certains animaux et pas d'autres, pratiquaient certains rites. Les nations actuelles ne répondent plus à ces stéréotypes. Une grande partie des nations sont multilingues, pluri religieuses, pluriethniques. Dans le monde contemporain, la distance culturelle intergénérationnelle s'agrandit ; de nouvelles formes de différences de genre émergent ; les migrations rendent visible et quotidien le tiers monde dans les pays centraux ; les connexions médiatiques dessinent de nouveaux espaces de la « translocalité». Ces modes hétérogènes de s'interconnecter alimentent aussi l'hétérogénéité dans le groupe (Ib.)

L'auteur cherche par conséquent à abandonner les anciennes catégories, unités et cadres (« fictions d'anthropologue ») au bénéfice de la prise en compte de la porosité et des interconnexions, afin de penser le monde contemporain dans son hétérogénéité, sa complexité, son dynamisme.

Ce chemin n'étant pas dépourvu de risques et de pièges, A. Grimson souligne l'intérêt de chercher à mieux connaître les êtres humains qui expérimentent ces nouvelles

[774] A. GRIMSON, Ib., p. 7.

configurations des identités et des appartenances, approche que nous empruntons pleinement dans notre démarche d'exploration de la diaspora uruguayenne.

> La plupart des gens n'émigrent pas, ne sont pas bilingues, n'ont pas accès aux technologies télématiques… Le monde a changé, certes, mais nous continuons d'essayer de comprendre des êtres humains déployant leurs vies avec des ressources très variées, en différentes régions de la planète et se communiquant de modes très divers. Nous devons alors prêter moins d'attention aux modes académiques et un peu plus aux personnes réelles, de chair et d'os, qui expérimentent les phénomènes dont on discute (Ib.)

Le contexte contemporain se caractérise de plus par la montée à la fois de discussions académiques et de disputes politiques entre nationalistes et multi culturalistes, autour notamment des questions relatives aux liens entre homogénéité et identité nationale.

Une plus grande homogénéité produit-elle (ou pas) plus d'identité nationale ?

Répondant positivement, les nationalistes classiques cherchent l'identification des populations avec la patrie, ses valeurs et sa « culture », la multi culturalité et l'hétérogénéité sont menace et obstacle.

Chaque société possède ainsi, selon l'auteur, dans un contexte historique spécifique, une « boîte à outils » identitaire, autrement dit, un ensemble de « classifications » disponibles avec les lesquelles les membres peuvent à la fois s'identifier et identifier les autres.

Certaines sont anciennes, d'autres émergentes ; les unes ont été fabriquées de l'intérieur ; d'autres encore viennent d'ailleurs.

Elles ont une puissance identificatoire plus ou moins forte selon le cas : « cette boîte à outils identitaire offre un aperçu de la manière dont une société se pense elle-même et des modes au travers desquels ses membres interagissent avec les autres. »[775]

C'est ainsi sous cette lumière que peuvent être interrogées dès lors les représentations portant sur la diaspora uruguayenne, que nous problématisons dans le chapitre suivant, dans le cadre d'une « boîte à outils » identitaire, en tension par l'exclusion/inclusion des émigrés.

3.1.3.4. Citoyenneté « hyper intégratrice » [776] mise à l'épreuve

De manière quasi concomitante aux travaux transatlantiques édités à Rosario (Argentine) portant sur des « philosophies de la citoyenneté » [777] (sous-chapitre 3.1.1.), un collectif de chercheurs de diverses disciplines a mené à bien une interrogation de la

[775] L'auteur donne l'exemple du terme *"mulato*" (mulâtre) ou "*mestizo"* (métis) occupant une place différente selon « la boîte à outils » argentine, brésilienne, péruvienne ou mexicaine.
[776] Gerardo CAETANO, *La ciudadanía "hyperintegradora y la matriz política del Uruguay moderno,* in Laura GIOSCIA (comp.), ouvrage cité, p. 10/37.
[777] Hugo QUIROGA, Susana VILLAVICENCIO, Patrice VERMEREN (Comp.). *Filosofías de la ciudadanía. Sujeto político y democracia.* Homo Sapiens Ediciones, Rosario (Argentina), 1999.

citoyenneté dans l'expérience uruguayenne à Montevideo, ville « sœur » de l'autre rive du fleuve *Uruguay*.

Ces travaux ont donné lieu à un ouvrage collectif, source principale de cette section, visant à faire part de notre lecture critique de contributions choisies dans le but d'illuminer le concept de citoyenneté diasporique que nous proposons à la section suivante (3.1.3.5.).[778]

Après les années de transition démocratique post - dictatoriale, l'interrogation sur les nouvelles configurations citoyennes répondait sans doute à des préoccupations relatives à une rénovation démocratique en cours, sous le prisme des diverses facettes de la citoyenneté, autant sous l'angle théorique qu'au travers les débats politiques.

L'ouvrage réunit ainsi diverses contributions, [779] dont nous mobilisons ci-après en premier lieu celle de Javier Gallardo, visant à éclairer le modèle uruguayen de citoyenneté républicaine reposant sur les partis politiques depuis son émergence après 1872 et son déploiement ultérieur par le levier d'une plateforme institutionnelle forgeant une citoyenneté active.

Nous évoquons ensuite la contribution de Gerardo Caetano, autour de la matrice politique de l'Uruguay moderne «fabriquant» une citoyenneté « hyper intégratrice » mise à l'épreuve depuis et celle de Constanza Moreira et d'Adela Pellegrino enfin, en ce qui concerne l'analyse d'une citoyenneté « éparse » émergeant en conséquence de l'exil et de l'émigration contemporaine.

Une approche citoyenne reposant sur des institutions républicaines

Sous le prisme de la science politique, Javier Gallardo explore le déploiement d'une conception républicaine de la politique dans l'Uruguay de la fin du XIXe siècle, notamment sous les facettes d'une traditionnelle syntonie entre vie publique, valeurs civiques et une citoyenneté active engagée dans les affaires publiques et le bien commun, socle d'une pensée portant sur la citoyenneté en Uruguay. [780]

Il souligne que les principes républicains tels qu'ils ont été déployés à partir de la pacification politique instaurée en 1872, donnant naissance à l'Uruguay moderne, valorisent

[778] Laura GIOSCIA (comp.), *Ciudadanía en tránsito. Perfiles para el debate.* Instituto de Ciencia Política/Ediciones de la Banda Oriental, Colección política viva, Montevideo, 2001.
[779] Citoyenneté sociale en relation à la pauvreté ; citoyenneté et genre, mémoire et histoire de la citoyenneté et espaces publics, l'éducation comme vecteur de citoyenneté, l'impact des nouvelles technologies.
[780] Javier GALLARDO, *La "religión" republicana y la política uruguaya de fines del siglo XIX,* in Laura GIOSCIA (comp.), *Ciudadanía en tránsito. Perfiles para el debate.* Colección Política viva. Ediciones de la Banda Oriental/Instituto de Ciencia Política. Montevideo, 2001, p. 39/68.

une citoyenneté active impliquée dans les affaires communes et la promotion des vertus civiques, en tant que conduites visant le bien public et l'excellence politique.

> Les appels républicains classiques transmettent ainsi un fort engagement avec les valeurs patriotiques, avec un « nous » civiquement cultivé, et tentent d'impliquer les perspectives personnelles avec la vie publique et les entreprises communes (Gallardo, 2001, p. 41).[781]

Dès lors, de sources convergentes (Pivel Devoto, 1956 ; Real de Azúa 1981), les tribunes « principistes » témoignaient d'une ambition de construire une république libérale reposant sur un ordonnancement constitutionnel effectif - garant des droits et des libertés individuelles -, soutenue par le culte des valeurs civiques, la hiérarchisation de la vie politique et l'activisme citoyen (Ib. p.47).[782]

La tribune parue dans *El Siglo* du 3 mai 1872 est citée à titre d'exemple:

> En prenant part à la vie politique, en s'occupant de la chose publique, en pensant à l'avenir de son pays, le citoyen n'exerce pas un droit inaliénable. De notre point de vue, il accomplit un devoir sacré (Ib. p. 51). [783]

Pour instaurer durablement cette approche citoyenne, le pays s'est doté d'institutions républicaines, espaces de participation, d'engagement dans la chose publique et véritables écoles de citoyenneté ; la plateforme d'institutions républicaines était notamment constituée de la participation des voisins aux gouvernements locaux (*municipios*), de l'école publique, des jurys populaires, de la garde nationale, du vote obligatoire, des clubs partisans, d'une presse « d'idées », de manuels d'éducation citoyenne (Ib.p. 56).

Cette institutionnalisation singulière dans le contexte latino-américain, reposait, suivant l'argument de Javier Gallardo, sur la centralité politique des partis et de leur rôle privilégié dans la construction des identités citoyennes.

Suivant son argument, le républicanisme libéral de la période assumait ainsi l'importance et la valeur d'une libre expression d'opinions partisanes… les partis étaient des noyaux civiques d'articulation entre le privé et le public, espaces efficaces de promotion des leaderships individuels et des solidarités ou loyautés collectives, au sein des instances gouvernementales et de décision citoyenne. (Ib.p.64).

Ainsi, le dessein moral des « principistes » et des constitutionnalistes de l'époque était selon Gallardo vivre dans le respect de la Constitution, dans l'exercice actif des institutions

[781] Traduction par nos soins.
[782] Traduction par nos soins.
[783] Traduction par nos soins.

communales, dans un monde de partis susceptibles de rénover les liens civiques, de recruter des adhésions citoyennes actives et de préserver le bien commun à tous (Ib.p.65).

De cette perspective, l'Uruguay a forgé une identité nationale reposant sur une autodétermination politique et sur une citoyenneté « acquise » : « l'entité uruguayenne a été imaginée dès lors en « nation de citoyens ». [784]

L'auteur précise que l'Uruguay a développé traditionnellement une approche politique de la citoyenneté, héritée de ses fondements historiques et de ses composantes initiales en termes de principes et de valeurs, rejetant de fait en diverses conjonctures historiques, à la fois une perspective plurielle de la condition citoyenne, des orientations communautaires et sociales du statut citoyen.

Cette approche ne prendrait pas en compte la citoyenneté en tant que condition ou identité pré politique.

Ainsi, cette matrice historique et institutionnelle tendrait, de son point de vue, à neutraliser, aujourd'hui comme hier, les pratiques et les expériences constituantes d'un agir en commun dans la diversité et hétérogène à son inscription dans le civisme traditionnel domestique.

Cela affecte sans doute ou même obture l'horizon d'intégration d'une diaspora confrontée au défi de s'assimiler ou de résister aux canons d'uniformité citoyenne de la société uruguayenne.[785]

Aussi, l'argumentation de Javier Gallardo apporte de notre point de vue, une réponse plausible à une des questions posées en introduction de notre thèse, relative à la capacité institutionnelle de l'Uruguay à permettre l'expression du divers.

Elle permet également de consolider la thèse d'une mise à l'épreuve par l'expérience diasporique de la citoyenneté contemporaine uruguayenne.

Nous reviendrons cependant sur la question égalitaire vs la question de la différentiation, autrement dit entre « assimilation » ou « résistance » mise en lumière par Javier Gallardo, dans les pages suivantes, discutant les contributions de Moreira et Pellegrino.

[784] Javier GALLARDO, *Republicanismo en el Uruguay, orígenes, permanencias y desafíos actuales*, article reçu par courrier électronique le 18 juin 2015, 16p.
[785] Source : archives personnelles, courrier électronique reçu le 7 mars 2017, dont l'auteur est remercié ici chaleureusement.

Un modèle républicain et libéral « hyper intégrateur »

Au croisement de l'histoire et de la science politique, Gerardo Caetano analyse l'expansion de la citoyenneté politique dans l'Uruguay réformiste des premières décennies du XXe siècle, constituant de son point de vue la matrice de l'Uruguay moderne. [786]

Il s'agit, selon Caetano, du moment culminant de l'expansion de la citoyenneté politique en Uruguay, dans un processus itératif fait « d'impulsions et de freins ».[787]

En effet, à partir d'une matrice politique forgée à l'aube de l'Indépendance et le long de la Grande Guerre, le rôle central de l'État à contenu fortement intégrateur, s'est consolidé durablement, tout comme le système moderne de partis politiques.

Sans rentrer dans le détail de l'héritage brièvement évoqué dans les pages précédentes, l'année 1916 a été, suivant l'argument de Caetano, le point culminant de la démocratie uruguayenne moderne.

En effet, le réformisme avait réussi à posé les bases d'une démocratie politique reposant sur le suffrage universel, reconnu par la constitution entrée en vigueur en 1919 - fruit d'un pacte politique [788] entre le « batllisme » au gouvernement et l'opposition - .

À partir de cet acte fondateur de l'État moderne placé sous l'égide de l'impératif politique de la conciliation et du pacte, les litiges majeurs de la société uruguayenne cherchent depuis leur issue dans la légitimité des chemins institutionnels d'une démocratie « de partis, de coparticipation, et d'élections » (Caetano 2001:15).

Aussi, l'impulsion des partis a été décisive pour l'élargissement de la participation politique à l'ensemble de la population.

L'axe politique principal de la période était dès lors la délimitation des frontières entre exclusion et insertion dans le système politique et dans la société, dans le cadre d'une stratégie incontournable de pactes entre partis (Caetano, 2001/19).

Suivant l'argument de G. Caetano, la matrice citoyenne uruguayenne est fondée sur diverses composantes le long de la première modernisation capitaliste.

Aussi, elle se caractérise par une primauté de l'État sur la société civile [789] ; la construction politique de l'ordre social[790] au travers de l'action privilégiée de l'État et des

[786] Nous développons les principales circonstances de la période au chapitre suivant,[786] portant sur les cheminements philosophiques uruguayens, suivant le fil des évolutions et des transformations des matériaux philosophiques mobilisés pour « la fabrication » de citoyenneté, (section 3.2.2.1.).

[787] Note de l'auteur : il est fait référence ici à l'ouvrage de Carlos Real de Azúa *: El impulso y su freno : tres décadas de batllismo y las raíces de la crisis uruguaya*, Banda Oriental, Montevideo, 1964.

[788] Voir sous-chapitre 1.3.1.3. : Un pacte entre partis pour une réforme déterminante.

[789] Thème abondamment traité par l'historiographie uruguayenne, notamment par Carlos REAL DE AZUA, cité par l'auteur, *Uruguay, ¿una sociedad amortiguadora?* Et aussi *Partidos, política y poder en el Uruguay*. 1971. Coyuntura y Pronostico. Facultad de Humanidades, Montevideo, 1988.

partis; un espace public modelé par l'État, puissant centre imaginaire de l'unité sociale[791] ; une position centrale des partis politiques et de leurs interrelations dans un système appelé d'ailleurs « *partidocracia* » (pouvoir des partis) ; une surpolitisation d'une société hyper intégrée dans laquelle la population a été incorporée socialement par la citoyenneté.[792]

Ces composantes se développent le long du XXe siècle et sont encore prégnantes au XXIe siècle, quoiqu'elles soient confrontées depuis aux alternatives d'un « long adieu au pays modèle. » [793]

La centralité de l'espace politique en Uruguay, de ses acteurs et de ses institutions, est admise généralement comme une clé interprétative majeure pour penser les péripéties historiques uruguayennes.

Les litiges relatifs aux principes institutionnels fondateurs de l'association politique interrogés au chapitre trois de la première partie (sous-chapitre 1.3.1.) ont donné lieu ainsi à une assimilation entre citoyenneté politique et intégration sociale à visée d'homogénéisation.

Suivant l'argument de Caetano, la nation a été pensée principalement en tant que légitimation du système politique (op. cité/35).

De plus, un long assujettissement disciplinaire (*disciplinamiento*) culturel,[794] tissé autour du rejet de la différence et de la diversité, favorise l'assimilation entre citoyenneté politique et intégration sociale, orientée vers la préservation d'une homogénéité idéale.

L'identité nationale uruguayenne serait dès lors intimement liée au système des partis, à l'alternance électorale, au caractère démocratique et intégrateur de l'État et à l'idée même de pacte républicain.

Le modèle de citoyenneté hyper intégratrice incorpore ainsi un ensemble de phénomènes et de processus, parmi lesquels l'auteur souligne l'école publique formatrice de citoyens de José Pedro Varela, la société cosmopolite accueillant des nouveaux Uruguayens et la radicalisation de la sécularisation (op. cité/35).

---

[790] Note de l'auteur : il est fait référence ici à l'ouvrage de Juan E. PIVEL DEVOTO, *Historia de los partidos políticos en el Uruguay* (2 tomes), Ed. Claudio Garcia, 1942, réédité par la Chambre de Députés, Montevideo, 1994 ; Jose Pedro BARRAN et Benjamin NAHUM; *Batlle, los estancieros y el Imperio británico* (8 tomes), Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 1979/1987.

[791] Note de l'auteur : il est fait référence ici aux travaux notamment de Francisco PANIZZA, *Uruguay, batllismo y después. Pacheco, militares y tupamaros en la crisis del Uruguay batllista*. Ediciones de la Banda Oriental, 1990.

[792] Note de l'auteur : il est fait référence ici à l'ouvrage de Germán RAMA *: La democracia en Uruguay. Una perspectiva de interpretación.,* Ediciones Arca, Montevideo, 1989.

[793] Note de l'auteur : il est fait référence ici à l'ouvrage de Carlos FILGUEIRA et Fernando FILGUEIRA*, El largo adiós al pais modelo. Políticas sociales y pobreza.* Ediciones Peitho-Arca-Keillog, Montevideo, 1994.

[794] Note de l'auteur : il est fait référence ici aux travaux de José Pedro BARRAN, *Historia de la sensibilidad en el Uruguay, Tomo 2 : El disciplinamiento,* Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 1990.

Cet imaginaire collectif a été bâti ainsi sur un socle républicain et libéral du XIXe, reposant sur un héritage fait de cosmopolitisme au profil eurocentré, d'étatisme, de primauté du public sur le privé, d'une matrice démocratique et pluraliste de base étatique et centrée sur les partis politiques, d'un pacte républicain incontournable, de la prédominance d'une culture urbaine, de l'exaltation du légalisme, et d'un ton optimiste relatif au vivre ensemble (Ib.23).

Cependant, cet imaginaire « batlliste » fait de sacralisation du consensus, de l'amortissement des conflits et de l'extension d'une « culture de l'accord » a été mis à mal par la fin du bipartidisme et par l'irruption dans la scène politique de la coalition de gauche depuis 1971, au pouvoir depuis 2005.

Pourtant, loin d'être seulement un trait du passé, cet imaginaire collectif s'étend tout le long du XXe siècle, donnant lieu à de très nombreux débats, confrontations entre partis et société civile et réclamations sociales.

Le déploiement d'une citoyenneté diasporique ne met-il pas à l'épreuve ainsi le système politique et les choix de la société uruguayenne des trente dernières années par l'irruption de l'hétérogène et du lointain dans une configuration citoyenne inédite, d'un cosmopolitisme externalisé dans le scénario de la mondialisation ?

Aussi, il ne nous semble pas illégitime d'inscrire pleinement la problématisation relative à la citoyenneté diasporique en tant qu'expérience ancrée profondément dans les évolutions politiques uruguayennes, mettant en lumière ses impasses autant que ses défis.

Mais sa spécificité invite en conséquence à penser les articulations, les frontières et les limites inédits du dedans et du dehors ; du proche et du lointain ; de l'exclusion et de l'inclusion ; de nous et les autres en somme, à l'horizon de l'égalité.

Affrontant des obstacles majeurs pour la pleine reconnaissance des droits qu'elle engendre, l'expérience diasporique uruguayenne ne met-elle pas ainsi à l'épreuve la citoyenneté uruguayenne telle qu'elle a été forgée dans le passé ?

Une citoyenneté « éparse »

Constanza Moreira et Adela Pellegrino ont proposé dans ce sens une réflexion originale sur citoyenneté et migrations, interrogeant les frontières de l'Uruguay en tant que communauté politique.[795]

En effet, les auteurs ont tenté de mettre en lumière les conséquences de la croissance exponentielle de l'émigration, inscrivant celle-ci d'emblée dans un contexte de

[795] Constanza MOREIRA & Adela PELLEGRINO*, Ciudadanía y migración : las fronteras del Uruguay como comunidad política*, in Laura GIOSCIA (comp.), *Ciudadanía en tránsito. Perfiles para el debate.* Colección Política viva. Ediciones de la Banda Oriental/Instituto de Ciencia Política. Montevideo, 2001, p. 109/139.

transnationalisation des structures productives, d'internationalisation des modèles culturels, de pluralisme culturel, d'une mobilité spatiale accrue.

Ces phénomènes constituent dès lors pour les auteures le terreau dans lequel se déploie la discussion à la fois théorique et politique sur les droits et les devoirs des migrants, autant dans les pays d'origine que d'accueil.

Cette discussion et les pratiques qui en découlent mettent à l'épreuve de leur point de vue, les États - nation contemporains, dont les conditions d'accès à la citoyenneté diffèrent et évoluent en déclinaisons de la nationalité suivant l'adoption du droit du sol (*jus soli)* et/ou droit de sang (*jus sanguinis)* dans les composantes les plus diverses sur lesquelles reposent des modèles désormais durables.[796]

Uruguay, pays d'immigrants devenu pays d'émigration est parvenu ainsi à « l'ère de la population éparse avec une dimension globale ou diasporique. » [797]

Les auteurs rappellent la rupture radicale de la nation en tant que communauté politique opérée par la dictature militaire, déclinée en la suspension des droits politiques et une puissante escalade de répression.

Un véritable exode sans précédent a suivi : des milliers d'Uruguayens ont été contraints à l'exil politique, devenu depuis une des sources constitutives de la diaspora structurelle ultérieure, comme indiqué en deuxième partie de notre thèse.

Les circonstances internationales ont été ensuite propices pendant les années 1980, puis au début des années 2000, à l'émigration dite « économique », diversifiée depuis selon les opportunités d'emploi et d'accueil des immigrants, constituant un phénomène massif dont nous avons dessiné les contours à la deuxième partie de notre thèse.

Les auteures affirment en conséquence que l'émigration est devenue un phénomène structurel qui fonctionne en permanence, s'écoulant « goutte à goutte », à l'exception de périodes de crise (1973/1982/2000) dans lesquelles la cadence s'accentue.

Cependant, l'émigration devenue structurelle, l'installation durable d'une diaspora établie dans des territoires désormais très divers, constitue de notre point de vue le phénomène le plus marquant de la période.

Quelles alternatives pour l'Uruguay en tant que « nation de citoyenneté éparse » ?

L'émigration peut-elle être autre chose qu'un amortisseur de tensions internes pour des raisons politiques ou économiques ou une échappatoire en période de crise, notamment économique ?

---

[796] Impérial, ethnique, républicain, multiculturel. Ib., p. 119.
[797] Ib. p. 128.

Partant du constat de l'émigration contemporaine comme problème, les auteures plaident au contraire pour une « stratégie pays » de pleine intégration des émigrés notamment au travers d'une politique de liaison.

La question du vote extraterritorial est jugée problématique par les auteures.

Elles soulignent dans ce sens que la participation électorale des émigrés risque d'impacter fortement les résultats des suffrages.

Aussi, elles plaident pour la reconnaissance de ce qu'elles appellent « une citoyenneté différenciée », reconnaissant des « besoins » spécifiques des émigrés jusqu'alors exclus du projet de citoyenneté.

Cependant, l'hypothèse d'une « citoyenneté différenciée » ne semble pas reposer de notre point de vue sur un statut légal ou une institution existante.

Elle apparaît par ailleurs éloignée du dessein des collectifs diasporiques défendant plutôt une pleine reconnaissance de leurs droits civiques et politiques, sous condition d'égalité.

3.1.4. Une citoyenneté diasporique

Nous avons mobilisé aux sous-chapitres précédents des « philosophies de la citoyenneté » (Quiroga, Villavicencio, Vermeren, 1999), des regards contemporains, des éclairages latino-américains et des contributions uruguayennes relatives au concept de citoyenneté.

Nous avons ainsi identifié les outils nous permettant de problématiser le déploiement d'une citoyenneté en situation diasporique dans le cas uruguayen, dont il est question dans ce sous-chapitre.

Sur ces bases, nous cherchons premièrement à inscrire la citoyenneté diasporique en scénarios transnationaux et en processus interactifs, dans lesquels interviennent différentes catégories d'acteurs, en discutant les déterminations de transnationalité, cosmopolitisme et post-nationalisme.

La singularité de la diaspora uruguayenne réside ainsi de notre point de vue dans la « fabrication » d'une citoyenneté diasporique par l'assomption de soi en tant que sujet politique et par la lutte pour la reconnaissance et le plein exercice des droits qui s'y rattachent.

Sans nous contenter cependant de l'examen des situations de déterritorialisation - exil, migration, diaspora-, évoquées dans la deuxième partie de notre thèse, notre intention plus en avant est plutôt d'interroger les conditions que se trouvent associées (Tassin, 2008), dans l'émergence et le déploiement d'une citoyenneté diasporique.

Nous les nommons : subjectivité sensorielle et émotionnelle (Viñar, 2013) ; enracinement rhizomique ; réseautique (*Networking*) en constellations versatiles ; subjectivation politique mise à l'épreuve par une « impossible » émancipation.

Nous rendons compte ensuite, au chapitre suivant, de notre exploration des formes d'organisation diasporique que les émigrés uruguayens ont forgé au fil du temps, mettant en lumière leurs configurations dans l'hétérogénéité, la multiplicité et la connectivité.

3.1.4.1. Citoyenneté transnationale, post-nationale, cosmopolitique ?

Nous avons évoqué les composantes de la nation dans la modernité classiquement admises selon des sources convergentes : un territoire unique délimité par des frontières géographiques clairement identifiées, une organisation institutionnelle dotée de politiques publiques stables, des pratiques économiques et des références identitaires communes.

Nous avons précisé que post exil et l'émigration dans le cas uruguayen ont été à l'origine de l'émergence d'une diaspora désormais structurelle et éparse dans le monde malgré une croissance sans précédent dans la dernière décennie.

Aussi, ce processus est inscrit dans la mondialisation des échanges de biens et de services, de diffusion de techniques, de circulation de flux financiers et des informations et l'élargissement des espaces de vie entraînant des configurations identitaires plurielles.

Le processus de construction d'une citoyenneté diasporique uruguayenne s'inscrit pleinement dans le débat théorique contemporain déployé par diverses disciplines, notamment dans le champ d'études relatives à la mondialisation et aux phénomènes migratoires internationaux.

Dès lors, en quoi le déploiement d'une citoyenneté désormais déterritorialisée met-il à l'épreuve les limites et les frontières de la nation ?

Ce processus peut-il être pensé sous le prisme transnational, cosmopolitique, post-national ou bien s'inscrit-il pleinement dans l'un de ces modèles ?

En quoi ces processus « dénationalisent »-ils la citoyenneté ? [798]

Un terreau transnational

Dans l'intention de construire des réponses possibles à ces questions, nous avons identifié en premier lieu ce que nous appelons deux « moments transnationaux » dans l'expérience uruguayenne, l'un de nature historique, l'autre de nature philosophe, que nous

[798] Linda BOSNIAK, *Citizenship Denationalized,* Indiana Journal of Global Legal Studies, 7: 447-509, Bloomington, 2000.

interrogeons ci-après en ce qui concerne leur imbrication avec les processus de construction de citoyenneté diasporique.

Le premier, réfère aux conditions spécifiquement transnationales de la naissance du pays en tant que nation indépendante, longuement origine de controverses, débats et réflexions vernaculaires.

En effet, de sources convergentes, après les épisodes bien connus de la dite *cruzada libertadora* (croisade libératrice) du 19 avril 1825 sous le commandement de Juan Antonio Lavalleja, et la déclaration d'indépendance du 25 août 1825, une convention préliminaire de paix - traité signé par l'empire du Brésil et les Provinces-Unies du fleuve *de la Plata* le 27 août 1828 -, a formalisé leur accord pour octroyer l'autonomie à l'actuel Uruguay.

Il est admis également par l'historiographie uruguayenne que la signature de ce traité a été facilitée par la médiation des autorités anglaises (Lord John Ponsonby) dans le cadre de ce que l'histoire a retenu comme « la solution anglaise » des conflits régionaux et des interminables guerres successives (sous-chapitre 1.1.2.).

Cette naissance « transnationale » a induit pendant longtemps le doute sur la légitimité du « petit pays » adoubé par l'Angleterre et répondant aux desseins de ses voisins.

Elle pourrait être à l'origine de la défiance instaurée depuis la naissance de l'Uruguay moderne aux interventions de l'extérieur, notamment des pays frontaliers et des efforts déployés par l'élite éclairée tout le long du XIXe pour construire la République, dont nous avons parcouru les principaux jalons autour de l'évolution constitutionnelle des principes fondateurs (sous-chapitre 1.3.1.).

Plus d'un siècle après, le philosophe Mario Sambarino a théorisé en 1980 une transnationalité régionale sous la forme d'une pleine inscription de l'Uruguay au sein de la *Patria Grande* (la grande patrie latino-américaine), discutée en section 3.2.3.1.

Ce dessein - que nous identifions précisément dans sa dimension transnationale - repose selon lui sur une modalité latino-américaine de vivre relativement commune, c'est la raison pour laquelle il a nourrit l'horizon d'une intégration régionale, notamment au sein du MERCOSUR, à partir de sa création au début des années 1990.

Mais qu'en est-il cependant de la citoyenneté diasporique uruguayenne contemporaine : est-il légitime de la problématiser sous un prisme transnational ?

Pour explorer cette question, nous inscrivons notre interrogation en dialogue avec Chantal Bordes-Benayoun et de Dominique Schnapper, dont nous suivant l'argument ci-après, en interrogeant sur ces bases l'expérience uruguayenne.

Les collectifs diasporiques uruguayens ne s'organisent pas sous le modèle des institutions transnationales issues de traités entre États - ONU, FMI, Banque mondiale -.

Les organisations non gouvernementales diasporiques ne sont pas à ce jour dotées d'échelles organisationnelles transnationales durables, à l'exception de plateformes et de coordinations mises en place de façon si ce n'est éphémère, du moins sporadique, au gré des besoins et des réclamations qu'elles portent.

Les mouvements de protestation mondiaux - Amnesty International, Greenpeace - semblent le mieux illustrer la naissance d'une société transnationale : l'action et les revendications politiques dans l'espace public transnational semblent avoir été favorables à l'organisation des diasporas.[799]

Elles doivent souvent leur crédibilité et leur audience publique non seulement à leurs actions locales, mais aussi à la place qui leur est accordée au sein des organismes internationaux et des médias[800].

En effet, dans le cas uruguayen, les gestions réalisées auprès des Nations Unies et autres organisations internationales en période d'exil politique, évoquées en section 2.1.2.3., autant que les gestions menées en ce qui concerne le vote extraterritorial présentées en section 3.3.4.1., illustrent, si ce n'est des effets positifs immédiats, du moins une légitimation de l'action de la diaspora et l'émergence d'une pression internationale, certes faible, mais réelle, auprès de l'État uruguayen sur des questions relatives aux droits de l'homme restées sans réponse pendant des décennies.

Aussi, selon la perspective transnationaliste, de nouvelles donnes portent à penser à une « transnationalisation des peuples migrants, organisés fréquemment en communautés virtuelles »[801], évoquées lors de notre exploration des réseaux diasporiques uruguayens en deuxième partie - sections 2.2.4.2. et 2.2.4.3. -.

Suivant ainsi l'argument des auteures, le scénario mondialisé des dernières décennies se déploie ainsi en multiples facettes dans lesquelles les diasporas jouent souvent des rôles majeurs dans le développement des échanges commerciaux transnationaux - par exemple, les diasporas indienne et chinoise -.

Les expatriés sont parfois chargés de missions nationales dans leur pays d'accueil (exemple des émigrés italiens aux États -Unis d'Amérique au début du XXe siècle).

[799] I Chantal BORDES-BENAYOUN & Dominique SCHNAPPER, *Diasporas et nations*. Editions Odile Jacob, Paris, 2006, p. 115.
[800] Ib., p. 118.
[801] Ib., p. 126.

Certaines diasporas sont devenues un instrument de la politique internationale de leur pays d'origine (cas grec par exemple).

> Les relations à l'intérieur des réseaux familiaux, religieux et économiques transnationaux sont devenues plus fréquentes et meilleur marché. Les moyens de communication permettent de réagir dans l'instant aux événements politiques et de prendre des décisions immédiates dans l'ordre économique. Ils contribuent à rendre proches les personnes lointaines, à renforcer la conscience d'appartenir à une même entité malgré l'éloignement. Ils rendent le monde vécu plus petit. [802]

L'expérience uruguayenne confirme dans ce sens que les espaces migratoires se sont à la fois élargis et redéfinis au cours des dernières décennies.

Ils conjuguent désormais ancrage et mobilité dans des configurations inédites.

Issus d'un même pays d'origine, bien qu'unis par un attachement à la terre natale, les diasporiques uruguayens se différencient les uns des autres.

L'interconnaissance, la circulation des informations et la différentiation interne semblent en effet à la base de leurs réseaux.[803]

Prégnance du national malgré l'affaiblissement des États-nation

En ce qui concerne la discussion sur la post-nationalité, les auteures affirment que la croissance inédite des régulations internationales, la mondialisation des marchés et des échanges et un affaiblissement relatif du patriotisme ont largement gagné du terrain dans la dernière décennie dans plusieurs pays, quoique des signes annonciateurs apparaissent récemment d'un regain de ce dernier avec une croissance marquée au protectionnisme, notamment aux États-Unis d'Amérique et en Europe.

Aussi, la dé légitimation relative de l'État national n'a toutefois pas éliminé ni son rôle ni les effets sur les hommes et leur identification à des collectivités historiques. [804]

Ainsi, la conjonction des volontés des États d'agir à l'extérieur en mobilisant leur diaspora et de celle-ci de maintenir les liens avec le pays d'origine semble plutôt renforcer l'État-nation.

Cependant, l'irruption de l'hétérogénéité et de la diversité issues de l'expérience diasporique induit des transformations des modèles d'État-nation perçues plus ou moins favorablement selon les cas.

---

[802] Ib., p. 140.
[803] Ib., p. 122.
[804] Ib., p. 153.

Les perspectives post - nationales mettent ainsi l'accent sur le développement de droits dont disposeraient les individus, la citoyenneté post - nationale fonderait désormais sa légitimité sur les droits universels de la personne, ou droits de l'homme : elle serait établie par des conventions internationales. [805]

Des études empiriques diasporiques recensées par les auteures, [806] il en ressort toutefois la prégnance du national sur les populations dispersées, « la citoyenneté nationale prime sur le transnationalisme », position que nous partageons dans le cas de la diaspora uruguayenne pour l'heure.

Le cosmopolitique dans l'expérience uruguayenne

En ce qui concerne le cosmopolitisme, nous avons identifié en premier lieu un moment cosmopolitique uruguayen, dans le cadre de la consolidation d'un pays d'immigrants pensé par « la génération du 900 ».

En effet, José Enrique Rodó a notamment fait de l'hospitalité un des socles de la jeune République, socle d'une stratégie d'assimilation des immigrés, dans le dessein de construction d'un pays moderne (section 3.2.2.2.).

Cette hospitalité auprès des étrangers perdure encore au temps présent au moyen de stratégies de leur prise en compte dans les institutions républicaine, illustrée notamment par les dispositions relatives au vote des étrangers dans le pays (sous-chapitre 1.3.4.).

Il s'agit dès lors d'un cosmopolitisme que nous appelons « internalisé », accordant aux étrangers établis dans le territoire le droit de vote sous certaines conditions (section 2.3.2.1), mais qui n'a pas forgé pas à ce jour une pleine reconnaissance de la diaspora.

L'Uruguay a construit laborieusement un républicanisme dont nous avons évoqué les principaux traits, enjeux et dilemmes dans la section relative à une citoyenneté « hyper intégratrice » mise à l'épreuve (section 3.1.3.4.), mais ne prenant pas en compte pleinement les réalités diasporiques, comme nous l'avons en première partie de notre thèse.

Ainsi, si les Uruguayens à l'étranger ne sont pas explicitement rejetés de la communauté politique, ils ne sont pas reconnus cependant en tant que citoyens à part entière, dans la mesure où ils restent *de facto,* exclus de l'exercice de leurs droits civiques et politiques.

Sans aucun statut spécifique, ni suspension de citoyenneté par lieu de résidence, leurs droits en tant que « citoyens naturels » sont maintenus, mais ne sont pas garantis.

[805] Ib., p. 153.
[806] Ib., p. 140/160.

Les citoyens en situation diasporique se trouvent dans l'impossibilité de les exercer.

Pour justifier ceci, les opposants au vote extraterritorial avancent que la normative nationale contraint les Uruguayens de l'étranger à l'établissement dans le territoire (*avecinarse*) pour exercer leurs droits, notamment le vote.

Deux lois récentes néanmoins ont été votées pour la reconnaissance des conseils consultatifs (loi de migration 18 250 de 2008) et l'octroi de la citoyenneté naturelle aux enfants d'Uruguayens nés à l'étranger (modification de la loi 16 021). [807]

Mais les réclamations de la société civile à l'étranger sont toujours insatisfaites pour l'heure, malgré les avancées en politiques publiques évoquées au sous-chapitre 1.2.1, en ce qui concerne une pleine reconnaissance et intégration de la diaspora dans les stratégies de développement du pays, la mise en œuvre du vote extraterritorial, des ressources durables pour une politique publique de liaison, et le renforcement des organisations de la société civile.

Certaines voix se lèvent par ailleurs pour plaider l'existence d'une certaine conscience cosmopolitique parmi les citoyens diasporiques, dans le sens de la pleine assomption d'un sentiment d'appartenance au-delà du national reposant sur le concept de « citoyen du monde ».

Suivant cependant les matériaux empiriques recueillis et présentés au chapitre trois de cette troisième partie, l'expérience diasporique uruguayenne ne semble pas, de notre point de vue, légitimer pour l'heure cette hypothèse, au-delà de quelques cas isolés.

3.1.4.2. Citoyenneté et subjectivité [808]

Nous avons évoqué (section 2.1.3.2.) les questions relatives aux vécus de l'exil, en faisant appel, entre autres, aux travaux de Marcelo Viñar.

Sur ces bases, nous mobilisons ici ses réflexions récentes portant sur citoyenneté et subjectivité, sous le prisme psychanalytique, que l'auteur décline en « sources sensorielles et émotionnelles de se sentir chez soi », constituant « l'énigme des origines », autant au singulier (moi), qu'au pluriel (nous).

> Par notre condition d'êtres parlants, le « nous » de la vie humaine est différent de celui du troupeau, des abeilles ou d'autres espèces vivant en

[807] Sources : archives parlementaires en ligne. Projet de loi URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/sci/proyectos/2013/09/mec_1017.pdf

[808] VIÑAR Marcelo, *Ciudadanía y subjetividad. Fuentes sensoriales y emocionales de sentirse en la querencia (chez soi, Heimat),* Coloquio ciudadanías contemporáneas, Paris 8/UdelaR, 27 noviembre 2013. Nous remercions vivement Marcelo Viñar pour la transmission de sa contribution, reçue le 3 avril 2017 par courrier électronique, source principale de cette section.

> société. Les humains ont besoin de construire le social pour vivre. Ils construisent la cité où naît la citoyenneté (les inclus dans le « nous ») et les autres (les exclus et les étrangers) : *Filie* et *Xénos* aux origines de la condition humaine.

Il focalise ainsi une dimension où les aspects rationnels de la notion de citoyen s'entremêlent aux passions, affects et dimensions préréflexives, afin de mettre en lumière des liens entre le singulier et le collectif sous l'angle plutôt de leurs interactions et de leurs imbrications que dans leur opposition.

En effet, il ne nous semble pas illégitime de postuler que cette dimension, rarement prise en compte auparavant dans les réflexions portant sur la citoyenneté, peut être utilement mobilisée en tant que condition d'émergence et de déploiement d'une configuration spécifiquement diasporique.

Comment s'agence dès lors l'appartenance singulière à un collectif dans « les plis de l'intimité et dans les arêtes qu'échappent ou débordent ce que la raison contemple » ?

Comment chacun s'approprie de certains référents collectifs, soulignant les uns, écartant d'autres ?

De la perspective psychanalytique de M.Viñar,

> L'homme ne naît pas sujet mûr, conscient de soi-même et responsable de ses actes ; il se construit au travers de son déploiement ; les étapes précoces étant cruciales pour la définition de son profil.

Dans ce processus de construction de la subjectivité se forge dès lors,

> Ce sentiment de filiation et d'appartenance que nous appelons citoyenneté […] ; dans notre condition d'êtres parlants, la langue en est sans doute un ingrédient fondamental.

Nous ne développons pas plus en avant les nombreuses questions relatives à la transition entre l'infant (marques originaires) et le sujet parlant, qui excèdent largement les limites de notre thèse.

Mais nous faisons appel cependant à la thèse de M.Viñar relative à la genèse subjective du sentiment de citoyenneté, qu'il met d'emblée en connexion au territoire.

Partant ainsi de l'immaturité de l'humain à la naissance et de l'avant d'être parlant, M. Viñar pose ainsi la thèse d'une prégnance précoce non seulement de l'entourage maternel et familial (« visages, caresses, sons »), mais aussi de l'environnement naturel (« l'air, la lumière, la montagne, la plaine, le nuage, la neige, le désert ») qui laisseraient des traces profondes, évoquant la « géographie pathétique » de Lévinas.

Cette dernière peut susciter dès lors des sentiments et des affects très divers, nuançant singulièrement adhésion, opposition, rejet.

Cette approche psychanalytique nous semble particulièrement fructueuse pour penser la nature des liens sans cesse renouvelés et l'ineffable attachement des citoyens diasporiques au pays d'origine, notamment dans le cas uruguayen.

Dans la continuité du raisonnement de M.Viñar, posséder - ou pas - une identité nationale est devenu crucial dans le monde contemporain.

L'utopie kantienne du citoyen universel ne pouvant s'incarner qu'au sein d'étroites élites cosmopolites, pour une immense majorité d'humains, son absence est synonyme de vie misérable.

Dès lors, certains émigrés idéalisent le pays et la culture d'origine sous un regard nostalgique, tandis que d'autres se montrent hostiles et rancuniers en relation à la communauté politique qui les a expulsés : « la continuité ou la rupture avec les marques d'origine sont des chemins alternatifs ».

Nous évoquerons aussi, dans la section consacrée aux légendes et utopies contemporaines (3.3.3.4.), une certaine « manière d'être » Uruguayen, imaginée ou idéalisée, certes, mais encore bien prégnante autant dans le territoire que dans les communautés diasporiques.

Ainsi, nous postulons dans le sillage de M.Viñar, que l'exil et les migrations interpellent les configurations contemporaines de la citoyenneté, déplaçant « la complexe frontière entre inclus et exclus du vivre ensemble, donnant lieu par ailleurs à des catégories d'êtres humains appelés « superflus » par H. Arendt, « jetables » selon B. Ogilvie, menant dès lors « des vies perdues » dans la formulation de Z. Baumann. » [809]

3.1.4.3. Une philosophie du réseau pour penser la citoyenneté diasporique

Un enracinement rhizomique [810]

Il ne nous semble pas illégitime sur ces bases de problématiser les matériaux empiriques réunis et présentés au troisième chapitre de cette troisième partie, à l'aide des « outils rhizomiques » empruntés à Gilles Deleuze et Félix Guattari, pour qui « un rhizome

[809] Zygmunt BAUMAN*, Vies perdues : La modernité et ses exclus*, Ed. Payot, Paris, 2006.

[810] En termes botaniques, la Royale Académie Espagnole définit rhizome comme une tige horizontale et souterraine. Le Dictionnaire des définitions en ligne précise : "L'étymologie de rhizome réfère au mot grec que l'on peut traduire par racine. Ainsi, un rhizome est une tige qui se développe de façon souterraine et en sens horizontal, d'où émergent bourgeons et racines au travers de ses nœuds". Document digital en ligne. URL : http://definicion.de/rizoma/#ixzz4HywbQYfv, consultation du 21 août 2016. En philosophie, rhizome réfère au concept de philosophie de réseaux formulé par Gilles DELEUZE y Félix GUATTARI en 1976, notamment dans l'article *Rhizome*, intégré par la suite en introduction de l'ouvrage *Capitalisme et Schizophrénie 2. Mille plateaux*, Ed. Minuit, Paris, 1980.

comme tige souterraine se distingue absolument des racines et des radicelles. Les bulbes, les tubercules sont des rhizomes ». [811]

En posant les bases ainsi d'une « philosophie de réseau », les auteurs ont énuméré certains caractères « approximatifs » du rhizome sous forme de principes de connexion et d'hétérogénéité : « n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté avec n'importe quel autre, et doit l'être » (Ib. p. 13), constituant ainsi des « agencements » :

> Croissance des dimensions dans une multiplicité qui change nécessairement de nature à mesure qu'elle augmente ses connexions ; il n'y a pas de points ou de positions dans un rhizome comme on trouve dans une structure, un arbre, une racine, il n'y a que des lignes (Ib. p. 15).

Sous le principe de « multiplicité », le rhizome se définit par « le dehors…par la ligne abstraite, ligne de fuite ou de déterritorialisation suivant laquelle elles changent de nature en se connectant avec d'autres » : « sagesse des plantes : même quand elles sont à racines, il y a toujours un dehors où elles font rhizome avec quelque chose – avec le vent, avec un animal, avec l'homme (Ib. p. 16/18).

Il n'est pas fait d'unités, mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes.

Il n'a pas de commencement ni de fin, mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde (Ib., p.31).

Il est fait de « plateaux », définis en tant que « multiplicité connectable avec d'autres tiges souterraines superficielles, de manière à former ou étendre un rhizome » (Ib., p. 33).

Sous le principe de la « rupture signifiante » le rhizome « peut être rompu, brisé en un endroit quelconque, il reprend suivant telle ou telle de ses lignes et suivant d'autres lignes ». (Ib. p. 16).

Sous le principe de cartographie et de décalcomanie, « un rhizome n'est justiciable d'aucun modèle structural ou génératif » (Ib., p. 19) ; « quand un rhizome est bouché, arbrifié, c'est fini, plus rien ne passe du désir, car le rhizome opère sur le désir par poussées extérieures et productrices » (Ib., p. 22).

Aussi, les communautés diasporiques uruguayennes, émancipées de la domination de la référence arboristique, peuvent être illuminées, par l'interrogation des racines rhizomiques qu'elles déploient, notamment dans le cadre des citoyennetés multiples ou nomades - sections 3.1.3.2. et 3.1.3.3. -, et dans les méandres des liens de toute nature noués avec « le dehors » des pays récepteurs.

[811] Deleuze, Guattari, 1980, p.13.

Une réseautique (Networking) en constellations versatiles

Tel des « *ombúes* » - belombra ou raisinier dioïque (*Phytolacca dioica)* -, ces arbustes géants typiques du paysage uruguayen, plutôt herbe[812] qu'arbre, les communautés diasporiques uruguayennes s'organisent en effet au travers d'une réseautique (*Networking*) en constellations versatiles (sous-chapitre 2.2.4.) dont les interconnexions appellent néanmoins à des futures recherches approfondies.

Pour l'heure, entre les lignes, les blocages, les désirs qu'y circulent et s'enchevêtrent, entre racines aériennes et tiges souterraines, les diasporiques uruguayens ne seraient-ils pas des acteurs de nouvelles configurations citoyennes rhizomiques ?

Dans leur mobilité, leur hétérogénéité, leur attachement au pays au-delà de toute hiérarchisation, de toute institutionnalisation, n'échafaudent-ils une citoyenneté « diasporique » dont le principe serait d'emblée rhizomique et la particularité l'interconnexion par la réseautique contemporaine ?

Leurs actes, discours et représentations, dont nous déployons l'interrogation dans le chapitre suivant, semblent ainsi, de notre point de vue, dans « leurs lignes de fuite », dans leurs circulations et dans leurs articulations, faire émerger de façon « intempestive » un désir d'autre chose que l'arborescence telle qu'elle est classiquement déterminée.

Ce faisant, ils semblent bien ouvrir de nouveaux horizons du possible, « ne cherchant pas les racines, suivant les canaux » :

> Etre rhizomorphe, c'est produire des tiges et filaments qui ont l'aire de racines, ou mieux encore se connectent avec elles en pénétrant dans le tronc, quitte à les faire servir à de nouveaux usages étranges. Nous sommes fatigués de l'arbre. Nous ne devons plus croire aux arbres, aux racines ni aux radicelles, nous en avons trop souffert… Au contraire, rien n'est beau, rien n'est amoureux, rien n'est politique, sauf les tiges souterraines et les racines aériennes, l'adventice et le rhizome (Ib., p. 24). Un rhizome ne commence et n'aboutit pas, il est toujours au milieu, entre les choses, inter être, intermezzo. L'arbre est filiation, mais le rhizome est alliance, uniquement d'alliance. L'arbre impose le verbe « être », mais le rhizome a pour tissu la conjonction « et…et…et ». (Ib., p. 36).

3.1.4.4. Subjectivation politique mise à l'épreuve par une impossible émancipation

Nous cherchons à interroger ici enfin l'expérience diasporique uruguayenne sous le prisme de la subjectivation politique qu'elle suscite : assomption de soi en tant que sujet

[812] "L'herbe n'existe que dans les grands espaces non cultivés. Elle comble les vides. Elle pousse entre, et parmi les autres choses… Mais l'herbe est débordement, c'est une leçon de morale" Ib.p. 29.

politique diasporique ou « processus d'un devenir qui ne saurait pas se fixer, se stabiliser sous la forme « sujet » ? [813]

Afin de tenter de construire des réponses possibles à cette question, nous prenons appui su la lecture croisée d'Hanna Arendt et de Jacques Rancière faite par Etienne Tassin, prenant en compte également les contributions dans ce sens de Michel Foucault et de Gilles Deleuze.

L'intention de l'auteur est ainsi, de mettre en lumière les défis et les enjeux d'une nouvelle compréhension des luttes politiques par des communautés d'acteurs par la mobilisation du concept de subjectivation, signifiant, à la différence de la notion de sujet, un processus et non un principe, état ou résultat.[814]

La subjectivation « définit un étrange "devenir sujet",[815] inaccompli plutôt que son accomplissement » ; [816] elle produit « un écart à soi, une désidentification, une sortie hors de soi, plutôt qu'un advenir du soi, d'une appropriation du soi, d'un recueillement de soi identifiant un être à ce qu'il est supposé être ou à ce que l'on exige de lui qu'il soit ». (Ib.)

Ainsi, discutant le concept de subjectivation à la lumière de ceux de singularisation politique ou distinction chez Hanna Arendt, l'auteur précise que le déploiement du processus et la conduite d'une subjectivation dite « politique » ne sont pas inhérents à l'être pour lequel ce processus se produit.

> En un sens, pour l'instant purement négatif, « politique » veut dire qu'existent des conditions auxquelles un être est exposé malgré lui (même si c'est de son plein gré qu'il s'y expose) en raison desquelles il entre dans un processus qui le fait advenir pour autre que *ce qu*'il est (*what he is),* mais dans lequel il peut néanmoins se reconnaître comme pris dans un mouvement qui a singulièrement à voir avec *qui* il est (*who he is*).[817] On dira donc que la subjectivation politique n'est pas la production d'un sujet définissable (en aval du processus) ; qu'elle n'est pas non plus l'œuvre du dit sujet (en amont du processus et tout le long de son cours) ; que sa dimension et signification politiques ont à avoir avec ces situations, ces rapports et ces compositions de rapports par lesquels des êtres se produisent comme autres que soi, non identiques à soi, en se reconnaissant cependant personnellement engagés dans ces situations qui les déprennent d'eux-mêmes pour mieux les manifester, eux, pour ce qu'ils disent qu'ils sont, ou mieux, pour les manifester comme ce qu'ils montrent qu'ils sont du fait de ces rapports extérieurs qui les font advenir. [818] *Ce que je suis* selon ma naissance ou mes

[813] Etienne TASSIN, *Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d'Arendt et de Rancière. Revue* Tumultes, n° 43, p. 157/173. Ed. Kimé, Cairn, Liège 2014. Document digital en ligne : http://www.cairn.info/revue-tumultes-2014-2-page-157.htm Consultation du 27 février 2017.
[814] Ib., p. 158.
[815] Les italiques sont indiquées dans le texte original.
[816] Ib., p. 158
[817] Ib., p. 159. Les italiques sont indiquées dans l'original. Note de l'auteur : Cf. Hanna ARENDT, The Human Condition, Chicago, 1958, chap. 5, sect. 24, p. 175 *sq*.
[818] Ib, p. 162.

> appartenances sociohistoriques ne décide pas par avance de *qui* je me découvre être selon ce processus de subjectivation politique. [819]

L'auteur postule que cet écart ou décalage des êtres au regard d'eux-mêmes et de leur identité assignée par l'ordre social nourrit également la problématisation de la subjectivation construite par Jacques Rancière, pour qui la subjectivation politique ne concerne pas les individus dans leur rapport personnel à soi, aux autres et au monde, mais une figure politique non individualisée (ib., p. 162).

> Le processus d'universalisation d'acteurs particuliers en des situations de lutte particulières sous la forme d'un sujet pluriel, collectif, sujet politique non identitaire et donc non réductible à la réclamation d'une communauté de sujets socialement préidentifiés par les catégories de classe, de race de sexe ou de catégorisations professionnelles. La subjectivation au sens de Rancière n'est pas une individuation politique des êtres qu'elle engage. Elle est un procès de mise en relations, de production de rapports politiques entre des forces désidentifiées de leurs attaches individuelles. (Ib., p. 163).

Aussi, il est souligné par l'auteur que chez Rancière, la re-nomination des personnes par leur nom d'acteurs, par exemple, « prolétaires », « ouvriers », « femmes », est en même temps la recomposition du rapport social, en scène d'action publique.

In fine, « une subjectivation politique, c'est une capacité de produire des scènes polémiques» (Ib., p. 165).

> L'opération que Rancière nomme subjectivation politique au sein d'un processus d'émancipation égalitaire, et qui est une subjectivation non identitaire, résonne avec la transformation (la production, l'éclosion) qu'Arendt nomme distinction politique au sein d'un jeu d'actions collectives vérifiant l'égalité de tous dans l'accès à l'espace public d'apparitions. (Ib., p. 166).

Aussi, le regard porté sur le processus de construction de citoyenneté diasporique, sous le prisme de ce dialogue théorique relatif à la subjectivation politique, permet de rendre visible, de notre point de vue, le caractère à vocation universelle de l'horizon égalitaire soulevé par les citoyens diasporiques, plutôt qu'une quelconque réclamation de droits communautaires spécifiques sous-tendus par une identification univoque.

Ainsi, le processus « d'avènement citoyen » - qu'il s'agisse du citoyen activiste, du citoyen actif ou du citoyen ordinaire - , ne repose-t-il pas sur des logiques émancipatrices ?

Lesquelles, dans l'expérience diasporique uruguayenne, seraient confrontées cependant à ce jour aux obstacles, freins, résistances d'un système politique aporétique.

[819] Ib., p. 160.

Le processus de lutte pour l'accès à l'espace public commun à tous les citoyens, mais duquel les diasporiques uruguayens sont pourtant exclus, est marqué pour l'heure par une faible reconnaissance institutionnelle de la société civile diasporique.

Celle-ci s'efforce toutefois de prendre sa place « sur la scène commune (égalité) des actions politiques » (Tassin, 2014 : 166) en dénonçant notamment l'absence de mise en œuvre du vote extraterritorial.

Sur ces bases, loin de l'ambition de discuter plus en avant la longue élaboration des concepts de subjectivation politique et d'émancipation - sans pour autant ignorer les débats, dialogues et controverses qu'ils suscitent [820] -, notre intention bien plus modeste est dès lors d'interroger le processus de construction de citoyenneté diasporique uruguayenne à la lumière de ces « outils philosophiques »[821].

Dans le sillage d'Hanna Arendt [822], il s'agit plutôt de tenter de construire des réponses possibles aux questions que l' « impensé » diasporique uruguayen n'a pas permis pour l'heure de faire émerger.

Comment cela fonctionne ?

En quoi est-ce nouveau ?

Sous quelles conditions la subjectivation politique diasporique uruguayenne peut-elle se déployer en expérience émancipatoire ?

Aussi, il ne nous semble pas illégitime dès lors de considérer les actes, discours, représentations, les circulations qui façonnent cette configuration citoyenne particulière au sein d'un processus de subjectivation politique à horizon radicalement égalitaire.

Les Uruguayens à l'étranger qui postent leurs photos sur les réseaux sociaux, en réclamation du votre extraterritorial, n'adviennent-ils pas ce faisant des « citoyens diasporiques » en lutte pour l'accès à « la scène commune » ?

Les collectifs réunissant des Uruguayens à l'étranger qui s'organisent, délibèrent, élaborent des stratégies d'incidence, protestent, interviennent dans le débat local et dans l'espace urbain, ne mettent pas ce faisant en pratique des stratégies de « dés assujettissement » de leur particulière condition et assignation sociale ?

---

[820] Notamment, dans la philosophie contemporaine : Arendt 1961/1983, Foucault 1978, Deleuze & Guattari 1972/1973 et 1991/2005, Rancière 1987, Balibar 2012, Rambeau 2013, Cornu 2014, Tassin 2014, Vermeren 2007.

[821] « Il n'y a plus de représentation, il n'y a que de l'action, de l'action de théorie, de l'action de pratique dans des rapports de relais ou de réseaux…Une théorie, c'est exactement comme une boîte à outils…» Michel FOUCAULT, Gilles DELEUZE*, Les intellectuels et le pouvoir,* entretien, 4 mars 1972, Dits Ecrits Tome II Texte n°106, Paris, p 3/10.

[822] " Ce que je propose est donc très simple : rien de plus que de penser ce que nous sommes en train de faire (*what we are doing*)…" (ARENDT, 1961/1983).

Aussi, la communauté politique dans laquelle ils aspirent à s'inscrire pleinement ne serait-elle pas constituée comme « une unification de différents problèmes ou des différentes luttes locales », mais elle serait-elle forgée plutôt « par connexion, par contagion, comme une collectivité qui gagne de proche en proche, de personne en personne » (Rambeau 2013).

Dans le sillage de Jacques Rancière, pouvons-nous penser dès lors les réclamations des citoyens diasporiques uruguayens en tant que contestation de l'autorité, d'appel à leur attention, de revendication identitaire ou d'affranchissement de l'assujettissement ?

En affirmant que le principe du suffrage universel - pourtant en vigueur depuis en siècle - n'est pas respecté par absence de mise en œuvre des mécanismes permettant aux Uruguayens à l'étranger, ceux derniers, s'ils ne contestent pas l'autorité, ils objectent en réalité la légitimité même des processus électoraux excluant de facto les « impossibles » citoyens résidant à l'étranger.

En formulant leur dessein d'être reconnus en tant qu'égaux dans l'hétérogénéité et la diversité, ne posent-ils pas le socle d'une reconnaissante d'une identité plurielle, admettant des multiples appartenances et loyautés ?

Leur désir (*anhelo*) d'exercice des droits politiques - qu'ils possèdent cependant si on se place du côté de leur statut -, ne peut-il être pensé dès lors en tant qu'affranchissement de l'assujettissement ?

La lutte pour la reconnaissance de leurs droits d'anciens exilés et des émigrés économiques ne constitue-t-elle pas dès lors une des voies pour une émancipation de leur dépendance à l'égard d'un système qui les exclut politiquement ?

Leur affirmation – individuelle et collective - en tant que sujets politiques ayant « voix et vote » peut par ailleurs également être pensée, dans le sillage d'Edmundo Gomez Mango, dans la dimension de « processus de réparation » de blessures et de ruptures inscrites dans l'histoire du pays autant que dans les trajectoires personnelles (section 2.1.3.3.).

Nous postulons enfin que c'est en tant que membres d'une communauté diasporique que les collectifs uruguayens, dont nous dessinons les contours et problématisons les interconnexions au chapitre suivant, construisent des stratégies visant la transformation et la reconnaissance de leur condition citoyenneté extraterritoriale.

Cet horizon émancipatoire est pour l'heure contrarié cependant dans son élan par une persistante réticence de la société uruguayenne à penser ces nouvelles configurations citoyennes, opposant ainsi une « impossible » émancipation à une citoyenneté extraterritoriale qui en conséquence peut être pensée de notre point de vue en paradoxale « citoyenneté sans citoyens ».

Par conséquent, le défi auquel est confrontée la société uruguayenne est celui de penser une communauté solidaire nationale intégrant l'extraterritorialité, en inventant de nouvelles configurations entrelaçant territoire, peuple et droit dans un espace de vie élargi.

Sous condition d'admettre au sein d'une démocratie toujours inachevée :

> L'institution d'un régime politique libre : la démocratie est avènement du peuple souverain qui devient pour les citoyens le nouveau pôle identificatoire ; encore convient-il d'ajouter aussitôt que dans la société démocratique moderne, l'identité du peuple est destinée à demeurer énigmatique, en permanence en quête d'elle-même. [823]

Aussi, comment dès lors penser les mécanismes (« agencements » ou « dispositifs » dans le langage de Deleuze/Guattari) dépassant les liens binaires État /diaspora ; dedans/dehors ; enracinement local/réseaux rhizomiques, afin de permettre l'épanouissement de la multiplicité des appartenances et des loyautés, de l'hétérogénéité et de la diversité ?

Enfin, les logiques auxquelles l'expérience citoyenne diasporique uruguayenne se rattache nous conduisent à poser que la citoyenneté n'est pas prisonnière des institutions : elle peut s'inventer elle-même au sein d'une communauté politique, qu'elle s'exprime en activisme citoyen ou en citoyenneté ordinaire.

Ainsi, chacun - individuellement ou au sein de groupes d'appartenance -, par des actes, des discours, des représentations, dont le développement est l'objet du dernier chapitre de notre thèse, *devient citoyen,* aspirant à trouver une place à part entière au sein d'une communauté politique, sans en devenir prisonnier.

3. Chapitre 2. Cheminements philosophiques uruguayens « fabriquant » citoyennetés

Ce chapitre est consacré à l'exploration de certains concepts philosophiques forgés en Uruguay depuis l'indépendance, susceptibles de notre point de vue, d'illuminer singulièrement la citoyenneté extraterritoriale dans le cas uruguayen, d'en déceler les fondements et d'en dessiner les contours.

Ces cheminements sont entrepris le plus souvent, dans la tradition uruguayenne, par des personnalités plurivalentes dont les travaux sont fréquemment pluridisciplinaires.

[823] Cité par P. VERMEREN, ouvrage cité, 1998 : Miguel ABENSOUR : *Réflexions sur les deux interprétations du totalitarisme chez C. Lefort*, in *La démocratie à l'œuvre,* sous la direction de Claude HABIB et Claude MOUCHARD, Ed. Esprit, Paris, 1993, p. 126.

Dans cette perspective, il ne s'agit donc pas ici, de déployer une histoire de la philosophie locale,[824] mais plutôt de mobiliser des « outils » philosophiques (Foucault, Deleuze, 1972), issus de la pensée vernaculaire et portés depuis par l'imaginaire sociale uruguayen, afin de problématiser la citoyenneté diasporique.

Ces « outils » philosophiques permettent en effet de notre point de vue d'alimenter la problématisation de l'« impensé diasporique » uruguayen.

Ainsi, après un bref rappel des racines philosophiques uruguayennes des XVIIIème et XIXème siècles, nous avons fait le choix de mobiliser plus particulièrement le controversé héritage «artiguiste».

Sont discutés ensuite les concepts d'hospitalité en démocratie de José Enrique Rodó ; de patrie chez Carlos Vaz Ferreira, nourrissant ceux d'identité et de citoyenneté ; d'identité et detradition développés par Mario Sambarino ; d' émancipation et « d'étant » d'Arturo Ardao et la singularité uruguayenne sous les regards de Carlos Maggi et de Daniel Vidart dans une approche anthropologique.

Nous proposons enfin une cartographie des problématisations développées par une génération de philosophes contemporains pouvant apporter une lumière particulière à la question de la citoyenneté extraterritoriale.

Nous rappelons brièvement que dans leur récente étude des idées en Uruguay, Berisso et Bernardo (2014) partent du constat d'absence d'héritage philosophique des peuples originaires.

Dans les traces d'Arturo Ardao, ils distinguent deux étapes au XIXe. siècle, puis trois ensembles générationnels au XXe. siècle, qu'ils relient aux problématiques majeures de chaque période dans des contextes historiques spécifiques, comme suit.[825]

La première, correspondante à la période précédente à la conformation de l'État uruguayen (1767/1828), dans laquelle le principal problème de la pensée philosophique fut la recherche et la consolidation de l'indépendance politique.

La deuxième période (1828/1900) correspond à l'après-conformation de l'État, dont le principal problème était ainsi de jeter les bases pour la construction du nouvel État récemment créé, sous l'influence de divers courants de pensée : la scolastique, l'idéologie, le saint-simonisme, le spiritualisme éclectique et le positivisme.

[824] Sources principales : Arturo ARDAO, *La Filosofía en el Uruguay en el Siglo XX,* Fondo Cultura Económica, México, 1956, 193 pages et plus récemment : Lia BERISSO et Horacio BERNARDO, *Introducción al pensamiento uruguayo,* Ed. Fin de Siglo, Montevideo, 2014.

[825] Cité par les auteurs : Arturo ARDAO, *Filosofía pre-universitaria en el Uruguay*. Montevideo, Ed. Fundación de Cultura Universitaria, 1996, p. 46.

Au XXème siècle sont considérés trois « noyaux générationnels », correspondant à trois grandes étapes du pays : la génération du « neuf cents » (1900/1933) ; la génération « critique » (1933/1973/4) et la philosophie récente (1973/2011).[826]

3.2.1. L'héritage d'Artigas

De sources convergentes, notamment Alberto Zum Felde,[827] avant la constitution de l'Uruguay en tant que tel, un groupe d'hommes « illustrés » ayant vécu à Montevideo vers la fin du XVIIIème siècle, possédait des bibliothèques privées riches d'œuvres de philosophie, de sciences et de littérature.

La scolastique et la philosophie des Lumières ont été diffusées par les franciscains, « actifs participants du mouvement indépendantiste »,[828] de là une forte connexion de la pensée philosophique de l'époque avec le projet émancipatoire.[829]

Dans la « *Banda Oriental* », territoire ancêtre de la République orientale de l'Uruguay, José Gervasio Artigas s'est imposé comme le chef de la révolution indépendantiste.

Le leader charismatique a développé une pensée politique marquant durablement l'identité uruguayenne et pour partie, les principes fondateurs de l'institutionnalisation naissante avec le nouvel « État oriental de l'Uruguay ».[830]

En effet, bien après la séquence « artiguiste » en elle-même, ce dernier est né d'une assemblée générale constituante (1828/1830) qui a rédigé en 1830 la première constitution du pays.

3.2.1.1. Des actes fondateurs et un projet fédéral

La mouvementée trajectoire politique et militaire d'Artigas, dont le récit exhaustif ne fait pas l'objet de notre thèse, marque de notre point de vue, par deux actes fondateurs, l'irruption de la problématique des migrations et de l'exil dans le pays.

---

[826] L. BERISSO, Horacio BERNARDO, ouvrage cité, p.14, traduction par nos soins.
[827] Cité par les auteurs : Alberto ZUM FELDE, *Proceso intelectual del Uruguay*. Ed. Claridad, Montevideo, 1941, p. 32, traduction par nos soins.
[828] Ib., p. 21, traduction par nos soins.
[829] En effet, le mouvement indépendantiste s'est déployé au début du XIXème siècle au sein du mouvement dit « juntiste », initié en Espagne en conséquence de l'invasion de Napoléon et les abdications des rois Charles IV et Fernand VII. Ces juntes insurrectionnelles émergent d'abord en Espagne et sont suivies par des juntes américaines, où les « *criollos* » (créoles) y trouveront un espace de conquête progressive du pouvoir dans des dynamiques émancipatoires de la couronne espagnole puis portugaise.
[830] Carlos M. DE NAVA, *Discusión de la Constitución del Estado Oriental del Uruguay*, Montevideo, Abril 1° de 1870. Archives nationales digitalisées. URL : https://books.google.com.uy/books?id=jtwOAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false. Consultation du 10 mars 2016. Traduction par nos soins.

Aussi, José Gervasio Artigas, contrebandier dans sa jeunesse, ancien militaire de la chevalerie au service de la couronne espagnole,[831] déserteur devenu révolutionnaire, rallié tout d'abord au gouvernement indépendantiste installé à Buenos Aires, a pris le commandement de l'insurrection dans « *la Banda Oriental* » (le territoire à l'ouest du *Rio Uruguay*).

Il a combattu à partir de 1811 les pouvoirs successifs des couronnes espagnole et portugaise, autant que les autorités créoles « unitaires » de Buenos Aires et ses alliés.

Artigas a aussi marqué l'histoire uruguayenne par l'accomplissement de ce que l'historiographie appelle « l'exode oriental », départ d'une importante partie de la population, puis par son propre exil définitif au Paraguay après la défaite militaire de 1820.

La première émigration massive

Un épisode singulier de la guerre d'indépendance, appelé depuis l'*Exode Oriental,*[832] a eu lieu en 1811 comme conséquence de la levée du site de Montevideo, suite à l'accord entre le pouvoir espagnol et les premières autorités des « Provinces-Unies du *Río de la Plata* » installées à Buenos Aires.

Protégées par quatre cents guerriers *charrúas*,[833] quelques 700 familles ont suivi Artigas et ses compagnons d'armes, pour s'installer dans le site dit de l'*Ayuí*, pendant onze mois (du 11 octobre 1811 au 21 septembre 1812).

La caravane, dont les avatars ont été particulièrement bien documentés par l'historiographie uruguayenne,[834] a parcouru 522 km en 64 jours, s'établissant dans un campement dans la région de l'actuelle ville argentine de Concorde, dans l'autre rive du Rio Uruguay.

Appelée par les contemporains *La redota*[835] - expression populaire déclinée de « *La derrota* » (la défaite) - , cette émigration originaire constitue de notre point de vue un épisode fondateur de l'histoire migratoire des Uruguayens.

---

[831] Le corps des "*Blandengues*", chargé de protéger les frontières, notamment de la menace portugaise.

[832] Dans la formule bien connue de l'historien uruguayen Clemente L. FREGEIRO, Artigas, *Estudio histórico, documentos justificativos*, 1886, Montevideo Librería Nacional de A. Barreiro y Ramos. Document digital: Bibliothèque digitale hispanique. URL : http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000124747&page=1. Consultation du 10 mars 2016. Traduction par nos soins.

[833] Tribu autochtone établie dans les territoires de "La Bande Orientale".

[834] Voir notamment à ce sujet l'ouvrage de fiction reposant sur des archives historiques, de Javier RICCA, *La intriga del Ayuí. El éxodo del pueblo oriental*. Editora Sudamericana. Bicentenario Uruguay, Montevideo, 2008.

[835] Nom utilisé par certains dans les années 1980 pour caractériser l'exil politique de centaines de milliers d'Uruguayens en conséquence du coup d'État de 1973. Nom d'un site Internet qui réunissait à l'époque les réclamations des Uruguayens exilés.

Cet épisode aujourd'hui mythique est marqué certes du sceau de l'échec du projet « artiguiste », mais il n'a pas été ni débâcle, ni débandade, ni fuite, ni même capitulation.

Ne serait-il ainsi un acte citoyen fondateur d'un certain Uruguay, rebelle, émancipé, divers, égalitaire, dont les traces sont repérables dans d'autres époques de la vie de la République, notamment lors de l'émigration d'origine politique s'étalant de 1973 à 1985, comme suite au coup d'État et la mise en place d'un gouvernement *de facto* ?

L'historien uruguayen José Barrán [836] définit le rôle d'Artigas dans cette migration des origines avec la formule de « *conductor y conducido* » : Artigas, chef de son peuple, autant conducteur que guidé par lui.

En 1812 il entreprend le retour vers Montevideo, menant de multiples batailles, s'efforçant de construire un projet fédéral, d'horizon démocratique et égalitaire, autour d'une alliance réunissant des Provinces-Unies, [837] opposées au pouvoir centralisateur que les nouvelles autorités de Buenos Aires voulaient imposer.

L'Assemblée nationale constituante (1813/1815) fut l'espace de confrontation des courants - unitaire et fédéraliste-, qui se sont opposés durablement, ouvrant en 1814 un long cycle de guerres civiles dans la région.

La délégation de la *Banda Oriental* – le territoire à l'Est - envoyée par Artigas, n'a pas été autorisée à participer à cette Assemblée par les autorités de Buenos Aires, épisode qui cristallise depuis une persistante controverse intellectuelle et politique.

En effet, si, schématiquement, les différends et les conflits entre Artigas et les autorités de Buenos Aires peuvent être lus dans la dynamique des intérêts qu'ils sous-tendent (les grands propriétaires vs les couches les plus défavorisées), ils posent au-delà la question de l'identité même des Républiques naissantes.

Dans une missive du 10 juillet 1812, par exemple, écrite dans le campement d'Ayuí, Artigas précise :

> L'Oriental est un peuple libre et souverain, non séparatiste, mais se considérant à égalité avec les autres provinces, incluant celle de Buenos Aires, dont le peuple est et sera toujours notre frère, contrairement à son gouvernement actuel. Je ne suis pas l'agresseur, ni le responsable. [838]

---

[836] José BARRAN, *Las brechas en la historia, Tomo I,* Ed. Brecha 1996, p. 33. *El Uruguay pastoril y caudillesco en la primera mitad del siglo XIX*. Archives publiques émanant de la bibliothèque "artiguiste" du Bicentenaire. Document digital. URL : http://www.rau.edu.uy/uruguay/historia/Uy.hist2.htm. Consultation du 10 mars 2016.

[837] *La Liga de los Pueblos Libres*, composée des provinces d'*Entre Ríos, Corrientes, Misiones, la Banda Oriental, Santa Fe, Córdoba y Río Grande del Sur.*

[838] Archive publique émanant de l'ouvrage de Javier RICCA, *La intriga del Ayuí. El éxodo del pueblo oriental.* Editora Sudamericana. Bicentenario Uruguay, Montevideo, 2008, p. 343. Traduction par nos soins.

Ainsi, *la Banda Oriental* n'aurait-elle pas été pensée par Artigas en République indépendante, mais plutôt en province sur le même plan d'égalité que les autres.

Artigas se pensait-il Argentin, comme certains l'affirment ?

Si tel était le cas, en quoi cela pourrait - ou pas - affecter les fondements de l'identité nationale ?

La polémique éclatât avec vigueur en 2013, autour d'un supposé testament d'Artigas, dont il n'est pas à ce jour possible de savoir s'il est réel ou fictif, car il n'y a pas de traces tangibles connues ; le testament commencerait ainsi par la formule suivante : « Moi, Gervasio Artigas, Argentin, né dans « la Bande orientale »…

Avec des réserves sur l'existence du testament en question, l'historienne Ana Ribeiro[839] précise :

> Nous ne pouvons pas affirmer qu'Artigas voulait être Argentin, car l'Argentine n'existait pas à l'époque…La figure d'Artigas héros national est une construction historiographique installée dans le temps… Ce peuple a eu besoin d'un héros de dimension nationale, visage et forme didactique d'exprimer ce que nous voulions être…nous l'avons fait héros uruguayen, mais en réalité il n'a jamais été Uruguayen, car l'Uruguay n'existait pas et il ne rêvait pas de ce que nous sommes devenus…il n'a pas eu une identité nationale, car l'État national uruguayen n'existait pas.

Pour l'historien Lincoln Maiztegui en effet, « Artigas est un héros des deux rives, comme le Général *San Martín* en Argentine, au Chili et au Pérou ; ou le général *Bolívar* au Venezuela, en Colombie et en Bolivie. »[840]

Ainsi, nous postulons que les actes accomplis par Artigas et ses partisans pourraient être mobilisés en tant qu'expérience fondatrice d'une singulière transnationalité du Sud, marquée par le fédéralisme du dessein des Provinces-Unies, à l'horizon d'une *Patria Grande* - la grande patrie -, chère à Artigas, Bolivar et Saint-Martin.

En cela, la figure d'Artigas est source d'inspiration d'une pensée critique contemporaine.

L'exil au Paraguay

L'exil définitif d'Artigas, marquant son retrait de la vie politique et militaire de son pays d'origine, constitue de notre point de vue un acte citoyen fondateur de l'expérience migratoire et exilique du territoire qui deviendra la République orientale de l'Uruguay.

---

[839] Entretien radiophonique sur *Radio Sarandí* transcrit dans l'article : *El testamento de Artigas como argentino : real o ficticio?* El Observador, document digital, consultation du 14 mars 2016. URL : http://www.elobservador.com.uy/el-testamento-artigas-como-argentino-real-o-ficticio-n254861. Traduction par nos soins.

[840] Source : ib.

Aussi, vaincu et trahi par certains de ses alliés en 1820, il traverse le Rio Uruguay et s'installe définitivement au Paraguay, jusqu'à sa mort en 1850.

La défaite et l'exil d'Artigas ont eu comme conséquence majeure l'abandon durable de son projet fédérateur « des peuples libres », autant que la consolidation de la légende artiguiste, un des socles de l'identité nationale.

3.2.1.2. Discours et principes

La pensée de José Gervasio Artigas, formulée notamment dans le document « Les instructions de l'année XIII »,[841] est fondée sur les principes d'indépendance et d'émancipation de la couronne espagnole puis portugaise des provinces du bassin du *Río de la Plata* dans un projet démocratique, républicain et confédéral qui n'a jamais pu se concrétiser depuis lors avec l'ensemble des composantes préconisées par Artigas.

Reposant sur les principes de liberté civile et religieuse, d'égalité et de sécurité des citoyens et des peuples, « l'artiguisme » consacre la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire).

Le règlement des terres de 1815[842] pose les bases d'une société ré distributive reposant sur le principe de justice sociale, chère depuis à une large majorité d'Uruguayens.

Les principales préoccupations d'Artigas à l'époque étaient d'une part de peupler la campagne et de favoriser la production d'autre part, en garantissant la sécurité et la paix dans le territoire.

Pour ce faire, il prône notamment la répartition des terres établissant, dans l'article 6 du Règlement, le principe désormais bien connu :

> Que les plus malheureux soient les plus privilégiés. En conséquence, les Noirs libres, les « Zambos » (métis de Noir et d'Amérindien), les Indiens et les créoles pauvres seront bénéficiaires de terres… Seront également bénéficiaires les veuves pauvres avec enfants. Seront privilégiés les Américains mariés aux célibataires, et ceux le seront face à tout étranger.[843]

D'où le conflit entre les « artiguistes », inspirés de protectionnisme économique et de redistribution des terres productives, s'opposant aux intérêts des grands propriétaires à la campagne et à l'élite de Buenos Aires.

---

[841] José Gervasio ARTIGAS, *Las instrucciones del año XIII.* Document digital. URL : http://www.bicentenario.gub.uy/wp-content/uploads/2013/03/Instrucciones-del-a%C3%B1o-XIII-folleto.pdf. Consultation : 8 mars 2016.

[842] José Gervasio ARTIGAS, *Reglamento provisorio de la Provincia Oriental para el Fomento de la Campaña y la Seguridad de sus Hacendados. Cuartel General. 10 de setiembre de 1815*. Biblioteca universal digital, Editorial El Cardo, Montevideo, 2010. Document digital. URL : http://www.biblioteca.org.ar/libros/158184.pdf. Consultation du 8 mars 2016. Traduction par nos soins.

[843] Ib. article 6, traduction par nos soins.

L'action politique et la vision stratégique d'Artigas - son « projet pays » dans le langage contemporain -, s'inscrit pleinement dans la défense des minorités et des familles pauvres à qui il dispose que soient distribués des terres disponibles.

Ces dernières sont d'ailleurs définies dans l'article 12 : terres abandonnées par les « émigrés », ou appartenant aux «mauvais européens et pires américains » dépossédés de leurs terres par décision de justice.

Curieuse figure de l'émigré émergeant très tôt dans l'imaginaire uruguayen : celui qui fuit les terres, laissant une campagne à la merci de la nature sauvage, en opposition à la force du « bon peuple » travailleur, à la puissance patriotique des familles établies durablement dans le territoire, garantissant ainsi l'ordre, la sécurité et la paix.

Ce faisant, la légende « artiguiste » ne donne-t-elle pas naissance à la figure du « mauvais émigré », le traître qui abandonne les terres à leur sort et dont il est légitime de s'approprier le patrimoine ?

Le contexte de l'époque posait sans doute l'exigence vitale pour la République naissante de l'établissement des migrants dans le territoire.

Les troubles liés au processus révolutionnaire et la précarité de l'indépendance, conjugués avec les luttes fratricides qui se succédèrent, pouvaient sous-tendre le dessein d'Artigas de bénéficier les groupes vulnérables du territoire au détriment de ceux qui, dotés des moyens et de ressources nécessaires, fuyaient le pays dans l'espoir de meilleures conditions pour développer leurs affaires ou exercer leurs métiers.

Par ailleurs, les problèmes majeurs de la période « artiguiste » - qui est légitime pour exercer le pouvoir ? pour qui doit-on gouverner ? -, placent la question des élites vs les peuples au cœur de l'action politique.

> De ce point de vue, les « Orientaux » qui suivaient Artigas et lui-même pouvaient être qualifiés de « barbares » ; alors que dans « l'artiguisme », démocratie implique la participation des secteurs que l'élite de Buenos Aires méprise.[844]

Ces questions anticipent la discussion ultérieure que Sarmiento a résumée dans sa célèbre formule : « civilisation ou barbarie » (1845)[845], déployée ensuite par Alberdi (1852), pour qui :

[844] L. BERISSO, H.BERNARDO, ouvrage cité, traduction par nos soins.
[845] Domingo Faustino SARMIENTO, *Facundo o civilización y barbarie en las pampas argentinas*, 1845. Traduction française : coll. *Mémorables*, éd. L'Herne, 1990 ; éd. la Table Ronde, 1964, traduction Marcel Bataillon.

> En Amérique, tout ce qui n'est pas européen est barbare : il n'y a d'autre division que celle-ci : l'indigène, autrement dit, le sauvage, et l'Européen, c'est à dire, nous.[846]

Présenter Artigas comme philosophe serait tout au moins risqué ? [847]

Si classiquement Artigas est mobilisé dans la dimension politique de conducteur de son peuple et initiateur du courant dit « fédéraliste » en réponse aux enjeux du bassin du *Río de la Plata*, il n'est pas en effet fréquent de l'interroger sous le prisme de sa dimension philosophique.

Pourtant, la bataille menée autour de la confrontation de deux formes d'organisation politique entre « unitaires et fédéraux », l'horizon égalitaire et de justice sociale envers les plus démunis et la question du pouvoir - qui doit l'exercer, les élites ou le peuple ? -, peuvent être mobilisés dans leur dimension philosophique et inscrits dans les controverses entre *caudillos* et *doctores* - seigneurs et savants -.

3.2.1.3. L'émancipation à l'œuvre

L'artiguisme peut être pensé surtout en théorie de l'émancipation, résumée en trois affirmations programmatiques : indépendance, république, confédération, s'articulant dans un ensemble construit avec des outils du libéralisme politique répandu à l'époque dans les Amériques à l'aube des Indépendances. (Berisso, Bernardo, 2014 : 36).

Artigas est devenu un symbole national, dont les différents partis et mouvements sociaux ont tenté depuis, plus ou moins légitimement, de s'en approprier, sa signification en tant que symbole fondateur de la nationalité est philosophiquement relevant, constituant une borne inéluctable pour comprendre l'être de la nation. (Berisso, Bernardo, 2014 : 42).

Le premier exil massif - exode des « Orientaux » - est resté dans l'imaginaire uruguayen comme un acte clé de l'épopée d'émancipation populaire uruguayenne.[848]

Sont très nombreux les récits romanesques et les évocations poétiques qui en font l'éloge, alimentant l'imaginaire national.

---

[846] Cité par BERISSO et BERNARDO : Juan Bautista ALBERDI, *Bases y punto de partida para la organización política de la Republica Argentina*. Buenos Aires, Edición Plus Ultra, 1980 [1852], p. 82 et suivantes.

[847] BERISSO/BERNARDO, 2014.

[848] Certaines productions cinématographiques et audiovisuelles récentes, par exemple, le film *Artigas : La Redota*, coproduction espagnole et uruguayenne, réalisée par César CHARLONE[848] et le documentaire *El Origen – José Gervasio Artigas*, réalisé par Juan PONDE DE LEON et présenté par Facundo Ponce de León en 2014, témoignent de l'intérêt croissant pour la figure d'Artigas autant en Uruguay qu'en Argentine. Version digitale en ligne. URL : https://www.youtube.com/watch?v=TZ95NSaMtNA. Consultation du 13 mars 2016.

La poétesse uruguayenne Idea Vilariño (1920/2009) a dédié par exemple à cet épisode un célèbre poème, musicalisé par Los Olimareños - musique composée par José L. Guerra - , présenté en annexe VII.

Idea Vilariño fait vivre ainsi le peuple en exode « rebelle et courageux », abandonnant tout pour poursuivre l'utopie émancipatoire sous le commandement d'Artigas et sous la protection des guerriers indiens amis de leur chef.

Serait-ce ainsi un mythe fondateur de l'épopée migratoire gorgée d'espoir et de nouveaux horizons et d'avenirs ou chronique de l'échec d'un projet sociétal sous-tendu par une philosophie de la fraternité et de la souveraineté ?

Dans le terrain littéraire également, Eduardo Galeano (1940/2015), écrivain uruguayen, a consacré à Artigas le texte *Usted*, portant précisément sur l'épisode de son dernier et définitif exil, présenté en annexe VII. [849]

Eduardo Galeano brosse ainsi le portrait du héros vaincu, partant vers l'exil après la défaite finale, car Artigas n'est jamais revenu du Paraguay : il est mort en 1851 dans la pauvreté et l'abandon ; les guerres fratricides se sont étalées pendant des décennies ; la fédération de provinces unies tant désirée par Artigas n'a pas depuis vu le jour.

L'écrivain dessine ici, au travers de la figure d'Artigas, les contours les plus marquants de la nature même de l'exil, visant dans son cœur le sentiment d'abandon du passé, du territoire, de toute appartenance et la plongée dans le vide d'un improbable futur, réveillant pour l'heure autant incertitude que d'espoir.

Dès lors, l'exil volontaire d'Artigas ne serait-il pas l'expression ultime d'une pleine émancipation citoyenne, d'une obstinée liberté, d'une parfaite autonomie à l'égard des pouvoirs successifs des puissants, d'une radicalité politique lui interdisant tout compromis venant à trahir ses principes, d'un décalage désormais incompressible entre l'utopie « artiguiste » et le pouvoir en place à Montevideo et à Buenos Aires ?

3.2.1.4. Des matériaux singuliers projetés dans la modernité

La République « batlliste » du début du XXème siècle a sans doute tiré de l'expérience « artiguiste» et de la pensée d'Artigas, des composantes, des « matériaux », socles et sources d'inspiration, principe égalitaire dont l'influence n'a pas cessé de grandir depuis, résumé dans la célèbre formule attribuée à Artigas : « *naides más que naides » (*personne plus que personne).

[849] Eduardo GALEANO, *Usted,* in *Memorias del Fuego. Tomo II. Las carras y las mascaras*. Siglo XXI de España Editores, Madrid, 1a edición 1984, p. 114.

L'égalitarisme d'Artigas a marqué durablement « l'âme » de la République, qui s'est dressée ainsi comme rempart des plus humbles face aux puissants, des citoyens face aux seigneurs de la guerre (*caudillos*).

L'approche inclusive et égalitaire d'Artigas à l'égard des minorités et des plus démunis, héritage politique autant que philosophique dont l'impact s'étend à nos jours, constitue enfin, de notre point de vue, le socle historique de la cause en défense des droits civiques et politiques réclamés par les émigrés depuis 1985.

Cette cause a mis en lumière cependant l'évolution contemporaine du paradigme républicain uruguayen, que nous résumons désormais, en référence à Artigas, par la formule « *naides menos que naides ».*

Davantage que lutte contre l'autorité établie ou pour l'accès au pouvoir, les nouvelles causes des émigrés uruguayens ne posent-elles pas radicalement un horizon d'une égalité réelle des citoyens face à la loi, dans le respect des droits civiques et politiques de toutes et de tous ?

Ainsi, la troisième partie sera l'occasion de problématiser le processus de construction de la citoyenneté des émigrés du XXe et XXIe siècles, prenant en compte dorénavant ses composantes originaires, héritées notamment de l'expérience « artiguiste ».

3.2.2. Un pays d'immigrants pensé par la génération du 900 [850]

La période historique de naissance de l'Uruguay moderne, de 1900 à 1933, a été largement documentée par une vaste historiographie uruguayenne,[851] notamment dans le champ de l'histoire des idées, dont la synthèse ne fait pas l'objet de notre thèse.

Nous interrogeons ci-après, dans cette période, la matrice de l'Uruguay moderne, les concepts de cosmopolitisme et d'hospitalité en démocratie, puis de patrie et de citoyenneté dans une pensée républicaine libérale.

---

[850] Sources principales : Arturo ARDAO, *La filosofía en el Uruguay en el siglo XX*. México, Buenos Aires, Fondo de Cultura económica, 1956. Gerardo CAETANO, *La República Batllista,* Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 2011 et *Filosofía y política en Uruguay. Carlos Vaz Ferreira y la promoción del "republicanismo liberal",* Universidad de la República, Montevideo, version en ligne URL : http://www.scielo.org.ar/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1852-.04992013000100005. Consultation 13 mars 2016. L. BERISSO et H. BERNARDO, ouvrage cité, pages 99 à 118. Adolfo GARCÉ et Gustavo DE ARMAS *Tras las huellas del novecientos,* in Cuadernos del CLAEH, nº 68, 1993/4 ; *Proteísmo (del) imaginario: la curiosa actualidad de Rodó y Vaz Ferreira,* in Gerardo Caetano (Coord.),*Uruguay hacia el siglo XXI*, Ed. Trilce, Montevideo, 1994.

[851] Gerardo CAETANO, Emir RODRIGUEZ MONEGAL, *La Generación del 900*, in Número, 2, nº 6/7/8, p. 37/64. Montevideo, 1950. Archive digital en ligne. Consultation du 11 mars 2016. URL : http://www.archivodeprensa.edu.uy/biblioteca/emir_rodriguez_monegal/pdfs/La_generacion_del_900.pdf.
Alberto ZUM FELDE, *Proceso intelectual del Uruguay y crítica de su literatura*. Montevideo, Imprenta Nacional Colorada, 1930.

3.2.2.1. La matrice de l'Uruguay moderne [852]

La jeune République uruguayenne se déploie au début du XXème siècle en trois décennies d'expansion économique, d'épanouissement intellectuel, de consolidation démocratique et de progrès social, ayant permis la construction dans l'imaginaire collectif du mythe persistant de l'Uruguay, «Suisse d'Amérique » : c'est l'époque de « la splendeur » (Berisso, Bernardo 2014).

Cette période historique a forgé la « matrice politique de l'Uruguay moderne » construite au travers des querelles entre les deux principaux partis, leurs chefs respectifs, et reposant largement sur des conflits issus des intérêts opposés des grands propriétaires des terres, des industriels émergents, des classes moyennes et des travailleurs urbains et ruraux (Caetano, 2011).

Ainsi, le contexte politique et socio-économique « fait système » avec un environnement intellectuel dans un territoire peuplé majoritairement par des immigrés européens, pour donner naissance à l'Uruguay moderne.

La période est sous l'influence culturelle notamment du positivisme en philosophie et du modernisme en littérature : les idées de progrès grâce à l'évolution scientifique prédominaient dans l'ambiance intellectuelle dans lequel se sont formés José Enrique Rodó (1871/1917) et le philosophe Carlos Vaz Ferreira (1872/1958), référents majeurs de la Génération dite « du 900 ».

La période a été jalonnée d'intenses polémiques dans les journaux de l'époque, de mouvements sociaux portés par les syndicats influencés par les mouvements anarchistes et communistes initiés par les immigrés européens de la fin du XIXe, de disputes politiques trouvant désormais leur issue dans les urnes.

La figure de José Batlle y Ordoñez (1856/1929) domine la période, par l'influence persistante de ses deux présidences (1903/1907 et 1911/1915) : la première ayant permis d'atteindre une paix durable entre les forces belligérantes et la sortie de l'impasse de la coparticipation des partis dans le gouvernement ; la deuxième ayant été consacrée à la mise en œuvre de très nombreuses réformes qui ont forgé un pays moderne reposant dans les principes de laïcité, de progrès social, du respect du droit du travail et d'un État providence fort.

[852] Figures de la génération du 900 identifiées par les auteurs, ouvrage cité, page 108, dans le champ littéraire : Javier de Viana, Carlos Reyles, José Enrique Rodó, María Eugenia Vaz Ferreira, Florencio Sánchez, Julio Herrera y Reissig, Horacio Quiroga, Delmira Agustina, avec Carlos Vaz Ferreira en figure phare dans le champ philosophique de la période.

Avec la mort du leader opposant [Aparicio Saravia] et la signature de la Paix dite d'*Aceguá* le 24 septembre 1904, une nouvelle période commençait en Uruguay, de large influence dans le développement culturel et social, et dans l'image et les projections que les Uruguayens de l'époque se sont construits d'eux-mêmes.

Cette influence culturelle est à relier avec la configuration de la population du pays : en effet, ce fût un temps de consolidation du territoire avec un indice élevé d'immigrants ; le pays comptait en 1900 environ 18% d'étrangers [853] ; les grandes vagues d'immigration issues du vieux continent qui se sont succédées le long du XIXe siècle ont construit un pays « européiste », présentant une faible présence indigène au début du XXe siècle.

Cette caractéristique démographique uruguayenne a contribué à l'émergence d'un imaginaire social focalisé sur l'Europe, le pays se représentant lui-même en dehors des contingences latino-américaines.

Ainsi, l'Uruguay s'est pensé et s'est présenté aux nouveaux étrangers comme un pays dans lequel toutes les conditions étaient réunies pour qu'un Européen se sente chez soi.

Cette croyance et l'expansion économique ont forgé l'imaginaire social d'un Uruguay pays plein de promesses, la Suisse de l'Amérique. [854]

Avec l'épanouissement démocratique qui a permis l'extension de la citoyenneté au travers de la constitution entrée en vigueur en 1919**,** les secteurs populaires ont eu une intervention croissante dans les affaires publiques.

Cet idéal démocratique a sous-tendu par ailleurs le mythe de l'Uruguay en croissance, devenu une réalité dans la décennie des années 1920, constituant la « génération du centenaire ».

En effet, la période du centenaire a vu la consolidation des modèles de nation et de citoyenneté façonnés vers la fin du XIXème siècle.

Cet imaginaire du pays s'est répandu au-delà des élites à la société dans son ensemble.

Ainsi, G. Caetano précise : [855]

> Au-delà des élites intellectuelles et politiques, les nouvelles générations du 900 et du Centenaire, ont hérité des idées et des travaux d'hommes comme Francisco Bauzá, Juan Zorrilla de San Martín ou José Pedro Varela, parmi d'autres, dont l'héritage a été enrichi, depuis une perspective

[853] H. MONGRELL, *Luis MONGRELL (1858-1937). Político, Revolucionario y Periodista. Cabañero y Ruralista. Historia de un luchador*. Talleres tipográficos Faro de Vigo, España, 1958, p. 264.
[854] L. BERISSO, Horacio BERNARDO, ouvrage cité, page 103, traduction par nos soins.
[855] Cité par les auteurs : Gerardo CAETANO, *Lo privado desde lo público. Ciudadanía, nación y vida privada en el Centenario* in J.P. BARRAN, G. CAETANO, T. PORZECANSKI (directeurs). *Historias de la vida privada, Tomo 3.* Montevideo, Taurus, 2004, p. 21.

> nationaliste, la consolidation d'un imaginaire social en mesure « d'ancrer » plusieurs référents culturels et institutionnels des Uruguayens. [856]

Marquée par le progrès social et éducatif émanant des réformes portées par le président Batlle, l'époque a produit des intellectuels polyvalents : l'écrivain et essayiste José Enrique Rodó par exemple, a été aussi journaliste, critique littéraire, homme politique, législateur.

L'élite intellectuelle uruguayenne se déployait au travers de nombreux cafés littéraires, cénacles et revues, tandis que les couches populaires étaient plutôt portées par le sport, notamment le football, qui fût bientôt le symbole de la gloire du pays.

3.2.2.2. Cosmopolitisme et hospitalité en démocratie

Dans ces circonstances, la figure « américaniste » de José Enrique Rodó (1871/1917) a marqué profondément des générations d'Uruguayens et d'Américains.

> D'un point de vue philosophique, José Enrique Rodó s'est retrouvé face au problème hérité de la pensée du XIXème : synthétiser la dualité entre spiritualisme et positivisme, surmontant ce faisant, la dichotomie entre deux visions du pays et entre deux secteurs de la classe dirigeante : le patriciat et le secteur entrepreneurial. Il a partagé ainsi un même point de départ avec Carlos Vaz Ferreira, malgré une maigre correspondance entre les deux intellectuels. D'un point de vue politique, cette polémique philosophique s'est traduite en deux modalités de diriger. Le spiritualisme avait fait émerger « *le principisme* », conception guidée par de hauts idéaux et principes, mais plutôt inopérante au niveau des faits concrets. Le positivisme, en revanche, avait promu une politique focalisant les résultats pratiques et le progrès matériel, mais manquait d'un dessein ou d'un sens orienté vers une finalité supérieure. Rodó s'est formé dans ce positivisme, mais était conscient ces insuffisances des deux tendances philosophiques.»[857]

Ainsi, dans un de ses ouvrages principaux, *Ariel,* [858] l'auteur s'adresse à une jeune génération désenchantée du positivisme, critiquant la fascination que les États-Unis suscitent en Amérique latine, soulignant sa vulnérabilité culturelle, malgré son extraordinaire esprit de travail, de progrès et de richesse, réponse de José Enrique Rodó à la commotion continentale réveillée par l'annexion de Cuba aux États-Unis, représentant dès lors un péril pour l'Amérique latine. (Berisso/Bernardo, 2014).

[856] L. BERISSO, H. BERNARDO, ouvrage cité, p. 111. Traduction par nos soins.
[857] L. BERISSO, H. BERNARDO, ouvrage cité, p.123. Traduction par nos soins.
[858] José Enrique RODO, *Ariel,* Editorial del Cardo, Montevideo, 2003. Version digitale : Biblioteca Virtual Universal, URL : http://www.biblioteca.org.ar/libros/70738.pdf. Consultation du 15 mars 2016.

Arturo Ardao[859] précise que l'américanisme de José Enrique Rodó n'est qu'un chapitre de son œuvre, tout en posant l'hypothèse qu'il en constitue le cœur, le moteur et son héritage principal, en tant que pensée de la « communauté continentale ».

L'américanisme de Rodó se déploie en quatre facettes distinctes quoique reliées : littéraire, culturelle, politique, « héroïque » enfin, développées dans ses ouvrages.[860]

D'un point de vue culturel, José Enrique Rodó définit son américanisme comme un « cosmopolitisme…fusion d'éléments constituant l'Américain définitif du futur ». [861]

Ainsi, les Latino-Américains partageraient un héritage de race, une grande tradition ethnique à maintenir, un lien sacré les reliant à des pages historiques immortelles, confiant leur continuité à l'avenir à leur honneur.

L'Uruguay moderne est pensé dès lors par Rodó dans sa dimension continentale, dans laquelle le socle démocratique est avant tout « un principe de vie auquel il serait inutile de se rebeller. »[862]

Posant le principe d'égalité comme socle de la démocratie, toujours en « équilibre instable » et se déployant grâce à l'éducation populaire, centrale à ses yeux, José Enrique Rodó anticipe ainsi l'interrogation contemporaine de la question démocratique.

Il souligne que le dessein démocratique doit se frayer son chemin dans un contexte de croissance du pays soutenue par l'arrivée constante d'une multitude cosmopolite émanant de l'affluence migratoire qui s'intègre à un noyau encore faible pour garantir un travail d'assimilation permettant de conduire ce flot humain au moyen de la structure sociale, l'ordre politique sûr, et les éléments d'une culture intimement enracinée.

L'Uruguay moderne s'est construit ainsi, suivant Rodó, en tant que pays d'immigration, dans lequel le principe de l'hospitalité répond à l'impératif souligné par l'auteur, de : «gouverner c'est peupler…en assimilant, en éduquant, en sélectionnant ensuite. [863]

Le projet pays de l'époque était ainsi fondé sur un accueil bienveillant des immigrés dans une finalité d'assimilation et d'enracinement dans le territoire, essentiel à la consolidation de la jeune République émergeant après un siècle de guerres d'indépendance et d'émancipation politique.

---

[859] Arturo ARDAO, *Rodó,* Biblioteca de Marcha, Colección Los nuestros, n°6, Montevideo, 1970. Version digitale. URL : http://www.autoresdeluruguay.uy/biblioteca/Jose_Enrique_Rodo/lib/exe/fetch.php?media=ardao_-_rodo.pdf. Consultation du 15 mars 2016. Traduction par nos soins.
[860] Cités par l'auteur, p. 18 : *El americanismo literario*, 1895 ; *Ariel,* 1900; *Magna Patria*, l905 ; *Bolívar*, 1911.
[861] J.R. RODO, *Ariel*, p. 27. Traduction par nos soins.
[862] Ib., p. 22.
[863] Ib., p. 20.

3.2.2.3. Patrie et citoyenneté dans une pensée républicaine/libérale

Carlos Vaz Ferreira (1872/1958)[864] est généralement reconnu comme le philosophe uruguayen de référence de la génération dite « du 900 », constituant un mythe national fondateur (Berisso/Bernardo, 2014).

Gerardo Caetano[865] souligne chez le philosophe un persistant labeur d'enseignant dans toutes ses dimensions (professeur, maître de conférences, fondateur et doyen de la Faculté des Sciences sociales, recteur de l'Université) ; une posture particulière d' « observateur actif » ; une action militante qui l'a conduit à intervenir dans l'élaboration de certaines lois et à s'opposer au coup d'État de Gabriel Terra en 1933.

Ainsi, au travers de croisements entre philosophie, politique et citoyenneté, le philosophe, aux côtés de José Enrique Rodó, est considéré par Caetano l'un des penseurs uruguayens des plus influents dans la construction du « champ culturel » - « environnement spirituel » dans la formule de Carlos Real de Azúa-, ayant sous-tendu les modèles et les pratiques citoyennes des premières décennies du XXème siècle.

Philosophe du premier « batllisme » ou modérateur de l'impulsion républicaine du président Batlle ?

Gerardo Caetano soutient que Carlos Vaz Ferreira a plutôt apporté une méthodologie et une base conceptuelle permettant la synthèse entre républicanisme et libéralisme, constituant le noyau du modèle citoyen du XXe siècle.

Ce faisant, il s'oppose à Arturo Ardao[866] pour qui le philosophe constitue le promoteur du libéralisme au début du XXème siècle, le conduisant à prendre de la distance avec le réformisme social du président Battle y Ordoñez.

---

[864] Pour consulter l'ensemble de l'œuvre du philosophe: voir les archives digitales dans le lien suivant : http://www.quintavazferreira.org.uy/archivoVF.html. Consultation du 19 mars 2016.

[865] Gerardo CAETANO, *Filosofía y política en Uruguay, Carlos Vaz Ferreira y la promoción del republicanismo liberal*, in Prismas, Revista de historia intelectual, Nº 17, Bernal, 2013, p. 89/115.

[866] Ouvrages cités par G. Caetano : Yamandú ACOSTA, *Pensamiento uruguayo. Estudios latinoamericanos de historia de las ideas y filosofía de la práctica*, Montevideo, Nordan, 2010; Lía BERISSO y Horacio BERNARDO, *Introducción al pensamiento uruguayo*, Montevideo, Ediciones Cruz del Sur, 2011; Raquel GARCÍA BOUZAS, *La república solidaria*, Montevideo, CSIC, 2011; Gerardo CAETANO, *Ciudadanía, republicanismo y liberalismo en Uruguay (1890-1933)*, Vol. i: *La república batllista*, Montevideo, Banda Oriental, 2011; Rubén TANI, *Pensamiento y utopía en Uruguay. Varela, Rodó, Figari, Piria, Vaz Ferreira y Ardao*, Montevideo, Hum, 2011.

[3] Arturo ARDAO, La *filosofía en el Uruguay en el siglo XX*, México/Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, 1956; *Racionalismo y liberalismo en el Uruguay*, Universidad de la República, Montevideo, 1962; *Espiritualismo y positivismo en el Uruguay*, Fondo de Cultura Económica, 1950, 2ª ed., Montevideo, 1968; *Etapas de la inteligencia uruguaya*, Montevideo, 1968.

Dès lors, dans quelle lignée de pensée est-il possible d'inscrire le philosophe, dans quelle des grandes « familles idéologiques » du 900 uruguayen : libéraux individualistes ou républicains solidaires ?

> Il était plus républicain que libéral : il était porteur d'un grand engagement auprès de la polis, du service public, de la notion du bien commun, de l'obsession de l'éducation en tant que chemin de progrès…Il n'était pas passionné de partis politiques et concevait son rôle civique plutôt du côté du franc-tireur individuel que du celui du militant partisan. Il était un modéré et avait la phobie des extrémismes […] Homme de ponts et d'équilibres […] Il fût le philosophe artisan de la synthèse du « républicanisme libéral […] Reposant sur une posture réformiste à tonalité négociatrice, modérée et graduelle, portant l'accent sur une philosophie pratique cherchant à intégrer différentes positions, parfois même opposées, la « méthodologie du bien penser » de Vaz Ferreira apparaît comme le support philosophique de la construction négociée du modèle de citoyenneté prédominant en Uruguay pendant les premières décennies du XXème siècle… Plutôt que « le philosophe du premier batllisme », Vaz Ferreira a été un des grands « médiateurs » dans la construction d'une matrice durable du « républicanisme libéral », produit moins d'une hégémonie que d'une complexe négociation idéologique. [867]

Ainsi, dans « *Moral para intelectuales*"[868], le philosophe développe ce qu'il entend par « une morale politique », précisant que chaque citoyen devait accorder une grande importance à l'action politique, tout en évitant de s'en occuper en exclusivité.

Loin des intrigues partisanes, cette dernière, de son point de vue, doit être consacrée au « bien commun » ; l'homme politique doit se consacrer entièrement au service de l'intérêt général, son comportement doit être irréprochable.[869]

Sa notion de patrie repose dès lors sur :

> Une solidarité entre personnes proches et des affections individuelles pour des êtres particuliers… Quel sentiment plus naturel et humain que l'affection pour des êtres semblables à nous-mêmes, dont la proximité est liée à une même langue partagée, aux lois, aux traditions, aux coutumes communes, que font naître en nous tous, citoyens, le désir de les susciter et de les recréer ? [870]

---

[867] G. CAETANO, article cité, p. 91 et 92.

[868] Carlos VAZ FERREIRA, *Moral para intelectuales, Primera edición Tipografía de la Escuela Nacional de Artes y Oficios, Montevideo*, 1909. Edition digitale *Centro Cultural de España*, Montevideo, 2008, basée dans la version taquigraphique des cours de morale offerts par le philosophe à l'Université de Montevideo en 1908, édités en hommage au philosophe réalisée ar la Chambre de Députés de l'Uruguay, Tome III, Montevideo, 1963.
URL :http://www.uruguayeduca.edu.uy/Userfiles/P0001/File/012%20CVF%20%20Moral%20para%20intelectuales.pdf.Consultation du 19 mars 2016.

[869] Carlos VAZ FERREIRA, ouvrage cité, p.131/132. Traduction par nos soins.

[870] Ib., p. 139. Traduction par nos soins.

« La patrie des citoyens » est fondée ainsi pour le philosophe sur une communauté de langue, de lois, de traditions et de coutumes et sur un projet commun visant le « bien commun », but ultime de l'action politique.

Les liens entre les hommes s'organisent de son point de vue autour de sentiments individuels, liés à la famille, à l'amitié, à la patrie.

Parmi ces sentiments et dans une perspective républicaine, le philosophe met en valeur celui de tolérance, le considérant le plus noble de tous.

> Il signifie tenter de comprendre autant que possible les idées, les sentiments et les actes d'autrui, en respectant même les actes, les sentiments et les idées que nous ne pouvons pas comprendre ou partager, dans la mesure où nous ne trouvions pas de motif nous conduisant à les juger franchement mauvais ; sans tenter de nous imposer indûment dans les jugements, les sentiments ni même dans l'action.[871]

Ce sentiment de tolérance lui permet précisément, de notre point de vue, de réaliser la synthèse entre républicanisme et libéralisme évoquée par Gerardo Caetano, dans la mesure où la tolérance est le trait caractéristique, pour le philosophe, d'un «esprit libre, d'un libre penseur », qu'il entend comme un être « libéral ».

Dès lors, en philosophe tout en mesure et en équilibre, il considère que la démocratie doit être considérée, comme :

> Une forme d'organisation sociale plus convenable et moins défectueuse que les autres, tout en comprenant et en reconnaissant parfaitement ses graves défauts et même ses dangers spécifiques. De même en ce qui concerne la République : certains républicains croient qu'il s'agit d'une forme parfaite de gouverner ; d'autres la considèrent seulement meilleure ou moins mauvaise que les autres, sans nier ses défauts et périls.[872]

Par ailleurs, les sentiments reliés à la patrie, dans la pensée de l'auteur, peuvent être développés dans des configurations à géométrie variable, n'excluant pas, mais ne se limitant pas aux frontières de l'État-nation : sentiments de patrie que peuvent se déployer en relation à des localités, des divisions de la patrie elle-même, ou peuvent s'étendre, par exemple, à des continents. [873]

Ce faisant, le philosophe établit de notre point de vue a la fois une filiation avec la lignée « artiguiste » posant l'utopie de « *la Patria Grande* » évoquée précédemment, et permet parallèlement l'émergence contemporaine du cosmopolitisme et des formes extraterritoriales de l'expérience de la citoyenneté.

[871] Ib., p. 198. Traduction par nos soins.
[872] Ib., p. 217. Traduction par nos soins.
[873] Ib., p.140. Traduction par nos soins.

3.2.3. De nouveaux horizons conçus par la génération critique

La crise économique mondiale de l'année 1929 a marqué la fin de la longue période d'expansion économique en Uruguay, où un climat de crise s'est installé, ayant comme corollaire le coup d'État de Gabriel Terra en 1933.

De 1938 à 1955 le contexte international de guerre a bénéficié à l'Uruguay, ce qui lui a permis d'accéder à une nouvelle expansion économique qui s'est avérée néanmoins précaire et instable.

À partir de 1970, après plusieurs décennies de stagnation, l'Uruguay a vécu la mise à l'épreuve du modèle « batlliste ».

Ainsi, un lent processus politique de radicalisation a abouti au coup d'État du 27 juin 1973, installant un gouvernement civique/militaire de facto, qui s'est maintenu au pouvoir jusqu'en 1985.

De sources convergentes, cette période historique a vu se déployer la dite « la génération critique » :[874] intellectuels de cette période ayant été « les fossoyeurs idéologiques du régime libéral uruguayen ».[875]

La pensée s'est déployée principalement dans la démolition : les mythes nationaux ont été attaqués ; des attitudes autrefois valorisées ont été ridiculisées ; a été favorisée la chute des idoles sur lesquels l'État uruguayen avait pris appui pour se consolider. [876]

La génération critique s'est développée notamment autour de l'hebdomadaire *Marcha* (1939/1974), publication de considérable influence et présence dans le milieu intellectuel uruguayen.

« Bouillon culturel » sous l'impulsion de Carlos Quijano, fondateur et directeur, l'hebdomadaire a su réunir pendant des décennies des figures marquantes, rayonnant notamment en littérature (Juan Carlos Onetti, Idea Vilariño, Mario Benedetti…) ; essayistes (Carlos Maggi, Jacobo Langsner…) ; critiques (Hugo Alfaro, Carlos Real de Azua, Angel Rama…), les philosophes Arturo Ardao et Mario Sambarino, sans oublier l'éducateur et journaliste politique Julio Castro.[877] (Berisso, Bernardo, 2014).

Carlos Quijano a imprimé à cette génération une posture intellectuelle à la fois engagée, non dogmatique, appelée « *tercierista* » (autonome des deux centres de pouvoir de la guerre froide : l'Union soviétique et les États unis d'Amérique), latino américaniste, internationaliste :

[874] Sources principales : Arturo ARDAO (1956) et BERISSO, BERNARDO (2014), p. 211/224.
[875] Angel RAMA, cité par les auteurs, *La generación crítica (1939/1969),* Arca, Montevideo, 1972, p. 21.
[876] BERISSO, BERNARDO, 2014, p. 218. Traduction par nos soins.
[877] Séquestré en 1977 par les forces armées et assassiné en prison.

> Un pays n'est pas seulement une tradition, une histoire. Est aussi un projet. Regarder le passé est nécessaire. Construire l'avenir est le dessein […]. Etre Oriental est être « artiguiste ». Etre « artiguiste » est être « *rioplatense* ». Etre « *rioplatense* » est être hispano-américain. C'est ainsi notre loi naturelle, si des lois naturelles existent. Notre tradition et notre destin […]. Un projet national pour l'Uruguay est ainsi un projet à dimension internationale. L'objectif est l'intégration. L'ennemi est l'empire. Telle est la stratégie. […]. Notre pays peut être le sel et la levure d'une Grande Patrie reconstituée.[878]

Cette posture, largement partagée par les intellectuels de sensibilité de gauche dans le pays, a eu une influence persistante tout le long du XXème siècle, et résonne encore, de notre point de vue, notamment dans le développement du jeune philosophe Mateo Dieste, que nous abordons dans la section 3.2.4.4.

3.2.3.1. Identités transnationales et nationalités internalisées

Le philosophe Mario Sambarino (1918/1984) chercheur, enseignant, a exercé en Uruguay (1963/1973) et au Mexique où il s'est exilé après le coup d'État de 1973.

Il a interrogé notamment les questions d'identité, de tradition et d'authenticité, principaux problèmes de l'Amérique latine de son point de vue.[879]

Il pense ainsi une communauté latino-américaine, autant histoire que projet commun, réengageant l'utopie de cette « *Patria Grande* » tant désirée et tant résistée dans le continent, toujours inatteignable, marquant néanmoins les esprits par l'horizon cosmopolitique qu'elle annonce et anticipe.

La question de l'identité latino-américaine pose d'emblée pour l'auteur celle des identités nationales, dont l'« *Orientalidad* », [880] expression référant à l'origine de l'Uruguay en tant que « *Banda Oriental* »,[881] ne serait qu'une déclinaison.

Identité forgée à l'indépendance suivant son argument, tout au moins dans les territoires hispanophones, reposant sur « ce que l'on voulait pas être », par l'émancipation de la situation de dépendance de l'Espagne et au travers de l'adoption d'un républicanisme libéral, tandis qu'en Espagne la restauration monarchique s'imposait dans le cadre de la domination d'une orientation conservatrice.

---

[878] *Marcha,* 31 mai 1974, cité par BERISSO et BERNARDO, ouvrage cité, p. 224.
[879] Mario SAMBARINO, *Identidad, tradición y autenticidad : tres problemas de América latina,* Centro de Estudios Latinoamericanos Rómulo Gallegos*,* Caracas, 1980.
[880] « Orientalité » : formule courante pour exprimer le sentiment national uruguayen.
[881] "Territoire à l'Est" : désignation originaire du territoire à l'Ouest du Río Uruguay, devenu en 1830 la République Orientale de l'Uruguay.

L'auteur postule que l'Amérique latine s'est confrontée à la question de « ce qu'elle voulait être » - sous quelles conditions et contraintes -, en évaluant les possibilités réelles de le devenir, à partir de ce qu'elle était et de ce qu'elle avait été.

Dès lors, l'identité est comprise autant comme facteur explicatif de ce qui arrive que comme critère régulateur de ce qu'il faut faire, de ce qu'il ne faut pas faire et de ce qui est inadmissible.

La question de l'identité est abordée par ses manifestations, si diverses soient-elles, qui doivent être examinées dans leur inscription historique, dans leurs succès comme dans leurs échecs, afin, le cas échéant, d'empêcher qu'elle soit déformée par des pressions étrangères à son développement singulier.

L'identique n'est pas pour l'auteur l'unique, l'égal, l'uniforme : la diversité est une de ses composantes : elle peut se définir par un mode d'être (comme les miroirs sont identiques en tant que miroirs) ou par une valeur (comme différents objets peuvent valoir de même ou des céramiques différentes peuvent être représentatives d'une culture).

Dès lors, toute individualité humaine se construit au travers de conditionnements sociaux et d'une prise de position singulière par rapport à ceux-ci, reconnue en tant que telle au moyen de repères d'identification de nature socioculturelle.

Chaque « qui on est » est marqué par des règles interprétatives portant sur l'origine, les liens de parenté, la position dans le faire collectif, les actions, les omissions, reposant sur des normes d'estimation, de mémoire ou de registre de ce qu'advient.[882]

L'identité et la construction de l'identité de toute individualité humaine sont historiques et sociales, c'est à dire, culturelles.

Tel est le cas aussi de l'identité latino-américaine ou des nations latinoaméricaines.

Par culture, il entend, suivant la définition classique et fondatrice d'Edward B. Tylor (1871),[883] l'ensemble complexe des connaissances, des croyances, des arts, des lois et des coutumes acquis par l'homme en tant que membre d'une société.

Sur ces bases, il affirme :

> Toute nation est expression d'une culture ou d'un ensemble de cultures interconnectées, même si elle est née de ruptures produites par des relations de pouvoir. L'idée même de nation est un produit culturel, comme l'est la relation entre nation et État. Une nation peut comprendre cultures et sous-cultures différentes […] Une nationalité au sens juridique peut se perdre par

[882] Par exemple : "X, fils de tels parents, qui a réalisé telle et telle chose, qui s'est marié à telle date, qui fût capturé par ses ennemis, qui est mort dans telles circonstances ». (Sambarino, 1980, p. 20).
[883] Cité par l'auteur : Edward B. TYLOR, *Primitive Culture : Researches Into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art and Customs*, Gloucester, Mass, Smith, I, p.1, 1958.

> décret, par loi, par disparition de l'État, au sens socioculturel, une nationalité ne se perd pas par ces circonstances, elle est portée en soi, internalisée.[884]

En ce qui concerne l'identité historique des nationalités et des régions, et notamment de l'Amérique latine, l'auteur postule que l'identité collective constitue un tissu multi générationnel de relations humaines selon des conditions d'un environnement physique et des possibilités techniques offertes par le milieu, étant entendu que tous les deux sont transformables.

Les sources de toute identité de type historique global sont ainsi des systèmes de réseaux culturels interconnectés, où émergent dans un lapse de temps limité des continuités invariables.

Il n'y a pas, de son point de vue, un être latino-américain, un être national, mais plutôt une modalité latino-américaine ou nationale de vivre relativement commune, historiquement transformable et sans autorité déontologique, suivant le degré d'internationalisation qu'elle atteigne dans chaque individu.

> Toute identité résulte d'un système social, juridique, économique, technologique, d'us et coutumes, au fondement culturel […] L'environnement impose des conditions, mais ne communique pas des identités. […] Une identité ainsi définie fait référence à un mode d'être collectivement structuré de vivre, avec toutes les différentiations qu'il est nécessaire de prendre en compte - âge, sexe, division du travail, rôles et statuts-, mais intégrant toutes un ensemble d'interconnexions exprimant un système global.[885]

Sous cet angle, Amérique latine n'étant pas une entité juridique, elle se réalise au travers de relations entre États, des relations entre nations dans un sens extra juridique, relations entre cultures et entre aires culturels, relations économiques, linguistiques, historiques, reposant toutes sur une configuration géopolitique spécifique.

Il s'agit en conséquence d'un entrecroisement d'identités et de réseaux d'identification, offrant une tonalité générale à la région, sur la base d'analogies construites au travers de pas intermédiaires.

Amérique latine est ainsi, suivant l'auteur, reliée à un lieu et à une temporalité : unité reconnaissable et originale qui, par une identité de type géographique, politique et culturel permet de dépasser le seul facteur linguistique.

En conséquence, elle peut être pensée comme le scénario de déploiement transnational d'une identité collective.

---

[884] SAMBARINO (1980), p. 40 /41.
[885] Ib., p. 109.

> Il est vain de rechercher une identité collective dans ce qui est propre à la nature : une communauté humaine qui s'identifie elle même et qui est identifiée suivant une forme globale peut exister dans des espaces différents, dans des natures différentes, en temps différents, tout en conservant son identité. L'environnement impose des conditions, mais ne détermine pas l'identité, laquelle se manifeste dans son faire, dans son regard et dans la valorisation de son habitat vital. Une identité collective s'accompagne des phénomènes de l'auto reconnaissance et de la reconnaissance d'autrui et peut dès lors obéir à des ruptures identificatoires, émanant du caractère national, des « aires culturelles », de niveaux historiques ou de processus de transculturation, qui sont multiples en Amérique latine.[886]

Posant ainsi ce regard que nous qualifions de transnational sur l'identité, Mario Sambarino, qui ne visait cependant pas la diaspora comme objet philosophique, permet, de notre point de vue, de la problématiser sous l'angle d'une identité collective maintenue au travers de l'espace et du temps, se manifestant par une auto reconnaissance que nous retrouverons dans l'exploration de la diaspora uruguayenne contemporaine au chapitre suivant.

Par ailleurs, Mario Sambarino problématise le concept d' « authenticité »[887], le reliant à l'identité et à la tradition : l'identité de son point de vue n'est pas séparable des processus d'identification, reposant eux-mêmes sur des systèmes culturels.

La tradition correspond à ce qui dans le passé est jugé de valeur, à préserver et à répéter, selon des liens de continuité identificatoire, dans le cadre d'un présent collectif cherchant un support pour son avenir.

L'authenticité se détermine par le présent : quand, comment, pourquoi peut-on établir qu'un présent est authentique ? Comment penser donc l'authenticité ?

Prenant le cas de l'Amérique latine, l'auteur décline le cheminement méthodologique pour ce faire : le « présent » doit être collectif, régional, ou national ou par zones culturelles ; il doit être un présent dans le cadre de temps et d'espaces délimités dans une situation culturelle ; il doit être multi générationnel : il procède de récits et conduit vers d'autres récits ; il se reconnaît lui-même et s'exprime en ensembles de réseaux régulateurs de comportements reliés à des significations collectives.

Ce cheminement peut conduire ainsi à déterminer ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas, même si, précise-t-il :

> Il n'est pas exact de dire que l'authentique *est*, mais plutôt qu'il *devient* tel. L'action est liée à ce devenir : il est possible de parler d'authenticité d'un soi collectif global qui se différencie du regard et du

[886] M. SAMBARINO, ouvrage cité, p. 322. Traduction par nos soins.
[887] Ib., p. 221/319.

> faire des autres, précisément dans le champ de ce qui est réalisé par l'action. [888]

Ainsi, les développements de l'auteur relatifs à l'identité, la tradition et l'authenticité contribuent, de notre point de vue, à interroger le processus de construction d'un citoyenneté extraterritoriale dans l'expérience uruguayenne, par l'action de ce qui la construisent dans le temps et dans l'espace, au travers de processus multi générationnels, inscrits dans un système culturel marqué par la globalisation.

La question de l'authentique dans sa dimension collective et en devenir résonne utilement dans notre conception d'une citoyenneté diasporique construite par des sujets eux-mêmes au travers d'actes, discours et représentations développés au chapitre 3.3.

3.2.3.2. Émancipation et étant diasporique [889]

Arturo Ardao (1912/2003) a été également un pilier philosophique de la génération critique, dont certains développements notamment sur l'émancipation mentale, l'espace et l'intelligence, peuvent utilement illuminer la problématique de la citoyenneté extraterritoriale dans le cas de l'Uruguay.

L'auteur a bâti une vaste œuvre[890] dans les domaines de l'histoire et de la philosophie, dans une approche que certains critiques qualifient de « philosophie anthropologique », tout en développant un « journalisme des idées » au sein de l'hebdomadaire Marcha, évoqué précédemment, dont il a été cofondateur et dans lequel il a contribué jusqu'à sa fermeture en 1974 (Berisso/Bernardo, 2014).

Il a été professeur de philosophie et d'histoire des idées (1941/1972) pendant trois décennies en Uruguay ; doyen de la Faculté d'Humanités et directeur de l'Institut de Philosophie ; il a continué son œuvre philosophique et ses activités d'enseignement au Venezuela pendant son exil politique (1976/1988).

Ses œuvres historico - philosophiques visent à atteindre « l'émancipation mentale latino-américaine », projet qui nourrit ses recherches dans le champ de l'histoire des idées.

> À partir de la notion d'intelligence, il crée une philosophie située dans le contexte et étudie les idées développées en différentes périodes, en les

[888] Ib., p.314.

[889] Sources principales : Arturo ARDAO, *La inteligencia latinoamericana,* Universidad de la República, Montevideo, 1996 ; Espacio e inteligencia, Caracas, Equinoccio, Universidad Simon Bolívar, 1983, 179 p. 2ª edición ampliada, Montevideo, Biblioteca de Marcha/Fundación de Cultura Universitaria, 1993, 233 p. In Apéndice, p. 159/228. L. BERISSO, H. BERNARDO, ouvrage cité, p. 255/291.

[890] María Angélica PETIT, *Libros de Arturo Ardao,* in *Repertorio de ensayistas y filósofos,* Instituto de historia de las ideas, Universidad de la Republica, Montevideo. 2000. URL : http://www.ensayistas.org/filosofos/uruguay/ardao/biblio-de.htmConsultation le 22 mars 2016.

> mettant en relation avec les aspects politiques sociaux de chaque époque. Le concept d'intelligence lui permet de penser et de reconfigurer les concepts philosophiques fondamentaux […] Dans ce sens, le projet d'Ardao excède le champ latino-américain […] Ainsi, Ardao considère que pour construire une pensée philosophique à vocation universelle, il est nécessaire de commencer par l'émancipation nationale ou régionale. Ardao soutient ainsi « toute philosophie de l'émancipation nationale ou régionale, obligée de s'approfondir, est menée à la radicalisation sociale humaine, et dès lors, à l'universalité, de l'émancipation elle-même. Ce moment est arrivé en Amérique latine. [891]

Inscrit dans une lignée de philosophes de langue espagnole (Benito Feijoo, Miguel Unamuno, José Ortega y Gasset, José Gaos…) et de philosophes latino-américains (le mexicain Leopoldo Zea, l'argentin Arturo Roig) avec lesquels il dialoguait, le dessein d'Arturo Ardao n'était-il pas d'élever la langue espagnole au rang des « langues philosophiques », et de réussir l'émancipation de la domination intellectuelle anglo-saxonne ou française ?

Il soutient dans ce sens :

> L'intelligence américaine a été particulièrement réceptive de contenus émanant de l'intelligence européenne. Examiner comment elle a pensé historiquement ces contenus, comment ils ont été choisis ou imposés, comment ils ont été exploités ou gaspillés, comment ont-ils été substitués, deviendra donc à découvrir au travers de quels mécanismes l'intelligence américaine, en tant qu'entité sociale, s'est constituée elle-même, et ce faisant prendre conscience de son comportement actuel, tout comme des conditions et des possibilités d'autonomie future. [892]

Sans pour autant chercher l'isolement de la pensée latino-américaine, le dessein d'émancipation des développements philosophiques européens vise la mise en lumière « les conditions et les possibilités de la philosophie d'Amérique ».[893]

Celle-ci dès lors devra être inscrite dans un contexte, située dans un lieu et consciente des problèmes qui la concernent : « par cette voie, l'Amérique se découvre elle-même en tant qu'objet philosophique. »[894]

L'auteur distingue ainsi une pensée américaine (produite par des auteurs américains sur des objets universels), de la pensée sur des problèmes américains, dont l'objet philosophique est l'Amérique elle-même dans les problèmes qu'elle a à résoudre en tant que communauté culturelle.

---

[891] L. BERISSO, H. BERNARDO, ouvrage cité, p. 261. Arturo ARDAO, ouvrage cité, p. 108. Traduction par nos soins.
[892] A. ARDAO*, Filosofía de la lengua española*, Alfa, Barcelona, 1963, p. 71, cité par L. BERISSO et H. BERNARDO, ouvrage cité, p. 265. Traduction par nos soins.
[893] Ib.
[894] Ib.

Arturo Ardao a développé une problématisation théorique de l'être qui pourrait ouvrir, de notre point de vue, des horizons pour penser ce que nous appelons « l'étant diasporique », construction pérenne du devenir citoyen :

> L'être *est*, il est *en étant*, et tout ce qui est ou qui est en étant, en tant que sujet d'une action […] est en activité, en processus, en mouvement. Autrement dit, l'être n'est que dans le devenir ; dès lors le problème de l'être n'est autre que le problème de l'être en devenir, question pour la dialectique de l'intelligence plutôt que pour la logique de la raison. [895]

Aussi, Arturo Ardao soutient que tout ce qui est humain se développe dans l'espace et « est » espace, soulignant que la notion même d'espace évolue avec le temps, étant fonction pour partie de l'avancement des connaissances scientifiques et technologiques.

Partant de l'outillage théorique d'Arturo Ardao pour penser la diaspora, nous visons à problématiser un espace contemporain - « cosmopolitique » , « transnational » - qui, n'étant point celui auquel Arturo Ardao fait référence dans ce qu'il appelle « l'ère cosmique », s'inscrit plutôt dans la globalisation où se déploie la diaspora uruguayenne contemporaine.

3.2.3.3. Un imaginaire social nourri par des auteurs atypiques

Au prisme d'une philosophie anthropologique, deux auteurs uruguayens atypiques et influents ont pensé l'Uruguay et les Uruguayens des années 1960 aux confins du XXème siècle : Carlos Maggi (1922/2015) et Daniel Vidart (1920).

Une critique radicale et nostalgique

Figure polyvalente - avocat, dramaturge, humoriste, essayiste… -, inscrite de sources convergentes à la « Génération du 45 »,[896] Carlos Maggi a développé une production prolifique parmi laquelle *El Uruguay y su gente* (L'Uruguay et ses gens), [897] est l'un de ses ouvrages les plus lus en Uruguay et donc l'un de ceux qui ont marqué l'imaginaire social uruguayen de l'après guerre.

Dans une déclaration de présentation de sa troisième œuvre théâtrale, « La Grande Veuve » (1951), reprise par le critique Emir Rodriguez Monegal en 1966, Carlos Maggi trace son parcours hétéroclite et précise son ambition centrale :

> Moi, Monsieur, je suis de Montevideo […] L'authenticité est une longue patience, parce qu'il n'est pas facile d'être soi-même, de devenir ce que l'on

[895] Ib.
[896] Artistes, essayistes, critiques, poètes et écrivains uruguayens ayant émergé de 1945 à 1950, de fort impact dans la vie intellectuelle uruguayenne contemporaine. Entre autres : Mario Benedetti, Manuel Flores Mora, Carlos Maggi, Angel Rama, Carlos Real de Azúa, Emir Rodríguez Monegal, Idea Vilariño, Ida Vitale.
[897] Carlos MAGGI, *El Uruguay y su gente*, Alfa, Montevideo, 1965.

> est ; c'est encore moins facile ici, dans un pays à moitié fait. C'est pour ça que chaque jour nous sommes et nous ne nous sommes pas Uruguayens ; chaque jour nous sommes et nous ne sommes pas nous-mêmes. C'est pourquoi j'ai écrit « La Grande Veuve », pensant en ce pays qui est et qui n'est pas. Mais je l'avoue, je ne sais pas encore si cette indécision de la personnalité dont souffrent beaucoup, me semble si mal que ça : sentiment de décalage par rapport au monde qui nous entoure ; vouloir ne pas être d'ici pour être meilleurs, mais ne sachant pas comment. [898]

Le thème d'un pays « encore à faire », où l'authenticité est toujours un problème, guide toute la recherche de Carlos Maggi ; sa quête de la réalité nationale s'appuie précisément sur la nostalgie de l'authentique, qui pour lui s'identifie avec le bon vieux temps « *criollo* » (créole) et qui le conduit à dénoncer âprement la réalité dépréciée du présent (Rodríguez Monegal, 1966).

D'autres critiques signalent l'évolution du regard posé par Carlos Maggi sur la réalité uruguayenne, partant d'un passé idéalisé de ces premières productions, au « *paisito* », le petit pays, de nationalité controversée et discutable, qui domine sa production de maturité.

Pays né par imposition britannique dans le *Río de la Plata*, qui doute même du nom de sa nationalité, « *somos Orientales y no Uruguayos* », (« nous sommes Orientaux, non Uruguayens »), insiste Carlos Maggi. Un pays en banqueroute et en état de doute. Et cependant, un pays très aimé (Rubén Cotelo, El País, 13 décembre 1964).[899]

Sous son regard incarnant la perception d'un « *montevideano* » [900] de classe moyenne et de culture urbaine, Carlos Maggi résume ainsi, en 1963, sa vision critique et désabusée de l'Uruguay de son époque :

> C'est un pays hors de soi-même, imitateur d'autres, distrait de soi-même, porté sur le dehors, dépréciant tout le bon qu'il possède et même le mal qui lui advient. En un mot : c'est un pays qui meure chaque jour et que chaque jour est engendré par fécondation artificielle : quelque chose sans moelle, presque sans conscience de sa propre histoire, presque sans masse critique ; il n'existe pas par soi-même, il ne se perpétue pas ; c'est une plume dans le vent, emmenée par les uns par ici, soufflée de loin vers là-bas ; un petit rien qui ne sait pas ce qu'il veut ni qui il est ; une poignée d'êtres dépourvus de « nationalisation »; c'est une petite population insignifiante et cosmopolite dans le monde : un détritus flottant à la dérive.[901]

[898] Emir RODRIGUEZ MONEGAL, *Retrato de un best-seller: Carlos Maggi,* in Temas, nº 7, 1966, p. 5/14. Archives de presse. Version digitale en ligne. Traduction par nos soins.
URL:http://www.archivodeprensa.edu.uy/biblioteca/emir_rodriguez_monegal/bibliografia/prensa/artpren/temas/temas_07.htm. Consultation 23 mars 2016.
[899] Cité par E. RODRIGUEZ MONEGAL.Traduction par nos soins.
[900] Habitant de la ville de Montevideo.
[901] Cité par E. RODRIGUEZ MONEGAL. Traduction par nos soins.

Un pays de nuances entre l'éthos de la proximité et le pathos du lointain

Daniel Vidart, anthropologue, chercheur, essayiste et professeur, de vaste production également,[902] a notamment travaillé, dans le champ uruguayen, sur l'héritage dû aux immigrants[903] et sur les questions d'identité de « l'*Homo uruguaiensis »* selon sa propre formule.

Dans son récent ouvrage portant sur les Uruguayens,[*904*] Daniel Vidart avertit qu'il n'existe pas, de son point de vue, d'identité nationale monolithique et immuable, le pays étant fait, selon lui, plutôt de nuances que de contrastes :

> Elle se construit peu à peu comme les nuages et comme les nuages, elle est façonnée par le vent de la vie sociale, par les tempêtes politiques, par les brises imperceptibles qui soufflent depuis le quadrant de la culture…il est possible cependant d'identifier des atmosphères générationnelles, des moments de changement alternant avec des moments de quiétude : les communautés humaines « froides » se transforment lentement, les communautés « chaudes » le font rapidement (Lévi-Strauss),[905] comme dans le cas de l'hyper modernité accélérée (Lipovetsky).[906] Notre insaisissable identité s'est construite progressivement, couche par couche, changement par changement, toujours inachevée, toujours affectée par l'ethnocentrisme et le nominalisme, le long des péripéties historiques de l'esprit « *criollo* » (créole). Mais il ne suffit pas avec l'abscisse de l'histoire. Il existe également l'ordonnée de la géographie qui régionalise, cantonne, sépare. [907]

Au travers d'une diversité d'approches - philosophie sociale, géographie humaine, anthropologie culturelle, folklore régional, et « autres genres indéfinis » -, qui s'enrichissent et se complètent réciproquement, l'auteur se propose de composer les scénarios et les protagonistes, les signes et les symboles de la vie quotidienne, les archétypes et les styles d'une culture « créole ».

Son ambition est celle de peindre de façon impressionniste « le pot au feu » ou bouillonne l'identité nationale, réticente à toute étiquette et à toute formulation péremptoire.

De ce vaste travail émerge un pays inscrit dans la singularité de la région atlantique de l'Amérique, qui présente pour l'auteur une individualité géologique, orographique, climatique

---

[902] Voir bibliographie dans la base de données en ligne du ministère de l'éducation et de la culture. URL : http://www.mec.gub.uy/academiadeletras/Academicos/Vidart.htm. Consultation du 24 mars 2016.
[903] Daniel VIDART & Renzo PI HUGARTE, *El legado de los inmigrantes. Tomos I y II*, in Nuestra Tierra, n°29/39, 1969, Montevideo.
[904] Daniel VIDART, *Uruguayos. Quiénes somos. Como somos. Donde estamos*. Edición B Uruguay, Montevideo, 2013.
[905] Georges CHARBONNIER, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Union Générale d'Editions. Collection 10/18 n° 441, 1959/1972, p. 38.
[906] Gilles LIPOVETSKY, avec Sébastien CHARLES, *Les temps hypermodernes,* Grasset, Collection Nouveau Collège de philosophie, Paris, 2004.
[907] D. VIDART, ouvrage cité, p. 1. Traduction par nos soins.

et écologique, un *pathos* et un *ethnos* régionaux avec des tonalités propres, une déclinaison à la fois tellurique et humaine qui la distingue de l'Amérique du Pacifique.

La façade atlantique fut ainsi dans le passé le passage obligé d'hommes violents et courageux vers le cœur continental de l'Amérique du Sud.

Le « signe géopolitique » du *Río de la Plata* étant désormais bien connu : territoire de toutes les convoitises impériales, et scénario d'une immense « *vaquería del mar* » (immense étendue d'élevage de bétail limitée par la mer), où se confondaient les Indiens, les grands propriétaires, les paysans, les tanneurs, les garçons des campagnes, pour fonder peu à peu « le complexe culturel de la vache et du cheval ».

Partant ainsi de ce contexte historique, l'auteur avertit notamment que l'ancien conflit géopolitique provoqué par la navigation des fleuves et par la rivalité entre les ports de Buenos Aires et de Montevideo, résolu dans le passé au mieux par « une diplomatie capable de maîtriser une matière potentiellement source de litiges et de conflits », devra être actualisé à la lumière de nouveaux équilibres contemporains comme conséquence entre autres de l'émergence du MERCOSUR (Marché Commun du Sud).

Daniel Vidart souligne par ailleurs la prégnance de la notion de proximité dans la conformation d'un imaginaire social d'un Uruguay « carrefour, cale et levier »[908], ce qui par opposition, contribue à problématiser aussi « le lointain » :

> L'Uruguay, modeste parcelle planétaire calée comme un levier entre les corps colossaux de l'Argentine et du Brésil est une terre de nuances, non de contrastes. Ses paysages, implantés dans un relief paisible de collines et de plaines, possèdent le charme discret du ton mineur, la beauté du petit et du familier. Pour découvrir l'accent que chaque paysage imprime dans celui qui le contemple est nécessaire de faire appel à la dialectique de la finitude, par opposition à la démesure de l'incommensurable ; à l'*éthos* de la proximité à la place du *pathos* du lointain.

Dès lors, cette caractéristique qui oscille, pour Daniel Vidart, entre l'indéfinition et la plénitude du paysage, imprègne l'être et le faire des communautés humaines qui donnent forme et substance aux dispositifs économiques et culturels « du système de comtés unis par les ponts d'une délicate beauté » qui composent ainsi le pays pensé par l'auteur.

De son point de vue, la chronique des comtés et l'identification des liens qui relient le noyau méditerranéen et le périmètre des frontières terrestres sont essentiels pour comprendre la physionomie politique du pays et la configuration particulière de l'identité nationale.

> Protégée par les frontières maritimes et par les eaux elles-mêmes, s'installe la patrie à l'intérieur de l'intimité sociale des villes, des villages et

[908] Voir à ce propos le sous-chapitre précédent : Un petit pays « cale et carrefour » entre deux géants, p.79.

> des contrées campagnardes dont les domaines naturels et culturels sont vivifiés et vascularisés par toutes sortes de communications qui résorbent les solitudes des traversées et les désarrois de l'isolement. Le voyageur avance ainsi avec la certitude d'une rencontre imminente. En effet, un immédiat, un familier « nous » attend à la fin du chemin, qui ne dure pas plus d'une journée. Un caprice du hasard géopolitique a fait que l'Uruguay soit un pays de convergences, d'harmonie entre des oppositions. En conséquence, notre territoire apparaît comme un carrefour géographique, environnemental et humain, dont les articulations s'inscrivent dans le jeu du divers de telle sorte qu'au final celui-ci se transforme en semblable. Cette fraternité ainsi apaisée entre nos paysages et ses éléments constitutifs n'a rien à voir avec le bonheur ou les affres intimes de chaque habitant pour son destin personnel. Une géographie harmonieuse ne présuppose pas nécessairement une société égalitaire et heureuse. Mais d'une certaine manière l'annonce, la prépare, l'attend. [909]

L'identité nationale, construite dans un processus reposant sur une certaine fraternité apaisée exprime ainsi pour Daniel Vidart une forme de synthèse jamais définitive, toujours en mouvement, réalisée au cours du temps de « cépages » de peuples immigrants qui ont réussi leur « transplantation » (Ribeiro, 1970).

Dès lors, «la personnalité historique de l'Uruguay se précise : carrefour « *rioplatense* » complexe, qui s'impose, qu'on le veuille ou pas, comme notre attachant foyer, cosmopolite et tellurique à la fois, fait de modestes réalités quotidiennes desquelles poussent nos raisonnables utopies ».[910]

Quelles pourraient être dès lors les « raisonnables utopies » intégrant une diaspora qui peine à se faire connaître des élites uruguayennes ?

À la recherche d'une identité, à la fois nationale et régionale, l'Uruguay a été pensé, dans la deuxième moitié du XXe siècle dans les limites de ses frontières géographiques.

Que ce soit sous le signe du doute et d'une ironie au fond bienveillante de Carlos Maggi, ou sous le regard aimant de Daniel Vidart, le terreau dans lequel cherche à se greffer une diaspora naissante n'est pas naturellement porté à reconnaître « cet autre Uruguay » qui se déploie « entre îlots et réseaux » (Dutrenit, Mora-Canzani, 2011).

Ce « nous » déployé dans le lointain et l'ailleurs peine à émerger dans l'imaginaire collectif ; les intellectuels n'en ont pas encore fait un objet spécifique de problématisation philosophique.

[909] D. VIDART, ouvrage cité, p. 201/2012.
[910] Ib., p. 209.

3.2.4. Problématisations contemporaines

La rupture démocratique 1973/1985 évoquée précédemment[911] a produit en Uruguay une détérioration économique et sociale, suivie de l'échec du modèle d'industrialisation mis en œuvre par les gouvernements successifs dans la transition démocratique.

Le régime civique/militaire au pouvoir promut et mis en place de changements profonds aux plans économique, monétaire, social et politique, dans le cadre d'un système néolibéral, autoritaire et sécuritaire qui a expulsé vers l'exil politique des milliers d'Uruguayens et des centaines de milliers d'Uruguayens devenus émigrants économiques.

Dans une lente reconstruction post dictature,[912] cette période a vu l'émergence de philosophes uruguayens - chercheurs, professeurs - dont les trajectoires diasporiques restent encore, dans l'ensemble, relativement mal connues, peu systématisées et non problématisées.

Cette « génération post dictature » est constituée de philosophes dialoguant distinctement avec des contemporains français (Michel Foucault, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Patrice Vermeren) ; des plus anciens italiens (Antonio Gramsci) ; des auteurs allemands de l'école de Francfort notamment (Jürgen Habermas, Alex Honneth) ; le canadien Charles Taylor ; les latino-américains ayant forgé la pédagogie des opprimés (Paulo Freire) et la théologie de la libération (Don Helder Camara, Camilo Torres, Gustavo Gutiérrez…).

Ils ont été formés quelquefois ailleurs, en particulier en Europe ; ils sont parfois revenus au pays après leurs études, temporaire ou définitivement.

D'autres encore, formés en Uruguay, exilés politiques pendant la dictature, sont retournés définitivement au pays après la dictature, gardant cependant des liens étroits avec les réseaux de recherche internationaux.

Les plus jeunes, formés ailleurs, y ont pris quelquefois racine, tout en développant des travaux « ici et ailleurs ».

Inscrits dans une cartographie limitée néanmoins aux connexions latino-américaines/européennes, notamment françaises, quelquefois portées par de fructueuses coopérations inter académiques, ils constituent de notre point de vue un ensemble à

[911] Autres sources : Álvaro RICO, Carlos DEMASI, Aldo MARCHESI, Vania MARKARIAN, Jaime YAFFÉ, *Uruguay 1973-1985. La dictadura cívico-militar*, Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 2009, p. 117-178. Carlos DEMASI, (coord.), *Cronología comparada de la historia reciente del Uruguay*. Montevideo, Fundación de Cultura Universitaria, 1996-2003, p. 118. Álvaro RICO (Coord.) Universidad de la República, Comisión sectorial de investigación científica (CSIC), Facultad de Humanidades y Ciencias de la educación, Centro de estudios interdisciplinarios uruguayos (CEIU). *Investigación sobre la dictadura y el terrorismo de Estado en el Uruguay (1973-1985)*, Montevideo, FHCE- CSIC, 2008, Tomo I.

[912] Autres sources : Carlos REAL DE AZUA, *Ejército y política en el Uruguay*, Cuadernos de Marcha n°23, Montevideo, 1969. G. RAMIREZ, *Las fuerzas armadas uruguayas en la crisis continental*, Tierra Nueva, Montevideo, 1971, H. FINCH, *La economía política del Uruguay contemporáneo*, 1878/2000. Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 2005 ; cités par BERISSO/BERNARDO, 2014.

problématique hétéroclite que nous parcourant ici formulant l'hypothèse que leurs travaux philosophiques peuvent être lus et mis en discussion en précurseurs d'un Uruguay inscrit dans la post modernité et dans la globalisation, dans lequel les émigrés et les expatriés peinent à s'inscrire pleinement.

3.2.4.1. Nouveau paradigme émancipatoire au travers de pratiques collectives [913]

José Luis Rebellato (1946/1999), philosophe uruguayen formé en Italie, a développé de nombreux travaux en matière d'éthique, de pédagogie et d'éducation populaire.[914]

La trajectoire singulière du philosophe, autant que son œuvre traversée par ses expériences nous conduit à l'inscrire dans cette cartographie philosophique contemporaine ayant tenté de comprendre l'Uruguay émergent à la sortie de la dictature.

Catholique, frère salésien, il part à 18 ans en Italie, où il devient docteur en philosophie à l'université pontificale salésienne de Rome.

Il y travaille notamment avec le philosophe et théologue italien Giulio Girardi (1926/2012), son directeur de thèse, engagé dans les luttes syndicales italiennes et dans les mouvements latino-américains de libération à Cuba, au Nicaragua et au Mexique (mouvement « zapatiste »).[915]

De retour en Uruguay en 1968, s'engageant dans les luttes populaires de son temps, il s'inscrit dans la lignée du pédagogue brésilien Paulo Freire, de l'église de la libération et dans les travaux menés par les contributeurs de l'hebdomadaire *Marcha* évoqué au sous-chapitre 3.2.3., dans le cadre de « la génération critique ».

Ces influences lui valent l'éloignement de l'Institut Théologique Uruguayen (ITU) ; des conflits au sein de sa congrégation aboutissent à son éloignement définitif.

Il a été alors salarié d'une coopérative de producteurs de lait (*Conaprole*), puis dirigeant syndical et a travaillé dans de nombreux centres d'éducation populaire et établissements de l'enseignement secondaire.

---

[913] Sources principales : Rubén TANI, Beatriz CARRANCIO, Edgardo PÉREZ, María GARCIA NÚÑEZ, *Teoría, práctica y praxis en la obra de José Luis Rebellato*, Editorial Ideas, 2004. Rubén TANI, María Gracia NÚÑEZ. *José Luis Rebellato,* Archive digital: Letras-Uruguay. URL : http://letras uruguay.espaciolatino.com/tani/rebellato.htm. BERNISSO/BERNARDO, ib. p. 308/322.

[914] Bibliographie in Rubén TANI, Beatriz CARRANCIO, Edgardo PÉREZ, María GARCIA NÚÑEZ *Teoría, práctica y praxis en la obra de José Luis Rebellato*, Editorial Ideas, 2004. Version digitale du cours/atelier *Praxis de José Luis Rebellato*, Revista Trabajo Social. URL : http://revistatrabajosocial.com/bibliografia.htm. Consultation du 27 mars 2015.

[915] Informations fournies par Angeles NÚÑEZ ETCHENIQUE, enseignante, éducatrice, ancien membre de la coordination de la *Multidiversidad Franciscana de América latina (Conventuales),* par courrier électronique, le 28 mars 2016.

Il a été enseignant/chercheur et professeur titulaire à l'Université de la République depuis 1993, notamment à l'institut de philosophie de la faculté d'humanités et des sciences de l'éducation, professeur d'anthropologie philosophique de la faculté de psychologie et d'éthique au département de travail social de la faculté des sciences sociales.

Dès le début des années 1980, le philosophe développe une œuvre inspirée du philosophe marxiste péruvien José Carlos Mariátegui (1894/1930) ; du théoricien politique italien Antonio Gramsci ; de l'Ecole de Francfort ; de l'herméneutique de Paul Ricœur ; de la théologie de la libération ; de la pédagogie de Paulo Freire ; de la pensée de Michel Foucault, Gilles Deleuze, Félix Guattari et de Charles Taylor (TANI, 2004).

S'il ne problématise pas directement l'expérience diasporique,[916] le philosophe s'interroge cependant sur les nouvelles identités et subjectivités, s'appuyant sur les concepts d'éthique du dialogue, de la reconnaissance, de la solidarité qui font pleinement partie de l'expérience de construction de la citoyenneté extraterritoriale dans le cas uruguayen.

En effet, le philosophe critique les fondements du système néolibéral et pose les défis de ce qu'il appelle une démocratie «radicale» pour garantir une réelle participation populaire :

> Le dialogue et la solidarité sont des ressources antiautoritaires que se constituent en conditions des pratiques politiques et éducatives ayant pour objet la réalisation de démocraties radicales avec une réelle participation et intervention populaires. Ceci suppose l'éducation de la citoyenneté dans les champs de la démocratie et de la justice, afin que chaque citoyen apprenne à être gouvernant et à promouvoir toutes les formes d'autogestion populaire (Rebellato, 1996a :105)… Avec leurs projets et leurs modalités d'organisation, les mouvements sociaux jouent un rôle fondamental pour l'atteinte de nouvelles perspectives d'une culture alternative. Ceux-ci partagent le rejet des conditions d'exclusion naturalisées par l'hégémonie néolibérale et engendrent de façon durable des stratégies de mobilisation. [917]

Si le philosophe n'a pas identifié les émigrés uruguayens en tant que mouvement social, il observe cependant la variété des mouvements sociaux émergents [918] et pose la thèse de leur émancipation par une culture alternative qui suppose « que tous les mouvements se constituent en sujets d'initiative historique ». (Rebellato, 1988a:42)

---

[916] D'après nos recherches, après consultation directe de son fils, Felipe Rebellato, ayant droit pour l'ensemble de son œuvre, le 27 mars 2016.

[917] TANI, NUNEZ, article cité, p. 2. Traduction par nos soins.

[918] "Femmes, d'ouvriers, de salariés, de chômeurs, de paysans, d'indigènes, de noirs, de jeunes, d'étudiants, d'handicapés, d'homosexuels, de comités de défense des droits de l'homme, de communautés chrétiennes de base, d'organisations de volontaires, de personnes surendettées, de coopératives autogestionnaires, de mouvements d'éducation populaire émergeant à partir de l'organisation des quartiers et des bidonvilles (*cantegriles, chabolas, favelas, villas miserias)*, les mouvements de lutte pour la terre ». TANI, NUNEZ, article cité, p. 3, traduction par nos soins.

Cette approche peut ouvrir des perspectives de problématisation des pratiques de la diaspora au sein d'espaces autonomes solidaires en ses pratiques politiques, immergés dans les réseaux sociaux qui se constituent en facteurs renforçant une identité socioculturelle (Rebellato, 1998b: 27).

En ceci, le philosophe permettrait ainsi une lecture du processus de construction de la citoyenneté extraterritoriale ouverte à la complexité, au conflit, à l'incertitude et à la créativité des subjectivités émergentes dans un mouvement social.

> Reconnaître est toujours réélaborer et se restructurer soi-même, se décentrer (Rebellato, 1996b:29)… Et cette tâche doit se déployer dans un contexte historique des peuples périphériques que nous sommes pour penser l'étique de l'authenticité sous le prisme de nos contextes historiques. (Rebellato, 1988b:20). [919]

Ainsi, partant de la problématisation des trois modèles contemporains nés du marxisme orthodoxe, du libéralisme dogmatique et du christianisme conservateur, le philosophe aboutit à un diagnostic existentiel des personnes caractérisé par le découragement, contexte dans lequel le conformisme prend racine dans ce qu'il appelle une « culture de la soumission et formule un nouveau paradigme[920] émancipatoire reposant précisément sur les pratiques collectives.

> Ce nouveau paradigme représente ainsi un horizon, une sorte d'utopie, donnant du sens aux pratiques sociales, politiques et culturelles. Leur sens consiste à élargir les espaces de liberté et à combattre les espaces de domination. Il s'agit d'un référent où convergent diverses approches visant l'accroissement de la liberté et de l'égalité entre les hommes.[921]

Les pratiques sociales, politiques et culturelles développées par la diaspora uruguayenne le long des trente dernières années ne pourraient – elles pas dès lors être interrogées sous le prisme d'une processus d'émancipation et de construction de citoyenneté, dont nous abordons les avatars au chapitre suivant ?

3.2.4.2. Philosophies des nouveaux mouvements sociaux [922]

Ancien militant révolutionnaire, le philosophe uruguayen Héctor R. Méndez (1944), installé à Montpellier, s'intéresse à une théorie du pouvoir populaire en Amérique latine, mettant l'accent sur le rôle contemporain des nouveaux mouvements sociaux.

---

[919] TANI, NUNEZ, article cité, p. 4, traduction par nos soins.

[920] Paradigme en tant que "modèle impliquant un ensemble de vérités, de méthodes, de pratiques et de valeurs partagés par les individus qui en font partie". BERISSO, BERNARDO 2004, p. 317, traduction par nos soins.

[921] BERISSO/BERNARDO, 2004, p. 316/317. Cité par les auteurs : J. L. REBELLATO *Actualidad del manifiesto en la construcción de un paradigma emancipatorio,* actio nº 2, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación, Montevideo, 2003, p. 137. Version digitale en ligne, URL : http://www.extension.edu.uy/system/files_force/rebellato_web.pdf. Consultation du 27 mars 2016.

[922] Source principale : Héctor R. MENDEZ, *Le pouvoir populaire*, thèse soutenue le 31 octobre 2014 à l'Université Montpellier III Paul Valéry.

Dans une lignée marxiste à visée de transformation sociale par le militantisme socialiste, ses travaux reposent notamment sur une lecture attentive du philosophe socialiste péruvien José Carlos Mariátegui (1894-1930), des théoriciens politiques tels que Antonio Gramsci (1891/1937) et de Rosa Luxembourg (1871-1919).

Dans le sillage de penseurs latino-américains, notamment argentins – l'historien Miguel Mazzeo (1966)[923] et le philosophe naturalisé mexicain et ex exilé politique Ernesto Dussel (1934)[924], Héctor Méndez dialogue également avec José Luis Rebellato sur les questions relatives à la participation populaire.

Partant du nouveau paradigme - dans le sens d'une conception théorique dominante dans une période historique - latino-américain marqué par la conviction commune du capitalisme en tant qu'ennemi principal de l'émancipation humaine ; il affirme que le système capitaliste n'est pas seulement un système de reproduction de la vie matérielle, mais un système total et même totalitaire, adaptant en permanence aux besoins de son développement non seulement les institutions politiques de la société, mais aussi les formes de la vie quotidienne, de sa culture, de son éthique, et proclame sa rationalité instrumentale comme seule rationalité possible.

Suivant son argument, le capitalisme est un régime profondément hostile à toute forme de démocratie authentique, dans la mesure où une démocratie réelle suppose de donner le pouvoir à la majorité, le peuple au sens strict, c'est-à-dire les dominés, les exploités et les exclus. Il tolère à peine la démocratie représentative, tant qu'elle n'entrave pas son fonctionnement. [925]

Dès lors, le paradigme contemporain latino-américain serait marqué selon l'auteur par la nécessité de transformer non seulement le système économique, mais l'ensemble des rapports sociaux : «cela suppose une véritable révolution culturelle. Seule cette révolution, fondée sur l'originalité et la créativité des secteurs populaires, permettra la construction d'une nouvelle identité libératrice». [926]

Ainsi, l'auteur pose la thèse, commune de son point de vue autant à la théologie de la libération et au marxisme latino-américain, que l'émancipation doit être l'œuvre des opprimés eux-mêmes.

---

[923] Miguel MAZZEO, *El sueño de una cosa. Introducción al poder popular.* Ediciones El Colectivo, Buenos Aires, 2007.
[924] Enrique DUSSEL, *Filosofía de la liberación*, 1977, 1994, 2007 : http://www.enriquedussel.com/libros.html, consultation du 11 avril 2016.
[925] Héctor R. MÉNDEZ, *La pluralité et l'articulation des sources philosophiques dans la construction d'un nouveau paradigme émancipateur. L'exemple de l'Amérique latine*, Colloque International *Théories, pratiques et conflits autour de l'émancipation humaine*, Université de Lausanne, octobre 2012, p.4.
[926] Ib. p. 5.

> Le sujet historique de l'émancipation est multiple, comme sont multiples les formes d'exploitation et d'oppression d'un système qui ne cesse de fragmenter les classes subordonnées. Il s'agit donc de trouver la forme d'articuler les différentes luttes des opprimés .[927]

Comme pour Rebellato la participation est centrale, en tant qu'exercice effectif du pouvoir par le sujet populaire. [928]

> La participation populaire est donc inséparable du pouvoir, entendu comme intervention réelle et effective dans la prise de décisions et construction d'un projet politique à tous les niveaux. C'est dans la participation que se construit le pouvoir populaire, un pouvoir qui n'est pas ontologisé comme celui de l'État, mais construit comme une trame de relations sociales très complexe. C'est l'idée de Foucault, pour lequel il n'y a pas de pouvoir, mais des relations de pouvoir nombreuses et multiples de différents niveaux, polyvalentes, agissant de façon subtile, des relations capables aussi de produire du plaisir, des effets créateurs et de donner naissance à un ensemble de connaissances. Cette analyse de Foucault à propos du pouvoir capitaliste est ainsi, paradoxalement repris et utilisée pour la construction d'un pouvoir populaire ». le pouvoir peut s'exercer dans des structures de domination ou peut générer de nouvelles relations et un pouvoir libérateur. La participation populaire ne peut pas être séparée de cette dialectique du pouvoir.[929]

Mieux encore, cette dialectique se déroulerait à l'intérieur des toutes les relations sociales et pas uniquement dans les relations politiques, ce qui pose problème au sujet et à la subjectivité.

En effet, si on ne veut pas reproduire les relations de pouvoir existantes, il faut un processus de restructuration de la subjectivité populaire, il faut créer des nouvelles subjectivités.[930]

C'est le rôle assumé par l'éducation populaire inspirée par les idées de Paulo Freire qu'il formule en « pédagogie des opprimés »[931].

---

[927] Ib. p. 5.

[928] Ib. p. 5. Note de bas de page de l'auteur: "Cette conception, strictement relationnel du pouvoir, déjà formulée par Marx au XIXe siècle - dont l'académie attribue habituellement la découverte à Michel Foucault - avait déjà été développé au XXe siècle (trois décennies avant Foucault) par Antonio Gramsci. Ce fait indiscutable n'enlève aucun mérite à l'emphase, correctement mis par Foucault, sur la dimension relationnelle du pouvoir, comme quand il affirme, par exemple : « Il ne s'agit pas de nier l'importance des institutions dans l'aménagement des relations de pouvoir. Mais de suggérer qu'il faut plutôt analyser les institutions à partir des relations de pouvoir et non l'inverse; et que le point d'ancrage fondamental de celles-ci, même si elles prennent corps et se cristallisent dans une institution, est à chercher en deçà ». Michel Foucault, *Le sujet et le pouvoir* in *Dits et écrits 1954 - 1988. Tome 4.* Bibliothèque des Sciences Humaines. (Paris: Gallimard, 1994), Document digital. URL : http://1libertaire.free.fr/MFoucault102.html. Consultation du 15 avril 2016.

[929] José Luis REBELLATO, *Poder, participación popular y construcción de nuevos paradigmas.* Multidiversidad Franciscana de América latina, Uruguay, nº 2, 1992, p. 25/47. Traduction par nos soins.

[930] Note de l'auteur : Foucault dit la même chose dans *Dits et écrits. 1954 - 1988. Tome II. 1970 - 1975.* (Gallimard, 1994). p. 643 : « Le problème est de savoir si nous pouvons, dans le régime actuel, transformer à des niveaux microscopiques, à l'école, dans la famille, les relations de pouvoir de telle sorte que, quand il y aura une révolution politico-économique, nous ne trouvions pas, après, les mêmes relations de pouvoir que nous trouvons maintenant ».

[931] Paulo FREIRE, Martial LEFAY, et Lucille LEFAY, *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Ed. La Découverte, Paris 2001.

Héctor Méndez prend en compte ainsi, au-delà des subjectivités individuelles, le sujet historique qui se construit en construisant son pouvoir, un pouvoir qu'il exerce lui-même et qu'il est capable d'exercer sur lui-même pour agir dans une logique de transformation sociale.

Dès lors, la participation populaire doit donc créer des institutions produisant des modèles d'identification libérateurs, protecteurs des potentialités de la créativité collective et capables d'étendre la liberté.

Elle doit être une nouvelle façon de vivre et une nouvelle façon d'exercer le pouvoir.

Il s'agit pour l'auteur d'un processus de construction du champ du social populaire dans une pluralité de nouveaux espaces construits par les opprimés articulant à la fois le peuple social (les secteurs populaires impliqués) et le peuple politique entendu comme les acteurs du mouvement populaire.

L'auteur identifie en conséquence dans l'Amérique latine contemporaine une grande diversité de mouvements sociaux territoriaux, thématiques, féministes, indigènes qui, partant de leurs revendications spécifiques, seraient devenus des foyers de résistance au déploiement du système capitaliste, donnant lieu à des systèmes politiques d'un genre nouveau en Argentine, Bolivie, Equateur, Mexique ou Venezuela.

> Ces mouvements font souvent passer les forces populaires d'une logique de défense des droits contestés par le néolibéralisme à une attitude de proposition et de revendication qui déborde souvent les possibilités du système et ouvre sur la perspective de sa transformation globale. La théorie du pouvoir populaire qui se répand en Amérique latine apparaît ainsi comme une tentative de compréhension de ces expériences pratiques des masses populaires en vue de leur projection vers la liquidation du système du capital et la construction d'une société nouvelle. [932]

Loin d'une analyse des « modernités alternatives » (Rolland, 2009), l'auteur vise plutôt à mettre en lumière les dynamiques « révolutionnaires » de certains mouvements sociaux accompagnant/légitimant l'arrivée au pouvoir par les urnes de gouvernements qu'il qualifie de « populaires ».

Dans un scénario latino-américain focalisant plutôt « l'axe bolivarien » - Bolivie, Equateur, Venezuela -, même s'il traite aussi l'expérience altermondialiste et zapatiste au Mexique, il tente de prendre en compte, dans le sillage d'Enrique Dussel, [933] ceux d'en bas, les pauvres, les opprimés, les exclus des politiques néolibérales qu'il pourfend.

---

[932] « Cette tentative vise à expliciter les principaux présupposés nouveaux de ces mouvements, mais aussi à récupérer, de façon critique, les traditions et projets révolutionnaires du XIXe et XXe siècle, pour construire avec eux un nouveau système, celui que le Venezuela bolivarien appelle le socialisme du XXIe siècle. » Héctor R. MÉNDEZ, 2014.

[933] Enrique DUSSEL, *20 tesis sobre política,* Neuquén, 2006. Version digitale. URL : http://www.ceapedi.com.ar/imagenes/biblioteca/libros/282.pdf. Consultation du 10 avril 2016. Ses ouvrages peuvent être consultés dans la bibliothèque virtuelle du CLASCO : www.clacso.org, entre autres : *Filosofía de la*

Il partage avec ce dernier la préoccupation pour la création d'une nouvelle théorie politique permettant de mieux comprendre la profonde transformation des peuples latino-américains dans le temps contemporain, s'éloignant à la fois des présupposés de la modernité capitaliste et colonialiste comme de ceux portés par le socialisme réel, notamment la planification, le centralisme démocratique, l'irresponsabilité écologique, la bureaucratisation de ces cadres.

De cette perspective,

> Ce qui vient est une nouvelle civilisation transmoderne, transcapitaliste, au-delà du libéralisme et du socialisme réel, où le pouvoir était un exercice de la domination et où la politique a été réduite à une administration bureaucratique. [934]

La discussion globale sur ce présupposé excède sans doute le cadre de notre thèse, qui ne porte pas sur le pouvoir populaire.

Mais cette perspective permet de nourrir l'analyse de ce que nous appelons « un mouvement social extraterritorial » cristallisé pour l'heure notamment dans la réclamation d'une solution au déficit de citoyenneté induit par l'absence de mise en œuvre du vote extraterritorial.

H. Méndez ne se réfère certes pas spécifiquement à l'Uruguay [935] et ne prend pas en compte les luttes menées par les émigrés chiliens et uruguayens pour la reconnaissance de leurs droits civiques et politiques depuis le retour de la démocratie dans leurs pays respectifs, dans le cadre des mouvements sociaux qu'il analyse.

En effet, cet angle n'a pas à ce jour été mobilisé pour penser les mouvements sociaux des diasporas chilienne et uruguayenne dans leur construction d'une singulière émancipation.

C'est pourquoi nous l'aborderons sous l'angle de la problématisation d'une citoyenneté diasporique dans l'expérience uruguayenne.

Il en reste pas moins qu'ils tentent de penser les nouveaux paradigmes régionaux sous le prisme des acteurs et leurs pratiques qui font l'histoire ; en cela ils ouvrent l'un et l'autre l'horizon de nouvelles interrogations, notamment des phénomènes diasporiques en temps de mondialisation.

Liberación, Edicoil, México1977. *Ética de la Liberación*, Trotta, Madrid, 1998, *Hacia una Filosofía Política Crítica*, Desclée de Brouwer, Bilbao, 2001.

[934] Ib.

[935] A l'exception d'un article publié en ligne : Héctor R. MÉNDEZ, *L'Uruguay. La fin de la dictature et l'impunité,* Montpellier, 2010. Version digitale en ligne. URL : https://www.academia.edu/2169662/L_Uruguay._La_fin_de_la_dictature_et_l_impunit%C3%A9. Consultation du 6 avril 2016.

3.2.4.3. Une carte totémique pour dessiner les contours du dedans et du dehors

Le philosophe uruguayen Ricardo Viscardi né en 1948 à Montevideo, commence un long exil politique fin 1972, en partant à Buenos Aires, puis Mendoza, pour arriver enfin à Santiago de Chili en décembre 1973 ; après le coup d'État de septembre 1973, il obtient le statut de réfugié politique des Nations Unies et part en France le 13 décembre 1973.[936]

Il retourne en Uruguay en 1985 et développe depuis un itinéraire à la fois académique - professeur, enseignant, chercheur, directeur d'enseignement au sein de l'Université de la République -, et journalistique dans les nouveaux médias - rédacteur de son blog personnel, éditeur d'un site inter académique -.

S'il ne pense pas spécifiquement le phénomène diasporique, il interroge cependant les nouveaux paradigmes contemporains marqués par le déploiement de la globalisation, la crise de la modernité et les évolutions technologiques et communicationnelles. [937]

Ainsi, il trace en 1990 le contour de ce qu'il appelle « une carte totémique »[938] de l'Uruguay, partant d'une géographie composée de diverses disciplines touchant distinctement différents aspects de l'existence des Uruguayens.[939]

Le philosophe identifie dans l'Uruguay des années 1990 des tentatives de sortir d'une situation difficile dans le cadre d'une crise majeure de paradigme, confirmant, malgré le retour à la démocratie, « que l'on est bien loin du désirable », reconnaissant un « style national dans cette distance avec ce qui est désirable maintenue en tant que plaisir inavouable ».

Ricardo Viscardi identifie une façon contemporaine de « se » penser qui aurait abouti à retrouver le paradigme perdu : ineffable quoique discret paradis, sorte de déclinaison de la formule populaire *Como el Uruguay no hay* (« Rien n'existe d'aussi bien que l'Uruguay »).

Le changement de paradigme implique de son point de vue que le débat reliant liberté et solidarité, démocratie et bien-être, est plus ouvert que jamais :

> Ce débat se loge au temps présent dans d'autres enclaves thématiques, passe par des coordonnées communautaires, subjectives et même géographiques, différentes à celles des années récentes. Telle variation se met en relief en contraposition à la parcimonie d'une majorité de localisations géo - historiques.

---

[936] Source: Lourdes RODRIGUEZ Marina GONZALEZ, *Sin nostalgia. Testimonios entre alamedas*. In La Diaria, 12 septembre 2011. Version digitale. URL : http://ladiaria.com.uy/articulo/2011/9/sin-nostalgia/?m=humor. Consultation du 29 mars 2016.

[937] Notamment au travers de la trilogie : Ricardo VISCARDI : *Después de la política* (1991), *Celulosa que me hiciste guapo* (2006), *Contra gobernar* (2013), Montevideo.

[938] Ricardo VISCARDI, *El mapa totémico*, in Relaciones, Nº 70, 1990, publié dans la compilation *Después de la política*, Ediciones de Juan Darien, Montevideo, 1991, p. 44/48.

[939] Ib., p. 44, traduction par nos soins.

Le philosophe explore ce qu'il appelle « une géographie du désir », dans un temps marqué par la fin du paradigme du socialisme réel.

> Cette dénomination géographique [*República Oriental del Uruguay*] cache une équivoque suggestive : il a fallu construire un destin aux gens de cette contrée, car ce territoire a toujours été une terre « sans limites ». Terre de contrebandiers, d'Indiens, de « gauchos » et d'aventuriers, parmi lesquels nos héros nationaux n'ont pas été les moins audaces, si nous considérant leurs projets et leurs actions.[940]

Dans cette perspective, les limites sont toujours une affaire d'individus qui les érigent du dedans : cette expérience conduit Ricardo Viscardi à s'interroger sur la manière singulière des Uruguayens de mettre précisément les limites.

> Quand la géographie est tracé et écriture, les limites de l'exclusion et de l'admission sont posées ; le dedans et le dehors. Ainsi, par cette science du contour, il est possible de scruter au-delà des frontières de la figure naturelle. Il y a dès lors un regard qui réfère à son propre lieu : *República Oriental del Uruguay*.

La construction du pays en tant que tel repose sous ce prisme sur un long processus de définitions successives de ce que dedans/dehors veut dire ; ce qui est admis et ce qui est exclu ; ce qui est étranger et ce qui est autochtone ; ce qui est issu véritablement du pays et ce qui est importé d'ailleurs.

Ce qui est étranger devient ainsi menaçant, suspect, d'où les réactions excessives du national, autant pour assimiler que pour rejeter.

> Le tracé délimitant avec lequel les Uruguayens excluent/intègrent souligne les lignes de partage : droite/gauche, modernes/post modernes, supporteurs de *Nacional* ou de *Peñarol* [941]… D'un côté ou de l'autre. Il subsiste cependant dans les espaces interstitiels des contrées aussi déterminantes que le doute, l'interrogation, la création. Ainsi, chaque tribu délimite selon le critère nous/autres, une carte totémique de la République. L'Orient du fleuve Uruguay est une limite que nous admettons en tant que condition d'existence, qui décèle par ailleurs son étroitesse : mettre des limites nous est impératif. On déniant le tracé que conduit toujours au-delà, nous nous condamnons à un territoire enfermé dans son localisme. La géographie de la carte totémique est ainsi mise en question par un monde où, ici, le tribalisme cède le pas au choc des frontières ouvertes. [942]

La problématisation développée par le philosophe réfère à la période historique postmoderne, dont il situe le démarrage en Uruguay dans les années 1980.[943]

---

[940] Ib, p. 46.
[941] Les deux principales équipes uruguayennes de football
[942] Ib., p. 48.
[943] Ricardo VISCARDI, *Dos dogmas de la modernidad uruguaya*, p. 86/89, 2009, in *Contragobernar*, Casa de Filosofía, Maderamen, Krysoskopio, 2013.

Sous son regard critique radical, cette postmodernité se caractérise d'une part par une implantation forte de la gauche dans les appareils culturels, en particulier dans l'éducation publique, tentant de concilier postmodernité et néolibéralisme, afin de camoufler une obsolescence historique due à un ancien ancrage dans le XIXe siècle, son organicisme et sa culture d'appareil.

La post modernité uruguayenne comprendrait également pour l'auteur un système entrepreneurial remis en route par des années de soutien pendant la dictature afin de contrer une culture « *batllista* » plus portée vers un État-Providence, constitutive de l'Uruguay moderne.

Il met en lumière à partir des années 1990, la croissance inédite de l'interactivité signifiant une extension de la condition post moderne, consolidant la diversité dans la singularité uruguayenne, démultipliée par ailleurs par les nouvelles liaisons à distance, rendus possibles par le déploiement exponentiel des nouvelles technologies de communication et d'information.

Il s'agit pour l'auteur d'un processus de dérégulation de l'ordre menant à « une situation *glocale* »,[944] dans laquelle l'Uruguay, pays sans économie d'échelle, intégré autour d'une économie d'État, est largement dépendant des circonstances régionales et mondiales.

Le scénario « national/global » décrit par l'auteur ne repose plus sur un ordre purement local, devenant plutôt la traduction d'un ordonnancement global.

Dès lors, la démocratie post moderne se déploie en Uruguay, du point de vue de l'auteur, au travers d'une désarticulation de la représentation, dont le défi est d'explorer dorénavant les nouveaux modes d'interaction entre membres de réseaux, annonçant vigoureusement « des temps alternatifs » dans lesquels il s'agira de « contre-gouverner dans un monde de réseaux ». (Viscardi, 2013).

L'Uruguay post moderne pensé par Ricardo Viscardi pose ainsi les prémices, sans la nommer cependant, de la possibilité d'existence d'une citoyenneté extraterritoriale dans les interstices des frontières nationales, dans les nouveaux contours du dedans/dehors et permet d'identifier les problématisations philosophiques que le processus de sa construction soulève.

En effet, les Uruguayens à l'étranger participent à la fois du dedans et du dehors, mettant à l'épreuve d'une certaine manière les certitudes acquises dans le passé.

Ne déploient-ils pas l'expérience démocratique uruguayenne autour du doute, l'interrogation, la création, en dessinant « une carte totémique » inédite ?

[944] Sur "glocalité", voir G. MARRAMAO, 2006, *Pasaje a Occidente,* Ed. Katz, Buenos Aires, p. 41/42, cité par l'auteur.

Celle-ci est forgée ainsi, de notre point de vue, par ceux qui l'expérimentent, au travers de réseaux, de communautés, cherchant de nouvelles modalités de liaison entre elles et avec le pays, dont l'interrogation est l'objet du chapitre suivant.

3.2.4.4. Dialogues philosophiques transatlantiques

Pendant les années de dictature (1973/1985) l'activité philosophique uruguayenne s'est déplacée là où l'exil avait conduit certains, notamment en Europe, au Mexique, au Venezuela, ou bien s'est réfugiée dans les salles de cours, malgré le contrôle et les menaces permanentes du pouvoir en place.

Dans les années que nous occupent (de 1985 à nos jours), des réseaux internationaux et des liens interdisciplinaires et internationaux ont contribué à l'éclosion de nombreux travaux, souvent encore pas ou mal connus, et ont suscité la réalisation d'événements prolifiques.[945]

De nombreuses coopérations internationales ont été l'occasion d'entamer et d'approfondir des échanges durables entre philosophes et chercheurs d'autres disciplines latino-américains, européens et nord-américains.

Parmi ces coopérations, celle portée par l'Institut de philosophie de la faculté d'humanités et des sciences de l'éducation de l'Université de la République et le département de philosophie de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint - Denis s'étend de 2003 à nos jours, sous l'impulsion respectivement de Ricardo Viscardi et de Patrice Vermeren. [946]

Interdisciplinaire, comprenant différentes traditions disciplinaires, une diversité de problématiques théoriques et thématiques et de lignes de recherche spécifiques, l'accord vise à faciliter l'installation de liens durables autour de projets de recherche conjointe, le soutien à la réalisation de post doctorats, d'évènements et l'édition de publications.

Un cursus académique réciproque vise à mieux faire connaître la pensée française contemporaine en Uruguay et réciproquement, les penseurs uruguayens contemporains en France.

En plus de dix ans de mise en œuvre, dans le cadre d'une structure de recherche partagée, l'accord a permis de déployer un dialogue philosophique fluide entre « ici et ailleurs », rythmé par des présentations de livres conjoints, de conférences communes, de multiples rencontres, de

[945] Par exemple, lors d'un entretien, Ricardo Viscardi évoque une activité appelée « *Lecturas del Progreso* » (lectures du progrès), qui a eu lieu dans l'arboretum Lussich, à Punta Ballena, Uruguay, en 2012, [945] dans laquelle un large collectif d'intellectuels de diverses disciplines a débattu de thèmes d'actualité, entourés d'un large public. Par ailleurs, Horacio Bernardo écrit régulièrement des colonnes philosophiques dans des revues grand public, anime des émissions philosophiques radiophoniques et organise des conférences philosophiques publiques.

[946] Source : document digital en ligne. URL : http://entre-dos.org/node/1, consultation du 3 avril 2016.

visites académiques, et le soutien à des parcours post doctorants de jeunes philosophes uruguayens à Paris 8.

Un colloque portant sur les citoyennetés contemporaines [947] s'est tenu par exemple en novembre 2013 à Montevideo.

Fruit d'un processus d'échange et de production conjointe il a réunit des personnalités et des universitaires ibéro-américains et français, dans une approche multidisciplinaire, pluri institutionnelle, portant sur les défis démocratiques posés par les configurations contemporaines de la citoyenneté, incluant la question extraterritoriale qui nous occupe.

D'autres rencontres ont porté entre autres sur les questions de la diversité en démocratie (Montevideo, juillet 2011), de l'éducation, la démocratie et la citoyenneté (Montevideo, mai 2011), philosophies de l'université et conflit de rationalités (Montevideo, novembre 2010), un cycle d'activités de commémoration de mai 68 (Montevideo, mai 2008), de nombreuses conférences ont été organisées depuis le premier colloque conjoint portant sur Sartre et la question du présent, tenu à Montevideo en 2004.

En termes d'enseignement, de multiples conférences académiques ont été offertes en Uruguay par des universitaires français dans la période considérée ; un cours conjoint (master en philosophie) a été mis en œuvre, ainsi qu'un DEA conjoint et des conférences de post doctorat se sont tenues à Paris 8.

Les domaines thématiques abordés dans le cadre de l'accord de coopération concernent la philosophie, les sciences sociales et politiques, la communication, l'anthropologie, les sciences de l'éducation.

L'accord fait référence explicite au développement d'actions liées au questionnement philosophique, dans une perspective d'intersection, en liaison avec la problématique sociale et politique du présent.

Ce lien est élargi à d'autres universités publiques latino-américaines au travers le réseau international développé par l'université Paris 8 en Argentine, Chili …(Universités de Buenos Aires, Rosario, Tucuman, Santiago, Valparaiso, Andrés Bello…)

> Ces coopérations visent à reconstruire un espace franco – latino-américain dont les origines remontent à l'influence des Bourbons en Espagne et dans le réformisme colonial, avec l'introduction « sous le manteau » des textes de l'Illustration, au travers d'une série d'épisodes marquant notre indépendance, par exemple la publication en 1810 de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau en

[947] Source : *Ciudadanías contemporáneas, cuestionamientos y escenarios,* in Anuario de antropología social y cultural en Uruguay, vol 12, 2014, p. 247/250. Document digital en ligne. Consultation du 14 avril 2016. URL : http://coloquiociudadanias.blogspot.fr/ https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf_Presentacion_Coloquio_Ciudadanias_-_Nov_2013_-_Montevideo.pdf

> espagnol, à Buenos Aires. Cette réédition émerge à un moment où la globalisation redéfinit des champs et des frontières, en dehors et au dedans de l'aire occidentale traditionnelle. [948]

Notre thèse s'est ainsi nourrie de ces échanges fructueux et des opportunités de rencontre et de dialogue entre chercheurs de diverses disciplines auxquels nous avons pu participer et qui ont d'une manière ou d'une autre inspiré notre propre recherche.

La citoyenneté à l'horizon de l'égalité, la subjectivation, l'émancipation

Andrea Benvenuto, née en 1968 à *Paso de Los Toros,* Uruguay, docteure en philosophie (Université Paris 8 Vincennes - Saint - Denis , 2009),[949] interroge, à partir de l'expérience des sourds, l'idée de citoyenneté s'inscrivant dans un processus de subjectivation politique toujours soumis à l'épreuve de l'égalité.

Ses travaux permettent ainsi de mettre en lumière un objet philosophique jusqu'alors non exploré dans le cas des sourds, par la problématisation « des actes de subjectivation permettant l'émergence d'un autre usage de la citoyenneté, qui la défait de toute condition ».

L'auteure souligne que le problème pour les sourds n'est pas seulement de « prendre conscience » du fait qu'ils sont exclus de cet espace citoyen, mais plutôt, en suivant Rancière, de pouvoir « l'ignorer », c'est à dire, de se défaire de cette identité d'exclus et de se penser capables de vivre dans un monde autre.

De cette problématisation elle met en lumière la question de savoir si les citoyens sont voués à la légitimation d'un État - que ce soit pour y participer ou pour réclamer au contraire une place - ou s'ils sont appelés à (ré) inventer les voies possibles d'une émancipation.

La question de l'émancipation des sourds invite ainsi, suivant l'auteur, à revisiter la notion de citoyenneté, qui ne serait pas être circonscrite à une revendication d'appartenance à un corps politique, dès lors que l'enjeu est l'appartenance à la communauté humaine.

Suivant son argument, leur lutte permanente pour être reconnus comme des êtres de langage, comme des êtres de langue et de culture différente de celle des entendants, conduit à placer la question entre affirmation et contestation de la citoyenneté.

---

[948] Ricardo VISCARDI, échanges par courrier électronique, 3 avril 2016.

[949] Andrea BENVENUTO, Docteure en philosophie, maîtresse de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, France. *Entre affirmation et contestation, la citoyenneté des sourds en question,* in Rev. Polis e Psique, Porto Alegre, 2015, p. 134/153. A. BENVENUTO & D. SEGUILLON, *Des premiers banquets des sourds-muets à l'avènement du sport silencieux 1834/1924. Pour une histoire politique des mobilisations collectives des sourds*. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 64, Editions de l'INS_HEA, Suresnes 2013, p. 135/149. A. BENVENUTO, G. NAVET, S. VILLAVICENCIO, *La Marseillaise des sourds, Diversité culturelle et figures de l'hétérogénéité*, Editions l'Harmattan, Paris, 2013. A. BENVENUTO, *La inclusión a una comunidad de inteligencias. Apuntes para una reflexión a partir del ejemplo de los sordos*, in Cadernos de Educação, 36, Pelotas, 2010.

Plus précisément, contestation vis-à-vis des conditions d'accès au plein exercice des droits toujours à conquérir, et affirmation d'égalité vis-à-vis de n'importe qui et au-delà de la légitimation d'un État .

Cette singulière problématisation de la citoyenneté conduit ainsi à affranchir la question de la citoyenneté des limites « disciplinaires » de la nation, de l'identité, de la patrie, pour rechercher plutôt l'application des conditions d'émancipation d'un objet (la surdité) devenu ainsi sujet philosophique.

La citoyenneté sans conditions pensée par Andrea Benvenuto ouvre ainsi un horizon d'égalité porté sur la communauté humaine, permettant ainsi de l'affranchir de toute légitimation de ou par l'État, en ceci, ses travaux constituent ainsi une source d'inspiration pour le questionnement de la citoyenneté diasporique, objet du sous-chapitre 3.1.4.

Une philosophie « de la Plata » : régionalité culturelle vs provincialisme gérontologique

Dans un tout autre registre, le jeune philosophe uruguayen Mateo Dieste (1987),[950] installé depuis 2011 en Allemagne - à Munich, puis à Berlin -, poursuivant ses études d'histoire et de philosophie à l'université Humboldt, développe une *« filosofía del Plata* » (philosophie du bassin du fleuve de *la Plata*).[951]

Malgré son installation en Allemagne, il ne se considère pas « diasporique » ; il se définit plutôt comme un « *rioplatense oriental* » (habitant du bassin du fleuve *de la Plata,* à l'Orient du fleuve Uruguay), résidant à Berlin : il ne perçoit pas trop de distance avec l'Uruguay, il parle toutes les semaines avec sa famille et ses amis et suit quotidiennement l'actualité. [952]

S'insurgeant contre ce qu'il appelle le provincialisme d'une « gérontocratie culturelle… mentalités vieillissantes dans des têtes de tout âge qui mettent en compétition l'actualité avec des souvenirs glorieux », [953] son questionnement philosophique porte décidément sur l'Uruguay.[954]

---

[950] Sources biographiques : échanges par courrier électronique du 4 avril 2016.

[951] En dialogue notamment avec des penseurs ibéro américains (A. Ardao, E. Dussel, C. Maggi, J. Ortega y Gasset), français (M. Foucault, G. Deleuze et F. Gattari) et allemands (J. Osterhammel), il est auteur de publications[951] et d'articles dans des revues uruguayennes et argentines et anime également une chronique philosophique radiophonique en Uruguay. *Emisora del Sur 94.7 - FM Montevideo, Uruguay.*

[952] Source : échange par courrier électronique du 4 avril 2016.

[953] « Je choisis de communiquer avec les gens qui m'entourent. Ces gens constituent la communauté à laquelle j'appartiens ou à laquelle je souhaite appartenir, dès lors, je ne dois pas en faire une tribune pour mes monologues…Selon notre perspective, la philosophie est inévitablement liée à la communication avec l'Uruguayen moyen…Cela peut paraître évident et naïf, mais révèle surtout la distance maintenue par des prétendus philosophes uruguayens avec leur société… Ce postulat est d'autant plus légitime dans un milieu où presque personne n'agit pour susciter la réflexion philosophique. Pire encore : quand quelqu'un, avec de grands sacrifices, se lance dans cette voie, il est ignoré et condamné socialement à l'isolement (ou à l'émigration). » Ibíd., p. 109, traduction par nos soins.

[954] Ib., p. 112, traduction par nos soins.

Il vise ainsi, dans le sillage de Carlos Vaz Ferreira, l'interrogation de l'Uruguay en tant qu'objet philosophique, sans chercher des solutions étrangères à ses problèmes, tout en évitant de s'enfermer dans le local ; visant plutôt à inscrire le pays dans son environnement géopolitique et culturel.[955]

L'auteur postule une approche philosophique pragmatique et émancipatrice de toute tutelle et de toute légitimation :

> Davantage qu'une « philosophie uruguayenne » se réclamant ou prétendant représenter tel ou tel aspect de la tant questionnée - pour ne pas dire persécutrice – « identité nationale », nous avons besoin d'une philosophie pour l'Uruguay, autrement dit, un ensemble d'outils nous aidant à nous penser nous-mêmes, toujours dans une relation ouverte avec le monde.[956]

En résonance avec l'œuvre de Juan Carlos Onetti (1909/1994), il propose une fiction conceptuelle nommée *Santa María,*[957] lui permettant d'explorer une « régionalité culturelle», dans le cadre d'une vision compréhensive de la société uruguayenne, par opposition aux interprétations partant de territoires étatiques, soutenant des « vieilleries politiquement stratégiques comme patrie, nation, identité nationale, peuple ». [958]

Explorant les voies menant à l'émancipation mentale, M. Dieste s'engage alors dans ce lieu critique des territoires politiquement définis, posant des questions telles que : « Qui est ton voisin ? Que partages-tu avec lui ? Qui exclues-tu de tes représentations sociales ? Quelle est ton histoire sur terre et avec le monde ? Qui es-tu sans tes engagements politiques ? » [959]

Aussi, les réponses du jeune philosophe à ces questions dessinent une « régionalité culturelle » qu'il inscrit dans les deux rives du *Rio de la Plata*, se rapprochant ainsi d'une certaine manière d'une part du projet « artiguiste » évoqué en section 3.2.1.1. et aussi de la posture *rioplatense* de la génération critique interrogée au sous-chapitre 3.2.3.

3.2.5. Un impensé philosophique nourri d'une pensée vernaculaire singulière

Ce chapitre de notre thèse a été ainsi l'occasion d'explorer le déploiement en Uruguay d'une pensée philosophique vernaculaire ayant semé, de notre point de vue, les graines conceptuelles dont peut se nourrir au temps présent une problématisation philosophique en réponse à ce que nous nommons un « impensé » diasporique uruguayen.

---

[955] Ib., p. 112, traduction par nos soins.
[956] Ib., p. 113/114, traduction par nos soins.
[957] Fiction littéraire inspirant Mateo Dieste. Ville/village fictif créé en 1950 par l'écrivain uruguayen Juan Carlos ONETTI, à la fois scénario et personnage déployés dans un long cycle d'ouvrages: *La vida breve*, Buenos Aires, Sudamericana, 1950, *El astillero*, Buenos Aires, Austral, 1961, *Junta cadáveres*, Montevideo, Alfa, 1964, *Dejemos hablar al viento*, Madrid, Bruguera, 1979, *Cuando ya no importe*, Madrid, Alfaguara, 1993.
[958] Ib., p. 133. Traduction par nos soins.
[959] Ib., p. 174/175. Traduction par nos soins.

Aussi, dans le sillage de G. Caetano, nous rappelons que les multiples contributions de la philosophie à la politique uruguayenne ont été insuffisamment étudiées par l'histoire et les sciences sociales en Uruguay, autant en ce qui concerne le registre et la pondération interprétatifs de l'influence de la philosophie universelle dans la « praxis » des partis et des organisations de la société civile que sur le versant de l'influence des philosophes uruguayens et de leur poids dans la politique nationale (Caetano, 2013).[960]

Carlos Vaz Ferreira le disait déjà en 1920 :

> Ce qu'un producteur intellectuel, autrement dit, celui qui, avec plus ou moins de zèle, entreprend un travail personnel, trouve ici, ce n'est même pas de l'hostilité - et je dis « même pas », car l'hostilité peut être une forme de stimuli parfois efficace -, mais plutôt une indifférence absolue. Un livre tombe dans ce pays comme une pierre dans l'eau : une minute après, elle coule et toute trace s'estompe. [961]

Nous nous inscrivons pourtant dans la discussion relative à la généalogie philosophique uruguayenne avec l'ambition d'éclairer des connexions utiles pour la problématisation de notre objet philosophique.

En effet, contrairement à ceux qui estiment que les philosophes uruguayens ne dialoguent pas entre eux, ni avec leur tradition, ni avec leur milieu, ni avec leurs pairs latino-américains, la cartographie philosophique déployée le long de ce chapitre nous a conduit à mettre en lumière bien au contraire des continuités et des ruptures au travers d'un long processus fait de dialogues philosophiques et de travaux interrogeant l'Uruguay en tant qu'objet philosophique.

En effet, en partant de « l'artiguisme », puis de philosophes modernes, de la génération critique et de philosophes contemporains, nous avons tenté de rendre visibles des connexions entre des courants d'idées forgées autant dans le pays qu'ailleurs, portées par des philosophes uruguayens qui tentent de problématiser le pays, dans les détours de ses paradigmes.

L'héritage « artiguiste » nous a légué notamment une « théorie de l'émancipation », forgée par des actes que sous le prisme contemporain nous nommons « citoyens », un projet fédéral et un horizon égalitaire.

Nous avons évoqué le pays d'immigrants pensé par « la génération du 900 », nous ayant permis de déployer les fondements cosmopolitiques et hospitaliers, socles de la République démocratique d'après l'Indépendance forgés par José Enrique Rodó.

---

[960] Gerardo CAETANO, *Filosofía y política en Uruguay. Carlos Vaz Ferreira y la promoción del republicanismo liberal,* Montevideo, 2013, in Prismas, vol. 17, n° 1, Bernal, Quilmes, 2013. Version On-line ISSN 1852-0499. URL : http://www.scielo.org.ar/pdf/prismas/v17n1/v17n1a05.pdf. Consultation du 23 mars 2017.

[961] Cité par Lía BERISSO, *¿Qué filosofía uruguaya*? in *Ariel en línea,* Montevideo, 2010. Document digital. URL : https://arielenlinea.files.wordpress.com/2010/11/03_que.pdf. Consultation le 3 avril 2016.Traduction par nos soins.

Nous avons également fait appel à la modélisation vernaculaire des concepts de patrie et de citoyenneté par une pensée républicaine libérale développée par Carlos Vaz Ferreira.

Les travaux produits par « la génération critique » nous ont permis d'ouvrir de nouveaux horizons inscrits dans une perspective latino-américaine désormais prégnante dans la philosophie uruguayenne.

L'identité nationale problématisée par Mario Sambarino dans un scénario désormais transnational où les nationalités sont « internalisées », se détachant progressivement de la prégnance du territoire, ouvre la voie, de notre point de vue, pour la construction de nouvelles configurations diasporiques.

Poursuivant l'exploration du concept d'émancipation, nous avons mobilisé les travaux d'Arturo Ardao dans le cadre d'une interrogation de « l'étant » diasporique.

Nous avons cherché par ailleurs à interroger un imaginaire social nourri par des auteurs atypiques : aussi, sous leurs regards critiques quoique bienveillants, nous avons souligné le doute et la nostalgie du passé installés chez Carlos Maggi et nous avons évoqué un pays de nuances entre l'*éthos* de la proximité et le *pathos* du lointain décliné par Daniel Vidart.

Les problématisations philosophiques contemporaines nous ont inspiré l'interrogation sur le nouveau paradigme émancipatoire au travers de pratiques collectives diasporiques, dont l'exploration est l'objet du chapitre suivant de notre thèse.

Aussi, sous le prisme de travaux visant l'étude de mouvements sociaux latino-américains dans le contexte de la mondialisation, nous avons interrogé les pouvoirs à l'œuvre, le sens de la participation populaire dans des processus de transformation sociale « fabriquant » de l'émancipation et de la subjectivation politique (Rebellato, Méndez).

Nous avons mobilisé par ailleurs le concept de « carte totémique » (Viscardi) pour tenter de dessiner les contours désormais nuancés et tamisés entre « le dedans » et « le dehors », tant il est question de cette distinction en ce qui concerne la diaspora uruguayenne.

Notre démarche s'inscrit enfin en dialogue avec les interrogations au temps présent portant sur la citoyenneté sous le prisme de l'égalité, de la subjectivation et de l'émancipation (Benvenuto) d'une part ; d'une régionalité culturelle « *rioplatense* » opposée à un provincialisme gérontocratique proposée en horizon d'une philosophie « pour » l'Uruguay (Dieste) d'autre part.

Aussi, nous postulons qu'un des fils conducteurs principaux des problématisations mobilisées est bien celui du dedans et du dehors, plutôt que du natif versus l'étranger, comme c'est le cas fréquemment ailleurs en Amérique latine.

L'Uruguay est un pays dont la naissance, nous l'avons souligné, est le résultat d'un accord de dimension transnationale entre ses deux grands voisins dans le cadre d'une solution conçue pour satisfaire les intérêts anglais de l'époque.

Le pays d'immigrants naissant avait donc l'impératif de fixer ses limites et d'ancrer les immigrés dans le territoire pour assurer tout simplement sa survie et son indépendance.

Un ailleurs a ainsi toujours existé à l'horizon uruguayen : c'était dans le temps l'ailleurs des ancêtres européens.

Dans la modernité, il s'agissait de construire les principes républicains susceptibles de devenir le socle d'un vivre ensemble d'immigrants de nationalités et de cultures diverses, par l'hospitalité, la laïcité, la fraternité.

La génération critique au XXe siècle a ouvert l'horizon latino-américain et dessiné les contours d'un destin commun à la « grande patrie », creusé depuis par le questionnement philosophique de mouvements sociaux à l'échelle latino-américaine (Rebellato, Mendez).

Les préoccupations contemporaines placent l'interrogation philosophique plus précisément au seuil du dedans et du dehors (Viscardi) ou dans un ensemble régional culturel (Dieste).

Nous avons arpenté ces territoires philosophiques à la recherche de traces d'une pensée philosophique portant sur la diaspora, sans les trouver.

C'est pourquoi nous postulons qu'il subsiste encore un « impensé » diasporique uruguayen, tout en mettant en lumière de nombreux matériaux susceptibles de contribuer à faire émerger la diaspora uruguayenne en tant qu'objet philosophique.

Au travers de cette cartographie philosophique uruguayenne nous avons ainsi identifié les outils mobilisés pour construire une pensée philosophique portant sur la diaspora uruguayenne contemporaine, dont il est question désormais d'explorer les actes, les discours, les représentations, les circulations et les articulations qu'elle suscite et que la fabriquent en retour.

Ainsi, prenant en compte le parcours intellectuel de ses penseurs et philosophes uruguayens, en nous inscrivant en dialogue avec eux, en mobilisant les concepts philosophiques inspirants, notre recherche porte spécifiquement au chapitre suivant sur l'interrogation du développement d'une citoyenneté extraterritoriale dans un espace certes virtuel, inscrit dans la globalisation, mais dans lequel perdurent les liens au pays d'origine.

Dans quels processus émancipatoires s'inscrit la citoyenneté diasporique ?

Comment penser ces processus dès lors, dans leur « glocalité », au travers de quels méandres connectant le dehors et le dedans ?

Comment interroger la subjectivité politique des citoyens diasporiques ?

De notre point de vue, l'exploration « des îlots et des réseaux » au travers desquels le processus de construction de la citoyenneté diasporique se déploie, des acteurs qu'y interviennent, des actes des citoyens eux-mêmes, des discours, des représentations, des circulations et des articulations qu'ils produisent, est ainsi l'occasion de problématiser la singularité citoyenne uruguayenne du temps présent, confrontée au lointain, à l'hétérogénéité et à la subjectivation politique de sa diaspora.

3. Chapitre 3. Le processus de construction d'une citoyenneté diasporique

Ce chapitre, portant sur la problématisation de ce que nous appelons une citoyenneté diasporique, reposant sur l'expérience uruguayenne, est organisé en quatre temps.

En effet, prenant appui sur une approche issue de l'anthropologie politique, notre exploration philosophique du processus de construction de la citoyenneté diasporique dans l'expérience uruguayenne se déploie en quatre temps :

- le cheminement de la citoyenneté diasporique par ses actes,
- l'émergence et le déploiement de la question citoyenne dans les discours portant sur la diaspora,
- les représentations qui « fabriquent » la citoyenneté diasporique,
- l'imbrication des circulations et des articulations autour du vote extraterritorial, la rendant tangible.

En effet, de nombreuses études récentes, dites « *citizenship studies* »,[962] réalisées dans le cadre de diverses disciplines, dont l'objet spécifique est l'étude de la citoyenneté, nous conduisent à considérer d'emblée, dans les traces de l'anthropologue politique Catherine Neveu : « les dimensions profondément relationnelles et processuelles de la citoyenneté, son caractère imparfait, fluide et toujours « en chantier ». [963]

Partant de l'analyse de nombreux travaux contemporains sur la question, Catherine Neveu souligne en effet un des tournants majeurs dans l'analyse de la citoyenneté, que nous prenons en compte désormais :

> Plus que la simple relation formelle entre un individu et l'État , présentée jusqu'ici par la littérature libérale et la science politique : au lieu de cela, ils

[962] Source principale : *Nouvelles approches des processus de citoyenneté*, recueil de textes de l'Ecole thématique du Centre National de Recherche Scientifique, dirigée par Catherine NEVEU et Sophie WAHNICH, Institut interdisciplinaire d'anthropologique du contemporain, Laboratoire Transformations radicales des mondes contemporains, IIAC/TRAM, Amboise, 2/6 septembre 2013.

[963] Catherine NEVEU, *"E pur si muove!" ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté,* p. 16*,* in recueil cité en note de bas de page précédente.
https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=POX_103_0205. Consultation du 19 octobre 2016.

> conceptualisent « la citoyenneté comme une relation plus totale, infléchie par l'identité, la position sociale, les suppositions culturelles, les pratiques institutionnelles et un sentiment d'appartenance (Werbner et Yuval-Davis, 1999:4).[964]

À l'inverse donc de l'aspect constitutionnel de la citoyenneté définissant de façon contractuelle les droits et les devoirs du citoyen.

Suivant son argument, cette approche conduit à une surreprésentation « des sites explicitement politiques de fabrique (*manufacturing*) de la citoyenneté, notamment les processus électoraux et institutionnalisés ».[965]

En contrepoint, l'auteure souligne que les réflexions et les débats contemporains dans le champ des *citizenship studies* s'intéressent aux multiples espaces de « fabrication » de la citoyenneté et des citoyens - le vote, les droits formels, mais aussi les politiques publiques, les mobilisations et modes d'apparition dans l'espace public, les discussions et les interactions informelles - ;[966] et prennent en compte la complexité de ses dimensions, y compris horizontales.[967]

Ainsi, dans son sillage, nous recherchons, par l'exploration de ces questions dans le cas de la diaspora uruguayenne,

> le dépassement d'une conception de la citoyenneté comme état, statut, ou comme « consentement à l'obligation politique », au profit d'une prise en compte de sa nature essentiellement processuelle, projective et relationnelle, ainsi que des enjeux, tout de même fondamentaux, de subjectivation politique. Il ne s'agit pas par là de considérer comme non pertinentes les dimensions statutaires de la citoyenneté, mais d'inclure celles-ci dans cette dynamique processuelle au lieu de la considérer comme « toujours-déjà-là » définies a priori et intangibles. [968]

Dès lors, nous tentons de « déconstruire » des actes, des discours, des représentations, dans le processus d'émergence de la citoyenneté extraterritoriale dans l'expérience uruguayenne, au sens de Jacques Derrida, autrement dit, de faire la genèse de leur production et

---

[964] Cité par l'auteur : B. HOBSON et R. LISTER, "*Keyword: Citizenship*", in J. LEWIS, B. HOBSON, C. SIIM, dir., *Contested Concepts; Gender and Social Politics*, Edward Algar, Londres, p. 2

[965] Cité par l'auteure : V. BENEI, *Introduction. Manufacturing citizenship – Confronting Public Spheres and Education in Contemporary Worlds*, in V. BENEI, dir. *Manufacturing citizenship. Education and Nationalism in Europe, South Asia and China*, Londres, Routledge, 2005, p. 4/5.

[966] Cité par l'auteure : J-A. BOUDREAU, N. BOUCHER et M. LIGUORI, *Taking the Bus daily and demonstrating on Sunday : Reflections on the Formation of political Subjectivity in an urban World*, City, 13 (2), 2009, p. 336-346 ; P. RIUS, *Les assemblées des chômeurs dans la périphérie sud de Buenos Aires. Les ancrages du politique dans la vie ordinaire.* Revue Participations, 4, 2012, p. 103/127. Ed. CAIRN, Paris.

[967] Cité par l'auteur : Catherine NEVEU, *Anthropologie de la citoyenneté*, document de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, (HDR), 2005; Catherine NEVEU, *Comment faire l'anthropologie d'un objet "trop lourd"? Approche anthropologique de la citoyenneté en France,* Anthropologie et Sociétés, 33 (2) 2009.

[968] C. NEVEU, art. cité. Citation de l'auteur : « L'anthropologie du droit nous rappelle utilement le caractère relationnel et socialement ancré du droit, voir notamment les travaux de Norbert ROULAND. »

d'interroger les circulations et les articulations des pratiques sociales et des politiques publiques dont ce processus s'alimente et qu'il nourrit en retour, afin de tenter ainsi de penser une citoyenneté diasporique à l'œuvre.

3.3.1. La citoyenneté diasporique uruguayenne en actes

Nous avons évoqué au chapitre trois de la première partie de notre thèse les indicateurs contemporains relatifs à la démocratie et à la politique en Uruguay, émanant du Latino Baromètre ce qui nous a conduits à constater un pourcentage très élevé de personnes consultées se définissant comme « citoyens » (98,4%).

Nous avons cependant également observé que la participation citoyenne des Uruguayens se focalise plutôt dans la participation aux suffrages, de l'ordre de 90% en moyenne, entre 1984 et 2014.

En absence de données quantitatives relatives aux pratiques citoyennes de la diaspora, nous nous attachons ci-après à interroger des actes citoyens diasporiques, non systématisés à ce jour par l'historiographie uruguayenne – événements, réunions pour traiter des questions collectives, organisation de pétitions, manifestations, contributions solidaires …- afin de tenter de saisir « la fabrication » de la citoyenneté diasporique à l'œuvre.

La question posée ici est en somme : que font-ils, qu'en disent-ils de ce qu'ils font, les émigrés uruguayens signifiant « des citoyennetés en actes » ?

> En se déplaçant de la sorte « de ce que les gens disent (opinions, perceptions, enquêtes longitudinales) à ce que les gens font », il devient possible d'apporter « un supplément important, et dans certaines circonstances [d'] un correctif aux études qui s'intéressent à ce que disent les gens quant à leur citoyenneté et leur identification.[969]

Catherine Neveu souligne ainsi que de nombreux travaux portant sur la citoyenneté peinent à se défaire d'une certaine définition implicite du (bon) citoyen, souvent effectivement problématique, car s'appuyant sur une conception purement statutaire du citoyen, qui privilégie le consentement à l'obligation politique comme noyau dur de la citoyenneté, et non la subjectivation politique ; qui se situe ainsi du point de vue de ce que disent la théorie ou les approches normatives, et non du point de vue des manières par lesquelles les gens eux-mêmes pensent, définissent et pratiques ce qu'*ils* appellent (ou pas) citoyenneté (Neveu 2014, p. 7).

Dès lors, la distinction entre actes de citoyenneté et pratiques citoyennes est indispensable ici pour saisir la portée ce que « les gens font » en matière citoyenne dans leur situation diasporique.

[969] Ib.

Catherine Neveu éclaire cette question en partant des travaux d'E. Isin et de G. Nielsen [970] sur les « actes de citoyenneté », pensés par les auteurs comme les événements à travers lesquels les sujets deviennent citoyens. [971]

Aussi, deux formes d'activité citoyenne sont identifiées, partant de la distinction entre "citoyens activistes" et "citoyens actifs."

De cette perspective, les actes des citoyens activistes se différencient des activités sociales « routinisées » et/ou institutionnalisées, par exemple voter, payer ses impôts : ils « font une différence » en brisant les routines, les compréhensions et les pratiques. »[972]

Ces « actes » de citoyenneté, qui « brisent la répétition du même » peuvent être réalisés par des sujets politiques divers (citoyens légaux, étrangers, « *outcasts* » - bannis) et peuvent être distingués des « pratiques » de citoyenneté, « prévues » ou prescrites par la loi, les statuts ou les normes dominantes. [973]

L'auteure souligne que cette distinction entre « actes » et « pratiques » peut être fructueuse, sous condition de ne pas ne pas « disqualifier » trop rapidement la possibilité d'usages subversifs de pratiques citoyennes routinières.

Aussi, si les activités exiliques uruguayennes ont été partiellement répertoriées, comme nous l'avons précisé dans le chapitre correspondant, les activités diasporiques de l'après 1985 l'ont été beaucoup moins.

En effet, rares sont les recherches qui s'attachent à mieux connaître les actions de la diaspora, peu nombreuses les archives publiques recueillant témoignages, récits, documentation, données empiriques systématisées.

Seuls certains sites internet et entités Facebook sont des sources inestimables de matériaux empiriques permettant la caractérisation des activités des communautés uruguayennes à l'étranger.

Cependant, ce qui est visé ici est moins le récit des activités et des pratiques diasporiques, mais plutôt donc la « cartographie » des actes qui « fabriquent » citoyenneté par des processus de subjectivation politique.

Sur ces bases, et partant de données empiriques puisées sur des archives d'origine diverse (publics et personnels), nous avons fait le choix d'évoquer successivement : en

[970] Cités par l'auteur : Engin F. ISIN & Greg M. NIELSEN (Ed.) *Acts of Citizenship,* The University of Chicago Press Books, 2008. Engin F. ISIN, *Citizenship in flux: The figure of the activist citizen,* in Politics and International Studies (POLIS), The Open University Walton Hall, Milton Keynes, Palgrave Macmillan 1755/6341, Subjectivity Issue 29, p. 367/388, Basingstoke, Royaume Uni, 2009.
[971] " *The event through which subjects constitute themselves as citizens*," traduction par nos soins.
[972] Ib.
[973] Ainsi sur le vote, voir Y. DELOYE et O. IHL, *L'acte de vote*, Presses de Science Po, Paris, 2008.

antécédent, l'irruption de la diaspora lors du voyage des enfants de l'exil en 1983 ; nous interrogeons ensuite le « *cabildeo* », l'incidence, la mobilisation de l'espace urbain par des citoyens diasporiques, l'implication des artistes et des intellectuels, ce que nous appelons les « e-actes » citoyens, les actions de solidarité et de confraternité communautaire sous l'angle de « fabrication » d'une citoyenneté diasporique.

Aussi, dans le sillage de Pierre Rosanvallon, nous n'avons pas oublié les fêtes civiques « fabriquant » un imaginaire démocratique.

En effet, l'auteur souligne que les célébrations et les fêtes publiques de la Révolution française,

> détachées de toute contrainte institutionnelle, elles avaient comme objet direct la production sensible d'une communauté… la formulation de cet impératif soulignait bien que l'on ne comptait pas seulement sur les institutions et sur les lois pour produire la citoyenneté. On savait aussi que celle-ci se jouait aussi dans les têtes et les cœurs. Les fêtes avaient ainsi été considérées comme des moyens directs de la production de la société… Elles ont cherché à rendre sensible l'unité sociale ainsi qu'une manière d'être égal, en confondant les individus dans une même masse indistincte, les absorbant visiblement en une simple composante numérique d'un ensemble chaleureux. Les fêtes ont de cette manière voulu poursuivre un double but : offrir l'expérience d'un espace transfiguré et harmonique, et mettre en scène l'abolition des distinctions… une véritable « dramatique de l'unité nationale ».[974]

3.3.1.1. Démonstrations, délibérations, incidence

Nous regroupons ici en antécédent, le voyage des enfants de l'exil ; des actes à caractère politique, des délibérations citoyennes et des stratégies d'incidence dans le système politique en Uruguay, dans une visée de transformation du système actuel de participation de la citoyenneté à l'étranger dans la société uruguayenne.

Le vol des « enfants de l'exil » [975]

Le vol des « enfants de l'exil » est arrivé à Montevideo le 26 décembre 1983, en tant qu'antécédent de l'émergence de la citoyenneté extraterritoriale. [976]

C'était une initiative des exilés uruguayens en articulation avec une organisation locale créée à cet effet, initiative soutenue par le gouvernement espagnol de l'époque et par le président Felipe González lui-même, les jeunesses socialistes espagnoles et le parti socialiste

[974] Note de l'auteur : M. OZOUF, *La fête révolutionnaire*, p.152. P. ROSANVALLON, 2013, p. 64/66.
[975] Sources : María Isabel COLLAZO, María de los Ángeles FEIN, Rossana PASSEGGI, Ana María SOSA. *El viaje de los niños*, Revista Encuentros Uruguayos, Volume VII, Numéro 1, Octobre 2014, Montevideo, p.24/50. Articles de presse de l'époque. PABLO MARTINEZ ROSSI, *Tus padres volverán*, film documentaire, 2015, Montevideo : http://www.tuspadresvolveran.com/
[976] Une photographie d'archive est présentée en annexe VI.

ouvrier espagnol (PSOE), la Croix rouge internationale, des associations espagnoles de défense des droits de l'homme et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (ACNUR).

Ainsi, 154 enfants d'exilés politiques ou de prisonniers politiques, en provenance de plusieurs pays européens - Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, République démocratique allemande (RDA) - ont fait le voyage en Uruguay, avec cinq adultes accompagnateurs et une délégation composée d'hommes politiques, délégués d'organisations internationales et journalistes.

Ce voyage mythique dans le contexte dictatorial de l'époque a été analysé sous l'angle historique et politique comme acte de résistance à la dictature, autant que sous l'angle anthropologique, en partant des récits individuels recueillant les itinéraires personnels et les vécus des protagonistes, incluant les parents des enfants voyageurs (Collazo, Fein, Passeggi, Sosa, 2014).

Mais au-delà de l'impact politique, médiatique et même affectif que ce voyage a pu générer, tant au niveau collectif qu'individuel, nous nous y attardons ici en particulier sur l'aspect symbolique de cet acte collectif qui peut être pensé, de notre point de vue, sous le prisme de l'émergence d'une citoyenneté diasporique qui fait irruption dans le pays pour clamer son existence aux yeux de tous.

Si pour les uns participer à ce voyage et/ou le soutenir était un acte nettement politique, marquant la résistance au régime dictatorial et laissant une trace de mémoire d'une longue lutte qui aboutirait deux ans plus tard à la fin de la dictature ; pour d'autres c'était un voyage initiatique pour connaître la terre des parents et les familles restées sur place, occasion de renouer et nourrir des liens familiaux brutalement interrompus dans la condition exilique des parents.

Toujours est-il que l'événement a rendu visible la diaspora naissante ; mieux que tout autre rapport de l'époque, il a rendu possible l'irruption d'une citoyenneté diasporique au sein de la société uruguayenne pour qui soudainement, cet autre Uruguay de l'ailleurs était incarné par ses enfants et ses adolescents aux accents quelquefois déroutants.

Une multitude attendait les enfants à leur passage lors du transfert de l'aéroport vers Montevideo en scandant « Tes parents reviendront ».

« *Tus padres volverán* », c'est aussi le titre d'un film réalisé en 2015 et qui a été projeté en Uruguay, et dans de nombreuses assemblées d'Uruguayens à l'étranger dans le courant de l'année en 2016, en Europe, aux États-Unis d'Amérique et dans de nombreux pays latino-américains, suscitant de nombreux débats et stimulant les échanges relatifs au passé récent du pays, tant dans le territoire qu'à l'étranger.

L'impact de ce film récent en Uruguay et dans les nombreuses communautés diasporiques dans lesquelles il a été présenté nous conduit à affirmer que le lointain souvenir de cet acte citoyen de résistance et d'espoir a marqué plusieurs générations.

Encore aujourd'hui, trois décennies après, il interpelle les Uruguayens non seulement sur leur passé récent, mais encore sur un présent dans lequel la diaspora ne fait toujours pas pleinement partie de la communauté politique, du fait notamment de l'absence de vote extraterritorial et de la faible connaissance et reconnaissance des réalités diasporiques dans le pays.

« *Cabildeos* » [977] diasporiques

Nous avons identifié aussi des actes citoyens que nous nommons « *cabildeos* », assemblées communautaires délibératives dans lesquelles les Uruguayens résidents à l'étranger échangent propositions, inquiétudes, projets, informations et prennent des décisions organisationnelles relatives à leurs communautés et à leurs causes.

Dans le contexte historique uruguayen, « *cabildear* » réfère à des actes citoyens réalisés lors du premier gouvernement communal de Montevideo, et la tenue du « *Cabildo abierto »* (assemblée communale ouverte) de 1808 qui a promu la création de la première « *Junta de Gobierno* » (junte gouvernementale).

Dès lors, de notre point de vue, dans l'imaginaire uruguayen, l'acte de « *cabildear* » fabrique du commun, sève de tout acte citoyen à caractère politique.

Aussi, suivant les matériaux empiriques dont nous disposons, faits de témoignages directs autant que de sources indirectes - manifestes, comptes rendus d'assemblées, professions de foi d'associations, règlement des conseils consultatifs -, la vie collective des communautés diasporiques uruguayennes, présente souvent, dans la période considérée, une propension particulière des Uruguayens à l'étranger à se réunir, à se constituer en assemblée, pour résoudre des problèmes communautaires, se consacrer à une cause commune, décider d'une action solidaire, défendre ses droits et intérêts.

C'est ainsi qu'au fil de ces rassemblements prennent forme réclamations, propositions, projets, systématisés fréquemment en rapports, déclarations et plans d'action, comme c'est le cas

[977] Selon la définition du dictionnaire de la *Real Academia Española*, l'action de "*cabildear"* réfère à l'action de groupes de pression dans le contexte de certains pays latino-américains, tels que la Bolivie, la Colombie, le Salvador, l'Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay et la République Dominicaine. Nous mobilisons cependant le concept dans la singulière connotation enracinée dans l'histoire uruguayenne. En effet, *Cabildo,* au-delà de l'édifice lui-même, réfère également aux premières assemblées d'Espagnols de Montevideo, au début du XIXème, qui ont donné lieu en 1808 au premier conseil d'administration de la ville naissante, considéré dès lors comme le premier acte du mouvement « *juntista* » en Amérique latine.

des assemblées constitutives des conseils consultatifs, des six rencontres mondiales et de quatre réunions régionales du Département 20, dont les traces sont consultables en ligne dans les sites internet de la société civile d'une part et de la direction de liaison du ministère des Affaires étrangères d'autre part.

D'ailleurs, certaines déclarations de foi de conseils consultatifs, telle celle de celui de Paris (2006), font état explicite d'une volonté de mettre en œuvre un fonctionnement sous les modalités de la démocratie participative, sans hiérarchies, sous le modèle d'échanges horizontaux et d'accords obtenus soit par consensus soit par vote à la majorité simple. [978]

Les matériaux empiriques recueillis nous conduisent enfin à souligner l'intérêt des six rencontres mondiales convoquées tous les deux ans à partir de 2006 par la direction de liaison avec les Uruguayens de l'étranger, au sein du ministère des Affaires étrangères et des rencontres régionales convoquées par des collectifs de la société civile eux-mêmes, depuis la première qui a eu lieu à Madrid en 2006 et la plus récente qui a eu lieu à Paris en août 2016.

Incidence citoyenne [979]

De nombreuses associations et conseils consultatifs se sont constitués à l'étranger afin de défendre et de soutenir des causes civiques ou politiques spécifiques (parmi les principales, la recherche de vérité et de justice en ce qui concerne les disparus pendant la dictature et la réclamation pour le vote extraterritorial), focalisant un objectif d'incidence, autrement dit, une finalité de changement politique ou de transformation sociale dans le pays ou dans la communauté diasporique d'appartenance.

Certaines réclamations diasporiques ont été répertoriées en 2001 par la recherche universitaire : notamment en ce qui concerne la recherche de meilleures conditions de retour et d'une pleine intégration politique et citoyenne : une association créée à Buenos Aires (*Asociación Pro-Retorno al Uruguay*) a réalisé des actes publics et rédigé des communiqués précisant leur volonté de rentrer au pays ; sous l'égide d'un programme radiophonique appelé *Medio Mundo* (la moitié du monde), un collectif réunissant deux cents familles a formulé un projet agro-industriel appelé « le retour », dans le but d'organiser leur retour ; un collectif a créé un forum virtuel appelé « *La Redota* » (l'échec, référence à l'exode artiguiste) pour réclamer la mise en œuvre du vote extraterritorial. [980]

[978] Archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Propuesta-para-un-Consejo. Consultation du 22 octobre 2016.
[979] L'iconographie correspondante est présentée en annexe VI.
[980] Source : Constanza MOREIRA & Adela PELLEGRINO*, Ciudadanía y migración : las fronteras del Uruguay como comunidad política*, in Laura GIOSCIA (comp.), *Ciudadanía en tránsito. Perfiles para el debate.* Colección Política viva. Ediciones de la Banda Oriental/Instituto de Ciencia Política. Montevideo, 2001, p. 135.

En France par exemple, l'association « *¿ Donde están ?* » (Où sont-ils ?) fondée à Paris en 1996, active encore à ce jour,[981] lutte pour la vérité, la justice, la mémoire et contre l'impunité.

Elle manifeste et réaffirme sa solidarité avec les familles des disparus et des victimes de la dictature en Uruguay et soutient toutes les organisations représentatives.

L'association réclame le respect du droit à la vérité et la continuité des recherches pour permettre à la société d'aujourd'hui et aux générations futures d'atteindre la paix et la concorde dont seule la construction d'une authentique mémoire sociale peut rendre possible. [982]

Le « Comité pour les droits civiques en Uruguay », créé à Paris en 2004, formule ses finalités ainsi :

- promouvoir et développer les droits civiques des Uruguayens résidents à l'étranger et de leurs descendants, notamment en France, en ce qui concerne leur pays d'origine,
- appuyer les projets de loi pour que tous les Uruguayens, de toutes sensibilités politiques, puissent voter à l'étranger à l'occasion des élections dans ce pays,
- établir des échanges culturels, sportifs, humanitaires en direction de l'Uruguay. [983]

Dans son sein ou à titre individuel, de nombreux(ses) citoyens de la diaspora s'expriment régulièrement depuis au moins vingt ans dans la presse écrite locale et internationale, au travers de lettres de lecteurs, d'articles, de réclamations, de rapports. [984]

Il s'agit de notre point de vue d'actes citoyens de prise de position, dont la finalité est bien celle d'infléchir l'état des choses sur des causes spécifiques, de faire entendre des voix dissonantes, dans le cadre de stratégies d'incidence auprès de l'opinion publique et du système politique.

---

[981] Source : URL : http://donde-estan.com/. Consultation du 21 octobre 2016.

[982] Source : présentation web. URL : http://donde-estan.com/quienes-somos/. Consultation du 21 octobre 2016.

[983] Archives personnelles : statuts de l'association loi française 1901« Comité pour les droits civiques en Uruguay », Paris, 23 janvier 2004.

[984] Archives personnelles : à titre d'exemples : première "*solicitada*" (communiqué) parue à vingt ans de la disparition à Buenos Aires de nombreux Uruguayens pendant la dictature, signée par une quarantaine d'Uruguayens résidents à l'étranger, le 23 septembre 1996, Brecha, Montevideo, Uruguay. Fernanda MORA-CANZANI, *Todos votando*, Búsqueda, 28 mars 1996, Montevideo. Rafael MICHELINI, *L'insupportable silence sur les disparus d'Uruguay*, Le Monde, Paris, 2 août 1997. Gustavo SCHROEDER OROZCO, *Defensa e ilustración del voto,* document digital en ligne.
URL : http://www.francochilenos.com/IMG/pdf/Defensa_e_ilustracion_del_voto.pdf, 2007.
Rafael MANDRESSI, *El voto extraterritorial*, novembre 2010. URL : http://www.uruguayos.fr/El-voto-extraterritorial. Fernanda MORA- CANZANI, *La ciudadanía uruguaya del exterior, un potencial descuidado*, in *Derechos cívicos y políticos Chilenos en el exterior,* Publications Le Monde Diplomatique, Ed. Aún creemos en los sueños, Santiago Chile, août 2013, p. 55/62. Jorge EIRIS, *Sobre el voto en el exterior : ¿reforma o legislación?,* Montevideo Portal, septembre 2016.
URL : http://columnistas.montevideo.com.uy/uc_302315_1.html Consultations du 22 octobre 2016.

Parallèlement, à partir de 2007, dans le cadre des rencontres mondiales des conseils consultatifs, des délégués désignés à cet effet ont participé à des réunions avec des parlementaires, afin de transmettre les réclamations de leurs compatriotes et de convenir de stratégies notamment pour la mise en œuvre du vote extraterritorial.

À titre d'exemple, une réunion s'est tenue au Parlement, lors de la première rencontre mondiale de conseils consultatifs qui a eu lieu en décembre 2007 à Montevideo, à l'initiative de la direction générale des Affaires consulaires, au ministère des Affaires étrangères. [985]

Voici le récit qui en a été fait :

> Le lundi et le mardi [les délégués] ont travaillé intensément et ont rédigé deux documents destinés à être communiqués aux parlementaires lors de la réunion du mercredi de la commission de constitution et codes de la chambre des députés, l'un portant sur la reconnaissance du droit de vote des Uruguayens à l'étranger, l'autre plaidant pour l'institutionnalisation des conseils consultatifs en tant qu'organisations sociales des émigrés uruguayens dans leurs pays d'accueil. Mercredi matin a eu lieu la réunion prévue dans la salle *Paulina Luisi* [au Palais législatif] où les parlementaires ont été informés des positions communes [obtenues lors de la 1re rencontre mondiale des conseils consultatifs]. Ont participé à cette réunion les députés José Luis Blasina, Edgardo Ortuño (Front élargi) et le député Jaime Trobo (Parti national). Les trois législateurs ont manifesté leur avis favorable aux réclamations exposées ».

Les réunions régulières avec des parlementaires, des autorités, des institutions de la République chargées de ces questions, constituent également de notre point de vue des actes citoyens autour desquels s'organisent les circulations et les articulations où se forgent entre autres les futures dispositions législatives, dans ce cas précis par exemple, la loi de migration 18 250 [986] de l'année suivante, qui constitue la reconnaissance légale des conseils consultatifs.

De multiples rencontres avec les autorités en déplacement à l'étranger ou lors des rencontres mondiales des conseils consultatifs ont été l'occasion pour les citoyens diasporiques de faire entendre leurs réclamations et propositions, comme témoignent les photos d'archives disponibles. [987]

---

[985] Archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/INFORME-DEL-PRIMER-ENCUENTRO-DE. Consultation du 22 octobre 2016. Traduction par nos soins.

[986] Archives digitales en ligne. URL : http://caref.org.ar/campus/pluginfile.php/196/mod_resource/content/1/Uruguay%20-%20ley%2018%20250%20migraci%C3%B3n.pdf. Consultation du 22 octobre 2016.

[987] Autres sources : archives en ligne de la Présidence de la République et les archives des séances de la 3ème rencontre mondiale de conseils consultatifs qui a eu lieu à Montevideo en décembre 2013 : http://tv.vera.com.uy/video/6714 et les riches archives de chroniques et témoignages diasporique de l'émission radiophonique « *Departamento 20* » Radio Uruguay, produite et animée par Gabriela et Alejandro GABARD : http://www.radiouruguay.com.uy/innovaportal/v/12515/22/mecweb/notas-departamento-20?breadid=null&3colid=12587. Consultation du 23 octobre 2016.

Des journées parlementaires ont été organisées dans le passé récent autour notamment de la remise publique de rapports sur le vote extraterritorial réalisés par l'Institution nationale des droits de l'homme, comme témoigne l'invitation présentée également en annexe VI.[988]

Des « journées citoyennes » ont été aussi mises en œuvre régulièrement, certaines au parlement, réunissant des représentants de la société civile diasporique, des institutions uruguayennes dans le champ des droits de l'homme et de la migration, des parlementaires, des autorités, des chercheurs. [989]

Ces journées ont fait l'objet de chroniques écrites, de reportages radiophoniques, d'enregistrements audiovisuels qui constituent ainsi des matériaux empiriques précieux permettant d'identifier des stratégies d'incidence de la société civile en défense de ses droits civiques et politiques, au travers d'actes citoyens, au sein d'espaces de fraternité et de convivialité où se forge de notre point de vue, au travers de « *vivencias* » (= vécus individuels et collectifs), la subjectivation politique des protagonistes.

À titre d'exemple, [990] parmi les actes citoyens réalisés dans le cadre du conseil consultatif d'Uruguayens de Paris au bénéfice de la campagne pour le vote extraterritorial, nous soulignons les « dîners citoyens »[991] pour le vote extraterritorial, la culture et vente solidaires d' *ombúes*[992] à l'initiative de Silvana Belmúdes qui en a fait la chronique[993] et la création graphique de Sergio Pittaluga d'affiches et cartes postales ; puis l'envoi par correspondance de ces cartes postales aux législateurs, autorités, parents, amis par des dizaines de volontaires et activistes : 5 000 cartes postales ont été imprimées et distribuées en juin 2007. [994]

Citoyens diasporiques dans l'espace urbain [995]

Des citoyens uruguayens diasporiques mettent en œuvre régulièrement des manifestations pour le vote extraterritorial, notamment à l'occasion des rencontres mondiales des conseils

[988] Voir aussi la chronique de la plus récente réunion de présentation du deuxième rapport sur le vote extraterritorial réalisé par l'Institution nationale des droits de l'homme en 2016. Archives digitales en ligne. URL : http://inddhh.gub.uy/segundo-informe-sobre-el-voto-de-los-uruguayos-en-el-exterior/. Consultation du 24 octobre 2016.
[989] Autres sources : Journées 3/7 décembre 2012 : http://www.uruguayos.fr/Jornadas-ciudadanas-720. Journée citoyenne 11 décembre 2014 au Parlement national. URL : https://www.facebook.com/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=album&album_id=564310296993097. Consultation du 24 octobre 2014.
[990] Les photographies correspondantes sont présentées en annexe VI.
[991] Autres sources : voir la chronique dans le lien suivant : http://www.uruguayos.fr/Fotos-de-la-Cena-Ciudadana-el-15. Consultation du 23 octobre 2016.
[992] Arbre d'Amérique latine.
[993] Silvana BELMUDEZ, *Crónica del ombú parisino*. Archive digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/El-ombu-en-Paris. Consultation du 20 octobre 2016.
[994] Archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Propuestas-graficas-para-la. Consultation du 22 octobre 2016.
[995] L'iconographie correspondante est présentée en annexe VI.

consultatifs ou dans le cadre de campagnes spécifiques, dont quelques illustrations sont présentées en annexe VI.

Ils relayent fréquemment à l'étranger des protestations dans le pays (c'est le cas par exemple de manifestations autour du 20 mai, date de recueil en mémoire des disparus pendant la dictature).

Dans de multiples occasions, les Uruguayens à l'étranger défilent en défense de leurs droits civiques et politiques, dans les rues de Barcelone, Buenos Aires, Paris, Oslo, Vénice, Santiago ou New York…

À Buenos Aires, le collectif pour le vote extraterritorial a réalisé une intervention de rue de type « *flashmob* »[996] en décembre 2015,[997] en mettant l'accent sur l'aspect affectif de la quête citoyenne pour le vote extraterritorial des Uruguayens de l'étranger.

En Uruguay, la *Coordinadora por el voto en el exterior* - coordination pour le vote à l'étranger - a réalisé depuis 2009 de nombreux actes citoyens dans l'espace urbain, par exemple, des permanences dans un kiosque tenu dans une des places centrales de Montevideo, défilés en camion en 2009, « *pintadas* » (peintures murales) dans les flancs de *la Rambla* (le bord de mer) en 2016.

Le Conseil consultatif d'Uruguayens de Paris organise des pique-niques au bord de la Seine ou sur les pelouses du Champ de Mars avec les collectifs chiliens en faveur du vote à l'étranger ; des jeunes participants à la 4e rencontre du *Departamento 20* de Paris réalisent une intervention urbaine ludique pour le vote à l'étranger devant le buste d'Artigas à Place Uruguay (Paris, XVIe) ; des membres des collectifs pro vote à l'étranger à Barcelone réalisent des interventions urbaines à vocation de diffusion sur les réseaux sociaux.

Les signes distinctifs individuels et collectifs de promotion de la cause des droits civiques et politiques des citoyens diasporiques se diffusent par milliers (pins, affiches, tee-shirts…) et les interventions citoyennes dans l'espace urbain se déploient en formules inédites: détournement de monuments publics, pic nics, interventions ludiques…

3.3.1.2. Artistes et scientifiques citoyens

Artistes citoyens [998]

Des artistes contribuent également à nourrir campagnes et réclamations citoyennes.

[996] "Le terme fait référence à un groupement de personnes, parfois spontané, mais généralement planifié, qui exécute une chorégraphie ou chante, avant de poursuivre leurs activités. Source : Définition du dictionnaire français en ligne. URL : http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/flashmob/. Consultation du 23 octobre 2016.

[997] Autres sources : https://twitter.com/VotoExtBsAs/status/788405659175903233/photo/1. Consultation du 23 octobre 2016.

[998] L'iconographie correspondante est présentée en annexe VII.

À titre d'exemple, l'affiche réalisée par Federica Matta en 2013 [999], déclinaison d'une affiche réalisée pour les collectifs chiliens à l'étranger ; le « jingle » pour les radios [1000] et la chanson écrite par Pájaro Canzani en 2009 évoquant la singulière expérience diasporique, à la fois témoignage et récit d'une génération entre « ici et ailleurs ».

L'artiste peintre Yamandú Canosa installé à Barcelone, a mis en œuvre un projet appelé *Hay lugar* (Places disponibles) en décembre 2012 dans le cadre de la première biennale de Montevideo, installée au siège de la Banque de la République. [1001]

L'exposition tentait de faire partager la réalité émotionnelle et culturelle des émigrés, faite d'appartenances multiples rendant quelquefois difficile la relation avec le pays d'origine, dans le but de stimuler l'interrogation de la relation de la société uruguayenne avec les nationaux à l'étranger.

L'artiste proposait une cartographie imaginaire visant à mettre en lumière la véritable dimension du pays, intégrant une population souvent invisible aux yeux des nationaux établis dans le territoire.

Dans un registre musical, de nombreux artistes participent à des activités solidaires et/ou pour la défense des droits civiques et politiques de la diaspora, notamment au travers de performances de *candombe,* rythme afro – uruguayen.

La chorégraphe Leticia Ehrlich propose un cycle thématique de performances constitué d'une trilogie - « Les filles d'Ulysse » (2011), « Le monde en un lieu » (2013) et « Aller et venir » (2015) - dans laquelle elle explore "la construction d'identité confrontée à l'espace géographique et affectif, l'exile et la volonté créative dans le choix d'une certaine manière de vivre. »

Des professionnels citoyens [1002]

Les organisations de professionnels émigrés ont développé de nombreux projets de coopération avec des universités, des gouvernements et d'institutions à l'étranger dans les années 1980 ; avec le retour de l'après-dictature ces organisations ont été progressivement dissoutes au cours des années 1990.

---

[999] Source : archives personnelles.

[1000] Source : archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/JINGLE-POR-EL-VOTO-EN-EL-EXTERIOR. Consultation du 28 février 2017.

[1001] Source : Yamandú CANOSA, *Hay lugar,* présentation du projet datée du 20 mai 2012, reçue par courrier électronique le 29 octobre 2016.

[1002] Source : LEMA Fernando, *Migraciones de personal calificado de Uruguay. Experiencias de vinculación profesional* in, MEYER Jean-Baptiste (coord.), *Diáspora. Hacia la nueva frontera.* Proyecto CIDESAL, (Creación de incubadoras de diásporas del conocimiento para América Latina) Comisión europea, Institut de recherche pour le développement, Universidad de la República, 2015. Chapitre 4, p. 114.

Depuis, les professionnels à l'étranger notamment en Amérique latine et en Europe se sont largement engagés dans les associations, les réseaux thématiques, les conseils consultatifs, maisons de l'Uruguay.

Ils y mènent des activités d'édition de revues, organisent des expositions et des manifestations culturelles.

À titre d'exemple, diverses associations ont été créées en France : l'association franco-uruguayenne de coopération scientifique et technique (AFUDEST) ; le centre uruguayen de documentation et d'études (CUDE) pour l'analyse, l'information et la diffusion sur la situation politique en Uruguay ; l'association latino-américaine de scientifiques (ALAS) ; la maison de l'Uruguay.

AFUDES notamment, réunissant 123 scientifiques, a développé une intense coopération avec l'Université de la République et les institutions publiques dédiées à la science en Uruguay ; a facilité la création de réseaux de scientifiques dans la zone MERCOSUR ; a assuré l'envoi d'équipements pour des laboratoires publics et des livres offerts par des institutions françaises ; a eu un rôle clé dans l'établissement de l'Institut Pasteur à Montevideo et a développé des activités bilatérales avec, entre autres, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA).

Les activités citoyennes des scientifiques diasporiques en/avec l'Uruguay ont été d'une importance capitale pour la reconstitution des programmes et des politiques publiques, l'appui à la recherche, au développement des bourses et du tutorat de jeunes doctorants à l'étranger et pour le développement des sciences et des technologies en Uruguay.

Avec le temps, les collectifs cités se sont peu à peu estompés, malgré des plateformes et des réseaux mis en place pour maintenir les contacts entre pairs : la coopération scientifique des organisations uruguayennes avec les universités et centres à l'étranger a cependant continué, davantage soutenue par des engagements individuels dans le cadre de programmes, conventions et accords institutionnels souvent pérennisés.

Depuis 2005 se déploie le système national d'innovation dans le cadre de l'identification de nouveaux besoins de main-d'œuvre technique de divers degrés de spécialisation : « dans ce contexte, les migrants qualifiés ont acquis une nouvelle signification en constituant une réserve stratégique de connaissance. »

La dimension citoyenne des actions des professionnels uruguayens à l'étranger n'a pas a été à ce jour identifiée en tant que telle dans le cadre des études qui en font leur objet. Nous postulons cependant que les circulations et les articulations qu'ils suscitent et leur engagement dans des actions collectives peuvent être pensées dans leur dimension d'une citoyenneté active.

3.3.1.3. Fraternité, solidarité, e-actes citoyens [1003]

Fêtes et campagnes de solidarité

Les citoyens diasporiques organisent, participent, soutiennent fréquemment, au sein de leurs collectifs locaux, des actes de confraternité communautaire (dîners, kermesses, fêtes, célébrations, bals, fêtes…) ; des actes de solidarité, notamment donations et collectes d'argent destiné aux œuvres sociales et aux victimes de situations d'urgence (inondations, incendies…).

Ainsi, le témoignage recueilli dans une coupure de presse de 2009 :

> Nous n'envoyons pas de lits articulés ou des chaises roulantes parce que nous les avons sous la main, plutôt nous les cherchons, car nous avons identifié ce besoin [dans le pays]. Nous avons pu identifier ce besoin, car nous sommes informés et connectés, nous créons des réseaux et nous avons trouvé un espace propice à notre participation. C'est notre manière à nous d'être citoyens. [1004]

Ainsi se tissent au quotidien des liens communautaires et d'entre aide, mobilisant des milliers de citoyens « ordinaires » dans toutes les communautés, notamment en Australie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Norvège, parmi les plus actives traditionnellement en matière festive et solidaire, dont les entités Facebook respectives se font l'écho régulièrement.

Depuis trois décennies, les réseaux diasporiques sont très réactifs lors de catastrophes naturelles, comme par exemple lors de l'inondation de plusieurs villes uruguayennes en mai 2007, en région parisienne par exemple, les associations et le conseil consultatif ont mené à bien une collecte de fonds et un événement multi-activités a été organisé en comun au bénéfice des victimes.[1005]

Plus récemment, lors de l'incendie de l'école José Gervasio Artigas en mars 2016 à Asunción, Paraguay et lors de l'inondation de la ville uruguayenne de Dolores en avril 2016, a été développée avec succès une intense dynamique solidaire transnationale émanant notamment des organisations ayant participé à la 6e rencontre mondiale des conseils consultatifs et première des associations.

Ces dynamiques sont possibles grâce désormais à une connaissance et une confiance accrues entre collectifs d'une part et à une forte interactivité déployée au moyen de quelques e-outils, parfois éphémères.

[1003] L'iconographie correspondante est présentée en annexe VII.
[1004] Mariana CONTRERAS, *Epistolario,* Brecha, Montevideo, 26 octobre 2009.
[1005] Source : http://www.uruguayos.fr/spip.php?page=recherche&recherche=inundaciones. Consultation du 25 octobre 2016.

Ainsi, des forums de discussions, groupes whatsapp, pages évènementielles et groupes fermés de discussion sur Facebook sont dédiés à gérer une activité précise et complexe d'aide aux victimes.

À titre d'exemple, les pages du conseil consultatif Joaquin Torres García de Los Angeles - USA,[1006] de l'association Uruguayos Unidos à Sidney – Australie, [1007] et de l'Association « *Los Botijas* » en Catalogne, présentées en annexe VI, constituent des illustrations des actes solidaires et/ou festifs organisés par la diaspora uruguayenne.[1008]

Parmi tant d'autres, nous mentionnons dans ce champ la durable labeur citoyenne de trois associations solidaires, dont nous avons pu consulter les actes, relatant le quotidien des décisions prises pour venir en aide aux démunis, autant dans la communauté locale que dans le pays : *Los Botijas* et *Ibiray* implantées en Catalogne, l'association *Hjelpemiddelfondet* implantée en Norvège.

L'association *Los Botijas* créée en 2001 en Catalogne, est dédiée depuis au développement de la coopération en matière de solidarité et s'inscrit dans une double démarche de pleine insertion dans la société d'accueil, et de solidarité avec des projets notamment éducatifs en Uruguay.

Ainsi, les bénéficiaires directs de l'action de l'association sont de nombreux foyers, cantines scolaires, familles en situation de vulnérabilité dans des quartiers défavorisés, notamment en milieu rural.

Le groupe solidaire *Ibiray*, créée en 2005 et ayant formalisé ses statuts en 2006, est consacré depuis au soutien des anciens prisonniers politiques en situation de vulnérabilité et l'organisation d'évènements culturels.

L'association *Hjelpemiddelfondet,* [1009] établie en Norvège, créée en 2002, vise à collecter à Oslo et à Akershus des équipements spécifiques aux personnes handicapées, aux hôpitaux et aux écoles - outils, instruments, matériel pédagogique…- pour les acheminer dans des centres sociaux et organismes dédiés aux personnes défavorisées ou vulnérables.

À échéance juillet 2016, l'association a envoyé 85 containers en Uruguay avec fauteuils roulants, marcheurs, béquilles, agrandisseurs de textes et images, imprimantes Brailler, ordinateurs, lits électriques et hydrauliques, matelas et oreillers thérapeutiques pour grands

[1006] Source : https://www.facebook.com/consejoconsultivola/. Consultation du 25 octobre 2016.
[1007] Source : https://www.facebook.com/charity.uruguayosunidossydney?fref=ts. Consultation du 25 octobre 2016.
[1008] Source : https://www.facebook.com/losbotijas?fref=ts. Consultation du 25 octobre 2016.
[1009] Source : http://www.hmfond.com/es/. Consultation du 25 octobre 2016.

brûlés ou malades présentant des escarres, équipements d'ultrason et de laboratoire, fournitures de lit, de cuisine, uniformes.

Les partenaires de l'association sont des organismes publics, le projet associe également des gouvernements locaux et les représentations diplomatiques correspondantes.

Dans ce cadre, sont organisées régulièrement des visites de suivi, séminaires, ateliers et évaluation des opérations conduites.

Sur ces bases, nous avons cherché sans succès, notamment dans les archives digitales du ministère des Affaires sociales (MIDES), des données systématisées sur l'apport de la diaspora aux œuvres sociales et aux programmes nationaux d'aide aux plus démunis.

Nous avons eu cependant confirmation officielle[1010] de l'absence d'indicateurs permettant de quantifier et de qualifier globalement le soutien solidaire de la diaspora, malgré la connaissance empirique de relations de coopération installées dans la durée, notamment avec des organisations installées au Canada et à Oslo et d'apports ponctuels lors de catastrophes naturelles et du plan d'émergence sociale 2005/2007.[1011]

Par ailleurs, parmi bien d'autres célébrations, « la fête de la nostalgie » est également célébrée dans de nombreuses communautés diasporiques, en écho à la fête populaire qui a lieu tous les 24 août dans le pays depuis les années 1970,[1012] dans la finalité de maintenir les liens des communautés éparses avec le pays d'origine.

Des campagnes dans les réseaux sociaux

Accompagnant le déploiement mondial des actes citoyens « globaux », promus et mis en œuvre fréquemment par des organisations internationales de la société civile, de nouvelles modalités d'actes citoyens émergent récemment sur le Web, au sein des réseaux sociaux diasporiques uruguayens : campagnes participatives appelant à la expression individuelle autant que collective de citoyens en faveur du vote extraterritorial, forums de discussions et pétitions *on line* notamment.

L'analyse des réseaux sociaux uruguayens sur le web, au-delà de la première cartographie que nous avons réalisée, présentée en section 2.2.4.3., reste sans doute largement à approfondir, notamment en ce qui concerne les interconnexions à l'œuvre, les supports numériques utilisées et leur animation, les spécificités des campagnes transnationales « on line », conduites par des

[1010] Source : courriel d'Ana Olivera, sous-secrétaire du MIDES, reçu le 28 mai 2016.
[1011] Ministère des affaires sociales de l'Uruguay : http://www.mides.gub.uy/innovaportal/file/2200/1/plan-de-atencion-nacional-a-la-emergencia-social.pdf. Consultation du 26 octobre 2016.
[1012] Source : archives digitales en ligne. Montevideo Portal.
URL : http://www.montevideo.com.uy/contenido/24-de-Agosto-5206. Consultation du 25 octobre 2016.

réseaux migrants « hors ligne » dans le but notamment d'obtenir satisfaction de telle ou telle réclamation.

En prémices de ses développements encore à venir, nous avons repéré, à titre d'exemple, deux campagnes « on line » mises en œuvre récemment en défense de la réclamation des émigrés uruguayens du vote extraterritorial, l'iconographie et les informations correspondantes sont présentées en annexe VII.

Lancée à Barcelone en 2013 par le collectif « Plateforme pour le vote extraterritorial » créé en 2012, une campagne de photos en faveur du vote extraterritorial a été déployée dans Facebook avec succès. [1013]

Celle-ci met en scène des « citoyens/sujets » qui réclament leur droit de vote sans condition de résidence, et qui constituent ainsi « une communauté citoyenne », ensemble dans l'affirmation individuelle du désir du vote et dans la détermination pour lutter en vue de la mise en œuvre du vote extraterritorial.

En dehors ou plutôt « au-delà » de toute institutionnalisation reconnue par l'État , ces citoyens se déterminent dans le cadre de « plateformes » à géométrie variable, construites en stratégies « *bottom up* », sans mot d'ordre partisan, sans aucune injonction de l'État ou du système politique, même si ces mouvements ne sont pas étanches aux influences des partis politiques et sont plutôt traversés par les tensions inhérentes au système politique.

Par ailleurs, une pétition « *on line* », [1014] en faveur du vote extraterritorial, initiée le 10 novembre 2014 par Yamandú Rodríguez, Uruguay, a recueilli 3542 signatures fin février 2016.

La complexité de l'analyse des pétitions « *on line* » [1015] et la nécessité de faire appel à de nouveaux outils technologiques pour ce faire ont été soulignées par la recherche récente, de part notamment le nombre de variables à prendre en compte, les catégories, les textes des appels, le nombre et la qualité des signataires, l'hétérogénéité des données, la variété des thèmes traités.

[1013] Nous remercions Carlos Escuder pour l'inestimable matériel empirique partagé. Autres sources :, voir les riches albums de images dans la page Facebook de la plateforme pour le vote extraterritorial en Uruguay : https://www.facebook.com/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=album&album_id=293613370729459, ainsi que dans la page Voto Exterior Uruguay. URL : https://www.facebook.com/groups/votoexterioruruguay/?fref=ts. Consultation du 24 octobre 2016.

[1014] Document digital en ligne. URL : https://secure.avaaz.org/es/petition/Parlamentarios_Electos_para_la_48_Legislatura_Uruguaya_Voten_la_ley_de_Voto_Exterior_en_el_Uruguay/?copy. *Chronique de La República*, publiée le 21 mars 2015. Archives digitales en ligne. URL : http://www.republica.com.uy/el-derecho-a-voto/507830/. Consultation du 24 octobre 2016.

[1015] Christine BARATS, Anne DISTER, Philippe GAMBETTE, Jean-Marc LEBLANC, Marie PERES-LEBLANC, *Analyser des pétitions en ligne: potentialités et limites d'un dispositif d'étude pluridisciplinaire* 1Université Paris-Est, CEDITEC (EA 3119), Créteil – France 2Université Saint-Louis - Bruxelles – Belgique 3Université Paris-Est, LIGM (UMR8049), Champs-sur-Marne, 2016. Document digital en ligne. URL: https://jadt2016.sciencesconf.org/83043/document. Consultation du 23 mars 2017.

Ces analyses dépassent le cadre de notre thèse, mais il ne nous a pas semblé illégitime néanmoins d'identifier ce type de démarche de pétition « on line » en tant que nouvelle forme de lutte pour la reconnaissance des droits politiques et civiques des citoyens diasporiques uruguayens.

3.3.2. Déploiement de la citoyenneté diasporique uruguayenne au travers les discours

Nous avons également cherché à questionner la construction de citoyenneté diasporique au travers de discours formulés autant par les gouvernements successifs et l'élite intellectuelle dans des dynamiques « *top down* », que par les organisations de la société civile de la diaspora recueillant les discours émanant des citoyens au sein de dynamiques « *bottom up* » ; pour interroger enfin les circulations et les articulations qu'ils contribuent à nourrir.

Il s'agit ainsi dans les pages suivantes de problématiser ce qui est « dit » autour de la question de citoyenneté diasporique, dans la période de référence.

3.3.2.1. De l'ombre à la patrie pèlerine [1016]

De sources convergentes, il est admis que les gouvernements qui se sont succédés de 1985 à 2005 n'ont pas fait du traitement de la question diasporique leur priorité, malgré quelques initiatives et programmes inscrits dans la chronologie politique que nous avons détaillé dans le chapitre correspondant.

En effet, schématiquement, en période de transition démocratique d'abord et de consolidation démocratique et institutionnelle ensuite, l'action gouvernementale s'est concentrée d'une part sur les questions économiques et de reconstruction du pays après les années de dictature et d'intégration régionale en termes de politique extérieure d'autre part (le MERCOSUR ayant été créé en 1991). [1017]

Il est généralement admis que les quatre présidences de centre-droit (1985/2005) ont tenté de mené à bien une politique internationale fondée sur le principe de respect des engagements internationaux du pays et la recherche de consensus national sur ces questions.

Le service extérieur était dédié à l'élargissement des marchés d'une part, au rayonnement culturel du pays à l'étranger d'autre part.

[1016] La patrie pèlerine.

[1017] Wilson FERNÁNDEZ LUZURIAGA & Lilia FERRO CLÉRICO, *La agenda de la política exterior uruguaya 1985/2000. Una visión académica*. Unidad Multidisciplinaria Programa de Estudios Internacionales, Facultad de Ciencias Sociales. Serie Documentos de Trabajo n° 64 , Octubre 2004, Montevideo. Lincoln BIZZOZERO*, América Latina a inicios de la segunda década del siglo XXI : entre el regionalismo estratégico y la regionalización fragmentada,* in Revista brasilera de política internacional. Vol. 54, n°1, Brasilia, 2011.

L'embryon d'une politique publique de développement scientifique ayant recours à la diaspora c'est tout de même forgé un lent chemin pendant les deux décennies, comme évoqué dans les pages consacrées à la chronologie.

Parallèlement, le programme universitaire dédié à l'étude de la population a permis néanmoins de poser les bases de l'étude démographique et historique portant sur les migrations, comme nous l'avons évoqué au chapitre correspondant.

Les discours lors de l'investiture du président Dr. Tabaré Vázquez, leader de la coalition de centre-gauche, dite "progressiste", le 1er mars 2005, marquent ainsi de notre point de vue l'entrée de la diaspora dans le discours gouvernemental. [1018]

Ainsi, le président reconnaît la réalité diasporique : il déclare que la 15% de la population réside à l'étranger, et affirme que cette réalité appelle en réponse la création au sein du ministère des affaires étrangères d'une direction générale pour la liaison avec les Uruguayens de l'étranger et affaires consulaires.

Il définit à cette occasion les contours d'une nouvelle politique de liaison en termes d'appui à la création d'un réseau pour le maintien et le renforcement des liens des Uruguayens à l'étranger avec leur pays d'origine, le partage de connaissances scientifiques et technologiques, la promotion de la culture, le commerce et l'investissement.

Il annonce un projet de loi de vote par correspondance permettant la participation aux élections depuis l'étranger, précisant que le vote sera possible à l'étranger aux élections nationales et départementales.

Il formule le vœu que tous les partis politiques apportent leurs votes à ce projet de loi, partant du principe que le plein exercice des droits civiques des Uruguayens de l'étranger est une condition *sine qua non* d'une meilleure liaison avec les Uruguayens résidant à l'étranger.

Devant l'Assemblée générale, [1019] le président salue expressément ses compatriotes à l'étranger et formule l'idée d'une « patrie pèlerine ».

Ainsi, rompant avec l'idée d'une patrie ancrée dans un territoire « d'où je suis éloigné » - matériellement ou philosophiquement -, dans la sillage d'un Fernando Pessoa pour qui « la patrie est ce lieu où je ne suis pas », [1020] ce discours sous-tend, de notre point de vue, que la patrie voyage désormais avec/dans ses émigrés, elle ne se perd ni ne s'abandonne : tous et chacun « font » patrie.

[1018] Source : discours du 1er mars 2005 sur le parvis du Palais législatif. Archives présidentielles digitales. URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/_web/noticias/2005/03/2005030111.htm.Consultation du 27 octobre 2016
[1019] Source : discours du 1er mars 2005 devant l'assemblée générale. Archives présidentielles digitales. URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/_web/noticias/2005/03/2005030108.htm. Consultation du 27 octobre 2016.
[1020] Fernando PESSOA, *Opiario* in Antología poética, p. 16, Librodot, http://www.alejandriadigital.com/2015.

Ce faisant, ce discours suppose que le territoire est porté par l'émigré, comme l'a si bien souligné Edmundo Gomez Mango, « par/dans la langue » (section 2.1.3.3.).

Si le concept de « patrie pèlerine » permet de penser ainsi une certaine extraterritorialité, il met cependant l'accent dans les liens nationaux fondés sur des sentiments d'appartenance et d'une citoyenneté normative nationale pour stimuler le renforcement le lien de la diaspora avec le pays.

Autrement dit, « la patrie pèlerine » permet d'intégrer les nouvelles mobilités internationales dans un contexte de globalisation, en élargissant virtuellement la portée de la nation.

Ainsi, variante contemporaine d'une nation éparse, la « patrie pèlerine » n'exprime pas nécessairement les dimensions transnationales, cosmopolitiques ou « rhizomiques » de la diaspora, problématisées au sous-chapitre 3.1.4. de notre thèse.

Sur ces bases, les nouvelles orientations gouvernementales ont toutefois permis l'émergence de l'extraterritorialité dans le discours officiel de l'Uruguay, ayant eu comme conséquence l'apparition du concept d'un « Département 20 » qui, à l'origine, désignait le bureau de liaison avec les Uruguayens de l'étranger au sein du Ministère des affaires étrangères.[1021]

Le concept, qui fait référence à un vingtième département du pays - qui en compte dix-neuf -, s'est étendu progressivement pour désigner dorénavant dans l'imaginaire social uruguayen le territoire virtuel où habitent les Uruguayens à l'étranger, équivalent de la « Province 25 » argentine.

Quelques années plus tard, le président José Mujica adresse des messages aux Uruguayens à l'étranger à l'occasion de la très populaire fête de la nostalgie 2010 et 2011, en rappelant que pour beaucoup, il s'agit plutôt d'une fête dans l'absence. [1022]

3.3.2.2. Une initiative pionnière pour penser la diaspora[1023]

L'élite intellectuelle uruguayenne, composée pour partie de nombreux anciens exilés et de chercheurs installés à l'étranger, a tenté ponctuellement cependant de « penser la diaspora » et de produire un discours « inclusif ».

Un « projet diaspora » a été ainsi conçu et partiellement mis en œuvre en 1997, à l'initiative d'un groupe composé d'universitaires et de professionnels hautement qualifiés,

[1021] Ainsi, un communiqué de presse du ministère des affaires étrangères (n° 26/2008), désigne en tant que "Département 20" la nouvelle direction des affaires consulaires et de liaison.
[1022] Source : archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/No-son-noches-de-nostalgia-son - http://www.uruguayos.fr/Saludos-del-Sr-Presidente-a-los. Consultation du 28 octobre 2016.
[1023] Sources : archives personnelles de Silvia DUTRENIT - BIELUS, à qui vont nos sincères remerciements.

coordonné par de l'historienne Silvia Dutrenit Bielous (Institut Mora, Mexique), l'historien Gerardo Caetano (Faculté des sciences sociales, Université de la République, Uruguay), la démographe Adela Pellegrino (Faculté des sciences sociales, Programme Population, Université de la République, Uruguay), l'économiste Ruben Tansini (Faculté des sciences sociales, Université de la République, Uruguay) et Pablo Harari (directeur des Éditions Trilce).

Partant d'une riche expérience d'exil uruguayen au Mexique (1973/1984) pensée en termes de « *transterración* »,[1024] dans l'expression forgée par Mempo Giardinelli, écrivain et journaliste argentin exilé également au Mexique entre 1976 et 1984, ce groupe a dessiné les contours d'un projet axé sur la recherche et l'édition portant sur les questions diasporiques.

Le diagnostic du projet en question fait le constat de l'absence de connaissances partagées, de débat et *in fine* de réflexion sur le phénomène majeur de l'émigration massive ayant eu comme corollaire la conformation d'une diaspora dont la présence au quotidien dans le pays est néanmoins tangible (transfert des fonds aux familles entre autres).

Parmi les interrogations relatives à la diaspora soulevées par ce document, [1025] se pose déjà la question de la participation citoyenne de la diaspora, qui a fait l'objet d'une table ronde.

Des journées sous le thème de « Penser la diaspora » ont été organisées à Montevideo en août 1997, dans le but de sensibiliser l'opinion publique aux réalités de la diaspora, de faire état des travaux multidisciplinaires déployés par des chercheurs uruguayens, souvent implantés à l'étranger.

Ces initiatives se sont déployées en parallèle à la présentation d'un projet de loi de vote extraterritorial, la parution d'articles de presse sur ces questions, incluant des lettres de lecteurs parues dans la presse locale.[1026]

Au lendemain de ces journées, un article paru dans *Brecha*, l'hebdomadaire uruguayen de gauche, signé de Maria Inés De Torres,[1027] posait les bases d'une pensée diasporique tournée vers l'exploration des limites de la nation : « Penser la diaspora implique penser la nation et ses limites, penser la culture nationale […] en tant que champ de négociations symboliques où une communauté se définit elle-même. »[1028]

[1024] Néologisme exprimant l'exil dans sa dimension à la fois de transplantation, de déracinement et d'enracinement.

[1025] " Combien sont-ils? Quand et pourquoi sont-ils partis ? Où vivent-ils? Quel impact ont-ils dans l'économie et la culture de l'Uruguay? Quels échanges, quelles particularités, quels mythes partagent-ils? Quelle est leur participation citoyenne? Quelle leur intégration? " Brochure des journées « Penser la diaspora », 15 août 1997, Montevideo, Uruguay. Traduction par nos soins.

[1026] Par exemple, Fernanda MORA-CANZANI, *Todos votando,* Búsqueda, 28 mars 1996, p. 60.

[1027] Source : archives personnelles. María Inés DE TORRES, *La nación en tiempos de diáspora. Decir adiós no es irse.* Brecha, p. 15, 22 août 1997. Montevideo.

[1028] Traduction par nos soins.

De ce point de vue, la culture nationale et la nation se forgent au travers de processus complexes de formulation et de reformulation symbolique, dans la période de transition démocratique post dictatoriale, marquée par des interrogations portant sur l'identité nationale.

L'auteur s'interroge ainsi sur l'impact de la diaspora sur l'image de la nation uruguayenne en tant que récit collectif d'une part et sur le citoyen lui-même, dans sa dimension individuelle d'autre part.

Le concept de citoyenneté est dès lors mis à l'épreuve par l'expérience diasporique, qui impose la prise en compte des limitations d'une conception strictement territoriale et juridique de la nation pour un pays de significative mobilité migratoire comme l'Uruguay.

L'auteur souligne que seule l'existence discursive de la diaspora dans le débat public peut permettre de transcender l'expérience individuelle du phénomène diasporique pourtant socialement reconnu, ce qui constitue un vrai défi pour le pays et appelle d'intenses efforts collectifs.

L'hypothèse émise est que cet effort collectif de reformulation du « national » passe par l'émergence d'une rhétorique de l'inclusion permettant le dialogue et une négociation de significations.

Dans cette perspective, le « projet diaspora » constitue le socle de cette rhétorique inclusive et les programmes de retour, les réseaux académiques transnationaux, les réseaux réunissant des Uruguayens à l'étranger, les médias dédiés, en constituent les prémisses.

Pour De Torres, les journées évoquées ont ainsi permis l'élaboration collective d'un diagnostic partagé sur ces questions, partant du constat de l'absence de politiques publiques prenant en compte les réalités diasporiques d'une part et d'une élaboration collective encore embryonnaire sur le phénomène diasporique : « L'idée que *partir* ne signifie pas nécessairement renoncer à la nation ni à la citoyenneté n'est pas encore pleinement partagée. »

Soulignant les réticences tout autant de la droite que de la gauche à cette idée, l'auteur met en lumière la pénalisation dont souffrent les Uruguayens de l'étranger, cristallisée dans le rejet fréquent de leur l'intervention dans le débat public.

De son point de vue, ces discours nationalistes ignorent/nient la citoyenneté dans sa fonction symbolique, et la nation en tant qu' « arc de solidarités »[1029] permettant qu'un groupe d'individus se perçoive en tant que part d'une « communauté imaginée ». [1030]

[1029] Guillermo O'DONNELL, *Apuntes para una teoría del Estado,* in Revista mexicana de sociología, Vol. 40, No. 4, Estado y Clases Sociales en América Latina (2) (Oct. - Dec. 1978), p. 1157/1199. Universidad Nacional Autónoma de México. Version digitale en ligne. URL : http://www.jstor.org/stable/3539655?origin=JSTOR-pdf&seq=1#page_scan_tab_contents. Consultation du 28 octobre 2016.

Ainsi, l'expulsion des Uruguayens de l'étranger vers le territoire de l'altérité, de l'ailleurs du national, les rend illégitimes en tant qu'interlocuteurs ; dès lors, le dialogue n'est pas possible.

Est souligné enfin que les rhétoriques de l'inclusion devraient être parallèlement des discours de l'hétérogénéité, susceptibles de déconstruire la polarité entre le « dedans » et le « dehors » ; entre ceux qui restent et ceux qui partent, afin d'atteindre de nouvelles conjugaisons de l'espace de la nation.

Suivant l'argument de l'auteure, celui-ci pourrait aussi comprendre dès lors un « espace de transit », dans lequel émergerait une citoyenneté « itinérante », construite par ceux qui vivent alternativement dans l'un ou l'autre espace.

Ce projet, ces journées et ces contributions au débat public sont restés certes insuffisamment connus, pourtant, ces initiatives ont sans doute contribué à forger un chemin pour ceux qui depuis ont tenté de trouver des réponses aux nombreuses questions que pose la diaspora uruguayenne.

Ces dynamiques, quoiqu'isolées et mal connues, anticipent de notre point de vue ainsi tout autant les discours, les orientations et les stratégies déployées par le gouvernement progressiste à partir de 2005 et les prises de position « citoyennes » de la société civile uruguayenne.

3.3.2.3. Progression de la question citoyenne sous le prisme diasporique

Dès 2006, la société civile uruguayenne extraterritoriale, réunissant des Uruguayens de l'étranger, a commencé à s'organiser en conseils consultatifs, en plateformes transnationales et en collectifs locaux en défense des droits civiques et politiques des émigrés épars dans le monde, favorisant ainsi une lente, mais durable progression de la question diaspora sous le prisme de la citoyenneté.

La question de la citoyenneté extraterritoriale a ainsi été introduite progressivement dans les déclarations, les professions de foi, les outils de communication des organisations, les articles parus dans la presse locale.

Ainsi, une première rencontre des conseils consultatifs à l'initiative du ministère des Affaires étrangères a eu lieu du 11 au 16 décembre 2006 à Montevideo.

[1030] Citation de l'auteur : Benedict ANDERSON, *Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism,* Londres/New York. 1983. Traduction par nos soins.

Cet événement inédit dans le pays a réuni une centaine de délégués de trente-deux conseils consultatifs créés en treize pays.[1031]

Une déclaration finale pose la question de la citoyenneté extraterritoriale, reposant sur la normative nationale, mais introduisant aussi une dimension transnationale, dans la prise en compte des contraintes et dispositions des pays d'accueil.

Voici un extrait de la déclaration finale de cette rencontre.

> Après deux ans d'intense mobilisation des Uruguayens à l'étranger convoqués par l'horizon d'une « patrie pèlerine », qui est avant tout, patrie, cette rencontre démontre le bien-fondé de la création et l'impact des conseils consultatifs. Plus de 500 000 Uruguayens commencent à coordonner leurs efforts et mettent en commun l'expérience de trente ans de travail à l'étranger. Nous-mêmes, les parlementaires, les gouvernements locaux, les entreprises publiques, les médias commençons à envisager un Uruguay de plus de quatre millions d'habitants, étendu géographiquement par leur dispersion [dans le monde]. Nous nous fixons l'objectif d'approfondir la démocratie afin d'obtenir dans le courant de 2007 un cadre légal permettant la reconnaissance des droits citoyens à tous les Uruguayens, sans condition de lieu de résidence : afin la patrie le soit pour tous, bénéficiant de mêmes droits. [Dans ce sens], le statut légal des conseils consultatifs doit offrir toutes garanties de participation et de démocratie dans un cadre commun, respectant cependant les particularités propres à nos sociétés d'accueil : unis dans le concept, divers dans la mise en œuvre.[1032]

En écho, le rapport officiel rédigé par les services du ministère des affaires étrangères,[1033] précise que la totalité des délégués s'est prononcé pour l'adoption d'une normative commune, afin que le processus enclenché s'installe dans la durée, au-delà de la volonté politique de tel ou tel gouvernement, ce qui sera plus tard pleinement affirmé par la loi 18 250 que reconnaîtra les conseils consultatifs comme nous le verrons dans le sous-chapitre suivant, dédié aux circulations et articulations en jeu dans la construction de la citoyenneté diasporique dans la période qui nous occupe.

Cette volonté commune et unanimement partagée par la société civile représentée lors de cette rencontre et les autorités nationales s'accompagne de la volonté tout aussi unanime de reconnaissance du droit à l'exercice du droit de vote extraterritorial.

Ainsi, en 2007, le rapport de la majorité parlementaire dans le cadre de la commission de constitution, codes, législation générale et administration, lors de la présentation du projet de loi pour la mise en œuvre du vote extraterritorial, soulignait :

[1031] Autres sources : URL : http://www.uruguayos.fr/Recapitulativo-de-noticias-sobre. Consultation du 30 octobre 2016.

[1032] Archives digitales en ligne. URL : http://www.d20.uy/Declaracion-final. Consultation du 30 octobre 2016. Traduction par nos soins.

[1033] Archive digitales en ligne. URL : rapport du ministère des affaires étrangères disponible en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/INFORME-DEL-PRIMER-ENCUENTRO-DE. Consultation du 30 octobre 2016.

> Les politiques de liaison avec les Uruguayens de l'étranger sont une composante substantielle des politiques sociales, démographiques et de citoyenneté visant la transformation d'une société fragmentée en une société inclusive, égalitaire et démocratique. Le plein exercice des droits de la citoyenneté pour toutes et pour tous, reconnaissant […] les réalités de l'émigration, est une condition indispensable à la construction de meilleures conditions de vie et de liaison entre nous tous, en tant que communauté et en tant que nation avec un projet d'avenir. Contribuant au pays sous les modalités les plus diverses, les Uruguayens de l'étranger ont toute leur place dans ce projet de société future. Ce sont des citoyennes et citoyens que nous devons intégrer, non pas exclure de la vie nationale, afin qu'ils puissent enfin se percevoir en tant que part entière de l'Uruguay. [1034]

A contrario, le rapport de la minorité parlementaire précisait les raisons de l'opposition à un tel projet, soulignant une toute différente conception de la citoyenneté.

En effet, l'opposition a mis en avant entre autres arguments, l'inconstitutionnalité de tout projet de vote extraterritorial, précisant que le droit de vote en Uruguay serait directement lié à la résidence ou à l' « *avecinamiento* » (installation dans le territoire), suivant les articles 74, 75, 78 et 81 de la constitution. [1035]

Par ailleurs, les opposants mettent en doute la perception du pays réel par les Uruguayens de l'étranger et se réfèrent explicitement à une conception de « citoyenneté intégrale. »

> Notre conception est celle d'une citoyenneté intégrale, politique, sociale et économique, composée non seulement de droits, mais encore d'obligations. Ces dernières sont exigibles dans le territoire national : l'exemple du paiement d'impôts suffit à fonder cette argumentation.

[1034] Source : archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Informes-en-Mayoria-y-en-Minoria. Consultation du 30 octobre 2016. Traduction par nos soins.

[1035] *Artículo 74.- "Ciudadanos naturales son todos los hombres y mujeres nacidos en cualquier punto del territorio de la República. Son también ciudadanos naturales los hijos de padre o madre orientales, cualquiera haya sido el lugar de sus nacimientos, por el hecho de avecinarse en el país e inscribirse en el Registro Cívico."*
Artículo 75.- "Tienen derecho a la ciudadanía legal : A) Los hombres y mujeres extranjeros de buena conducta, con familia constituida en la República, que poseyendo algún capital en giro o propiedad en el país, o profesando alguna ciencia, arte o industria, tengan tres años de residencia habitual en la República. Los hombres y las mujeres extranjeros de buena conducta, sin familia constituida en la República, que tengan alguna de las cualidades del inciso anterior y cinco años de residencia habitual en el país. C) Los hombres y mujeres extranjeros que obtengan gracia especial de la Asamblea General por servicios notables o méritos relevantes.
Artículo 78.- "Tienen derecho al sufragio sin necesidad de obtener previamente la ciudadanía legal, los hombres y las mujeres extranjeros, de buena conducta, con familia constituida en la República que poseyendo algún capital en giro o propiedad en el país , o profesando alguna ciencia, arte o industria, tengan residencia habitual de quince años, por lo menos, en la República. La prueba de la residencia se fundará indispensablemente en instrumento público o privado de fecha comprobada, y si la justificación fuera satisfactoria para la autoridad encargada de juzgarla, el extranjero quedará habilitado para el ejercicio del voto desde que se inscriba en el Registro Cívico, autorizado por la certificación que, a los efectos, le extenderá aquella misma autoridad."
Artículo 81.- "La nacionalidad no se pierde ni aun por naturalizarse en otro país, bastando simplemente, para recuperar el ejercicio de los derechos de ciudadanía, avecinarse en la República e inscribirse en el Registro Cívico. La ciudadanía legal se pierde por cualquier otra forma de naturalización ulterior".

Dès lors la cristallisation de la dispute uruguayenne entre « officialisme » et opposition sur le vote extraterritorial réside principalement sur des différences apparemment inconciliables portant sur la normative et la conception de la citoyenneté dans le contexte national.

Nous reviendrons sur ces controverses au chapitre suivant, consacré à l'interrogation des circulations et des articulations dans la construction d'une citoyenneté diasporique, mais soulignons dès à présent que ce débat est devenu dès lors public, s'exprimant notamment au travers de nombreux articles publiés par la presse locale, soit en faveur, soit en contre du vote extraterritorial.[1036]

D'où le sentiment développé notamment au sein de la société civile extraterritoriale que la cristallisation de la difficulté uruguayenne réside précisément sur une forte dichotomie des conceptions de la citoyenneté.

Les aspirations de la société civile ont été formulées tout le long de la période, notamment à l'occasion des successives rencontres des conseils consultatifs, dont la presse s'est fait l'écho, par exemple dans l'article suivant, paru en 2009 dans l'hebdomadaire *Brecha*:

> Le débat parlementaire et les difficultés [dans la mise en œuvre] de la politique de liaison confirment, pour les Uruguayens résidents à l'étranger, la nécessité de travailler sur ce qu'ils appellent « la construction de citoyenneté », allant au-delà de l'exercice du vote et visant plutôt une pleine intégration au pays. [1037]

Cet horizon est pleinement intégré dès 2010 dans les orientations stratégiques définies par l'État dans le cadre de la politique de liaison :

> Nous pensons à la création d'une nouvelle direction afin de consolider les différents projets relatifs au retour (gestions administratives, santé, logement, insertion économique, interventions d'urgence, etc.), comptant également avec un département dédié aux droits citoyens en relation directe avec les processus d'organisation et de construction citoyenne en cours. [1038]

Dans la continuité, en octobre 2015 le conseil consultatif de Santiago de Chili a introduit dans le dispositif gouvernemental de dialogue social une contribution portant sur les questions citoyennes reposant sur l'expérience des Uruguayens vivant en dehors des frontières nationales.

Ce document[1039] expose les motivations qui ont conduit ce collectif, à partir de l'expérience de migration, à réfléchir sur ces questions ; partager le résultat de leur travail

[1036] Voir une sélection d'articles présentée en annexe 1, consacrée à la bibliographie.
[1037] Source : archives personnelles. Carolina PORLEY, *Herramientas para vincular la patria peregrina*, in Brecha, 3 avril 2009, Montevideo, p. 13.
[1038] Source : archives digitales en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/D20-LINEAMIENTOS-2010. Consultation du 30 octobre 2016.
[1039] Archives digitales en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=114:asociacion-de-uruguayos-en-chile-

collectif de questionnement du concept de citoyenneté ; faire état de propositions et de recommandations à ce sujet.

Ainsi, les réalités et les vécus diasporiques sont à l'origine de leur démarche ; la privation de l'exercice du vote sous condition de déplacement au pays les jours de suffrage est pensée en facteur de « contraction » de la démocratie.

Le document met en lumière les deux aspects de la transnationalité suscités par les processus migratoires dans un monde globalisé : les pratiques de partage de différentes cultures et le maintien d'une liaison avec le pays d'origine, permettant l'émergence d'une citoyenneté intégrant les deux composantes.

Dès lors, l'approche privilégiée pour penser la citoyenneté sous le prisme de l'expérience migratoire, ne repose plus sur la relation avec l'autorité politique, mais plutôt sur le vécu, les circonstances, les relations sociales sur lesquels elle se déploie.

Ainsi sont identifiées trois dimensions de la citoyenneté : la dimension légale déterminant les droits et les devoirs de la personne en tant que sujet de droit, autant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil ; la dimension sociale référant aux questions de communication, de solidarité, de contributions culturelles et scientifiques : la dimension émotionnelle enfin : usage de symboles, expressions et rituels « fabriquant » citoyenneté.

De ce point de vue, les trois dimensions s'articulent dans des configurations singulières et individuelles, construisant des identités multiples et déterminant des formes singulières de participation dans la vie sociale et politique du pays, au-delà de la seule participation au vote.

Est soulignée dans ce sens la construction de citoyenneté au travers des réseaux sociaux et des communications à distance rendues possibles par le développement des nouvelles technologies, dans lesquelles l'emplacement territorial n'est pas relevant.

La citoyenneté est conçue comme implication des personnes dans la vie sociale et dans les activités de leurs communautés et droit inaliénable, mais quand il n'est pas exercé, il en résulte « des êtres inachevés ».

Des recommandations pour une politique publique inclusive permettant la potentialisation d'une manière d'être et d'agir ensemble sont formulées sur ces bases.

Il s'agit de la mise en œuvre d'une politique des affaires étrangères intégrant les nationaux à l'étranger en tant que sujets de droit citoyen et richesse à cultiver et à valoriser et de la consolidation d'une institutionnalisation du *Departamento 20* afin de faciliter la participation la plus large de collectifs uruguayens à l'étranger.

---

consejo-consultivo-de-santiago-ciudadania-apuntes-en-desarrollo-resumen-ejecutivo. Consultation du 1er février 2017.

Sont également préconisées : la réalisation d'une étude de perception de la diaspora dans le pays et le vote extraterritorial et l'élaboration d'une stratégie visant à faire évoluer les représentations nationales sur la diaspora.

3.3.3. Des représentations à l'œuvre dans la construction d'une citoyenneté diasporique

Sur ces bases, quelles représentations sous-tendent les actes et les discours citoyens dans l'expérience diasporique uruguayenne ?

Les axes principaux que nous discutons ci-après sont : le mythe d'Ulysse dans le cas des exilés ; les émigrés en tant que nouveaux « Malinche » ; le paradoxe d'un pays d'immigrés de culture et de propension migratoires ; une « *orientalidad* » mise à l'épreuve et la difficile invention d'un vivre ensemble au-delà des frontières.

Ainsi, au travers du processus de construction d'une citoyenneté diasporique, l'Uruguay, ce petit pays d'immigrants à forte culture migratoire, a forgé de nouvelles représentations : « la Suisse de l'Amérique » construite à partir de « l'alluvion immigratoire » a été mise en tension par les « Ulysses » et les « *Malinches* » naviguant entre « îlots et réseaux » conformant un « autre Uruguay » épars dans le monde, mais peu connu à ce jour, car pour beaucoup encore à ce jour, « ceux d'ailleurs ne comptent pas » (*los de afuera son de palo*).

3.3.3.1. Ulysse diasporique ?

Étudiant le périple de femmes exilées, Ana María Araújo et Ana Vásquez [1040] ont interrogé le mythe d'Ulysse dans la dimension de représentation des exilés qui leur est fréquemment attribuée, en interrogeant les rôles attribués à chaque sexe en situation exilique.

Aussi, dans un contexte d'un intérêt croissant en France par les études de genre, de l'essor des mouvements féministes des années 1970 et de l'inscription de la France dans les nouveaux protocoles internationaux relatifs notamment à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés (1951), [1041] les auteures ont mis en lumière en 1988 un aspect de l'exil latino-américain du milieu du XXe siècle, jusqu'alors peu exploré : l'expérience des femmes exilées.

À partir de matériaux empiriques réunissant témoignages, récits et échanges, elles affirment que "l'exil représente aussi un territoire de liberté pour les femmes."

[1040] Ana María ARAUJO, Ana VAZQUEZ, *La malédiction d'Ulysse: exils latino-américains,* Paris, Editions L'Harmattan, 1992.
[1041] Claudie LESSELIER, *Femmes, exils et politique en France depuis 1970,* article en version digitale en ligne, 19 pages, date et lieu de publication non disponibles. URL : http://rajfire.free.fr/IMG/pdf/texte_exilees_LESSELIER.pdf. Consultation du 26 avril 2016.

Les femmes exilées, de leur point de vue, ne peuvent être représentées par un mythe qui les relègue au rôle de Pénélope, celle qui attend au foyer : elles peuvent s'identifier plutôt à Ulysse, même si, ce faisant, elles s'affranchissent du rôle traditionnel que le groupe d'exilés et leur milieu d'origine les incitent fréquemment à maintenir.

Ainsi, d'après les matériaux empiriques réunis, les auteures affirment que les femmes exilées ont instauré des pratiques nouvelles et une gestion du quotidien assez transgressive par rapport aux normes selon lesquelles elles avaient été élevées ; certaines ont remis en question des valeurs culturelles ayant guidé auparavant leur comportement et façonné leurs idées.

Aussi, l'interrogation portant sur l'exil prolongé éclaire la représentation que peut être faite de la bascule entre exil politique, migration et construction de citoyenneté extraterritoriale.

Suivant leur argument, l'exil prolongé, quel que soit l'âge de l'exilé, signifie une déchirure avec le passé collectif et avec le passé individuel ; il force à recommencer, à renaître ailleurs, entraîne un processus de « transculturation » où chacun est amené à découvrir des espaces et des pratiques qui jusqu'alors lui étaient inconnus.

Les auteures soulignent que cette expérience et aussi, simultanément, le poids du temps où elle s'est déroulée, ont contribué à ce que chaque exilé termine par vivre et construire son propre exil : qu'il l'accepte consciemment ou pas, il établit des distances avec son groupe ; qu'il le veuille... ou non, il devra forcément assumer sa destinée individuelle.

Quand l'exil s'achève et que le retour devient un choix personnel, l'exilé ne se perçoit plus comme le héros légendaire qui rentre récupérer son pouvoir d'antan : il n'est plus Ulysse. Il peut redevenir lui-même et assumer ses choix et ses essais dans la relativité des contextes où ils se déroulent. [1042]

Aussi, partant des circonstances de sa vie et de ses engagements politiques et académiques, Ana Maria Araújo[1043] affirme que le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté ne passe par nécessairement par un sentiment profond de partage de valeurs, de récits ou une enfance qui « enracinerait » l'individu.

De son point de vue, la citoyenneté se construit elle-même et chacun a la responsabilité et le droit de l'élire, où qu'il soit établi : les espaces dans le « cyber » monde contemporain se sont

[1042] Ana VASQUEZ-BRONFMAN, *La malédiction d'Ulysse,* Editions CNRS, Paris, 1992, 12 pages. Version digitale en ligne. URL : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15396/HERMES_1992_10_213.pdf;jsessionid=694C57C7F8AE1C276034A91C639EA622?sequence=1. Consultation du 26 avril 2016.

[1043] Nous remercions vivement Ana Maria Araujo pour l'entretien qu'elle nous a accordé en février 2016 qui a été réalisé par Silvana Belmúdes ; le décryptage et la transcription ont été réalisés par Marcos Casas, la traduction par nos soins.

rétrécis, se relativisent ; c'est pourquoi le sentiment d'être citoyen constitue dorénavant de son point de vue le socle de la subjectivité.

Son parcours personnel et son expérience individuelle l'ont conduite à la considération d'une citoyenneté transnationale forgée au travers de l'exil initial en France, et de longs séjours à Buenos Aires, New York et Santiago de Chili.

Dès lors, elle perçoit son histoire comme une construction sillonnant des espaces, le fil conducteur étant elle-même, au travers de chemins identitaires forgés en différents espaces, la dimension du genre traversant toutes les dimensions de sa vie.

Dans l'expérience collective de l'exil uruguayen, elle souligne l'impact premier de la dictature militaire qui a provoqué le départ des milliers de personnes, pour des raisons politiques ou économiques.

Mais cela a provoqué *in fine*, de son point de vue, un élargissement de l'horizon de chacun et a enrichi le pays au travers du retour de nombreux anciens exilés, rapportant dans leurs bagages des dimensions élargies, des horizons plus riches et le sentiment d'être «des citoyens du monde ».

Suivant son argument, deux étapes sont importantes dans le passé récent pour la construction de la citoyenneté extraterritoriale dans le cas uruguayen : l'exil politique et/ou économique des années 1970/1980 et la migration économique du début des années 2000.

L'auteure souligne par ailleurs que la sortie de la dictature s'est faite par une ouverture semi-démocratique avec beaucoup de questions, de doutes, de peurs : une démocratie ne s'instaure pas seulement par la mise en place d'une infrastructure de pouvoirs, mais au travers de l'imaginaire social et de ce que Devereux appellerait « l'inconscient culturel d'un peuple. »[1044]

3.3.3.2. Le mythe de la *Malinche* revisité

La construction et la reconnaissance d'une citoyenneté extraterritoriale ne font-elles pas système avec les représentations sur lesquelles a été construite l'idée même de chaque nation, notamment en ce qui concerne l'identité collective et la notion de patrie plus ou moins ouverte ou à la défensive dans ses relations à l'extérieur ?

Ainsi, les émigrés latino-américains sont représentés dans leurs pays d'origine dans un large éventail : héros nationaux au Guatemala[1045] partis pour tenter meilleure fortune, ou, à l'extrême opposé, de « lâches, déserteurs, traîtres » dans des formules toujours péjoratives

[1044] NB : Georges Devereux (1908/1985), ethnopsychiatre, psychanalyste et anthropologue d'origine hongroise, devenu Roumain, Américain puis Français et Mohave « de cœur ».
[1045] Alexandra DELANO, *Migration in the Americas,* p. 404/418, in Jorge DOMINGUEZ, Ana COVARRUBIAS, (editors) *Routledge Handbook of Latin America in the world,* New York, 2015.

variables selon les pays : « *apochados, agringados* »[1046] au Mexique ; « *curperizado*s » au Paraguay ; « *cadenús*» en République dominicaine, et même « *gusanos* »[1047] à Cuba.[1048]

Cette perspective est à rapprocher de notre point de vue de la légende de *la Malinche,* dont une vaste littérature marque l'imaginaire mexicain et latino-américain.

Dans sa version classique, le mythe de la Malinche a cristallisé en archétype du traître de sa patrie.

> *Malinche* ou *Malintzin* ; *Malinalli* ou *Marina* –Indienne, esclave, concubine, traductrice d'Hernan Cortés -, est la mère du fils du « *Conquistador* » (conquérant), Martin, considéré comme le premier hispano-américain, symbole du mélange de races formé par le continent. Fille d'un « *Tlatoani* » aztèque de *Painala*, princesse de noblesse native, elle a été offerte en esclave à *Hernan Cortés* au conquérant du Mexique. De langue maternelle *nahuatl,* elle connaît le maya et apprend l'espagnol. En tant que traductrice et interprète de *Cortés*, elle coopère de façon décisive pour la victoire de la conquête ; de ce fait, elle est devenue le mythe de la femme traîtresse, qui se vend à l'étranger. [1049]

Aussi, suivant des sources convergentes, les émigrés sont fréquemment méprisés dans leur pays d'origine latino-américain : ils sont perçus comme des « traîtres » par abandon de leur pays ou par intégration/assimilation d'autres cultures, d'autres horizons, d'autres langues, d'autres cultures.

Dans le cas uruguayen, le rejet des émigrés de la communauté politique s'exprime très nettement dans l'expression populaire : « *los de afuera son de palo* » : ceux d'ailleurs ne comptent pas.

De nombreux témoignages dans la presse et dans les forums des réseaux sociaux témoignent des perceptions de rejet mises en lumière par les anciens exilés, les émigrés et par ceux qui ont choisi le chemin du retour.

Un témoin anonyme précise :

> Ceux qui sont restés [au pays] face à ceux qu'y retournaient…C'était horrible : l'exil n'existait pas pour les premiers ; la vie « *afuera* » (à l'étranger) était ignorée de manière systématique. Jamais personne ne te demandait comment ça avait tourné pour toi, ce que tu avais fait : rien. Comment c'était le Mexique ou la France ? Rien. Dans ma famille c'était comme si je n'existais pas. Mais c'était pareil partout. Certains anciens

[1046] Personnes qui se laissent influencer par les "gringos" (personnes issues de pays occidentaux à l'exception des pays hispanophones et/ou partageant la culture ibéro américaine.
[1047] Vers de terre.
[1048] L. CALDERÓN CHELUIS, 2006, ouvrage cité, p. 28.
[1049] Marcia HOPPE NAVARRA. *El mito de la Malinche en la obra de escritoras latinoamericanas,* Mitologías Hoy, revue liée au groupe de recherche «Inventario de mitos prehispánicos en la literatura latinoamericana» de la Universitat Autónoma de Barcelona, n°4, p.5/14, Barcelona, 2001. Traduction par nos soins.

> prisonniers disaient la même chose : personne ne voulait entendre leurs histoires. [1050]

Cependant, une autre lecture des diasporiques uruguayens à l'égard du mythe de la Malinche peut être également faite, celle de l'expulsion de la communauté pour assurer paradoxalement sa continuité : *La Malinche* a été offerte en esclave aux conquérants ; les émigrés sont fréquemment contraints à chercher ailleurs les conditions de leur survie, en particulier en période de crise économique.

Ce faisant, à l'instar de *La Malinche*, certains acquièrent des compétences, cultivent des relations, constituent un « capital/réseau », accèdent à des nouvelles cultures et langues, deviennent quelquefois des vecteurs de communication d'une diversité multiculturelle et de transmission de connaissances, comme nous l'avons évoqué en deuxième partie (section 2.2.2.2.) et en troisième partie (section 3.1.3.2.) et s'efforcent, nous l'avons souligné, de participer à la vie sociale et politique de leurs communautés d'origine.

Par ailleurs, du mythe de *La Malinche* peut être également interrogé sous prisme contemporain féministe.

En effet, à partir de l'analyse des œuvres littéraires de trois écrivaines latino-américaines,[1051] Marcia Hoppe Navarra souligne l'inflexion contemporaine donnée à la figure de *La Malinche,* devenue l'icône de la femme indépendante, forte, intelligente, capable de relier deux mondes radicalement « autres », grâce à ces compétences sociales, psychologiques et linguistiques singulières.

De ce point de vue, « *La Malinche* n'est pas la coupable de la Conquête ; la faute est du peuple, de la communauté, des *tlaxcaltecas,*[1052] qui ont choisi de s'allier avec les Espagnols.»

Ainsi, nous avons mis en lumière les apports de la diaspora en termes notamment de ressources économiques pour les familles, de participation au développement via le tourisme, l'inversion des pensions et retraites acquises à l'extérieur, les réseaux professionnels d'appui et de soutien au développement de la science, la technologie, l'art et la culture (section 2.2.3.1.).

Nous observons empiriquement cependant que la perception de ses aspects positifs de la diaspora, quoique bien présente dans les actes et dans les discours des citoyens diasporiques à l'œuvre et dans certains segments des élites intellectuelles (sous - chapitres 3.3.1. et 3.3.2.),

[1050] E. ALLIER MONTANO et Denis MERKLEN, *Milonga de andar lejos. Los que fueron a Francia,* in Silvia DUTRENIT BIELOUS, *El Uruguay del exilio. Gente, circunstancias, escenarios,* Ed. Trilce, Montevideo, 2006, p. 351, traduction par nos soins.
[1051] Citées par l'auteur : Laura ESQUIVEL, Lucia GUERRA, Elena GARRO.
[1052] D'ethnie dominante Nahua, peuple originaire de Tlaxcala, actuelle capitale de l'État mexicain du même nom, située dans la vallée de Puebla, au centre est du Mexique.

reste insuffisamment partagée dans le pays, peu mise en valeur dans les politiques publiques et en conséquence, peu présente dans l'imaginaire social à ce jour (section 1.2.2.4).

Les interrogations sur les avatars du vote extraterritorial dans le pays (sous-chapitre 2.3.2. de la deuxième partie et sous-chapitre 3.3.4. ci-après) mettent en lumière par ailleurs le point nodal de notre problématisation : en effet, nous posons que l'expulsion des émigrés du territoire a été suivie, dans le cas uruguayen, d'une exclusion des diasporiques de la communauté politique par absence de mise en place du vote extraterritorial.

3.3.3.3. Un pays d'immigrés de culture et de propension migratoires [1053]

Nous avons développé dans la deuxième partie de notre thèse l'évolution des migrations dans l'expérience uruguayenne (sous-chapitre 2.2.2.), en soulignant, de sources convergentes, qu'il est admis que le rôle des immigrés dans la société uruguayenne a contribué à faire un mythe de l'immigration.

L'imaginaire collectif national se nourrit encore et toujours de l'idée d'un « alluvion » immigratoire ayant donné naissance à « un pays d'immigrants ».

C'est peut-être là une des raisons de la moindre attention accordée à l'émigration : l'historiographie moderne consolide le mythe de l'alluvion immigratoire en oubliant l'émigration qui a pourtant a été une constante dès la fin du XIXe siècle : cinquante ans ont passé avant que le pays ne prenne conscience de l'importance du phénomène de l'émigration (Aguiar, 1982 : 28).

D'où l'émergence récente de la légende nationale d'une présence uruguayenne partout dans le monde - légende que notre répertoire des réseaux sociaux uruguayens présenté en annexe vient plutôt renforcer -, fait que les natifs reconnaissent cependant fréquemment comme incongru à l'égard de la taille et de la localisation périphérique et éloignée du pays.

Ce mythe est capturé dans le vif dans la célèbre chanson de Jaime Roos, écrite précocement en 1977, quand l'artiste a perçu la montée d'une émigration économique dont l'ampleur n'était pas encore autant mise en lumière en tant que telle dans le pays : [1054] « *Uruguayos, donde fueron a parar…* »[1055] «Uruguayens, jusqu'où ne vont-ils pas aller… »

[1053] Natalia MORAES MENA. *Ahora nos toca a nosotros venir a hacer "La España": migraciones de ida y vuelta y reconstrucción de la identidad nacional. Encuentro de Latinoamericanistas Españoles: Viejas y nuevas alianzas entre América Latina y España,* CEEIB, *12. 2006. Santander*, España, p.138/148. URL: https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00103065/document. Consultation du 11 octobre 2016. Traduction par nos soins.

[1054] Jaime ROOS, entretien audio El Espectador du 27 juillet 2012. Disponible en ligne. URL : http://www.espectador.com/cultura/244803/jaime-roos-35-anos-formando-parte-del-sentimiento-de-los-uruguayos. Consultation du 16 mai 2016.

Différentes études démontrent enfin que la volonté ou la propension migratoire, surtout parmi les jeunes, [1056] n'a pas cessé malgré le retour du pays en démocratie, ce qui a conduit à considérer la persistance d'une « culture migratoire » (Pellegrino, 1995 : 25),[1057] activée surtout en stratégie viable de réponse face aux difficultés à affronter en périodes de crise, favorisée par les liens et les réseaux diasporiques. (Moraes Mena, 2006 : 10).

Les politiques publiques récentes et les études prospectives font état enfin d'un intérêt renouvelé pour soutenir l'immigration présente et future, pour faire face notamment aux défis démographiques liés au vieillissement de la population. [1058]

Au-delà des motifs économiques ou politiques, certains auteurs soutiennent que parmi les facteurs déterminant l'émigration uruguayenne, est à prendre en compte aussi la détérioration générale, à partir des années 1960, de l'image du pays fortement intériorisée de société ouverte, de mobilité sociale aisée, participative et égalitaire : « plus important que la crise en soi, le facteur déclenchant de l'émigration a été la conscience de cette crise » (Filgueira, 1987:11)."

Aussi la controverse entre l'Uruguay « Suisse d'Amérique » et le « pays qui n'a jamais existé » persistent aussi dans la distance (Moraes Mena, 2006 : 10).

Il s'est installé par ailleurs dans le temps, de notre point de vue, une dichotomie entre ce que nous appelons « le bon émigré » et le « diasporique inquiétant », forme contemporaine d'une *Malinche* revisitée en contexte de globalisation.

« Le bon émigré » est celui tout d'abord celui qui est rentré coûte que coûte au pays après la dictature militaire pour reconstruire le pays ; s'il est encore à l'étranger, il prend néanmoins ses vacances régulièrement dans le pays en y dépensant son capital au bénéfice des entreprises locales ; s'y installe après la prise de retraite ; collabore financièrement lors de situations d'urgence en démontrant sa solidarité avec les plus démunis ; soutient des œuvres sociales ; partage ses connaissances et savoir-faire acquis à l'étranger au travers d'actions éducatives et de formation ; diffuse et promeut la culture uruguayenne ; met en valeur les artistes nationaux en tournée dans le monde ; se distingue dans le monde par ses capacités et son niveau d'excellence…

[1055] Chanson disponible en ligne. URL : https://www.youtube.com/watch?v=og3eBJ3QHeo. Consultation du 16 mai 2016.

[1056] De l'ordre de 33% chez les jeunes de Montevideo et de 16% à l'intérieur du pays, selon l'auteur.

[1057] Adela PELLEGRINO, *La propension des jeunes à émigrer : le cas de l'Uruguay*. Revue Européenne des Migrations Internationales Volume II – n° 2 - 1995 pp 131-143. Numéro thématique Amérique latine. Document digital en ligne. URL : http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1995_num_11_2_1467. Consultation le 30 octobre 2016.

[1058] Voir dans ce sens par exemple la stratégie de l'Uruguay pour les 50 années à venir : http://www.opp.gub.uy/estrategia-nacional-de-desarrollo-uy2050

« Le bon émigré » bénéficie d'une large acceptation par les pouvoirs publics, des exemples d'excellence font quelquefois objet de notes de presse, quoique sa reconnaissance soit encore faible et non institutionnalisée, autrement dit, elle se fait selon les opportunités aux aléas de l'actualité, par exemple, quand un scientifique accède à des honneurs internationaux, un sportif réalise des exploits, un artiste se distingue par son succès à l'étranger.

Mais en parallèle, la figure du « diasporique inquiétant » revêt les caractéristiques définies dans le cadre de l'évocation de la citoyenneté multiple : le capital/réseau cumulé, les compétences acquises, les trajectoires professionnelles déployées, sont souvent perçues comme un avantage compétitif dangereux à l'égard des pairs locaux, d'où le désintérêt démontré très fréquemment pour associer, embaucher, prendre en compte les réclamations ou même échanger avec les nationaux à l'étranger.

Leur diversité et leur imprégnation de nouvelles cultures et langues - nous l'avons évoqué à l'occasion de l'interrogation du mythe de *La Malinche* -, loin d'être perçues comme des leviers pour nourrir des opportunités d'affaires ou d'enrichissement réciproque, sont fréquemment perçues négativement dans le pays « réel », loin des discours policés des élites, comme autant de motifs de rancune et de défiance, exprimés par exemple dans les forums ouverts au public des médias nationaux.

Dès lors, le rejet l'emporterait sur l'hospitalité, réservée traditionnellement aux seuls étrangers, dans la continuité du pays d'immigration dont l'imaginaire collectif ne s'est pas encore tout à fait estompé.

Ces perceptions négatives qui s'expriment dans une grande variété de situations constituent *in fine* de notre point de vue le terreau nourrissant le rejet du citoyen diasporique dans sa dimension de sujet politique, autrement dit, la non reconnaissance du cœur de sa citoyenneté.

3.3.3.4. Légendes et utopies contemporaines

L'orientalidad - manière d'être uruguayenne - mise à l'épreuve

Par *orientalidad* (« orientalité ») nous signifions ici une prégnante représentation d'une manière d'être qui serait à la fois univoque et singulièrement uruguayenne (« la *uruguayez* ») composant un hypothétique noyau identitaire national.

Image d'Epinal folklorique dans laquelle la passion pour le *football*, le goût immodéré du *mate*, la tradition immuable des *asados* au pays des vaches et des chevaux, les tambours et les danses du *candombe*, le carnaval le plus long au monde, s'entre mêlent aux valeurs républicaines et laïques.

La « *uruguayez* » est faite aussi toutefois d'une tradition de large participation politique des citoyens du moins aux suffrages, d'un idéal égalitaire et authentique, largement partagé par une grande majorité d'Uruguayens depuis le début du XIXe.

Cet idéal a été nourri également, notamment par l'école valérienne, d'hospitalité, de solidarité, de fraternité, tout autant que d'un pessimisme et un sens critique issus du XXe siècle, au rythme provincial d'un « *modus vivendi* » vernaculaire.

Ce dernier déterminerait-il en somme et de façon immuable, « une culture », « un sentiment » national, loin de toute diversité, de toute hétérogénéité ?

Suscite-t-il dès lors seulement des stratégies d'assimilation ou de rejet du divers ?

L'intégration sociale de l'Uruguayen serait-elle fonction du respect d'aspirations idéales permettant de maintenir un ordre culturel et imaginaire, nourri d'une certaine auto perception d'une singularité que rassemblerait les Uruguayens dans un ensemble hermétique d'habitudes et de coutumes pittoresques (Dieste, 2013) ?

Les trois dernières décennies ont vu émerger pourtant des générations de « nouveaux » Uruguayens dont de nombreux articles de presse et notes diverses s'efforcent de dessiner les contours, démontrant l'éclatement des perceptions, des vécus, des comportements et des manières d'être.

À l'échelle et dans les lieux diasporiques, la déclinaison transnationale ou « translocale » d'une appartenance qui ne se renie pas, mais qui n'est pas exempte de conflits, de tensions, laisse en tout cas apparaître une certaine hétérogénéité.

La déclaration finale de la première rencontre de conseils consultatifs avait forgé dans ce sens l'expression « unis dans la diversité ».

En effet, en « fabriquant » de la diversité, de l'hétérogénéité, des appartenances multiples, des racines « rhizomiques », l'expérience diasporique met à l'épreuve la chimère « nationaliste » d'une identité immuable et univoque.

Les collectifs uruguayens diasporiques rivalisent certes en fêtes traditionnelles, en grillades, en défilés de carnaval, et si les réseaux sociaux s'enflamment lors des matchs de football du *clásico* ou des championnats internationaux prestigieux, dans une persistante recherche de liens sociaux et de fraternité.

Cependant, les accents ne se cachent pas, les habitudes et les célébrations se nuancent en adoptant fréquemment des us et coutumes locales dans le pays d'accueil, s'enrichissent et s'élargissent aussi aux cercles d'amitié et de parenté souvent plurinationaux.

Certains nationaux à l'étranger ont néanmoins nourri et maintenu une vision romantique du pays, exprimée par la célèbre formule *Como el Uruguay no hay* (il n'y a pas mieux que l'Uruguay), d'où leur attachement aux traditions et aux coutumes du terroir.

La chimère d'une singularité nouée autour des traditions et du folklore, reste ainsi encore prégnante, malgré la l'émergence d'une certaine hétérogénéité/diversité dans l'imaginaire collectif uruguayen contemporain, tout au moins parmi ceux qui résident à l'étranger.

Un vivre ensemble malgré les frontières : une utopie contemporaine ?

La construction sociale du migrant est loin d'être innocente ; elle possède une charge symbolique qui sous-tend, légitime et justifie la position politique adoptée par chaque État en ce qui concerne autant ses propres émigrés que les étrangers installés dans son territoire (Calderón : 2003, p. 28).

Dans les processus migratoires la nouveauté contemporaine est bien ainsi celle de la relation des émigrés avec leurs pays d'origine : les théories transnationales ont bien montré la persistance d'un lien intense qui continue à les relier malgré le temps et la distance, renforcé par le développement des technologies et des moyens de communication et de transport, illustré dans le cas uruguayen par les quelques récits de la diaspora.[1059]

Des expériences migratoires dynamiques, portant notamment sur la mise en avant de la reconnaissance et de l'application des droits civiques et politiques des émigrés dans leurs pays d'origine, permettent l'émergence de nouvelles formes de « vivre ensemble » au-delà des frontières.[1060]

La reconstruction des processus sociaux et culturels que les communautés émigrées, éparses dans le monde, préservent et développent, ont cependant insuffisamment exploré le rôle des États qui, par les politiques publiques dédiées à maintenir et à renforcer (ou pas) les liens des émigrés avec leurs pays d'origine, ont un impact considérable dans la vie des citoyens (Calderón, 2003).

En effet, les politiques de liaison que nous avons interrogées au chapitre deux de la première partie de notre thèse sont de notre point de vue, malgré leur insuffisance, un vecteur institutionnel pour la réalisation d'un vivre ensemble dans la distance.

Le vote extraterritorial devient dans cette perspective à la fois un outil et un dessein pour une participation accrue de la diaspora dans la société uruguayenne, clé de voûte pour une

[1059] Silvia DUTRÉNIT BIELOUS, Fernanda MORA-CANZANI, *De islotes y redes : el otro Uruguay,* in *La Aventura uruguaya*, AROCENA Rodrigo, CAETANO Gerardo, coord.., tomo II, Montevideo, 2011, p. 212/248.
[1060] Gail MUMMERT*, Fronteras fragmentadas*, in *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 62, n°2, p. 237/245, Universidad Nacional Autónoma de México, 2000. Document digital, URL: http://www.jstor.org/stable/3541368.

véritable inclusion des migrants uruguayens dans un « *modus vivendi* » transformé, qui serait dès lors « glocal » (Viscardi, 1991), prenant en compte désormais des espaces étendus de vie et de participation politique.

Cet inédit « vivre ensemble » pose problème dans l'expérience uruguayenne.

En effet, l'accès de la citoyenneté diasporique, dans sa diversité et dans son hétérogénéité, à une pleine place dans la communauté politique, suppose la pleine reconnaissance des citoyens diasporiques en tant que sujets politiques réels, un élargissement du corps électoral et *in fine* une extension des composantes vives de la République, avec lesquelles le système politique et la société devraient trouver de nouveaux « agencements ».

Cette mise à l'épreuve démocratique, dans laquelle il s'agit ainsi d'étendre et de renforcer la participation politique des citoyens, se place par conséquent dans un horizon dans lequel rien n'est encore joué, rien n'est jamais définitif, les aspirations toujours formulées en projet :

> les conditions du vivre ensemble et de l'autogouvernement, en effet, ne sont pas définies *a priori*, fixées par une tradition, ou imposées par une autorité. Le projet démocratique constitue au contraire *le* politique en un champ largement ouvert du fait même des tensions et des incertitudes qui le sous-tendent.[1061]

3.3.4. Le vote extraterritorial, vecteur de circulations et d'articulations citoyennes

Dans l'expérience uruguayenne, l'élément qui cristallise la demande de participation politique des émigrés est le vote extraterritorial, le vote étant, non seulement un rite démocratique, mais aussi un moyen d'exercer une influence dans le système politique.

Pour les émigrés uruguayens, le droit au vote met en lumière les deux facettes de l'expérience « tangible » qu'ils vivent, dans des univers politiques perçus fréquemment comme antagoniques : une marginalité politique partielle ou totale expérimentée dans les pays d'accueil versus une appartenance et une affirmation de la condition de membre actif de la communauté d'origine.

Dans cette perspective, le droit de vote serait « la pointe de l'iceberg » de positionnements politiques plus larges dans lesquels les émigrés seraient engagés en dépit de la distance.

C'est la raison pour laquelle le vote extraterritorial peut être dès lors pensé en tant que synthèse d'un processus symbole de la participation politique, levier privilégié des citoyens pour exercer une influence sur les processus politiques.

[1061] Pierre ROSANVALLON, *L'universalisme démocratique : histoire et problèmes,* Paris, édition digitale de La vie des idées : http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080128_rosanvallon.pdf, texte paru le 17 décembre 2007, p.15*,* consultation du 28 mai 2015.

En conséquence, la lutte pour le vote extraterritorial et les avatars de sa mise en œuvre dans les différents contextes nationaux constituent un processus articulant de nouveaux phénomènes contemporains : la migration internationale dans le cadre de la mondialisation et les transformations des États nations qui cherchent (ou pas) à renfoncer les liens entre « la nation sur place » et « la nation absente » (Calderón, 2003).

Sur ces bases, comment circulent, comment s'articulent actes, discours, représentations, autour du vote extraterritorial dans l'expérience citoyenne de la diaspora uruguayenne ?

Afin d'explorer cette question, nous discutons ci-après le rôle des réseaux, des plateformes et des coordinations diasporiques et l'inscription des questions diasporiques dans les agendas internationale et nationale des droits de l'homme.

3.3.4.1. Des réseaux diasporiques citoyens à l'œuvre

Des réseaux diasporiques, des plateformes et des coordinations citoyennes à l'étranger ont émergé au fil des ans, se développant notamment le long des années 2000.

Parmi ces configurations diasporiques à géométrie variable, plusieurs se sont fondées dans une visée spécifiquement citoyenne de défense des droits civiques et politiques de la diaspora.

C'est notamment le cas, par ordre chronologique de création et sans visée exhaustive, du comité pour les droits civiques en Uruguay (CDCU) initié en France en 2004, ayant réalisé des rapports sur le vote extraterritorial, une votation symbolique et diverses activités de sensibilisation, en lien avec des collectifs en Australie, Chili, Espagne et Suède[1062] ; de la commission nationale pour le vote des Uruguayens à l'étranger fondée en 2007 à Montevideo, devenue depuis la coordination pour le vote extraterritorial (*Coordinadora por el voto en el exterior)* ; de la plateforme « *Voto exterior Uruguay (V.E.U.),* lancée à Barcelone en 2012 et de l'organisation non gouvernementale *Ronda Cívica Uruguay*, fondée conjointement à Córdoba (Argentine) et à Paris (France) en 2012.

Quelles sont leurs orientations, quelle type d'activités organisent-elles, quels actes citoyens suscitent - elles ?

Commission nationale pour le vote des Uruguayens à l'étranger [1063]

Dans le contexte de débat parlementaire sur le vote extraterritorial initiée à la chambre de députés par la coalition progressiste *Frente Amplio* en 2007, à l'occasion de la présentation du

[1062] Source : archives personnelles : actes de constitution de l'association à l'initiative notamment d'Isabel Soto (Paris, janvier 2004) ; statuts de l'association et autres documents transmis par voie postale par Sergio BOUBET, en juin 2004 ; résultats du vote symbolique (Paris, octobre 2004) ; appel à adhésion (Boulogne, novembre 2005), modalités de vote extraterritorial (Boulogne, octobre 2006).

[1063] Source : archives personnelles : actes de réunions, rapports et archives en ligne.

projet de mise en œuvre du vote par correspondance pour le *Departamento 20*[1064] et devant la non approbation de ce projet de loi, une commission nationale pour le vote des Uruguayens à l'étranger a été initiée à Montevideo. [1065]

Dans son communiqué initial sont développés les arguments en faveur de la mise en œuvre du vote extraterritorial, émanant du rapport soumis par la force politique progressiste au gouvernement en mars 2005.

Le vote extraterritorial est reconnu de ce point de vue, comme un droit légitime des Uruguayens à l'étranger, établit par la constitution de la République : sa mise en œuvre constituerait à la fois une réponse positive de l'État face à l'importante émigration subie depuis de nombreuses années par le pays ; l'expression d'une volonté politique d'établir de liens forts avec les nationaux à l'étranger, reconnaissant leur pleine inscription dans la communauté nationale et la prise en compte d'une réclamation persistante des Uruguayens à l'étranger.

Faisant appel à la normative internationale, le communiqué souligne que les études de droit comparé font état de l'existence du vote extraterritorial sous diverses modalités en soixante-dix pays dans le monde.

Abordant les arguments contre la mise en œuvre du vote extraterritorial, le document fait état des objections majeures soulevées par les opposants : les questions du territoire, de résidence et d' « *avecinamiento* » (implantation).

En effet, les opposants mettent fréquemment en avant l'article premier de la constitution afin de défendre l'idée que seuls les habitants dans le territoire national seraient des membres à part entière de la nation.

L'article en question établit : « La République orientale de l'Uruguay est l'association politique de tous les habitants compris dans son territoire. » [1066]

Les défenseurs du vote extraterritorial répondent que la constitution définît les droits des citoyens et les conditions des suffrages dans la section III, notamment les articles de 73 à 76, déjà évoqués, définissant la citoyenneté naturelle et légale ; les articles 77 et 78 établissant que tout citoyen est membre de la souveraineté de la nation et en tant que tel, électeur et éligible sous certaines conditions, la résidence à l'étranger ne faisant pas partie des conditions restrictives.

[1064] Figure fictive réunissant virtuellement les Uruguayens à l'étranger.

[1065] Source : communiqué publié par la commission pour le vote extraterritorial su conseil consultatif d'Uruguayens de Paris, sur le site uruguayos.fr le 6 octobre 2007. URL : http://www.uruguayos.fr/COMISION-NACIONAL-POR-EL-VOTO-DE. Consultation du 9 janvier 2017. Autres sources : sur cette commission : http://www.uruguayos.fr/_Comision-Voto_. Consultation du 11 janvier 2017.

[1066] Source : *Constitución de la República del Uruguay.* Edición 1967 actualizada. Ed. Tradinco, Montevideo, date de publication non renseignée.

En conséquence, la commission nationale pour le vote extraterritorial souligne que rien dans la constitution ne s'oppose au vote extraterritorial et examine les avantages et désavantages du vote par correspondance et du vote consulaire, soulignant que quelque soit la modalité choisie, le dispositif devra offrir toutes les garanties nécessaires.

De plus, le document de la commission décline les différents arguments élaborés au fil des années au sein des organisations de la société civile et du système politique dans le sens de l'active participation des Uruguayens de l'étranger dans tous les champs de la vie de la nation et l'obligation de l'État de reconnaître sa responsabilité dans l'émigration passée, fruit des politiques économiques et sociales de l'époque.

La commission dénonce enfin l'opposition au vote extraterritorial reposant sur des calculs électoraux et lance une nouvelle étape dans la lutte pour le respect des droits des Uruguayens sous la bannière « un Uruguayen = un vote ».

Cette commission a tenté d'accompagner les efforts parlementaires pour obtenir une réforme constitutionnelle pour l'habilitation du vote par correspondance et mené campagne en 2009 en vue du plébiscite lancé en parallèle aux élections nationales, qui s'est soldé néanmoins par un vote populaire défavorable déterminant la défaite définitive du projet de vote par correspondance.

Le communiqué diffusé par la commission à cette occasion[1067] souligne l'engagement à poursuivre la lutte pour obtenir le vote extraterritorial.

En 2013, avec le soutien du ministère des affaires étrangères et sous le parrainage de Belela Herrera, ancienne vice ministre des affaires étrangères, référence de la société civile en matière des droits de l'homme, la commission nationale a évolué en coordination pour le vote extraterritorial, accueillant dans son sein plusieurs organisations sociales favorables à cette cause.

Une page Facebook[1068] a été créée, réunissant 896 abonnés et 916 « j'aime » ; de nombreuses activités ont été menées à bien par la coordination, en articulation avec d'autres organisations et réseaux impliqués dans la promotion du vote extraterritorial : performances urbaines, rencontres avec des autorités et législateurs, tenue de stand dans des marchés de la capitale avec vente de tee shirts et pins, actions dans l'aéroport et au quai du *Buque Bus,* (bateau qui fait plusieurs liaisons quotidiennes entre *Buenos Aires* et *Montevideo* ou *Colonia)*

[1067] Carlos VARELA, URL : http://www.uruguayos.fr/Comision-Nacional-por-el-Voto-de,392. Consultation du 12 mars 2017.
[1068] Source : archives digitales en ligne. URL : Facebook : https://www.facebook.com/VotoExteriorUy/?fref=ts. Consultation du 12 mars 2017.

participation à ces émissions audiovisuelles et à des programmes radiophoniques, dont des illustrations sont présentées en annexe VI.

Plateforme Voto exterior Uruguay (V.E.U.)

À l'initiative de plusieurs organisations en Catalogne, la plateforme « *Voto exterior Uruguay (V.E.U.) »* a été créée à Barcelone en février 2012.

La plateforme réunit au démarrage le conseil consultatif d'Uruguayens en Catalogne un groupe d'Uruguayens indépendants et l'association d'amis de l'Uruguay – Maison de l'Uruguay à Barcelone, engagé dans la réclamation d'un dispositif normatif permettant l'exercice du droit de vote extraterritorial pour les citoyens uruguayens résidant à l'étranger.[1069]

La création de cette plateforme à vocation transnationale a été motivée initialement par la gestion initiée par l'avocat Rodrigo Da Silva auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

La plateforme constitue à l'origine « un groupe ouvert de diffusion, formation et recherche sur le concept actuel de citoyenneté, d'identité et de participation, en lien avec le plein exercice du droit politique au suffrage ».

La plateforme repose sur le postulat que le lieu de résidence n'est pas motif, dans le cas uruguayen, de perte de la citoyenneté ni de la nationalité, dès lors, tout citoyen uruguayen est membre actif de la communauté politique nationale.

Cette position repose, suivant la documentation élaborée et rendue publique par la plateforme, sur des arguments juridiques, historiques et sociologiques, partant de l'idée que les évolutions sociétales contemporaines conduisent à repenser l'identité et la citoyenneté au-delà des limites imposées par le territoire.

Dès lors, la plateforme, prenant appui sur la constitution de la République et sur les nombreux traités internationaux dont l'Uruguay est signataire, réclame que l'État garantisse dans la pratique l'égalité des droits de tous les citoyens, sans discrimination aucune et sans exclusion suivant le lieu de résidence.

La plateforme a mené à bien depuis de nombreuses activités, visant d'une part la compilation et l'analyse de données, de documents, de lois, de recherches, de littérature scientifique ; cherchant à systématiser les informations disponibles sur le vote extraterritorial notamment en Uruguay ; réalisant des actions ponctuelles de diffusion de l'information ainsi

[1069] Source : brochures, rapports, actes de réunions internes, albums photos de campagne, reçus par courrier électronique le 24 octobre 2016, transmis par Carlos ESCUDER, à qui vont nos sincères remerciements.

recueillie et de sensibilisation de l'opinion publique, en articulation avec d'autres groupes et organisations diverses agissant dans ces champs d'intervention citoyenne.

Ces activités sont mises en œuvre notamment au travers d'une page Facebook créée également en 2012,[1070] réunissant au total 1642 « j'aime » et 1 545 abonnés depuis sa création.

La plateforme a participé activement à des journées parlementaires pour le vote extraterritorial, organisées en articulation avec d'autres organisations diasporiques, par exemple, la journée qui a eu lieu le 11 décembre 2014, [1071] et aux journées citoyennes qui se sont tenues en 2012 au ministère des Affaires étrangères,[1072] et à de très nombreuses campagnes internationales pour le vote extraterritorial, notamment la campagne de photos individualisées pour la mise en place du vote extraterritorial menée à bien en 2014, recueillant des centaines d'adhésions.[1073]

Ronda Cívica Uruguay[1074]

Créée en 2012, cette organisation à but non lucratif émanant de la société civile uruguayenne à l'étranger réunit une quarantaine de collectifs uruguayens,[1075] établis en quinze pays.[1076]

Se constituant d'emblée ainsi en réseau, ses objectifs sont de promouvoir la reconnaissance des droits civiques et politiques des Uruguayens à l'étranger auprès de l'État , du système politique et de l'opinion publique uruguayenne ; d'encourager le développement de politiques publiques de liaison avec la diaspora, d'attention aux Uruguayens à l'étranger, de stimulation du retour et de favoriser enfin la participation active de la diaspora dans tous les espaces de la société uruguayenne.

Le réseau articule avec différentes organisations dans son champ d'intervention - coordinations et plateformes uruguayennes pour le vote à l'étranger, Institution nationale de

[1070] URL : https://www.facebook.com/VotoExteriorUruguay/?fref=ts. Consultation du 8 janvier 2017.
[1071] URL : https://www.facebook.com/pg/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=album&album_id=564310296993097. Consultation du 8 janvier 2017.
[1072] URL : https://www.facebook.com/pg/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=album&album_id=377421552348640. Consultation du 8 janvier 2017
[1073] URL : https://www.facebook.com/pg/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=albums. Consultation du 8 janvier 2017.
[1074] Source : archives personnelles : brochures, rapports, actes de réunions internes, communiqués de presse, lettres ouvertes, albums photos de campagnes.
[1075] Argentine, Australie, Brésil, Chili, Espagne, France, Italie, Mexique, Paraguay, Pérou, Norvège, Suède, Canada, Uruguay, USA.
[1076] **Conseils consultatifs d'Uruguayens** à Bahia, Buenos Aires, Córdoba (Argentina), Göteborg, La Plata, Lima, Mexico City, New Jersey, Oslo, Asunción, Paris, Río de Janeiro/Espíritu Santo, Rosario, Santiago, Tenerife, Nord d'Italie, Vale do Sinos (Porto Alegre), Chile V Région, Québec, Stockholm. **Associations et plateformes suivantes :** Casa Uruguay de Tenerife, Casa de la Amistad Uruguay-Méjico, Asociación Amigos del Uruguay en Vigo, Grupo de Retornados a Uruguay, FOCUS Uruguay- Italia, Casa Uruguay Barcelona, Asociación Franco/Uruguaya, Candombe Sur (Paraguay), FOCUS Uruguay- Noruega), Asociación Uruguay - Noruega (AUN) , Plataformas por el Voto en el Exterior en Barcelona et en Italia, Comisión Pro Voto Exterior/Uy (Noroeste EEUU), Grupo Pro Voto Exterior Buenos Aires, Voto Consular Gold Coast/Australia, Centro Uruguayo de Madrid, Foro Viena-Montevideo/Austria, FOCUS-España.

défense des droits de l'homme,[1077] réseau de Chiliens pour le vote extraterritorial[1078] - et intervient activement dans les réseaux sociaux, notamment au travers d'espaces propres, publics ou communautaires.[1079]

Dans ce sens et à titre d'exemple, la coalition en partenariat avec la coordination pour le vote à l'étranger a mis en œuvre en 2014 une campagne adressée à l'opinion publique sous le slogan « Nous sommes tous Uruguayens. Nous avons tous le droit de vote », avec le groupe *Perfil* (agence de communication institutionnelle).

Dans sa profession de foi, la coalition met en avant son inscription dans la longue trajectoire de la cause de la diaspora uruguayenne pour le vote extraterritorial mise en lumière par la recherche universitaire. [1080]

Prenant appui sur les travaux du programme *Población*,[1081] y est soulignée la transformation de l'Uruguay de pays réceptif d'immigration de l'époque coloniale à la moitié du XXe siècle, à pays marqué par l'émigration à partir des années 1960.

Ronda Cívica Uruguay s'est organisé en plateforme participative d'échanges et de partage au travers notamment des moyens de communication via l'Internet (bulletin d'informations électronique, pages Facebook, conférences Skype…) permettant l'adoption de projets, et de campagnes ; ont été ainsi rédigés de façon collaborative des documents d'information, des déclarations, des communiqués de presse et ont été mis en œuvre des événements réunissant les différents acteurs concernés (organisations de la société civile, autorités nationales et locales, législateurs, experts, journalistes…).

L'organisation informe et promeut également les activités menées à bien par ses membres, ainsi que celles mises en place par des organisations alliées.

Les activités menées par le réseau, systématisées et diffusées via notamment les réseaux sociaux, s'organisent ainsi autour des pôles suivants : élaboration participative de contenus relatifs au vote extraterritorial et politiques publiques de liaison avec la diaspora uruguayenne et

[1077] URL : http://inddhh.gub.uy/. Consultation du 9 janvier 2017.
[1078] URL : https://www.facebook.com/haztuvotovolar. Consultation du 9 janvier 2017
[1079] URL : https://www.facebook.com/groups/rondacivicavotoexterior/?fref=ts ;
URL : https://www.facebook.com/RondaCivicaPorElVotoEnElExteriorUruguay/?fref=ts. Consultation du 9 janvier 2017.
[1080] Adela PELLEGRINO, *Uruguay y la ciudadanía dispersa*, in Leticia CALDERON CHELIUS (coordinadora), *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes*, experiencias comparadas, Instituto Mora, 2003, México D.F., p. 387/398.
[1081] Espace académique multidisciplinaire destiné à la recherche et l'enseignement en matière de démographie et d'études portant sur la population, dirigée par la démographe Adela Pellegrino. Document digital en ligne. URL: http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/secciones/programa-de-poblacion/, plus particulièrement le profil migratoire de l'Uruguay, réalisé en 2011pour le compte de l'OIM Internacional. Document digital en ligne. URL : http://publications.iom.int/bookstore/free/perfilmigratorioweb_uruguay.pdf. Consultation du 8 janvier 2017.

d'outils de promotion du vote extraterritorial ; incidence, lobbying et délibération avec autorités et système politique ; sensibilisation de l'opinion publique ; coordination de réseaux d'organisations de la société civile uruguayenne à l'étranger ; mise en œuvre d'alliances stratégiques avec des organisations similaires, notamment chiliennes ; élaboration et mise en œuvre de plans d'action pour le vote extraterritorial en Uruguay ; réalisation de journées « citoyennes » en Uruguay ;[1082] animation de sites internet et de pages dédiées dans les réseaux sociaux (Facebook).

À titre d'exemple, en 2013 la coalition a notamment présenté le cas uruguayen d'absence de vote extraterritorial dans un atelier organisé au siège des Nations Unies à Genève, aux côtés des réseaux de Chiliens à l'étranger. [1083]

Ont été élaborés et soumis : un rapport et des recommandations à l'État uruguayen dans le cadre de l'examen périodique universel des droits de l'homme, dont nous développons les contenus à la section 3.3.4.2.[1084] ; un rapport auprès du rapporteur spécial pour les migrations aux Nations Unies.

Les deux documents mettaient en avant la persistante revendication de la société civile de mise en place du vote extraterritorial et d'une politique publique de liaison avec la diaspora dotée des moyens nécessaires. Au terme de ce processus aux Nations Unies, dans lequel l'Institution nationale des droits de l'homme a inclus aussi dans son rapport un item sur le vote extraterritorial,[1085] les États membres ont émis une série de recommandations à l'État uruguayen, incluant la mise en place du vote extraterritorial.

En 2014 la coalition a mis en place la campagne citée auparavant ;[1086] a promu la réalisation d'une journée parlementaire pour le vote extraterritorial [1087] ; une identité visuelle et de nombreux outils de communication ont été élaborés avec l'appui du groupe *Perfil,* en partenariat avec la coordination pour le vote extraterritorial installée à Montevideo.

En 2015, un rapport sur la situation du vote extraterritorial en Uruguay a été élaboré ; une campagne d'incidence auprès du système politique afin d'obtenir le débat et l'approbation

[1082] Document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Invitacion-y-programa-Jornadas. Consultation du 9 janvier 2017.
[1083] Document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Los-derechos-civicos-y-politicos. Consultation du 9 janvier 2013.
[1084] Document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Uruguayos-del-exterior-reclaman. Consultation du 9 janvier 2013.
[1085] Document digital en ligne. URL : http://inddhh.gub.uy/informe-de-la-inddhh-sobre-el-derecho-al-voto-de-los-ciudadanos-uruguayos-residentes-en-el-exterior/. Consultation du 9 janvier 2017.
[1086] Document digital en ligne. URL : https://www.facebook.com/uruguayostodos?fref=ts. Consultation du 9 janvier 2017.
[1087] Document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Jornada-parlamentaria-por-el-voto. Consultation du 9 janvier 2017.

d'une loi de vote consulaire a été conduite ; a été promue la prise en compte de la revendication de mise en place du vote extraterritorial et d'une politique publique de liaison avec la diaspora dans la déclaration finale de la 6e rencontre mondiale des organisations uruguayennes de la diaspora qui s'est tenue en décembre à Montevideo à l'initiative du ministère des Affaires étrangères.

Le réseau a également soutenu l'initiative législative d'un député du champ progressiste, Roberto Chiazzaro, de dérogation de l'article 9 de la loi 17 690, qui dispose l'élimination des listes électorales de tout électeur n'ayant pas participé à deux suffrages consécutifs, considérant cette disposition anticonstitutionnelle en tant que suspension des droits des citoyens pour un motif non précisé dans le texte constitutionnel.

De nombreux communiqués, articles de presse et lettres ouvertes font état des positions de la coalition en ce qui concerne le débat dans le pays sur les modalités du vote extraterritorial le mieux adapté dans le cas uruguayen (vote consulaire, vote par correspondance, vote électronique) ; les voies pour la mise en place du vote extraterritorial (réforme constitutionnelle, loi électorale, plébiscite).[1088]

En 2016, la coalition a soumis un rapport dans le cadre du dialogue social mis en place par les autorités,[1089] a soutenu la réalisation d'une réunion régionale d'organisations diasporiques qui s'est tenue en août à Paris, [1090] et s'est dotée du statut d'organisation non gouvernementale, le siège ayant été fixé à Montevideo.

Des réseaux de conseils consultatifs et associations

De nombreux réseaux plus ou moins durables ont vu le jour, certains dans le but de soutenir des activités de solidarité ponctuelles par exemple, lors de catastrophes naturelles en Uruguay en 2007.[1091]

À titre d'illustration, dans la continuité des rencontres mondiales organisées à Montevideo par le ministère des Affaires étrangères tous les deux ans depuis 2006, des initiatives impliquant de nombreuses organisations ont émergé, permettant par exemple la réhabilitation de l'Ecole Artigas d'Asunción, Paraguay, après l'incendie survenu en 2016, ou l'apport de contributions solidaires en aide aux victimes des inondations survenues en 2016 dans la ville de

[1088] Sources : sélection d'articles de presse présentée en annexe 1.
[1089] Document digital en ligne. URL : http://dialogosocial.gub.uy/index.php?option=com_k2&view=item&id=189:ronda-civica-uruguay-uruguayos-somos-todos-resumen-ejecutivo. Consultation du 9 janvier 2017.
[1090] Document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/4oEncuentro-regional-Departamento-20-792. Consultation du 12 mars 2017.
[1091] Document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/spip.php?page=recherche&recherche=inundaciones. Consultation du 9 janvier 2017.

Dolores.

Des activités culturelles suscitent également la mise en place de réseaux éphémères d'organisations participant à des tournées, à titre d'exemple, les tournées européennes de présentation du film *Tus padres volverán* (Tes parents reviendront) en mars/avril 2016, [1092] et d'Alejandro Gabard et de Gabriela Giudice, producteurs et animateurs du programme radiophonique *Departamento 20, Radio Uruguay,* en mai 2016.[1093]

Des pages Facebook réunissant des participants à des rencontres mondiales ou régionales du *Departamento 20* ont été créées afin de préserver et développer les liens instaurés lors de ces évenements et d'ouvrir des espaces d'échanges horizontaux (forums de discussion notamment).

C'est le cas des pages Facebook mises en place conjointement par les conseils consultatifs d'Uruguayens de Los Angeles (USA) et du nord de l'Italie, après la 6e rencontre mondiale des conseils consultatifs et 1re des associations uruguayennes à l'étranger qui a eu lieu en décembre 2015 à Montevideo[1094] ; ce réseau a mis en place également un groupe d'échange et de partage d'informations via Whatsapp, très actif pendant de nombreux mois de l'année suivante.

3.3.4.2. Une longue lutte de la société civile vs un système politique aporétique

Nous avons développé en deuxième partie, chapitre trois, les avatars législatifs des trois dernières décennies portant sur le vote extraterritorial, sans qu'une solution eût été trouvée à ce jour par un système politique aporétique en ce qui concerne cette question.

Le ministère des Affaires étrangères a conduit des politiques divergentes sur le vote extraterritorial dans la période 1985/2015 qui nous occupe, selon les gouvernements en place, sans pour autant doter à ce jour à cette question des ressources humaines, financières et technologiques nécessaires à la mise en œuvre de stratégies et de campagnes de sensibilisation et de promotion du vote extraterritorial auprès de l'opinion publique et du système politique.

Selon des informations officielles cependant, le ministère des Affaires étrangères s'est efforcé ces dernières années d'articuler initiatives avec le système politique, de maintenir un

[1092] Document digital en ligne. URL : https://www.facebook.com/Tuspadresvolveran/?fref=ts. Consultation du 9 janvier 2017.
[1093] Archives audio en ligne. notes en Italie, Norvège, Suède : URL : http://www.radiouruguay.com.uy/mecweb/search_results.jsp. Consultation du 9 janvier 2017.
[1094] Groupe fermé. URL : https://www.facebook.com/groups/740332399399993/?fref=ts. Consultation du 9 janvier 2017.

dialogue avec l'institution publique chargée des questions électorales et d'organiser et/ou soutenir des manifestations de sensibilisation.[1095]

À titre d'exemple, le ministère, en partenariat avec la Junte nationale de migration et l'Institution nationale des droits de l'homme a organisé un forum le 11 décembre 2015 dans le cadre de la Présidence de la République, portant sur des présentations comparatives relatives à la mise en œuvre du vote extraterritorial, occasion de présenter les cas argentin, colombien, espagnol et français.

Du côté de la société civile, voter a toujours été motif de fierté nationale, et dans le cas de la diaspora uruguayenne, une des principales revendications depuis la sortie du régime militaire et le retour de la démocratie (Pellegrino, 2003).

La mise en œuvre du vote extraterritorial est devenue la première revendication des expatriés uruguayens, dont témoignent notamment les déclarations successives et récurrentes des six rencontres mondiales de conseils consultatifs d'Uruguayens à l'étranger réalisées en Montevideo entre 2006 et 2016.

Après la défaite du plébiscite de 2009, suite au rejet populaire du vote par correspondance, le désir et la confiance dans l'atteinte de résultats tangibles en matière de vote extraterritorial ont été reconstruits lentement au sein de la société civile.

Les articles de presse d'époque[1096] et les échos dans les sites dédiés[1097] démontrent la déception générée par l'échec de cette initiative dans les réseaux d'Uruguayens à l'étranger.

Ainsi, malgré une opinion publique majoritairement favorable au vote extraterritorial dans les mois précédents le plébiscite suivant les enquêtes disponibles,[1098]surtout sous la modalité de vote consulaire, le manque de confiance sur le dispositif par correspondance s'est imposé les dernières semaines avant le plébiscite. [1099]

La société civile s'est mobilisée néanmoins depuis pour continuer de défendre les droits civiques et politiques des expatriés uruguayens : de nombreux collectifs, plateformes, et espaces

[1095] DIRECTION DES AFFAIRES CONSULAIRES ET DE LIAISON, *Contributions au vote des Uruguayens à l'étranger,* rapport transmis par Jorge Muiño, directeur des affaires consulaires et liaison, ministère des affaires étrangères, reçu par courrier électronique le 17 janvier 2017 à qui vont nos sincères remerciements.
[1096] Voir la sélection d'articles présentée en annexe I.
[1097] Source : document digital en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Comision-Nacional-por-el-Voto-de,392. Consultation du 17 mars 2017.
[1098] Voir sous-chapitre 1.2.2.4. Perceptions des élites et opinion publique et annexe III.
[1099] De sources convergentes, les déclarations publiques de *Renan Rodriguez*, vice-président de la *Corte electoral* peu avant le plébiscite a eu, un impact négatif vis à vis du projet : en effet, il a fait état de nombreux doutes concernant les garanties du scrutin soulevées par le vote par correspondance.

virtuels se sont créés et sont restés actifs durablement,[1100] nombreuses coordinations et articulations de réseaux existants ont été mises en œuvre, comme indiqué à la section 3.3.4.1.

Ces collectifs tentent d'impacter le système politique dans son ensemble pour obtenir une transformation du système électoral ouvrant la voie d'une participation aux suffrages à l'étranger.

Ils interpellent régulièrement les parlementaires, le pouvoir exécutif, les organisations nationales et internationales pouvant jouer un rôle de conseil et d'expertise auprès de l'État dans la matière.

Aussi, comme évoqué précédemment (section 3.3.4.1.), un rapport a été soumis par *Ronda Cívica Uruguay* dans le cadre de l'examen périodique universel de la situation des droits de l'homme et auprès du rapporteur spécial aux migrants.

Les éléments qui suivent sont issus de ce rapport, disponible dans le site dédié des Nations Unies.[1101]

La mise en œuvre du vote extraterritorial représenterait dans le contexte uruguayen une avancée démocratique, par l'élargissement de la participation citoyenne dans les processus électifs ; la consolidation d'une identité nationale inclusive et égalitaire ; la reconnaissance de la citoyenneté *de l'extérieur* comme une composante de la nation.

Au travers le vote, chaque citoyen uruguayen formalise son appartenance à la communauté nationale et dans le même temps il est reconnu en tant que tel dans un plan d'égalité.

Mais les émigrés ne bénéficient pas des mêmes conditions d'égalité devant la loi : le vote est obligatoire pour tous, mais pour voter les citoyens résidents à l'étranger doivent être en capacité de se déplacer pour être présents sur place le jour du suffrage, tout en étant en règle par rapport aux contraintes administratives exigées par la réglementation électorale.

Le vote est ainsi possible uniquement pour ceux qui ont les ressources nécessaires au déplacement, c'est pourquoi le système électoral peut, de ce point de vue, être qualifié de censitaire.

Par ailleurs, un rapport sur le vote extraterritorial émanant de l'Institution nationale pour les droits de l'homme et la défense du peuple fut présenté publiquement en avril 2013,[1102] sur

[1100] Par ailleurs, l'avocat Rodrigo Da Silva a introduit une réclamation auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en 2011 ; malgré notre sollicitation, nous n'avons pas obtenu à ce jour des informations récentes sur les résultats de cette démarche.

[1101] Fernanda MORA-CANZANI (coord.), *Contribución conjunta de la Coalición Ronda Cívica por el Voto en el Exterior para el Examen Periódico Anual - Uruguay Derechos cívicos y políticos de los migrantes El voto en el exterior*, Juin2013, Genève, Suisse. Document digital, URL : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUYStakeholdersInfoS18.aspx. Consultation 17 février 2015.

lequel repose le rapport sur le vote extraterritorial introduit par l'Institution dans le système des Nations Unies la même année.[1103]

Ce rapport souligne que le vote est inhérent à la condition de citoyen, qu'il ne se perd pas du fait de résider à l'étranger et précise que la constitution de la République ne suspend pas la citoyenneté pour résidence à l'étranger.

Il est précisé par conséquent que l'application de ce droit ne requiert pas de réforme constitutionnelle.

En ce qui concerne le plébiscite de 2009, dans lequel, comme indiqué précédemment, le vote par correspondance a été rejeté, le rapport averti que la discussion portait sur une modalité du vote extraterritorial, non sur le droit à l'exercer.

L'Institution considère opportun de rechercher un consensus autour d'un projet de loi afin de réglementer l'application du droit à la participation au suffrage des Uruguayens à l'étranger.

Le rapport recommande au pouvoir exécutif de reprendre l'initiative et de proposer un projet de loi dans le cadre d'un grand débat national et il adresse des recommandations au système politique dans son ensemble afin que, dépassant des intérêts partisans, un consensus soit recherché pour garantir l'exercice de ce droit.

À l'issue du processus de l'examen périodique universel (EPU) aux Nations Unies, des recommandations favorables à la mise en place du vote extraterritorial ont été adressées à l'État uruguayen, dans le sens de continuer les efforts pour la mise en œuvre du vote extraterritorial, renforçant la recommandation 71 émise lors du processus précédent qui a eu lieu en 2009. [1104]

Le rapporteur spécial aux migrants des Nations Unies a par ailleurs inclus la question dans le dialogue avec le pays sur les questions migratoires.[1105]

Sans solutions tangibles depuis, l'Institution nationale des droits de l'homme a publié un deuxième rapport dans le même sens en octobre 2016. [1106]

[1102] INDDHH, Institución Nacional de Derechos Humanos y Defensoría del Pueblo de Uruguay, *Informe temático sobre el derecho al voto de los ciudadanos uruguayos residentes en el exterior*. abril 2013, Montevideo. Document digital, URL : http://inddhh.gub.uy/informe-de-la-inddhh-sobre-el-derecho-al-voto-de-los-ciudadanos-uruguayos-residentes-en-el-exterior/. Consultation du 10 janvier 2017.

[1103] Ib., *Informe Examen Periódico Universal, Segunda ronda*, Naciones Unidas, 2013. Document digital, URL : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUYStakeholdersInfoS18.aspx. Consultation du 10 janvier 2017.

[1104] Source : EPU Uruguay, Nations Unies. Consultation du 10 janvier 2017.

123.151. Continue its efforts to give effect to the vote of Uruguayans living abroad (Burkina Faso).

123.152. Continue its efforts to ensure an equal opportunity to participate in political process for all its citizens (Indonesia).

123.153. Continue consultations with a view to allowing the Uruguayan Diaspora to exercise their right to vote (Senegal)."

[1105] Source : document digital en ligne. URL : http://www2.ohchr.org/english/bodies/cmw/docs/CMW.C.URY.Q.1.pdf. Consultation du 21 janvier 2017.

La réclamation pour le vote extraterritorial est ainsi désormais inscrite dans l'agenda des droits de l'homme en Uruguay, mais malgré ces nombreuses prises de position, réclamations et actions de la société civile, aucun mécanisme n'a été mis en place à ce jour, permettant la mise en œuvre du vote extraterritorial.

En effet, l'Uruguay est ainsi le seul pays en Amérique du Sud -à l'exception de Surinam-, qui n'a pas à ce jour résolu favorablement la question du vote extraterritorial, mais le processus politique expérimenté, la consolidation d'une communauté active d'émigrés et la demande persistante de reconnaissance des droits politiques des nationaux à l'étranger illustrent néanmoins le fait que les communautés à l'étranger sont devenues des acteurs d'importance politique accrue au pays, par rapport à un passé récent dans lequel elles étaient totalement invisibles et ignorées.

Nous postulons ainsi que la longue lutte de la société civile pour la défense de ses droits civiques et politiques a constitué un vecteur essentiel de construction de la citoyenneté diasporique.

3.3.4.3. Dilemmes et horizons

Nous avons évoqué en deuxième partie, chapitre trois, le fait que la pratique du vote extraterritorial n'est pas une innovation contemporaine : selon les sources consultées, elle remonterait à l'Empire romain : en effet, l'empereur Auguste (63ac/14dc) a mis en place la participation aux suffrages des sénateurs établis dans les colonies, leurs votes étaient transmis à Rome en colis scellés.[1107]

La mise en œuvre du vote extraterritorial se déploie néanmoins au XXe siècle, après la 1re guerre mondiale notamment, dans le contexte contemporain de mondialisation et d'élargissement démocratique, se généralisant dans la deuxième moitié du XXe siècle, répondant à des enjeux internes et internationaux dont l'analyse exhaustive ne fait pas l'objet de notre thèse.

En Amérique latine la mise en œuvre du vote extraterritorial s'étend dans le cadre des processus de transition démocratique, marqués par une forte émigration vers des pays réceptifs, notamment à partir des années 1980.

[1106] Source : document digital en ligne. URL : http://inddhh.gub.uy/segundo-informe-sobre-el-voto-de-los-uruguayos-en-el-exterior/. Consultation du 21 janvier 2017.

[1107] Source : Andrew ELLIS, *Historia y política del voto en el extranjero*, in *Voto en el extranjero, el manual de IDEA Internacional*, Estocolmo y México, 2008, p. 50/61.

Ces processus de transition et d'élargissement démocratiques ont été en effet la toile de fond et l'axe principal autour duquel s'est développée l'exigence de reconnaissance des droits civiques et politiques des diasporas, en particulier au Chili et en Uruguay.

Dès lors ces processus peuvent être interrogés de notre point de vue dans leur dimension de marqueurs des avancements démocratiques dans un pays comme l'Uruguay, de longue tradition démocratique, ayant subi néanmoins une longue interruption dictatoriale (1973/1985).

La transition démocratique en Uruguay a permis sans doute une revalorisation de la participation politique des citoyens, reprenant ainsi le fil de la tradition démocratique et républicaine uruguayenne interrompue pendant les successifs gouvernements de facto.

L'exercice du vote en élections démocratiques fiables a été réaffirmé comme un des instruments essentiels d'affirmation des citoyens dans leur qualité de "membres de la souveraineté de la nation,"[1108] dans le sens d'une "communauté d'égaux" (Rosanvallon, 2012).[1109]

Mais malgré cependant la constante revendication de la diaspora depuis 1985, devenue ainsi une mise à l'épreuve de la société et de l'État en contexte démocratique, l'Uruguay ne s'est pas doté à ce jour d'un mécanisme permettant l'exercice du vote extraterritorial.

Par conséquent, la manière dont est résolu le problème du vote extraterritorial invite à questionner la capacité et la volonté des sociétés, des États et des systèmes politiques, à mettre en œuvre un modèle démocratique inclusif, garantissant le plein exercice des droits civiques et politiques de tous les citoyens, prenant en compte les réalités contemporaines d'une extraterritorialité désormais structurelle et le développement d'une citoyenneté éparse, mais très largement connectée et attachée au pays d'origine.

De ce fait, les configurations contemporaines de la citoyenneté, qu'elles soient pensées en transnationales (Brubacker, 1992),[1110] cosmopolitiques (Held, 1995)[1111] ou post nationales (Soysal, 1994),[1112] permettent l'émergence de nouvelles formes de participation politique ne correspondant plus à la satisfaction du seul binôme classique constitué par la présence dans le territoire et l'appartenance à la nation.

[1108] *Artículo 77 : "Todo ciudadano es miembro de la soberanía de la Nación; como tal es elegible en los casos y en las formas que se designarán".* Constitución vigente de la República Oriental del Uruguay, Capítulo II.

[1109] Pierre ROSANVALLON, *La sociedad de iguales, Ediciones Manantial, Buenos Aires, 2012,* 376 p.

[1110] Rogers BRUBAKER. *Migration, Membership, and the Modern Nation State: Internal and External Dimensions of the Politics of Belonging Migration and Membership* Journal of Interdisciplinary History, (2010): 61-78. Document disponible en ligne. URL: http://works.bepress.com/wrb/29. Consultation du 21 janvier 2017.

[1111] David HELD, *Cosmopolitism: Ideals and Realities.* Polity Press, Cambridge, 2010.

[1112] Yasemin Nuhoglu SOYSAL, *Limits of Citizenship. Migrants and Post National membership in Europe,* Chicago University Press, Chicago, 1994, 256 p.

En temps de globalisation, les territoires deviennent en effet des « espaces étendus de vie », les relations sociales se déploient au-delà des frontières des États nation, renouvelant ainsi les formes traditionnelles d'appartenance et d'identité dans la communauté.[1113]

Dans ce contexte, une partie des sociétés nationales contemporaines se « déterritorialise» (Deleuze, Guattari, 1972) en processus stimulant les attentes de reconnaissance des droits civiques et politiques, tant des étranger(e)s dans les pays réceptifs, comme des émigrés dans les pays d'origine.

Nous postulons par conséquent que l'expérience diasporique uruguayenne, cristallisée en aporie en absence d'exercice du vote extraterritorial, s'inscrit dans un cadre mondial dans lequel une participation politique « transnationale », exercée ou désirée par les migrants, tant aux pays de destination comme aux pays d'origine, illustre des stratégies et des pratiques susceptibles de transformer la structure politique des nations dans lesquelles les migrants interagissent. [1114]

Ainsi, la singulière expérience migratoire uruguayenne déployée en processus de construction d'une citoyenneté que nous appelons « diasporique » repose sur le solide socle d'une citoyenneté entre tradition et modernité, forgée depuis l'indépendance, dont les fondements institutionnels sont ancrés dans l'expérience républicaine uruguayenne.

Sur ces bases, nous postulons qu'une citoyenneté diasporique s'est construite dans un processus fait d'actes tant individuels que collectifs ; de discours autant *top down* que *bottom up* ; de représentations ayant forgé un imaginaire social et au travers enfin de circulations et d'articulations entre différentes catégories d'acteurs, notamment système politique et société civile, dessinant de nouveaux horizons, toujours inachevés, d'émancipation et de subjectivité politique.

[1113] Michael Peter SMITH, Luis Eduardo GUARNIZO, *Transnationalism from Below, V.6,* Comparative Urban & Community Research, Transaction Publishers; Piscataway, New Jersey, 1998, 316p.
[1114] Leticia CALDERON-CHELIUS, Jesús MARTINEZ SALDAÑA, *La dimensión política de la migración mexicana,* Instituto de Investigaciones Dr. José María Luis Mora, México, 2002. Leticia CALDERON-CHELIUS, *El estudio de la dimensión política dentro del proceso migratorio,* Sociológica 60, año 21, enero/abril, p. 43/74, México, 2006.

CONCLUSIONS

D'une citoyenneté éparse à une citoyenneté diasporique

Inscrite dans une chronologie politique, l'exploration de la présence/absence de l'extraterritorialité dans l'expérience uruguayenne nous a conduit à interroger le pays comme problème, dans le sillage de la pensée vernaculaire, dans la première partie de notre thèse.

Nous avons ainsi cherché à questionner ce « petit » pays à l'échelle latino-américaine, « cale et carrefour » entre deux géants, dont le peuple transplanté et multiculturel a, depuis ses origines transnationales, cultivé un cosmopolitisme internalisé, dans lequel, depuis toujours, un « ailleurs » existait.

L'ailleurs des ancêtres d'origine majoritairement européenne, était pendant longtemps l'horizon du pays d'immigrants donnant naissance à la République ancrée depuis dans une institutionnalisation stabilisée, malgré les avatars et les difficultés.

Nous avons interrogé les articulations et les circulations à l'œuvre dans certaines politiques publiques dans leur relation avec la diaspora au cours des trois décennies, dans lesquelles notre recherche est circonscrite.

Nous avons interpellé les pratiques sociales du politique façonnant dans la période une façon particulière de « travailler » la démocratie, dans laquelle émerge ce que nous avons nommé « un mouvement social extraterritorial ».

Dans la continuité, l'évolution des institutions républicaines a été évoquée, limitée cependant aux aspects jugés significatifs en ce qui concerne la citoyenneté extraterritoriale.

Ce faisant, nous avons ainsi exploré l'extraterritorialité uruguayenne en clair/obscure, au travers du temps et de l'espace.

À partir de l'exil et de la migration, nous avons ensuite déployé en deuxième partie la problématisation de l'expérience diasporique uruguayenne éparse dans le monde, dans ses développements contemporains, non explorés à ce jour par la recherche uruguayenne, notamment en ce qui concerne la récente dimension réseautique.

Aussi, nous avons interrogé la longue lutte des Uruguayens à l'étranger pour le vote extraterritorial en cristallisation d'une aporie uruguayenne.

En effet, cette expérience uruguayenne en contexte de mondialisation nous semble inscrite d'emblée dans un débat théorique contemporain pouvant l'éclairer.

Nous avons cherché à interroger enfin, en troisième partie, les « canaux » autant que « la sève » ayant forgé ce que nous avons appelé une citoyenneté « diasporique ».

Pour ce faire, il ne nous a pas semblé illégitime de partir des « philosophies de la citoyenneté », afin d'aborder ensuite des regards croisés sur les configurations contemporaines de la citoyenneté, faisant appel enfin aux éclairages latino-américains jugés en mesure de nous guider dans le déploiement de notre problématique.

Nous avons porté ainsi une attention particulière aux cheminements philosophiques uruguayens « fabriquant » de notre point de vue des citoyennetés, au travers autant de continuités que de ruptures et de transformations au fil du temps, dont nous avons cherché à mettre en lumière des connexions inédites.

Sur ces bases, nous avons interpellé le processus de construction de citoyenneté « diasporique » en actes, discours, représentations, circulations et articulations.

La question du vote extraterritorial a été l'occasion d'éclairer les défis et les enjeux démocratiques à l'œuvre dans cette mise à l'épreuve du système politique et de la société uruguayenne.

Nous avons été confrontés dès lors aux difficultés inhérentes à la problématisation philosophique des contours toujours en déplacement entre le dedans et le dehors ; le proche et le lointain ; nous et les autres ; l'exclusion et l'inclusion.

Jugés en mesure d'éclairer les problèmes posés, des concepts philosophiques ont été en conséquence empruntés ici en tant que « boîte à outils » dans le sillage de la formule forgée par Michel Foucault et Gilles Deleuze.[1115]

Afin d'accomplir cette exploration philosophique, nous avons été inspirés par Jacques Rancière, nous invitant à « inventer notre manière de circuler sur le territoire des prises de distance et des possibles ouverts au nom de la philosophie. » [1116]

Aussi, nous développons ci-après les quatre aspects majeurs que nous proposons en conclusion de notre thèse : le déploiement d'une diaspora uruguayenne en creux et en reliefs aux interstices de l'État-nation ; la citoyenneté mise à l'épreuve par l'expérience contemporaine d'espaces étendus de vie ; un nouveau paradigme égalitaire uruguayen que nous formulons en paraphrasant le mot d'ordre artiguiste en *naides "menos" que naides,*[1117] pour interroger enfin l'horizon d'émancipation et de subjectivation politique ouvert par cette singulière citoyenneté diasporique.

[1115] « Il n'y a plus de représentation, il n'y a que de l'action, de l'action de théorie, de l'action de pratique dans des rapports de relais ou de réseaux…Une théorie, c'est exactement comme une boîte à outils…» Michel FOUCAULT, Gilles DELEUZE*, Les intellectuels et le pouvoir,* entretien, 4 mars 1972, Dits Ecrits Tome II Texte n°106, Paris, p. 3/10.

[1116] Jacques RANCIERE, *La philosophie en déplacement,* in Martine ALPHANT, *La vocation philosophique*, Centre Pompidou/Bayard, Paris, 2004, p. 33.

[1117] Personne moins que personne.

Une diaspora en creux et en reliefs aux interstices d'un État -nation

Notre intention était ainsi en première partie de notre thèse, de dessiner les contours, de préciser des nuances, de mobiliser des matériaux de ce que nous appelons « une géopolitique de l'absence ».

Notre intention était ainsi de mettre à l'épreuve le scénario uruguayen au prisme des émigrés, des anciens exilés, des expatriés, perspective non explorée à ce jour à notre connaissance.

Ce « petit pays » *(el paisito*), à la fois « cale » et « carrefour » du Cône Sud, pensé comme « problème » dans la tradition académique uruguayenne, a été interrogé ainsi dans sa dimension de peuple « transplanté », multiculturel, malgré un imaginaire collectif largement dominé par une vision généralement admise d'unité homogène, dont il est possible dès lors questionner la configuration culturelle.

La qualité transnationale des fondements du pays a été mise en avant : république indépendante « tampon » entre deux géants, l'Argentine et le Brésil, dont les frontières ont été pendant très longtemps fonction des conflits avec les pays voisins, et dont l'émergence a été notamment le résultat de négociations transnationales aboutissant à la constitution de 1830.

La centralité de l'immigration en tant que composante majeure de la construction de la République, largement prise en compte par de nombreux travaux académiques en diverses disciplines (histoire, droit, science politique, sociologie, anthropologie sociale), a été rappelée.

Pourtant, de notre point de vue, malgré notamment des travaux démographiques menés à bien dans le cadre de la Faculté des sciences sociales de l'Université de la République[1118] et des travaux sociologiques et pluridisciplinaires également mobilisés,[1119] la lente, mais inexorable transformation de la structure de la population à partir des années 1960, ayant transformé l'Uruguay de pays d'immigration à pays d'émigration, n'a pas encore été totalement intégrée dans l'imaginaire social ni dans les politiques publiques uruguayennes.

Ces processus migratoires, marqués depuis une cinquantaine d'années par une forte propension à l'émigration, ont produit une importante diaspora, devenue structurelle, constituant

[1118] Programme *Población*, Faculté des sciences sociales, Université de la République. Espace académique multidisciplinaire en ligne. URL : http://cienciassociales.edu.uy/unidadmultidisciplinaria/secciones/programa-de-poblacion/. Consultation du 11 mai 2016.

[1119] Entre autres : César AGUIAR, *Uruguay país de emigración*. Ediciones de la Banda Oriental, Montevideo, 1982. Marcos SUPERVIELLE, *Recuento histórico de las políticas migratorias en el país y propuestas de nuevas políticas,* Cuadernos de la Facultad de Derecho y Ciencias Sociales, Volumen II, n°11, Montevideo, 1989. Juan José CALVO et Pablo MIERES. *Sur, Migración y después. Propuestas concretas de políticas de población en el Uruguay,* Montevideo, Fondo de población de las Naciones Unidas, Editorial Rumbos, 2008.

un cinquième de sa population, dont les composantes et les caractéristiques restent cependant encore insuffisamment connues.

Parcourir les évolutions des politiques sociales et des relations extérieures inscrites dans le cadre d'une chronologie politique nous a permis par conséquent de dessiner les contours des contraintes, des tensions et des tendances s'affrontant dans le pays dans la période qui nous occupe, au prisme de leur impact sur et de la prise en compte -ou non- de la question des émigrés et des expatriés.

La nécessité fondatrice d'enraciner les étrangers et les immigrants a été mise en lumière.

L'ancrage des immigrés dans un territoire largement inhabité était vital après l'indépendance pour le déploiement du projet républicain émergeant, clé de voûte des fondements de l'institutionnalisation uruguayenne, déployée depuis en corrélation aux « projets pays » qu'elle sous-tend et qu'elle vise en même temps.

Ont été soulignées les conséquences de la double transition (économique et démocratique) à laquelle les gouvernements successifs ont dû faire face et les projets/pays en œuvre dans la période 1985/2015, portés par les partis politiques.

L'interrogation portant sur l'évolution du traitement constitutionnel de la citoyenneté a mis en évidence que les émigrés et les expatriés conservant leur citoyenneté, ils sont pleins porteurs des droits associés, sans aucune limitation relative au lieu de résidence ou de durée d'absence du territoire national.

Nous avons relevé les processus de l'élargissement progressif du corps électoral, très restreint à l'origine, nous attardons sur l'adoption du suffrage universel masculin et le vote des femmes par la réforme constitutionnelle de 1918, dans le cadre d'un projet de modernisation de la société.

Ainsi, il ne nous a pas semblé illégitime de considérer l'histoire civique et politique uruguayenne sous le prisme d'une lente, mais inexorable reconnaissance des droits politiques de ceux qui en étaient exclus (les pauvres, les femmes, les soldats plus récemment…) et d'inscrire la réclamation de vote extraterritorial dans le cadre d'un projet de société démocratique en contexte de globalisation.

Le dynamisme des partis politiques dont les disputes pour le pouvoir et la défense de leurs intérêts ont sous-tendu les changements politiques, économiques et sociaux dans le pays tout le long de son histoire.

Nous avons ainsi souligné une forte prégnance des partis politiques dans le système institutionnel uruguayen, allant de pair avec une reconnaissance limitée du rôle de la société civile dans les disputes démocratiques contemporaines.

L'émergence des réclamations des groupes sociaux relatives à leurs droits constitue dès lors un défi contemporain face auquel les partis politiques uruguayens ont construit des réponses hétérogènes : intérioriser les demandes de la société civile et en faire des programmes politiques, les ignorer ou les contrer.

Aussi, l'Uruguay contemporain se pense largement comme un pays profondément démocratique, dont le niveau de participation politique est très élevé, notamment dans les instances électorales.

Dès lors, la faible participation politique des émigrés et des expatriés dans les instances électives, due notamment à l'absence de vote extraterritorial, est devenue ainsi, de notre point de vue, une aporie uruguayenne, malgré une longue tradition de générosité républicaine autorisant par exemple le vote des étrangers sur le territoire, sans obligation d'acquisition de la citoyenneté.

Plus généralement, les émigrés, les expatriés, les anciens exilés politiques sont encore assez mal connus et leur spécificité reste non problématisée à ce jour.

Leurs réclamations ont bien été identifiées par les spécialistes des questions depuis le début des années 1980.

Mais les gouvernements successifs, malgré de nombreuses initiatives encourageantes en matière de politiques publiques, n'ont pas réussi à ce jour à intégrer pleinement cette catégorie de population dans un nouveau projet de société dans le contexte d'un monde globalisé.

Dans des scénarios toujours mouvants, l'expérience diasporique uruguayenne s'inscrit-elle dans un processus d'émancipation, d'affranchissement des contraintes nationales ou bien s'agit-il d'une légitimation d'un système de référence identitaire/nationaliste/conservateur ne correspondant plus au pays dans le monde global du temps présent ?

Nous avons problématisé en deuxième partie la condition migrante et la situation exilique, mobilisons des outils théoriques (E.W. Said, A. Nouss).

Nous avons fait appel également à de nombreux travaux uruguayens, sur l'exil politique (Rico, Dutrenit Bielous) ; sur les questions démographiques (Pellegrino) et avons mobilisé enfin des approches depuis psychanalyse (Viñar, Gómez Mango), la psycho-sociologie clinique (Araújo) et les sciences sociales (Merklen, Supervielle).

Sans préjuger de la solution qui sera trouvée à la fois par la société et par le système politique uruguayen afin de dépasser l'impasse d'une diaspora fortement reliée au pays, présente/absente dans la vie de la République, nous avons développé les itinéraires de l'exil et des migrations qui l'ont constituée, autant que les avatars du vote extraterritorial qui expriment plus que tout autre aspect la singulière équation uruguayenne, pour ensuite problématiser en troisième partie le processus de construction d'une citoyenneté extraterritoriale.

Nous avons relevé que la diaspora uruguayenne est désormais structurelle, composée de migrants et de leurs familles, incluant fréquemment d'enfants et de petits enfants, configurant ainsi une deuxième et une troisième génération de migrants, dont de nombreux binationaux, sans que l'on puisse en mesurer l'amplitude quantitative, faute de recensement officiel.

La diaspora uruguayenne associe également de nombreux amis de l'Uruguay dans les plus divers territoires, parmi lesquels ne sont pas rares ceux qui l'adoptent comme deuxième patrie.

Ce sont des facilitateurs de l'insertion des Uruguayens migrants dans leur pays d'accueil, partenaires de projets de coopération, artistes associés à des initiatives culturelles, professionnels et/ou militants de causes spécifiques, ou bien membres de nouvelles familles dans des configurations à géométrie variable.

La diaspora constitue une importante source de revenus tangibles pour le pays et maintient dans la durée des dynamiques de solidarité, de coopération, d'aide mutuelle dont les activités sont relayées notamment dans les réseaux sociaux tels que Facebook.

En effet, la diaspora nourrit durablement un tourisme natif ; effectue des transferts de fonds (« *remesas* ») intégrées depuis 2002 dans la balance de paiements élaborée par la Banque Centrale et dont 40% de familles uruguayennes sont bénéficiaires (Morales Mena 2006:10) ; transfère pensions et retraites ; contribue utilement au développement de la science et de la technologie en Uruguay et au rayonnement intellectuel, culturel et commercial de l'Uruguay dans le monde.

Prenant en compte désormais, à la fois les données actualisées sur la diaspora recueillies par nos soins, le répertoire de collectifs uruguayens reliant la diaspora que nous avons élaboré, et la cartographie analytique des entités Facebook réalisée, nous soutenons ainsi que la diaspora uruguayenne contemporaine est désormais une diaspora « connectée ».

Cette dernière développe des liens et des interconnexions tant au travers des outils Internet et des réseaux sociaux, que des rencontres régulières de collectifs issus de la société civile, à géométrie variable, mais dont la vitalité et la dynamique ne se sont pas taries le long des trente dernières années.

Ces processus diasporiques présentent la particularité de mobiliser des acteurs peu ou mal connus dans le pays, et de susciter l'expérimentation d'une nouvelle institutionnalisation des nationaux à l'étranger, au sein notamment des conseils consultatifs.

Les collectifs uruguayens de l'étranger sont autonomes, s'associent en plateformes, réseaux et coalitions à géométrie variable.

Les réseaux transnationaux associant des collectifs uruguayens portés sur les questions diasporiques se caractérisent par une structuration non conventionnelle, marquée fréquemment par l'absence de hiérarchies ou de structures organisationnelles rigides de type fédératif.

Ainsi, concomitante au développement de nouvelles politiques publiques de liaison avec la diaspora depuis 2005 et à une dynamique associative dont la vitalité ne s'est dissipée avec le temps, la société civile uruguayenne à l'étranger s'est organisée en collectifs dédiés à un large éventail thématique.

Ces thèmes comprennent la défense des droits, le sport, la culture, la solidarité, l'appui communautaire local, autant que des plateformes thématiques de communautés spécifiques, scientifiques, académiques, professionnelles.

Ces constructions ont été forgées au travers de stratégies et d'outils spécifiques à la société civile que nous identifions en tant que : influence et pression auprès du système politique (*lobbying),* incidence, *empowerment*.

C'est pourquoi nous postulons l'intérêt de prendre en compte cette citoyenneté diasporique de racines rhizomiques, pour penser l'Uruguay au temps présent et dessiner ainsi les contours d'un futur Uruguay inclusif et intégré.

Nous avons dans ce sens interrogé les interactions produites par cette diaspora connectée en constellations versatiles, dont la cartographie commence à peine à être explorée, tout en étant désormais nettement perceptible dans le scénario de l'Uruguay contemporain.

Ainsi, si la diaspora uruguayenne est cristallisée pour l'heure en un «impensé » philosophique uruguayen, nous postulons cependant que le fil républicain, fraternel, démocratique, identitaire que nous avons inféré depuis l'indépendance, en paraphrasant l'anthropologue uruguayen Daniel Vidart « l'annonce, la prépare, l'attend ».

La citoyenneté mise à l'épreuve par l'expérience contemporaine d'espaces étendus de vie

Les processus uruguayens d'exil, de migration, de diaspora interrogés à la lumière de travaux contemporains, d'horizons disciplinaires divers, d'expériences, de pratiques et de cheminements philosophiques « d'ici et d'ailleurs » interpellent plus largement une citoyenneté mise à l'épreuve par l'expérience contemporaine d'espaces étendus de vie.

En effet, en contexte de mondialisation, les réactions des systèmes politiques et administratifs dans les pays d'origine - autant que dans les pays d'accueil - aux intenses mouvements migratoires internationaux non seulement diffèrent, mais sont aussi à l'origine de nouveaux paramètres de liaison avec les diasporas, parmi lesquels la reconnaissance et

l'application du vote extraterritorial est en progression dans le monde le long des trois dernières décennies.

En Amérique latine, ces processus s'inscrivent dans la transition démocratique intervenue après des périodes plus ou moins longues d'implantation par la force des gouvernements *de facto*, autoritaires et non démocratiques.

Ces processus de transition démocratique ont favorisé la valorisation de la participation politique, notamment du vote comme instrument fondamental d'affirmation de l'appartenance politique des citoyens à la nation, en tant que communauté d'égaux.

De cette perspective, les processus de reconnaissance des droits politiques des émigrés illustrent ainsi les difficultés, les contradictions et les obstacles, autant que les avantages et les opportunités que chaque pays est en capacité - ou pas - de mobiliser pour construire un nouvel ordre politique moins autoritaire et plus inclusif, dans une société plus ou moins ouverte à la diversité.

Aussi, le statut politique des individus dans un contexte de montée en puissance des migrations internationales ne peut plus être considéré uniquement sous l'angle de la résidence dans le territoire national, ce qui supposerait que seuls les résidents pourraient exercer leurs droits politiques, à contrario, ceux qui en seraient éloignés perdraient leur qualité de membres de la communauté politique dont ils sont issus (Kymlicka, Held, Brubacker, Calderon).

Les nouvelles formes de citoyenneté, qu'elle soit pensée en tant que transnationale (Brubacker, 1992), cosmopolitique (Held, 1995), ou post national (Soysal, 1994), font émerger de nouvelles formes de participation politique qui ne correspondent plus à la satisfaction du binôme classique constitué par la présence dans le territoire et l'appartenance à la nation.

Les territoires tendent à devenir « des espaces étendus de vie », permettant l'émergence de formes de vie « déterritorialisée ».

Les relations sociales ne sont pas uniquement ancrées à un État nation, mais reproduisent plutôt son environnement au travers de pratiques dialectiques que le font plus petit ou plus grand, à la fois homogène, et pluriel, resignifiant ainsi les formes traditionnelles d'appartenance et d'identité dans la communauté (Smith/Guarnizo, 1998).

Les sociétés nationales, ou plus exactement, une partie de celles-ci, se déterritorialise en s'insérant dans une « société globale », dans ses différentes composantes - économique, culturelle, sociale, politique -.

Ces processus contemporains d'émergence de nouvelles formes de liaison, d'attachement et d'appartenance sous-tendent et stimulent les attentes d'intégration des étrangers dans les pays d'accueil, autant que les demandes croissantes des émigrés auprès de leurs pays d'origine pour la

reconnaissance de leurs droits politiques « transnationaux», notamment le droit au vote extraterritorial.

Dès lors, ces sujets, même sans le vouloir spécifiquement, ne dénationalisent-ils pas d'une certaine manière la citoyenneté au travers de la reconnaissance de la « transterritorialité » comme élément fondamental des dynamiques politiques et sociales du monde contemporain (Bosniak, 2000) ?

Dans cette perspective, au travers de la participation politique transnationale, qu'elle soit exercée dans le pays d'accueil ou en rapport avec le pays d'origine, les migrants articulent stratégies et pratiques qui, entre autres, tendent à transformer les structures politiques des différentes nations avec lesquelles ils sont en contact (Calderón/Martínez, 2002, Calderón 2006).

Ces transformations de la citoyenneté et de l'identité politique peuvent contribuer à ajuster les normes démocratiques au sein de nouvelles dynamiques internationales ou peuvent devenir des instruments d'exclusion.

En effet, si les États nation ont su s'adapter aux changements issus de la globalisation - dynamiques imposées par les marchés financiers, progrès dans les communications, création d'entités supranationales et de blocs commerciaux transnationaux, internationalisation des droits de l'homme, justice supranationale…-, ils sont parfois réticents à modifier leur tradition de participation politique pour inclure de nouveaux acteurs politiques.

Dans ce panorama mondial, les communautés uruguayennes éparses dans le monde, issues de l'exil politique, de l'émigration économique et de la propension migratoire contemporaine, restent obstinément peu connues, malgré le maintien de dynamiques de liaison et d'un sentiment d'appartenance se perpétuant au-delà des deuxièmes et troisièmes générations d'émigrés et d'expatriés (Dutrenit, Mora, 2011).

L'absence de mise en œuvre du vote extraterritorial en Uruguay cristallise les tensions entre « le dedans » et « le dehors » de la nation imaginaire dans laquelle la communauté politique se reconnaît en tant que telle.

Aussi, malgré la radicale différence entre un régime républicain et un régime de monarchie constitutionnelle, avoir ou ne pas avoir accès au vote est la différence entre être citoyen ou sujet de Sa Majesté.

Il s'agit dès lors, de notre point de vue, d'une expérience démocratique problématique devenue une aporie dans l'Uruguay contemporain.

Ainsi, les pouvoirs et les interrogations que cette aporie uruguayenne met en lumière au travers de son expérience singulière et les logiques émancipatrices qu'elle suscite, en tant que

démocratie « en travail sur elle-même »,[1120] nous conduisent à poser la thèse que la citoyenneté n'est pas prisonnière des institutions qui pourtant la façonnent.

Cette citoyenneté particulière s'invente elle-même au sein des communautés diasporiques uruguayennes par des actes, des discours et des représentations qu'elle suscite et qui la façonnent à leur tour, au sein de circulations et d'articulations avec le système politique et la société uruguayenne dans ses différentes composantes.

Naides menos que naides,[1121] un nouveau paradigme égalitaire

Les cheminements philosophiques parcourus interrogent la singularité uruguayenne, partant de l'héritage d'inspiration égalitaire, républicaine et fédérale du héros national José Gervasio Artigas.

Les travaux des modernes - José Enrique Rodó sur cosmopolitisme et hospitalité en démocratie ; Carlos Vaz Ferreira sur patrie et citoyenneté – nourrissent encore aujourd'hui les configurations contemporaines de la citoyenneté uruguayenne aux sources républicaines et démocratiques issues de la tradition philosophique.

La labeur de déconstruction de la génération « critique » ayant promu un projet pays pensé dans les dimensions du « tertiérisme », du latino américanisme et du internationalisme, résonne en élan émancipatoire dans « l'étant » diasporique - Arturo Ardao -.

L'esprit critique radical quoique bienveillant et nostalgique de Carlos Maggi et le pays de nuances entre *l'éthos* de la proximité et *le pathos* du lointain cartographié par Daniel Vidart alimentent précocement le vécu diasporique.

L'intuition pionnière d'horizons d'identités transnationales à l'échelle latino-américaine et de nationalités internalisées exprimée par Mario Sambarino en processus dans lesquels « l'authentique » si cher aux Uruguayens cesse d'être une contrainte et une légitimation de l'existant pour devenir une promesse toujours renouvelée n'est-il pas le terreau d'ou émerge une citoyenneté diasporique ?

Les préoccupations contemporaines pour la participation politique et les ressorts des transformations sociales émanant de philosophes dans le sillage marxiste et de la théologie de la libération – José Luis Rebellato, Héctor R. Méndez - éclairent les luttes de la société civile uruguayenne pour les droits civiques et politiques des émigrés, dont nous soulignons la dimension de mouvement social non conventionnel et extraterritorial.

[1120] *Trabajando sobre si.*
[1121] Personne moins que personne.

Ricardo Viscardi contribue à une pensée de l'imbrication complexe entre le dedans et le dehors dans le contexte de la mondialisation et les limites de l'Etat-nation ; Andrea Benvenuto confronte la philosophie à de nouveaux objets, ouvrant ainsi, au travers de la citoyenneté sans condition des sourds, de nouveaux horizons égalitaires dans la communauté humaine.

La régionalité culturelle et philosophique postulée par Mateo Dieste autour des deux rives du fleuve de *La Plata* dialogue avec la pensée vernaculaire faite autant d'universalisme que de latinoaméricanisme, tout en cherchant de nouvelles configurations identitaires, loin de tout nationalisme.

Leurs regards croisés nourrissent ainsi notre problématisation de l'expérience diasporique uruguayenne dans la post modernité.

Ce faisant, nous nous inscrivons en opposition aux lectures sceptiques portées parfois sur les philosophes uruguayens qui, selon certains critiques, seraient trop souvent déconnectés de leur temps et des préoccupations de leurs concitoyens.

Nous postulons bien au contraire, que de nombreux philosophes et intellectuels uruguayens ont déployé leurs problématiques en étroite interaction avec des « projets pays » réels, imaginaires ou symboliques.

Pourtant, malgré parfois de longues périodes d'exil politique subi par de nombreux philosophes et intellectuels uruguayens principalement de 1973 à 1985, et de nombreuses situations diasporiques contemporaines, « *l'intelligenza* » uruguayenne n'a pas à ce jour, de notre point de vue, produit une pensée critique consolidée émanant de la problématisation des expériences exiliques, migratoires et diasporiques.

Aussi, les problématisations philosophiques contemporaines produites ces trente dernières années ne sont pas inscrites par leurs auteurs en tant que « productions diasporiques ».

Aucune source directe ou indirecte ne permet à ce jour de les inscrire dans une catégorie spécifiquement « diasporique », au-delà du dénominateur commun fait des trajectoires personnelles de leurs auteurs, comprenant par exemple études à l'étranger, exil politique, émigration volontaire, mais leurs travaux apportent cependant des outils pouvant contribuer à problématiser la diaspora.

Nous avons ainsi, sur ces bases, tenter de mettre à l'épreuve la citoyenneté diasporique en tant qu'objet philosophique, en interrogeant plus particulièrement sa construction au travers d' actes, de discours, de représentations, dont le fil conducteur est la lutte menée par la société civile à l'étranger en défense de ses droits civiques et politiques.

Cette problématisation se déploie dans un contexte mondial d'expansion d'approches contemporaines de la citoyenneté prenant en compte des dimensions désormais transnationales,

cosmopolitiques et post-nationales mises en lumière par le développement de l'extraterritorialité des populations.

Ces approches tentent de fournir des outils pour penser des phénomènes d'internationalisation des organisations et des marchés, que nous avons choisi d'appliquer à une expérience citoyenne extraterritoriale, d'une diaspora connectée et durablement liée au pays.

Au-delà du cas uruguayen, la reconnaissance des droits politiques des migrants illustre les difficultés et les obstacles que chaque pays affronte pour prendre en compte les attentes insatisfaites de populations jusqu'alors non considérées au sein de la communauté politique nationale.

Elle offre aussi pourtant l'opportunité de déploiement de processus de construction d'un nouvel ordre politique moins autoritaire, plus inclusif, au sein de sociétés plus ou moins ouvertes à la diversité.

En conséquence, la problématique du statut politique des citoyens migrants n'admet plus désormais d'être pensée sous le seul angle de la résidence dans le territoire national.

Comme tout élargissement du corps électoral, la mise en œuvre du vote extraterritorial en Uruguay constitue un défi appelant une adaptation à la fois du système électoral et du système politique.

C'est probablement une des raisons expliquant le lent et tortueux processus uruguayen toujours inachevé.

Dans un scénario incertain et prenant appui sur des cas similaires, nous soutenons cependant que l'intervention citoyenne de la société civile peut être pensée en vecteur catalyseur de nouvelles pratiques démocratiques dans le cas uruguayen.

Malgré les obstacles, résistances et pouvoirs en jeu, les processus interactifs dans lesquels les citoyens diasporiques s'engagent, au sein de communautés diasporiques, de collectifs et de réseaux transnationaux, contribuent, de notre point de vue, à faire émerger des « exercices » démocratiques rénovateurs.

Ceux-ci visent désormais, suivant notre argument, à rendre visible un nouveau paradigme égalitaire contemporain uruguayen, que nous formulons dorénavant en paraphrasant le mot d'ordre d'Artigas.

Il s'agit du dessein *naides "menos" que naides*, (personne moins que personne) : exigence de garantie de l'État du plein exercice des droits civiques et politiques de tous les citoyens et condition d'une égalité radicale, émancipée de toute circonstance et de toute attribution, au sein d'une « communauté des égaux ».

Une citoyenneté diasporique : horizons d'émancipation et de subjectivation politique

Reposant sur l'expérience uruguayenne, notre thèse ambitionne ainsi de mettre en lumière quelques problématisations et horizons portant sur l'exil et la migration, en vue d'explorer ce que nous nommons dorénavant une citoyenneté « diasporique », en tant qu'objet philosophique.

Ainsi, après une introduction et quelques propos liminaires sur l'Uruguay, nous avons exploré trois interrogations : tout d'abord ce que nous entendons par « géopolitique d'une absence » ; le devenir du paradigme du *ser sin estar*, cet « être tout en étant ailleurs » ensuite ; une configuration particulière de citoyenneté contemporaine « diasporique » dans un contexte latino-américain marqué par la mondialisation.

En effet, l'expérience extraterritoriale uruguayenne des trente dernières années étaye ici la problématisation d'une citoyenneté « diasporique », mise en dialogue désormais avec une « citoyenneté migrante » (Tassin, 2008) et des « situations exiliques » (Nouss, 2015).

Dans les traces de Catherine Neveu, dont l'approche est inscrite dans les récents « *Citizen studies* », nous postulons ainsi que, dans de scénarios transnationaux ou se développent des communautés diasporiques, chacune et chacun *devient citoyen,* par des actes, des discours et des représentations, interrogés dès lors dans leurs circulations et leurs articulations.

Ces processus interactifs dans lesquels interviennent différentes catégories d'acteurs posent centralement, de notre point de vue, le problème des droits civiques et politiques des nationaux établis à l'étranger et en définitive, de leur « droit d'avoir des droits » (Arendt, 1951).

Ces processus expriment également l'aspiration d'émigrés, d'exilés, de ressortissants et d'expatriés à trouver une place à part entière au sein d'une, voire plusieurs communautés politiques.

Ainsi, les intérêts et les pouvoirs s'organisent en scénarios souvent conflictuels, au travers de résistances autant que d'avancées en ce que qui concerne la reconnaissance des droits des diasporas.

Dès lors, le bien commun, sève nourrissant les pratiques sociales et politiques du vivre ensemble, n'est pas toujours pleinement partagé avec les nationaux non résidents dans le territoire délimité par les frontières de l'État nation.

Ces processus suscitent enfin, de notre point de vue, le développement de liens multiples entre enracinement et appartenance, tissant de nouvelles configurations identitaires, souvent multiples et polymorphes, reposant sur l'expérience de la diversité et de la multi culturalité, au sein de communautés diasporiques.

Qu'en est-il de cette expérience problématique en Uruguay ?

Pays de nuances plutôt que de contrastes (Vidart, 2013), l'Uruguay est constitué d'un peuple « transplanté », construit à partir de la conquête par l'extinction progressive des populations indigènes et l'arrivée d'immigrants européens tout le long du XIXe siècle, le pays est devenu « expulseur » de population à partir de la deuxième moitié du XXe siècle.

Après une longue période de crise économique et politique à partir des années 1960, le coup d'État de juin 1973 a instauré une dictature militaire au pouvoir jusqu'en 1985, ayant eu comme conséquence l'exil politique et l'émigration économique de dizaines de milliers d'Uruguayens.

La dernière grande vague de départs s'est produite cependant bien plus tard, au début des années 2000, suite à une grave crise économique et sociale induite notamment par l'application de politiques néo-libérales dans la transition démocratique.

Ainsi, une diaspora devenue structurelle, connectée et très active dans de multiples champs - défense de ses droits civiques et politiques, transfert de fonds, solidarité, coopération, tourisme natif, culture, sport-, représentant entre 10 et 15% de la population selon les périodes considérées et les sources mobilisées, reste cependant assez mal connue et insuffisamment reconnue dans le pays.

Partant ainsi de l'expérience singulière de la diaspora uruguayenne, plus particulièrement dans la période qui s'ouvre en 1985 avec le retour en démocratie à nos jours, nous avons interrogé les cheminements d'une paradoxale « citoyenneté sans citoyens » à part entière.

Aussi, nous avons cherché à relever les pleins autant que les creux révélés par l'interrogation des différentes sphères de la vie de la République, chère aux Uruguayens,[1122] sous le prisme de la présence ou de l'absence de la diaspora.

Les interactions au travers desquelles se tisse la fragile maille de la citoyenneté extraterritoriale contemporaine n'avaient pas été encore répertoriées ni systématisées dans le cas uruguayen ; la question de l'extraterritorialité n'avait pas été problématisée à ce jour sous un prisme philosophique.

En effet, l'expérience diasporique interroge les relations entre "le dedans et le dehors", dans les frontières, les marges et les nouveaux territoires des citoyennetés contemporaines.

Dans « le dedans », autrement dit, dans le pays d'origine, le regard porté sur cette singulière condition citoyenne suscite autant la reconnaissance bienveillante du compatriote,

[1122] Gerardo CAETANO, cité par Uki GOÑI, " *'Nation' is not a word we often use*," *says the Uruguayan historian Gerardo Caetano.* "*We prefer Republic." Uruguay's Quiet Democratic Miracle*, New York Times, The Opinion Pages, 9 février 2016, Document digital, version en ligne.
URL : http://www.nytimes.com/2016/02/10/opinion/uruguays-quiet-democratic-miracle.html?smid=fb-share&_r=0. Consultation du 10 février 2016.

même s'il est éloigné - il reste celui qui est « comme moi »- ; que l'exclusion de l'intrus, « l'autre que moi », traître, davantage qu'étranger.

Déployée aux interstices de cet « autre » Uruguay, fait autant de ciels, que « d'îlots et de réseaux » (Dutrenit, Mora, 2011), cette citoyenneté concerne anciens exilés politiques, émigrants, expatriés, ressortissants en somme, leurs enfants et petits enfants, jeunes travailleurs et étudiants, dont les séjours « ailleurs » s'étalent sur des durées plus ou moins prolongées, désormais largement connectés, comme nous avons pu le démontrer par notre exploration des collectifs uruguayens à l'étranger et les interconnexions dans les réseaux sociaux.

La problématisation des tensions, des obstacles, des dilemmes, des conflits, des avancées autant que des reculs, tout comme l'interrogation sur les vécus subjectifs (*vivencias)* du processus de construction de cette singulière citoyenneté extraterritoriale, nous ont permis d'identifier la singulière « cristallisation » uruguayenne (Arendt, 1954), postulée en paradigme du *ser sin estar* (être tout en étant ailleurs)**,** s'agissant, comme l'exil**,** « fondamentalement [d']une discontinuité dans l'être » (Saïd, 2000).

Si l'exil et les migrations sont ainsi pensés en termes d'expérience et de processus, plutôt qu'en états ou en conditions immuables, la condition exilique posséderait-elle, seule, les marques d'un vécu, alors que la condition migrante ne serait qu'un statut ?

Ne risquons-nous pas de tomber, ce faisant, dans le piège de considérer la migration en tant que phénomène socio-économique seulement et l'exil en tant que « pure » expérience subjective ?

Aussi, afin de construire des réponses possibles à ces questions posées dans le contexte de la globalisation, au sein de la société contemporaine dite « liquide » (Bauman, 1999), où les sujets exilés et/ou migrants brouillent les cadres anciens des appartenances, nous avons pris en compte le développement récent d'études transnationales[1123] et de nouvelles approches des processus de construction de la citoyenneté.[1124]

Penser l'exil et l'émigration à la fois en tant qu'expérience et en tant que processus nous a conduit également à problématiser autrement la question identitaire : nous avons ainsi mis l'accent sur le mouvement incessant des attachements et des détachements, sans les immobiliser dans des marqueurs identitaires figés et univoques.

[1123] Etudes déployées principalement en universités et centres de recherche en Allemagne (*Berlin Graduate School for Transnational Studies* (BTS), Canada (*Centre for Diaspora & Transnational Studies* - Toronto), Royaume-Uni (*The Centre for Transnational Studies - Southampton*) et États-Unis d'Amérique (*Transnational Studies Initiative At the Weather Center for International Affairs - Harvard*).

[1124] Catherine NEVEU et Sophie WAHNICH (Dir.), *Nouvelles approches des processus de citoyenneté*, Ecole thématique Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), recueil de textes, 2013, Amboise.

Dès lors, quelles que soient les circonstances historiques ou géographiques, l'exil ne pourrait-il pas être conçu comme condition commune à toutes les expériences de migration, ce qui, en conséquence, pose l'hypothèse d'un noyau existentiel commun à tous les sujets en migration : l'« exiliance » (Nouss, 2015) ? [1125]

De cette perspective, « le sujet migrant » peut être considéré en exilé, ancré dans une double subjectivité entrecroisée : celle « d'avant/d'ailleurs » et celle « d'après/d'ici », support de multiples identités et appartenances.

L'expérience exilique interpellant ainsi « un être autrement ou un autrement qu'être » (Nouss, 2015), dont l'impératif éthique, « personne n'est chez soi »,[1126] dessinerait par conséquent un horizon de mise en question de soi - « ne pas être sûr de sa place au soleil » - qui ne serait *in fine* autre désormais que le propre de la condition humaine.

L'exilé étant à la fois, et non pas successivement, émigrant et immigrant, il ne cesse d'être ni l'un ni l'autre, impliquant en conséquence au moins deux territorialités.

Comment s'articulent ces expériences et ces processus de migration et d'exil dans la post modernité, comment « fabriquent »-ils citoyenneté, dès lors que les outils technologiques et le déploiement des réseaux sociaux facilitent le maintien du lointain dans le proche et du proche dans le lointain ?

Il y n'aurait pas désormais des processus binaires du type mort/naissance du nouveau, mais plutôt une interpénétration de l'un dans l'autre, « fabriquant » de la diversité et une multiplicité d'appartenances, de loyautés, de filiations.

Ainsi, le droit à une appartenance double ou multiple, de plus en plus réclamé, est d'emblée mis en lumière par les exilés et les migrants, dont l'expérience éclaire singulièrement de nouveaux liens et de nouvelles logiques d'appartenance.

Les travaux du sociologue et anthropologue américain d'origine indienne Arjun Appadurai,[1127] portant sur le phénomène contemporain de « déterritorialisations » de l'espace, des finances, des idées, des personnes et des « communautés diasporiques » qui en seraient la conséquence, éclairent singulièrement ces questions.

De son point de vue, les transformations culturelles (entendues en tant que manière de produire et de reproduire la culture) élaborées au sein de communautés diasporiques simultanément connectées/déconnectées à des lieux géographiques spécifiques et les pratiques

[1125] Dans les traces d' Emmanuel Lévinas (*essance*) et de Jacques Derrida (*différance*).
[1126] Cité par l'auteur : Emmanuel LEVINAS, *Humanisme de l'autre homme.* Le Livre de Poche. Collection Biblio essais. Paris, 1987, p. 108.
[1127] Arjun APPADURAI. *La Modernidad desbordada: dimensiones culturales de la globalización*. Ediciones Trilce, Montevideo y Fondo de cultura económica de Argentina, FLACSO, Buenos Aires, 2001. 44 pages. 1ere version en anglais (1997).

culturelles qu'elles engendrent peuvent nourrir à la fois des sentiments de détachement autant que d'attachement relatifs aux pays d'origine autant qu'aux pays d'accueil.

Ces éléments se conjuguent en conséquence dans des configurations identitaires définies comme post-nationales, non encadrées par aucun territoire spécifique.

Par ailleurs, les anthropologues Linda Basch, Nina Glick Schiller et Cristina Blanc-Szanton[1128] postulent le transnationalisme compris comme « ensemble de processus par lesquels les migrants construisent des champs sociaux *(social fields*) reliant leur pays d'origine et leur pays d'installation », influençant l'évolution théorique relative au concept de diaspora.

Afin d'aller plus loin, nous avons cherché la mise en dialogue de ces approches avec la théorisation élaborée par Etienne Tassin[1129] autour de la « condition migrante » et de ce qu'il appelle la citoyenneté « cosmopolitique », posée à partir de situations de migration, d'exil ou de diaspora, plus souvent subies que voulues.

Celles-ci témoignent de son point de vue en effet à la fois d'une perte et d'une épreuve : perte du chez-soi natal, de l'abri, de la demeure où s'ancre l'existence et s'affirme une identité personnelle et sociale ; épreuve de l'altérité des lieux, des temps, des personnes, des communautés liées à la mobilité voire à l'errance, qui est aussi mise à l'épreuve de soi.[1130]

Cependant, prenant en compte ainsi les spécificités de la situation exilique et de la condition migrante, nous avons cherché à penser, toujours reposant sur l'expérience uruguayenne, un aspect non exploré à ce jour : la « fabrication » de citoyenneté en situation diasporique.

L'exploration de l'émergence et du déploiement de cette singulière configuration contemporaine de la citoyenneté a été portée dans la perspective foucaldienne de tenter de construire des réponses possibles aux questions : qu'est-ce que les Uruguayens en situation diasporique « font » ensemble ; en quoi « ce faire » « fabrique » citoyenneté ?

Nous avons ainsi parcouru leurs actes dans le temps et dans l'espace, depuis le voyage des enfants de l'exil de 1983, aux assemblées délibératives diasporiques, des activités d'incidence dans le système politique et dans le système international des droits de l'homme, des performances artistiques, des interventions dans l'espace public, des « e-actes » citoyens inédits, des campagnes de solidarité et de sensibilisation, des fêtes, des « e-plateformes » thématiques…

1128 Nina Glick SCHILLER, Linda BASCH, CRISTINA SZANTON BLANC *From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration.* Anthropological Quarterly, Vol. 68, No. 1 (Jan., 1995), p. 48/63 Published by: The George Washington University Institute for Ethnographic Research Stable URL: http://www.jstor.org/stable/3317464.

1129 Etienne TASSIN, *Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde,* in Dissensus, revue de philosophie politique de l'Université de Liège, n° 1, Dossier mondialisation et cosmopolitisme, (coord. D. Pieret), 2008.

1130 Etienne TASSIN, article cité.

Nous avons « déconstruit » les discours (*top down/bottom up*) qui la charpentent : depuis l'ombre à l'irruption de « la patrie pèlerine », les initiatives pionnières pour penser la diaspora et la lente progression de la question citoyenne sous le prisme diasporique.

Des *Ulysses* diasporiques, des *Malinches* revisitées, des vins nouveaux dans de vieilles outres et des mythes anciens – un pays d'immigrés de culture et de propension migratoire – contribuent à forger au fil du temps des représentations sur lesquelles repose la citoyenneté diasporique, à l'horizon d'un vivre ensemble dans des espaces désormais étendus de vie.

Les circulations et les articulations entre acteurs - système politique et société civile -, et leur consolidation en politiques publiques, sous le fil conducteur des droits civiques et politiques des émigrés, cristallisé autour du vote extraterritorial, nous ont conduit à interroger les réseaux diasporiques à l'œuvre au sein de ce que nous avons appelé un mouvement social extraterritorial non conventionnel.

Nous avons considéré alors la nécessité de problématiser sous le prisme philosophique à la fois processus collectifs et trajectoires individuelles, c'est pourquoi nous avons cherché des travaux latino-américains récents qui pourraient apporter de nouveaux éclairages sur notre objet philosophique.

Aussi, évitant sans l'ignorer cependant, la discussion sur les différentes définitions de diaspora (Dufoix, 2003), nous avons plutôt mobilisé le concept contemporain de diaspora élaboré dans le contexte latino-américain, qui réfère à toutes les communautés dont une partie de la population, disséminée en différentes régions du monde, maintient des relations et des liens d'identité (Calderón - Cheluis, 2003).

Il ne nous a pas semblé illégitime de poser ainsi, d'après les matériaux empiriques sur la diaspora uruguayenne réunis dans le cadre de notre thèse, que la construction de citoyenneté diasporique uruguayenne peut être pensée en termes d'expérience et de processus déployé dans un scénario transnational.

Nous avons également noté que la fidélité au pays n'est pas rentrée en conflit, pour l'heure, avec des loyautés à l'égard des sociétés d'installation, mais produit plutôt des interactions et des dynamiques nouvelles.

Aussi, l'exploration des réseaux sociaux, des canaux d'information et de communication et des échanges culturels - intégrant les dimensions artistique, scientifique, technologique -, par delà les frontières nationales, nous a conduit à penser les processus migratoires contemporains dans leur capacité à déployer des identités polymorphes, façonnées par l'inter culturalité à l'ère de la globalisation (Grimson, 2010).

Les processus contemporains d'interconnexions entre pays d'origine et pays de destination peuvent être inscrits dès lors dans un certain transnationalisme.

Mais au-delà de la discussion théorique relative à la caractérisation de ces processus en transnationaux, cosmopolitiques, post nationaux, il nous a semblé surtout pertinent de nous attacher à la problématisation des sujets eux-mêmes (les migrants, les exilés, les ressortissants…) sous le prisme de leur subjectivation politique.

C'est pourquoi nous avons tenté de penser les sujets diasporiques en acteurs premiers du processus de construction de citoyenneté dans le cadre d'une configuration contemporaine que nous nommons « rhizomique », tant sont féconds pour la comprendre, à la fois l'enracinement multiple et le déploiement en flux discontinus des attachements et des détachements.

La singularité du processus diasporique uruguayen repose ainsi de notre point de vue sur la construction d'une citoyenneté extraterritoriale, individuelle et collective, à partir de l'exil et de la migration en situation diasporique structurelle, non explorée sous le prisme philosophique à ce jour.

En conséquence, les dynamiques au sein de la communauté diasporique uruguayenne peuvent être pensées dans leur dimension de tissage de loyautés et de liens identitaires au-delà de la production et de la reproduction d'une chimérique identité nationale univoque, au travers de cheminements collectifs et de trajectoires individuelles construites en situation exilique, en post exil et en situation migratoire.

C'est pourquoi, si l'expérience diasporique contemporaine uruguayenne s'inscrit pleinement dans un scénario mondialisé, nous postulons que sa singularité ne réside pas tant dans ses caractéristiques transnationales, cosmopolitiques ou post nationales, mais plus précisément dans la construction de cette citoyenneté « diasporique ».

Celle-ci est forgée par chacun et chacune par l'assomption de soi en tant que sujet politique et par la lutte collective pour la reconnaissance et l'exercice plein des droits qui s'y rattachent.

Dès lors, dans le sillage et en dialogue avec Etienne Tassin, nous avons énoncé les quatre conditions à l'œuvre dans l'émergence et le déploiement de cette citoyenneté « diasporique » : subjectivité sensorielle et émotionnelle (Viñar, 2013) ; enracinement rhizomique ; réseautique (*Networking*) en constellations versatiles ; subjectivation politique mise à l'épreuve par une « impossible » émancipation.

Aussi, dans des scénarios transnationaux où se développent des communautés diasporiques uruguayennes, chacune et chacun *devient citoyen,* par des actes, des discours et

des représentations, que nous avons cherché à interroger dans leurs circulations et leurs articulations (Neveu 2013).

L'interrogation des interactions, des conflits, des impasses, des circulations et des articulations qui sous-tendent et « fabriquent » ces expériences singulières, autant que des logiques émancipatrices auxquelles elles se rattachent, nous conduit en conséquence à poser *in fine* que la citoyenneté n'est pas prisonnière des institutions et peut s'inventer elle même au sein d'une communauté politique, qu'elle s'exprime en activisme citoyen ou en citoyenneté « ordinaire ».

ANNEXES

ANNEXE I. BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

A.I.1. Ouvrages et cours

Amérique latine

1.ALBERDI Juan Bautista, *La guerra del Paraguay*, Edición Intercontinental, Asunción, 2012.
2.CALDERON CHELIUS Leticia (coord.). *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas*, Ediciones Instituto Mora, México, 2003. CALDERÓN CHELIUS Leticia, MARTÍNEZ SALDAÑA Jesús, *La dimensión política de la migración mexicana,* Instituto de Investigaciones Dr. José María Luis Mora, México, 2002. CALDERÓN CHELIUS Leticia *El estudio de la dimensión política dentro del proceso migratorio*, Sociológica, 60, año 21, enero/abril, México, 2006.
3.CORTÁZAR Julio, *Argentina: años de alambradas culturales,* Ediciones Muchnik Barcelona, 1984.
4.DABENE Olivier, *La région Amérique latine : interdépendance et changement politique*, Éditions Presses de Sciences Po, Collection Références Inédites, Paris, 1997.
5.DABENE Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine,* Edition Armand Colin, Paris, 2006.
6.DABENE Olivier, GEISSER Vincent, MASSARDIER Gilles, (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI siècle convergentes Nord-Sud,* Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Centre de science politique comparative, Paris, 2008.
7.DABENE Olivier, BOISSIERE Aurélie, *Atlas de l'Amérique latine : violences, démocratie participative et promesse de développement,* Éditions Autrement, Paris, 2006.
8.DUSSEL Enrique, *20 tesis sobre política*, CEAPEDI, Neuquén, 2006.
9.GARCIA Jean-René, ROLLAND Denis, VERMEREN Patrice, (dir.), *Les Amériques, des constitutions aux démocraties. Philosophie du droit des Amériques,* Fondation Maison Sciences de l'Homme (FMSH), Paris, 2015.
10.GÓMEZ GALÁN, Manuel (coord.), *Migraciones y co desarrollo en la relación entre la Unión europea y América latina y el Caribe,* CELARE, CIDEAL, Universidad Pedro de Valdivia, Santiago de Chile, 2010.

11.LAMPERIERE Annick, LOMME Georges, MARTINEZ Frédéric, ROLLAND Denis, (coord.), *L'Amérique latine et les modèles européens*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1998.

12.MENDEZ Héctor**.** *Le pouvoir populaire.* Thèse doctorat philosophie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. [1131]

13.MONCAYO SALCEDO Héctor-León, (comp.), *UNASUR, opciones de participación de la sociedad civil,* Ediciones ILSA, CEDLA, La Paz, 2012.

14.RIBEIRO Darcy, *Las Américas y la Civilización: proceso de formación y causas del desarrollo cultural desigual de los pueblos americanos,* Editions ECB Río de Janeiro 1970.[1132]

15.RIBEIRO Darcy, *La civilización emergente*, Revista Nueva Sociedad N° 73, Buenos Aires, 1984.

16.RODRÍGUEZ LARRETA Enrique, *Diferencia cultural y experiencia democrática: una mirada latinoamericana, in La dialéctica del dialogo: la búsqueda de la interculturalidad*. Ediciones Academia de la Latinidad, Marruecos, 2008.

17.ROLLAND Denis, *Mémoire, histoire et identité en Amérique latine, Archéologie du sentiment en Amérique latine,* Éditions L'Harmattan, Recherches Amérique latine, Paris, 2005.

18.SAMBARINO Mario, *Identidad, tradición, autenticidad. Tres problemas de América latina,* Ediciones CELARG, Caracas, 1980.

19.SCHAPIRA Marie-France, RIVIERE D'ARC Hélène (dir.), *Les territoires de l'État nation en Amérique latine. Travaux et mémoires.* Éditions de l'IHEAL, Paris, 2001. [1133]

20.SOLIMANO Andrés (coord.), *Migraciones internacionales en América Latina. Booms, crisis y desarrollo*, Ediciones Fondo de Cultura Económica, Santiago de Chile, 2008.

21.VARIOS, *Voto en el extranjero, manual de IDEA Internacional*, Instituto Federal Electoral, México, 2008, 2012.

Approche théorique

22.APPADURAI Arjun, *La Modernidad desbordada: dimensiones culturales de la globalización*. Ediciones Trilce, Montevideo, Fondo de cultura económica de Argentina, FLACSO, Buenos Aires, 2001, (1re version en anglais 1997).

23.ARENDT Hannah, *Les origines du totalitarisme. L'Impérialisme*, Éditions Poche, Le Seuil, coll. Points Essais, n° 356, Paris, 2006.[1134]

[1131] Version digitale en ligne. URL : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01126958/document. Consultation du 5 janvier 2017.
[1132] Autres éditions : CEAL, Buenos Aires, 1969 ; EINAUDI, Turin, 1973 ; DUTTON, New York, 1971 ; SUHRKAMP, Frankfort, 1983.
[1133] Version digitale en ligne. URL : http://books.openedition.org/iheal/707. Consultation du 5 janvier 2017.
[1134] Editions précédentes : traduction Martine LEIRIS, Editions Fayard, Paris, 1982 ; traduction révisée par Hélène FRAPPAT, Editions Gallimard, collection Quatro, Paris, 2002.

24.ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne.* Editions Calmann-Lévy, traduit de l'anglais par Georges Fradier, préface de Paul Ricoeur, Paris, 1961 et 1983.
25.ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?* Texte établi et commenté par Ursula LUDZ, traduction de l'allemand et préface de Sylvie COURTINE-DENAMY, Éditions du Seuil, Collection L'ordre philosophique, Paris, 1995.
26.ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Editions Calmann-Lévy, Paris, 1962.
27.BADIOU Alain, BOURDIEU Pierre, BUTLER Judith, DIDI-HUBERMAN Georges, KHIARI Sadri, RANCIERE Jacques, *Qu'est ce qu'un peuple*? Éditions La Fabrique, Paris, 2013.
28.BALIBAR Etienne, WALLERSTEIN Immanuel, *Les frontières de la démocratie*. *Race, nation, classe,* Éditions La Découverte, Paris, 1997.
29.BORDES-BENAYOUN Chantal, SCHNAPPER Dominique, *Diasporas et nations*. Editions Odile Jacob, Paris, 2006.
30.COLLIOT-THELENE Catherine, *La Démocratie sans démos*, Éditions PUF, Collection pratiques théoriques, Paris, 2011.
31.COLLIOT-THELENE Catherine, GUENARD Florent : *Peuples et populisme*, Éditions Idées PUF, Paris, 2014.
32.DELEIXHE Martin, BALIBAR Etienne, *L'illimitation démocratique,* Éditions Michalon Le Bien Commun, Paris, 2014.
33.DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix, *Capitalisme et schizophrénie. L'Anti Oedipe,* 1972/1973, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie.* Editions de Minuit, Collection Critique, Paris, 1980.
34.DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?* Éditions de Minuit, Paris, 1991/2005.
35.FLEURY Cynthia, *Les Pathologies de la démocratie*, Éditions Fayard, Paris, 2004.
36.FOUCAULT Michel. *Sécurité, territoire, population.* Cours au Collège de France de janvier à avril 1978. Editions Gallimard et Editions du Seuil, Collection Hautes Etudes (Ecole des hautes études en sciences sociales), Paris, 2004.
37.HABERMAS Jürgen, *Après l'État nation. Une nouvelle constellation politique*. Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz, Ed. Fayard/Pluriel, Paris, 2013.
38.KRISTEVA Julia, *Le génie féminin. Tome premier. Hanna Arendt.* Éditions Fayard, Paris, 1999.
39.KULLASHI Muhamedin, *Michel Foucault et Claude Lefort : regards croisés sur le pouvoir*, I et II, Cours Master 2, Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis, 2015.
40.LEFORT Claude, *L'Invention démocratique***,** Editions Fayard, Paris, 1981.

41.ROSANVALLON Pierre, *Leçon inaugurale Histoire moderne et contemporaine du politique,* Collège de France, Paris, 2002. *Histoire contemporaine du politique, Qu'est-ce qu'une société démocratique ? La démocratie: esquisse d'une théorie générale,* Collège de France, Paris, 2010/2014.

42.RANCIERE Jacques, *Le maître ignorant*, Éditions10-18, Paris, 1987. *Aux bords du politique,* Éditions Poche, Paris, 2004.

43.RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation?* Conférence, Sorbonne, 11 mars 1882. Texte de la conférence publié dans l'ouvrage sous la direction de Philippe FOREST, *Qu'est-ce qu'une nation ? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*. Chapitre 2, p. 12/48. Editions Pierre Bordas et fils. Collection littérature vivante, Paris, 1991.

44.ROLLAND Denis, (coord.), *Modernités alternatives. L'historien face aux discours et représentations de la modernité,* L'Harmattan International, Paris, 2009.

45.SINTOMER Yves, *La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas.* Éditions La découverte, collection Armillaire, Paris, 1999.

46.TASSIN Etienne, *Un monde commun. Pour une cosmo - politique des conflits.* Ed. Seuil/La couleur des idées, Paris, 2003.

47.VERMEREN Patrice, JACQUES Amédée, *Le rêve démocratique de la philosophie. D'une rive à l'autre de l'Atlantique,* suivi de *Essai de philosophie populaire*. Éditions L'Harmattan, collection La philosophie en commun. Paris, 2002.

48.VERMEREN Patrice, RIBA, Jordi, *Philosophies et mondialisations*. Éditions L'Harmattan, collection Economie et philosophie, Paris, 2006.

49.VERMEREN Patrice, BRONDINO Laura, DOTTI Jorge, *Philosophie politique et état de la démocratie,* Éditions L'Harmattan, Paris, 2007.

Citoyennetés

Grèce/Rome

50.ARISTOTE, *Citoyenneté et droits politiques* in *Politique*, 1275a. Traduction française d'après les manuscrits et les éditions principales par Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, 3e édition Ladrange revue et corrigée, Paris, 1874. [1135]

51.LAPRAY Xavier, *Edit de Caracalla*, Encyclopaedia Universalis.[1136]

52.PLATON, *La República, libro 2,* Editorial Universo, Lima, 1969.

Lumières

[1135] Version digitale en ligne. URL:http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/textes/aristote-citoyennete.pdf. Consultation 5 janvier 2017.
[1136] Version digitale en ligne. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/edit-de-caracalla/. Consultation du 5 janvier 2017.

53.ROUSSEAU Jean-Jacques*, Du contrat social,* Editions Flammarion, Paris, 2001.

54.ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Editions Flammarion, Paris, 1971.

Citoyenneté révolutionnaire

55.*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 1789.[1137]

56.WAHNICH Sophie, *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Editions Albin Michel, Paris, 1997.

Citoyennetés contemporaines

57.AIHWA Ong, *Flexible Citizenship: The Cultural Logics of Transnationality*, Duke University Press, Durham, 1999.

58.BALIBAR Étienne, *Citoyen sujet et autres essais d'anthropologie philosophique*, Éditions PUF, Paris, 2012.

59.CARREL Marion, NEVEU Catherine, ION Jacques, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, L'Harmattan, Logiques publiques, Paris, 2009.

60.KYMLICKA Will, *Ciudadanía multicultural. Una teoría liberal de los derechos de las minorías,* Ediciones Paidós, Barcelona, 1996.

61.MARSHALL, Thomas Humphrey, *Class, citizenship and social development*, Chicago University Press, Chicago, 1963.

62.NEVEU Catherine, WAHNICH Sophie (dir.), *Nouvelles approches de la citoyenneté*, Ecole thématique CNRS, Recueil de textes*,* Amboise, 2013.

63.QUIROGA Hugo, VILLAVICENCIO Susana, VERMEREN Patrice (ed.), *Filosofías de la ciudadanía. Sujeto político y democracia,* Ed. Homo Sapiens, Rosario, 1999.[1138]

64.ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France,* Ed. Gallimard, Paris, 1992 ; *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Ed. Gallimard, Paris, 2000 ; *La contre démocratie,* Ed. Seuil, Paris, 2006; *La société des égaux*, Ed. Essai Points, Paris, 2013.

Perspectives latino-américaines de la citoyenneté

65.GRIMSON Alejandro, *Los límites de la cultura. Crítica de las teorías de la identidad,* Ed. Siglo XXI, Buenos Aires, 2011.

[1137] Version digitale en ligne. URL : http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.5076.html. Consultation du 5 janvier 2017.

[1138] Avec des contributions de Jacques RANCIÈRE, Francisco NAISHTAT, Georges NAVET, Susana VILLAVICENCIO, Geneviève FRAISSE, Etienne TASSIN, Isidoro CHERESKY, Laurence CORNU, Ana Maria GARCIA RAGGIO, Hugo QUIROGA, Silvana CAROZZI, Stéphane DOUAILLER, Gerard RAULET, Patrice VERMEREN, avec le soutien du CNRS et du CONYCET.

66.MATEOS Pablo (ed.) *Ciudadanía múltiple y migración. Perspectivas latinoamericanas.* Centro de investigación y docencia económicas (CIDE) Centro de investigaciones y estudios superiores en antropología social (CIESAS), México DF, 2015.

67.VARIOS, Proyecto UBACYT AU11-AU16*, Ciudadanos para una nación : tradiciones, conceptos y practicas en la Argentina del Centenario*. Instituto de Investigaciones Gino Germani, Universidad de Buenos Aires, 1999/2001.

68.VILLAVICENCIO Susana (ed.), *Los contornos de la ciudadanía. Nacionales y extranjeros en la Argentina del Centenario.* Editorial Universitaria, Buenos Aires, 2003.

69.VILLAVICENCIO Susana, PACECCA María Inés (comp.), *Perfilar la nación cívica en Argentina. Figuraciones y marcas en los relatos inaugurales.* Editores del Puerto. Instituto Gino Germani. Universidad de Buenos Aires, 2008.

Mondialisation/globalisation, migrations, diasporas, identités, exil

70.BAUMAN Zigmunt, *Le coût humain de la mondialisation,* Ed. Hachette Littérature, Paris, 1999.

71.BENNETT David, (ed.) *Multicultural States: Rethinking Difference and Identity*,Ed. Psychology Press, New York, 1998.

72.BOURRIAUD Nicolas, *Radicant : pour une esthétique de la globalisation*, Ed. Denoël, Paris, 2009.

73.BUTLER Judith, SPIVAK Gayatri Chakravorty, *L'État global*, traduit par Françoise BOUILLOT, Ed. Payot et Rivages, Paris, 2007.

74.CORTES Geneviève, FARET Laurent, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines,* Ed. Armand Colin, Collection U, Paris, 2009.

75.DIMINISCU Dana, *E-Diasporas Atlas*, Ed. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2012.

76.DIMINESCU Dana, BERTHOMIERE William, MA MUNG Emmanuel, PETIT Véronique (dir.), *Les traces de la dispersion*, Revue européenne des migrations internationales, vol. 30 - n°3 et 4, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) Poitiers, 2014. [1139]

77.DIMINESCU Dana, WIEVIORKA Michel, *Le tournant numérique… et après ?* Ed. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2015.

78.DUFOIX Stéphane, *Les diasporas,* Ed. PUF, Collection encyclopédique, Paris, 2003. *La dispersion : une histoire des usages du mot diaspora*, Ed. Amsterdam, Paris, 2012.

79.HOFFMAN Samuel, *Contemporary Theory in International Relations*, Prentice Hall Publisher, Englewood Cliffs, New Jersey, 1960.

[1139] Version digitale en ligne. URL : https://remi.revues.org/6961. Consultation du 5 janvier 2017.

80.HUNTINGTON Samuel Philips, *Transnational organisation in World Politics*, World Politics, vol 25, Cambridge, 1973.
81.KULLASHI Muhamedin, *Effacer L'autre : Identités culturelles et identités politiques dans les Balkans,* Ed. L'Harmattan, Paris, 2006.
82.MEYER Jean-Baptiste (coord.), *Diáspora. Hacia la nueva frontera.* Proyecto CIDESAL, (Creación de incubadoras de diásporas del conocimiento para América Latina) Comisión europea, Institut de recherche pour le développement, Universidad de la República, 2015.
83.NOUSS, Alexis, *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines,* Paris, Ed. Maison des Sciences de l'Homme, 2015.
84.SAID, Edward W., *Reflexiones sobre el exilio. Ensayos literarios y culturales,* Ed. Debate/Referencias, traducción de Ricardo García Pérez. Titulo original : *Reflections on Exile*, Harvard University Press, 2001, Ed. Debate, col. Referencias, Barcelona, 2005.

Uruguay

85.AROCENA Felipe, AGUIAR Sebastián (ed.), *Multiculturalismo en Uruguay*, Departamento de Sociología, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, Montevideo, 2007.
86.AROCENA Rodrigo, CAETANO Gerardo (coord.) *La aventura uruguaya. ¿Naides mas que naides?,* tres tomos*,* Edición Random House Mondadori, colección debate, Montevideo, 2011.
87.AGUIAR César : *Uruguay país de emigración*. Ed. Banda Oriental, Montevideo, 1982.
88.ARAUJO Ana María, VASQUEZ Ana, *La malédiction d'Ulysse: exils latino-américains,* Paris, Ed. L'Harmattan, Paris, 1992.
89.BERISSO Lia, BERNARDO Horacio, *Introducción al pensamiento uruguayo.* Ed. Fin de siglo, Montevideo, 2014.
90.BIZZOZERO Lincoln, DE SIERRA Gerónimo, TERRA Inés (coord.), *La inserción internacional de Uruguay en debate*, Comisión Sectorial de Investigación Científica (CSIC), Colección Art. 2, Universidad de la República del Uruguay, Montevideo, 2010.
91.BLANCO Melina, CHIESA Melissa. *Uruguay para los Uruguayos en el Exterior: un análisis de las políticas de vinculación desde la mirada de la comunicación,* memoria de grado. Tutor: Matías Ponce, Universidad Católica del Uruguay, Montevideo, 2013.
92.BRACCO Diego, *Charrúas, guenoas y guaraníes. Interacción y destrucción: indígenas en el Río de la Plata*, Ed. Linardi y Risso, Montevideo, 2004.
93.CABRERA Leonel, CURBELO Carmen, *Aspectos sociodemográficos de la influencia guaraní en el sur de la antigua Banda Oriental*, Anales del VII Simposio Nacional de Estudos Misioneros, Santa Rosa, Rio Grande do Sul, 1988.

94.CAETANO Gerardo, *Identidad nacional e imaginario colectivo en Uruguay. La síntesis perdurable del centenario. Identidad uruguaya: ¿mito, crisis o afirmación?* Ed. Trilce, Montevideo, 1992.

95.CAETANO Gerardo*, La ciudadanía "híper integradora" y la matriz política del Uruguay moderno. Perfiles de un modelo (1900-1933), Ciudadanía en tránsito. Perfiles para el debate*. Ed. de la Banda Oriental/Instituto de Ciencia Política, Montevideo, 2000.

96.CAETANO Gerardo, *Modelos y prácticas de ciudadanía en Uruguay (1890-1930*). Tutor: José Pedro Barrán Montaldo. Tesis de doctorado en historia, Universidad nacional de La Plata, 2008.

97.CAETANO Gerardo*, La República Batllista,* Ediciones de la Banda Oriental, 2011.

98.CALVO Juan José y MIERES Pablo. *Sur, Migración y después. Propuestas concretas de políticas de población en el Uruguay,* Montevideo, Fondo de población de las Naciones Unidas, Editorial Rumbos, 2008.

99.CORAZA DE LOS SANTOS Enrique, *El exilio uruguayo en España 1973-1985: redes, espacios e identidades de una migración forzada*, Salamanca, Tesis de Doctorado, Facultad de Geografía e Historia, Universidad de Salamanca, 2007.

100.DE TORRES María Inés, *Los otros / los mismos: periferia y construcción de identidades en el Río de la Plata*, in Beatriz GONZÁLEZ STEPHAN, Javier LASARTE, Graciela MONTALDO, Ma. Julia DAROQUI (org.), *Esplendores y miserias del siglo XIX. Cultura y Sociedad en América Latina*, Monte Ávila Ed., Caracas, 1997, pp. 243/260.

101.DIESTE, Mateo, *Filosofía del Plata y otros ensayos*. Ediciones Epubli, Berlín, 2013.

102.DUTRENIT BIELOUS Silvia (coord.), *El Uruguay del exilio. Gente, circunstancias, escenarios*, Ed.Trilce, Montevideo, 2006.

103.GARCÍA CANCLINI Néstor, *Diferentes, desiguales y desconectados: mapas de la interculturalidad,* Ed. Gedisa, Barcelona, 2004.

104.JIMÉNEZ DE ARÉCHAGA Justino, *La Constitución nacional, Tomo I, Fuentes y evolución, interpretación de la Nación y su soberanía, derechos, nacionalidad y ciudadanía,* Ed. Cámara de Senadores, Montevideo, 1991.

105.MAGGI Carlos, *El Uruguay y su gente, Montevideo,* Ed. Fin de Siglo, Montevideo, 1963.

106.MERKLEN Denis, *Sufrir lejos, quedarse juntos. El exilio de los uruguayos en Francia,* Anuario de Estudios Americanos, Sevilla, 2007.

107.METHOL FERRE Alberto, *El Uruguay como problema. Geopolítica de la Cuenca del Plata*, Archivos públicos en línea, Montevideo,1967. [1140]

108.PELLEGRINO Adela, *Caracterización demográfica del Uruguay*, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República/Fondo de Población de las Naciones Unidas (UNFPA), Montevideo, 2003.

109.PELLEGRINO Adela, *Perfil migratorio de Uruguay*, Programa de Población, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de la República, para la Organización Internacional de Migraciones (OMI), Montevideo, 2011.

110.RIBEIRO DARCY, *Las Américas y la Civilización: proceso de formación y causas del desarrollo cultural desigual de los pueblos americanos*, Ed. ECB/Río de Janeiro, 1970.[1141]

111.RICO Álvaro (comp.), *Uruguay: cuentas pendientes. Dictadura, memorias y desmemorias.* Ed. Trilce, Montevideo,1995.

112.RICO Álvaro (coord.), *Investigación histórica sobre dictadura y terrorismo de Estado en el Uruguay* (1973-1985), Universidad de la República, Montevideo, 2008.

113.RODO José Enrique, *Ariel.* Biblioteca virtual universal, Ed. del Cardo, Buenos Aires, 2003.[1142]

114.SAMBARINO Mario, *La cultura nacional como problema.* Ed. Nuestra Tierra, Montevideo, 1970.

115.SANS, Mónica, *Raza, adscripción étnica y genética en Uruguay,* Ed. Runa, Vol. XXX, N° 2, Universidad de Buenos Aires, 2009.

116.SANSÓN CORBO Tomás, *Proceso de configuración del campo historiográfico uruguayo,* Universidad de la República, Montevideo, 2010.

117.SUPERVIELLE Marcos, *Recuento histórico de las políticas migratorias en el país y propuestas de nuevas políticas,* Cuadernos de la Facultad de Derecho y Ciencias Sociales, volumen II, n° 11, Montevideo, 1989.

118.VAZ FERREIRA Carlos, *Moral para intelectuales*, Cámara de Senadores, Montevideo, 1967. Ed. digital Centro Cultural de España Montevideo, 2008.[1143]

119.VIDART Daniel, *Uruguayos, quiénes somos, cómo somos, dónde estamos*, Ed. B Uruguay, Montevideo, 2013.

120.VIÑAR Maren, VIÑAR Marcelo, *Fracturas de memoria. Crónicas para una memoria por venir*, Ed. Trilce, Montevideo, 1993.

[1140] Version digitale en ligne. URL : http://www.metholferre.com/obras/libros/capitulos.php?id=2. Consultation du 5 janvier 2017.
[1141] Autres éditions : CEAL/Buenos Aires, 1969. EINAUDI/Turin, 1973. DUTTON/New York, 1971. SUHRKAMP/Frankfort, 1983.
[1142] Version digitale en ligne. URL : http://www.biblioteca.org.ar/libros/70738.pdf. Consultation du 25 janvier 2017.
[1143] Version digitale en ligne. URL : http://www.uruguayeduca.edu.uy/Portal.Base/Web/VerContenido.aspx?ID=138694. Consultation du 25 janvier 2017.

121.VISCARDI, Ricardo, *Después de la política*. Ed. Juan Darién, Montevideo, 1991.

A.I.2. Articles, colloques, rapports

Amérique latine

122.COLONOMOS Ariel, *Réseaux transnationaux et Amérique latine : des affinités électives ?* Éditions IHEAL, Paris, 1996.[1144]

123.DANSILIO Florencia, *Qui sont les "têtes pensantes" dans l'Uruguay contemporain? Culture et intellectuels face au gouvernement de gauche*, Cahier des Amériques latines n° 77, *L'Uruguay de José Mujica*, coordonné par Denis MERKLEN, Paris, 2014.

124.HOPPE NAVARRO Marcia, *El mito de la Malinche en la obra reciente de escritoras latinoamericanas*, in Mitologías hoy, n°4, Universidad Federal de Río Grande do Sul, Porto Alegre, 2011.

125.REBELLATO José Luis, *Poder, participación popular y construcción de nuevos paradigmas*. Multi diversidad franciscana de América latina, Uruguay, N° 2, 1992, p. 25/47.

126.VERMENER Patrice, *Moments français de la philosophie en Amérique latine*, préface, et *La République indépendante, le pouvoir constituant et le héros de l'émancipation,* in *Moments français de la philosophie en l'Amérique latine,* éditions Association pour la revue Corpus, N° 65, Paris, 2014, p. 5/39.

Approche théorique

127.BECK Ulrick, *La condition cosmopolite et le piège du nationalisme méthodologique*, in Michel WIEVIORKA (dir.) *Sciences sociales et mutation*, Éd. Sciences Humaines, Auxerre, 2007, p. 223/236.

128.BLOEMRAAD Irene, *Who claims dual citizenship? The limits of postnationalism, the possibilities of transnationalism, and the persistence of traditional citizenship*, International Migration Review 38 New York, 2004, p. 389/426.

129.BRECHIGNAC Catherine, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Entretien Le Monde 13 février 2006. [1145]

130.BRECHIGNAC Catherine, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, *Allocution à l'occasion de la Journée mondiale des sciences*, Paris, 27 septembre 2016.

[1144] Version digitale en ligne. URL : http://books.openedition.org/iheal/745?lang=fr. Consultation du 25 janvier 2017.
[1145] Version digitale en ligne. URL : http://www.lemonde.fr/planete/article/2006/02/13/catherine-brechignac-une-forte-tete-pour-le-cnrs_741004_3244.html. Consultation du 26 janvier 2017.

131.COLLIOT-THELENE Catherine, *L'unité du monde de l'espérance cosmopolitique à la réalité de la globalisation* in ESCUDIER Alexandre et al., *Histoires universelles et philosophies de l'histoire*, Ed. Presses de Sciences Po (P.N.S.F.), Paris, 2015, p. 339/362.

132.CORNU Laurence, *Subjectivation, émancipation, élaboration*, in Revue Tumultes, n° 43, Ed. Kimé, Paris, 2014, p. 17/31.

133.GROSSMAN Evelyne, MARRATI Paola, *Qu'est-ce qu'une une pensée intempestive ? De Deleuze à Lynch*, Revue Rue Descartes 1/2008, n° 59, Ed. digitale CAIRN, Liège, Paris, 2008.[1146]

134.GUATTARI Félix, *Le groupe et la personne*, in *Psychanalyse et transversalité,* Ed. La Découverte, Paris, 1966.

135.RAMBEAU Frédéric, *Deleuze, Guattari et les apories de la subjectivation politique*, in Implications philosophiques, document digital, publié le 14 juin 2013.[1147]

136.TASSIN Étienne, *Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d'Arendt et de Rancière,* Tumultes 2014/2, n° 43, p. 157/173.

137.VERMEREN Patrice, *Le postulat de l'égalité et la démocratie à venir*, Revue Diogène, Edition Presse Universitaire de France, Paris, 4/2007, n° 220, p. 60/77.

Citoyennetés

138.GRIMSON Alejandro, *Culture and Identity: two different notions*, in: Social Identities, vol. 16, no 1, Routledge Taylor & Francis Online, Abingdon, 2010, p. 63/79.

139.ISIN Engin F., *Citizenship in flux: The figure of the activist Citizen*, in *Subjectivity,* Vol. 29, Number 1**,** Politics and International (POLIS), The Open University, Ed. Palgrave Macmillan, London, 2009, p. 367/388. [1148]

140.NEVEU Catherine, *Just being an 'active citizen' Categorisation processes and meanings of citizenship in France*, in Janet NEWMAN and Evelien TONKIENS (Ed.) *Active citizenship. Responsibility, participation and choice*, University Press, Amsterdam, 2011. *Practising citizenship from the ordinary to the activist*, in Engin ISIN (Ed.) *The Routledge Handbook of Global Citizenship,* Ed. Routledge, Londres, 2014.

141.SCHNAPPER Dominique, *Rosanvallon Pierre, Le sacre du citoyen, histoire intellectuelle du suffrage universel en France*, Revue française de science politique, volume 44, numéro 2, p. 334/336, Paris, 1994.

[1146] Version digitale en ligne. URL : http://www.ruedescartes.org/articles/2008-1-qu-est-ce-qu-une-une-pensee-intempestive-de-deleuze-a-lynch/. Consultation du 25 janvier 2017.
[1147] Version digitale en ligne. URL : http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/deleuze-guattari-et-les-apories-de-la-subjectivation-politique-2/. Consultation 26 février 2017.
[1148] Version digitale en ligne. URL : http://link.springer.com/article/10.1057%2Fsub.2009.25. Consultation du 25 janvier 2017.

142.RANCIERE Jacques, *Citoyenneté, culture et politique,* in *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme,* L'Harmattan, Paris, 2000, p. 55/67.

143.TASSIN Etienne, *Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde,* in Dissensus, revue de philosophie politique de l'Université de Liège, n° 1, Dossier mondialisation et cosmopolitisme, (coord. D. PIERET), Liège, 2008.

144.VERMEREN Patrice, *El ciudadano como personaje filosófico*, in *El estado y la fuerza*, UIS, Bucaramanga (Colombia), 1999, repris sous le titre : *Le personnage philosophique du citoyen*, dans Ed. La Mazarine, Paris, 2000.

Démarche méthodologique

145.CHABAL Emile*, Penser à l'échelle globale,* article Web, Ed. La Vie des Idées, Paris, octobre 2014. [1149]

146.DE LA VERGNE Catherine, *La posture du praticien chercheur : une analyse de l'évolution de la recherche qualitative*, Ed. Recherches Qualitatives, Hors série, édition digitale, Montpellier, 2007. [1150]

147.FOUCAULT Michel, DELEUZE, Gilles, *Les intellectuels et le pouvoir,* dits *Ecrits,* Tome II, Texte n°106, pp 3/10, Ed. Nouveau millénaire, défis libertaires, Nantes, entretien 4 mars 1972.[1151]

148.HAYAT Samuel, *Quelles sources pour l'histoire conceptuelle du politique? De l'histoire des idées politiques à l'histoire des petites pensées*. In *La démocratie en travail: Pierre Rosanvallon. Deuxième session: Réflexion sur l'histoire conceptuelle du politique.* Notes personnelles, colloque international, Cerisy-la-Salle, septembre 2014.

149.MELONIO Françoise, *Le passé d'une aporie.* In *La démocratie en travail: Pierre Rosanvallon. Première session: Histoire de la modernité démocratique.* Notes personnelles, colloque International, Cerisy-la-Salle, septembre 2014.

150.SANTIAGO Marie, *La tension entre théorie et terrain, in La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, 2e édition, Armand Colin, Collection U, Paris, 2010.

Mondialisation/globalisation, migrations, diasporas, identités, exil

151.MEYER J. - B., BERNAL DE., CHARME J., GAILLARD J. GRANES J., LEON J., MONTENEGRO A., MORALES A., MURCIA C., NARVAEZ BERTHELEMONT N., PARRADO L., SCHLEMMER B., *Turning Brain Drain into Brain Gain : The Colombian*

[1149] Version digitale en ligne. URL : http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20141013_globalchabal.pdf. Consultation du 25 janvier 2017.
[1150] Version digitale en ligne. URL : http://www.recherchequalitative.qc.ca/. Consultation du 25 janvier 2017.
[1151] Version digitale en ligne. URL : http://1libertaire.free.fr/MFoucault110.html. Consultation du 25 janvier 2017.

Experience of the Diaspora Option, Science, Technology and Society (International Electronic Journal devoted to the developing world), 1997, 2, p. 285/315.

152.Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique*, Paris, 2005. [1152]

153.PECOUD Antoine, *Liberté de circulation et gouvernance mondiale des migrations,* in *Penser l'ouverture des frontières*, Revue Etique publique, vol. 17, n° 1, Québec, 2015. [1153]

154.PELLEGRINO Adela, *La migración internacional en América latine y el Caribe : tendencias y perfiles de los migrantes,* Centro latinoamericano y Caribeño de demografía (CELADE), Banco interamericano de desarrollo (BID), Santiago de Chile, 2003.

155.PELLEGRINO Adela, *Tendencias de la migración internacional en América Latina y el de Caribe en la segunda mitad del siglo XX*, in Enrique OTEIZA, *Patrones migratorios internacionales en América Latina,* Ed. EUDEBA, Buenos Aires, 2010.

156.PELLEGRINO Adela, MARTINEZ PIZARRO Jorge, *Una aproximación al diseño de políticas sobre la migración internacional calificada en América latina,* Proyecto Regional de Población CELADE-FNUAP (Fondo de Población de las Naciones Unidas).Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE) - División de Población de la CEPAL, Santiago de Chile, 2001.

157.LEMA Fernando, *Migraciones de personal calificado de Uruguay. Experiencias de vinculación profesional* in MEYER Jean-Baptiste (coord.), *Diáspora. Hacia la nueva frontera.* Proyecto CIDESAL (Creación de incubadoras de diásporas del conocimiento para América Latina) Comisión europea, Institut de recherche pour le développement, Universidad de la República, capítulo 4, 2015, p. 113/126.

158.WANNER Philippe, *L'apport des migrants au développement : une perspective économique* in *Annuaire suisse de politique de développement*, Institut de Hautes Etudes des relations internationales et du développement, vol 27, n° 2, Genève, 2008. [1154]

Uruguay [1155]

159.BENGOCHEA Julieta, CABELLA Wanda, CALVO Juan José, FERNANDEZ SOTO Mariana, KOOLHAS Martín, NATHAN Mathías, PARDO Ignacio, PELLEGRINO Adela, VARELA Carmen, *Detrás de los tres millones. La población uruguaya luego del censo 2011.* Programa Población, Brecha, Universidad de la República, Montevideo, 2012.

[1152] Version digitale en ligne. URL : http://www.oecd.org/fr/sti/ind/34965041.pdf. Consultation du 25 janvier 2017.
[1153] Version digitale en ligne. URL : https://ethiquepublique.revues.org/1749. Consultation du 5 janvier 2017.
[1154] Version digitale en ligne. URL : http://aspd.revues.org/. Consultation du 26 janvier 2017.
[1155] Pour savoir davantage sur le vote extraterritorial en Uruguay, voir les archives digitales du centre virtuel de ressources créé, développé et géré par le Conseil Consultatif d'Uruguayennes et d'Uruguayens de Paris depuis 2007. URL : http://www.uruguayos.fr/-Voto-

160.BUQUET Daniel, *Evaluaciones de las élites uruguayas sobre política exterior*, in Seminario Inserción Internacional del Uruguay, Comisión Sectorial de Investigación Científica, (CSIC), Colección Art.2, Universidad de la República, Montevideo, 2013.

161.CABRERA Mariana, *Propensión migratoria de los adolescentes y los jóvenes,* in *2° Informe Encuesta nacional de adolescencia y juventud*, Montevideo, 2010.

162.CROSA Zuleica, *Les politiques migratoires en Uruguay et l'immigration uruguayenne en Argentine,* Les cahiers des Amériques latines n°76, p. 13/31, Paris, 2014.[1156]

163.DE TORRES María Inés, *Discursos fundacionales nación y ciudadanía*, in Hugo ACHUGAR, Mabel MORAÑA (org.), U*ruguay: imaginarios culturales. Desde las huellas indígenas.* Ed. Trilce, Montevideo, 2000, p.125/146.

164.DIRECTION DES AFFAIRES CONSULAIRES ET DE LIAISON, *Contributions au vote des Uruguayen(ne)s à l'étranger,* rapport transmis par Jorge Muiño, directeur des affaires consulaires et liaison, ministère des affaires étrangères, reçu par courrier électronique le 17 janvier 2017.

165.DUTRENIT BIELOUS Silvia, MORA-CANZANI Fernanda, *De islotes y redes : el otro Uruguay,* in *La Aventura uruguaya*, AROCENA Rodrigo, CAETANO Gerardo, Coord, Tomo II, Random House Mondadori, Montevideo, 2011.

166.FERREIRA Juan Raúl, *Estrategias para la participación electoral en Uruguay,* tesis PHD, Organización de Estados Americanos, 2010.

167.LEMA Fernando, *Las migraciones del personal calificado de Uruguay: análisis y perspectivas*. Informe Agencia Nacional de Investigación e Innovación (ANII), Montevideo, 2010.

168.MERENSON Silvina*, Tras el voto "Buque Bus". Políticas, prácticas e interdependencias en la producción de ciudadanía transnacional,* in Desarrollo económico, volumen 52, nº 207/208, octubre 2012. [1157]

169.MORA-CANZANI Fernanda, *La ciudadanía uruguaya del exterior, un potencial descuidado, in Derechos cívicos y políticos. Chilenos en el exterior.* Le Monde diplomatique / Ed. Aún creemos en los sueños, Santiago de Chile, 2013, p. 55/63.

170.MORAES MENA Natalia, *Ahora nos toca a nosotros venir a hacer "La España": migraciones de ida y vuelta y reconstrucción de la identidad nacional* in *Viejas y nuevas*

[1156] Version digitale en ligne. URL : https://cal.revues.org/3253. Consultation du 26 janvier 2017.
[1157] Version digitale en ligne. URL: http://www.academia.edu/13121069/TRAS_EL_VOTO_BUQUEBUS_. Consultation du 26 janvier 2017.

alianzas entre América Latina y España, encuentro de latinoamericanistas españoles, CEEIB, Santander, 2006, p.138/148. [1158]

171.MORAES MENA Natalia, *Uruguay como país de partida, España como destino: análisis de cambios y continuidades en la migración uruguaya*, in Scripta Nova, revista electrónica de geografía y ciencias sociales, cuadernos críticos de geografía humana, Vol. XII, núm. 279, Universidad de Barcelona, 2008.[1159]

172.MOREIRA Constanza, PELLEGRINO Adela: *Ciudadanía y migración: las fronteras del Uruguay como comunidad política,* in Laura GIOSCIA (comp.) *Ciudadanía en tránsito.* Ed. de la Banda Oriental, Montevideo, 2001.

173.NIHIL OLIVERA Mauricio, LEMA Fernando, DAVALOS Cristen, *Redes transnacionales: Red Uruguay Encuentro, Nuevo espacio tecnológico, geográfico y social,* in Revista de Ciencias Sociales v. 26, n. 33, Montevideo, 2013, p. 121/136.

174.PELUFO Diego, *La vinculación del Estado uruguayo con sus nacionales en el exterior,* FLACSO Uruguay, *Estado Actual y Perspectivas de las Políticas de Migración en el Mercosur"*, Montevideo, 2009.

175.PELLEGRINO Adela: "*Uruguay y la ciudadanía dispersa",* in CALDERÓN CHELIUS Leticia (comp.) *Votar en la distancia. La extensión de los derechos políticos a migrantes, experiencias comparadas.* Ediciones Instituto Mora, México, 2003.

176.PELLEGRINO Adela, *La propension des jeunes à émigrer : le cas de l'Uruguay.* Revue européenne des migrations internationales, v. II, n. 2, numéro thématique Amérique latine, Poitiers, 1995, p. 131/143. [1160]

177.SARLO Oscar, *Particularités du Constitutionalisme uruguayen comme une explication de ses faiblesses institutionnelles*, in GARCIA Jean-René, ROLLAND Denis, VERMEREN Patrice (dir.) : *Les Amériques, des constitutions aux démocraties. Philosophie du Droit des Amériques,* Fondation Maison Sciences de l'Homme (FMSH), Paris, 2015, p. 323/333.

178.SCHROEDER OROZCO Gustavo, *Defensa e ilustración del voto de los uruguayos en el exterior,* Paris, 2007. [1161]

179.SERNA Miguel (coord.), *Giro a la izquierda y nuevas élites en Uruguay, ¿Renovación o reconversión ?,* in Revista Ciencias Sociales, N° 33, Universidad de la República, Facultad de Ciencias Sociales, Comisión Sectorial de Investigación Científica, Montevideo, 2013.[1162]

[1158] Version digitale en ligne. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00103065/document. Consultation du 26 janvier 2017.
[1159] Version digitale en ligne. URL : http://www.ub.edu/geocrit/sn/sn-279.htm. Consultation du 26 janvier 2017.
[1160] Version digitale en ligne. URL : http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1995_num_11_2_1467. Consultation du 27 janvier 2017.
[1161] Version digitale en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Defensa-e-ilustracion-del-voto-de. Consultation du 27 janvier 2017.
[1162] URL : cienciassociales.edu.uy/departamentodesociologia/serna-miguel-coord-giro-a-la-izquierda-y-nuevas-elites-en-uruguay-renovacion-o-reconversion/. Consultation du 27 janvier 2017.

180.SOSA GONZALEZ Ana María, MAZZUCCHI FERREIRA María Leticia, *Nuevas dimensiones de nación a partir de la política de re-vinculación del Estado uruguayo con su diáspora: el caso de la inmigración uruguaya en Brasil*, Estudos Ibero-Americanos, Université pontificale catholique du Rio Grande do Sul, PUCRS, v. 39, n. 1, Porto Alegre, janvier/juin 2013, p. 131/156. [1163]

181.STUHLDREHER Amalia, *El sufragio transnacional: una aproximación al caso de Uruguay*, in *Estudios Internacionales*, Año 44, No. 172, Ed. Instituto de estudios internacionales, Universidad de Chile, Santiago, mayo/agosto 2012, p. 7/28.[1164]

182.TAKS Javier, *Migraciones internacionales en Uruguay: de pueblo trasplantado a diáspora vinculada,* in Revista Theomai, n° 14, Montevideo, 2006.[1165]

183.URRUTY NAVATTA Carlos Alberto, *Principales tendencias de la participación política: Uruguay,* ponencia en el primer seminario sobre tendencias de la participación democrática, organizado por la Agencia de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID), Montevideo, abril 2010.[1166]

184.ZEBALLOS Camila, *La extensión del sufragio en el Uruguay de 1915 : una coyuntura pactada.* Revista Uruguaya de Ciencia Política - v. 24, n.1, Instituto de ciencia política, Facultad de ciencias sociales, Universidad de la República, Montevideo, 2015.

185.ZEBALLOS, Mabel. *"Departamento 20": Emigrantes, exilados o diaspóricos ? Identidade narrativa, memória e hierarquias entre transmigrantes uruguaios.* Contribution lors de la 27ª réunion brésilienne d'anthropologie, Belém do Pará, août 2010.[1167]

Sélection d'articles presse en ligne[1168]

186.MALCUORI Genoveva, *Los uruguayos en el mundo están llevando adelante una revolución jamás imaginada,* La República, décembre 2006. [1169]

187.Editorial non signé, *Voto del exterior: FA quiere diálogo,* EL País digital, Montevideo, 27 mars 2007.[1170]

188.MOREIRA Constanza, *Los de afuera son de palo : el voto de los uruguayos del exterior.* La República, 8 octobre 2007. [1171]

[1163] Version digitale en ligne. URL : revistaseletronicas.pucrs.br/ojs/index.php/iberoamericana/article/viewFile/12417/10469. Consultation 27 janvier 2017.
[1164] Version digitale en ligne. URL : https://www.jstor.org/stable/41970590?seq=1#page_scan_tab_contents. Consultation 27 janvier 2017.
[1165] Version digitale en ligne. URL : http://revista-theomai.unq.edu.ar/numero14/arttaks.pdf. Consultation du 27 janvier 2017.
[1166] Version digitale en ligne. URL : http:/aecidcf.org.uy/index/625-uruguay-ponencia.pdf. Consultation du 27 janvier 2017.
[1167] Version digitale en ligne. URL http://www.academia.edu/3199320/_Departamento_20_Emigrantes_exilados_ou_diasp%C3%B3ricos_Identidade_narrativa_mem%C3%B3ria_e_hierarquias_entre_transmigrantes_uruguaios. Consultation du 27 janvier 2017.
[1168] Présentation chronologique par ordre croissant. Consultations des pages citées réalisées les 3 et 4 janvier 2017.
[1169] Version digitale en ligne. URL : http://www.lr21.com.uy/comunidad/235354-uruguayos-por-el-mundo-estan-llevando-adelante-una-revolucion-jamas-imaginada
[1170] Version digitale en ligne. URL : http://historico.elpais.com.uy/07/03/27/pnacio_271726.asp Consultation du 27 janvier 2017.

189.MAC LENNAN Heidi, *Recueil d'articles sur le vote extraterritorial en Uruguay*, 7 août 2007. [1172]

190.ODRIOZOLA Federika, *"La Redota" : el éxodo uruguayo hoy*, Revista Pueblos N° 35, 10 janvier 2009. [1173]

191.GARCÉ Adolfo, *El voto desde el exterior,* El Observador, Montevideo, 4 mars 2009.[1174]

192.GUILLOT Julio**,** *Voto epistolar: se plebiscitará la enmienda en la elección nacional,* La República, Montevideo, 2 avril 2009.[1175]

193.Editorial non signé, *Impulsan plebiscito por voto epistolar,* EL País digital, Montevideo, 1er avril 2009. [1176]

194.Enquêtes CIFRA, Montevideo, octobre 2009.[1177]

195.Enquête RADAR sortie des urnes, Montevideo Portal, 21 octobre 2009. [1178]

196.Enquête INTERCONSULT, Montevideo Portal, 19 octobre 2009. [1179]

197.Enquête FACTUM, La República, 18 septembre 2009. [1180]

198.Editorial non signé, *Analyse de l'enquête INTERCONSULT sur vote par correspondance et votre consulaire*, portail INTERCONSULT, Montevideo, octobre 2009. [1181]

199.PORTILLO Álvaro, *Nueva postergación de la patria peregrina*, décembre 2009. [1182]

200.MANDRESSI, Rafael, *El voto extraterritorial,* Paris, 11 novembre 2010.[1183]

201.MORA - CANZANI, Fernanda, *Las idas y vueltas sobre el voto de las Uruguayas y de los Uruguayos del exterior : ¿hacia donde vamos?* Paris, avril 2012. [1184]

202.MORA - CANZANI, Fernanda, *Prensa sobre el voto en el exterior*, Paris, mai 2012. [1185]

203.MORA - CANZANI Fernanda, *Nuevos rumbos sobre el voto en el exterior*, Santiago, Le Monde diplomatique, 2013.[1186]

204.EIRIS Jorge, *Trascendente pronunciamiento de la Institución nacional de derechos humanos y defensoría del pueblo,* Agencia UY Press, 18 abril 2013.

[1171] Version digitale en ligne. URL : http://www.lr21.com.uy/comunidad/278516-los-de-afuera-son-de-palo-el-voto-de-los-uruguayos-en-el-exterior. Consultation du 27 janvier 2017.
[1172] Version digitale en ligne. URL: http://www.uruguayos.fr/Voto-de-los-uruguayos-en-el. Consultation du 27 janvier 2017.
[1173] Version digitale en ligne. URL : http://www.revistapueblos.org/?p=1494. Consultation du 27 janvier 2017.
[1174] Version digitale en ligne. URL : http://rigofa.blogdiario.com/1236172920/uruguay-el-voto-desde-el-exterior-adolfo-garc-/ Consultation du 27 janvier 2017.
[1175] Version digitale en ligne. URL : http://www.lr21.com.uy/politica/358670-voto-epistolar-se-plebiscitara-la-enmienda-en-la-eleccion-nacional?utm_source=redirects&utm_medium=www.larepublica.com.uy&utm_campaign=301_Redirects. Consultation du 27 janvier 2017.
[1176] Version digitale en ligne. URL: http://historico.elpais.com.uy/09/04/01/ultmo_408407.asp. Consultation du 27 janvier 2017.
[1177] Version digitale en ligne. URL : http://www.cifra.com.uy/?s=encuesta+voto+exterior+octubre+2009. Consultation du 27 janvier 2017.
[1178] Version digitale en ligne. URL: http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?94827 Consultation du 27 janvier 2017.
[1179] Version digitale en ligne. URL: http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?94649. Consultation du 27 janvier 2017.
[1180] Version digitale en ligne. URL : http://www.lr21.com.uy/politica/381138-un-48-contra-impunidad-y-56-por-el-voto-epistolar?utm_source=redirects&utm_medium=www.larepublica.com.uy&utm_campaign=301_Redirects. Consultation du 28 janvier 2017.
[1181] Version digitale en ligne. URL : http://www.interconsult.com.uy/unoticias09/052009f/052009.HTM.Consultation du 28 janvier 2017.
[1182] Version digitale en ligne. URL: http://www.uruguayos.fr/Nueva-postergacion-de-la-patria Consultation du 28 janvier 2017.
[1183] Version digitale en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/El-voto-extraterritorial. Consultation du 28 janvier 2017.
[1184] Version digitale en ligne. URL: http://www.uruguayos.fr/Las-idas-y-vueltas-sobre-el-voto. Consultation du 28 janvier 2017.
[1185] Version digitale en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Prensa-sobre-el-voto-en-el-exterior. Consultation du 28 janvier 2017.
[1186] Version digitale en ligne. URL : http://www.lemondediplomatique.cl/Nuevos-rumbos-hacia-el-voto-en-el.html. Consultation 28 janvier 2017.

205.Editorial non signé, *La propuesta de voto consular*, El País, abril 2013[1187]

206.EIRIS Jorge, *El diario El País, la democracia y el voto en el exterior,* mai 2013.[1188]

207.MERENSON Silvina, FORNARO Ana, *Sumergidos en el voto "Buque Bus"*, Revista Anfibia, San Martín, octobre 2014.[1189]

208.SANTOS Angelina, *Lo que importa es lo de adentro,* La Diaria, Montevideo, 26 janvier 2015.[1190]

209.CHARQUERO Gonzalo, *En el FA preparan insumos para reformar la constitución*, El Observador, Montevideo, 20 juin 2015.[1191]

210.MANDRESSI Rafael, *El canciller y medio millón de uruguayos.* En perspectiva, Montevideo, 8 août 2015. [1192]

211.EIRIS Jorge *¿Reforma o legislación? Sobre el voto en el exterior,* Agencia UY Press, 6 septembre 2016. [1193]

212.BOTINELLI Oscar*, Los dilemas del voto en el exterior*, El Observador, Montevideo, 23 octobre 2016. [1194]

213.GIANZA Patricia, *¿Seremos muchos más y distintos?* La Diaria, Montevideo, 30 octubre 2016.[1195]

214.PERI ROSSI, Cristina, *Incorrecta*, La Diaria, Montevideo, 30 octubre 2016. [1196]

215.BOTINELLI Oscar, *Voto en el exterior, ¿para dónde?,* El Observador, Montevideo, 6 novembre 2016.[1197]

Sélection d'articles presse papier et colloques, par ordre chronologique de parution [1198]

216.MORA Fernanda, *Todos votando,* Búsqueda, Montevideo, mars 1996.

217.DE TORRES María Inés, *La nación en tiempos de diáspora. Decir adiós no es irse.* Brecha, Montevideo, 22 août 1997.

218.WAKSMAN Guillermo, *Con el futuro canciller, Reinaldo Gargano. El gobierno se ocupará de los uruguayos del Departamento 20*, Brecha, Montevideo, 4 février 2005.

[1187] Version digitale en ligne. URL : http://www.elpais.com.uy/opinion/editorial/la-propuesta-del-voto-consular.html.Consultation 29 janvier 2017.
[1188] Version digitale en ligne. URL : http://www.uypress.net/auc.aspx?39955. Consultation du 29 janvier 2017.
[1189] Version digitale en ligne. URL : http://www.revistaanfibia.com/cronica/sumergidos-en-el-voto-buquebus/. Consultation 29 janvier 2017.
[1190] Version digitale en ligne. URL : https://ladiaria.com.uy/articulo/2015/1/lo-que-importa-es-lo-de-adentro/. Consultation 29 janvier 2017.
[1191] Version digitale en ligne. URL: http://www.elobservador.com.uy/en-el-fa-preparan-insumos-reformar-la-constitucion-n654856 Consultation 29 janvier 2017.
[1192] Version digitale en ligne. URL : http://www.enperspectiva.net/en-perspectiva-radio/editorial/el-canciller-y-medio-. Consultation 29 janvier 2017.
[1193] Version digitale en ligne. URL : http://www.uypress.net/auc.aspx?71514. Consultation du 29 janvier 2017.
[1194] Version digitale en ligne. URL : http://www.elobservador.com.uy/dilemas-del-voto-el-exterior-n986253. Consultation 29 janvier 2017.
[1195] Version digitale en ligne. URL : http://ladiaria.com.uy/articulo/2016/10/seremos-muchos-mas-y-distintos/. Consultation 29 janvier 2017.
[1196] Version digitale en ligne. URL : http://ladiaria.com.uy/articulo/2016/10/el-ultimo-amor-siempre-es-asesino/Consultation 29 janvier 2017.
[1197] Version digitale en ligne. URL: http://www.elobservador.com.uy/voto-el-exterior-para-donde-n994723. Consultation du 29 janvier 2017.
[1198] Archives personnelles. Présentation chronologique par ordre croissant.

219.MALCUORI Genoveva, *Los uruguayos en el mundo están llevando adelante una revolución jamás imaginada,* La República, Montevideo, décembre 2006. [1199]

220.PORLEY Carolina, *Hablemos del adentro y del afuera. Emigración y educación pública*. Brecha, Montevideo, 28 décembre 2007.

221.TOURIÑO Rosario*, La restauración*, Brecha, Montevideo, 4 abril 2008.

222.NON SIGNE, *Docentes y alumnos analizan problemática de migración de jóvenes en ciclo de talleres,* Información, Paysandú, 17 octobre 2008.

223.LEMA Fernando, *Migraciones, educación y desarrollo : una necesaria convergencia*, IESALC Informa, Boletín N° 178, UNESCO, 2008.

224.LEMA Fernando, *Migraciones, educación y desarrollo*, Brecha, Montevideo, 9 août 2008.

225.ZIBECHI Raúl, *Sacar al paisito del paredón,* Brecha, Montevideo, 6 mars 2009.

226.PORLEY Carolina, *Intégrame más. Herramientas para vincular la patria peregrina.* Brecha, Montevideo, 3 avril 2009.

227.CONTRERAS Mariana, *Epistolario,* Brecha, Montevideo, 26 octobre 2009.

228.ABIMORAD Hebert, *Sobre el voto epistolar I,* Brecha, Montevideo, 30 octobre 2009.

229.VILABOA Jorge, *Sobre el voto epistolar I,* Brecha, Montevideo, 30 octobre 2009.

230.BOFFANO Julio César, *Orgulloso de ser uruguayo,* Brecha, Montevideo, 30 octobre 2009.

231.MORA Fernanda*, Una asignatura pendiente,* Brecha, Montevideo, 30 octobre 2009

232.PAPA Gabriel, *Con Luis Almagro, el próximo canciller. Nadie entrega algo a cambio de nada*. Brecha, Montevideo, 18 décembre 2009.

233.ARTOLA Juan, *La OIM y el D20,* Brecha, Montevideo, 18 décembre 2009.

234.PORLEY Carolina, *Otras capitales. Educación y propensión a emigrar.* Brecha, Montevideo, 18 décembre 2009.

235.PERUCCA Brigitte, *Les réseaux d'échanges de migrants qualifiés se multiplient sur Internet,* Le Monde, Paris, 30 mars 2010.

236.FERNANDEZ, Freddy, *Heber cuestión el proyecto de ley de voto consular,* El País, Montevideo, 26 avril 2011.

237.EDITORIAL NON SIGNE, *Error conceptual sobre el voto,* El Observador, Montevideo, 25 septembre 2011.

238.GARCE Adolfo, *El voto de los uruguayos en el exterior es posible, pero solo si se excluye la elección de presidente*, Búsqueda, Montevideo, 6 décembre 2012.

[1199] Version digitale en ligne. URL : http://www.lr21.com.uy/comunidad/235354-uruguayos-por-el-mundo-estan-llevando-adelante-una-revolucion-jamas-imaginada. Consultation du 29 janvier 2017.

239.VIETTRO Valentina, *Los otros uruguayos,* Semanario Brecha, Montevideo, 16 décembre 2016.

240. VIÑAR Marcelo, *Ciudadanía y subjetividad. Fuentes sensoriales y emocionales de sentirse en la querencia (chez soi, heimat),* coloquio ciudadanías contemporáneas, Paris 8/UdelaR, 27 noviembre 2013. *Estrategias y desafíos del desexilio*, Universidad Federal Paranaense, Curitiba – Marzo 2017. *El sujeto en exilio: entre el ser de la de la intimidad y el de la violencia política extrema*. Coloquio Exilio/desexilio, Collège de Philosophie, Paris, enero de 2017.

ANNEXE II. DISPOSITIF, SOURCES, OUTILS METHODOLOGIQUES

A.II.1. Dispositif méthodologique

Afin de mener à bien des travaux de terrain pour le recueil de sources primaires, une équipe de recherche a été constituée en Uruguay, sous notre direction.

Ce dispositif méthodologique spécifique nous a permis de garantir la confrontation nécessaire lors de la collecte de matériaux empiriques ; de faciliter la réalisation du travail de terrain *in situ ;* de contribuer à la constitution d'une mémoire raisonnée de la construction de la citoyenneté extraterritoriale dans le cas uruguayen ; de confronter et d'enrichir la chronologie à l'œuvre dans ce processus.

L'équipe de recherche était composée par :

- Camila Zeballos, chercheur, enquêteur, rapporteur, master en Sciences Humaines, option études latino-américaines, Faculté d'humanités et sciences de l'éducation, Université de la République de l'Uruguay ;
- Alejandro Poloni Porras, assistant dans plusieurs projets de recherche universitaire, étudiant avancé d'histoire, Faculté d'Humanités et Sciences de l'éducation, Université de la République de l'Uruguay ;
- Silvana Belmúdez, psychologue franco-uruguayenne, diplômée de l'Université Paris VII.

Le plan de travail de l'équipe de recherche s'est étendu sur douze mois, d'avril 2015 à avril 2016 et comprenait les axes suivants :

- identification, compilation et classification d'archives,
- enrichissement et affinement de la chronologie politique dans le champ qui nous occupe ;
- réalisation d'entretiens qualitatifs ;
- compilation et traitement de l'enquête qualitative ;

- recueil de témoignages des protagonistes du processus de construction de la citoyenneté extraterritoriale uruguayenne ;
- enrichissement de la bibliographie ;
- animation et gestion d'une adresse électronique dédiée.

Dans un premier temps ont été réalisés un nombre réduit d'entretiens qualitatifs dans la finalité de confirmer la faisabilité du dispositif méthodologique et l'orientation générale de la recherche, élargir les sources directes et indirectes, recueillir des éléments pour compléter la chronologie élaborée, et optimiser enfin le recueil et la compilation d'archives autour d'un nombre limité de faits historiques significatifs dans le champ qui nous occupe.

Ainsi, la finalité ultime de ces entretiens était de permettre l'identification de points de repère ou nœuds historiques et philosophiques autour desquels la recherche de sources indirectes a été organisée.

Parmi ces points de repère, ont été identifiés les faits historiques suivants :

- En tant qu'antécédent : l'arrivée des enfants d'exilés en 1983.
- Dans la période de retour à la démocratie (1985) : le débat préalable et la mise en place du programme national d'aide et d'accompagnement du retour d'exilés.
- Dans la période de consolidation de la démocratie (1995) : le débat préalable et la mise en place du programme de liaison avec les Uruguayens à l'étranger, professionnels hautement qualifiés.
- Dans la période d'approfondissement de la démocratie (2005/2009/2013) : les débats et tentatives de résoudre l'absence de vote extraterritorial et la législation en matière de politique publique de liaison avec les Uruguayens à l'étranger.

Les personnes suivantes ont été interviewées :

- Dr. Lincoln Bizzozero, Maître de Conférences (niveau V) du programme d'études internationales de la Faculté de Sciences Sociales, Université de la République de l'Uruguay, chercheur (NII), politologue, spécialisé en transition du système international, régionalisme en Amérique du Sud, politique international du Brésil et processus d'intégration régionale du MERCOSUR.
- Dra. Adela Pellegrino, démographe, responsable du programme *Población* de la Faculté de Sciences Sociales, Université de la République. Ces travaux sur migrations, citoyenneté, politiques publiques font partie des matériaux premiers de cette recherche. L'entretien vise également l'actualisation des données de l'ouvrage de référence portant sur les profils migratoires réalisé en 2011.

- Dr. Pablo Klapenbach, ministre de la Cour électoral, administration publique chargée de la mise en œuvre des processus électoraux notamment. Rédacteur de plusieurs projets de loi visant la mise en œuvre du vote extraterritorial, il a été sollicité notamment en ce qui concerne la chronologie des discussions, avancements et reculs de cette question, notamment pendant les dix dernières années.
- Prof. Jorge Muiño, professeur d'histoire, spécialisé dans le domaine des migrations, directeur du département de liaison avec les Uruguayens de l'étranger, puis directeur général des affaires consulaires et de liaison avec les Uruguayens de l'étranger au ministère des affaires étrangères uruguayen, poste toujours exercé à ce jour.

Dans un deuxième temps, l'équipe a réalisé l'ensemble d'entretiens qualitatifs prévus et a œuvré pour la diffusion du questionnaire qualitatif.

L'analyse des réponses reçues se trouve ci-après, section A.II.3.3.

A.II.2. Sources

L'objet de notre thèse appelle l'identification, la compilation et l'analyse critique de sources primaires et secondaires.

A.II.2.1. Sources primaires

La possibilité réelle d'être en mesure de « faire parler » les sources primaires nous a conduit à mettre en place un dispositif expérimental limité de type qualitatif, orienté vers le recueil de réponses à un questionnaire dédié et de témoignages obtenus par l'intermédiaire d'entretiens oraux et écrits.

Les sources primaires ont été construites ainsi sur la base d'entretiens qualitatifs au moyen d'une trame commune et des résultats d'une interrogation qualitative élargie.

Ainsi, des entretiens qualitatifs ont été conduits afin de recueillir des contributions inédites sur les questions qui nous occupent, incluant des « vivencias », (vécus) susceptibles d'incarner l'expérience diasporique uruguayenne.

Cette démarche est inspirée par la célèbre formule de l'historien et essayiste uruguayen Carlos Maggi,[1200] qui se définissait lui-même parmi ses contemporains comme un *entrañavivista,* expression forgée pour définir les auteurs, dont les œuvres reposent sur des *vivencias entrañables*[1201] des faits culturels et artistiques, en contraposition à la communauté des « lucides » qui défendaient une critique objective et « froide ».

[1200] Carlos MAGGI, *El Uruguay y su gente*, Montevideo, Editorial Fin de Siglo, 1963.
[1201] « Expériences intimes », traduction par nos soins.

Notre initiative visait le recueil de témoignages, partant précisément des *vivencias entrañables* portant sur l'objet qui nous occupe, restant vigilants sur les enjeux de cette démarche.

En effet, si nous possédons tous la capacité de relater, les résultats des entretiens dépendent cependant dans une certaine mesure de l'habilité à réfléchir sur l'expérience elle-même et sur la forme qu'elle prend quand elle est appelée par la mémoire.

Celle-ci n'est pas une archive, mais plutôt un ordinateur capable d'activer un processus de constante lecture et d'apprentissage : de l'expérience nous retenons un savoir reconstruit en permanence au travers de nouveaux sens et signifiants : dans ce processus, l'entretien et l'intervention de celui qui le conduit, peuvent potentialiser sens et images. (Dutrenit Bielous, 2013).

L'amplitude quantitative visée était d'une vingtaine d'entretiens, écrits ou oraux.

Par ailleurs, nous avons réalisé une expérimentation qualitative élargie.

Celle-ci n'avait pas la prétention de fournir des mesures précises sur l'état de l'opinion publique uruguayenne à propos des questions posées ; elle n'a pas non plus l'ambition d'une enquête sociologique ou émanant de la science politique, destinée à renseigner le lecteur sur l'état des perceptions de l'ensemble de la société uruguayenne, en ce qui concerne les questions qui nous occupent.

Bien plus modestement, elle vise plutôt à fournir des premières indications sur la perception des élites uruguayennes sur les questions qui nous occupent.[1202]

Notre intention dès lors était uniquement celle de nourrir une problématisation philosophique portant sur la citoyenneté extraterritoriale sous le prisme de l'expérience uruguayenne, par le recueil de matériaux empiriques inédits, recueillis de façon artisanale et spécifique à cet effet.

A.II.2.2. Sources secondaires

Nous avons identifié et mobilisé par ailleurs des sources secondaires, afin de prendre la distance nécessaire à l'analyse critique des sources primaires, d'enrichir les questions que nous nous posons par l'apport à la fois d'ouvrages théoriques, de chroniques et autres matériaux et de confronter les témoignages directs par croisement des sources, afin de vérifier leur véracité.

[1202] Nous soulignons l'intérêt de développement futur d'enquêtes plus larges, davantage soutenues dans le temps, et bénéficiant de moyens supplémentaires pour la diffusion, la gestion et le traitement des réponses.

Les matériaux empiriques recueillis sont pris en compte en tant qu'éléments d'un imaginaire social global, dans la lignée de ceux qui tentent de forger une pensée au travail, mixte avec l'action.

C'est la raison pour laquelle nous accordons une attention particulière aux procès verbaux, récits, témoignages, chroniques, poèmes, chansons, films et photographies.

Sont prises en compte dans ce sens « les petites pensées », discours profanes liés aux pratiques, discours, manifestes, brochures, à la manière de Pierre Rosanvallon, comme l'a bien montré Samuel Hayat,[1203] tout comme quelques textes littéraires, récits et essais.

Afin de compléter l'analyse de l'imaginaire social uruguayen sur notre champ d'étude, il est fait appel à l'iconographie disponible, aux expressions populaires en Uruguay sur notre objet philosophique, aux légendes et mythes familiaux, à quelques chansons populaires choisies.

Un travail d'identification, ordonnancement et classification d'archives a été mené à bien concernant certains débats parlementaires, politiques publiques spécifiques, organismes publics impliqués dans la thématique, presse et médias portant sur les questions qui nous occupent.

Ont été identifiées certaines archives de l'Assemblée nationale, relatifs aux commissions parlementaires spécifiques, plus particulièrement en ce qui concerne les débats sur le vote extraterritorial des différentes commissions - des lois, de la constitution et des codes ; des affaires internationales ; bicamérale relative au vote extraterritorial.

Ont été repérés et consultés des documents déclassifiés du Ministère des Affaires étrangères, des organisations de la société civile et des archives d'organismes publics - Banque Centrale de l'Uruguay[1205], Banque de prévention sociale[1206], Ministères du tourisme[1207] et du développement social[1208], Agence nationale pour la recherche et l'innovation -.[1209]

Etaient ainsi recherchées des données tangibles portant notamment sur les transferts des fonds des migrants aux familles au pays ; sur l'investissement productif des Uruguayens résidents à l'étranger ; le transfert de pensions et de retraites obtenues dans les pays d'accueil ; les séjours touristiques de natifs résidents à l'étranger ; la collecte et la livraison de

[1203] Samuel HAYAT, *Quelles sources pour l'histoire conceptuelle du politique? De l'histoire des idées politiques à l'histoire des petites pensées*. in *La démocratie en travail: Pierre Rosanvallon. Deuxième session: Réflexion sur l'histoire conceptuelle du politique.* Colloque International Cerisy-la-Salle, notes personnelles
[1205] Banco Central del Uruguay. URL : http://www.bcu.gub.uy/Paginas/Default.aspx
[1206] Banco de Previsión Social, Instituto de Seguridad Social. URL : http://www.bps.gub.uy/
[1207] Ministerio de Turismo. URL : http://www.turismo.gub.uy/index.php/en/
[1208] Ministerio de desarrollo social (MIDES). URL : http://www.mides.gub.uy/
[1209] Agencia nacional de investigación y de innovación. URL : http://www.anii.org.uy/web/

donations solidaires et d'équipements, notamment médicaux, à des structures à caractère social et humanitaire ; la coopération scientifique, technique et technologique impliquant des professionnels uruguayens hautement qualifiés résidents à l'étranger.

Ont été identifiés, compilés, analysés des articles de presse écrite concernant des faits historiques ayant marqué de notre point de vue de façon significative le processus de construction de la citoyenneté « de l'extérieur ».

La compilation de documents pertinents inclue également les journaux d'époque autour de certains évènements et débats publics particulièrement significatifs dans le champ qui nous occupe, par exemple : articles de presse autour de l'arrivée des enfants des exilés en 1983, à titre d'antécédent ; presse autour des débats parlementaires successifs autour du vote extraterritorial et la mise en place des politiques publiques de liaison avec les Uruguayens de l'extérieur en 1985, 1996, 2005, 2009, 2013 ; presse autour des rencontres des conseils consultatifs des Uruguayens de l'étranger réalisés entre 2006 et 2014.

Ont été identifiés, classifiés, analysés programmes audiovisuels et émissions radiophoniques portant sur le champ qui nous occupe.

Une place spécifique a été réservée à des émissions de radio dédiées à la diaspora : *Departamento 20 (Radio Sodre)* et *Ir y Volver (Radio Sarandi*).

Notre recherche a bénéficié par ailleurs d'archives privées, cédées notamment par l'historienne Silvia Dutrenit Bielous, à qui vont nos sincères remerciements.

Nous avons mobilisé enfin des documents émanant d'archives personnelles, notamment pour la période 1995/2015.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, ont été identifiés, classifiés et analysées les plateformes existantes sur Facebook, les sites et blogs internet destinés aux/des Uruguayens résidents à l'étranger.

La période historique qui nous occupe a été marquée en effet, notamment à partir des années 2000, par la montée en puissance des réseaux sociaux, des échanges via les nouvelles technologies, l'émergence de sites internet, de bulletins d'information électroniques.[1210]

C'est la raison pour laquelle ces matériaux sont mis à contribution pour mieux comprendre les nouvelles formes, modalités de fonctionnement et contraintes de la liaison (*vinculación)* de la diaspora uruguayenne avec le pays.

Notre recherche est alimentée enfin par l'analyse de sources secondaires variées dans le champ de l'écrit : ouvrages classiques et contemporains de référence, revues spécialisées, atlas, enquêtes menées à bien dans le cadre de récentes recherches universitaires et rapports

[1210] Par exemple : *La cartita de Juan Pedro Minuano* et *Vecinet.*

circonstanciés réalisés dans le contexte uruguayen, réunis au sein d'une bibliographie présentée en annexe.

Sont plus particulièrement pris en compte les travaux du programme « *Citoyenneté, théorie politique et histoire des idées* », de l'Institut de Science Politique, Faculté des Sciences sociales ; ceux émanant du programme *Población*, Faculté des Sciences Sociales, Université de la République ; les enquêtes de l'Observatoire des élites de l'Institut de Science politique, Faculté des Sciences sociales, Université de la République ; les rapports de nombreux observatoires internationaux, notamment Social Watch, IDEA International, Latino Baromètre.

A.II.3. Outils méthodologiques

A.II.3.1. Echantillon des élites uruguayennes

Dans la recherche de matériaux empiriques de première main, notre choix s'est porté sur l'interrogation d'un échantillon des élites politiques et académiques.

Partant de ce parti pris méthodologique, nous entendons par « élite » un ensemble de personnes les plus remarquables d'un groupe, d'une communauté ; au pluriel, « les élites » désignent les personnes qui par leur valeur, occupent le premier rang. [1211]

Le Dictionnaire de la Académie Royale Espagnole définit l'élite par ailleurs comme une *minoría selecta o rectora*, minorité choisie ou nominée, autant que supérieure ou dirigeante.

Sans rentrer dans l'étendue discussion sur la définition opératoire des élites,[1212] ni dans le débat entre les diverses méthodologies pour aboutir à cette définition,[1213] nous cherchons dans le cas présent, à identifier les élites uruguayennes pertinentes en ce qui concerne notre objet d'étude par rapport aux critères suivants : le pouvoir, la position sociale, l'influence.

Autrement dit, il s'agit d'identifier des acteurs qui, dans les sphères politique et sociale, ont une autorité ou un pouvoir d'agir, ou un pouvoir d'influence, partant du principe que les élites notamment politiques prennent des décisions qui concernent d'autres groupes

[1211] William GENIEYS, *Sociologie politique des élites*, Paris Armand Colin Editions, 2011, p. 4/5/8. D'après le dictionnaire en ligne, édité par le CNRS, le TLF, c'est en 1176 *a vostre eslite* « à votre choix » (CHR. De Troyes, Cligès, éd. A. Micha, 4233) que le mot apparaît. À la fin du XIVème *élite* désigne « ce qu'il y a de meilleur » (CHR. De Pisan, *Livre du duc des vrais amans*, éd. M. Roy, t. 3, 71, 396).

[1212] Dont les multiples variantes dans les recherches anglo-américaines ont été énumérées par BURTON, HIGLEY, 1987, p. 223, cité par GENIEYS, ouvrage cité, p 9.

[1213] "Méthode « réputationnelle » qui permet, sur la base des entretiens (directifs et semi directifs), de repérer, en première analyse, quels sont les acteurs qui exercent un pouvoir et une influence sur la prise de décision collective (HUNTER, 1952 ; 1956 ; 1959), Méthode *positionnelle* permettant de préciser les positions de pouvoir occupées et les logiques de carrière dans ces secteurs de l'action publique (MILLS, 1956, 1959) ; méthode *décisionnelle* afin d'appréhender concrètement d'une pluralité d'élites et de groupe d'intérêts dans le processus de prise de décision. Cette démarche, qui se fonde sur les entretiens permet de prendre en compte empiriquement les rôle des protagoniste de la décision » (DAHL, 1958, 1961). Source : ouvrage cité, p.12.

sociaux et que les élites sociales sont celles qui ont la capacité d'influence sur la vie publique et/ou les politiques publiques.

Aussi, notre élaboration de l' échantillon dédié repose sur un outil émanant de l'enquête permanente consacrée aux élites[1214] réalisée depuis 2001 sous la responsabilité de Daniel Buquet, dans le cadre de l'Institut de science politique de la Faculté de sciences sociales.

L'enquête elle-même repose sur l'application annuelle d'un formulaire à une centaine de personnes ayant été identifiées comme faisant partie de l'élite. [1215]

L'élite est définie dans ce cadre en tant qu'ensemble d'individus possédant d'attributs éminents, différents à ceux de la moyenne de la population uruguayenne.

Le premier attribut considéré est celui du pouvoir de décision, autrement dit, la capacité de prendre des décisions qui obligent à la majorité de la société à les respecter ou qui génèrent des effets sur la société.

Le second attribut, plus difficile à déterminer, est celui du niveau d'information possédé, au-dessus de la moyenne, en particulier sur certaines thématiques.

Le troisième attribut est celui de la capacité d'influence des personnes sur l'opinion publique.

Sur ces bases, l'équipe dédiée à l'Institut de Science Politique cité a élaboré un échantillon, lui-même divisé en deux groupes de volume similaire : l'un concerne l'élite dite « politique », l'autre est relatif à l'élite non politique, dite « sociale ».

Le premier groupe est sous divisé en législateurs (sélectionnés en fonction de la proportion de la représentation des partis politiques dans la période de réalisation de l'enquête) et gouvernants (figures du gouvernement central, des gouvernements locaux et des organisations publiques autonomes).

L'échantillon de l'élite non politique est composé de dirigeants syndicaux, chefs d'entreprise et un troisième groupe désigné comme celui des « intellectuels », composé de journalistes et personnalités du monde académique.

S'il est possible de comprendre cette élite non politique comme correspondant classiquement à la définition de « société civile », [1216] nous nous référons plutôt à celle des Nations Unies ci-après.

[1214] Daniel BUQUET (coord.), *Encuesta permanente de elites,* Instituto de Ciencia Política de la Facultad de Ciencias Sociales, Montevideo. 2001/2014.

[1215] Daniel BUQUET (coord.) *Evaluaciones de las elites uruguayas sobre política exterior*, in Seminario Inserción Internacional del Uruguay, FERRO CLÉRICO L., CASTRO S., HERNÁNDEZ NILSON, D., SOTO, A. L., Coord., Facultad de Ciencias Sociales, Instituto Artigas de Servicio Exterior Universidad de la República, Ministerio de Relaciones Exteriores, Montevideo, 2007, p. 109.

> Le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, groupements d'obédience religieuse, associations professionnelles et fondations privées.[1217]

C'est la raison pour laquelle, dans notre échantillon, nous avons intégré aussi des représentants d'ONG uruguayennes, absentes dans la classification proposée par l'Institut de Science politique de Montevideo.

Suivant la caractérisation réalisée par Miguel Serna[1218], les élites uruguayennes seraient relativement homogènes en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques et éducatives, mais différentes à celles de la moyenne de la population.

Elles sont, selon lui, majoritairement masculines, concentrées à Montevideo et présentent un profil d'âge assez élevé.

Ainsi, tout en observant une tendance à la pluralisation dans les années les plus récentes, Miguel Serna distingue plutôt dans le cas uruguayen un « élitisme académique », composé majoritairement d'hommes, de niveau d'éducation élevé ou très élevé, basé pour la plupart à Montevideo.

Cependant, cette classification ne doit pas se faire sans éclairer les difficultés spécifiquement uruguayennes liées à la catégorie des intellectuels et à leur relation avec le pouvoir en place.

Ainsi, nous soulignons, suivant Florence Dansilio, les tensions et les conflits au sein des élites uruguayennes, en précisant la dichotomie d'origine entre gouverner et critiquer. [1219]

En effet, de son point de vue, la catégorie d'intellectuel, ou des intellectuels, éveille des soupçons, des confusions et même des quiproquos à chaque fois qu'elle apparaît dans le débat régional.

> Au-delà des différentes définitions attribuées au mot « intellectuel» tout au long de l'histoire de l'Uruguay, son utilisation semble traversée par une opposition entre les « idées» et le « pouvoir », entre celui qui « pense » et critique et celui qui « fait » et dirige. Cette dichotomie se traduit par une

---

[1216] Sur cette question, voir la définition apportée par le département Perspective Monde de l'Université de Sherbrooke, au Québec, Canada. Document digital en ligne. URL : http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1631. Consultation du 18 avril 2016.

[1217] Ib.

[1218] Daniela VAIRO, *Reseña bibliográfica*, Serna Miguel (coord.), *Giro a la izquierda y nuevas élites en Uruguay, ¿Renovación o reconversión ?*, Universidad de la República, Facultad de Ciencias Sociales, Comisión Sectorial de Investigación Científica, Montevideo, 2012, in Revista Ciencias Sociales, n° 33, 2013, p. 167. Traduction par nos soins.

[1219] Florencia DANSILIO, *Qui sont les "têtes pensantes" dans l'Uruguay contemporain? Culture et intellectuels face au gouvernement de gauche*, Cahier des Amériques latines, IHEAL n° 77, 2014, *L'Uruguay de José Mujica*, coordonné par Denis Merklen, ouvrage en ligne, URL : http://cal.revues.org/3450, consultation 3 février 2015, p. 87-116, § 8 et 9.

> défiance mutuelle et historique entre les deux groupes. La classe politique a accusé les intellectuels de reproduire un élitisme éclairé et une critique stérile. En retour, les intellectuels ont pointé du doigt la classe politique pour avoir trahi les principes de base de la démocratie en se concentrant uniquement sur l'amélioration du fonctionnement de la machine électorale.[1220]

Prenant en compte ainsi cet avertissement, nous avons élaboré un échantillon raisonné des élites uruguayennes spécifique à notre recherche, afin de réaliser une vingtaine d'entretiens.

Les personnes identifiées se distribuent en deux catégories réunissant diverses sous-catégories comme suit.

Elite politique : six législateurs des toutes sensibilités politiques ; cinq représentants du gouvernement national ; deux représentants des gouvernements locaux ; trois institutions publiques.

Elite non politique : un dirigeant syndical ; un chef d'entreprise ; cinq journalistes ; onze intellectuels ; cinq dirigeants d'ONG uruguayennes ; deux directeurs de bureaux locaux d'organisations internationales dans le champ de notre recherche.

A.II.3.2. Trame et résultats des entretiens

Un canevas d'entretien a été élaboré par nos soins afin d'interviewer l'échantillon ainsi constitué avec un outil commun, complété par des questions fermées posées dans un formulaire qualitatif, permettant un traitement quantitatif des réponses.

La trame d'entretien comporte différentes rubriques relatives au processus de construction de la citoyenneté extraterritoriale, précédées de l'identification du participant et de son parcours personnel : mémoire d'expériences d'exil/migration/diaspora, représentations, dimensions symbolique, imaginaire, affective, réalités et projections.

Ainsi, le fil conducteur de l'entretien aborde successivement les axes suivants :

- Identification de la personne interviewée et de son lien personnel avec notre champ de recherche.
- Expériences et vécus relatifs à la citoyenneté extraterritoriale (directs ou indirects).
- Mémoire : souvenirs d'actes, discours, images, expressions populaires, chansons, événements évocateurs de la citoyenneté extraterritoriale en Uruguay.
- Faits historiques et données tangibles relatives à notre objet d'étude.
- Obstacles, freins, résistances, conflits identifiés dans le processus étudié dans notre recherche.

[1220] Ib.

- Eléments tangibles alimentant l'imaginaire social uruguayen sur ces questions : iconographie, légendes, mythes.
- Représentations : diversité de qualifications possibles pour la citoyenneté transnationale, du point de vue de la personne et de sa vision sur la perception de ses compatriotes à ce sujet.
- Dimensions imaginaire, symbolique, affective : recherche de signifiants, associations et/ou légendes liées à la citoyenneté transnationale, imbriqués dans les notions d'identité et d'appartenance.
- Réalités : exploration des connaissances éventuelles que le participant peut justifier de faits, politiques publiques, organisations, campagnes d'information relatives à la citoyenneté transnationale.
- Projections : recherche de formulations de visions du pays futur dans lequel les citoyens expatriés pourraient jouer le rôle que chaque participant jugerait opportun et pertinent.
- Sources suggérées : archives, documents, ouvrages, brochures, articles de presse.

Sur ces bases, après expérimentation avec quelques volontaires comme indiqué auparavant, vingt-six contributions au total ont été obtenues à échéance avril 2016, à partir d'entretiens présentiels, de consultations écrites ou en réponse à un formulaire transmis.

Entretiens des représentants de l'exécutif et institutions publiques :

- Julio Maria Sanguinetti, président de la République orientale de l'Uruguay de 1985 à 1990 et de 1995 à 2000.
- Jorge Muiño, directeur des affaires consulaires de liaison avec les Uruguayens de l'étranger, ministère des affaires étrangères, 2009/2015.
- Pablo Klappenbach ministre de la Cour électorale, administration publique chargée de la mise en œuvre des processus électoraux.

Entretiens d'intellectuels, journalistes et ONG

- Ana Maria Araujo, psychologue sociale ; Lincoln Bizzozero, politologue ; Daniel Buquet, politologue ; Laura Gioscia, politologue ; Edmundo Gómez Mango, psychanalyste ; Adela Pellegrino, démographe ; Marcelo Viñar, médecin, psychanalyste.
- Analía Bettoni, *Instituto Cooperación y Desarrollo* (ONG uruguayenne)
- Roberto Bissio, directeur de *Social Watch International*.
- Alejandro Gabard, journaliste, émission « *Departamento 20* », radio SODRE.

Réponses à des questionnaires écrits transmis par courriel :

- Andrea Benvenuto, philosophe, maître de conférences.

- Lilian Celiberti, *Cotidiano Mujer* (réponse à un questionnaire écrit).
- Juan Pedro Vernengo (Minuano), rédacteur/éditeur du bulletin électronique « *La Cartita* ».
- Roberto Vivo, entrepreneur uruguayen établi à Buenos Aires, Argentine.
- Pablo Martinez Pessi, réalisateur de cinéma a répondu à un questionnaire écrit :

Réponses à des sollicitations par courriel :

- Eduardo Carzolio, professeur de philosophie du droit ; Silvia Dutrenit Bielous, historienne ; Fernando Lema, scientifique, programme professionnels hautement qualifiés ; Héctor Méndez, avocat et philosophe ; Oscar Sarlo, professeur de philosophie du droit ; Juan Angel Urruzola, photographe ; Ricardo Viscardi, philosophe ; Raul Zachetti, rédacteur Brecha.

A.II.3.3. Trame et résultats du questionnaire qualitatif

Le questionnaire dont le canevas suit a été réalisé pour faciliter la réalisation d'une exploration qualitative sur la citoyenneté extraterritoriale, inscrite dans le cadre de l'observatoire des régionalismes en Amérique latine/Caraïbes (ORALC), programme d'études internationales, unité multidisciplinaire, Faculté des sciences sociales, Université de la République. [1221]

- *Représentations sur les Uruguayens à l'étranger*

Parmi les options suivantes, quelles expressions vous semblent correctes.

Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

Les Uruguayens à l'étranger :	Oui	Non	N'est pas pertinent
· sont solidaires avec le pays.			
· gardent fréquemment des liens avec le pays.			
· bénéficient au pays.			
· sont discriminés, car ils ne peuvent pas voter où ils habitent.			
· ne savent pas ce qui se passe dans le pays.			
· ne devraient pas voter, car ils ne "souffrent" pas les conséquences du suffrage.			
· Ceux qui sont partis sont des traîtres.			
· Nous sommes tous Uruguayens, nous avons tous droit à voter.			
Autre, merci de précisez :			

[1221] Lincoln Bizzozzero est vivement remercié pour la collaboration de l'Observatoire.

· *Difficultés de la citoyenneté à l'étranger en ce qui concerne l'Uruguay*

De votre point de vue, quels obstacles et/ou difficultés ont affronté ou affrontent-ils les Uruguayens à l'étranger ?
Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Avant	Maintenant	N'est pas pertinent
Economiques.			
Politiques.			
Sociales.			
Affectives.			
Emploi.			
Logement.			
Non reconnaissance du droit de vote à l'étranger.			
Equivalence de titres.			
Autre, précisez :			

· *Contributions des Uruguayens à l'étranger*

De votre point de vue, quelles sont les contributions des Uruguayens à l'étranger ?
Notez de 1 (option plus importante) à 7 (option moins importante) dans la case correspondante.

	Notation	Ne répond pas	N'est pas pertinent
Transfert de fonds aux familles (*remesas*).			
Tourisme.			
Contributions solidaires avec ces œuvres sociales.			
Inversions entrepreneuriales.			
Coopération scientifique, technologique, universitaire.			
Elargissement démocratique (revendication du vote à l'étranger).			
Appui à l'insertion internationale de l'Uruguay.			
Prestige de l'Uruguay (arts, sports, sciences).			
Autres, précisez :			

· *Actions des Uruguayens à l'étranger en relation avec le pays*

Connaissez-vous des initiatives des Uruguayens à l'étranger pour le pays ?
Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Oui	Non	N'est pas pertinent
Connaissance d'initiatives des Uruguayens de l'étranger			

Si oui, lesquelles ? *Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.*

	Oui	Non	N'est pas pertinent
Rejoindre d'autres personnes pour traiter un thème d'intérêt, organiser une activité, signer une pétition.			
Se mobiliser pour la mise en œuvre du vote à l'étranger.			
Assister à une manifestation, protestation, marche.			
Contribuer à des œuvres sociales.			
Participer aux conseils consultatifs d'Uruguayen(ne)s de l'étranger.			
Se rendre au pays pour voter les jours de suffrage.			
Autres : précisez :			

Le vote à l'étranger

Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Oui	Non	N'est pas pertinent
· De votre point de vue, les Uruguayens à l'étranger ont le droit de voter ?			
· Croyez-vous que l'État uruguayen devrait habiliter le vote à l'étranger ?			

Quelle option de vote à l'étranger vous semble la mieux adaptée actuellement ?
Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Oui	Non	N'est pas pertinent
Vote consulaire			
Vote par correspondance			
Vote électronique par Internet			

De votre point de vue, quel moyen est nécessaire pour habiliter le vote à l'étranger ?
Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Oui	Non	N'est pas pertinent
Une loi électorale			
Une réforme constitutionnelle			
Autre : précisez			

De votre point de vue, le vote à l'étranger devrait être habilité pour :
Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Oui	Non	N'est pas pertinent
Elections présidentielles			
Elections parlementaires			
Elections départementales			
Elections des conseillers départementaux			
Elections municipales			
Elections de représentants des Uruguayens de l'étranger			

Politiques publiques vers/avec la participation des Uruguayen(ne)s de l'étranger

De votre point de vue, l'action de l'État destinée aux Uruguayens à l'étranger est-elle satisfaisante ?
Indiquez X dans la case correspondante à l'option choisie.

	Oui	Non	N'est pas pertinent
L'action de l'État est-elle satisfaisante ?			

Projections

De votre point de vue, quelles politiques publiques relatives aux Uruguayens à l'étranger devraient être développées en priorité ?
Notez de 1 (option plus importante) à 7 (option moins importante) dans la case correspondante.

	Notation	Ne répond pas	N'est pas pertinent
Promotion et accompagnement du retour.			
Liaison et participation citoyenne.			
Appui aux organisations de la société civile			

Habilitation du vote à l'étranger.			
Promotion de l'inversion entrepreneuriale et du commerce international.			
Promotion de l'épargne dans le pays.			
Coopération scientifique, technologique, universitaire.			
Autre, précisez :			

Principaux résultats [1222]

Quelques données quantitatives au 16 juin 2016 : [1223]

- Volume total de questionnaires envoyés au 15 septembre 2015 : 60
- Diffusion ultérieure auprès de législateurs et organisations de la société civile à l'étranger.
- Réponses complètes reçues au 16 juin 2016 : 30 (15 femmes ; 15 hommes).
- Groupes d'âge : l'échantillon comportait un nombre plus élevé de plus de 50 ans et ne comptait pas de personnes de moins de 30 ans, comme l'indique le tableau ci-dessous.

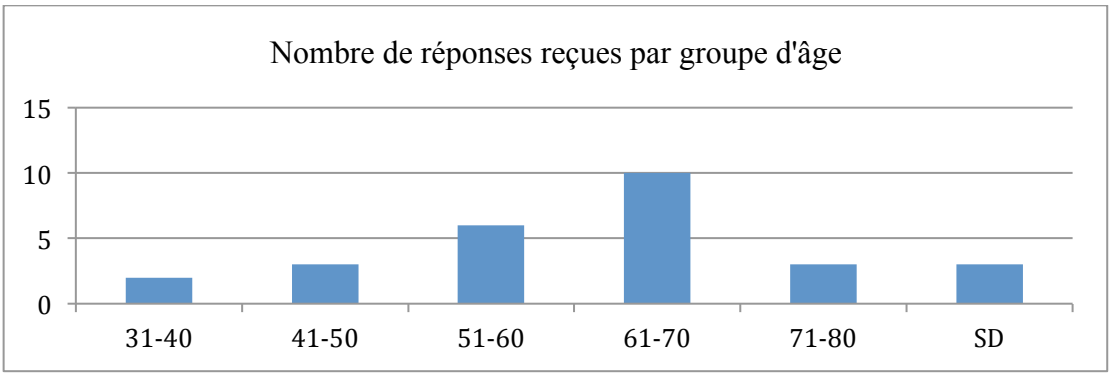

En ce qui concerne les représentations portant sur les Uruguayens à l'étranger, les items présentant des taux des réponses favorables plus élevés sont les suivants :

- *Le plus souvent, les Uruguayens à l'étranger maintiennent des liens avec le pays* : favorable à l'unanimité.
- *Les Uruguayens à l'étranger sont discriminés, car ils ne peuvent pas voter dans leur lieu de résidence* : 96% de réponses favorables.
- *Les Uruguayens à l'étranger bénéficient au pays* : 89% de réponses favorables.

Sans recueillir l'unanimité, les items suivants atteignent cependant une très large majorité de réponses favorables, de l'ordre de 75% :

[1222] Source : Fernanda MORA-CANZANI et Camila ZEBALLOS LERETÉ, *Respuestas al cuestionario auto administrado sobre la "ciudadanía en el exterior"* (Réponses au questionnaire auto géré, portant sur la "citoyenneté à l'étranger". Présentation à l'occasion de la 6ème rencontre de conseils consultatifs et 1ère d'associations d'Uruguayens dans le monde, Cabildo de Montevideo, Uruguay, 7 décembre 2015. Actualisation au 16 juin 2016. Traduction et édition par nos soins.

[1223] Source : actualisation Camila ZEBALLOS LERETE reposant sur données recueillies entre septembre 2015 et juin 2016.

- *Nous sommes tous des Uruguayens, nous avons tous droit au vote.*

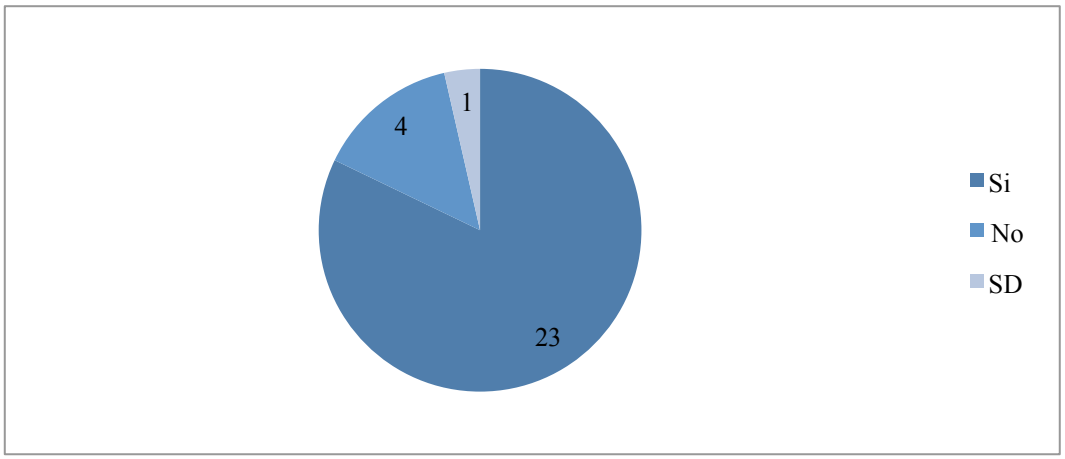

De haut en bas: Oui – Non – N'est pas pertinent

- *Les Uruguayens à l'étranger ont démontré être solidaires avec le pays.*

De haut en bas : Oui – Non – Ne correspond pas – N'est pas relevant

- *Les Uruguayens à l'étranger ne savent pas ce qui se passe réellement au pays.*

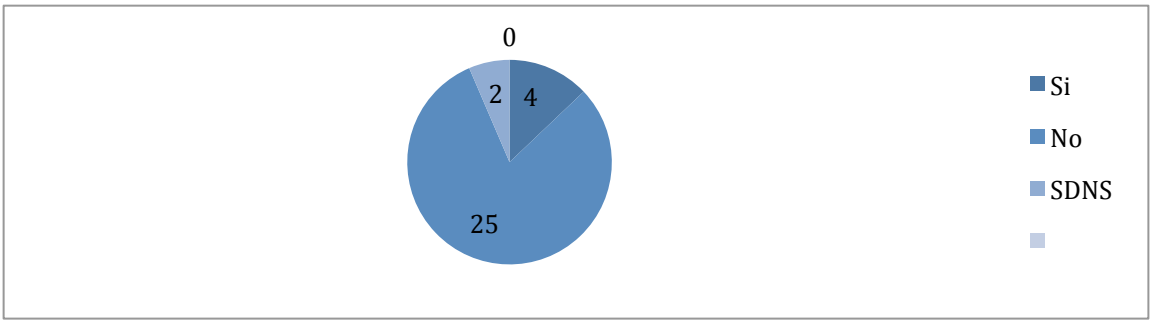

De haut en bas : Oui – Non – Ne correspond pas – N'est pas relevant

- *Les Uruguayens à l'étranger ne devraient pas voter, car ils ne "souffrent" pas les conséquences du suffrage.*

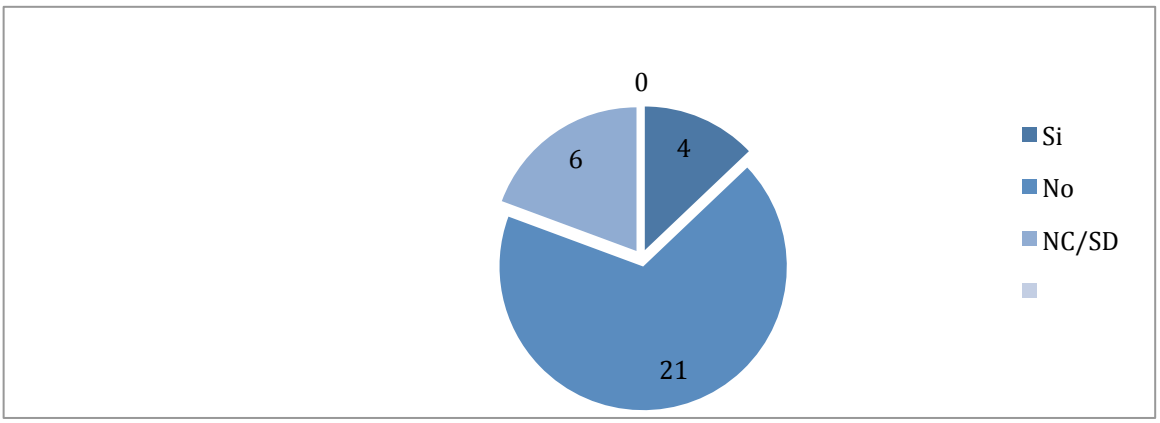

De haut en bas : Oui – Non – Ne correspond pas – N'est pas relevant

· *Ceux qui sont partis sont des traîtres.*

Cet item a atteint l'unanimité de réponses négatives.

· *La contribution des Uruguayens à l'étranger.*

Les transferts de fonds aux familles (*remesas*), suivis de près du prestige international du notamment au rayonnement de personnalités artistiques et sportives d'origine uruguayenne établies à l'étranger, puis par la coopération scientifique et technique et l'appui à l'insertion internationale de l'Uruguay.

Les items relatifs à l'impact sur l'approfondissement de la démocratie par la lutte pour la mise en œuvre du vote extraterritorial, tout comme celui concernant la solidarité sociale, pourtant bien ancrés dans les finalités explicites et les activités de nombreuses organisations de la société civile organisée à l'étranger, n'atteignent qu'environ 50% de réponses favorables ; l'item le moins mis en avant est celui de l'inversion dans le champ de l'entreprise qui a recueilli environ un tiers de réponses favorables.

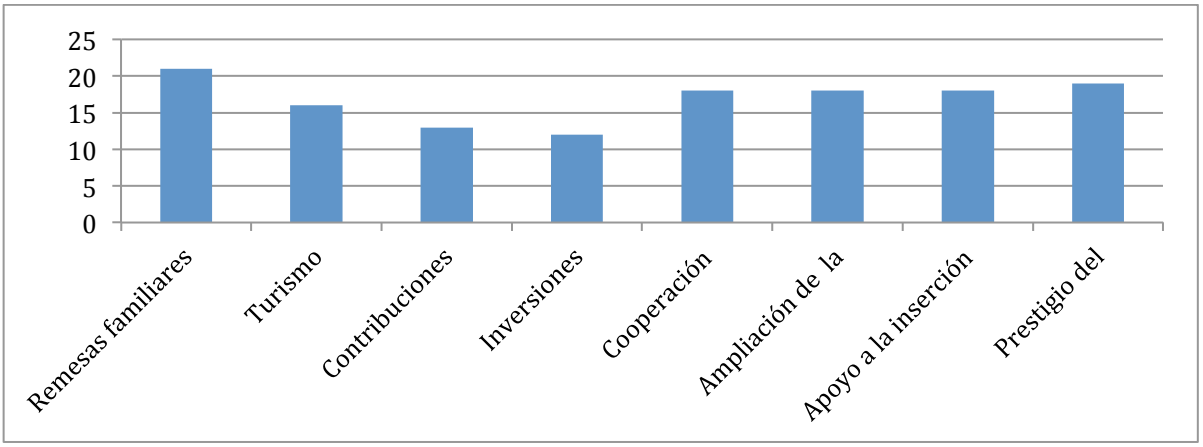

De gauche à droite : transferts des fonds aux familles, tourisme, contributions solidaires, inversions, coopération scientifique et technologique, approfondissement de la démocratie (vote à l'étranger), prestige de l'Uruguay (arts, sciences, sports…)

Les activités collectives engageant des Uruguayens de l'étranger en liaison active avec le pays sont encore assez mal connues : deux tiers des participants admettent ne pas avoir des informations à ce propos.

· *Le vote à l'étranger*

Les opinions sont largement favorables (85%) en ce qui concerne le vote extraterritorial.

Pour une très large majorité (92%) l'habilitation du vote extraterritorial est une responsabilité de l'État uruguayen ; pour ce faire, une modification de la loi électorale suffirait pour mettre en œuvre le vote dans la distance pour une large majorité de participants (64%).

En ce qui concerne l'option de modalité de vote à l'étranger, les réponses sont plus nuancées : le vote présentiel aux consulats (*voto consular*) atteint 50% de réponses favorables ; un tiers environ s'incline pour le vote électronique ; presque un quart se prononce favorable au vote par correspondance, comme l'indique le tableau ci-dessous.

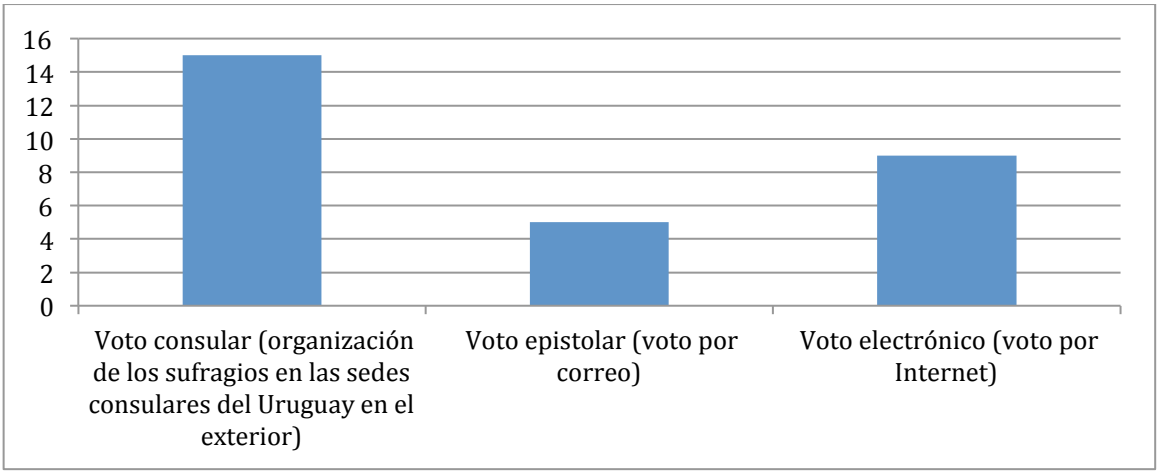

De gauche à droite : vote dans les consulats – vote par correspondance – vote électronique

Le tableau ci-après concerne le niveau adéquat pour l'habilitation du vote à l'étranger : une très large majorité s'incline pour les élections présidentielles (85%), puis législatives (53%), enfin le niveau de représentants spécifiques des Uruguayens à l'étranger (42%). Les niveaux départemental et local atteignent des niveaux bien inférieurs (25% et 17% respectivement).

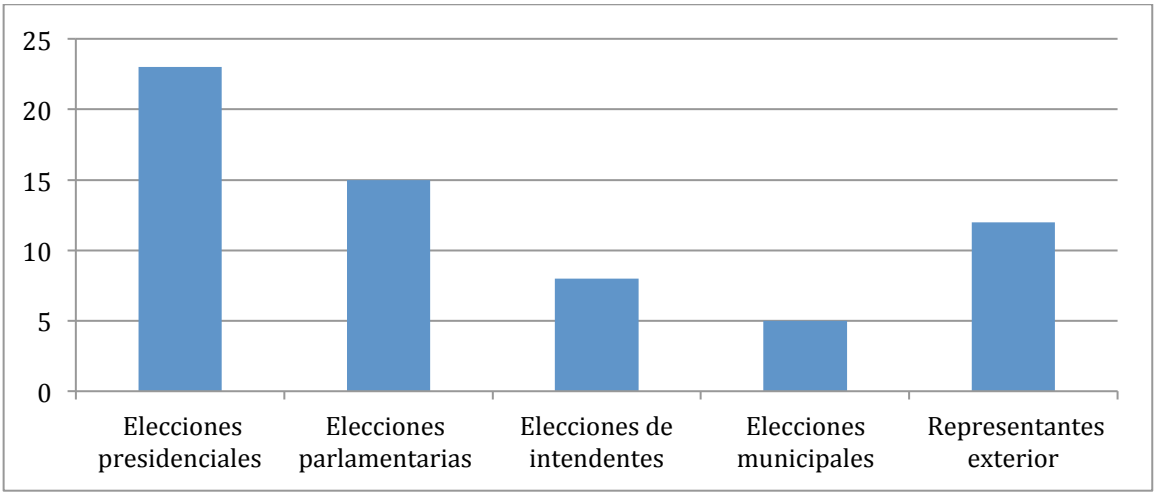

De gauche à droite : élections présidentielles, élections législatives,
élections départementales, élections locales, représentants des Uruguayens à l'étranger.

- *Politiques publiques prioritaires*

Pour une grande majorité (82%), les politiques publiques destinées à ou avec la participations des Uruguayens de l'étranger mises en œuvre par l'État uruguayen ne sont pas satisfaisantes.

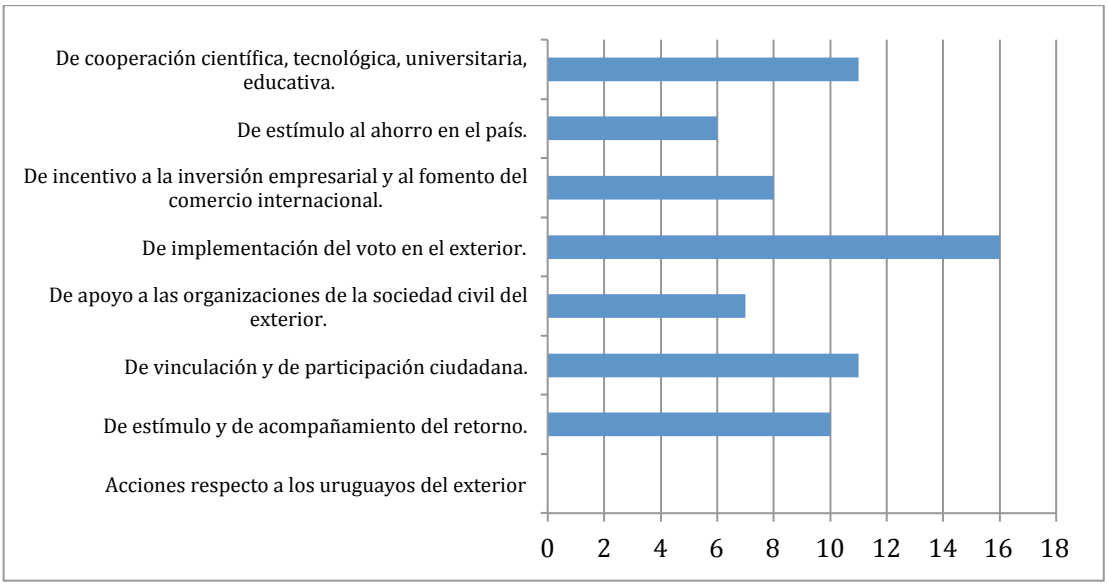

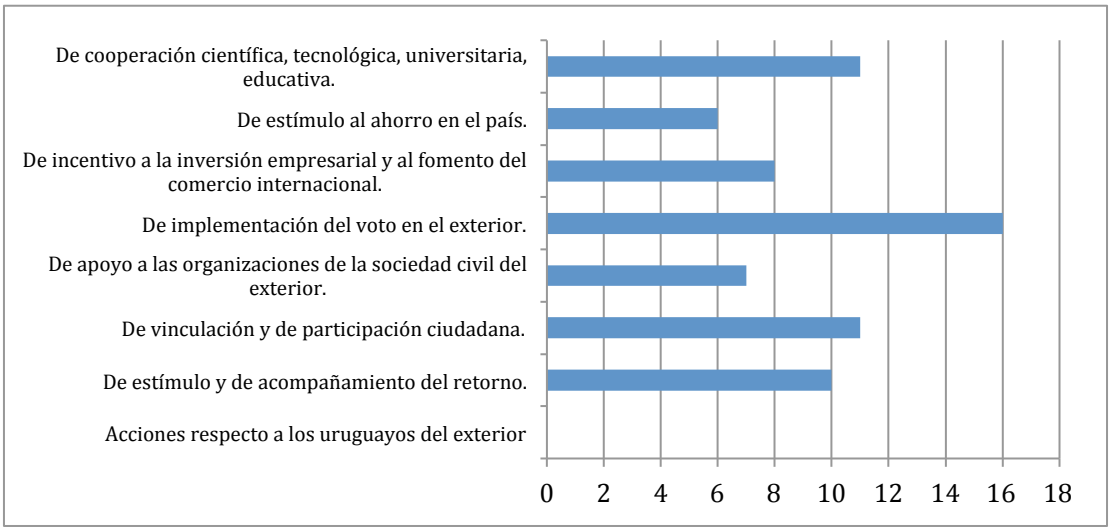

De haut en bas : coopération scientifique, technologique, universitaire, éducative ; stimulation de l'épargne au pays ; promotion de l'inversion et du commerce international ; appui aux organisations de la société civile à l'étranger ; liaison et de participation citoyenne ; promotion et d'accompagnement du retour.

Pour ce qui concerne les priorités en termes de politiques publiques à mettre en œuvre dans le futur, destinées aux Uruguayens à l'étranger, est à souligner en premier lieu que toutes les propositions ont retenu l'attention des participants, dans des pourcentages somme toute assez proches.

Nous déduisons que les participants perçoivent la nécessité de politiques publiques holistiques, prenant en compte de nombreux axes s'articulant les uns aux autres.

Dans cette logique, nous constatons que la mise en œuvre du vote extraterritorial arrive néanmoins en tête du classement (53% de réponses favorables).

Trois axes recueillent ensuite des scores similaires (autour d'un tiers chacun) : la promotion de la coopération scientifique et technologique ; le développement de politiques publiques de liaison avec les Uruguayens de l'étranger et la promotion/accompagnement des retours.

Un troisième groupe regroupe enfin des projections économiques, relatives à la promotion de l'inversion entrepreneuriale, de l'épargne, du commerce international, avec un axe final portant sur le renforcement des organisations de la société civile.

En conclusion, nous soulignons que le travail de terrain mis en œuvre - entretiens, questionnaire –, de par son caractère expérimental, un échantillon très réduit et la limitation des moyens dont nous avons disposé, ne nous permet pas sans doute de généraliser les résultats à l'ensemble des élites uruguayennes.

Cependant, il nous a conforté dans l'identification d'items pertinents en ce qui concerne les représentations de la diaspora par les élites uruguayennes, que nous avons dès lors intégré pleinement dans notre développement, notamment au chapitre 2.2., portant sur la diaspora uruguayenne contemporaine, et socle de la problématisation du processus de construction d'une citoyenneté diasporique déployée au chapitre 3.3.

ANNEXE III. REPERES ET DONNEES

Section 1.1.1. Repères liminaires

Source : Division géographique de la Direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères, © 2005.[1224]

[1224] Document digital en ligne. URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/uruguay/. Consultation du 27 février 2016.

Section 1.1.4. Population et taux de croissance

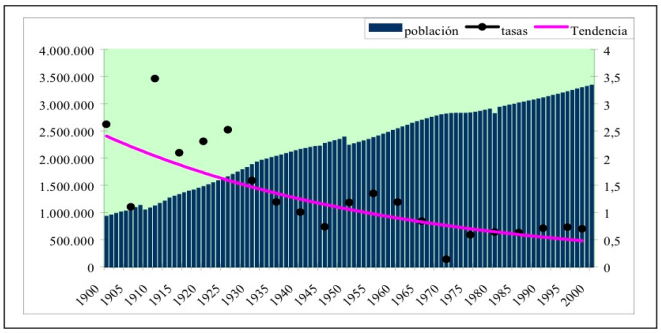

Source : Población, Instituto nacional de estadística, document digital, date non disponible.[1225]

Section 1.1.4. Taux de croissance 2012

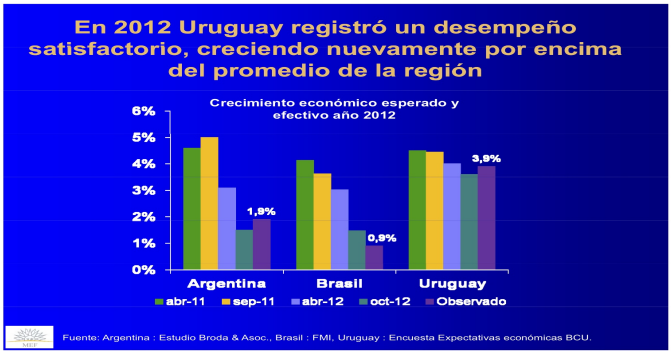

Source : Uruguay : Encuesta Expectativas Económicas Banco Central del Uruguay, 2012. [1226]

Section 1.1.4. Taux d'emploi et de chômage 2012

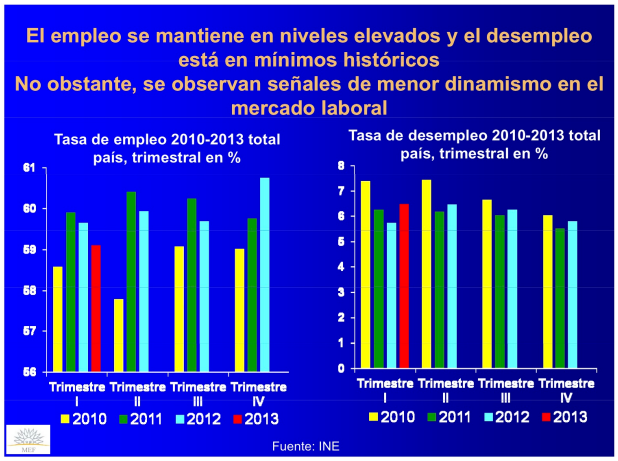

Source : Institut National de Statistiques (INE), 2012.[1227]

[1225] Document digital en ligne. URL: http://www.ine.gub.uy/biblioteca/Variables%20siglo%20xx/parte1texto2.pdf. Consultation du 7 août 2015.
[1226] Danilo ASTORI, *La economía uruguaya: situación actual y perspectivas situación actual y perspectivas a mediano plazo,* Ministerio de economía y finanzas, 2013, p. 14. Institut Interaméricain de Coopération en Agriculture, 22 août 2013.
[1227] Ib., p. 16.

Section 1.1.4. Croissance économique et distribution des ressources 2012

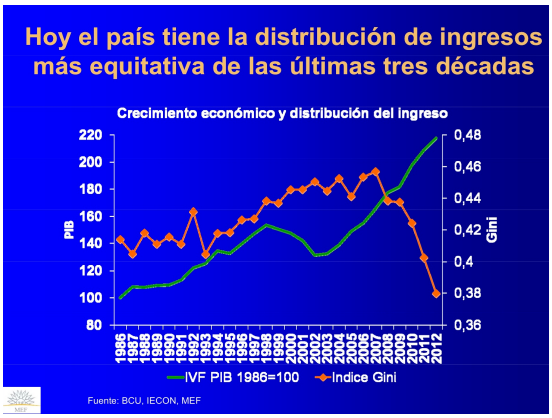

Source : Ministère de l'Economie et des Finances, Uruguay, données de la Banque Centrale de l'Uruguay, 2012. [1228]

Section 1.2.2.1. Taux de participation aux suffrages

1958 : 71,0 %
1962 : 76,6 %
1966 : 74,27 %
1971 : 91,19 %
1984 : 87,80 %
1989 : 88,67 %
1994 : 91,37 %
1999 : 91,70 %
2004 : 89,62 %
2009 : 89,91%
2014 : 90,51 %

Source : tableau réalisé par nos soins, sur des données annuelles extraites des statistiques officielles publiées par la Cour électorale.[1229]

Sous-chapitre 2.2.3.

Nombre approximatif d'Uruguayens à l'étranger

Source : Ministère des Affaires étrangères, direction de liaison [1230]

Pays	**Nombre**
Afrique du Sud	120
Allemagne	2.800
Arabie Saoudite	40
Argentine (*)	212.000
Australie	10.000
Autriche, Hongrie, République Tchèque, Benelux	402

[1228] Ib., p.18.
[1229] Données disponibles en ligne. URL : http://www.corteelectoral.gub.uy/gxpsites/page.aspx?3,26,294,O,S,0, Consultation du 10 septembre 2015.
[1230] Nous remercions vivement Jorge Muiño, directeur des affaires consulaires, pour la mise à disposition de ces données et à Alvaro Milburn pour son aimable collaboration. Tableau reçu par courrier électronique le 5 avril 2017. Traduction par nos soins.

Bolivie	450
Brésil	55.000
Canada	20.000
Chili	9.500
Chine	50
Colombie	583
Corée et Philippines	40
Costa Rica	600
Cuba	150
Danemark	270
Equateur	670
Egypte	4
El Salvador	150
Espagne	80.000
Etats-Unis d'Amérique	68.814
Finlande, Estonie, Lettonie	65
France	5.000
Grèce	150
Guatemala	230
Iran et Turquie	30
Israël	15.000
Italie	5.500
Japon	132
Liban	88
Mexique	10.000
Nicaragua	40
Norvège	100
Nouvelle Zélande	600
Panama	11.200
Paraguay	10.000
Pays Bas	327
Pérou	950
Pologne	40
Portugal	180
Qatar, Bahreïn, Oman	32
Royaume-Uni	623
Roumanie et Bulgarie	16
Russie	220
Slovaquie	531
Suède	4.602
Suisse	2.000
Venezuela	9.000
Vietnam Singapour, Indonésie	13
TOTAL	529.620

Nota Bene :

1- Les données émanent des consulats ou de recensements locaux

2- Ces données peuvent ne pas prendre en compte les natifs de double nationalité ou en situation irrégulière.

ANNEXE IV. ENQUETES EN URUGUAY PORTANT SUR LE VOTE A L'ETRANGER

A.IV.1. Enquête permanente d'élites [1231]

En réponse à notre sollicitation dans le cadre de l'enquête de terrain, le texte qui suit nous a été aimablement transmis par les services de l'Observatoire politique, Institut de science politique, Faculté de sciences sociales, Université de la République, en accord avec son directeur, Daniel Buquet, à qui vont nos sincères remerciements pour l'autorisation de diffusion de ces documents inédits à ce jour.

Notre sollicitation était relative aux résultats à la question portant sur le vote à l'étranger dans le cadre de l'enquête permanente d'élites réalisée par l'Observatoire politique.

Le texte qui suit est le résultat de la traduction par nos soins de la note reçue.

> Cette question a été posée pour la période 2005/2009 (premier gouvernement du *Frente Amplio*, président Tabaré Vázquez). L'échantillon était composé de 205 élites politiques : 120 législateurs, 85 gouvernants et 234 élites autres (syndicalistes, entrepreneurs, intellectuels, journalistes, responsables d'organisations non gouvernementales). Elle a été posée également pendant la période suivante, de gouvernement du *Frente amplio*, sous la présidence de José Mujica. L'échantillon est réduit par rapport au précédent, tout en étant également représentatif et équilibré entre gouvernants et non gouvernants : 121 pour la première catégorie - 100 législateurs et 21 gouvernants -, et 136 non gouvernants - syndicalistes, entrepreneurs, intellectuels, journalistes, responsables d'organisations non gouvernementales, maires et responsables d'entreprises publiques -.
>
> La question posée était la suivante : « En ce qui concerne la possibilité que les citoyens uruguayens résidant à l'étranger puissent voter : pensez-vous que le vote devrait pouvoir s'effectuer par voie postale, par mise en œuvre du vote présentiel au consulat [le plus proche] ou qu'ils ne devraient pas voter ? »

Résultats

Vote des Uruguayens résidents à l'étranger. Période 2005/2009.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Valable	Non au vote à l'étranger	165	37.6	39.7	39.7
	Vote dans consulats	179	40.8	43.0	82.7
	Vote par correspondance	72	16.4	17.3	100.0
	Total	416	94.8	100.0	
Autres	Ne sait pas / Ne répond pas	23	5.2		
Total		439	100.0		

[1231] Source : Observatoire politique. Institut de science politique. Faculté de sciences sociales. Université de la République. Document reçu par courrier électronique le par courrier électronique le 22 mai 2016. Traduction par nos soins.

Vote des Uruguayens résidents à l'étranger. Période 2010/2014.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Valable	Non au vote à l'étranger	70	27.2	28.2	28.2
	Vote dans les consulats	130	50.6	52.4	80.6
	Vote par correspondance	48	18.7	19.4	100.0
	Total	248	96.5	100.0	
Autres	Ne sait pas / Ne répond pas	9	3.5		
Total		257	100.0		

Vote Uruguayens résidents à l'étranger. Période 2005/2009. Législateurs.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Valable	Non au vote à l'étranger	50	41.7	44.2	44.2
	Vote dans les consulats	33	27.5	29.2	73.5
	Vote par correspondance	30	25.0	26.5	100.0
	Total	113	94.2	100.0	
Autres	Ne sait pas / Ne réponds pas	7	5.8		
Total		120	100.0		

Vote Uruguayens résidents à l'étranger. Période 2010/2014. Législateurs.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Valable	Non au vote à l'étranger	32	32.0	33.3	33.3
	Vote dans les consulats	46	46.0	47.9	81.3
	Vote par correspondance	18	18.0	18.8	100.0
	Total	96	96.0	100.0	
Autres	Ne sait pas / Ne répond pas	4	4.0		
Total		100	100.0		

A.IV.2. Enquêtes d'opinion sur le vote à l'étranger

Enquêtes sur le vote par correspondance - 2009 [1232]

Source	Période de réalisation	Résultats
Cifra González Raga & Asociados [1233]	16 /18 Octobre 2009	Pour : 48%. Contre : 46%. Ne sait pas, ne répond pas : 6%
Grupo Radar[1234]	10 / 18 Octobre 2009	Pour : 43%. Contre : 35%. Ne sait pas, ne répond pas 22%
Interconsult[1235]	Octobre 2009	Pour : 49%. Contre : 43%. Ne sait pas, ne répond pas 9%

[1232] Compilation revue, vérifiée et corrigée par nos soins, janvier 2016. URL: https://es.wikipedia.org/wiki/Voto_en_el_exterior_en_Uruguay
[1233] URL : http://web.archive.org/web/20131023020305/http://www.cifra.com.uy/novedades.php?idNoticia=10. Consultation 30 janvier 2017.
[1234] URL : http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?94827. Consultation 30 janvier 2017.
[1235] URL : http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?94649. Consultation 30 janvier 2017.

Cifra González Raga & Asociados [1236]	26 /28 Septembre 2009	Pour : 51%
Cifra González Raga & Asociados[1237]	29 Août / 1er Septembre 2009	Pour : 52%. Contre : 45%. Ne sait pas, ne répond pas 3%
Factum[1238]	Août 2009	Pour : 56%. Contre : 38%. Ne sait pas, ne répond pas : 6%
Equipos Mori[1239]	Août 2009	Pour : 54%. Contre : 36%. Ne sait pas, ne répond pas : 10%
Cifra González Raga & Asociados[1240]	25 / 29 Juillet 2009	Pour : 50%. Contre : 46%. Ne sait pas, ne répond pas : 4%
Interconsult[1241]	12 /16 Mars 2009	Pour : 45%. Contre : 49%. Ne sait pas, ne répond pas : 6%

L'opinion des Uruguayens sur le vote consulaire

Nous présentons ci-après les résultats de l'enquête d'attitudes de la population native auprès des étrangers et des « retournés », en ce qui concerne le vote extraterritorial. [1242]

Comme suite à la sollicitation de *Ronda Cívica Uruguay*, ce document présente brièvement les résultats d'une enquête d'opinion publique conçue par une équipe de chercheurs en sciences sociales de l'Université de la République ayant inclue un item portant sur l'opinion des Uruguayens sur le vote « consulaire ».

L'enquête d'attitudes de la population native auprès des immigrés étrangers et des « retournés » a été conçue par le Groupe d'études de migration et d'intégration en Uruguay, financée par la Commission sectorielle de recherche scientifique de l'Université de la République (CSIC-UdelaR). [1243]

Il s'agit d'une enquête qui cherche à mesurer les attitudes déclarées ou manifestes de la population uruguayenne auprès des immigrés étrangers et des Uruguayens qui retournent au pays après avoir vécu à l'étranger.

L'enquête a été mise en œuvre entre décembre 2015 et janvier 2016, par téléphone, par l'entreprise *Equipos Mori,* auprès d'un échantillon de 1064 personnes.

La population cible était constituée par des personnes de nationalité uruguayenne, âgées d'au moins 18 ans, résidant en Uruguay.

[1236] URL : http://web.archive.org/web/20111109015348/http://www.cifra.com.uy/novedades.php?idNoticia=97. Consultation 30 janvier 2017.
[1237] URL : http://web.archive.org/web/20111109013535/http://www.cifra.com.uy/novedades.php?idNoticia=94. Consultation 30 janvier 2017.
[1238] URL : http://www.lr21.com.uy/politica/381138-un-48-contra-impunidad-y-56-por-el-voto-epistolar?utm_source=redirects&utm_medium=www.larepublica.com.uy&utm_campaign=301_Redirects. Consultation 30 janvier 2017.
[1239] URL : http://www.montevideo.com.uy/auc.aspx?90303. Consultation 30 janvier 2017.
[1240] URL : http://web.archive.org/web/20111109020205/http://www.cifra.com.uy/novedades.php?idNoticia=90. Consultation 30 janvier 2017.
[1241] URL : http://www.interconsult.com.uy/unoticias09/052009f/052009.HTM. Consultation 30 janvier 2017.
[1242] Source : Martín KOOLHAAS, Groupe d'études de migration et d'intégration, à qui nous adressons nos vifs remerciements pour cette contribution (https://gedemi.wordpress.com/), Faculté de sciences sociales, Université de la République, Montevideo, reçue par courriel le 2 décembre 2016. Traduction par nos soins.
[1243] Pour en savoir davantage, il est possible de consulter le blog du groupe. URL : https://gedemi.wordpress.com/. Consultation 30 janvier 2017.

Le questionnaire incluait 61 questions organisées en trois modules thématiques. Le premier module incluait des questions relatives à l'opinion sur les Uruguayens émigrés et sur les Uruguayens ayant décidé de retourner au pays après avoir vécu à l'étranger ; le deuxième module réunissait les questions relatives à l'immigration étrangère dans le pays ; le troisième et dernier module intégrait des questions à caractère général portant sur le profil sociodémographique de la personne répondant au questionnaire.

Une des questions du premier module du questionnaire cherchait à connaître l'opinion de la population uruguayenne résidant dans le pays sur la possibilité que les Uruguayens émigrés puissent exercer le vote « consulaire ».[1244]

Les résultats à la question d'opinion sur le vote consulaire se présentent dans le tableau suivant. [1245]

Niveau d'accord avec la phrase « Les Uruguayens vivant à l'étranger devraient pouvoir aux élections nationales, dans le consulat le plus proche, au pays où ils résident, sans avoir besoin de se déplacer en Uruguay », selon différents attributs. [1246]

	D'accord	**Ni d'accord ni en désaccord**	**En désaccord**	**Total**
Total	59,3%	2,5%	38,2%	100%
Hommes	56,7%	2,2%	41,1%	100%
Femmes	61,5%	2,8%	35,7%	100%
18-44 ans	61,9%	3,3%	34,8%	100%
45 ans ou +	56,5%	1,7%	41,9%	100%
Education secondaire ou moins	66,4%	1,7%	31,9%	100%
Education supérieure	53,5%	2,2%	44,3%	100%
Education tertiaire	46,6%	5,4%	48%	100%
Gauche/Centre gauche	78,2%	2,6%	19,2%	100%
Centre	54,2%	2,7%	43,3%	100%
Droit/Centre droit	45,2%	1,3%	53,5%	100%

[1244] L'enquêteur lisait la consigne suivante et formulait la question comme suit : « Maintenant je vais vous adresser quelques questions relatives à l'opinion portant sur les Uruguayens vivant à l'étranger et sur ceux qui, après avoir vécu à l'étranger un temps, ont décidé de retourner à l'Uruguay. Je vais vous lire une série d'affirmations et je vais vous demander de m'indiquer si vous êtes très d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, en désaccord ou très en désaccord. (…) Les Uruguayens vivant à l'étranger devraient pouvoir voter lors d'élections nationales, au consulat le plus proche au pays où ils résident, sans avoir besoin de se déplacer en Uruguay. »

[1245] Les résultats complets de l'enquête seront présentés dans le cadre d'un rapport dont la publication est prévue au premier semestre 2017.

[1246] Notes d'origine (traduction par nos soins) :

(1) Les catégories de niveau éducatif ne prennent pas en compte si les personnes ont complété ou pas le niveau. (2) La question proposée pour relever l'orientation idéologique était la suivante : « en politique en parle couramment de droite, de centre, de gauche. Dans une échelle de 1 à 5, où 1 est la gauche, 3 le centre et 5 la droite, avec quel positionnement idéologique vous identifiez-vous ?

(3) Les chiffres présentés résultent d'estimations émanant de la pondération des données obtenues, utilisant des techniques de calibration.

ANNEXE V. CHRONOLOGIE

Sources principales consultées en juillet 2015 : *Profil migratoire Uruguay 2011.* Document digital. URL : http://cienciassociales.edu.uy/wp-content/uploads/sites/6/2014/11/Perfil-Migratorio-Uruguay-2011.pdf et *Examen du rapport présenté par l'Uruguay aux Nations Unies,* dans le cadre du Comité de protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, en conformité avec l'article 73 de la Convention, avril 2013, pp. 6/12, 21/23, 59/60.

Période	**Flux migratoires** Source : *Profil migratoire Uruguay 2011*	**Traités internationaux** Source : Javier TAKS, *Cadre national et international, structures institutionnelles et politiques migratoires* in *Perfil migratorio de Uruguay 2011*, pp103/111	**Politiques publiques** Source: Javier TAKS, *Les programmes et les projets en matière de migrations,* in *Perfil migratorio de Uruguay 2011*, pp. 125/127.	**Initiatives académiques**	**Initiatives parlementaires relatives au vote extraterritorial** Source : antécédents cités dans le projet de loi de vote consulaire introduit dans le système législatif par le sénateur Ernesto Agazzi en novembre 2014.	**Initiatives de la société civile** Source : archives personnelles
Antécédents	**1973/1977**: exil et émigration économique **1982**: importante vague de départs du pays concomitant avec un pic de crise économique.	**1948**. Ratification par l'Uruguay de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Nations Unies). **1948**. Ratification de la Déclaration Américaine des Droits et des Devoirs de l'Homme. **1970**. Ratification du Pacte International des Droits Civiques et Politiques (Nations Unies 1969). Loi d'application N° 13751.				**1983**. Arrivée des enfants de l'exil. **1973/1985.** Création et développement de filières à l'étranger d'organisations politiques et d'associations solidaires ; participation à des réseaux transnationaux de défense des droits de l'homme ; déploiement de collectifs solidaires et d'appui aux activités politiques et associatives au pays.
1985/1995. Retour en démocratie. Transition post dictatoriale. Présidences de Julio María Sanguinetti (1985/1990) et Dr. Luis Alberto Lacalle Herrera (1990/1995)	**1985**: retour massif d'exilés **1985/1989:** continuation du retour d'exilés **1985/1995**: installation durable d'ex exilés dans les pays d'accueil et continuation des départs pour des raisons économiques.	**1985**. Ratification de la Convention Américaine des Droits de l'Homme au sein de l'Organisation des États Américains (OEA), appelée Pacte de San José.	**1985**. Création de la Commission Nationale de Retour. **1985/1994.** Mise en œuvre du programme national de retour d'exilés (20 000 bénéficiaires).	**1985.** Création du Centre uruguayen d'études interdisciplinaires. FHCE. UDELAR **1986**. Création du programme de développement des sciences de base (PEDECIBA) à l'Université de la République pour favoriser le retour d'universitaires. **1991**. Création d'un programme sur population, unité multidisciplinaire, Faculté des Sciences sociales, UDELAR. **1993.** Création du Centre d'études Interdisciplinaires sur les migrations (CEINMI), FHCE/UDELAR.	**1988.** Présentation d'un projet de vote à l'étranger par le député socialiste Eduardo Jaurena. Source : Archives parlementaires en ligne. URL: https://parlamento.gub.uy/documentosyleyes/ficha-asunto/80884. Consultation du 10 octobre 2016.	**1985** – 1er site diasporique repéré à l'époque : laredota. **1985/1995** – Montée en puissance des associations thématiques et comités politiques à l'étranger.

Période	Flux migratoires	Traités, conventions internationales	Politiques publiques	Initiatives parlementaires relatives au vote extraterritorial	Initiatives de la société civile
1995/2005. Continuité démocratique mise à l'épreuve par la crise économique. Période libérale conservatrice. Présidences de : Dr. Julio María Sanguinetti (1995/2000) et Dr. Jorge Luis Batlle Ibáñez (2000/2005)	**1996/2004**. Crises économiques successives et nouvelles vagues d'émigration économique.	**1999**. Ratification de la Convention Internationale pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles et promulgation de la loi 17107. [1247] **2002** Entrée en vigueur de la loi 17107.	**2000**. Emergence des premiers programmes de liaison avec les nationaux à l'étranger. **2001.** Lancement du programme de liaison avec des professionnels hautement qualifiés résidents à l'étranger, promu par le Ministère des affaires étrangères, l'Université de la République, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et le Fonds Population des Nations Unies (UNFPA). **2001**. Création par décret de la Commission nationale de liaison avec les Uruguayens résidents à l'étranger et d'un comité de conseil. (1) **2001/2004**. Développement du programme de liaison au travers d'un portail Internet, d'une base de données reposant sur des inscriptions volontaires, un bulletin d'information, organisations d'ateliers et rencontres	**Juin 1997.** Projet de loi. Droits et obligations des Uruguayens résidents à l'étranger. (2) **Juin 2000**. Projet de loi présenté par un groupe de députés. (3) **Novembre 2000.** Projet de loi présenté par un groupe de députés. (4) **Novembre 2000.** Session de la Chambre de députés dédiée à l'émigration. (5) **2001**. Installation d'une commission spéciale pour l'étude de solutions législatives. **Juin 2003.** Projet de loi présenté par Walter Pesqueira.	**1997.** Projet et journées « Penser la Diaspora ». (6) **2000.** Emergence de sites internet, bulletins d'information, medias dédiés et entités Facebook.

(1) Source : Vanina MODOLO & Luciana VACCOTTI. *Emigración internacional y políticas de vinculación: un estudio comparativo entre Argentina y Uruguay*, in Revista Perspectivas de Políticas Públicas Año 1 Nº 2 (Enero-junio 2012), p. 97/121. Document digital, téléchargé le 13 octobre 2016.
(2) Gabriel BARANDIARAN, Gabriel COURTOISIE, Ricardo FALERO, Felipe MICHELINI, Iván POSADA. *Proyecto de ley Uruguayos residentes en el exterior. Se establecen sus derechos y obligaciones*. Comisión de Constitución, Códigos, Legislación general y Administración. Carpeta Nº 1841 de 1997. Repartido n° 778. Junio de 1997. XLIV Legislatura.
(3) Pablo MIERES, Felipe MICHELINI, Iván POSADA, Ricardo FALERO. Dossier N° 435, Chambre de députés.
Archive digital. URL : http://web.archive.org/web/20050428082808/www.geocities.com/fabaires/LEYEPFA.HTM. Consultation du 31 janvier 2017.
(4) Enrique PEREZ MORAD, Daisy TOURNE , Enrique PINTADO, Lucía TOPOLANSKY, Margarita PERCOVICH, Nora CASTRO, Víctor ROSSI, Raúl SENDIC, Ramón FONTICIELLA, Carlos PITA, Gustavo GUARINO, Edgar BELLOMO, Esteban PEREZ. Dossier N° 211 de la Chambre de députés. Archive digital. URL : http://web.archive.org/web/20050428082808/www.geocities.com/fabaires/LEYEPFA.HTM. Consultation du 10/10 2016.
(5) Archives parlementaires*: Actas de las sesiones de la Cámara de Representantes de Montevideo-Uruguay. Orden del día: "Emigración en el Uruguay*". Sesión extraordinaria del 16/11/2000- Nº 2906.
(6) Archives personnelles de Sylvia Dutrenit Bielous. Fichiers électroniques reçus par courrier électronique le 10 mai 2016.

[1247] Archive digital. URL : http://archivos.juridicas.unam.mx/www/bjv/libros/8/3516/21.pdf. Consultation du 12 octobre 2016.

Période	Flux migratoires	Traités, conventions internationales	Politiques publiques	Initiatives parlementaires relatives au vote extraterritorial	Société civile
2005/2015. Continuité démocratique en expansion économique. Période progressiste. Présidences de : Dr. Tabaré Vázquez (2005/2010) ; José Mujica (2010/2015).	**2008/2015.** Augmentation progressive du retour, concomitante de la crise financière et économique dans les principaux pays récepteurs. **2009, 2010, 2011**. Arrivée de forts contingents de touristes natifs, qui constituent la 3e catégorie en volume global, après les touristes régionaux en provenance d'Argentine et du Brésil.	**2009/2014.** Ratification de nombreuses conventions et accords bilatéraux et multilatéraux dans le cadre régional du MERCOSUR, dans différents domaines et en particulier dans le cadre de la "citoyenneté régionale". (1)	**2005**. Emergence du concept de « *Patria peregrina* » et lancement d'une nouvelle politique de liaison avec les Uruguayens résidents à l'étranger.(2) **2005**. Création de la Direction générale d'affaires consulaires et de liaison avec les Uruguayens à l'étranger, au sein du ministère des Affaires étrangères. **2007**. Loi 18 250. Statut légal des Conseils Consultatifs. **2008.** Création de la Conseil national de la migration. **2008.** Accord entre l'Administration Nationale de la Poste et ses homologues au Chili et en Espagne relatif aux transferts des fonds.(3) **2008**. Création d'un bureau dédié au retour et bienvenue des expatriés, au sein de la Direction de Liaison, Direction générale d'affaires consulaires, ministère des affaires étrangères. **2009.** Lancement d'un programme dédié à la diaspora dans une chaîne publique de télévision locale par câble: *Ir y Volver /TV Ciudad-Montevideo*. 2012. (4) **2012.** Lancement d'un programme radiophonique dédié à la diaspora au sein de la radio publique nationale: Departamento 20/SODRE. (5) **2009/2014**. Nombreux avancements dans la politique de liaison avec les nationaux à l'étranger.	**2005**. Examen du projet de vote par correspondance dans la Commission de Constitution, Codes, Législation générale et Administration. (6) **2009**. Plébiscite défavorable au vote par correspondance. **2013.** Constitution d'une commission bicamérale pour examiner la question du vote extraterritorial. **2014**. Introduction dans le système parlementaire du projet de vote consulaire par Ernesto Agazzi, sénateur du Front élargi. (7)	**2005.** Lancement des Conseils Consultatifs d'Uruguayens de l'étranger. **2006/2015**.Création de 44 Conseils Consultatifs. Réalisation de six rencontres mondiales et de quatre rencontres régionales. **2008.** Règlementation des Conseils Consultatifs, revue en 2011.(8) **2012.** Lancement de la coalition internationale *Ronda Cívica por el voto en el exterior*, de plateformes et de commissions pour la défense du vote extraterritorial. **2012, 2013, 2014.** Réalisation de journées citoyennes de la diaspora en Uruguay. **2013.** Premier rapport thématique portant sur le vote extraterritorial, réalisé par l'Institution National des Droits de l'Homme. **2014**. Institution Nationale des Droits de l'Homme et coalition *Ronda Cívica Uruguay*. Rapports/Recommandations pour la mise en œuvre du vote extraterritorial et une politique durable de liaison intégrés dans le système des Nations Unies (Examen périodique Annuel des Droits de l'Homme et auprès du rélateur spécial aux migrants).

(1) Pour en savoir davantage : http://www.mercosur.int/innovaportal/v/6388/5/innova.front/ciudadania. Consultation du 13 octobre 2016.
(2) Dr. Tabaré VAZQUEZ, Discours lors la passation des pouvoirs, 1er. Mars 20015. Archives de la Présidence en ligne. Document digital. URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/_web/noticias/2005/03/2005030108.htmConsultation du 13 octobre 2016.
(3) Source : archives digitales nationales. URL : http://archivo.presidencia.gub.uy/_web/noticias/2008/07/2008071706.htm. Consultation du 14 octobre 2014.
(4) Pour en savoir davantage : http://www.d20.uy/Nuevo-Ciclo-Ir-y-Volver-TV-Ciudad. Consultation du 14 octobre 2014.
(5) Pour en savoir davantage : http://www.radiouruguay.com.uy/innovaportal/v/13530/22/mecweb/quienes-somos?3colid=12587&breadid=null Consultation du 19 janvier 2017.
(6) Consultations de constitutionnalistes éminents : Miguel Ángel SEMINO, Martín RISSO FERRAND, Alberto PEREZ PEREZ, Horacio CASINELLI MUÑOZ, entre autres.
(7) Le projet de vote consulaire a été rédigé par le sénateur Roberto CONDE (FA), Washington SALVO et Walter PESQUEIRA, membres du Tribunal électoral
(8) Source : archives nationales digitales. URL : https://www.impo.com.uy/bases/decretos/559-2008. Consultation du 14 octobre 201

ANNEXE VI. REPERTOIRE DE LA DIASPORA URUGUAYENNE

Le répertoire ci-après a été réalisé par nos soins, de janvier à octobre 2016.[1248]

Nous avons sollicité la liste actualisée d'associations d'Uruguayens à l'étranger et de Conseils consultatifs d'Uruguayens dans le monde en mai 2016 au Ministère des Affaires étrangères (Direction générale d'affaires consulaires et de liaison).

En réponse[1249], il nous a été précisé que le ministère avait identifié 93 associations [1250] et 22 conseils consultatifs.[1251]

En complément, nous avons reçu un deuxième courriel le 21 juin 2016, avec une liste de 117 associations et de 31 conseils consultatifs, que nous avons fusionné avec la précédente et avec les données collectées par nos soins, dont le résultat final est présenté ci-après.

Consultant ainsi diverses sources et mobilisant nos archives personnelles, nous avons repéré à échéance octobre 2016, **207** entités Facebook (groupes, pages, entités mixtes), **33** sites internet, **31** conseils consultatifs d'Uruguayennes et Uruguayens à l'étranger, **137** associations.

E – Diaspora Uruguay - Pages Facebook [1252]

N° ordre	Territoire	Ville d'origine	Thème principal[1253]	Dénomination	Entité			Type d'audience			Audience	Lien	Date consultation
					Groupe	Page	Mixte	Membres	Likes	Amis	Quantité		
1	Afrique du Sud GF [1254]	ND[1255]	ND	Uruguayos en Sudáfrica	1	0	0	1	0	0	40	https://www.facebook.com/groups/143292909055789/?fref=ts	13.07.16
2	Allemagne GF	Berlin	ND	Uruguayos en Berlin	1	0	0	1	0	0	194	https://www.facebook.com/groups/155991367770759/	13.07.16
3	Allemagne GF	ND	Communautaire	Uruguayos en Alemania	1	0	0	1	0	0	1790	https://www.facebook.com/groups/205590969528895/?fref=ts	13.07.16
4	Andorre	Andorre	Généraliste	Uruguayos en Andorra	1	0	0	1	0	0	1199	https://www.facebook.com/groups/asociaciondeuruguayosenandorra/	18/07/16
5	Argentine	Azul	Média	Programa De orilla	0	0	1	0	0	1	1296	https://www.facebook.com/cyoproducciones?fref=pb&hc_location	13.07.16

[1248] Nous remercions Jorge Eiris, pour la liste initiale de 31 liens, reçue par courrier électronique le 7 août 2015.
[1249] Courrier électronique signé par Sandra Borsani, daté du 8 juin 2016.
[1250] Répertoire en ligne : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVAsociacionesdeUruguayos,O,es,0,, consultation du 18 juin 2016.
[1251] Répertoire en ligne : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVListadoConsejosConsultivos,O,es,0, consultation du 18 juin 2016.
[1252] Identification, compilation, vérification effectuée par nos soins. Nos remerciements vont à Quentin Lobbé, Diasporas Lab Télecom *Paris Tech*, pour ses bons conseils. et à Marcos Casas pour son aide ponctuelle.
[1253] Thèmes repérés, par ordre alphabétique : communautaire, coopération, culture, droits diaspora, droits de l'homme, entreprise, football, généraliste, institutionnel, média, solidarité, retour.
[1254] Groupe fermé.
[1255] Non disponible.

												=friends_tab&pnref=friends.all	
6	Argentine	Buenos Aires	Communautaire	Consejo Consultivo Buenos Aires	0	0	1	0	0	1	255	https://www.facebook.com/consejoconsultivo.buenosairess?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	13.07.16 Page inactive
7	Argentine	Buenos Aires	Média	De Fogón en Fogón	0	1	0	0	1	0	2488	https://www.facebook.com/defogonenfogon/?fref=ts	13.07.16
8	Argentine	Buenos Aires	Généraliste	Uru Mataderos – Buenos Aires	0	0	1	1	0	1	606	https://www.facebook.com/uru.mataderos?fref=friend_confirmed_notif_email	13.07.16
9	Argentine	Buenos Aires	Généraliste	Uruguayos en la República Argentina	0	0	1	0	0	1	1562	https://www.facebook.com/groups/123744184395122/	13.07.16
10	Argentine	Córdoba	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Córdoba	0	0	1	0	0	1	106	https://www.facebook.com/ConsejoConsultivoDeCordobaArg?fref=ts	13.07.16
11	Argentine	La Plata	Communautaire	Comunidad latinoamericana Platense	0	0	1	0	0	1	285	https://www.facebook.com/comunidad.latinoamericana.560?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	13.07.16
12	Argentine	La Plata	Généraliste	José Gervasio Artigas Uruguayos La Plata	0	0	1	0	0	1	80	https://www.facebook.com/uruguayos.joseg.artigas/	13.07.16
13	Argentine	La Plata	Généraliste	Consejo Consultivo China Zorrilla	0	0	1	0	0	1	174	https://www.facebook.com/profile.php?id=100008693345228&fref=ts	13.07.16
14	Argentine	La Plata	Généraliste	Consejo Consultivo Juana de Ibarburu	0	0	1	0	0	1	182	https://www.facebook.com/juanadeibarborou.consejoconsultivo?fref=ts	13.07.16
15	Argentine	Mataderos	Média	Revista “El Uru”	0	1	0	0	1	0	206	https://www.facebook.com/Revista-El-Uru-1425349901064517/?fref=ts	23.07.16
16	Argentine	ND	Droits Diaspora	Uruguayos Argentina por el voto en el exterior	0	1	0	0	1	0	546	https://www.facebook.com/UruguayosenlaArgentinaporelvotoenelexterior/?fref=ts	13.07.16
17	Argentine GF	Rosario	Généraliste	Casa Uruguaya Rosario	0	0	1	0	0	1	389	https://www.facebook.com/casauruguayarosario.rosario?fref=ts	13.07.16
18	Argentine	Zárate, Campana Escobar	Communautaire	Centro Residentes Uruguayos	1	0	0	0	0	1	5778	https://www.facebook.com/groups/43917379759/	13.07.16
19	Australie	Melbourne	Culture	Urucandombe Melbourne	0	0	1	0	0	1	375	https://www.facebook.com/urucandombe.melbourne	14.07.16
20	Australie	ND	Communautaire	Australian Uruguay Club	1	0		1	9	0	28	https://www.facebook.com/groups/161487663888656/?fref=ts	14.07.16
21	Australie	ND	Entreprise	Camioneros Uruguayos en Australia	0	1	0	0	1	0	678	https://www.facebook.com/CAMIONEROS.CHARRUAS	14.07.16
22	Australie	ND	Communautaire	Uruguayos en Australia	1	0	0	1	0	0	2855	https://www.facebook.com/groups/36927343557/	14.07.16

23	Australie GF	ND	ND	Uruguay Australia	1	0	0	1	0	0	26	https://www.facebook.com/groups/218833955149019/?ref=ts&fref=ts&qsefr=1	14.07.16
24	Australie	Sidney	Généraliste	Consejo Consultivo	0	0	1	0	0	1	90	https://www.facebook.com/consejoconsultivo2014/about	24.07.16
25	Australie	Sidney	Solidarité	Charity Uruguayos Unidos Sidney	0	0	1	0	0	1	1479	https://www.facebook.com/charity.uruguayosunidossydney?fref=ts	14.07.16
26	Australie	Sidney	Solidarité	Guri Australia	0	0	1	0	0	1	1238	https://www.facebook.com/guri.australia.5?fref=ts	14.07.16
27	Australie	Sidney	Communautaire	Uruguayan Club Sidney	0	1	0	0	1	0	306	https://www.facebook.com/profile.php?id=100011486526254&fref=ts	14.07.16
28	Australie	Sidney	Généraliste	Club Uruguayo de Sidney.	0	0	1	0	0	1	2199	https://www.facebook.com/groups/cluburuguayo/	14.07.16
29	Autriche	ND	Communautaire	Uruguayos en Austria	0	1	0	0	1	0	52	https://www.facebook.com/Uruguayos-en-Austria-1396927597243172/?fref=ts	14.07.16
30	Autriche GF	Vienne	Généraliste	Viena Montevideo	1	0	0	1	0	0	659	https://www.facebook.com/groups/501131879974445/?fref=ts	14.07.16
31	Bolivie	ND	Généraliste	Consejo Consultivo de Uruguay en Bolivia	0	0	1	0	0	1	80	https://www.facebook.com/groups/uruguayosenbolivia/?fref=ts	14.07.16
32	Bolivie	ND	Média	Pack canales uruguayos en Bolivia	0	1			1	0	8	https://www.facebook.com/tvuruguayaenbolivia/?fref=ts	15.07.16
33	Bolivie	Santa Cruz	Généraliste	Uruguayos en Santa Cruz	0	1	0	0	1	0	1203	https://www.facebook.com/Uruguayos-en-Santa-Cruz-157428237624891/	15.07.16
34	Brésil	ND	Généraliste	Casa Uruguay en Brasil	0	0	1	0	0	1	3334	https://www.facebook.com/casa.uruguaybrasil?fref=ts	15.07.16
35	Brésil – GF	ND	Généraliste	Uruguayos en Brasil	1	0	0	1	0	0	1298	https://www.facebook.com/groups/102574759902/?fref=ts	15.07.16
36	Brésil - GF	ND	Généraliste	Uruguayos en Brasil I	1	0	0	1	0	0	826	https://www.facebook.com/groups/1432609750286772/?fref=ts	15.07.16
37	Brésil	Porto Alegre y zona metropolitana	Droits Diaspora	Consejo Consultivo de Uruguayos de Porto Alegre y zona metropolitana	0	1	0	0	1	0	43	https://www.facebook.com/Consejo-Consultivo-de-Uruguayos-en-Porto-Alegre-y-Region-Metropolitana-361855887252859/?fref=ts	15.07.16
38	Brésil	Río de Janeiro	Entreprise	Instituto cultural Brasil Uruguay	0	1	0	0	1	0	86	https://www.facebook.com/Instituto-Cultural-Brasil-Uruguay-145547065521308/	15/07/16
39	Brésil	Río de Janeiro	Communautaire	Uruguay Brasil	0	1	0	1	0	0	4377	https://www.facebook.com/uruguaybrasilmc/?fref=ts	15.07.16
40	Canada	ND	Communautaire	Uruguayos en Canada	1	0	0	1	0	0	107	https://www.facebook.com/groups/945862095483234/	23.07.16
41	Canada	Toronto	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Canadá	1	0	0	1	0	0	245	https://www.facebook.com/consultivo.consejo?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	17.07.16
42	Chili	Antofaga	Généraliste	Uruguayos en Antofagasta	0	0	1	0	0	1	352	https://www.facebook.com/urugu	17.07.16

		sta										ayos.enantofagasta	
43	Chili	Concepción	Généraliste	Uruguayos en Concepción	0	0	1	0	0	1	828	https://www.facebook.com/uruguayos.enconcepcion?fref=ts	17.07.16
44	Chili	ND	Culture	Uruguayos en regiones en Chile	1	0	0	1	0	0	315	https://www.facebook.com/groups/uruguayosenregiones/?fref=ts	17.07.16
45	Chili	ND	Football	Uruguayos en Chile	0	1	0	0	1	0	167	https://www.facebook.com/uychile/?fref=ts	17.07.16
46	Chili	Santiago de Chile	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Uruguayos en Chile	0	1	0	0	1	0	3309	https://www.facebook.com/ccuruguayosenchile?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	17.07.16
47	Chili	Valparaíso	Généraliste	Uruguayos en la V Región Chile	0	1	0	0	1	0	227	https://www.facebook.com/uruguayosenlaVregion/?fref=ts	17.07.16
48	Colombie GF	ND	Généraliste	Uruguayos en Colombia	1	0	0	1	0	0	180	https://www.facebook.com/groups/22044811704/	17.07.16
49	Costa Rica	San José	Généraliste	Uruguayos en Costa Rica	0	1	0	0	1	0	1479	https://www.facebook.com/uruguayosencostarica/?fref=ts	17.07.16
50	Cuba - GF	Habana	Communautaire	Uruguayos graduados en Cuba	1	0	0	1	0	0	53	https://www.facebook.com/groups/469490493067212/?fref=ts	17.07.16
51	Cuba - GF	ND	Communautaire	Uruguayos graduados en Cuba 2012 –	1	0	0	1	0	0	74	https://www.facebook.com/groups/508583265821769/?fref=ts	17/07/16
52	Espagne	Aragón	ND	Uruguay Aragón	0	0	1	0	0	1	3267	https://www.facebook.com/uruguay.aragon?fref=ts	18.07.16 Page inactive
53	Espagne - GF	Aragón	ND	José Gervasio Artigas : de Aragón a Uruguay	1	0	0	1	0	0	77	https://www.facebook.com/groups/117102191640030/?fref=ts	23.07.16
54	Espagne – GF	Barcelona	Généraliste	Uruguayos en Barcelona	1	0	0	1	0	0	4774	https://www.facebook.com/groups/14450879542/	18.07.16
55	Espagne	Bilbao	Généraliste	Uruguayos Ida y Vuelta	0	0	1	0	0	1	227	https://www.facebook.com/uruguayos.idayvuelta?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	18.07.16
56	Espagne	Cádiz	Généraliste	Uruguayos en Cádiz.	1	0	0	1	0	0	305	https://www.facebook.com/groups/242353572492907/	18.07.16
57	Espagne	La Coruña, Galicia	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Galicia	0	0	1	0	0	1	197	https://www.facebook.com/consejoconsultivo.degalicia?fref=ts	18.07.16
58	Espagne	Cádiz	Communautaire	Asociación de Uruguayos de la Provincia de Cádiz	0	1	0	0	1	0	1073	https://www.facebook.com/Asociaci%C3%B3n-de-Uruguayos-de-la-Provincia-de-Cadiz-252894978211545/?ref=py_c&qsefr=1	17.07.16
59	Espagne	Cataluña	Généraliste	Los Botijas Uruguay Barcelona	0	0	1	0	0	1	31	https://www.facebook.com/losbotijas	18.07.16
60	Espagne	Córdoba	Communautaire	Uruguayos en Córdoba España	0	1	0	0	1	0	4894	https://www.facebook.com/Uruguayos-En-Cordoba-Espa%C3%B1a-1091168874245375/	18.07.16

61	Espagne GF	Coruña	Communautaire	Uruguayos en Coruña.	1	0	0	1	0	0	1187	https://www.facebook.com/groups/200968879951494/	18.07.16
62	Espagne	Galice	Généraliste	Uruguayos en Galicia	1	0	0	1	0	0	1067	https://www.facebook.com/groups/136088159780035/	18.07.16
63	Espagne	Galice	Communautaire	Reencuentro Galicia Uruguay	0	1	0	0	1	0	614	https://www.facebook.com/oldcitypro/?fref=ts	23.07.16
64	Espagne	Iles Baléares	Généraliste	Asociación Uruguay Departamento 20 Baleares	1	0	0	1	0	0	393	https://www.facebook.com/groups/165482246859275/	18.07.16
65	Espagne	Las Palmas	Culture	Uruguayos en Gran Canarias	0	1	0	0	1	0	4342	https://www.facebook.com/uruguayos.engrancanaria	18.07.16
66	Espagne	Lanzarote	Communautaire	Uruguayos en Lanzarote	0	0	1	0	0	1	275	https://www.facebook.com/uruguayos.enlanzarote/about	18.07.16
67	Espagne	Lugo	Généraliste	Uruguayos en Lugo	1	0	0	1	0	0	79	https://www.facebook.com/groups/878357568945075/?fref=ts	18.07.16
68	Espagne - GF	Lugo	ND	Uruguayos en Lugo	1	0	0	1	0	0	1290	https://www.facebook.com/groups/1484633828480464/?fref=ts	18.07.16
69	Espagne	Madrid	Droits Diaspora	Casa Uruguay en Madrid	0	1	0	0	1	0	3932	https://www.facebook.com/casauruguay.enmadrid?fref=ts	18.07.16
70	Espagne	Madrid	Culture	Focus Uruguay España	0	1	0	0	1	0	72	https://www.facebook.com/Focus-Uruguay-Espa%C3%B1a-Madrid-1540775399554641/	18.07.16
71	Espagne	Mallorca	Généraliste	Asociación uruguaya en Baleares	0	0	1	0	0	1	1048	https://www.facebook.com/asocuruguaya.debaleares?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.mutual	17.07.16
72	Espagne	Mallorca	Média	Radio Charrua Mallorca España	0	1	0	0	1	0	4213	https://www.facebook.com/radiocharrua.mallorcaespana?ref=profile	18/07/16
73	Espagne	Madrid	Droits Diaspora	Centro Uruguayo de Madrid	0	1	0	0	1	0	5040	https://www.facebook.com/CENTROURUGUAYODEMADRID/	18.07.16
74	Espagne	Murcia	Généraliste	Charrúas en Murcia	0	0	1	0	0	1	2366	https://www.facebook.com/charruas.enmurcia	18.07.16
75	Espagne	ND	Solidarité	Acción Solidaria Uruguay España	0	1	0	0	1	0	596	https://www.facebook.com/accionsolidariauruguayespana/	23.07.16
76	Espagne	ND	Généraliste	Uruguayos en España	0	1	0	0	1	0	1251	https://www.facebook.com/URUGUAYOS-EN-ESPA%C3%91A-186655548069872/	18.07.16
77	Espagne	ND	ND	Uruguay Galicia España	0	0	1	0	0	1	1024	https://www.facebook.com/uruguay.galiciaespana?fref=ts	18.07.16 Page inactive
78	Espagne	Palma de Mallorca	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Baleares	0	0	1	0	0	1	442	https://www.facebook.com/consejoconsultivo.uruguaybaleares?fref=ts	18.07.16
79	Espagne	Rioja	Généraliste	Uruguayos en La Rioja	0	1	0	0	1	0	995	https://www.facebook.com/URUGUAYOS-EN-LA-RIOJA-ESPA%C3%91A-134154009995075/	18.07.16
80	Espagne	Tenerife	Communautaire	Uruguayos en Tenerife	1	0	0	1	0	0	875	https://www.facebook.com/group	18.07.16

												s/44430334101/	
81	Espagne	Terragona	Communautaire	Acqua Salus	0	0	1	0	0	1	226	https://www.facebook.com/profile.php?id=100007012698400&fref=ts	24.07.16
82	Espagne	Valencia	Droits Diaspora	Centro Cultural del Uruguay (Valencia – España)	0	1	0	0	1	0	995	https://www.facebook.com/centroculturaldeluruguay/	18.07.16
83	Espagne GF	Valencia	ND	Uruguayos en Valencia	1	0	0	1	0	0	2918	https://www.facebook.com/groups/27361634473/?fref=ts	18.07.16
84	Espagne	Vigo	Communautaire	UMPV Vigo	0	0	1	0	0	1	320	https://www.facebook.com/upmv.vigo?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	18.07.16
85	France GF	Aude	Communautaire	Argentinos y Uruguayos en Aude	1	0	0	1	0	0	16	https://www.facebook.com/groups/126212217710447/?fref=ts	18.07.16
86	France	Clermont – Ferrand	Communautaire	Argentinos y Uruguayos en Clermont	1	0	0	1	0	0	741	https://www.facebook.com/groups/argentinosyuruguayos.81/?fref=ts	18.07.16
87	France	ND	Généraliste	France Uruguay	0	1	0	0	1	0	969	https://www.facebook.com/franceenuruguay/?fref=ts	18.07.16
88	France	ND	Communautaire	Portal Uruguayos en Francia	0	1	0	0	1	0	1775	https://www.facebook.com/uruguayosenfrancia/?fref=ts	18.07.16
89	France	ND	Communautaire	Uruguayos en Francia	1	0	0	1	0	0	1151	https://www.facebook.com/groups/9150711292/	18.07.16
90	France	Paris	Droits de l'homme	Donde Están Francia	0	0	1	0	0	1	240	https://www.facebook.com/dondeestan.francia?fref=ts	18.07.16
91	France	Paris	Communautaire	Uruguayos en París	1	0	0	1	0	0	2540	https://www.facebook.com/groups/226234463981/	18.07.16
92	France / Argentina - GF	Paris / Santa Fe	Coopération/ Académie	Unidades de salud Santa Fe, Uruguay, Francia.	1	0	0	1	0	0	13	https://www.facebook.com/groups/593302917463173/	18.07.16
93	Italie	ND	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Norte de Italia.	1	0	0	1	0	0	383	https://www.facebook.com/groups/232006786897708/?fref=ts	18.07.16
94	Italie	ND	Culture	Focus Uruguay – Italia	1	0	0	1	0	0	494	https://www.facebook.com/groups/464754573706434/?fref=ts	18.07.16
95	Italie	ND	Communautaire	Jóvenes Uruguayos en Italia	1	0	0	1	0	0	1237	https://www.facebook.com/groups/173749365985676/?fref=ts	18.07.16
96	Italie	ND	Généraliste	Asociación cultural Italia Uruguay	1	0	0	1	0	0	376	https://www.facebook.com/groups/aciuitaliauruguay/	24.07.16
97	Italie	ND	Communautaire	Uruguayos en Italia del Norte	1	0	0	1	0	0	517	https://www.facebook.com/groups/uruguayosenItaliadelNorte/	18.07.16
98	Italie	Roma	Généraliste	Uruguayos en Roma	0	0	1	0	0	1	255	https://www.facebook.com/uruguayos.aroma	18.07.16
199	Italie – GF	Vérone	Généraliste	Talentos uruguayos en Italia	1	0	0	1	0	0	106	https://www.facebook.com/groups/1457875477775453/	18.07.16
100	Italie	Vérone	Généraliste	Uruguayos en Trentino Veneto Lago de Garda	1	0	0	1	0	0	561	https://www.facebook.com/groups/uruguayostrentinoveneto.lagodegarda/?fref=ts	18.07.16
101	Japon	ND	Généraliste	Uruguayos en Japón	1	0	0	1	0	0	534	https://www.facebook.com/group	18.07.16

												s/23584147599/?fref=ts	
102	Indonésie – GF	Surakarta	Communautaire	Komunitas Pelaut Indonesia Uruguay, BBC community	1	0	0	1	0	0	292	https://www.facebook.com/groups/805343756177519/?fref=ts	18.07.16
103	Mexique	ND	Communautaire	Uruguayos en México	0	1	0	0	1	0	1224	https://www.facebook.com/yoruguas/?ref=ts&fref=ts&qsefr=1	18.07.16
104	Mexique	ND	Communautaire	Uruguayos empresarios en México	0	1	0	0	1	0	184	https://www.facebook.com/Uruguayos-Empresarios-En-Mexico-153594294681835/?fref=ts	18.07.16
105	Mexique	Puebla	Généraliste	Argentinos y Uruguayos en Puebla	0	1	0	0	1	0	197	https://www.facebook.com/argenguayosenpuebla/	18.07.16
106	Norvège	ND	Droits Diaspora	Focus Noruega	0	1	0	0	1	0	113	https://www.facebook.com/Focus-Uruguay-Noruega-190157198007462/?fref=ts	18.07.16
107	Norvège	Oslo	Droits Diaspora	Consejo Consultivo de Uruguayos Residentes en Noruega	1	0	0	1	0	0	161	https://www.facebook.com/groups/603531759739695/?fref=ts	18.07.16
108	Nouvelle Zélande	Auckland	Généraliste	Uruguayos en Nueva Zelandia	0	0	1	0	0	1	2783	https://www.facebook.com/newzealnds.uruguayos?pnref=lhc.unseen	18.07.16
109	Pakistan	ND	Généraliste	Pakistan Uruguay Friendship Forum	0	1	0	0	1	0	110	https://www.facebook.com/PakistanUruguayFriendshipForum/	18.07.16
110	Paraguay	Asunción	Droits Diaspora	Consejo Consultivo de Paraguay “José G. Artigas”	1	0	0	1	0	0	664	https://www.facebook.com/groups/92146994560/	18.07.16
111	Pays Bas - GF	ND	Communautaire	Uruguayos en Holanda	1	0	0	1	0	0	435	https://www.facebook.com/groups/uruguayosenholanda/	23.07.16
112	Pérou - GF	Lima	Généraliste	Comunidad uruguaya de Perú	1	0	0	1	0	0	170	https://www.facebook.com/groups/comunidad.uruguayos.peru/	18.07.16
113	Pérou – GF	ND	Communautaire	Amigos Uruguayos en Perú	1	0	0	1	0	0	386	https://www.facebook.com/groups/257485514359868/	18.07.16
114	Pérou	ND	Communautaire	Uruguayos en Perú Unidos	0	0	1	0	0	1	2558	https://www.facebook.com/uruguayosenperu.unidos?fref=ts	18.07.16
115	Portugal	ND	Généraliste	Uruguayos en Portugal	0	1	0	0	1	0	348	https://www.facebook.com/Uruguayos-en-Portugal-138150178453/?fref=ts	18.07.16
116	Royaume-Uni - GF	ND	ND	Uruguayos en Inglaterra.	1	0	0	1	0	0	1339	https://www.facebook.com/groups/79598869672/	18.07.16
117	Suède	Gotemburgo	Droits Diaspora	CCUG Uruguayo de Gotemburgo	0	0	1	0	0	1	271	https://www.facebook.com/consejoconsultivo.gotemburgo?fref=ts	23.07.16
118	Suède	ND	Droits Diaspora	Focus Uruguay Suecia	0	1	0	0	1	0	100	https://www.facebook.com/Focus-Uruguay-Suecia-527928140702663/?fref=ts	18.07.16
119	Transnational	Barcelona	Droits Diaspora	Plataforma Voto Exterior Uruguay – VEU	0	1	0	0	1	0	1626	https://www.facebook.com/VotoExteriorUruguay?fref=ts	19.07.16
120	Transnational	Buenos Aires	Généraliste	Uruguay integrado	0	1	0	0	1	0	96	https://www.facebook.com/uruguayintegrado/?fref=ts	19.07.16

121	Transnational	Córdoba Paris	Droits Diaspora	Departamento 20	0	1	0	0	1	0	2397	https://www.facebook.com/departamento.veinte?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	20.07.16 Page inactive
122	Transnational	Córdoba Paris	Droits Diaspora	Ronda Cívica Uruguay	1	0	0	1	0	0	1794	https://www.facebook.com/groups/rondacivicavotoexterior/?fref=ts	18.07.16
123	Transnational	Montevideo	Coopération/Académie	Fundación Polo MERCOSUR	0	1	0	0	1	0	2652	https://www.facebook.com/fundacion.polomercosur	24.07.16
124	Transnational GF	Los Ángeles	Droits Diaspora	Nuestro espacio Consejos Consultivos y asociaciones 6° Encuentro	1	0	0	1	0	0	47	https://www.facebook.com/groups/222920448072845/	18.07.16
125	Transnational	Montevideo	Coopération/Académie	Instituto Pasteur	0	1	0	0	1	0	1815	https://www.facebook.com/IPMontevideo	24.07.16
126	Transnational	Montevideo	Droits Diaspora	Uruguayos somos Todos	0	1	0	0	1	0	1740	https://www.facebook.com/uruguayostodos/?fref=ts	19.07.16
127	Transnational	Montevideo	Droits Diaspora	Coordinadora por el Voto Exterior Uruguay	0	1	0	0	1	0	856	https://www.facebook.com/VotoExteriorUy?fref=ts	18.07.16
128	Transnational	Montevideo	Coopération/Académie	Red Uruguay Encuentro	0	0	1	0	0	1	390	https://www.facebook.com/red.encuentro.5?fref=ts	24.07.16
129	Transnational	Montevideo	Coopération/Académie	Observatorio de las Migraciones	0	1	0	0	1	0	5	https://www.facebook.com/Observatorio-de-las-Migraciones-498209370386138/timeline	24.07.16
130	Transnational	Paris	Droits Diaspora	Voto de las Uruguayas y uruguayos en el exterior	0	1	0	0	1	0	215	https://www.facebook.com/pages/Voto-de-las-uruguayas-y-uruguayos-en-el-exterior/180236385408225?fref=ts	19.07.16
131	Transnational	ND	Communautaire	Grupo Red Celeste	1	0	0	1	0	0	2512	https://www.facebook.com/groups/142963072456279/?fref=ts	18.07.16
132	Transnational	ND	Communautaire	Los de Afuera No Son de Palo	1	0	0	1	0	0	1788	https://www.facebook.com/groups/losdeafuera/	18.07.16
133	Transnational	ND	Communautaire	El rinconcito de mi país	0	1	0	0	1	0	16286	https://www.facebook.com/elrinconcitodemipais/?ref=timeline_chaining	18.07.16
134	Transnational	ND	Droits Diaspora	Diáspora uruguaya. Comunidad	0	1	0	0	1	0	2610	https://www.facebook.com/DroitsDiaspora.uruguaya?fref=grp_mmbr_list	18.07.16
135	Transnational	ND	Droits Diaspora	Grupo Independiente Voto Consular	0	1	0	0	1	0	2724	https://www.facebook.com/pages/Grupo-Independiente-Votoconsular/365672433632288	18.07.16
136	Transnational	ND	Généraliste	Uruguayos en Uruguay y en el mundo entero	0	1	0	0	1	0	7773	https://www.facebook.com/URUGUAYOS-EN-URUGUAY-Y-EL-MUNDO-ENTERO-226975211191/	18.07.16
137	Transnational	ND	Généraliste	Uruguayos olvidados en el exterior	1	0	0	1	0	0	90	https://www.facebook.com/groups/295357570557380/?fref=ts	24.07.16
138	Transnational	ND	Généraliste	Los Yoruguas en el Mundo	0	1	0	0	1	0	33717	https://www.facebook.com/losyoruguas/	18.07.16
139	Transnation	ND	Généraliste	Uruguayos Alrededor del	1	0	0	1	0	0	4684	https://www.facebook.com/group	19.07.16

	al			Mundo.								s/myriola/	
140	Transnational	ND	Droits Diaspora	Sí al Voto en el Extranjero	1	0	0	1	0	0	1275	https://www.facebook.com/groups/280711795368243/	19.07.16
141	Transnational	ND	Droits Diaspora	Si al Voto Epistolar	1	0	0	1	0	0	13	https://www.facebook.com/groups/90203944045/?fref=ts	19.07.16
142	Transnational	ND	Communautaire	Uruguayos en el mundo	0	1	0	0	1	0	6246	https://www.facebook.com/somosuruguayosenelmundo/?fref=ts	19.07.16
143	Transnational	ND	Communautaire	Uruguayos en el exterior	0	1	0	0	1	0	6828	https://www.facebook.com/uruguayosexterior/	19.07.16
144	Transnational	ND	Communautaire	Uruguayos en el extranjero	0	1	0	0	1	0	12869	https://www.facebook.com/uruguayosEnElExtranjero/	19.07.16
145	Transnational	ND	Communautaire	Uruguay Mi País	1	0	0	1	0	0	1319	https://www.facebook.com/groups/uruguaymipais/	19.07.16
146	Transnational GF	ND	Communautaire	Humor romance encuentros de Uruguayos y gente en el mundo.	1	0	0	1	0	0	1413	https://www.facebook.com/groups/1741317442762093/?fref=ts	19.07.16
147	Transnational	ND	Communautaire	Uruguayos que se fueron	1	0	0	1	0	0	290	https://www.facebook.com/groups/1624353967778504/	23.07.16
148	Transnational	ND	Culture	Uruguayos en Uruguay y el mundo entero	0	1	0	0	1	0	7775	https://www.facebook.com/URUGUAYOS-EN-URUGUAY-Y-EL-MUNDO-ENTERO-226975211191/	19.07.16
149	Transnational	ND	Droits de l'homme	Uruguayos en Defensa de los Derechos Humanos	1	0	0	1	0	0	16692	https://www.facebook.com/groups/uruguayosendefensadelosddhh/	19.07.16
150	Transnational	ND	Généraliste	Uruguayos por el mundo	0	0	1	0	0	1	2186	https://www.facebook.com/uruspor elmundo?pnref=lhc.friends	19.07.16
151	Transnational GF	ND	Généraliste	Uruguayos unidos por la nostalgia	1	0	0	1	0	0	1290	https://www.facebook.com/groups/1484633828480464/?fref=ts	19.07.16
152	Transnational	ND	Football	Uruguay y el mundo	0	1	0	0	1	0	3708	https://www.facebook.com/URUGUAY-Y-EL-MUNDO-223325613562/	19.07.16
153	Transnational GF	ND	ND	Uruguayos lejos de la Patria	1	0	0	1	0	0	8939	https://www.facebook.com/groups/uruguayoslejosdelapatria/?fref=nf	19.07.16
154	Transnational	Nueva Burdeos Paraguay	Généraliste	Uruguayos sin fronteras	1	0	0	1	0	0	557	https://www.facebook.com/uruguayos.sinfronteras?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	19.07.16
155	Uruguay	Minas	Média	La Cartita de Juan Pedro Minuano	0	1	0	0	1	0	54	https://www.facebook.com/LaCartitadeJuanpedroMinuano/?fref=ts	23/07/16
156	Uruguay	Minas	Solidarité	Uruguay solidario	0	0	1	0	0	1	2186	https://www.facebook.com/uruguay.solidario.5?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all	20/07/16
157	Uruguay	Montevideo	Gouvernement/ Ministères	Dirección de Vinculación Ministerio Relaciones Exteriores	0	1	0	0	1	0	1360	https://www.facebook.com/mrreevinculacion	19.07.16
158	Uruguay	Montevideo	ND	Asociación Amistad Uruguay Arabia Saharaui	1	0	0	1	0	0	534	https://www.facebook.com/groups/solidaridadsahara/?fref=ts	19.07.16

		GF		Democrática									
159	Uruguay	Montevideo	Média	Ir y Volver Tevé Ciudad	0	0	1	0	0	1	327	https://www.facebook.com/iryvolver.teveciudad?fref=ts	23.07.16
160	Uruguay	Montevideo	Média	Radio Nacional Uruguay Departamento 20	0	1	0	0	1	0	435	https://www.facebook.com/Departamento20.RNU/	13.07.16
161	Uruguay	Montevideo	Média	Uruguayos, ¿donde fueron a parar?	0	1	0	0	1	0	8673	https://www.facebook.com/uruguayosdondefueronaparar/	20.07.16
162	Uruguay	Montevideo	Retour	Uruguayos ida y vuelta	0	0	1	0	0	1	227	https://www.facebook.com/uruguayos.idayvuelta?fref=ts	20.07.16
163	Uruguay	Montevideo	Média	Vaivén	i	1	0	0	1	0	674	https://www.facebook.com/VAIVEN-_Historias-que-vienen-y-van_-212155278824296/?fref=nf	20.07.16
164	Uruguay	Montevideo	Retour	Uruguayos Retornados	1	0	0	1	0	0	2723	https://www.facebook.com/groups/313218568753488/	20.07.16
165	Uruguay	ND	Football	Uruguayos donde fueron a parar	0	1	0	0	1	0	1309	https://www.facebook.com/UruguayosUruguayosDondeFueronAParar/?fref=ts	23.07.16
166	Uruguay	ND	Généraliste	Diáspora Oriental Uruguay	1	0	0	1	0	0	11	https://www.facebook.com/groups/741459045869391/?fref=ts	20.07.16
167	Uruguay	ND	Retour	Volviendo al Uruguay	0	1	0	0	1	0	4434	https://www.facebook.com/VolviendoAlUruguay/posts/622752221070043	23.07.16
168	Uruguay	ND	Entreprise	Tramites Uruguay y servicios	1	0	0	1	0	0	185	https://www.facebook.com/groups/722617024426354/?fref=ts	24.07.16
169	Uruguay	ND	Média	Uruguay El Mundo TV	0	1	0	0	1	0	4393	https://www.facebook.com/Uruguayelmundotv/	23.07.16
170	USA	Dallas	Communautaire	Uruguayos en Dallas	0	0	1	0	0	1	106	https://www.facebook.com/uruguayos.endallas?fref=ts	20.07.16
171	USA – GF	Houston	Communautaire	Asociación uruguaya en Houston	1	0	0	1	0	0	476	https://www.facebook.com/groups/asociacionuruguayaenhouston/?fref=ts	20.07.16
172	USA	Los Ángeles GF	Média	La Pasión Radio	0	0	1	0	0	1	1935	https://www.facebook.com/profile.php?id=100006990856551&fref=ts	24.07.16
173	USA	Los Ángeles	Communautaire	Uruguayos en Los Ángeles	0	1	0	0	1	0	1804	https://www.facebook.com/uruguayenlosangeles/?fref=ts	20.07.16
174	USA	Manhattan	Généraliste	Uruguayos en Manhattan.	1	0	0	1	0	0	1218	https://www.facebook.com/groups/uyenmanhattan/	20.07.16
175	USA	Massachusetts	Généraliste	Uruguayos en Massachusetts	0	1	0	0	1	0	644	https://www.facebook.com/UruguayosEnMassachusetts/	20.07.16
176	USA	Miami	Communautaire	Uruguayos en Miami.	1	0	0	1	0	0	3350	https://www.facebook.com/groups/15627792481/	20/07/16
177	USA	Miami	Droits Diaspora	Uruguayos en Florida	0	1	0	0	1	0	600	https://www.facebook.com/consejoproconsultivo/	20.07.16
178	USA	Michigan	Généraliste	Uruguayos en Michigan. Organisme communautaire	0	1	0	0	1	0	894	https://www.facebook.com/Uruguayos-en-Michigan-289647391064465/	20.07.16

179	USA	New Jersey	Communautaire	Uruguayos en New Jersey	0	1	0	0	1	0	3039	https://www.facebook.com/URUGUAYOS-EN-NEW-JERSEY-USA-86285781048/	20/07/16
180	USA	New Jersey	Média	De Norte a Sur	0	1	0	0	1	0	150	https://www.facebook.com/De-NORTE-A-SUR-402547179835021/?fref=ts	23.07.16
181	USA	New Jersey	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Mario Benedetti	0	0	1	0	0	1	211	https://www.facebook.com/profile.php?id=100009439462309&fref=ts	20.07.16
182	USA	ND	Football	La Celeste de siempre	0	1	0	0	1	0	786	https://www.facebook.com/La-celeste-de-siempre-547629478739266/	20.07.16
183	USA	ND – GF	Généraliste	Uruguayos en Estados Unidos	1	0	0	1	0	0	2459	https://www.facebook.com/groups/84705530352/	23.07.16
184	USA	Orlando	Généraliste	Uruguayos En Orlando	0	1	0	0	1	0	3796	https://www.facebook.com/uruguayos.enorlando?fref=ts	20.07.16
185	USA	Puerto Rico	Droits Diaspora	Uruguayos en Puerto Rico	0	1	0	0	1	0	667	https://www.facebook.com/Uruguay-en-Puerto-Rico-123819571125064/	18.07.16
186	USA	Washington	Généraliste	Uruguayos en el Estado de Washington	1	0	0	1	0	0	37	https://www.facebook.com/groups/387272314760861/?fref=ts	20.07.16
187	Venezuela	Isla Margarita	Généraliste	Consejo Consultivo Isla Margarita	0	0	1	0	0	1	317	https://www.facebook.com/profile.php?id=100005361284846&fref=nf	23.07.16 Page inactive
188	Venezuela	Caracas	Généraliste	Uruguayos en Venezuela	1	0	0	1	0	0	501	https://www.facebook.com/groups/105755566743/?fref=ts	18.07.16
189	Venezuela	Caracas – GF	ND	Amistades de Venezuela y Uruguay	1	0	0	1	0	0	25	https://www.facebook.com/groups/171404809538436/?fref=ts	18.07.16
190	Venezuela	ND	Communautaire	Uruguayos en Venezuela	1	0	0	1	0	0	178	https://www.facebook.com/groups/276830702499141/?fref=ts	18.07.16
191	Venezuela	ND - GF	ND	Uruguay Venezuela	1	0	0	1	0	0	14	https://www.facebook.com/groups/792465627491491/?fref=ts	18.07.16
192	Venezuela	ND	Retour	Uruguayos en Venezuela por el retorno	0	1	0	0	1	0	61	https://www.facebook.com/Uruguayos-en-Venezuela-por-el-retorno-334007316696681/?fref=ts	23.07.16
193	Israël	ND	Communautaire	Uruguayos en Israel	1	0	0	1	0	0	296	https://www.facebook.com/groups/684237961666694/?fref=ts	26.07.16
194	Israël GF	ND	Communautaire	Uruguayos viviendo en Israel	1	0	0	1	0	0	766	https://www.facebook.com/groups/uruguayosviviendoenisrael/?fref=ts	26.07.16
195	Israël	ND	Culture	Fundación difusión cultura uruguaya en Israel	0	1	0	0	1	0	340	https://www.facebook.com/fdcui/?fref=ts	26.07.16
196	Israël	ND	ND	Uruguayos en Israel	0	0	1	0	0	1	11	https://www.facebook.com/uruguayos.enisrael?fref=ts	26.07.16
197	Israël	ND	Communautaire	Jóvenes uruguayos en Israel	1	0	0	1	0	0	115	https://www.facebook.com/groups/795640007150300/?fref=ts	26.07.16
198	Israël	ND	Communautaire	Israel & Uruguay	0	1	0	0	1	0	10	https://www.facebook.com/Israel-	26.07.16

												Uruguay-325474070872962/	
198	Israël	ND	Communautaire	Macabeadas Israel 2013 - Uruguay	0	1	0	0	1	0	437	https://www.facebook.com/Maccabiah2013Uruguay/	26.07.16
199	Israël	Tel Aviv	Communautaire	Censo Uruguayos en Israel	0	1	0	0	1	0	10	https://www.facebook.com/events/1625808797703263/	26.07.16
200	Israël GF	ND	Communautaire	Uruguayos en Israel	1	0	0	1	0	0	986	https://www.facebook.com/events/1625808797703263/	26.07.16
201	Pologne GF	ND	ND	Uruguayos en Polonia	1	0	0	1	0	9	91	https://www.facebook.com/groups/195993590487574/?fref=ts	26.07.16
202	République Tchèque GF	Prague	Communautaire	Uruguayos en Republica Checa	0	0	1	0	0	1	8	https://www.facebook.com/uruguayos.enrepublicacheca?fref=ts	26.07.16
203	République Tchèque	ND	ND	Uruguayos en la Republica Checa	0	1	0	0	1	0	28	https://www.facebook.com/Uruguayos-en-la-Rep%C3%BAblica-Checa-174389052592627/?fref=ts	26.07.16
204	République dominicaine GF	ND	ND	Uruguayos en Republica Dominicana	1	0	0	1	0	0	29	https://www.facebook.com/groups/796273650438237/?fref=ts	26.07.16
205	République dominicaine GF	ND	Communautaire	Uruguayos en Republica Dominicana	1	0	0	1	0	0	10	https://www.facebook.com/groups/202035713164881/?fref=ts	26.07.16
206	USA	Miami	Généraliste	La Redota.com	0	1	0	0	1	0	1942	https://www.facebook.com/redota/	11/10/16
207	ND	ND	Généraliste	Amigos de Radio Uruguay On Line	1	0	0	1	0	0	3847	https://www.facebook.com/groups/RadioUruguayOnLine/members/	21/10/16

E – Diaspora uruguayenne – Sites Internet

N° ordre	Territoire	Ville/Région d'implantation	Thème principal[1256]	Dénomination	Lien	Audience	Date consultation
1	Argentine	Azul	Média	De Orilla a Orilla	http://deorilla-aorilla.blogspot.fr/		25.07.16
2	Argentine	Buenos Aires	Média	De Fogón en Fogón	http://www.mec.gub.uy/innovaportal/v/78530/61/mecweb/%E2%80%9Cde-fogon-en-fogon%E2%80%9D-cumplio-12-anos?parentid=11305		
3	Argentine	Buenos Aires	Média	Généraliste	http://uruguayintegrado.com.ar/		25.07.16
4	Australie	Melbourne	Communautaire	Club Social Uruguayo de Melbourne	http://urumelb.tripod.com/clubs/club.htm		
5	Australie	Melbourne	Généraliste	Urumelb	http://urumelb.tripod.com/		
6	Australie	Sidney	Communautaire	Latino-América Viva	http://www.latinoamericaviva.com.au/nuestra.html		
7	Australie		Entrepreneuriat	Cámara Uruguay Australia	http://www.cua.org.uy/		
8	Chili		Droits Diaspora	Consejo Consultivo de Chile	http://cconsultivouychile.blogspot.fr/		
9	Costa Rica		Généraliste	Uruguayos en Costa Rica	http://www.uruguayencostarica.com/		
10	Espagne	Cataluña		Uruguayos en Cataluña	http://www.uruguayosencatalunya.com/		
11	Espagne		Généraliste	Camigrantes Carhuaz	http://uruguayos-for-export.es.tl/		
12	Espagne	Madrid	Généraliste	Centro Uruguayo de Madrid	http://centrouruguayo.es/		
13	France	Paris	Droits Diaspora	Consejo Consultivo Uruguaya.os Paris	http://www.uruguayos.fr/		
14	Uruguay	Montevideo	Coopération/Académie	Fundación Polo MERCOSUR	http://polomercosur.org/		
15	Uruguay	Montevideo	Coopération/Académie	Red Encuentro			
16	Uruguay	Montevideo	Coopération/Académie	Instituto Pasteur			
17	USA	Orlando	Communautaire	Uruguayos en Orlando	http://www.uruguayorlando.com/		
18	Uruguay	Montevideo	Gouvernement/Ministères	Soy Uruguay – Ministerio de Relaciones Exteriores	http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVHome,O,es,0,		
19	Uruguay	Montevideo	Gouvernement/Ministères	Notas Departamento 20 Ministerio Educación y Cultura	http://www.mec.gub.uy/innovaportal/v/12515/61/mecweb/notas-departamento-20?querypage=13		
20	Uruguay	Montevideo	Gouvernement/Ministères	Sitios D20 – Universidad de la Republica	http://dec.fq.edu.uy/wwds/SITIOS/dpto20/600000.html		
21	Uruguay	Montevideo	Média	Ir y Volver Tevé Ciudad - TNU	http://www.pantallazo.com.uy/montevideotv.html		

[1256] Thèmes repérés, par ordre alphabétique : communautaire, coopération, culture, Droits Diaspora, droits de l'homme, entreprise, football, généraliste, institutionnel, média, solidarité, retour.

22	Uruguay	Montevideo	Média	Uruguay en el Mundo - TV	http://www.uruguayelmundotv.com	30 000/mois	
23	Uruguay	Montevideo	Migrations	Idas y Vueltas	http://idasyvueltasuy.blogspot.fr/		
24	Uruguay	Montevideo	Coopération/Académie	Observatorio de Migraciones			
25	Uruguay	Montevideo	Généraliste	Uruguay Total	http://www.uruguaytotal.com/13_sociedad/uruguayos_en_el_mundo.htm		10.07.16
26	Uruguay		Média	Uruguayos en el Extranjero	http://uruguayosenelextranjero.blogspot.fr/		
27	Uruguay	Montevideo	Média	Radio Uruguay – Departamento 20	http://www.radiouruguay.com.uy/		
28	Uruguay	Montevideo	Média	Vaivén	http://ccuch.blogspot.fr/2011/08 /vaivén-en-radio-sarandi.html	15 000/mois	
29	USA	Los Angeles	Média	La Pasión Radio	http://lapasionradio.com/portal/		
30	USA	Miami	Solidarité	Reaching U – Miami	http://reachingu.org/		
31	USA	New York	Média	De Norte a Sur	http://www.denorteasur.com/		
32	Venezuela		Généraliste	Centro Uruguayo de Venezuela	http://www.cuv.com.ve		
33	Uruguay	Montevideo	Gouvernement/Ministères	Uruguayos en el exterior	http://uruguayosenelexterior.gub.uy/		04.08.16

Conseils consultatifs

Le répertoire suivant a été réalisé à partir de diverses sources (liste de courriels transmise par le Ministère des Affaires étrangères uruguayen (direction chargée de la liaison avec les Uruguayens de l'étranger) le 30 décembre 2015, comme suite au 6 ème Congrès de Conseils Consultatifs élargi aux Associations, qui s'est tenu en décembre 2015 à Montevideo, liste sur le portail du gouvernement dédié aux Uruguayens de l'étranger[1257] et autres listings), complétées et ordonnancées par nos soins.

N° Ordre	Pays	Ville	Nom	Courrier électronique institutionnel
1	Argentine	Buenos Aires	Consejo Consultivo Buenos Aires	contacto@cconsultivobaires.com.ar
2	Argentine	Córdoba	Consejo Consultivo Córdoba	d20cba@gmail.com
3	Argentine	La Plata	Consejo Consultivo La Plata	juanadeibarbourou@hotmail.es
4	Argentine	Mar del Plata	Consejo Consultivo Mar del Plata	consejoconsultivomdp@hotmail.com
5	Argentine	La Plata, Berisso, Ensenada Magdalena	Consejo Consultivo China Zorrilla	consejoconsultivochz@hotmail.com
6	Argentine	Rosario	Consejo Consultivo Rosario	consconsrosario@yahoo.com.ar
7	Australie	Illawarra	Consejo Consultivo Illawarra	consejoconsultivoillawarra@gmail.com
8	Australie	Sydney	Consejo Consultivo Sydney	d20.sydney@yahoo.com.au
9	Brésil	Vale do Sinos y Serra	Consejo Consultivo Vale do Sinos y Serra	teflidiomas@terra.com.br
10	Brésil	Bahía	Consejo Consultivo Bahía	amfm2@hotmail.com
11	Brésil	Pelotas	Consejo Consultivo Pelotas	consejocpelotas@gmail.com
12	Brésil	Porto Alegre	Consejo Consultivo en Porto Alegre	conuypoarm@gmail.com
13	Brésil	Río Janeiro	Consejo Consultivo Río de Janeiro	d20riojaneiro@yahoo.com.br d20riodejaneiro@gmail.com
14	Brésil	Santa Vitoria do Palmar	Consejo Consultivo de Santa Vitoria do Palmar	ccsantavitoriadopalmar.brasil@yahoo.com.br
15	Canada	Quebec	Consejo Consultivo Quebec	ccuruquebec@gmail.com
17	Chili	Santiago	Consejo Consultivo Chile	cconsultivo@gmail.com
16	Cuba	La Havane	Uruguayos en Cuba	uruguayosencuba@gmail.com
18	Espagne	La Coruña	Consejo Consultivo Galicia	consejoconsultivogalicia@gmail.com"

[1257] Adresse URL : http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVListadoConsejosConsultivos,O,es,0,.consultation du 19 juin 2016.

19	Espagne	Iles Canaries	Consejo Consultivo Tenerife	ccdetenerife@hotmail.es
20	Italie	Milán	Consejo Consultivo Norte de Italia	ccni_2014@hotmail.com
21	Mexique	Aguas calientes	Consejo Consultivo Bajío Mexicano	
22	Mexique	México DF	Consejo Consultivo México DF	consejodf@yahoo.es
23	Paraguay	Asunción	Consejo Consultivo Paraguay	consejoconsultivoparaguay@gmail.com - contacto@d20paraguay.com d20paraguay@gmail.com
24	France	Paris	Consejo Consultivo Uruguaya.os – Paris	cc@uruguayos.fr
25	Norvège	Oslo	Consejo Consultivo de Noruega	ccnoruega.d20@gmail.com
26	Suède	Stockholm	Consejo Consultivo Estocolmo	cc.estocolmo@yahoo.se
27	Suède	Göteborg	Consejo Consultivo Gotemburgo	d20goth@yahoo.se
28	USA	New Jersey	Consejo Consultivo Mario Benedetti	ccmariobenedettiusa@hotmail.com
29	USA	Los Ángeles	Consejo Consultivo de Los Ángeles Joaquín Torres García Sigla: CCLA-JTG	https://www.facebook.com/consejoconsultivola/ https://www.twitter.com/cclajtg20
30	Venezuela	Gran Caracas	Consejo Consultivo de la Gran Caracas y alrededores	uyenccs@gmail.com
31	Venezuela	Isla Margarita	Consejo Consultivo Isla de Margarita	consejoconsultislademargarita@gmail.com
TOTAL CONSEILS CONSULTATIFS : 31 (25 juillet 2016)				

Répertoire des associations uruguayennes à l'étranger

Source : la liste suivante a été réalisée à partir des données publiées sur le portail officiel dédié aux Uruguayens de l'étranger, [1258] non datée, complétée par des données provenant d'archives personnelles et de la liste communiquée par la direction de liaison du ministère des affaires étrangères uruguayen le 21 juin 2016 par courrier électronique.

DENOMINATION PAR PAYS	Ville/Région (ND : Non disponible)
ARGENTINE : 8	
Asociación Cultural Uruguaya ACU	Mar del Plata
Casa Alfredo Zitarrosa	Buenos Aires
Casa Uruguay	Buenos Aires
Casa Uruguaya	Rosario
Centro de residentes Uruguayos	Buenos Aires
Residentes Uruguayos	La Plata
Unión de Residentes del Uruguay	Buenos Aires
Sociedad Uruguaya de Socorros Mutuos	Concordia
AUSTRALIE : 8	
Centro familiar uruguayo	Illawarra
Club Uruguayo	Melbourne
Club Uruguayo	Brisbarne
Club uruguayo social y deportivo Uruguayos Unidos	Sidney
Escuela Uruguay	Hinchinbrook
Grupo de ayuda a las escuelas rurales en Uruguay GURI	Sidney
Grupo de ayuda a los comedores y merenderos en Uruguay	Non disponible
Grupo de solidaridad Ibiray	Sidney
BELGIQUE : 1	
Uruguay Solidarité	Bruxelles
BRÉSIL : 7	
Centro cultural Perico El Bailarín	Porto Alegre
Asociación de Uruguayos de la Patria Grande	Pelotas
Rancho Uruguayo	San Pablo
Clube Uruguayo de Río de Janeiro (CURJ)	Río de Janeiro
Instituto Cultural Brasil – Uruguay (ICBU)	Río de Janeiro
Asociación de Uruguayos moradores del balneario de Alvorada	Chuy
CANADA : 7	
Asociación de Uruguayas y Uruguayos de Quebec	Quebec
Asociación Uruguay Canadá de la región Ottawa	Ottawa
Club Uruguay de British Columbia	Vancouver
Club Uruguay Toronto	Toronto
Grupo de solidaridad Ibiray	Toronto

[1258] Adresse URL: http://www.mrree.gub.uy/frontend/page?1,dgacv,DGACVAsociacionesdeUruguayos,O,es,0, consultation du 19 juin 2016.

Mano con Mano	Montreal
Mano con Mano	Toronto
CHILI : 1	
Club Uruguay – Chile	Non disponible
DANEMARK : 1	
Asociación Uruguay Cultural Comunidad de Uruguayos residentes en Dinamarca	Non disponible
ESPAGNE : 40	
Asociación Amigos del Uruguay	Vigo
Asociación Banda Oriental	Non disponible
Asociación Casa del Uruguay El Ceibo	Galice
Asociación cultural compañeros de Uruguay	Gandia
Asociación cultural Uruguay	Tenerife
Asociación charrúa	Tenerife
Asociación Candombe de Allá lejos	Ricollet
Asociación cultural uruguayo-catalana de Rubí « Los botijas »	Barcelona
Asociación cultural Joaquín Bencina (Candombe Uruguay)	Non disponible
Asociación uruguaya de Baleares	Iles Baléares
Asociación cultural de residentes uruguayos	Eivissa y Formentera
Asociación candombe	Non disponible
Asociación de Uruguayos en Cataluña	Cataluña
Asociación de Uruguayos « El mate »	Cerdanyola
Asociación de Uruguayos de la Costa Brava	Costa Brava
Asociación de Uruguayos en « El Paisito »	Non disponible
Asociación de Uruguayos en Las Palmas de Gran Canaria	Las Palmas
Asociación de Uruguayos en Lleida y Provincia Urulleida	Lléida
Asociación de Uruguayos de Girona « El Pericón »	Girona
Asociación de Uruguayos de Girona « Éxodo Oriental »	Girona
Asociación de Uruguayos en Igualada « Urunoia »	Igualada
Asociación de Uruguayos en Lloret de Mar	Lloret del Mar
Asociación de Uruguayos de Terragona « Termo y mate »	Terragona
Asociación de Uruguayos 25 de agosto	Non disponible
Asociación de Residentes Uruguayos en Sevilla	Sevilla
Asociación intercultural Murgandía - Gandía	Gandia
Asociación Medio Mundo – Uruguayos en Coruña	Coruña
Asociación sol y carbón en Málaga	Málaga
Asociación Uruguayos en Ferrol	Ferrol
Asociación Uruguayos por el mundo	Vigo
Asociación Uruguayos en Asturias	Asturias
Candombesur - Tenerife.	Tenerife
Casa Uruguay Alicante	Alicante
Casa Uruguay en Lanzarote	Lanzarote
Casa uruguaya de Madrid	Madrid
Casa Uruguay en Tenerife	Tenerife
Casa Uruguay en Sevilla	Sevilla
Centro de Uruguayos en Asturias CUA	Asturias
Centro uruguayo de Madrid	Madrid

Comité por el estatuto del Ciudadano Uruguayo en el exterior	Varios
Danzas tradicionales El Ceibo – Cataluña	Cataluña
FOCUS Madrid	Madrid
FOCUS Barcelona	Barcelona
FOCUS Valencia	Valencia
FOCUS Pontevedra	Pontevedra
FOCUS La Coruña	La Coruña
Grupo solidaridad Ibiray – Cataluña	Cataluña
Casa del Uruguay Euskadi	Euskadi
Federación de asociaciones y casas de Uruguayos en España (FAYCUE)	Varios
Uruguayos en Córdoba	Córdoba
FRANCE : 22	
Asociación FAMA	Paris
Asociación Dance Educación Culture – ADEC La comparsita	Paris
Asociación de mujeres uruguayas Lourdes Pintos AMULP	Aulnay-sous-Bois
Association des Uruguayens de Fontenay- sous –Bois	Fontenay-Sous-Bois
Association Donde Están	Paris
Association FEIO	Le Touquet
Association de Montevideo a Ménilmontant	Paris
Association La Tribu l'Autre Sud	Paris
Association Franco-Uruguayenne AFU	Paris
Asociación Franco- Uruguay de Baerneses AFUB	Montevideo
Association Mauriennais Río de la Plata	Savoie
Association Orilla 3	Ivry-sur-Seine
Association Pour un autre Uruguay	Paris
Association Takuarembo	Lyon
Association Uruguay Solidarité	Paris
Asociación Últimos Charruas	Ile-de-France
Association Uruguay – Tango	Paris
Comité Frente Amplio Francia "Jorge Carrozzino"	Paris
Comité por los Derechos Cívicos en Uruguay	Paris
Espacio Cultural Uruguay	Paris
Fundación Chamanga	Montevideo
Paisito Asual	Châteauneuf- Grasse
ISRAEL : 4	
Asociación de amistad Uruguay – Israel	Non disponible
Fundación para la difusión de la cultura uruguaya	Non disponible
Encuentro amigos uruguayos	Non disponible
Organización latinoamericana en Israel (OLEI)	Non disponible
Uruguayos en Italia	Non disponible
Agrupación VEPI	Non disponible
FOCUS Uruguay Italia	Turín
MEXIQUE : 2	
Casa de amistad Uruguay – México	Non disponible
Cámara de comercio Uruguay – México	Non disponible
PARAGUAY : 3	

Asociación de damas uruguayas	Non disponible
Cámara de Comercio Paraguay – Uruguay	Non disponible
Instituto paraguayo uruguayo de cultura	Non disponible
Tres Millones PY	Non disponible
PÉROU : 1	
Fundación Corazón del Uruguay	Non disponible
NOUVELLE ZÉLANDE : 1	
Candomblack	Non disponible
NORVEGE : 3	
Asociación Uruguay Noruega AUN	Oslo
FOCUS Noruega	Oslo
Hjelpemiddelfondet	Oslo
ROYAUME-UNI : 1	
British Uruguayan Society BUS	Non disponible
Asociación Skônskandombe Malmö	Malmö
Asociación de Tango Stockholm	Stockholm
Federación de organizaciones uruguayas en Suecia	Stockholm
Casa Uruguay Estocolmo	Stockholm
Casa Uruguay Upsala	Upsala
Casa Uruguay Malmö	Malmö
Estocolmo Vota	Stockholm
FOCUS Estocolmo	Stockholm
SUISSE : 1	
Hijos	Genève
USA : 15	
Asociación de Mujeres Uruguayas, Florida	Floride
Asociación cultural de Orange New Jersey	New Jersey
Asociación Uruguaya en Houston – AUH	Houston
Candombe Houston	Houston
Casa Uruguay Queens en Nueva York	New York
Comunidad uruguaya 2005 – Fitchburg – Massachusetts	Massachusetts
Cámara de comercio Uruguay – EEUU – Florida	Florida
Centro cultural uruguayo	ND
Club Social y Cultural Uruguayos de Elizabeth Nueva Jersey	Elizabeth – New Jersey
Club Uruguayo de Miami	Miami
Reaching U – Washington	Washington
Sociedad Uruguaya en Dallas	Dallas
Uruguayan American Foundation – Washington	Washington
Uruguayos Hoy Miami	Miami
Uruguayos Unidos USA	Non disponible
VENEZUELA : 3	
Centro uruguayo venezolano – Caracas	Caracas
Club uruguayo Isla Margarita	Isla Margarita
Centro Uruguayo Venezolano	Non disponible
TOTAL ASSOCIATIONS : 136 (25 juillet 2016)	

ANNEXE VII. PHOTOTHEQUE SELECTIVE ET MORCEAUX CHOISIS

Section 2.1.2.1. Regards, récits, recherches, perceptions sur l'exil politique uruguayen

Ida y vuelta, Juan Ángel Urruzola

Il y a quarante ans je commençais un va et vient,
l'exil d'abord,
la vie après,
sont venus les enfants, les « des exils » petit à petit,
et toujours prendre l'avion,
les enfants ici et ailleurs,
les petits enfants après.
Quelle est notre appartenance ?
D'où sommes-nous ?
Nous, fils de mères et de pères venus d'ailleurs,
quelquefois de grand' parents
descendus tous seuls des bateaux avec une unique pièce
avec des enfants héritiers de ce va et vient
avec des petits enfants qui continuent ces va et vient,
la vie continue, la douleur reste …

Section 3.2.1.3. L'émancipation à l'œuvre

Los Orientales, Poème d'*Idea Vilariño* (1920/2009) musicalisé par *Los Olimareños*. [1259]

Los orientales	Les Orientaux
De todas partes vienen	Ils viennent de partout
sangre y coraje	sang et courage
para salvar su suelo	pour sauver leur sol
los orientales ;	les Orientaux ;
vienen de las cuchillas,	ils viennent des collines
con lanza y sable,	avec lance et sabre
entre las hierbas brotan	parmi les herbes ils poussent
los orientales.	les Orientaux.
Salen de los poblados,	Ils sortent de leurs villages,
del monte salen,	du mont ils sortent,
en cada esquina esperan	dans chaque coin de rue ils attendent
los orientales.	Les Orientaux.
Porque dejaron sus vidas,	Parce qu'ils ont laissé leurs vies,
sus amigos y sus bienes,	leurs amis et leurs biens,
porque les es mas querida	parce qu'il leur est plus chère
la libertad que no tienen,	la liberté qu'ils n'ont pas,
porque es ajena la tierra	parce que la terre ne leur appartient pas
y la libertad ajena	et la liberté leur est étrangère
y porque siempre los pueblos	et parce que les peuples savent
saben romper sus cadenas.	toujours rompre leurs chaînes.
Eran diez, eran veinte,	Ils étaient, dix, ils étaient vingt,
eran cincuenta,	ils étaient cinquante,
eran mil, eran miles,	ils étaient mil, ils étaient des milliers,
ya no se cuentan.	on ne les compte plus désormais.
rebeldes y valientes	rebelles et courageux
se van marchando,	ils s'en vont à pied,
las cosas que mas quieren	abandonnant

[1259] Idea Vilariño, *La vida escrita* (coord. Ana Inés Larre Borges), Academia nacional de letras, coleccion Cal y Canto, Montevideo, 2007, p. 103, traduction par nos soins.

abandonando.	les choses qu'ils préfèrent.
Como un viento que arrasa	Comme un vent qui rase
van arrasando,	ils avancent en rasant,
como un agua que limpia	comme de l'eau qui nettoie
vienen limpiando.[1260]	ils arrivent en nettoyant.

Usted (el exilio de Artigas) [1261]

Usted. Sin volver la cabeza, usted se hunde en el exilio. Lo veo, lo estoy viendo: se desliza el Paraná con pereza de lagarto y allá se aleja flameando su poncho rotoso, al trote del caballo, y se pierde en la fronda. Usted no dice adiós a su tierra. Ella no se lo creería. O quizás usted no sabe, todavía, que se va para siempre. Se agrisa el paisaje. Usted se va, vencido, y su tierra se queda sin aliento. ¿Le devolverán la respiración los hijos que le nazcan, los amantes que le lleguen? Quienes de esa tierra broten, quienes en ella entren, ¿se harán dignos de tristeza tan honda? Su tierra. Nuestra tierra del sur. Usted le será muy necesario, don José. Cada vez que los codiciosos la lastimen y la humillen, cada vez que los tontos la crean muda y estéril, usted le hará falta. Porque usted, don José Artigas, general de los sencillos, es la mejor palabra que ella ha dicho.

Vous (l'exil d'Artigas). Sans vous retourner, vous plongez dans l'exil. Je le vois : je suis en train de le voir : il glisse vers le Paraná avec la paresse du lézard ; il s'éloigne là-bas, flambant son poncho déchiré, au trot, il se perd dans les bosquets. Vous ne dites pas adieu à votre terre. Elle ne vous croirait pas. Ou peut être vous ne savez pas, encore, que vous partez pour toujours. Le paysage se grise. Vous partez, vaincu, et votre terre perd son souffle. Vous rendront-ils la respiration les fils que vous enfanterez, les amants qui viendront ? Ceux qui pousseront dans cette terre, ceux qu'y entreront : seront-ils dignes d'une tristesse si profonde ? Votre terre. Notre terre du Sud. Vous lui serez nécessaire, Don José. Chaque fois que les ambitieux la blesseront et l'humilieront, chaque fois que les sots la croiront muette et stérile, vous lui serez nécessaire. Parce que vous, Don José Artigas, général des simples, vous êtes le meilleur mot qu'elle ait dit.

[1260] Idea VILARIÑO, *Los orientales,* in *Idea VILARIÑO: la vida escrita*. Edición Cal y Canto. Academia Nacional de Letras. Conception générale, coordination, textes : Ana Inés LARRE BORGES, Montevideo, 2007, p.103, traduction par nos soins.
[1261] Eduardo GALEANO *Usted,* in *Memorias del Fuego. Tomo II. Las caras y las máscaras*. Siglo XXI de España Editores, Madrid, 1a edición 1984, p. 114, traduction par nos soins.

Section 3.3.1.1. Voyage des enfants de l'exil [1262]

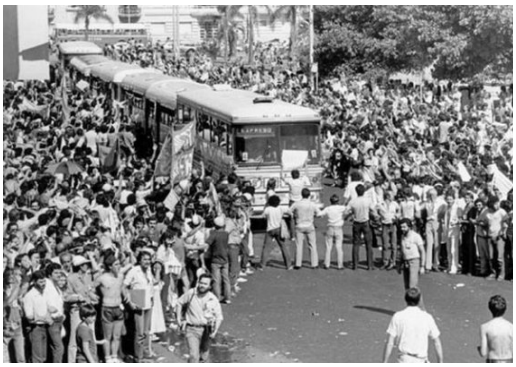

Arrivée de 154 enfants de l'exil à Montevideo le 26 décembre 1983. Source : archive digital, crédit photo non indiqué, publié par La República, 25 novembre 2013.

Affiche du film *Tus padres volverán* (Tes parents reviendront), réalisé par Pablo Martínez Pessi, sorti en 2015.

Section 3.3.1.1. *Cabildeos* diasporiques [1263]

Journée parlementaire organisée par la société civile le 11 décembre 2014 au sein du Palais législatif, avec la participation de législateurs.

[1262] Photographie digitale en ligne. URL : http://www.republica.com.uy/hace-tres-decadas-llegaban-a-montevideo-los-ninos-del-exilio/407112/. Consultation du 20 janvier 2017.
[1263] Archive digitale en ligne . URL : https://www.facebook.com/pg/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=album&album_id=564310296993097. Consultation du 21 janvier 2017.

Section 3.3.1.1. Incidence citoyenne [1264]

Comunicado – Invitación

Uruguayos somos todos.
¡Todos tenemos derecho a votar!

Jornada parlamentaria

Jueves 11 de Diciembre 2014
Palacio Legislativo
Antesala del Senado
de 10.00 a 13.30 horas

Le invitamos cordialmente a participar en esta instancia deliberativa de diálogo y de debate sobre el derecho político de voto de los uruguayos en el exterior. Se trata de un evento abierto a toda la ciudadanía, al sistema político e institucional, a las organizaciones de la sociedad civil, a académicos y a los medios.

Convocan

Institución Nacional de Derechos Humanos y Defensoría del Pueblo.
Coalición Ronda Cívica por el Voto Exterior - Uruguay.
Coordinadora Voto en el Exterior – Uruguay.

Invitation a une journée parlementaire sur le vote extraterritorial le 11 décembre 2013, organisée par l'Institution National des Droits de l'Homme, la coalition *Ronda Cívica Uruguay* et la Coordination pour le vote extraterritorial..

Jorge Eiris et Carlos Rodríguez Talamas, délégués du conseil consultatif de Córdoba, Argentina, présentent le projet de loi du constitutionnaliste Alberto Pérez Pérez sur le vote extraterritorial et soutenu par la coalition *Ronda Cívica Uruguay* à Tabaré Vásquez, Président de la République, à l'occasion de l'hommage réalisé à l'Université Nationale de Córdoba, Argentina pour célébrer le titre d'Honoris Causa qui lui a été remis le 11 août 2014.

1265

Dîners citoyens du Conseil Consultatif d'Uruguayen(ne)s de Paris, afin de collecter des fonds de campagne pour le vote extraterritorial (2009).

1266

[1264] Source : archives personnelles.
[1265] Source : archives personnelles.
[1266] Source : archives digitales. URL : http://www.uruguayos.fr/Cena-ciudadana-por-el-Voto-de. Consultation 1er mars 2017.

Affiche et carte postale créés par Sergio Pittaluga dans le cadre de la campagne pour le vote extraterritorial (2009). [1267]

Culture et vente solidaire de « *ombúes* » dans le cadre d'une campagne pour le vote extraterritorial (2009).

1268

Section 3.3.1.1. Citoyens diasporiques dans l'espace urbain

Défilés à Sidney et à Barcelone. [1269]

[1267] Source : archives personnelles.
[1268] Source : archives digitales. URL : http://www.uruguayos.fr/El-ombu-en-Paris. Consultation le 1er mars 2017.
[1269] Sources : base iconographique en ligne *Plataforma Voto Exterior*. URL : https://www.facebook.com/search/top/?q=plataforma%20voto%20exterior%20uruguay%20v.e.u., consultation du 1er mars 2017 et archives personnelles.

Défilés à Milan, Évènement *Plataforma Voto Exterior Uruguay* et *Consejos Consultivos.*

Consejo Consultivo Norte de Italia – Conseil consultatif du nord d'Italie

Flash mob à Buenos Aires, en décembre 2015. [1270]

[1270] Source : groupe d'Uruguayens de Buenos Aires pour le vote à l'étranger.

Pintadas (peintures murales) dans les flancs de *la Rambla* (le bord de mer) en 2016 réalisées par la Coordination pour le vote à l'étranger. [1271]

Evènements organisés par le conseil consultatif d'Uruguayens de Paris : intervention ludique en août 2015 (Place Artigas, Paris XVIe), pins et pique-niques de soutien de campagne pour le vote à l'étranger. [1272]

À Barcelone : interventions urbaines de plusieurs collectifs, diffusées sur les réseaux sociaux en 2014. [1273]

Section 3.3.1.2. Artistes citoyens

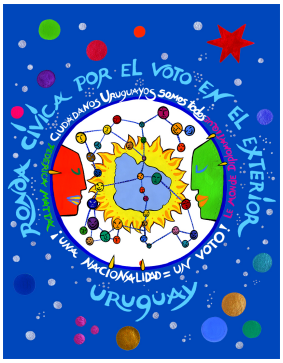

Affiche réalisée en novembre 2013 par la peintre chilienne Federica Matta en solidarité avec la lutte des Uruguayens pour le vote extraterritorial, en lien avec un visuel réalisé pour les collectifs pour le vote à l'étranger de la société civile chilienne.

[1271] Source : *Coordinadora por el voto en el exterior*.
[1272] Source : archives personnelles.
[1273] Ib.

Le musicien Pájaro Canzani a réalisé le jingle de campagne pour le vote à l'étranger. Nous intégrons les paroles ci-après, témoignage des vécus d'une génération diasporique.[1274]

Peligrosamente (P. Canzani) [1275]	Dangereusement
A veces vivimos peligrosamente	Quelquefois nous vivons dangereusement
nacemos crecemos	Nous venons au monde, nous grandissons
y nos queda el gusto de la juventud	Et nous gardons le goût de la jeunesse
el gusto del riesgo del que se la juega	Le goût du risque de celui qui joue gros
double *cruzando fronteras*	Traversant des frontières
buscando futuro arriesgándose	Cherchant l'avenir prenant des risques
Reviviendo el sueño de nuestros abuelos	Revivant le rêve de nos grands-parents
destino del hombre que va mas allá	Destin de l'homme qui s'aventure au-delà
de lo que puede ver	du visible
A veces amamos peligrosamente	Quelquefois nous aimons dangereusement
y como piratas del aire volamos en	Tels des pirates de l'aire nous volons sur
Pasión Airways	Passion Airways
nos enamoramos apasionadamente	Nous tombons passionnément amoureux
de un cielo lejano	d'un ciel lointain
de un país hermano de otro corazón	D'un pays frère d'un autre cœur
Lo mismo que amamos	Tout comme nous aimons toujours notre
este paisito	petit pays
su tierra su gente	Sa terre son peuple
y esa interminable ganas de volver	Et cette interminable envie d'y retourner
y llegan los hijos te piden	Puis arrivent les enfants et te demandent
un mate	un maté
te dicen sonriendo «merci» pero está	Ils te disent "merci" avec un sourire et
todo ok hey!	tout va bien !
A veces volvemos peligrosamente	Quelquefois nous revenons dangereusement
pegamos la vuelta llenos de ilusiones	Nous prenons le chemin du retour avec
con un ideal	tout plein d'illusions et un idéal
y haciendo proyectos permanentemente	En échafaudant sans cesse des projets
llenamos de luces las calles	Nous couvrons de lumières les rues
del barrio como en carnaval	du quartier comme au carnaval
El mundo que sigue tan ancho y ajeno	Le monde toujours aussi vaste et étranger

[1274] Source : document audio en ligne. URL : http://www.uruguayos.fr/Video-Jingle-Campana-por-el-Voto
[1275] Sources : archives personnelles, texte reçu par courrier électronique le 29 avril 2016. Traduction par nos soins.

te exige volver a crecer a creer	T'exige grandir toujours, créer
y encontrar tu lugar	et trouver ta place
si abrís la frontera	A condition d'ouvrir la frontière
de tu imaginación	de ton imagination
reconocerás algo de vos	Tu reconnaîtras quelque chose à toi
en esta canción	dans cette chanson
Porque a veces vivimos peligrosamente	Car parfois nous vivons dangereusement
nacemos crecemos y nos queda	Nous naissons grandissons
el gusto de la rebelión	et le goût de la révolte reste
el gusto del riesgo del que se la juega	Le goût du risque de celui qui risque gros
cruzando fronteras	Traversant frontières
buscando un futuro a marcha camión	Cherchant un futur obstinément
El mundo que sigue tan ancho y ajeno	Le monde toujours vaste et autre
te exige volver a creer a crecer	T'exige grandir toujours, créer et trouver ta
y a encontrar tu lugar	et y trouver ta place
si abrís la frontera en la imaginación	Si t'ouvres la frontière de ton imagination
reconocerás algo de vos	Tu te reconnaîtras alors un peu
en esta canción	dans cette chanson
porque a veces vivimos peligrosamente	Car parfois nous vivons dangereusement
(y es acá a la vuelta)	(Et c'est ici au coin de la rue)
Porque a veces vivimos peligrosamente	Car parfois nous vivons dangereusement

Hay lugar (Places disponibles) [1276]

Exposition de l'artiste peintre Yamandú Canosa : *Hay lugar* (Places disponibles) en décembre 2012, première biennale de Montevideo, siège de la Banque de la République.

L'artiste propose un regard critique sur l'expérience subjective, émotionnelle et culturelle, des Uruguayens à l'étranger, qu'ils soient anciens exilés ou émigrés économiques.

Cette exposition vise à rendre visible la véritable dimension du pays

[1276] Source : courrier électronique reçu le 29 octobre 2016.

> prenant en compte la population à l'étranger, souvent invisible pour la société uruguayenne, au travers d'une cartographie imaginaire et autres dispositifs de langage. [1277]

Le candombé, vecteur de lien avec le pays

Concert de *candombé* organisé en 2016 par le conseil consultatif d'Uruguayens d' Oslo et affiche d'un festival d'art et de culture uruguayens réalisé par le conseil consultatif de Santiago de Chile. [1278]

Partant de l'expérience de soutien au tango au travers d'une commission interministérielle, un projet portant sur le développement et la promotion du candombe a été présenté par l'association culturelle *El Conventillo Skänkandombe* et l'association Uruguay/Norvège en 2016.

La danse pour questionner l'identité

La chorégraphe Leticia Ehrlich et le Groupe Ménades ont construit une trilogie pluridisciplinaire dans le but de questionner l'histoire récente et la construction de ce qui est nommé « l'identité. »

> Nous souhaitons rendre visible par la danse et la musique la manière de vivre ensemble de ce qui sont partis, de ce qui sont revenus, des disparus, de ceux qui sont restés. Nous sommes tous partis et revenus et quand nous restons ici, d'autres arrivent. Qu'avons-nous à dire, nous, les enfants de la démocratie dont les parents ont subi la dictature, la prison, l'exil ? Quelle mémoire d'enfance en dictature et du retour en démocratie gardons-nous ? Pourquoi certains préfèrent oublier ? [1279]

[1277] Yamandú Canosa, mai 2012.
[1278] Source : archives personnelles.
[1279] Source : document digital en ligne. URL : http://www.fundacionitau.com.uy/montevideo-danza-las-hijas-de-ulises/

1280

Section 3.3.1.3. Des « e-actes » citoyens

Pétition « on line », en faveur du vote extraterritorial initiée en 2014.

1281

Campagne individualisée en faveur du vote extraterritorial lancée à Barcelone en 2013 par le collectif *Plataforma Voto Exterior V.E.U.*, ayant eu un franc succès, réunissant des milliers de photos. [1282]

[1280] Source : document digital en ligne. URL : http://www.auditorio.com.uy/uc_862_1.html. Consultation du 26 mars 2017.
[1281] Source : pétition on line dédiée. URL : https://secure.avaaz.org/es/petition/Parlamentarios_Electos_para_la_48_Legislatura_Uruguaya_Voten_la_ley_de_Voto_Exterior_en_el_Uruguay/?copy. Consultation du 30 janvier 2017.
[1282] Source : base iconographique en ligne. URL : https://www.facebook.com/VotoExteriorUruguay/photos/?tab=album&album_id=293613370729459. Consultation du 30 janvier 2017.

Section 3.3.1.3. Fraternité, solidarité

Exemples d'événements de solidarité organisés par le conseil consultatif Joaquin Torres Garcia de Los Angeles, USA, l'association Uruguayos Unidos à Sidney en Australie, et de l'Association « Los Botijas » en Catalogne.

Depuis 2002 l'association « *Hjelpemiddelfondet* » organise le recueil et le transport de matériel médical de Norvège pour des œuvres sociales en Uruguay, en lien avec le ministère du développement social. [1283]

3.3.4.1. Des réseaux citoyens à l'œuvre

Interventions urbaines dans le cadre de la campagne pour la mise en œuvre du vote extraterritorial réalisées par la *Coordinadora por el Voto en el Exterior* à Montevideo, 2016.[1284]

[1283] Source : http://www.hmfond.com/es/. Consultation du 30 janvier 2017.
[1284] Source : archives digitales. URL : Facebook : https://www.facebook.com/VotoExteriorUy/?fref=ts. Consultation du 30 janvier 2017.

Manifestations pour le vote extraterritorial à Barcelone, organisées par *Plataforma Voto Exterior V.E.U.*, 2012/2016. [1285]

Outils de campagne pour le vote extraterritorial et identité visuelle de la coalition *Ronda Cívica Uruguay,* realisés en 2014 avec l'appui du Groupe *Perfil*. [1286]

URUGUAYOS SOMOS TODOS
Todos tenemos derecho a votar

RONDA CÍVICA POR EL VOTO EN EL EXTERIOR
URUGUAY

Représentants des conseils consultatifs et fonctionnaires de la direction de liaison du ministère des Affaires étrangères avec José Mujica, président de l'Uruguay, à l'occasion de la 5ème rencontre mondiale qui a eu lieu à Montevideo en décembre 2014.

[1285] Source : archives digitales en ligne. *URL :* https://www.facebook.com/VotoExteriorUruguay/?fref=ts. Consultation du 8 janvier 2017.
[1286] Source : archives personnelles.

Atelier de « *candombe* » organisé par le Centre uruguayen de Madrid, fondé en 2002 et déployant depuis de nombreuses activités culturelles, solidaires et en défense des droits civiques et politiques des migrants. [1287]

4è Rencontre régionale du Département 20, août 2016, Paris.

[1287] Source : archive digitale en ligne. URL : http://centrouruguayo.es/. Consultation du 1er février 2017.